

## **Un espace ardent durant l'âge d'or de la concertation sociale. Les luttes sociales en province de Liège entre 1962 et 1972**

**Auteur** : Wulffaert, Robin

**Promoteur(s)** : Geerkens, Eric

**Faculté** : Faculté de Philosophie et Lettres

**Diplôme** : Master en histoire, à finalité approfondie

**Année académique** : 2023-2024

**URI/URL** : <http://hdl.handle.net/2268.2/21765>

---

### *Avertissement à l'attention des usagers :*

*Tous les documents placés en accès ouvert sur le site le site MatheO sont protégés par le droit d'auteur. Conformément aux principes énoncés par la "Budapest Open Access Initiative"(BOAI, 2002), l'utilisateur du site peut lire, télécharger, copier, transmettre, imprimer, chercher ou faire un lien vers le texte intégral de ces documents, les disséquer pour les indexer, s'en servir de données pour un logiciel, ou s'en servir à toute autre fin légale (ou prévue par la réglementation relative au droit d'auteur). Toute utilisation du document à des fins commerciales est strictement interdite.*

*Par ailleurs, l'utilisateur s'engage à respecter les droits moraux de l'auteur, principalement le droit à l'intégrité de l'oeuvre et le droit de paternité et ce dans toute utilisation que l'utilisateur entreprend. Ainsi, à titre d'exemple, lorsqu'il reproduira un document par extrait ou dans son intégralité, l'utilisateur citera de manière complète les sources telles que mentionnées ci-dessus. Toute utilisation non explicitement autorisée ci-avant (telle que par exemple, la modification du document ou son résumé) nécessite l'autorisation préalable et expresse des auteurs ou de leurs ayants droit.*

---

# Un espace ardent durant l'âge d'or de la concertation sociale. Les luttes sociales en province de Liège entre 1962 et 1972



Mémoire présenté en vue de  
l'obtention du grade de  
master en histoire en  
(approfondie) par  
WULFFAERT Robin



Promoteur : GEERKENS  
Éric ;

Lecteurs : LANNEAU  
Catherine, FANIEL Jean ;

Année académique : 2023-  
2024.

Je souhaite remercier l'ensemble des personnes qui m'ont aidé dans la réalisation de ce mémoire. Plus spécialement, je remercie mon promoteur Monsieur Geerkens, pour ses conseils et ses directions, et ma lectrice Madame Lanneau, pour ses multiples réponses à toutes mes questions (aussi farfelues soient-elles). Je souhaite également remercier Monsieur Faniel d'avoir accepté d'être lecteur de ce mémoire.

Je suis également reconnaissant à l'archiviste des Archives Générales du Royaume Monsieur Amara de m'avoir permis à accéder aux archives de la gendarmerie.

Pour finir, je remercie ma maman, Amauri, Anthony, Augustin, Cassandre, Estelle, Eva, Jean, Jérôme, Julien, Kenza, Kylian, Lionel, Maude, Maxime, Océane, Séverine et Wendy de m'avoir aidé de différentes manières dans la réalisation de ce mémoire.

# **Un espace ardent durant l'âge d'or de la concertation sociale. Les luttes sociales en province de Liège entre 1962 et 1972**

## **Table des matières**

1	L'introduction .....	8
2	L'état des connaissances .....	16
2.1	L'historiographie générale concernant la conflictualité sociale.....	17
2.1.1	Les Trente Glorieuses.....	18
2.1.2	Depuis les années 80.....	22
2.1.2.1	L'arrivée de nouvelles thématiques.....	22
2.1.2.2	L'influence de la sociologie et d'autres disciplines.....	25
2.1.2.3	L'influence de l'histoire globale et de la microhistoire.....	26
2.1.2.4	L'influence de l'histoire culturelle.....	26
2.2	L'historiographie belge concernant la conflictualité sociale .....	27
2.2.1	Le panorama des sources utilisées.....	28
2.2.2	Les postures analytiques des spécialistes belges.....	30
2.3	L'état des connaissances concernant la conflictualité durant les Golden Sixties à Liège et en Belgique.....	32
2.3.1	Entre 1962 et 1965.....	34
2.3.2	Entre 1966 et 1969.....	35
2.3.3	Le mai 68 liégeois.....	36
2.3.4	Entre 1970 et 1973.....	38
3	La problématique et la source principale.....	39
3.1	La présentation des archives de la gendarmerie.....	43
4	Le corps du travail .....	46
4.1	1 <sup>ère</sup> partie – L'évolution quantitative des luttes sociales des Golden Sixties liégeoises.....	46
4.1.1	La méthode de quantification .....	48
4.1.2	L'analyse proprement dite .....	50
4.1.2.1	1962-1965 – Une paix sociale parsemée de luttes sociales .....	51
4.1.2.1.1	L'attitude des travailleurs liégeois .....	57
4.1.2.1.2	L'attitude syndicale.....	59
4.1.2.1.3	L'attitude patronale.....	61
4.1.2.1.4	Un nombre non-négligeable de luttes sociales.....	62

4.1.2.2	1966-1969 – Une densification des luttes sociales.....	67
4.1.2.2.1	L’attitude des travailleurs liégeois .....	69
4.1.2.2.2	L’attitude syndicale.....	72
4.1.2.2.3	L’attitude patronale .....	75
4.1.2.3	1970-1972 – Une multiplication des luttes sociales teintée de nouveautés, de répétitions et d’incrémentations.....	76
4.1.2.3.1	L’attitude des travailleurs liégeois .....	80
4.1.2.3.2	L’attitude syndicale.....	83
4.1.2.3.3	L’attitude patronale .....	85
4.1.3	Conclusion intermédiaire.....	86
4.2	2 <sup>ème</sup> partie – Les motifs des luttes sociales durant les Golden Sixties liégeoises .....	86
4.2.1	La méthodologie .....	88
4.2.1.1	Les biais dus à l’emploi des archives de la gendarmerie.....	91
4.2.1.2	Le dispositif analytique .....	93
4.2.2	Les luttes professionnelles.....	95
4.2.2.1	1962-1965 : Les travailleurs sont à l’offensive .....	97
4.2.2.1.1	Au niveau des rémunérations.....	97
4.2.2.1.2	Au niveau de la vie au travail.....	106
4.2.2.1.3	Au niveau de l’emploi.....	114
4.2.2.2	1966-1969 : de l’attaque à la défense .....	116
4.2.2.2.1	Au niveau des rémunérations.....	116
4.2.2.2.1.1	Les travailleurs restent offensifs.....	116
4.2.2.2.1.2	Les travailleurs sortent leurs boucliers.....	122
4.2.2.2.2	Au niveau de la vie au travail.....	126
4.2.2.2.3	Au niveau de l’emploi.....	135
4.2.2.3	1970-1972 – Une période caractérisée par un envol des offensives salariales et par la poursuite des luttes relatives à l’emploi .....	138
4.2.2.3.1	Les luttes relatives aux rémunérations.....	147
4.2.2.3.2	Les luttes relatives aux temps de travail .....	158
4.2.2.3.3	Les luttes relatives aux conditions et à l’organisation du travail .....	161
4.2.2.3.4	Les luttes relatives à l’attitude patronale contre les syndicats .....	167
4.2.2.3.5	Les luttes relatives à l’emploi.....	167
4.2.2.4	Brève synthèse concernant les luttes professionnelles des Golden Sixties liégeoises ..	171
4.2.3	Les luttes de soutien .....	173
4.2.3.1	Les mouvements de solidarité .....	175
4.2.3.1.1	Entre 1962 et 1965 : une solidarité brève de proximité .....	176

4.2.3.1.2	Entre 1966 et 1969 : une solidarité plus dense .....	177
4.2.3.1.3	Entre 1970 et 1972 : une multiplication et une extension de la solidarité .....	179
4.2.3.2	Les mouvements de deuil. Une continuité de l'esprit de Marcinelle durant les Golden Sixties liégeoises ?.....	179
4.2.3.2.1	La pertinence de cette sous-partie .....	181
4.2.3.2.2	L'analyse proprement dite .....	183
4.2.3.2.3	Les mouvements de deuil dans les charbonnages liégeois .....	184
4.2.4	Les luttes politiques .....	188
4.2.4.1	1962-1966 .....	197
4.2.4.1.1	La FGTB de Liège et la manifestation du MPW du 15 avril 1962 .....	198
4.2.4.1.2	L'opposition contre le transfert des Fourons.....	202
4.2.4.1.3	L'opposition contre les lois du maintien de l'ordre .....	204
4.2.4.1.4	Le coq wallon retourne au poulailler wallon.....	206
4.2.4.1.5	Le monde académique liégeois contre la Loi d'expansion universitaire .....	207
4.2.4.1.6	La tempête médicale jamais vue en Belgique .....	210
4.2.4.1.7	L'opposition contre l'Opération Dragon Rouge .....	216
4.2.4.2	1966-1972 .....	220
4.2.4.2.1	La forte opposition contre les pouvoirs spéciaux accordés au gouvernement Vanden Boeynants 221	
4.2.4.2.2	Le coq wallon syndical chante de nouveau pour la défense de la Wallonie .....	225
4.2.4.2.3	Les colères agricoles contre la Politique agricole commune (PAC).....	233
4.2.4.2.4	Le monde syndical liégeois contre la Guerre du Vietnam .....	237
4.2.4.2.5	L'indignation du monde du travail liégeois contre l'Espagne de Franco (procès de Burgos) 242	
5	La conclusion .....	250
6	La bibliographie finale.....	254
6.1	Les sources .....	254
6.1.1	Les archives des forces de l'ordre .....	254
6.1.2	Les archives du monde syndical et du monde patronal .....	254
6.1.2.1	Les Archives du monde patronal ou d'entreprises .....	254
6.1.2.2	Les Archives du monde syndical .....	255
6.1.2.3	Les archives de personnalités associées au monde du travail .....	255
6.1.3	Les sources statistiques.....	255
6.1.4	Les sources photographiques .....	255
6.1.5	La presse (Belgique et étrangère).....	256
6.1.5.1	La presse radiotélévisée .....	256

6.1.5.2	La presse écrite belge .....	258
6.1.5.3	La presse écrite étrangère .....	260
6.1.6	Les sources des institutions politiques .....	261
6.1.6.1	Les déclarations gouvernementales .....	261
6.1.6.2	Le Conseil des Ministres .....	261
6.1.6.3	La Chambre des Représentants.....	261
6.1.6.4	Les institutions européennes .....	261
6.1.7	Les sources orales .....	262
6.1.8	Les sources éditées .....	262
6.1.9	Les sources artistiques .....	263
6.1.9.1	Les sources musicales.....	263
6.1.9.2	Les sources picturales ou sculpturales.....	263
6.1.9.3	Les sources paralittéraires.....	263
6.1.9.4	Les sources monumentales .....	264
6.1.10	Les autres sources .....	264
6.2	Les instruments de travail .....	264
6.3	Les travaux.....	267
6.3.1	Les <i>Courriers hebdomadaires du CRISP</i> (en gras ceux rédigés à l'époque étudiée).....	267
6.3.2	Les autres travaux .....	272

## **Table des figures**

Figure 1 : La fresque « Le Mineur » à l'Esplanade de l'Avenir à Seraing .....	12
Figure 2 : L'évolution du nombre de grèves en Belgique entre 1945 et 1978 d'après les chiffres de l'Institut National de Statistiques.....	32
Figure 3 : Comparaison entre les relevés de l'Institut National de Statistiques et le recensement obtenu grâce aux archives de la Police Fédérale du DSEK concernant les conflits sociaux en Belgique entre 1962 et 1972 .....	42
Figure 4 : Comparaison entre les recensements relatifs aux conflits sociaux à Liège et en Belgique entre 1962 et 1972 à partir des archives de la gendarmerie (Liège-Gendarmerie), des relevés de l'Institut National de Statistiques (Belgique-INS) et des archives de la Police Fédérale (Belgique-Police Fédérale) .....	49
Figure 5 : Les luttes sociales liégeoises provoquant plus de 150 000 heures de travail perdues en 1962-1965 .....	51
Figure 6 : La durée des luttes sociales liégeoises en 1962-1965.....	52
Figure 7 : Les résultats des grèves en Belgique en 1962-1965 selon les statistiques de l'INS .....	60
Figure 8 : Le nombre annuel des luttes sociales en province de Liège de 1962 à 1965 d'après le relevé des archives de la gendarmerie .....	62
Figure 9 : Le nombre mensuel d'entreprises impactées par des arrêts de travail en Belgique entre 1962 et 1965 d'après les chiffres du Centre de documentation et de connaissances de la Police fédérale. ....	63
Figure 10 : Tableau décrivant l'évolution de la conjoncture économique en Belgique entre 1960 et 1969 ..	66

Figure 11 : Graphique en base 100 (1960 = 100) décrivant l'évolution de la conjoncture économique en Belgique entre 1960 et 1969.....	66
Figure 12 : Tableau comparatif en base 100 (1962-1965 = 100) entre la conflictualité sociale liégeoise en 1962-1965 et en 1966-1969 .....	67
Figure 13 : La durée des luttes sociales liégeoises en 1962-1965 et 1966-1969 .....	68
Figure 14 : La comparaison de l'emploi des piquets de grève, des occupations d'usine et des mouvements sectoriels et généraux en province de Liège en 1962-1965 et 1966-1969 (1962-1965 = 100).....	68
Figure 15 : L'évolution annuelle du nombre de faillites à Verviers et de chômeurs à Seraing entre 1961 et 1969 (1969 = 100).....	70
Figure 16 : La comparaison de l'emploi industriel dans la région du Centre entre 1956 et 1968 .....	71
Figure 17 : Les résultats des grèves en Belgique en 1962-1965 et en 1966-1969 d'après le recensement de l'Institut National de Statistiques.....	73
Figure 18 : L'évolution trimestrielle du pourcentage de luttes sauvages au sein de la conflictualité sociale liégeoise entre 1968 et 1969 .....	74
Figure 19 : Tableau comparatif en base 100 (1962-1965 = 100) entre la conflictualité sociale liégeoise en 1962-1965, en 1966-1969 et en 1970-1972 .....	76
Figure 20 : Tableau comparatif des moyennes annuelles des conflits d'avertissement, des grèves employant des piquets, des occupations d'usine et des mouvements généraux ou sectoriels durant les Golden Sixties liégeoises.....	83
Figure 21 : La répartition entre les conflits simples et complexes en province de Liège entre 1962 et 1972 .....	89
Figure 22 : Le poids des différents types d'actions au sein de la conflictualité sociale des Golden Sixties liégeoises (1962-1972) .....	95
Figure 23 : Taux de croissance annuelle de l'économie belge (Christian Vandermotten 2017) .....	120
Figure 24 : L'évolution de la part salariale de 1960 à 2014 (Christian Valenduc, 2017).....	123
Figure 25 : Comparaison de la fréquence des luttes professionnelles concernant les conditions et l'organisation du travail en province de Liège .....	129
Figure 26 : L'évolution du ratio des luttes de rémunérations par rapport aux luttes de l'emploi en province de Liège de 1962 au 1969 .....	136
Figure 27 : La comparaison des moyennes annuelles (MA) des luttes professionnelles liégeoises en 1962-1965, en 1966-1969 et en 1970-1972 en fonction des différentes classes de revendications (1962-1965 = 100) .....	139
Figure 28 : L'évolution des luttes immigrées en province de Liège entre 1962 et 1972 .....	143
Figure 29 : La comparaison des moyennes annuelles des luttes liégeoises relatives aux rémunérations en 1962-1965, en 1966-1969 et en 1970-1972 en fonction des différentes classes de revendications (1962-1965 = 100).....	147
Figure 30 : La moyenne annuelle (MA) des luttes liégeoises relatives aux temps de travail en 1962-1965, en 1966-1969 et 1970-1972 .....	158
Figure 31 : La moyenne annuelle des luttes liégeoises relatives aux conditions et à l'organisation du travail en 1962-1965, en 1966-1969 et 1970-1972.....	161
Figure 32 : Le poids des luttes de soutien au sein de la conflictualité sociale des Golden Sixties liégeoises .....	173
Figure 33 : L'évolution du nombre annuelle de grévistes en province de Liège entre 1962 et 1969 d'après les chiffres de l'Institut National de Statistiques.....	178
Figure 34 : La moyenne annuelle (MA) des luttes de solidarité en province de Liège en 1962-1965, en 1966-1969 et en 1970-1972 .....	179
Figure 35 : Le Monument National des mineurs et la chapelle Notre-Dame des Mineurs (dite "Léiffrächen"), 1957, Kayl (terres rouges luxembourgeoises – sud du Luxembourg).....	182
Figure 36 : L'évolution du nombre de mouvements de deuil en province de Liège entre 1962 et 1972 .....	183



Figure 37 : Le poids des luttes politiques au sein de la conflictualité sociale des Golden Sixties liégeoises...	195
<b>Figure 38 : La manifestation des agriculteurs européens à Bruxelles le 23 mars 1971 .....</b>	<b>233</b>
<b>Figure 39 : Des policiers lors de l'actions des agriculteurs le 23 mars 1971.....</b>	<b>233</b>
<b>Figure 40 : Les manifestants agricoles avec une poupée à l'effigie de Sicco Mansholt (le 23 mars 1971)</b> .....	<b>235</b>
<b>Figure 41 : Le Mur des Libertés à l'Esplanade Saint-Léonard (Liège) .....</b>	<b>249</b>

# 1 L'introduction

Dans le cadre de ce mémoire, nous souhaitons réaliser une analyse de la conflictualité sociale liégeoise des Golden Sixties (1962-1972) en essayant le plus possible d'éviter de se centrer sur un nombre réduit de luttes comme le fait – de manière explicite dans la plupart des cas – la majorité des études concernant les grèves en Belgique. Par cette démarche, nous cherchons à apporter une description la plus large des mouvements déclenchés en province de Liège entre 1962 et 1972. Nous avons également le souci de ne pas réduire les actions observées à un pauvre nombre de causes. Dans la mesure du possible, nous ambitionnons d'intégrer ces dernières dans les très nombreuses transformations économiques, politiques, sociales et sociétales que la province de Liège connaît au cours de la dernière décennie des Trente Glorieuses.

Pour atteindre cet objectif complexe, nous étudions essentiellement les archives de la gendarmerie (les carnets de campagne et les rapports « modèles V »)<sup>1</sup>. Ces nouvelles sources, arrivant aux mains du monde scientifique, sont d'autant plus accessibles depuis la numérisation par les Archives Générales du Royaume (disponible sur le site des AGR<sup>2</sup>). À l'instar de l'historien Rik Hemmerijckx<sup>3</sup>, des spécialistes se demandent si ces sources pourraient apporter une nouvelle pierre à l'historiographie des contestations sociales durant les Golden Sixties belges et principalement celles pendant les turbulentes « années 68 ». Au vu de ce questionnement, ce mémoire est également dans la capacité de démontrer si cette source peu exploitée est pertinente afin d'observer les grèves et les autres actions contestataires du monde du travail belge.

Le choix d'étudier les luttes sociales liégeoises entre 1962 et 1972 résulte de plusieurs éléments. D'abord, avec la Révolution industrielle, les grèves et les autres types d'arrêts de travail sont devenus des actions fournissant des clés et des informations sur la vie des travailleurs, sur les tensions professionnelles et

---

<sup>1</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la Gendarmerie., boîtes 39-78, 83, 88, 93, 98, 103, les *comptes-rendus des carnets de campagne à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1962 et 1968 ainsi que les rapports « modèle V » à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1968 et 1972*.

<sup>2</sup> « Plongée au cœur des soubresauts de la société belge. Près de 30.000 scans d'archives de la Gendarmerie désormais accessibles en ligne ! » in *Le site officiel des Archives de l'État en Belgique* [en ligne], <https://arch.arch.be/index.php?l=fr&m=actualites&r=toutes-les-actualites&a=2021-10-12-plongee-au-c-ur-des-soubresauts-de-la-societe-belge.-pres-de-30.000-scans-d-archives-de-la-gendarmerie-desormais-accessibles-en-ligne> (page mise en ligne le 12/10/2021, mise à jour le ? et consultée pour la dernière fois le 17/09/2022).

<sup>3</sup> Dans un article, il évoque cette interrogation concernant les archives de la gendarmerie en ces termes : « *Het historisch onderzoek naar deze periode staat in feite nog in zijn kinderschoenen. Wat het archiefmateriaal betreft zijn we in eerste instantie aangewezen op de informatie uit de dagbladpers en op de publicaties van allerlei linkse actiegroepen. Het eigenlijke archief vertoont nog vele lacunes, maar het is zeker aanwezig. Verwijzen we naar de ULB-, UGent- en KUL-archieven over de studentenbeweging (o.m. Walter De Bock), en enkele archieven op het Amsab (Jaak Brepoels, Rudi Van Doorslaer, APL, Bavi, ...) en het Ihoes. Bepaalde vakbondsarchieven kunnen eveneens interessante dossiers bevatten. Voor het ogenblik is het niet duidelijk in welke mate de politie- en rijkswachtarchieven of de bedrijfsarchieven van belang kunnen zijn voor het onderzoek naar de politiek-sociale bewegingen uit de jaren 1970. Wat de mondelinge geschiedenis betreft is er aan de UGent een project geweest over de studenten-arbeiders, maar het is evident dat een nieuw project naar de arbeidersmilitanten uit de jaren 1970 nog heel wat nieuwe elementen kan naar boven brengen.* (HEMMERIJCKX R., « In de geest van Mei 68. Arbeidersprotest en radicaal militantisme in België » in *Cahier d'Histoire du Temps Présent*, n°18 (2007), p. 164) »

sur les transformations sociétales. Elles nous permettent même de comprendre les dynamiques internes et externes des environnements professionnelles<sup>4</sup>. De plus, elles sont même des outils contestataires que les travailleurs – souvent ceux les plus minorisés socialement et médiatiquement au sein de la société comme les ouvriers non-qualifiés – brandissent pour exprimer leurs indignations ou leurs inquiétudes aux personnes qui les dirigent notamment les patrons ou les autorités politiques<sup>5</sup>. Par conséquent, par les arrêts de travail, nous pouvons entrer dans les ateliers et les bureaux mais, grâce à certains, nous avons également la capacité de sortir au-delà pour toucher la place des travailleurs dans les transformations sociétales et dans les mutations socio-politiques<sup>6</sup>. Avec la légalisation des grèves et avec l'avènement de la concertation sociale, cette réalité s'est même renforcée même si, ces dernières années, les arrêts de travail diminuent de plus en plus partout dans le monde occidental (à l'exception de quelques cas très spécifiques comme la Suisse<sup>7</sup>)<sup>8</sup> et sont confrontés à des adversaires de plus en plus audibles – par l'instrumentation d'une dualité simpliste entre le travail et la contestation des travailleurs<sup>9</sup> – à tel point que des individus se questionnent si « *le droit de grève n'est pas en voie d'évaporation*<sup>10</sup> » dans notre pays. Le climat politique à l'étranger et les dernières élections législatives ne sont pas des plus rassurants pour les travailleurs, les syndicats, les partisans des grèves et l'ensemble du monde social ou associatif.

Ensuite, choisir la province de Liège (le territoire après la fixation de la frontière linguistique et avant la fusion des communes) semblait pertinent pour obtenir des réponses qui pourraient servir pour d'autres espaces historiques de la contestation sociale. À la différence d'autres territoires industriels belges comme le Limbourg<sup>11</sup>, la province de Liège est constituée de nombreux bassins industriels pionniers de la Révolution industrielle en Belgique et en Europe<sup>12</sup>.

### **D'autres éléments nous ont convaincu dans le choix de la province de Liège.**

---

<sup>4</sup> DEMEZ G., « La grève : rôles des acteurs sociaux et étatiques » in *Reflets et perspectives de la vie économique*, t. XLII (2003), p. 91 [91-100] ; SIROT S., *La grève en France : une histoire sociale (XIX<sup>e</sup> – XX<sup>e</sup> siècle)*, Paris, Odile Jacob, 2002, p. 45-77.

<sup>5</sup> GROUX G., PERNOT J.-M., *La grève*, Paris, Sciences Po, 2008, p. 13-43 ; ODERO A., GERNIGON B., GUIDO H., « Les principes de l'OIT sur le droit de grève » in *Revue belge de droit international*, t. XXXV (2000), n°1, p. 64 [41-80].

<sup>6</sup> SAINSAULIEU I., *Conflits et résistance au travail*, Paris, Sciences Po, 2017, p. 25-50.

<sup>7</sup> DEGEN B., « De 1945 au début au XXI<sup>e</sup> siècle » in *Dictionnaire historique de la Suisse* [en ligne], <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/016528/2013-12-03/> (page mise en ligne le 03/12/2012 et consultée pour la dernière fois le 22/07/2024).

<sup>8</sup> BAURAIN D., VANDEWATTYNE J., « L'avenir de la grève » in *Cahier du CIEP*, n°26 (2019), p. 6-8 [6-15].

<sup>9</sup> ZEEGERS J., « Les limites du droit de grève » in *Les Analyses du Centre Jean Gol*, Avril 2015, p. 2.

<sup>10</sup> « Le droit de grève est-il en voie d'évaporation en Belgique ? » in *L'écho* [en ligne], <https://www.lecho.be/economie-politique/belgique/federal/le-droit-de-grève-est-il-en-voie-d-évaporation-en-belgique/10341138.html> (page mise en ligne le ? et consultée pour la dernière fois le 23/07/2024).

<sup>11</sup> MÉRENNE-SCHOUMAKER B., « Développement industriel et nouvelles localisations. Le cas du Limbourg belge » in *La Géographie*, n°106 (1975), p. 185-210 ; MÉRENNE-SCHOUMAKER B., « Guide d'excursion. Aspects industriels et commerciaux nouveaux du Moyen-Limbourg » in *La Géographie*, n°96 (1973), p. 83-99.

<sup>12</sup> PASLEAU S., « Caractéristiques des bassins industriels dans l'Eurégio Meuse-Rhin » in *Fédéralisme* [en ligne], n°3 - Mobilité et identités dans l'Eurégio Meuse-Rhin (2002-2003), <https://popups.uliege.be/1374-3864/index.php?id=298&lang=nl> (page mise à jour le ? et consultée pour la dernière fois le 16/05/2024).

Premièrement, de nombreuses cités liégeoises ont participé aux grandes luttes de l'histoire sociale belge telles que la grève de 1886, l'opposition farouche contre le retour de Léopold III, la tempête sociale de l'hiver 60-61 et de la mythique mobilisation des femmes de la Fabrique Nationale en 1966<sup>13</sup>. Trois cités se démarquent aisément : Seraing (la cité du fer et de Cockerill<sup>14</sup>), Herstal (la cité des armuriers et de Browning<sup>15</sup>) et Verviers (la cité de la laine et de Simonis<sup>16</sup>). Par conséquent, il existe un véritable ancrage du monde industriel, de l'ouvriérisme, du syndicalisme et des grèves tout au long du bassin mosan liégeois. Deuxièmement, durant les Golden Sixties, l'économie liégeoise, même si les grandes sociétés métalliques et métallurgiques (exemples : Cockerill-Ougrée, Espérance-Longdoz, Fabrique Nationale d'Herstal et ACEC) dominant fortement surtout en amont et en aval de Liège<sup>17</sup>, possède un large panel sectoriel hétéroclite très intéressant avec des dynamiques différentes<sup>18</sup>. Par ailleurs, dans les années 60, comme elle a conservé beaucoup de fleurons historiques (exemples : la sidérurgie, l'armurerie, les charbonnages, le textile et la verrerie) malgré la disparition de certains comme l'industrie automobile (exemples : Saroléa à Herstal et Imperia à Nessonvaux)<sup>19</sup> et la décadence léthargique de la plupart d'entre eux<sup>20</sup>, elle a encore les terres fertiles dans lesquelles les graines ardentes de l'activisme ouvrier et du militantisme syndical ont été plantées depuis un siècle. Troisièmement, la province de Liège n'est pas qu'un des centres industriels historiques de Belgique. À l'image du Hainaut ou de l'agglomération bruxelloise, elle possède un important service public dont la Cité

---

<sup>13</sup> BALLON P., « Le mouvement syndicaliste révolutionnaire à Liège dans l'entre-deux-guerres » in *Revue Belge d'Histoire Contemporaine*, t. XXVIII (1998), n°3-4, p. 339-362 ; COENEN M.-T., *La grève des femmes de la FN en 1966 : une première en Europe*, Bruxelles, POL-HIS, 1991 ; FLAGOTHIER-MUSIN L., *La grève générale de 1913 dans l'arrondissement de Liège*, mémoire inédit de master en histoire, Université de Liège, 1979 ; GEERKENS É., « Une rationalisation autoritaire dans l'industrie textile: Verviers 1934-1936 » in FONTANA L., GAYOT G. (dir.), *Wool : products and markets (13th-20th centuries)*, Padoue, Cleup, 2004, p. 907-923 ; HALIN C., *Mémoire des événements de Grâce-Berleur du 30 juillet 1950*, mémoire inédit en histoire, Université de Liège, 2008 ; JORIS F., *1906, une saga vervétoise*, Verviers, Champs, 2006 ; JORIS F., « Un mouvement ouvrier dynamique » in JORIS F. (dir.), *Le XIX<sup>e</sup> siècle vervétois*, Verviers, Centre Touristique de la Laine et de la Mode, 2002, p. 267-280 ; LAUREYS D., « 1971. La grève des appointés de la sidérurgie liégeoise » in IHOES, *Cols blancs coeur rouge : les combats des employés, techniciens et cadres du SETCa Liège-Huy-Waremme*, Seraing, IHOES, 2012, p. 147-154 ; LIEBMAN M., *Les socialistes belges 1885-1914. La révolte et l'organisation*, Bruxelles, Vie Ouvrière, 1979, p. 100-102 ; LIEBMAN M., « La pratique de la grève générale dans le Parti ouvrier belge jusqu'en 1914 » in *Le Mouvement Social*, n°58 (1967), p. 49-50 ; NEUVILLE J., YERNA J., *Le choc de l'hiver 60-61 : les grèves contre la loi unique*, Bruxelles, POL-HIST, 1990 ; TEKAYA M., *Les mouvements de grève dans la province de Liège à la libération (septembre 1944-1945)*, mémoire inédit de master en histoire, Université de Liège, 2006-2007.

<sup>14</sup> RENARDY C., MONTOULIEN J., *Le château Cockerill à Seraing : témoin d'une aventure industrielle de deux cents ans*, Namur, Institut du patrimoine wallon, 2017 ; HALLEUX R., *Cockerill. Deux siècles de technologie*, Allieur, Perron, 2002.

<sup>15</sup> GAIER C., KARLHAUSEN R., *Ars Mechanica. Le grand livre de la FN. Une aventure industrielle extraordinaire : FN Herstal, Browning, Winchester*, Bruxelles, La Renaissance du Livre, 2007 ; GAIER C., *Cinq siècles d'armurerie liégeoise*, Allieur, Perron, 1996.

<sup>16</sup> XHAYET G., « Ouvrières et ouvriers de l'industrie lainière vervétoise aux XIX<sup>e</sup> siècle (ca 1830-1914) » in PALAUDE S., PÉTERS A., LALOUX L. (dir.), *Textile & habillement*, t. I, Valenciennes, Presses universitaires de Valenciennes, 2020, p. 161-176.

<sup>17</sup> « L'évolution économique de la province de Liège » in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°548-549 (1972), p. 22-26.

<sup>18</sup> MÉRENNE-SCHOUMAKER B., « L'évolution économique de la province de Liège depuis 1960 » in *La Géographie*, n°91 (1971), p. 233-234. [15-234]

<sup>19</sup> CAMPION Y., *Les motos Gillet Herstal : 1919-1959 : ma passion pour quarante ans d'histoire*, Verviers, Nostalgia, 2000 ; HOUBEN H., « Les restructurations dans l'industrie automobile en Belgique » in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°2295-2296 (2016), p. 5-71.

<sup>20</sup> SPORCK J., *L'activité industrielle dans la Région liégeoise, Etude de géographie économique*, Liège, Georges Thone, 1957, p. 65-71.

ardente est le véritable point de gravité. En outre, il y existe d'autres centres plus mineurs comme Seraing, Huy, Verviers, Waremme ou Eupen. De plus, Liège est un des carrefours des idées et des mobilisations grâce en d'autres à ses institutions culturelles (exemple : l'Orchestre Philharmonique ou le Théâtre de Liège abritant l'Opéra royal de Wallonie), à son université d'état (haut-lieu de savoirs, de formations, et d'éruditions que d'autres régions belges telles que les provinces d'Anvers et du Hainaut lui envient)<sup>21</sup> et à ses hôpitaux (où plusieurs personnalités agissent activement durant les Golden Sixties comme le docteur Marcel Delvigne – fils d'un des fondateurs du premier syndicat des métallurgistes de Seraing Relève-toi<sup>22</sup> – militant pour une médecine gratuite de qualité pour tous, pour des moyens contraceptifs accessibles, pour la dépénalisation de l'avortement et pour la paix<sup>23</sup>). Quatrièmement, la province de Liège, bien que son économie et sa prospérité soit tournées depuis longtemps vers les industries, a un poumon commercial important<sup>24</sup> mais fragilisé par les nouvelles pratiques de la société de consommations, par l'arrivée de nouveaux types de commerces déstabilisant fortement le monde inquiet des indépendants, par la léthargie de secteurs industriels et par la hausse des prix de l'énergie (exemple : l'essence et l'électricité surtout lors de la toute fin des Trente Glorieuses [1968-1973])<sup>25</sup>. Dans ce territoire réputé pour son industrialisation précoce<sup>26</sup>, il y a encore dans les Golden Sixties des zones destinées à l'agriculture comme la Hesbaye ou le plateau de Herve<sup>27</sup>. Durant toutes les Trente Glorieuses, ces territoires sont impactés par la forte régression agricole et par la politique européenne<sup>28</sup>. Par ailleurs, un peu partout en Europe occidentale comme en Bretagne<sup>29</sup>, le monde agricole très divers manifeste au cours de la période étudiée pour défendre leur situation et pour obtenir enfin la fin des averses angoissantes<sup>30</sup>. Au vu de cette situation, la province de Liège est totalement appropriée pour se questionner

---

<sup>21</sup> MÉRENNE-SCHOUMAKER B., « L'apport d'une université au développement régional. Le cas de Liège » in *Mutations. Mémoires et Perspectives du Bassin Minier*, n°2 - Villes universitaires. Un espace de développement économique et humain (2010), p. 55-56 [51-56] ; MOLITOR M., « Les transformations du paysage universitaire en Communauté française » in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°2052-2053 (2010), p. 5, 9-11, 13-15 et 85 [5-97] ; « L'« Universitaire Instelling Antwerpen » (l'Institution Universitaire d'Anvers) » in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°615 (1973), p. 3-4.

<sup>22</sup> DELFORGE P., « Delvigne Isi » in DELFORGE P., DESTATTE P., LIBON M. (dir.), *Encyclopédie du Mouvement wallon*, t. I, Charleroi, Institut Jules Destrée, 2000, p. 453.

<sup>23</sup> BETTENS L., « FMSS : 115 ans de solidarité » in *Analyse de l'IHOES*, n°22 (le 11 juin 2007), p. 9 [1-32]

<sup>24</sup> SPORCK J., MALEVEZ N., SPORCK-PELLETIER S., « Le commerce de détail à Liège-Ville Évolution quantitative et qualitative (1964-1973) » in *Bulletin de la Société géographique de Liège*, n°11 (1975), p. 49-60 [5-88] ; WERTZ D., *Évolution quantitative et qualitative du commerce de détail à Verviers (1963-1977)*, mémoire inédit en sciences géographiques, Université de Liège, 1978, p. 17-25.

<sup>25</sup> GRIMMEAU J.-P., « Les causes de la disparition des petits commerces (1945-2015) » in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°2301-2302 (2016), p. 32-36, 53-56, 66 et 73-74. [5-114]

<sup>26</sup> PASLEAU S., « Caractéristiques des bassins industriels dans l'Eurégio Meuse-Rhin » in *Fédéralisme* [en ligne], n°3 - Mobilité et identités dans l'Eurégio Meuse-Rhin (2002-2003), <https://popups.uliege.be/1374-3864/index.php?id=298&lang=nl> (page mise à jour le ? et consultée pour la dernière fois le 16/05/2024).

<sup>27</sup> « L'évolution économique de la province de Liège » in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°548-549 (1972), p. 6 et 20.

<sup>28</sup> HERMAN F., « Le malaise agricole en Belgique (I) » in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°166 (1962), p. 2 et 21.

<sup>29</sup> MARTIN J.-P., « La grève du lait. Un Mai 68 paysan en Bretagne ? » in *Bécédia* [en ligne], <https://bcd.bzh/becedia/fr/la-grève-du-lait-un-mai-68-paysan-en-bretagne> (page mise en ligne en mai 2022 et consultée pour la dernière fois le 23/07/2024).

<sup>30</sup> LYNCH É., « Détruire pour exister : les grèves du lait en France (1964, 1972 et 2009) » in *Politix*, n°103 (2013), p. 99-124 ; MARTIN J.-P., « Les contestations paysannes autour de 1968. Des luttes novatrices mais isolées » in *Histoire & Sociétés Rurales*, n°74 (2014), p. 89-114.

sur les contestations de ces groupes même si elles sont très souvent arbitrairement retirées car considérées trop éloignées de la vision classique des grèves ou des affrontements entre les travailleurs et les employeurs (ou les décideurs politiques)<sup>31</sup>.



**Figure 1 : La fresque « Le Mineur » à l'Esplanade de l'Avenir à Seraing**

Source : LA CABANE, *Le Mineur*, fresque monumentale de street art, rue Francisco Ferrer à Seraing (à proximité de l'Esplanade de l'Avenir), 2016<sup>32</sup>.

Cinquièmement, en province de Liège, de nombreuses entreprises historiques, disparues ou toujours en activités, font encore partie de l'environnement aujourd'hui. Il existe donc un témoignage de ces

dernières dans des rues et dans des quartiers. À l'instar de Seraing où des habitants se considèrent comme les enfants de Cockerill (une statue de ce dernier fait même face à l'hôtel de ville<sup>33</sup>), beaucoup de localités liégeoises refusent de se défaire complètement de leur passé industriel glorieux. Des personnes, même des membres des générations n'ayant connu que les époques « piteuses » et ses conséquences néfastes<sup>34</sup>, se

<sup>31</sup> Dans son étude globale sur les grèves aux Pays-Bas entre 1830 et 2008 (*Stakingen in Nederland. Arbeidersstrijd 1830-2008*), l'historien néerlandais Sjaak Van der Velden écarte les actions du monde agricole et d'autres groupes de travailleurs : « *In het Woordenboek der Nederlandsche Taal komen we de volgende omschrijving tegen: "Ophouden met den arbeid, het werk (tijdelijk) neerleggen ten einde betere arbeidsvoorwaarden te kunnen bedingen of als protest, werkstaking". Naast deze beknopte aanduiding kunnen we de Duitse definitie uit het Handwörterbuch der Sozialwissenschaften legen: "Staking is het gezamenlijk en georganiseerd neerleggen van de arbeid door een grote groep arbeiders binnen een beroep of bedrijf als strijdmiddel met het doel om na inwilliging van de eisen of beëindiging van het arbeidsconflict weer aan het werk te gaan". Het zou weinig moeite kosten om een hele reeks omschrijvingen en definities op te sommen, maar alle zouden erg op elkaar lijken. Toch zal ik er nog een tweetal noemen. Op de eerste plaats die van de socialist Eduard Bernstein: "Onder werkstaking wordt verstaan het staken van den arbeid met het doel strijd te voeren". Op de tweede plaats een recente definitie uit het Bulletin of comparative labour relations: "een collectieve en overeengekomen arbeidsweigering met het doel op vreedzame wijze bepaalde beroepseisen ingewilligd te krijgen". De definitie die ik hanteer neem ik over van het Centraal Bureau voor de Statistiek, dat tegenwoordig de volgende kernachtige omschrijving geeft : "Het tijdelijk stopzetten van de werkzaamheden door werknemers om tegemoetkoming aan gestelde eisen af te dwingen". Op grond van deze definitie hanteer ik in dit onderzoek een drietal criteria om te bepalen of een actie als staking moet worden beschouwd. Er dient ten eerste sprake te zijn van een actie van loonafhankelijken, zodat stakingen van studenten, scholieren en boeren erbuiten vallen. Overigens zijn stakingen van arbeiders in de werkverschaffing, dienstplichtigen, vervullers van vervangende dienstplicht en gevangenen wel meegeteld. Zij verrichten immers arbeid in een ondergeschikte positie en ontvangen daar een vergoeding voor.* (VAN DER VELDEN S., *Stakingen in Nederland Arbeidersstrijd 1830-2008*, Rotterdam, Sjaak Van der Velden, 2009, p. 13-14) »

<sup>32</sup> En 2016, la ville de Seraing commémorait le quarantième anniversaire de la fermeture du dernier charbonnage de son bassin le Colard. DE BRUYN A. *Anciennes houillères de la Région liégeoise*, Bressoux, Dricot, 1988, p. 183-188.

<sup>33</sup> CATTIER A., *Statue de John Cockerill*, statue de bronze, 1871, Seraing, Place communale devant l'Hôtel de ville.

<sup>34</sup> LEMAIRE I., « Chapitre III : Seraing hier, aujourd'hui et demain » in *LaLibre.be* [en ligne], <https://dossiers.lalibre.be/cockerill/chapitre3.php> (page mise en ligne le ? et consultée pour la dernière fois le 22/07/2024) ;

relient – certaines fièrement et d’autres de manière lypémanique – à ces industries et à leurs travailleurs<sup>35</sup> même si cette réalité diminue d’années en d’années<sup>36</sup>. En parcourant les traces mémorielles du monde ouvrier dans l’espace public et dans les décisions officielles, nous répertorions même quelques évocations de certains mouvements sociaux<sup>37</sup>. Un tel phénomène est important pour nous afin d’apporter un regard humain aux luttes sociales observées et étudiées.

Enfin, le choix d’étudier les Golden Sixties n’est clairement pas anodin. Il se place dans une véritable réflexion concernant la période temporelle analysée. Essentiellement, les Golden Sixties sont considérées rien par que leur dénomination comme l’apogée de la période la plus glorieuse de l’après-guerre (les Trente Glorieuses)<sup>38</sup>. Une telle vision, conçue par des spécialistes comme l’économiste français Jean Fourastié<sup>39</sup>, se retrouve également dans l’opinion publique. C’est encore bien le cas aujourd’hui. En effet, il y a quelques années, la Gare des Guillemins a abrité une exposition « **Golden Sixties : Avoir 20 ans dans les années 60** » transmettant principalement une représentation dorée de cette époque en insistant sur les grands moments, sur les bouleversements culturels et sur l’essor de nombreux styles artistiques. Cette image semble toutefois paradoxale par rapport à de nombreuses réalités que la Belgique et le reste du globe ont subies pendant les années 60<sup>40</sup>. Par exemple, au début 1961, la gare principale de Liège, qui venait de connaître une modernisation quelques années auparavant<sup>41</sup>, est devenue le théâtre d’affrontements débouchant sur des violences et des dégradations matérielles ayant choqué une grande partie des médias et de la population

---

TISSOT S., « Les sociologues et la banlieue : construction savante du problème des “quartiers sensibles” » in *Genèses*, n°60 (2005), p. 61-63.

<sup>35</sup> NAOUAL L., *Verviers, ville invisible* [en ligne], [https://www.academia.edu/11340763/Verviers\\_ville\\_invisible](https://www.academia.edu/11340763/Verviers_ville_invisible) (page mise en ligne le ?, mise à jour le ? et consultée pour la dernière fois le 24/08/2022), p. 34-38 ;

<sup>36</sup> PUISSANT J., « Patrimoines multiples : Autour de l’exemple de la Cie des Bronzes de Bruxelles » in *Cahiers Bruxellois*, t. XLIX (2017), n°1, p. 384 [371-393].

<sup>37</sup> « Cette Charte est l’occasion, pour notre ville, d’à nouveau saluer le combat de la grève des femmes de la FN, mais aussi de souligner que l’égalité n’est malheureusement pas encore acquise, ni d’un point de vue salarial, ni dans bien des domaines de l’action citoyenne ou de la vie privée. De la parole aux actes, soulignons qu’un plan d’action communal pour l’égalité des femmes et des hommes sera prochainement mis sur pied. (LEFEBVRE J-L., « Herstal se dote d’une Charte pour l’Egalité Femme-Homme » in *Blog officiel de Jean Louis Lefebvre* [en ligne], <https://jean-louis-lefebvre.be/herstal-se-dote-dune-charte-pour-legalite-femme-homme/> (page mise à jour le ? et consultée pour la dernière fois le 21/05/2022)) ».

<sup>38</sup> HERMANN B., « Les 60’s, décennie du rêve » in *L’avenir* [en ligne], le 21 juin 2012, <https://www.lavenir.net/regions/liege/liege/2012/06/21/les-60s-decennie-du-reve-WWQRJ4F72JGHLKA6WU4GHUHZNM/> (page mise en ligne le 21/06/2012 et consultée pour la dernière fois le 10/06/2022) ; PAWIN R., « Retour sur les “Trente Glorieuses” et la périodisation du second XX<sup>e</sup> siècle » in *Revue d’histoire moderne et contemporaine*, t. LX (2013), n°1, p. 155-175.

<sup>39</sup> FOURASTIÉ J., *Les Trente glorieuses, ou, La Révolution invisible de 1946 à 1975*, Paris, Fayard, 1979.

<sup>40</sup> BRABANT F., « Les sixties, des années pas si dorées que ça » in *Le Vif* [en ligne], <https://www.levif.be/belgique/les-sixties-des-annees-pas-si-dorees-que-ca/> (page mise en ligne le 19/09/2015 et consultée pour la dernière fois le 24/07/2024) ; ORY P., « Trente Glorieuses, Trente Critiques : et maintenant ? » in *Le Débat*, n°160 (2010/3), p. 64-70.

<sup>41</sup> COHEN M., « Une gare moderne : la gare des Guillemins entre 1956 et 2008 » in DEBROUX T., VANHAELLEN Y., LE MAIRE DE ROMSÉE J., PELGRIMS C. (dir.), *L’entrée en ville : aménager, expérimenter, représenter*, Bruxelles, Université Libre de Bruxelles, 2007, p. 70. [63-76]

belge<sup>42</sup>. Par conséquent, nous pouvons légitimement nous demander si cette vision dorée conférée à la dernière décennie des Trente Glorieuses correspond véritablement aux réalités de la province de Liège subissant des changements majeurs surtout que des spécialistes belges des mobilisations populaires et des contestations sociales durant les Trente Glorieuses, comme le jeune historien spécialiste de la gestion des mouvements sociaux par les forces de l'ordre Élie Teicher<sup>43</sup>, remettent explicitement en cause cette représentation dithyrambique des Golden Sixties en fournissant des arguments documentés et en expliquant que tout le monde n'en a pas totalement profité<sup>44</sup>.

En outre, l'étude de la période 1962-1972 équivaut à se plonger dans une époque fondatrice pour la Belgique telle que nous la connaissons actuellement. Ces années, tendues et violentes sur le plan communautaire<sup>45</sup>, voient le passage de l'État unitaire vers le début de l'État fédéral apporté par la première réforme institutionnelle (1970-1973)<sup>46</sup>. De plus, ces dernières années, nous pouvons même observer que notre pays suit encore de nombreuses dynamiques installées durant les Trente Glorieuses et plus particulièrement pendant les Golden Sixties. Ces dynamiques se perçoivent à différents niveaux :

- a) Du point de vue politique, notre pays subit depuis plusieurs décennies une forte hausse du nationalisme flamand (dernièrement avec la NVA et le Vlaams Belang) souhaitant de plus en plus une nouvelle étape dans la déconstruction institutionnelle de la Belgique<sup>47</sup>, le confédéralisme<sup>48</sup>, et une

---

<sup>42</sup> COENEN M-T., « Un événement entredeux » in *La Revue Nouvelle* [en ligne], n°11 (2010), <https://www.revuenouvelle.be/Un-evenement-entredeux> (page mise en ligne en novembre 2010 et consultée pour la dernière fois le 17/09/2021).

<sup>43</sup> TEICHER E., *Polices, protestataires et manifestations violentes : une histoire de la contestation de rue en Belgique (1965-1985)*, thèse inédite de doctorat en histoire, Université de Lorraine - Université de Liège, 2023.

<sup>44</sup> « Compte-rendu de la visioconférence du mardi 26 janvier 2021 / Les Golden Sixties en Belgique, quel héritage » in *Le site officiel du MOC de Liège-Verviers* [en ligne], <https://moclidge.be/compte-rendu-de-la-visioconferencedebat-mardi-26-janvier-2021-les-golden-sixties-en-belgique-quel-heritage/> (page mise en ligne le ? et consultée pour la dernière fois le 22/07/2024).

<sup>45</sup> DELCORPS V., « La violence communautaire en Belgique », in *La Revue Générale*, t. X (2012), n° 8-9, p. 25-32 [19-40].

<sup>46</sup> FANIEL J., ISTASSE C., LEFEBVRE V., SÄGESSER C., « La Belgique, un État fédéral singulier » in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°2500 (2021), p. 29-39 [7-266].

<sup>47</sup> ARCQ É., DE COOREBYTER V., ISTASSE C., *Dossiers du CRISP*, n°79 (2012), p. 11-125 ; DE VISSCHER C., LABORDERIE V., « Belgique : stop ou encore ? Entre fédéralisme, confédéralisme et séparatisme » in *Politique étrangère*, n°200 - Les États d'Europe peuvent-ils éclater ? Amérique du Sud : crises et émergence (2013), p. 23-35.

<sup>48</sup> La NVA présente le confédéralisme ainsi : « *Si nous voulons changer quelque chose structurellement, nous devons changer les structures. Le confédéralisme est le changement structurel qui devrait être opéré en Belgique. Dans une confédération, la Flandre et la Wallonie auraient toutes les compétences. Elles les exercent elles-mêmes, mais peuvent également décider de gérer conjointement certaines compétences au niveau confédéral, dans leur intérêt respectif. La logique est complètement inversée : au lieu de transférer certaines compétences du niveau fédéral à la Flandre et à la Wallonie, les compétences peuvent être cédées au niveau confédéral. La collaboration forcée est remplacée par une collaboration volontaire. Devoir devient vouloir. On structure à partir du bas au lieu de scinder à partir du haut. Le confédéralisme équivaut dès lors à décider ensemble ce que nous souhaitons faire conjointement.* (« Confédéralisme » in *Le site officiel de la NVA en français* [en ligne], <https://francais.n-va.be/politieke-woordenlijst/confederalisme> (page mise en ligne le ? et consultée pour la dernière fois le 19/07/2024)) »



érosion du monde socialiste (d'abord en Flandre puis en Wallonie) dont les premiers signes étaient déjà observables lors des élections législatives de 1965<sup>49</sup>.

- b) Du point de vue économique, la supériorité de la Flandre sur la Wallonie, devenue réelle dès la moitié des années 60<sup>50</sup>, s'est renforcée avec le temps<sup>51</sup>. Aujourd'hui, la plupart des bassins industriels de la province de Liège, tel que le bassin sidérurgique sérésien déjà fatigué dès le début de l'époque étudiée<sup>52</sup>, sont touchés par une forte régression inarrêtable et même dans des cas malheureux par une quasi-disparition totale de leurs fleurons historiques tels que le textile verviétois et la sidérurgie liégeoise<sup>53</sup>. Seraing, ce territoire historique de l'industrie mosane<sup>54</sup> devenu de plus en plus une terre impactée par un important chômage (apparaissant presque incurable)<sup>55</sup>, est un très bon exemple de cette transformation trouvant son berceau pendant les Trente Glorieuses (et même avant pour certaines réalités)<sup>56</sup>.
- c) Du point de vue social, la Belgique est actuellement touchée par des problèmes sociétaux résultant de la déficience des autorités belges des années antérieures (notamment des Golden Sixties) dans de nombreux domaines. Les situations que connaissent certains membres des deuxièmes et troisièmes

---

<sup>49</sup> DELWIT P., « Le Parti socialiste (PS) Les défis d'une social-démocratie en déclin » in DELWIT P., VAN HAUTE É. (dir.), *Les partis politiques en Belgique*, Bruxelles, Université de Bruxelles, 2021, p. 235-236 [225-252].

<sup>50</sup> BAYENET B., VANDENDORPE L., « Le contexte socio-économique de la Wallonie » in *Overwerk*, t. III (2005), n°4, p. 17 [17-20].

<sup>51</sup> BISCARI P., « Performances économiques, compétitivité et bien-être de la Wallonie : une analyse comparative par rapport à d'autres régions européennes en transition » in *Le site de la Banque Nationale de Belgique* [en ligne], <https://www.nbb.be/fr/articles/performances-economiques-competitivite-et-bien-etre-de-la-wallonie-une-analyse-comparative> (page mise en mars 2024 et consultée pour la dernière fois le 19/07/2024) ; CASSIERS I, DURRE A., « Les tendances longues en graphiques » in *Reflets et perspectives de la vie économique*, t. XXXIX (2000), n°1 – Que nous est-il arrivé ? : un demi-siècle d'évolution de l'économie belge, p. 156 [1-165].

<sup>52</sup> MINGRET P., « Quelques problèmes de l'Europe à travers l'exemple de Liège et de sa région » in *Revue géographique de Lyon*, t. XXXVII (1962), n°1, p. 5-71.

<sup>53</sup> BAURAIN D., « Un avenir pour la sidérurgie liégeoise ? » in *Gresea* [en ligne], <https://gresea.be/Un-avenir-pour-la-siderurgie-liegeoise> (page mise en ligne le 07/05/2012 et consultée pour la dernière fois le 19/07/2024) ; CAPRON M., « La sidérurgie en Wallonie entre craintes et espoirs » in *La Revue Nouvelle* [en ligne], n°4, <https://revuenouvelle.be/la-siderurgie-en-wallonie-entre-craintes-et/> (page mise en ligne en juillet 2010 et consultée pour la dernière fois le 19/07/2024) ; DEPAUW C., L'industrie textile en Belgique, en Wallonie et en Hainaut aux 19e et 20e siècles, dans *Le fil du temps. Revue de la Société d'Histoire de Mouscron et de la Région*, n° 6 (2002), p. 5-41 ; VARDY J., « La trame du passé : Verviers, grandeur et décadence » in *Le Soir* [en ligne], le 2 décembre 1995, [https://www.lesoir.be/art/la-trame-du-passe-verviers-grandeur-et-decadence\\_t-19951202-Z0AD68.html](https://www.lesoir.be/art/la-trame-du-passe-verviers-grandeur-et-decadence_t-19951202-Z0AD68.html) (page mise en ligne le ? et consultée pour la dernière fois le 19/07/2024) ; XHAUFLAIR V., PICHAULT F., « Comment forger l'avenir après deux siècles de sidérurgie ? Les apports d'une gouvernance réflexive des restructurations » in *La Revue de l'IREES*, n°72 (2012), p. 73-76. [65-90]

<sup>54</sup> PASLEAU S., « L'immigration des travailleurs à Seraing durant la seconde moitié du XIXe siècle » in *Annales de Démographie Historique*, n°32 (1993), p. 228-231. [227-250]

<sup>55</sup> FANIEL J., « Seraing, entre enthousiasme et scepticisme » in *Revue politique* [en ligne], <https://www.revuepolitique.be/seraing-entre-enthousiasme-et-scepticisme/> (page mise en ligne le 06/09/2012 et consultée pour la dernière fois le 19/07/2024) ; FANIEL J., « Seraing, une commune façonnée par les luttes » in *Analyse de l'IHOES*, n°58 (14 décembre 2009), p. 10. [1-16]

<sup>56</sup> LORIAUX F., « Le chômeur et l'État : entre assistance et assurance » in *Dynamiques régionales*, n°4 (2016), p. 15. [10-17]

générations de l'immigration en sont de parfaits symboles<sup>57</sup>. Certaines deviennent même inquiétantes<sup>58</sup>. Par ailleurs, la Belgique d'aujourd'hui voit aussi plusieurs mouvements pouvant rappeler certaines actions des Golden Sixties<sup>59</sup>. Par exemple, ces dernières années subissent le retour des colères agricoles dénonçant l'absence de solutions pérennes apportées par les autorités gouvernementales et européennes, une vague d'occupations d'universités réclamant de nouvelles relations avec Israël et la Palestine ainsi que la crise des Gilets Jaunes résultant de la montée des prix du carburant. Au vu de cette situation particulière, il est pertinent de poser son regard sur la période 1962-1972 pour questionner notre époque actuelle.

## 2 L'état des connaissances

Pour dresser l'état des connaissances historiques concernant la conflictualité au travail et pour souligner l'originalité de la problématique de ce mémoire, ce chapitre se divise en trois sous-parties : l'historiographie générale des grèves, l'historiographie belge des grèves et l'historiographie concernant les Golden Sixties à Liège et en Belgique.

---

<sup>57</sup> GIUNTA P., *Parler italien en tant que locuteur issu de l'immigration italienne : une question d'identité ? Une étude sur trois générations*, mémoire inédit de master en linguistique, Université Catholique de Louvain, 2017-2018, p. 39.

<sup>58</sup> Le récit de quatre préadolescents descendant de la communauté turque de Cheratte projette les vestiges sociaux de cette immigration en ne masquant pas les mauvais côtés : « *Chez nous, le racisme, on ne connaît pas. Ça ne se fait pas de rejeter des gens à cause de leur couleur de peau. Et c'est une chance pour nous. Ça nous ferait de la peine de voir un-e ami-e se faire tabasser pour sa couleur. S'il n'y a pas de racisme, c'est parce que tout le monde, ou presque, se connaît. On est 24 heures sur 24 ensemble. Quand il fait chaud, on joue souvent dehors, on s'entraîne au football, on s'amuse... [...] Derrière notre école, il y a encore la mine, mais elle est fermée. C'est interdit d'y rentrer. Pourtant quand on passe devant, on aimerait bien savoir à quoi ça ressemble. On a tous des grands-pères ou arrière-grands-pères qui ont travaillé dans la mine. On se demande comment ils faisaient pour vivre là-dedans, pour résister, pour travailler. [...] C'est bizarre de se dire que si nos ancêtres n'étaient pas venus travailler ici, nous grandirions en Turquie. Souvent, on se demande comment ce serait. Est-ce que ce serait comme ici ? Voir les ami-e-s, aller à l'école, jouer au foot... On ne sait pas mais on est contents d'être ici, on se sent bien ici, en Belgique, on parle principalement en français, même si on ne sent pas belges. On ne partage pas la même culture, nos parents ne boivent pas d'alcool. Plus tard, nous ne pourrions pas marier une Belge : elle devrait se convertir à l'Islam et, pour nous, la religion a encore énormément d'importance.* (SCAN-R, « Turcs de Belgique, Belges de Turquie » in *Récits d'ateliers* [en ligne], <http://scan-r.be/turcs-de-belgique-belges-de-turquie/> (page mise en ligne le 1/08/2020 et consultée pour la dernière fois le 5/10/2022) »

<sup>59</sup> FONTA L., « Occupation pro-palestinienne des universités : en Belgique, une mobilisation toujours vivace » in *Le Soir* [en ligne], le 24 mai 2024, <https://www.lesoir.be/590212/article/2024-05-24/occupation-pro-palestinienne-des-universites-en-belgique-une-mobilisation> (page mise en ligne le 24/05/2024 et consultée pour la dernière fois le 19/07/2024) ; LAIGNE SAUVAGE R., « La PAC, composante européenne des colères agricoles » in *Le site de l'INA* [en ligne], <https://www.ina.fr/ina-eclair-actu/politique-agricole-commune-pac-union-europeenne-agriculture> (page mise en ligne le 01/02/2024 et consultée pour la dernière fois le 19/07/2024) ; « Il y a près de 45 ans, voici les précurseurs des gilets jaunes (archives Sonuma) » in *Le site de la RTBF* [en ligne], <https://www.rtb.be/article/il-y-a-pres-de-45-ans-voici-les-precurseurs-des-gilets-jaunes-archives-sonuma-10078476> (page mise en ligne le 21/11/2021 et consultée pour la dernière fois le 19/07/2024) ; « Non, non, rien n'a changé » in *Le Sillon Belge* [en ligne], <https://www.sillonbelge.be/7340/article/2021-03-31/non-non-rien-na-change> (page mise en ligne le 31/03/2021 et consultée pour la dernière fois le 27/07/2024).

## 2.1 L'historiographie générale concernant la conflictualité sociale

Contrairement à d'autres thématiques de l'histoire contemporaine, la conflictualité sociale n'est pas seulement étudiée par les sciences historiques<sup>60</sup>. Autant d'intérêt résulte des interactions que les grèves possèdent avec les « *grands acteurs de la scène sociale (syndicats, patronat, pouvoirs publics), mais aussi avec l'événement (conjonctures économique et politique) et l'opinion [publique]*<sup>61</sup> ». Néanmoins, les grèves n'ont pas été directement considérées comme des objets scientifiques. Pourtant, dès le 19<sup>e</sup> siècle, elles pénètrent notre environnement culturel grâce aux écrivains naturalistes, notamment Émile Zola<sup>62</sup> ou Gerhart Hauptmann<sup>63</sup>. D'autres domaines artistiques assisteront la littérature pour inscrire la grève en tant que fait sociétal<sup>64</sup>. Ces illustrations associant réalité et fiction continuent encore d'exister<sup>65</sup>. L'intérêt du monde scientifique est plus tardif. En effet, les premiers mémoires concernant les grèves, publiés avant 1945, étudient presque exclusivement les conséquences juridiques de l'action gréviste<sup>66</sup> alors que, à l'image de l'analyse marxienne des révoltes des tisserands silésiens en 1844<sup>67</sup>, certains auteurs commentent très vite les insurrections ouvrières. En Belgique, les analyses proviennent des autorités économiques, politiques ou syndicales telles qu'Émile Vandervelde, Alexandre Duchesne ou Isi Delvigne<sup>68</sup>. Ces récits sont toujours des réalités aujourd'hui<sup>69</sup>. Si nous reprenons la périodisation en « *trois âges* » établie par l'historien français Stéphane Sirot, c'est la fin

---

<sup>60</sup> La communication, le droit, l'économie, l'ethnologie, la géographie, l'histoire de l'art, le journalisme, la littérature, la philosophie, la politique, la psychologie ainsi que la sociologie s'y intéressent en apportant chacune leur particularité disciplinaire.

<sup>61</sup> SIROT S., *La grève en France : une histoire sociale (XIX<sup>e</sup> – XX<sup>e</sup> siècle)*, Paris, Odile Jacob, 2002, p. 45.

<sup>62</sup> ZOLA É., *Germinal*, Paris, G. Charpentier et Cie, 1885.

<sup>63</sup> HAUPTMANN G., *Les tisserands : drame en cinq actes, en prose*, Paris, Charpentier et Fasquelle, 1893.

<sup>64</sup> KUTSCHKE B., *Music and protest in 1968*, Cambridge, Université de Cambridge, 2013 ; PERRON T., « Le territoire des images : pratique du cinéma et luttes ouvrières en Seine Saint-Denis (1968-1982) » in *Le Mouvement Social*, n°230 (2010/1), p. 127-143 ; VERSCHUEREN N., « Appréhender le travail des ouvrières par le chant » in *Revue multidisciplinaire sur l'emploi, le syndicalisme et le travail*, t. IX (2014), n°2, p. 190-211 ; VERSCHUEREN N., « L'expression culturelle de la protestation dans un ancien bassin charbonnier » in *Mouvements*, n°65 (2011/1), p. 67-78.

<sup>65</sup> MOUCHARIK S., « Trois romans pour trois figures : l'ouvrier, le militant, la grève » in *Ethnologie française*, t. XXXI (2001), n°3, p. 401-412.

<sup>66</sup> Quelques exemples de mémoires : DEGROOTE H., *De la responsabilité des communes en cas d'émeute et de grève*, mémoire inédit en droit et en sciences économiques, Université de Paris, 1906 ; GRAVIER J., *Les conséquences juridiques de la grève*, thèse inédite en droit, Université d'Aix-Marseille, 1912 ; HOCHÉ C., *La responsabilité de l'administration peut-elle être engagée à l'occasion de l'occupation des lieux du travail par les salariés en grève ?*, mémoire inédit en droit, Université de Nancy, 1937.

<sup>67</sup> MARX K., ENGELS F., *L'idéologie Allemande*, Paris, Sociales, 1971.

<sup>68</sup> DELVIGNE I., *La grande grève*, Liège, Mosanes, 1936 ; DUCHESNE A., *La grève générale dans l'industrie textile verviétoise du 26 février au 30 juillet 1934*, Verviers, Le travail, 1934 ; DUCHESNE A., ROGGEMAN J., *Annexe au rapport de 1922-1923 de la région verviétoise. La grève du peigné. Le lock-out du textile. La politique du peigné. La politique du textile*, Verviers, L'Union, 1923 ; VANDERVELDE É., DE BROUCKÈRE L., *La grève générale en Belgique : avril 1913*, Paris, Alcan, 1914.

<sup>69</sup> BAIWIR M., *Contribution à l'histoire sociale wallonne : un militant témoigne*, Liège, Fondation André Renard, 2005 ; COUTEAU M., *Fils du peuple : ... ou l'histoire de ma vie*, Strépy-Bracquegnies, Le livre en papier, 2020 ; DAWANT R., *Le syndicalisme en textile verviétois*, Verviers, Centrale Chrétienne des Travailleurs du Textile et du Vêtement de Belgique, 1986 ; NEUVILLE J., YERNA J., *Le choc de l'hiver 60-61 : les grèves contre la loi unique*, Bruxelles, Pol-His, 1990 ; TONDEUR M., *Éléments d'une histoire vécue. Les années UUU (Universités-Usines-Union) 1968-1971*, Seraing, IHOES, 2020.

de leurs marginalisations et leurs banalisations qui a permis aux grèves de devenir de véritables thématiques scientifiques<sup>70</sup>.

### 2.1.1 Les Trente Glorieuses

Durant les Trente Glorieuses, les mondes académiques francophones décident d'observer scientifiquement les grèves. La chronologie n'est pas anodine : à cette date, les grèves sont institutionnellement intégrées aux nouvelles relations interprofessionnelles<sup>71</sup>. Les spécialistes les étudient dans les négociations mouvantes entre le patronat et les salariés<sup>72</sup> en forgeant des outils et des indicateurs pour appréhender diachroniquement et synchroniquement la conflictualité sociale. À ce moment, la Belgique ne bouge que timidement même si des experts belges analysent scientifiquement les grèves. Au début des années 50, en Wallonie, Yves de Wasseige étudie la conflictualité sociale de l'entre-deux-guerres dans notre pays<sup>73</sup>. Dès 1960, à Bruxelles, le sociologue Robert Gubbels commence à s'intéresser aux relations industrielles<sup>74</sup> et à penser les grèves comme des phénomènes de société<sup>75</sup>. En Flandre, dans la foulée, même si ses thématiques d'étude sont plus larges<sup>76</sup>, l'historien gantois Herman Balthazar installe l'histoire de la conflictualité au travail et des organisations ouvrières dans le monde académique<sup>77</sup>. Par la suite, sous sa guidance, de nombreux mémoires étudiant les grèves, principalement en Flandre orientale, sont réalisés<sup>78</sup>. Dès les années 50 et 60, contrairement à la Belgique, la France rentre pleinement dans l'observation scientifique des grèves avec un vrai dynamisme novateur à l'image du travail pionnier de l'historienne Michelle Perrot concernant les grèves ouvrières en France entre 1871 et 1890<sup>79</sup>. Durant les Trente Glorieuses, de nombreux spécialistes français dressent des statistiques quantitatives et qualitatives pour étudier toute la complexité des conflits sociaux. Cette posture influence les spécialistes belges. D'un côté, les statistiques quantitatives étudient les grèves du point de vue de la fréquence, de l'intensité et de l'importance en observant

---

<sup>70</sup> SIROT S., *La grève en France : une histoire sociale (XIX<sup>e</sup> – XX<sup>e</sup> siècle)*, Paris, Odile Jacob, 2002, p. 21-43.

<sup>71</sup> ARCQ É., « Concertation et démocratie économique (1944-1978) » in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°2237 (2014), p. 8 ; GIRAUD B., *Faire la grève. Les conditions d'appropriation de la grève dans les conflits du travail en France*, v. 1, thèse inédite en science politique, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 2009, p. 103.

<sup>72</sup> LEFRANC G., *Grèves d'hier et d'aujourd'hui*, Paris, Aubier-Montaigne, 1970 ; NEUVILLE J., *L'évolution des relations industrielles*, t. I – L'avènement du système de relations « collectives », Bruxelles, Vie Ouvrière, 1976.

<sup>73</sup> DE WASSEIGE Y., « La grève, Phénomène économique et sociologique. Étude inductive des conflits du travail en Belgique de 1920 à 1940 » in *Bulletin de l'Institut de Recherches Économiques et Sociales*, t. XVIII (1952), n°7, p. 663-724.

<sup>74</sup> GUBBELS R., *Productivité, progrès technique et relations industrielles*, Bruxelles, ULB, 1960.

<sup>75</sup> GUBBELS R., *La grève, phénomène de civilisation*, Bruxelles, Institut de Sociologie, 1962.

<sup>76</sup> BALTHAZAR H., *Bijdrage tot de sociale geschiedenis van de gentse hoge burgerij in het begin van de 20e eeuw en haar sociale oorsprong sinds de franse tijd (1914-1794)*, Gand, RUG, 1960.

<sup>77</sup> BALTHAZAR H., *De Gentse Werkersverenigingen in 1887*, Gand, Maatschappij voor Geschiedenis en Oudheidkunde, 1964.

<sup>78</sup> Quelques exemples : JOOS L., *Stakingen te Gent 1903-1914*, mémoire inédit en histoire, Université de Gand, 1975 ; EDMOND M., *Stakingen te Gent en kanaalzone 1918-1927*, mémoire inédit en histoire, RUG, 1976 ; VAN GHEEM F., *Stakingen te Gent en kanaalzone 1930-juni 1936*, mémoire inédit en histoire, Université de Gand, 1977 ; MEYERS M., *Stakingen in het arrondissement Antwerpen 1930-juni 1936*, mémoire inédit en histoire, Université de Gand, 1978.

<sup>79</sup> PERROT M., *Les ouvriers en grève : France 1871-1890*, Paris – La Haye, Mouton 1973.

le nombre de conflits, les heures de travail perdues et le rapport entre les deux indicateurs précédents. Cette méthode dépasse le seul domaine de l'histoire<sup>80</sup>. Elle continue d'influencer les études actuelles<sup>81</sup>. De l'autre côté, les statistiques qualitatives étudient les espaces touchés, les protagonistes et les revendications dans le but de décrire plus intérieurement les grèves. Ces statistiques portant sur les « *composantes stables* » doivent être additionnées aux études concernant les « *composantes dynamiques* » (le déclenchement, les manifestations annexes, le comportement des organisations syndicales ou patronales, l'usage de la violence, la gestion des forces de l'ordre...)<sup>82</sup>. Cette méthodologie novatrice explique pourquoi les historiens pionniers recourent à un grand panel de sources pour naviguer dans les eaux grévistes. L'ouvrage majeur de l'historien néerlandais Sjaak Van der Velden démontre que les contemporains perpétuent cette attitude<sup>83</sup>.

Au-delà de la méthodologie statistique, les spécialistes des Trente Glorieuses analysent principalement la conflictualité sociale selon trois grandes lignes directrices : l'économique, la politique et la syndicale<sup>84</sup>. En effet, après la Seconde Guerre Mondiale, de nombreux experts étudient les grèves au regard de la conjoncture économique et du niveau d'emploi<sup>85</sup>. Aujourd'hui, à l'instar des nombreux travaux de Julia Casutt-Schneeberger observant les nations germaniques (Allemagne, Autriche et Suisse)<sup>86</sup>, cette corrélation reste encore un important versant d'analyse dans le monde scientifique même francophone<sup>87</sup>. Pourtant, la

---

<sup>80</sup> CHABOTEAUX R., *Le mouvement de grèves en Belgique*, mémoire inédit en droit, économie et sciences sociales, Université de Liège, 1978.

<sup>81</sup> CAMARD S., « Comment interpréter les statistiques des grèves ? » in *Genèses*, n°47 (2002/2), p. 109-110.

<sup>82</sup> PERROT M., *Les ouvriers en grève : France 1871-1890*, t. I, Paris – La Haye, Mouton 1974, p. 8-9.

<sup>83</sup> VAN DER VELDEN S., *Stakingen in Nederland Arbeidersstrijd 1830-2008*, Rotterdam, Sjaak Van der Velden, 2009.

<sup>84</sup> Dans une étude sur les vagues de grèves en France de 1890 à 1968, Edward Shorter et Charles Tilly caractérisent le conflit social comme le « *fer de lance de l'action politique des travailleurs* » dont le développement est influencé par les évolutions politiques, par la tradition des organisations syndicales ainsi que celle d'« *action collective de la classe ouvrière* » et par la conjoncture économique. Cette conception synthétise l'historiographie de l'époque et elle reste encore actuelle pour de nombreux spécialistes. (TILLY C., SHORTER E., « Les vagues de grèves en France, 1890-1968 » in *Annales*, t. XXVIII (1973), n°4, p. 859-860)

<sup>85</sup> CAIRE G., « Analyse économique de la grève : problèmes méthodologiques » in *Consommation*, n°3-4 (1979/3-4), p. 151-178.

<sup>86</sup> CASUTT-SCHNEEBERGER J., *Business cycles and strike activity. Labour conflicts across different economic regimes 1945-2004*, Marbourg, Tectum Verlag, 2012 ; CASUTT-SCHNEEBERGER J., « The influence of business cycles on strike activity in Austria, Germany and Switzerland » in VAN DER VELDEN S., *Striking Numbers. New approaches to strike research*, Amsterdam, International Institute of Social History, 2012, p. 13-58 ; CASUTT-SCHNEEBERGER J., « Der Einfluss des Konjunkturzyklus auf die Streikaktivität in Deutschland, Österreich und der Schweiz von 1901 bis 2004 » in *Österreichische Zeitschrift für Geschichtswissenschaften*, t. XVIII (2007), n°4, p. 80-100.

<sup>87</sup> BÉROUD S., « Crise économique et contestation sociale en Espagne : des syndicats percutés par les mouvements sociaux ? » in *Critique internationale*, n°65 (2014/4), p. 27-42 ; CAPRON M., « L'évolution de la conflictualité dans les relations collectives du travail en Wallonie » in ARCQ É., CAPRON M., LÉONARD É., REMAN P. (dir.), *Dynamiques de la concertation sociale*, Bruxelles, CRISP, 2010, p. 147-166 ; GIRAUD B., « Grève » in FILLIEULE O., MATHIEU L., PÉCHU C. (dir.), *Dictionnaire des mouvements sociaux*, Paris, Sciences Po, 2020, p. 275-281 ; GIRAUD B., « Des conflits du travail à la sociologie des mobilisations : les apports d'un décloisonnement empirique et théorique » in *Politix*, n°86 (2009/2), p. 13-29.

réalité historique et actuelle démontre que cette connexion entre la conflictualité sociale et la conjoncture économique n'est pas automatique<sup>88</sup>.

À côté de cette approche économique, certains experts des grèves privilégient des explications de nature politique en pointant le doigt sur les influences des bouleversements politiques sur les mouvements sociaux. Par cette posture, tout conflit advenant dans le monde du travail s'assimile à une lutte politique ou politisée<sup>89</sup>. Cette pensée est fortement ancrée dans le monde scientifique belge. Contrairement à la *Bibliographie de l'histoire de France*, la *Bibliographie de l'histoire de Belgique* classe les travaux sur la conflictualité sociale dans la rubrique thématique « *La vie politique intérieure – Het binnenlandse politieke leven* ». Une telle attitude s'explique par l'atmosphère des Trente Glorieuses. D'une part, entre 1945 et 1980, les experts posent principalement leurs regards sur des séquences historiques très tendues politiquement comme le Printemps des peuples de 1848<sup>90</sup>. En outre, le monde scientifique émergent étudiant les grèves se constitue principalement dans des institutions avec une proximité politique évidente. Ce phénomène touche la Belgique. Par exemple, les *Courriers hebdomadaires du CRISP*, initiés depuis 1958, réalisant de nombreuses analyses à propos de grèves peu de temps après les événements<sup>91</sup> et les études des grèves de *L'Année Sociale*, réalisées par l'Institut de sociologie Solvay, en sont de belles preuves. Aujourd'hui, les panoramas annuels de l'agitation sociale belge du collectif Gracos en sont les dignes héritiers<sup>92</sup>. D'autre part, les Trente Glorieuses sont une période politique très instable. Par exemple, entre 1950 et 1970, la Belgique connaît de nombreuses tensions aux teintes politiques : la Question royale, la Deuxième Guerre Scolaire, la grande grève de l'hiver 1960-1961, le Walen Buiten... Par ailleurs, après 1945, les communistes ayant infiltré de nombreuses

---

<sup>88</sup> CAMARD S., « compter les grévistes » in *Vacarme*, n°26 – Statistiques : les des chiffres et des luttes (2004/1), p. 21 ; WINTERTON J., « The trend of strikes in coal mining 1949-1979 » in *Industrial Relations Journal*, t. XII (1981), n°6, p. 10-19.

<sup>89</sup> « *La recension exceptionnelle opérée par l'historienne Michelle Perrot dans sa thèse montre que le flou concernant les statistiques va de pair avec une lente imposition de la grève comme un fait politique.* (PENISSAT É., « Mesure des conflits, conflits de mesure. Retour sur l'histoire des outils de quantification des grèves » in *Politix*, n°86 (2009/2), p. 54) »

<sup>90</sup> GOSSEZ R., *Les ouvriers de Paris*, t. I : L'organisation 1848-1851, Paris, Rivière, 1967.

<sup>91</sup> Quelques exemples : BORMS K., « La grève des dockers (6 avril - 6 juin 1973) » in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°618-619 (1973), p. 1-44 ; « Le conflit social à l'usine Michelin (fin 1969 - mi 1970) dans le contexte des grèves sauvages » in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°491 (1970), p. 1-25 ; « L'évolution du syndicalisme médical depuis la grève de 1964 » in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°355 (1967/9), p. 1-23 ; « Les grèves féminines de la construction métallique et la revendication pour l'égalité de rémunération » in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°325-326 (1966), p. 1-52 ; « La grève des Finances de 1963 » in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°318 (1966), p. 1-23 ; « Le conflit social dans le secteur des fabrications métalliques » in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°189 (1963), p. 1-15.

<sup>92</sup> Le Groupe d'analyse des conflits sociaux (GRACOS) est un collectif interdisciplinaire ayant pour objectif l'étude des principaux mouvements de grève et autres éléments de la conflictualité sociale qui jalonnent chaque année civile. Le dernier panorama annuel (celui de 2021 en deux parties) ; GRACOS I., « Grèves et conflictualité sociale en 2021. I. Concertation interprofessionnelle et fonctions collectives de l'État sous tension » in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°2539-2540 (2022), p. 1-122 ; GRACOS I., « Grèves et conflictualité sociale en 2021. II. Luites sociales : entre salariat et précarité » in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°2541-2542 (2022), p. 1-92.

délégations syndicales<sup>93</sup> agitent le monde du travail un peu partout en Europe<sup>94</sup>. À cause du climat anticommuniste de la Guerre froide, de nombreuses autorités politiques, à l'instar du Général de Gaulle<sup>95</sup>, rendent les communistes responsables des troubles sociaux. Il existe donc un contexte historiographique et historique favorable à cette connexion entre les grèves et le monde politique. L'influence des paradigmes politiques est encore très récurrente<sup>96</sup>. Par exemple, dans le but de réaliser une histoire collective des années 68, les historiens Philippe Artières et Michelle Zancarini-Fournel placent chronologiquement cette séquence conflictuelle entre deux termini aux couleurs politiques évidentes : les accords d'Évian de 1962 et l'élection du candidat socialiste François Mitterrand<sup>97</sup>.

Aux côtés des angles économiques et politiques, des experts expliquent les grèves et les séquences conflictuelles par les traditions grévistes et syndicales, une attitude liant directement les conflits sociaux et les mouvements ouvriers. Une telle liaison est encore perceptible aujourd'hui. Par exemple, l'historien espagnol Ruben Vega Garcia<sup>98</sup> explique l'activité protestataire asturienne contre le régime franquiste par les traditions gréviste, syndicale et industrielle développées depuis le XIX<sup>e</sup> siècle<sup>99</sup> et non complètement éteintes malgré la terreur dictatoriale<sup>100</sup>. En Belgique, cette relation est presque omniprésente. De nombreuses études belges des grèves servent souvent d'anthologies syndicales. La situation est si forte que le spécialiste belge Kurt Vandaele relativise par cette voie la dichotomie de la pratique des grèves entre la Flandre et la Wallonie<sup>101</sup> souvent instrumentée par des scientifiques militants comme Philippe Destatte<sup>102</sup>.

---

<sup>93</sup> Les communistes sont extrêmement actifs au sein des syndicats au lendemain de la Seconde Guerre Mondiale. POULIN G., « L'infiltration communiste dans les Industries Anglaises » in *Relations industrielles / Industrial Relations*, t. X (1954), n°1, p. 40-46 ; THOMAS A., « “Une telle indifférence”. La présence communiste dans les entreprises belges de l'après-guerre (1945-1948) » in *Analyse de l'Ihoes*, n°155 (7 avril 2016), p. 1-8.

<sup>94</sup> MENCHERINI R., « Le Parti communiste français dans les grèves de novembre-décembre 1947 » in GIRAULT J. (dir.), *Des communistes en France (années 1920-années 1960)*, Paris, Sorbonne, 2002, p. 195-204 ; THOMAS A., « Quarante ans de cellules communistes aux ACEC » in *Lava* [en ligne], <https://lavamedia.be/fr/quarante-ans-de-cellules-communistes-aux-acec/> (page mise en ligne le 30/12/2021, mise à jour le ? et consultée pour la dernière fois le 15/09/2022).

<sup>95</sup> LACHAISE B., « De Gaulle et les gaullistes face aux conflits sociaux au temps du RPF » in VANDENBUSSCHE R., SIRINELLI J-F., SADOUM M (dir.), *La politique sociale du Général de Gaulle*, Lille, Septentrion, 1990, p. 69-74.

<sup>96</sup> SIROT S., *Le syndicalisme, la politique et la grève : France et Europe XIX<sup>e</sup> et XXI<sup>e</sup> siècles*, Nancy, L'Arbre Bleu, 2011.

<sup>97</sup> ARTIÈRES P., « Ouverture. » in ARTIÈRES P., ZANCARINI-FOURNEL M. (dir.), *68 : une histoire collective (1962-1981)*, Paris, La Découverte, 2018, p. 12.

<sup>98</sup> VEGA GARCIA R., *El movimiento obrero en asturias durante el Franquismo, 1937-1977*, Oviedo, Fondation Juan Muñiz Zapico, 2013.

<sup>99</sup> VEGA GARCIA R., « Déclin industriel et résistances ouvrières dans les Asturies depuis les années 1970 » in JALABERT L., PATILLON C. (dir.), *Mouvements ouvriers et crise industrielle dans les régions de l'Ouest atlantique des années 1960 à nos jours*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2010, p. 67-68 ; VEGA GARCIA R., *Les Commissions Ouvrières des Asturies dans la transition et la démocratie : histoire des CC. OO des Asturies*, Metz, Comité Régional CGT de Lorraine, 1995, p. 13.

<sup>100</sup> VEGA GARCIA R. (dir.), *Las huelgas de 1962 en Asturias*, Gijon, Fondation Juan Muñiz Zapico, 2002.

<sup>101</sup> VANDAELE K., « Les grèves en Flandre depuis 1966: une région docile en ‘Colère Blanche’? » in ARCQ É., CAPRON M., LÉONARD É., REMAN P. (dir.), *Dynamiques de la concertation sociale*, Bruxelles, CRISP, 2010, p. 187-190.

<sup>102</sup> DESTATTE P., *La SNCB nuit-elle aux Wallons ?* [en ligne], [https://www.institut-destree.eu/wa\\_files/a01\\_philippe\\_destatte\\_sncb\\_nuit\\_aux\\_wallons\\_2016\\_01\\_22.pdf](https://www.institut-destree.eu/wa_files/a01_philippe_destatte_sncb_nuit_aux_wallons_2016_01_22.pdf) (page mise en ligne le 22/01/2016, mise à jour le ? et consultée pour la dernière fois le 18/08/2022).

Durant les Trente Glorieuses, même si les études sur la conflictualité sociale semblent circuler dans un contexte dynamique et innovateur, certains problèmes sont présents. Les grèves y sont presque toujours conceptualisées comme des mouvements issus de la classe ouvrière<sup>103</sup>. Une telle attitude ignore la combativité non-ouvrière alors que le monde occidental voit durant les Trente Glorieuses une progression de la syndicalisation des employés ainsi que des fonctionnaires et que les grèves sont sorties depuis longtemps de ses terreaux historiques<sup>104</sup>. Pourtant, à la fin de la période, des experts étudient des actions de travailleurs non-ouvriers comme les travailleurs agricoles<sup>105</sup>. Cette focalisation omnipotente des spécialistes sur les luttes ouvrières résulte également de la nature des sources que ces derniers utilisent pour forger leurs études. En effet, à l'image des travaux l'Institut National de Statistiques du ministère belge des Affaires économiques<sup>106</sup>, la plupart des sources officielles à propos des grèves considère rarement les conflits non ouvriers. En outre, hormis certaines exceptions, les experts utilisent des paramètres d'analyse ou des ressources simplifiant la complexité de la conflictualité sociale notamment au niveau des revendications. C'est pourquoi des spécialistes, très tôt et encore aujourd'hui, réclament de nouvelles postures analytiques permettant d'observer toute l'essence des grèves<sup>107</sup>.

## 2.1.2 Depuis les années 80

Dans un climat non favorable pour l'histoire économique et sociale, les années 80 et 90 initient des transformations majeures touchant les études à propos de l'ensemble des actions protestataires. Ces chamboulements peuvent être regroupés en quatre groupes.

### 2.1.2.1 L'arrivée de nouvelles thématiques

À l'entrée des années 90, alors que l'histoire économique et sociale « s'est presque effondrée » après 1989<sup>108</sup>, la conflictualité sociale éprouve de grandes difficultés à intéresser les jeunes historiens. Cette réalité se perçoit encore aujourd'hui<sup>109</sup> même si une poignée d'espaces, surtout issus hors des centres historiques des

---

<sup>103</sup> CAIRE G., *La grève ouvrière*, Paris, Ouvrières, 1978 ; SIROT S., *La grève en France : une histoire sociale (XIX<sup>e</sup> – XX<sup>e</sup> siècle)*, Paris, Odile Jacob, 2002, p. 45.

<sup>104</sup> BRASTER J.F.A., DE POZO A., « Les grèves enseignantes aux Pays-Bas au XX<sup>e</sup> siècle » in *Carrefours de l'éducation*, n°19 (2005/1), p. 63-64 ; MAZBOURI M., « La première guerre mondiale et l'essor de la place bancaire helvétique. L'exemple de la société de banque suisse » in *Histoire, économie & société*, t. XXXII (2013), n°1, p. 83.

<sup>105</sup> PINOL M., « Dix ans de manifestations paysannes sous la cinquième république (1962-1971) » in *Revue de géographie de Lyon*, t. L (1975), n°2, p. 111-126.

<sup>106</sup> VANDAELE K., « Les statistiques de grève et leur exploitation » in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°2079 (2010), p. 10-11 ; *Annuaire statistique de la Belgique et du Congo belge*, 1945-1978.

<sup>107</sup> DURAND C., « Revendications explicites et revendications latentes » in *Sociologie du travail*, t. XV (1973), n°4, p. 394-409 ; VANDAELE K., « Les statistiques de grève et leur exploitation » in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°2079 (2010), p. 17.

<sup>108</sup> GERARD E., VERLEDEN F., « Quelques aspects de l'historiographie politique de la Belgique contemporaine » in NANDRIN J.-P. (dir.), *Bilans critiques et historiographiques en histoire contemporaine*, Bruxelles, Facultés universitaires Saint-Louis, 2005, p. 35.

<sup>109</sup> QUIJOUX M., « Les conflits du travail : enjeux scientifiques d'un phénomène global » in *Critique internationale*, n°64 (2014/3), p. 9.



luttons sociales et du syndicalisme d'actions directes comme les Pays-Bas, dénote par un certain dynamisme<sup>110</sup>. L'aura de l'historiographie marxiste affaiblie, l'histoire économique et sociale se dirige vers de nouvelles thématiques plus « douces » comme la vie réelle des travailleurs, les femmes et les immigrés<sup>111</sup>, virage touchant même des pionniers de l'histoire des grèves comme l'historienne Michelle Perrot<sup>112</sup>.

Paradoxalement, ce virage est intéressant pour l'histoire des contestations sociales car il permet d'établir une atmosphère plus favorable à la rédaction des études concernant les luttes de groupes inhabituels<sup>113</sup>. Cette intégration amène surtout les historiens à observer les luttes de deux types de travailleurs prenant de plus en plus de places après 1945 dans la plupart des nations occidentales les femmes et les immigrés<sup>114</sup>. Concernant les luttes des femmes, les historiens pionniers ont recherché dans le passé des événements démontrant que les femmes, travailleuses ou épouses, participent activement aux actions grévistes<sup>115</sup>. Pour la plupart, un engagement féministe est évident. La volonté de libération féminine de l'époque a influencé l'esprit des historiens. Aujourd'hui, des traces surgissent de cette attitude citoyenne presque militante<sup>116</sup>. Grâce à cette mutation dépassant la seule histoire contemporaine et s'appuyant sur une

---

<sup>110</sup> VAN DER WERF-DAVELAAR T., « La recherche en histoire mondiale du travail et de l'économie » in *Bulletin des Bibliothèques de France*, t. LIII (2008), n°1, p. 82-87.

<sup>111</sup> GEERKENS É., « Travail et travailleurs dans l'historiographie belge de la période contemporaine » in PIGENET M., VIGNA X., HATZFELD N. (dir.), *Travail, travailleurs et ouvriers d'Europe au XXe siècle*, Dijon, Éditions universitaires de Dijon, 2016, p. 39-43 ; VANDAELE K., « Les statistiques de grève et leur exploitation » in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°2079 (2010/34), p. 6.

<sup>112</sup> LIATARD S., « Perrot Michelle » in *Maitron* [en ligne], <https://maitron.fr/spip.php?article163276> (page mise en ligne le 28/08/2014, mise à jour le 27/05/2022 et consultée pour la dernière fois le 15/09/2022 ; PERROT M., *Les Femmes ou les silences de l'Histoire*, Paris, Flammarion, 1998, p. 117-120 ; PERROT M., « Où en est l'histoire des femmes ? Communication au colloque d'Aix-en-Provence, juin 1975 » in *Cahiers du Centre de recherches historiques*, n°36 - Pour une histoire de la recherche collective en sciences sociales, Le temps des désillusions ? Un genre au féminin ? (2005/2) [en ligne], <https://journals.openedition.org/ccrh/3067#quotation> (page mise en ligne le 25/05/2011 et consultée pour la dernière fois le 14/08/2022), paragraphes 19-37.

<sup>113</sup> FEINTRENIE A., « Chronique de la grève de 1974 au Crédit lyonnais » in DESJARDINS B., LESCURE M., NOUGARET R., PLESSIS A., STRAUS A., *Le Crédit lyonnais (1863-1986)*, Genève, Droz, 2003, p. 153-160 ; GOBE É., « Les mobilisations professionnelles comme mobilisations politiques : les avocats tunisiens de la "révolution" à la "transition" » in *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°211-212 (2016), p. 92-107 ; LYNCH É., « Détruire pour exister : les grèves du lait en France (1964, 1972 et 2009) » in *Politix*, n°103 (2013), p. 99-124 ; LYNCH É., « Les manifestations paysannes en mai 68 : " Si loin, si proche ? " » in MORIN G., RICHARD G., VERGNON G., BENOIT B., CHEVANDIER C. (dir.), *À chacun son mai ? Le tour de France de mai-juin 1968*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2011, p. 237-251 ; ROBERT A. D., TYSENS J., « Pour une approche sociohistorique de la grève enseignante » in *Éducation et sociétés*, n°20 (2007/2), p. 5-17 ; SCHRIJVERS K., « De artsenstaking van 1964. Of hoe de artsen een machtig eenheidsfront wisten te vormen in hun strijd tegen de overheid », in *Cahiers d'Histoire du Temps Présent*, n°16 (2015), p. 57-89 ; ZALC C., « Le petit commerce » in PIGENET M., TARTAKOWSKY (dir.), *Histoire des mouvements sociaux en France. De 1814 à nos jours*, Paris, La découverte, 2012, p. 487-497.

<sup>114</sup> BATTAGLIOLA F., *Histoire du travail des femmes*, Paris, La découverte & Syros, 2000, p. 85 ; GOEDWINGS S., « Labour market developments, National Migration Policies and The integration of Western Europe, 1948-1968 » in LEBOUTTE R. (dir.), *Migrations et migrants dans une perspective historique. Permanences et innovations*, Bruxelles, PIE-Peter Lang, 2000, p. 311-312.

<sup>115</sup> CHAPPELLE-DULIERE J., « Septembre 1893 au charbonnage de Bois-du-Luc : une grève au féminin ? » in *Revue Belge d'Histoire Contemporaine*, t. XIX (1988), n°3-4, p. 247-268 ; DERUETTE S., « La grève de l'été 1932 dans l'histoire ouvrière belge » in DERUETTE S., DEVLEESHOUEWER R., HANNOTTE M., LEMAÎTRE J., *Mineurs en lutte ! La grève générale de l'été 32*, Bruxelles, Fondation Joseph Jacquemotte, 1994, p. 13-61.

<sup>116</sup> « L'histoire des femmes est une discipline jeune. Si elle a sans aucun doute pris racine dans des courants intellectuels divers, l'impulsion décisive est venue du mouvement politique de libération des femmes qui a fait son apparition en France dans les années 1970. Étroitement associé à la renaissance du féminisme (lequel naît avec les suffragettes du début du xxe

historiographie antérieure<sup>117</sup>, à l'instar du CARHIF et de l'Institut pour l'égalité des hommes et des femmes en Belgique, un monde scientifique se structure autour des thématiques féminines (le féminisme, l'égalité des sexes et le genre). À cette date, la thématique féminine se lie à l'histoire des mouvements sociaux et du syndicalisme<sup>118</sup>. Ce bouleversement est en synchronie avec la progression de la représentation des femmes dans les rangs académiques et étudiants<sup>119</sup>. Au regard des travaux de Fanny Gallot<sup>120</sup> et de Margaret Maruani<sup>121</sup>, ce bouleversement se prolonge actuellement. Grâce à la grève symbolique<sup>122</sup> des ouvrières de la Fabrique Nationale de 1966 dont les experts belges se sont directement emparés<sup>123</sup>, la Belgique est une actrice de ce mouvement. Marie-Thérèse Coenen, Éliane Gubin, Catherine Jacques et Florence Loriaux sont les meilleurs porte-drapeaux en Belgique francophone. Parallèlement à l'histoire des femmes, le travail au sens large englobe un grand pan de l'histoire de l'immigration<sup>124</sup>. Comme pour les femmes, certains experts recherchent dans le passé les conflits des immigrés<sup>125</sup>. Cependant, l'historienne française spécialiste des travailleurs immigrés Laure Pitti<sup>126</sup> questionne le concept de « *grève immigrée* » en démontrant que ces luttes

---

siècle), aucun autre champ de l'histoire n'apparaît aussi lié à un mouvement social. De fait, les premières recherches ont été menées en dehors de l'institution universitaire, sous l'impulsion de groupes militants. Les universitaires, américains puis anglais, suivent à leur tour, en partie pour éviter l'écriture d'une histoire précisément trop militante. »

<sup>117</sup> ERNOT I., « L'histoire des femmes et ses premières historiennes (xix<sup>e</sup>-début xx<sup>e</sup> siècle) » in *Revue d'Histoire des Sciences Humaines*, n°16 (2007), p. 165-194.

<sup>118</sup> COENEN M-T., LORIAUX F., JANSSENS R., *Syndicalisme au féminin*, v. 1 – 1830-1940, Bruxelles, CARHOP, 2008 ; VIGNA X., ZANCARINI-FOURNEL M., « Intersection entre histoire du genre et histoire ouvrière » in *Clio*, n°38 – Ouvrières, ouvriers (2013/2), p. 181-208.

<sup>119</sup> PROST A., CYTERMANN J-R., « Une histoire en chiffres de l'enseignement supérieur en France » in *Le Mouvement Social*, n°233 (2010), p. 34 et 43.

<sup>120</sup> GALLOT F., POCHIC S., SÉHILI D., *Intersectionnalité au travail*, Paris, La Découverte, 2020 ; GALLOT F., ZANCARINI-FOURNEL M., *À l'intersection des dominations*, Paris, Sciences po, 2020 ; GALLOT F., *En découdre : comment les ouvrières ont révolutionné le travail et la société*, Paris, La Découverte, 2015 ; GALLOT F., *Les ouvrières, des années 1968 au très contemporain : pratiques et représentations*, thèse inédite en histoire, Université de Lyon 2, 2012.

<sup>121</sup> MARUANI M., *Travail et emploi des femmes*, Paris, La Découverte, 2017 ; MARUANI M. (dir.), *Travail et genre dans le monde : L'état des savoirs*, Paris, La Découverte, 2013 ; MARUANI M., MERON M., *Un siècle de travail des femmes en France 1901-2011*, Paris, La Découverte, 2012.

<sup>122</sup> MICCICHE A., ROEKENS A., « Images et visages d'une grève de femmes (RTB-BRT, 1966-2016) » in *Dynamiques*, n°0 : Les ouvrières de la FN changent l'histoire 1966 – 2016 (2016), p. 1-10.

<sup>123</sup> GUBBELS R., *La grève au féminin : essai d'analyse du mouvement revendicatif à la Fabrique Nationale d'armes de guerre*, Bruxelles, CERSE, 1966 ; « Les grèves féminines de la construction métallique et la revendication pour l'égalité de rémunération » in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°325-326 (1966), p. 1-52.

<sup>124</sup> Le spécialiste du monde du travail et du syndicalisme en Belgique Jean Faniel écrit dans une analyse de l'IHOES : « *L'étude du travail, entendu dans un sens large, ouvre également d'autres perspectives de recherche. Ainsi, un pan entier de l'histoire des migrations se conjugue, voire se confond avec l'histoire de travailleurs immigrés. Qu'il s'agisse de mineurs belges travaillant en France, comme l'illustre le Germinal de Zola, ou d'Italiens envoyés notamment en Belgique par leur État, après-guerre. Ou d'une multitude d'autres groupes nationaux, ou d'autres secteurs du marché du travail. Voire de travailleurs sans-papiers, catégorie apparemment récente mais recouvrant une réalité ancienne. Leurs conditions de vie et de travail, leur intégration progressive dans les sociétés locales (dans laquelle le travail a pu jouer un rôle moteur) de même que leur rejet, leur rôle dans les organisations syndicales du pays d'accueil et la perception qu'avaient d'eux ces organisations constituent autant de thèmes de découvertes inépuisables pour plusieurs disciplines de sciences humaines.* (FANIEL J., « Le travail : un objet d'étude dépassé ? » in *Analyse de l'Ihoes*, n°9 (le 13 novembre 2006), p. 1-2) »

<sup>125</sup> DAUMALIN X., « Usages et résistances des ouvriers immigrés dans l'industrie marseillaise (1880-1914) » in *Cahiers de la Méditerranée*, n°84 : Travailler chez l'Autre en Méditerranée / Les constructions navales en Méditerranée (2012), p. 235-252.

<sup>126</sup> PITTI L., *Ouvriers algériens à Renault-Billancourt, de la guerre d'Algérie aux grèves d'OS des années 1970 : contribution à l'histoire sociale et politique des ouvriers étrangers en France*, thèse inédite de doctorat en histoire, Paris 8, 2002.

méritent d'être davantage explorées<sup>127</sup>. D'autres spécialistes continueront sa réflexion<sup>128</sup>. À la différence de la conflictualité féminine, la Belgique est bien plus en retrait concernant les conflits immigrés. Pourtant, de nombreuses études belges observent les différents groupes immigrés présents dans notre pays<sup>129</sup>. Des experts ont analysé le comportement des organisations syndicales vis-à-vis des immigrés<sup>130</sup>. Depuis une décennie, nous avons des signes significatifs que les choses peuvent changer dans la majorité des pays occidentaux, y compris en Belgique.

### 2.1.2.2 L'influence de la sociologie et d'autres disciplines

Depuis les années 80, les sciences historiques analysent de plus en plus les événements du passé en s'appropriant des méthodes et des concepts formulés par d'autres disciplines scientifiques légitimées<sup>131</sup>. Les historiens de la conflictualité sociale n'y échappent guère. Ce sont même des acteurs de cette interdisciplinarité. En effet, ils observent les conflits du monde du travail sous le prisme d'outils, de concepts et de considérations provenant d'autres domaines scientifiques, majoritairement des sciences politiques, des sciences économiques et de la sociologie. Cette connexion entre les historiens et les autres disciplines n'est pas nouvelle. Cependant, dans les années 80, elle se densifie, se multiplie et se perpétue jusqu'aujourd'hui. L'interaction entre l'histoire et la sociologie est à relater car elle provoque un fort changement de comportement chez les historiens. Ces derniers s'intéressent davantage aux répertoires d'actions, aux ressources mobilisables, aux usages de la violence et aux stratégies des forces de l'ordre pour contrôler les mouvements sociaux sur la voie publique après 1980. En puisant dans la sociologie<sup>132</sup>, les historiens intègrent

---

<sup>127</sup> PITTI L., « Grèves ouvrières versus luttes de l'immigration : une controverse entre historiens » in *Ethnologie française*, n°31 (2001), p. 465-476.

<sup>128</sup> CORTEEL D., « Cologne. 1973. Terreur turque ou grève d'usine ? » in *Plein Droit*, n°99 (2013/4), p. 40-44.

<sup>129</sup> Même si les autres universités belges travaillent également sur l'immigration à l'image d'Amalia Alexiou, de Sibel Kus et de Maite Molina Marmol à Liège, l'Université Libre de Bruxelles, grâce aux nombreux mémoires patronnés par Anne Morelli, est l'institution la plus prolifique sur cette thématique. Quelques mémoires concernant des groupes immigrés différents réalisés à l'Université Libre de Bruxelles depuis les années 2000 : ANTIOCHOS A., *L'immigration grecque dans le bassin houillier liégeois. Tentative d'étude quantitative d'une réalité contrastée*, mémoire inédit en histoire, Université Libre de Bruxelles, 2003 ; BEN TAIB HAJAR O., *Pionnières de l'immigration marocaine dans la commune de Molenbeek-Saint-Jean. Parcours de femmes entre 1964 et 1974*, mémoire inédit en histoire, Université Libre de Bruxelles, 2013 ; DEBATTY C., *L'immigration polonaise et italienne à Schaerbeek dans l'entre-deux-guerres : analyse des données des registres communaux*, mémoire inédit en histoire, Université Libre de Bruxelles, 2002 ; KHOIJINIAN M., *L'immigration, une main-d'œuvre d'appoint temporaire ? Marché du travail, politiques étatiques et trajectoires des travailleurs turcs recrutés pour l'industrie charbonnière belge (1956-1980)*, thèse inédite en histoire, Université Libre de Bruxelles, 2014-2015 ; SOARES LOUREIRO NUNES L., *L'immigration portugaise à Bruxelles de 1960 à 1980*, mémoire inédit en histoire, Université Libre de Bruxelles, 2010 ; WYBAUW T., *L'immigration espagnole à Saint-Gilles (1956-1980)*, mémoire inédit en histoire, Université Libre de Bruxelles, 2010.

<sup>130</sup> COENEN M.-T., DRESSE R., STESSSEL M., *Les syndicats et les travailleurs immigrés - Du rejet à l'intégration*, Bruxelles, CSC-FEC / CARHOP, 1999 ; LEDUC A., « En l'absence de politique publique d'accueil, une expérience associative dans la mouvance de la FGTB de Bruxelles (1968-1989) » in *Les Cahiers du Fil Rouge*, n°20 (?), p. 24-36.

<sup>131</sup> GIRAUD B., « Des conflits du travail à la sociologie des mobilisations : les apports d'un décloisonnement empirique et théorique » in *Politix*, n°86 (2009), p. 13-29 ;

<sup>132</sup> SOMMIER I., « Sociologie de l'action collective » in PIGENET M., TARTAKOWSKY (dir.), *Histoire des mouvements sociaux en France. De 1814 à nos jours*, Paris, La découverte, 2012, p. 367-377.

de nouvelles thématiques liées à la conflictualité sociale comme la gestion des forces de l'ordre et la violence contestataire. Le travail du jeune historien de l'Université de Liège Élie Teicher en est un beau reflet<sup>133</sup>.

### 2.1.2.3 L'influence de l'histoire globale et de la microhistoire

Depuis les années 80, l'histoire sociale est chamboulée par l'arrivée de deux nouvelles écoles basées sur le comparatisme si cher à Marc Bloch<sup>134</sup> : l'histoire globale<sup>135</sup> et la microhistoire<sup>136</sup>. L'historiographie concernant mai 68 montre à quel point le chamboulement est important. Alors que l'historiographie a considéré les événements parisiens comme le soleil autour duquel gravitent les autres événements<sup>137</sup>, un nouveau courant initié par des études rassemblant des points de vue sur des régions différentes a réfléchi cette séquence sur le temps long<sup>138</sup> dans lequel des historiens, comme la Québécoise Marie-Laurence Rho<sup>139</sup>, réfutent la connexion systématique avec l'épisode parisien. Même en France, d'immenses voix spécialistes s'élèvent contre l'omnipotence parisienne<sup>140</sup>. Certains experts belges, francophones et néerlandophones, emboîtent le même courant<sup>141</sup>. En considérant cela, il serait intéressant de questionner les connexions systématiques avec le mai 68 parisien pour mieux analyser la spécificité des mouvements propres liégeois.

### 2.1.2.4 L'influence de l'histoire culturelle

L'éclosion de l'histoire culturelle apporte un regard neuf sur la conflictualité en amenant de nouvelles méthodes et des sources inédites<sup>142</sup>. Alors que des experts pensaient déjà les grèves comme des « *phénomènes de civilisation*<sup>143</sup> », l'histoire culturelle pousse davantage dans cette direction novatrice en sortant la

---

<sup>133</sup>

<sup>134</sup> JULIEN É., « Le comparatisme en histoire. Rappels historiographiques et approches méthodologiques » in *Hypothèses*, n°8 (2005/1), p. 193.

<sup>135</sup> QUIJOUX M., « Les conflits du travail dans le monde aujourd'hui » in *Critique internationale*, n°74 (2017/1), p. 155-161 ; VAN DER LINDEN M., « Enjeux pour une histoire mondiale du travail » in *Le Mouvement Social*, n°241 (2012/4), p. 3-29.

<sup>136</sup> WELSKOPP T., « L'histoire sociale du XIXe siècle : tendances et perspectives » in *Le Mouvement Social*, n°200 (2002/3), p. 156.

<sup>137</sup> PAVARD B., *Mai 68*, Paris, PUF, 2018, p. 3-5.

<sup>138</sup> ZANCARINI-FOURNEL M., « Les formes de contestation du travail dans les années 1968 » in *Travailler*, n° 36 (2016), p. 107-108.

<sup>139</sup> RHO M.-L., « Les étudiants francophones de Montréal et le "phénomène 1968". De l'influence tiers-mondiste à l'affirmation d'un discours engagé », in *Histoire, Idées, Sociétés (Revue d'histoire de l'Université du Québec à Montréal)* [en ligne], septembre 2018, p. 1-21.

<sup>140</sup> FILLIEULE O., SOMMIER I., *Marseille années 68*, Paris, Sciences Po, 2018 ; MASCLET C., *Sociologie des féministes des années 1970. Analyse localisée, incidences biographiques et transmission familiale d'un engagement pour la cause des femmes en France*, thèse inédite en science politique et en sociologie, Université de Lausanne et Université Paris 8, 2017, p. 89-107 ; PORHEL V., SAINCLIVIER J., *Ouvriers bretons : conflits d'usines, conflits identitaires en Bretagne dans les années 1968*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2008 ; VIGREUX J., *Mai 1968 en Bourgogne*, Dijon, Université de Dijon, 2018.

<sup>141</sup> DESPY-MEYER A., D'HOORE M., « Les journées de la contestation : 13 mai – 10 juillet » in DESPY-MEYER A., POLLET I., D'HOORE M. (dir.), *Mai 68, 20 ans déjà*, Bruxelles, Université Libre de Bruxelles, 1988, p. 25-66 ; HEMMERJUCKX R., « Arbeidersprotest en radicaal militantisme in België », in *Cahiers d'Histoire du Temps Présent*, n°18 (2007), p. 163-182.

<sup>142</sup> POIRRIER P., « L'histoire culturelle » in GAUVARD C., SIRINELLI J.-F. (dir.), *Dictionnaire de l'historien*, PUF, 2015, p. 332-333.

<sup>143</sup> GUBBELS R., *La grève, phénomène de civilisation*, Bruxelles, Institut de Sociologie, 1962.

conflictualité des simples rapports de force par l'observation des expressions culturelles. En effet, l'étude des chants, des pièces théâtrales et d'autres éléments culturels annexes amène une nouvelle approche mettant davantage en lumière le fait que la grève est également un véritable élément social<sup>144</sup>. Comme le monde que les Trente Glorieuses enclenchent devient de plus en plus globalisé et connecté<sup>145</sup>, des thématiques aux couleurs internationales, comme le pacifisme<sup>146</sup>, deviennent alors des champs du syndicalisme. Le monde historique doit alors appréhender des mouvements de solidarité transnationale<sup>147</sup>. L'immigration massive encadrée par l'état après 1945<sup>148</sup> rajoute de nouvelles lignes de communication internes – entre les autochtones et les immigrés ainsi qu'entre les différents groupes immigrés – et externes – entre les terres d'émigration et d'immigration – en Europe occidentale. L'intérêt des historiens pour la presse destinée à l'immigration en est un beau reflet<sup>149</sup>. Avec l'émancipation progressive des femmes vis-à-vis de leurs pères et de leurs maris, nous relevons un phénomène parallèle à celui pour les immigrés<sup>150</sup>.

## 2.2 L'historiographie belge concernant la conflictualité sociale

Après cette description de l'historiographie concernant la conflictualité au travail, intéressons-nous plus précisément aux plumes scientifiques belges en essayant de décrire la méthodologie utilisée par les spécialistes belges (Bruxellois, Flamands et Wallons) sans se restreindre uniquement sur les travaux concernant les Golden Sixties ou les Trente Glorieuses.

---

<sup>144</sup> BETTENS L., GEERKENS É., « Des occupations d'usine à la médiatisation culturelle » in DELHALLE N., DUBOIS J., KLINKENBERG J.-M. (dir.), *Le tournant des années 70. Liège en effervescence*, Bruxelles, Les impressions nouvelles, 2010, p. 63-82 ; BETTENS L., « Quand la culture s'invite dans des conflits sociaux : une innovation des années 1970. Et aujourd'hui ? » in *Analyse de l'Ihoes*, n°73 (30 décembre 2010), p. 1-12 ; DOHET J., « Le mouvement des gilets jaunes à travers la caricature de la presse quotidienne francophone belge en fin d'année 2018 » in *Analyse de l'Ihoes*, n°198 (24 janvier 2019), p. 1-12 ; DOHET J., « Le plan d'actions syndical de 2015 à travers la caricature » in *Analyse de l'Ihoes*, n°158 (12 juillet 2016), p. 1-9 ; DOHET J., « La restructuration d'ArcelorMittal Liège à travers la caricature » in *Analyse de l'Ihoes*, n°118 (27 décembre 2013), p. 1-5 ; VERSCHUEREN N., « Appréhender le travail des ouvrières par le chant » in *Revue multidisciplinaire sur l'emploi, le syndicalisme et le travail*, t. IX (2014), n°2, p. 190-211 ; VERSCHUEREN N., « L'expression culturelle de la protestation dans un ancien bassin charbonnier » in *Mouvements*, n°65 (2011/1), p. 67-78.

<sup>145</sup> LÉVY J., « La mondialisation : un événement géographique » in *L'information géographique*, n°71 (2007/2), p. 13-14.

<sup>146</sup> BETTENS L., « Le combat pour la paix, un combat syndical ? Les relations contrastées entre le mouvement pacifiste et le syndicat socialiste » in *Analyse de l'Ihoes*, n°174 (23 novembre 2017), p. 1-12.

<sup>147</sup> BASTIN B., « Les mobilisations belges en faveur des mineurs britanniques en grève (1984-1985) : un exemple de solidarité ouvrière internationale en des temps troublés » in *Analyse de l'Ihoes*, n°150 (18 décembre 2015), p. 1-6 ; BASTIN B., *Regards belges sur la Grande-Bretagne thatchérienne aux temps de la grève des mineurs : perceptions, usages, mobilisations*, mémoire inédit en histoire, Université de Liège, 2015.

<sup>148</sup> BLANC-CHALÉARD M.-C., *Histoire de l'immigration*, Paris, La Découverte, 2001, p. 57-72.

<sup>149</sup> GONZALEZ ABAD F., *La presse de l'immigration espagnole en Belgique : reflet d'une communauté (1931-1975)*, mémoire inédit en histoire, Université Libre de Bruxelles, 1994 ; BEQUIGNON V., *Les immigrés italiens face à la politique française. Une étude de la presse italienne durant l'entre-deux-guerres*, mémoire inédit en Sciences politiques, Université Libre de Bruxelles, 2013.

<sup>150</sup> DESSART A., *Figures féminines et contenus genrés dans la presse de bandes dessinées belge francophone (1955-1963)*, mémoire inédit en histoire, Université de Liège, 2022 ; LUGAN A.-M., *La presse « féminine ». Fonction idéologique*, Paris, La Découverte, 1978 ; MENENDEZ MENENDEZ M. I., « La presse féminine et la deuxième vague du féminisme en France. Luttés et débats autour de la revue Des femmes en mouvements (1977-1979) » in *Cahiers Sens public*, n°30 (2021/1), p. 37-59.

## 2.2.1 Le panorama des sources utilisées

Grâce aux apports des “Trente Glorieuses” et des “Trente Piteuses”, les spécialistes belges actuels peuvent observer la conflictualité à partir d’une myriade de sources : statistiques officielles<sup>151</sup>, presse<sup>152</sup>, descriptions radiotélévisées<sup>153</sup>, sources syndicales<sup>154</sup> et patronales<sup>155</sup>, documents issus des forces de l’ordre<sup>156</sup>, photographies<sup>157</sup>, productions culturelles<sup>158</sup>, témoignages oraux tant les interviews postérieures, « *l’écho de la grève* », que les prises de positionnement enregistrées à l’époque des faits, « *le son de la grève* »<sup>159</sup>, écrits des acteurs restés dans l’ombre médiatique<sup>160</sup>... Chaque type de sources a ses avantages et ses inconvénients. Les historiens doivent donc les prendre en compte pour naviguer dans leurs enquêtes avec les meilleurs indices de preuve. Dans cette voie, la concordance entre les sources et la problématique est primordiale et doit être recherchée avant même la réception des informations devant être tamisées par la critique historique. En outre, comme le disait déjà Lucien Febvre<sup>161</sup>, les historiens doivent être à la poursuite de l’inédit<sup>162</sup> pour faire progresser la discipline et les savoirs historiques. Concernant la conflictualité postérieure à la Seconde Guerre

---

<sup>151</sup> BALTHAZAR H., « Bien-être social et politique de concertation : un souhait non accompli », in *L’industrie en Belgique. Deux siècles d’évolution : 1780-1980*, Bruxelles, Crédit communal de Belgique/Société Nationale de Crédit à l’industrie, 1981, p. 243-260 ; DEGÉE J.-L., *L’évolution des luttes ouvrières*, Liège, Fondation André Renard, 1980 ; DE RONGÉ A., MOLITOR M., « Données relatives aux grèves en Belgique de 1947 à 1971 » in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°677-678 (1975/11), p. 1-62.

<sup>152</sup> LUXEN M., *Le traitement journalistique de la grève de la poste de janvier 2011 à juillet 2019*, mémoire inédit en communication, Université de Liège, 2019 ; MAERTENS D., *Stakingen in de provincie Limburg, 1944-1969*, mémoire inédit en histoire, Vrije Universiteit Brussel, 1975.

<sup>153</sup> MICCICHE A., *L’image de Charleroi à travers les journaux télévisés de la R.T.B.(F.) (1965-2005)*, mémoire inédit de master en histoire, Université Libre de Bruxelles, 2015.

<sup>154</sup> MARTENS A., PULIGNANO V., « Renewed Trade Union Militancy in Belgium? An Analysis Based on Expenditure from the Strike Fund (CWK/ACV) during the Period 1974—2004 » in *Economic and Industrial Democracy*, t. XXIX (2008), n°4, p. 437-466 ; MARTENS A., « Het arbeidsprotest gebreideld ? Kwantitatieve analyse van de stakingsver-goedingen uitbetaald door de ACV-Centrale Weerstandskas tijdens de periode 1948–1997 (een halve eeuw Centrale Weerstandskas) » in *Tijdschrift voor Sociologie*, t. XX (1999), n°2, p. 99-147 ; VANDAELE K., « Les grèves en Flandre depuis 1966 : une région docile en “colère blanche” » in ARCO É., CAPRON M., LÉONARD É., REMAN P. (dir.), *Dynamiques de la concertation sociale*, Bruxelles, CRISP, 2010, p. 179-199.

<sup>155</sup> DELPLANCK T., *Boël, une usine dans la ville*, La Louvière, Archives de la Ville et du CPAS de La Louvière, 2018 ; VANVELTHEM L., « Cinquante ans de vie sociale aux UGB (1947-1997) - 1ère partie. La représentation syndicale aux Usines Gustave Boël : structures et évolution » in *Analyse de l’Ihoes*, n°188 (22 août 2018), p. 1-12.

<sup>156</sup> FLAGOTHIÉ-MUSIN L., *La grève générale de 1913 dans l’arrondissement de Liège*, mémoire inédit en histoire, Université de Liège, 1979 ; L’ENTRÉE J., « La gestion de l’ordre en 1950. L’exemple du Hainaut » in CAMPION J. (dir.), *Organiser, innover et agir. Réformer et adapter les polices en Belgique (18<sup>e</sup>-21<sup>e</sup> siècles)*, Louvain-la-Neuve, UCL, 2017, p. 163-178.

<sup>157</sup> TARTAKOWSKY D., « 1968. Photographier la grève » in *Le Mouvement social*, n°264 (2018/3), p. 137-153.

<sup>158</sup> BETTENS L., « Quand la culture s’invite dans des conflits sociaux : une innovation des années 1970. Et aujourd’hui ? » in *Analyse de l’Ihoes*, n°73 (30 décembre 2010), p. 1-12 ; VERSCHUEREN N., « L’expression culturelle de la protestation dans un ancien bassin charbonnier » in *Mouvements*, n°65 (2011/1), p. 67-78.

<sup>159</sup> VANVELTHEM L., « Autour de la grève des ouvrières de la FN Herstal (1966). Le son et l’écho de la grève » in *Analyse de l’Ihoes*, n°156 (27 avril 2016), p. 2.

<sup>160</sup> VIGNA X., *L’espoir et l’effroi. Luttes d’écritures et luttes de classes en France au XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, La Découverte, 2016.

<sup>161</sup> FEBVRE L., « Vers une autre histoire » in *Revue de Métaphysique et de Morale*, t. LIV (1949), n°3 – Les problèmes de l’histoire, p. 235.

<sup>162</sup> L’inédit doit être compris comme l’observation d’anciennes sources au travers d’une nouvelle méthode de traitements soit comme l’observation de sources inédites au travers d’une technique ancienne.

Mondiale, les spécialistes belges se sont principalement servis de la presse, des archives syndicales et des statistiques officielles pour étudier l'évolution de l'action gréviste pendant une longue période temporelle. Les spécialistes privilégient les autres sources pour appréhender des épisodes grévistes limités spatio-temporellement.

Cependant, deux types de sources sont à ce jour peu employées : les photographies des grèves et les sources policières. Les études belges sur les grèves n'observent que rarement les témoignages photographiques. Il en va de même pour toute historiographie francophone<sup>163</sup>. Cette situation résulte des difficultés méthodologiques et d'accessibilité que les photographies de grèves posent aux historiens. Pourtant, des experts étrangers montrent que leurs emplois peuvent apporter de nouveaux renseignements sur les composantes dynamiques des grèves<sup>164</sup>. Les centres d'archives belges, comme l'IHOES<sup>165</sup>, le CARHOP<sup>166</sup> ou le Centre multimédia du Musée de la Vie Wallonne d'Ans<sup>167</sup>, possèdent des clichés de grèves. Néanmoins, leurs accès peuvent être difficiles. Les archives policières sont également négligées pour étudier globalement les arrêts de travail sur une longue durée. Cette situation est bien plus curieuse que pour les photographies. Les archives policières apportent des indices pour comprendre la dynamique des grèves<sup>168</sup>. Des instruments de travail pour les exploiter sont depuis longtemps à disposition<sup>169</sup>. Les archives policières sont également peu utilisées pour étudier globalement les arrêts de travail sur une longue durée. Cette situation est bien plus curieuse que pour les photographies. Les rares études belges observant la conflictualité d'après 1945 par le prisme policier se penchent sur la gestion des forces de l'ordre<sup>170</sup>. Toutefois, les travaux de Linda Flagothier-Musin sur la grève générale de 1913 à Liège montrent que les sources policières peuvent aider à qualifier et

---

<sup>163</sup> BÉROUD S., HAMELIN D., « Quand les syndicats se saisissent de l'image » in *Images du travail, travail des images* [en ligne], n°12 – Images, travail et syndicalisme (2022/1), <https://journals.openedition.org/itti/2619> (page mise en ligne le 24/02/2022, mise à jour le 16/02/2023 et consultée pour la dernière fois le 22/02/2023).

<sup>164</sup> TARTAKOWSKY D., « 1968. Photographier la grève » in *Le Mouvement social*, n°264 (2018/3), p. 137-153.

<sup>165</sup> Jemeppe-sur-Meuse, IHOES, fonds photographique ou iconothèque.

L'Institut d'histoire ouvrière, économique et sociale situé dans le bassin sérésien possède des photographies de grèves de plusieurs secteurs (banques, enseignement, métallurgie) et d'entreprises historiques de la province de Liège (holding Cockerill, Fabrique Nationale, Grand Bazar, Safak).

<sup>166</sup> Exemple : Braine-le-Comte, CARHOP, Archives de la Centrale Chrétienne des métallurgistes de Charleroi (CCMB), dossiers n°314, Front commun syndical : sauvetage de l'emploi à Charleroi (1972-1973) (photos, affiches, tracts) ; rapports de réunions ; notes, 1969-1975.

<sup>167</sup> Ans, Centre multimédia du Musée de la Vie Wallonne, fonds Desarcy-Robyns, boîtes n°5291, 5297, 5406, 5418, 5423, 5425, 5457, 5466, 5488, 5510, 5515, 5515, 5521, 5535, 5544, 5567, 5594, 5663, 5704, 5705, 5707, 5711, 5712, 5721-5723, 5726-5728, 5734, 5741, 5743, 5749, 5756, 5763, 5765, 5788, 5848, 5857, 5885, 5903, 5916, 5982, 5994, 6010, 6029, 6038, 6069, 6070, 6075, 6077, 6079, 6083, 6086, 6089, 6105, 6109b, 6113, 6120, 6123-6126, 6142, 6167, 6208, 6212, 6213, 6249, 6251, 6256, 6275, 6277, 6282, 6285, 6286, 6288-6291, 6294, 6295, 6297-6299, 6302-6304, 6306-6308, 6310, 6311, 6316, 6318-6321, 6325, 6332, 6333, 6335-6337, 6339, 6340, 6343, 6344, 6347, 6348, 6350-6353, photographies de grèves en province de Liège entre 1962 et 1972.

<sup>168</sup> FILLEULE O., *Stratégie dans la rue*, Paris, Sciences Po, 1997, p. 373-387.

<sup>169</sup> LINOTTE L., *Les manifestations et les grèves dans la province de Liège de 1831 à 1914. Inventaire sommaire des Archives de la Sûreté publique de la province de Liège*, Louvain-Paris, Nauwelaerts, 1964.

<sup>170</sup> L'ENTRÉE J., « La gestion de l'ordre en 1950. L'exemple du Hainaut » in CAMPION J. (dir.), *Organiser, innover et agir. Réformer et adapter les polices en Belgique (18<sup>e</sup>-21<sup>e</sup> siècles)*, Louvain, UCL, 2017, p. 163-178.

quantifier les épisodes grévistes<sup>171</sup>. Ne jetons pas la pierre aux générations historiennes antérieures. Les lois archivistiques belges expliquent cette non-utilisation. En effet, comme les archives de la gendarmerie<sup>172</sup> sont considérées comme des secrets d'état, elles exigent une longue durée de conservation avant consultation<sup>173</sup>. Aujourd'hui, cinquante années après le *termini ad quem* de notre recherche, ces sources policières peuvent enfin être consultables aisément : à l'automne de l'année dernière, les Archives Générales du Royaume ont même numérisé et rendu public de nombreux dossiers des archives de la gendarmerie<sup>174</sup>. En outre, les archives de certains districts de la gendarmerie comme Eupen<sup>175</sup> et Saint-Vith<sup>176</sup>, s'ouvrent également à la recherche. Avec l'arrivée de ces sources, des volets de l'histoire belge sont prêts à être de nouveau examinés sans l'usage omniprésent des statistiques officielles tant critiquées<sup>177</sup>. C'est pourquoi ce mémoire a décidé de se concentrer principalement sur les archives de la gendarmerie pour réaliser sa base de données afin d'étudier globalement les conflits sociaux en province de Liège entre 1962 et 1972 avec une certaine liberté dans la conception de la grève et dans le choix des indicateurs.

## 2.2.2 Les postures analytiques des spécialistes belges

Les spécialistes belges ont majoritairement négligé les études globales voulant observer diachroniquement la conflictualité. De rares études sur de longues périodes existent<sup>178</sup> mais, par leur

---

<sup>171</sup> FLAGOTHIÉ-MUSIN L., « La grève générale de 1913 dans l'arrondissement de Liège : analyse quantitative » in *Revue Belge d'Histoire Contemporaine*, t. XIII (1982), n°2-3, p. 313-338 ; FLAGOTHIÉ-MUSIN L., *La grève générale de 1913 dans l'arrondissement de Liège*, mémoire inédit en histoire, Université de Liège, 1979.

<sup>172</sup> Bruxelles, AGR, Arch. Gend, dossiers n°39-78, 83, 88, 93, 98 et 103 : renseignements des carnets de campagne et des modèles 5 à propos des conflits sociaux – grèves, arrêts et suspensions de travail – touchant le territoire de la province de Liège du 1<sup>er</sup> janvier 1962 au 31 décembre 1972.

<sup>173</sup> AMARA M., *Inventaire des archives de la Gendarmerie. Etat-major (Versements 1973-1989), 1952- 1979*, Bruxelles, Archives Générales du Royaume, 2019 (inventaire n°666), p. 4.

<sup>174</sup> « Plongée au cœur des soubresauts de la société belge. Près de 30.000 scans d'archives de la Gendarmerie désormais accessibles en ligne ! » in *Le site officiel des Archives de l'État en Belgique* [en ligne], <https://arch.arch.be/index.php?l=fr&m=actualites&r=toutes-les-actualites&a=2021-10-12-plongee-au-c-ur-des-soubresauts-de-la-societe-belge.-pres-de-30.000-scans-d-archives-de-la-gendarmerie-desormais-accessibles-en-ligne> (page mise en ligne le 12/10/2021, mise à jour le ? et consultée pour la dernière fois le 17/09/2022).

<sup>175</sup> Eupen, AEE, Archives du district d'Eupen de la gendarmerie.

<sup>176</sup> Eupen, AEE, Archives du district de Saint-Vith de la gendarmerie.

<sup>177</sup> DEGÉE J.-L., *L'évolution des luttes ouvrières*, Liège, Fondation André Renard, 1980 ; FÉAUX V., *Cinq semaines de lutte sociale : la grève de l'hiver 1960-1961*, Bruxelles, Université Libre de Bruxelles, 1963 ; GUBBELS R., *La grève, phénomène de civilisation*, Bruxelles, Université Libre de Bruxelles, 1962 ; VANDAELE K., « Les statistiques de grève et leur exploitation » in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°2079 (2010/34), p. 5-42.

<sup>178</sup> BREPOELS J., *Wat zoudt gij zonder 't werkvolk zijn?: de geschiedenis van de Belgische arbeidersbeweging 1830-2015*, Louvain, Van Halewyck, 2015 ; CAPRON M., « L'évolution de la conflictualité dans les relations collectives du travail en Wallonie » in ARCQ É., CAPRON M., LÉONARD É., REMAN P. (dir.), *Dynamiques de la concertation sociale*, Bruxelles, CRISP, 2010, p. 147-166 ; CHABOTEAUX R., *Le mouvement de grèves en Belgique*, mémoire inédit en droit, économie et sciences sociales, Université de Liège, 1978 ; DE WASSEIGE Y., « La grève, Phénomène économique et sociologique. Étude inductive des conflits du travail en Belgique de 1920 à 1940 » in *Bulletin de l'Institut de Recherches Économiques et Sociales*, t. XVIII (1952), n°7, p. 663-724 ; VANDAELE K., « Les grèves en Flandre depuis 1966 : une région docile en "colère blanche" » in ARCQ É., CAPRON M., LÉONARD É., REMAN P. (dir.), *Dynamiques de la concertation sociale*, Bruxelles, CRISP, 2010, p. 179-199.



chronologie, elles ne ressemblent pas aux études dirigées par Sjaak Van der Velden<sup>179</sup>, par Julia Casutt-Schneeberger<sup>180</sup> ou par Stéphane Sirot<sup>181</sup>. De plus, malgré l'influence des nouvelles thématiques attractives, les travaux belges sont encore fortement dans la continuité des trois angles d'analyse d'Edward Shorter et de Charles Tilly de sorte que les experts observent les grèves avec des angles d'analyse bien ancrés sans souvent les faire communiquer : 1) le syndical<sup>182</sup>, 2) le politique<sup>183</sup>, 3) les secteurs industriels ou les professions<sup>184</sup>, 4) la focale d'une grève précise (exemple : la grève des ouvrières de la Fabrique Nationale de 1966<sup>185</sup>), 5) l'observation d'une entreprise particulière (exemples : Usines Gustave Boël<sup>186</sup> et Cockerill<sup>187</sup>) ; 6) la focale d'une personnalité associée aux grèves<sup>188</sup>. Ces différentes focales questionnent car elles retirent de l'analyse des grèves que des experts pourraient qualifier ordinaires<sup>189</sup>.

<sup>179</sup> VAN DER VELDEN S., *Stakingen in Nederland. Arbeidersstrijd 1830-2008*, Rotterdam, Sjaak Van der Velden, 2009 ; VAN DER VELDEN S., DRIBBUSCH H., LYDDON D., VANDAELE K. (dir.), *Strikes around the World, 1968-2005 : Case-Studies of 15 Countries*, Amsterdam, Aksant, 2007.

<sup>180</sup> CASUTT-SCHNEEBERGER J., *Business cycles and strike activity. Labour conflicts across different economic regimes 1945-2004*, Marbourg, Tectum Verlag, 2012 ; CASUTT-SCHNEEBERGER J., « The influence of business cycles on strike activity in Austria, Germany and Switzerland » in VAN DER VELDEN S., *Striking Numbers. New approaches to strike research*, Amsterdam, International Institute of Social History, 2012, p. 13-58 ; CASUTT-SCHNEEBERGER J., « Der Einfluss des Konjunkturzyklus auf die Streikaktivität in Deutschland, Österreich und der Schweiz von 1901 bis 2004 » in *Österreichische Zeitschrift für Geschichtswissenschaften*, t. XVIII (2007), n°4, p. 80-100.

<sup>181</sup> SIROT S., *Le syndicalisme, la politique et la grève : France et Europe XIX<sup>e</sup> et XXI<sup>e</sup> siècles*, Nancy, L'Arbre Bleu, 2011 ; SIROT S., *La grève en France : une histoire sociale (XIX<sup>e</sup> – XX<sup>e</sup> siècle)*, Paris, Odile Jacob, 2002.

<sup>182</sup> BAUDSON B., DE WASSEIGE Y., LEONARD G., FALLIET G., *Le mouvement syndical face à la restructuration de la sidérurgie à Charleroi, de 1975 à 1985 : essai d'analyse des stratégies*, Louvain-la-Neuve, UCL, 1990 ; CHAUMONT M., « Grèves, syndicalisme et attitudes ouvrières : Les grèves belges de décembre 1960-janvier 1961 », in MOLITOR M., REMY J., VAN CAMPENHOUDT L. (dir.), *Le mouvement et la forme : Essais sur le changement social en hommage à Maurice Chaumont*, Bruxelles, Presses de l'Université Saint-Louis, 1989, p. 27-46 ; GERARD É., WYNANTS P. (dir.), *Histoire du mouvement ouvrier chrétien en Belgique*, Louvain, Université catholique de Leuven, 1994 ; PEIREN L., *La Centrale, c'est nous! 100 ans de Centrale générale FGFB, 200 ans d'histoire syndicale*, Gand, AMSAB, 2008 ; PEIREN L., *Chauffés au rouge. Histoire de la Centrale des Métallurgistes de Belgique*, Gand, AMSAB, 1990.

<sup>183</sup> DENECKERE G., « De algemene staking in 1913 : geraffineerde conflictbeheersing aan de vooravond van de eerste wereldoorlog » in *Revue Belge d'Histoire Contemporaine*, t. XXII (1991), n°3/4, p. 451-520 ; RIHOUX B., « Ecolo et les "nouveaux mouvements sociaux" en Belgique francophone : frères de sang ou lointains cousins ? » in *Res Publica*, t. XXXVII (1995), n°3-4, p. 443-459.

<sup>184</sup> COPPIETERS G., « Ontmijnen en ondermijnen. 1919 als uitgangspunt voor het sociale vraagstuk in de steenkoolsector tot 1951 » in *Revue Belge de Philologie et d'Histoire*, t. XCVII (2019), n°4, p. 1229-1254 ; JORIS F., *Les premières luttes syndicales des métallurgistes verviétois (1868-1914)*, Verviers, Fédération syndicale des métallurgistes de la province de Liège, 1987 ; ROBERT A. D., TYSENS J., « Comparer deux grèves prolongées d'enseignants : Belgique francophone 1996, France 2003 » in *Éducation et sociétés*, n°20 (2007/2), p. 61-73.

<sup>185</sup> COENEN M-T., *La grève des femmes de la F.N en 1966 : une première en Europe*, Bruxelles, POL-HIS, 1991.

<sup>186</sup> VANVELTHEM L., « Cinquante ans de vie sociale aux UGB (1947-1997) - 1ère partie. La représentation syndicale aux Usines Gustave Boël : structures et évolution » in *Analyse de l'Ihoes*, n°188 (22 août 2018), p. 1-12.

<sup>187</sup> LOMBA C., *La restructuration permanente de la condition ouvrière : de Cockerill à ArcelorMittal*, Bellecombe en Bauge, Croquant, 2018.

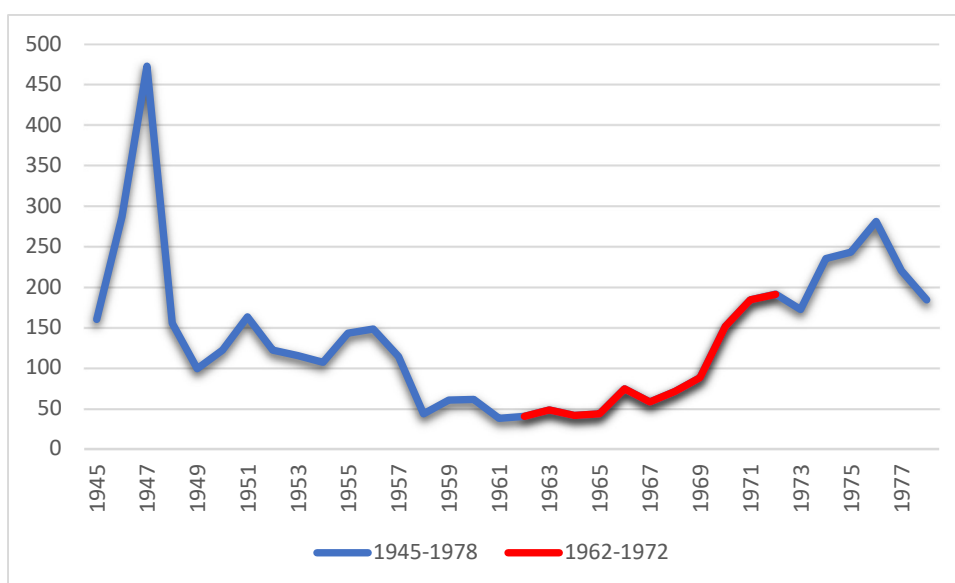
<sup>188</sup> BARTHOLOMI M., *André Renard : figure syndicale et combattant wallon*, Waterloo, Luc Pire, 2021 ; MARISSAL C., GUBIN É., *Jeanne Vercheval: un engagement social et féministe*, Bruxelles, Institut pour l'égalité des femmes et des hommes, 2011 ; THOMAS A., *Robert Dussart : une histoire ouvrière des ACEC de Charleroi*, Bruxelles, Aden, 2021 ; TONDEUR M., « Qui est la petite Germaine ? Portrait d'une femme de tête à la tête des femmes en grève » in *Dynamiques*, n°0 (2016).

<sup>189</sup> « Les conflits sociaux constituent des objets d'étude fédérateurs pour l'analyse sociologique depuis de nombreuses années. Cependant, ces conflits ont progressivement quitté la scène sociologique et ont été relégués au statut d'objets d'étude délaissés. De même, alors que l'étude de l'action collective connaît un engouement depuis de nombreuses années, l'analyse de l'action collective dans le monde du travail s'avère aujourd'hui négligée. Les travaux qui se sont intéressés aux conflits du travail semblent avoir surtout privilégié l'étude de conflits spectaculaires et médiatisés, de conflits

## 2.3 L'état des connaissances concernant la conflictualité durant les Golden Sixties à Liège et en Belgique

Les spécialistes décrivent les Golden Sixties comme une période paisible entre deux séquences de haute conflictualité : les grèves de l'hiver 1960-1961 embrasant les bassins industriels de Wallonie<sup>190</sup> et les tensions à la suite du premier choc pétrolier de 1973<sup>191</sup>.

**Figure 2 : L'évolution du nombre de grèves en Belgique entre 1945 et 1978 d'après les chiffres de l'Institut National de Statistiques**



Source : *Annuaire statistique de la Belgique et du Congo belge, 1945-1978.*

Pour l'ensemble des provinces belges, hormis le Limbourg, ces années correspondent au nombre le plus faible de grévistes durant les Trente Glorieuses surtout de 1962 à 1965<sup>192</sup>. Une telle

évolution est également recensée à l'étranger<sup>193</sup>. Les études sur la conflictualité à Bruxelles, en Flandre et en Wallonie exposent des explications économiques, politiques et syndicales. De nombreux experts expliquent que la forte croissance, que la Belgique, remise de la perte de ses colonies, connaît entre 1962 et 1972<sup>194</sup>, produit une collaboration positive entre les organisations patronales et syndicales provoquant globalement

---

*importants dans le secteur public ou encore de conflits défensifs et désespérés, liés à des restructurations massives. Le long feuilleton médiatique que l'on peut observer pour certains conflits en lien à des restructurations industrielles contribue à entretenir cette tendance. Ont dès lors été laissés de côté des conflits ordinaires, qui ne sont pas centrés directement sur la défense de l'emploi, qui échappent à la médiatisation, ou encore qui prennent d'autres formes que les répertoires d'action traditionnels tels que la grève ou la manifestation.* (THEUNISSEN F., « IL FAUT QUE DES TÊTES TOMBENT. ANALYSE D'UN CONFLIT DU TRAVAIL OFFENSIF DANS UNE USINE DU SECTEUR DE LA METALLURGIE » in Uzance, n°5 (2016), p. 23) »

<sup>190</sup> TILLY P., « Les acteurs socio-économiques avant, pendant et après la grève : du changement dans la continuité ? » in FRANCO B., COURTOIS L., TILLY P. (dir.), *Mémoire de La Grande Grève de l'hiver 1960-1961 en Belgique*, Bruxelles, Le Cri, 2011, p. 141-155.

<sup>191</sup> BAURAIN B., VANDEWATTYNE J., « L'avenir de la grève » in *Cahier du CIEP*, n°26 – Grève et luttes sociales : enjeux et actualités ici et ailleurs (2019), p. 25.

<sup>192</sup> *Annuaire statistique de la Belgique et du Congo belge, 1945-1978.*

<sup>193</sup> VAN DER VELDEN S., « Building a repository for strike data. The search for micro data » in *Striking Numbers. New approaches to strike research*, Amsterdam, International Institute of Social History, 2012, p. 168.

<sup>194</sup> BISMANS F., « Les trente glorieuses en Belgique » in *Bulletin de la Classe des lettres et des sciences morales et politiques*, t. IV (1993), n°7-13, p. 538.

une meilleure redistribution des richesses produites par le travail<sup>195</sup>, une baisse du taux de la plus-value<sup>196</sup> et une amélioration de la qualité de la vie<sup>197</sup>. En effet, la part salariale croît sensiblement<sup>198</sup>. Pourtant, une haute conjoncture peut tout de même engendrer des conflits sociaux. Nous pouvons donc nous demander si cette croissance économique provoque un désintérêt de la grève en Belgique et en province de Liège même dans des importants secteurs empêtrés depuis longtemps dans une décadence interminable comme l'extraction minière et l'industrie textile<sup>199</sup>. En outre de cette explication économique, des experts lient ces relations collectives cordiales au renforcement du système de la concertation sociale à la suite des grèves de l'hiver 60-61<sup>200</sup>. Certains spécialistes insistent fortement pour expliquer cette diminution de la conflictualité sociale les impacts financiers et moraux de cette grande grève<sup>201</sup>. Même si les spécialistes racontent une certaine régression surtout entre 1962 et 1965, certains travaux décrivent une extension professionnelle de l'emploi des grèves en Belgique lors de la décennie des Trente Glorieuses<sup>202</sup>. Pendant les Golden Sixties, des contestations sont déclenchées par des catégories non traditionnelles (comme les médecins<sup>203</sup>) et entretenant des relations contrastées avec le syndicalisme telles que les femmes<sup>204</sup> et les immigrés<sup>205</sup>.

---

<sup>195</sup> BALTHAZAR H., « Bien-être social et politique de concertation : un souhait non accompli », in *L'industrie en Belgique. Deux siècles d'évolution : 1780-1980*, Bruxelles, Crédit communal de Belgique/Société Nationale de Crédit à l'industrie, 1981, p. 243-260.

<sup>196</sup> GEERKENS É., « Estimation du taux de la plus-value en Belgique (1948-1994) : méthodes et résultats » in *Contradictions*, Bruxelles, Contradictions, 1996, p. 85-100.

<sup>197</sup> NEJSZATEN M., « Que sont les ouvriers devenus ? La face cachée de "l'âge d'or" ouvrier : le travail productif de 1960 à 1975 » in *Analyse de l'Ihoes*, n°123 (15 février 2014), p. 8.

<sup>198</sup> BAURAIN D., « Part salariale des Belges » in *Analyse du GRESEA* [en ligne], <https://gresea.be/Part-salariale-des-belges> (page mise en ligne le 9/08/2018, mise à jour en 2022 et consultée pour la dernière fois le 19/08/2022).

<sup>199</sup> JORIS F., MERENNE-SCHOUMAKER B., « L'évolution économique de la province de Liège depuis 1960 » in *La Géographie*, n°91 (1971), p. 220-224 ; POTTIER J.-F., *Verviers 250 ans de résistance*, Cuesmes, Cerisier, 2009, p. 276 ; ROELS L., *Het tekort : studies over de arbeidsmarkt voor mijnwerkers in het Luikse kolenbekken vanaf het einde van de negentiende eeuw tot 1974*, Hilversum, Uitgeverij Verloren, 2014, p. 39-42.

<sup>200</sup> BALTHAZAR H., « Bien-être social et politique de concertation : un souhait non accompli » in *L'industrie en Belgique. Deux siècles d'évolution : 1780-1980*, Bruxelles, Crédit communal de Belgique/Société Nationale de Crédit à l'industrie, 1981, p. 243-260.

<sup>201</sup> DEGÉE J.-L., *L'évolution des luttes ouvrières*, Liège, Fondation André Renard, 1980.

<sup>202</sup> RYDBERG E., « La grève, le pain et les roses » in *Revue Politique* [en ligne], n°82 (novembre-décembre 2013), <https://www.revuepolitique.be/la-greve-le-pain-et-les-roses/> (page mise en ligne le 5/11/2013, mise à jour le ? et consultée pour la dernière fois le 7/08/2022).

<sup>203</sup> SCHRIJVERS K., « De artsenstaking van 1964. Of hoe de artsen een machtig eenheidsfront wisten te vormen in hun strijd tegen de overheid », in *Cahiers d'Histoire du Temps Présent*, n°16 (2015), p. 57-89.

<sup>204</sup> COENEN M.-T., « Les syndicats seraient-ils antiféministes et les féministes, anti-syndicalistes ? » in *Revue politique* [en ligne], <https://www.revuepolitique.be/les-syndicats-seraient-ils-antifeministes-et-les-feministes-anti-syndicalistes/> (page mise en ligne le 29/05/2018, mise à jour le 29/05/2018 et consultée pour la dernière fois le 22/05/2022).

<sup>205</sup> « Nuancé sur l'historique de la relation entre syndicats et immigration, Joseph Burnotte tient à rappeler que le mouvement syndical a d'abord été dans une position très défensive face à l'afflux de nouveaux travailleurs venus d'ailleurs. Selon lui, les syndicats ont, au départ, surtout subi le phénomène migratoire. À cette période, le mouvement syndical souhaitait avant tout une meilleure maîtrise des flux migratoires. La question au centre de leurs inquiétudes était : comment contenir les flux migratoires pour que les acquis de la classe ouvrière ne s'effritent pas ? (CENTRE RÉGIONAL DE VERVIERS POUR L'INTÉGRATION, *Le rôle des syndicats sur la question de l'immigration : une plongée dans l'histoire pour éclairer les similitudes avec les situations d'aujourd'hui* [en ligne], <http://crvi.be/le-role-des-syndicats-sur-la-question-de-limmigration/> (page mise en ligne le 23/10/2019, mise à jour le ? et consultée pour la dernière fois le 31/03/2022)). »

Si nous observons à la loupe l'historiographie relative à la dernière décennie des Trente Glorieuses, nous remarquons que les experts de la conflictualité en Flandre et en Wallonie divisent la temporalité étudiée en trois parties : 1962-1965, 1966-1969 et 1970-1973. Il faut tout de même relever que les études bruxelloises s'écartent de cette conception tripartite car elles mettent principalement en exergue seulement une césure après 1969-1970<sup>206</sup>.

### 2.3.1 Entre 1962 et 1965

L'historiographie décrit comme la période 1962-1965 comme une paix sociale parsemée par quelques mouvements offensifs de courte durée<sup>207</sup>. Néanmoins, au-delà de cette description globale, des luttes importantes se déclenchent en Belgique même à Liège durant les années suivant la grande grève : la grève aux Câbleries d'Eupen en 1963-1964<sup>208</sup>, la première grève des médecins<sup>209</sup>, la grève des employés à la Fabrique Nationale d'Herstal en 1965<sup>210</sup>. Par ailleurs, cette paix sociale au début des années 60 en Belgique surprend au travers de la crise inexorable de certains secteurs majeurs de la province de Liège<sup>211</sup>. De plus, certains pays étrangers connaissent des troubles sociaux notamment dans les mines et dans les secteurs métallurgiques<sup>212</sup>. Nous voyons donc deux secteurs historiques de l'économie liégeoise remuant à l'étranger. Par exemple, en 1963-1964, les métallurgistes néerlandais remettent en cause la stratégie syndicale vis-à-vis des salaires en réalisant de nombreuses grèves sauvages<sup>213</sup>. En sachant le poids des industries métallurgique et charbonnière dans l'économie liégeoise des Golden Sixties et le passé syndical de la province de Liège, comment cette citadelle ouvrière, en déclin, n'a pas été touchée par ces vents contestataires ? Cette faible conflictualité sociale relatée peut être le résultat d'une sous-estimation de la part des sources officielles critiquées pour ce

---

<sup>206</sup> VANDEWATTYNE J., « Conflictualité sociale en milieu industriel à Bruxelles. De la grande grève de '60-61 à la fermeture de VW-Forest » in *Cahier de la Fonderie*, n°42 (2020), p. 28 ; VANDEWATTYNE J., Des golden sixties à 2010 : un demi-siècle de désindustrialisation et de conflits sociaux à Bruxelles » in *Brussels Studies*, n°93 (2015), p. 2.

<sup>207</sup> DE RONGÉ A., MOLITOR M., « Données relatives aux grèves en Belgique de 1947 à 1971 » in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°677-678 (1975), p. 7.

<sup>208</sup> JORIS F., *Histoire des métallurgistes vervétois : 1882-1982*, Verviers, Fondation André Renard, 1982, p. 179.

<sup>209</sup> SCHRIJVERS K., « De artsenstaking van 1964. Of hoe de artsen een machtig eenheidsfront wisten te vormen in hun strijd tegen de overheid », in *Cahiers d'Histoire du Temps Présent*, n°16 (2015), p. 57-89.

<sup>210</sup> VANVELTHEM L., « 1949-2010 : le SETCa Liège-Huy-Waremme en marche » in IHOES, *Cols blancs coeur rouge : les combats des employés, techniciens et cadres du SETCa Liège-Huy-Waremme*, Seraing, IHOES, 2012, p. 83-85.

<sup>211</sup> VANDERMOTTEN C., « Les structures économiques de la Belgique et leur spatialité, des Golden Sixties à aujourd'hui » in *Revue belge de géographie*, t. XVIII (2017), n°4, p. 4.

<sup>212</sup> COTHIAS S., « Les grèves de mineurs de 1963 dans les Lorraine(s) du fer et du charbon : Autopsies croisées de deux sorties de conflits » in WOLIKOW S. (dir.), *Approches croisées de la conflictualité XVIIIe siècle à nos jours. Grèves et conflits sociaux IIe colloque international de The International Association Strikes and Social Conflict des 15-17 mai à la Maison des Sciences de l'Homme de Dijon et à l'Université de Dijon*, Dijon, Maison des sciences de l'homme de Dijon, 2015, p. 131-140 ; PIGENET M., « La grève des mineurs de 1963 » in PIGENET M., TARTAKOWSKY D. (dir.), *Histoire des mouvements sociaux en France. De 1814 à nos jours*, Paris, La Découverte, 2014, p. 456-463 ; TUÑÓN DE LARA M., « L'Espagne des grèves » in *Bulletin d'Histoire Contemporaine d'Espagne*, n°52 – Manuel Tuñón de Lara (1915-2015) (2017/2), p. 268-272.

<sup>213</sup> KNOTTER A., « La rupture de la politique salariale dirigée aux Pays-Bas : syndicats "reconnus", grèves "sauvages" et explosion salariale de 1964 » in *Analyse de l'Ihoes*, n°215 (2 décembre 2021), p. 1-14.

phénomène. Les chiffres de l'Institut National de Statistiques sont suspects pendant ces années<sup>214</sup>. Par exemple, même si les Trente Glorieuses voient le déplacement du poumon économique belge du sud vers le nord<sup>215</sup> et les bassins wallons (Borinage, Centre, Charleroi, Liège et Verviers) ont été les plus touchés par la grève de l'hiver 1960-1961<sup>216</sup>, il est très étonnant que la Flandre dépasse la Wallonie en termes de grèves et de grévistes en 1962-1965 car, depuis le berceau de l'industrialisation et des conquêtes ouvrières, les bassins wallons ont toujours davantage employé les grèves que les flamands<sup>217</sup>. En outre, la Flandre, malgré sa montée en puissance économique tout au long des Trente Glorieuses, n'est en aucun cas le bastion que représente la Wallonie même si elle possède quand même des régions et des sections avec une grande tradition syndicale à l'image des dockers d'Anvers actifs au début des années septante<sup>218</sup>.

### 2.3.2 Entre 1966 et 1969

La séquence 1966-1969 voit une augmentation de la conflictualité à cause du grippement de l'économie caractérisé par des fermetures industrielles et par la montée significative du chômage<sup>219</sup>. Ce phénomène est très présent dans les bastions historiques liégeois comme Seraing<sup>220</sup>. Cette augmentation est si ancrée dans les historiographies wallonnes et flamandes que des spécialistes démarrent leurs études et des chapitres à partir de 1966<sup>221</sup>. En 1966-1967, trois conflits mémorables frappent la Belgique : la grève endeuillée au charbonnage de Zwartberg<sup>222</sup>, la grève des ouvrières de la Fabrique Nationale en 1966<sup>223</sup> et l'occupation de l'usine Anglo-Germain à La Louvière<sup>224</sup> influençant le comportement de certaines luttes liégeoises<sup>225</sup>. Entre 1966 et 1969, les grèves s'étendent en termes de fréquence, d'intensité, de temporalité, de secteurs, de

---

<sup>214</sup> *Annuaire statistique de la Belgique*, 1962-1966.

<sup>215</sup> VANDERMOTTEN C., « Les structures économiques de la Belgique et leur spatialité, des Golden Sixties à aujourd'hui » in *Revue belge de géographie*, t. XVIII (2017), n°4, p. 4.

<sup>216</sup> COENEN M.-T., « Un événement entredeux » in *La Revue Nouvelle* [en ligne], n°11 (2010), <https://www.revueouvelle.be/Un-evenement-entredeux> (page mise en ligne en novembre 2010 et consultée pour la dernière fois le 17/09/2021).

<sup>217</sup> QUAIRIAUX Y., *L'image du Flamand en Wallonie. Essai d'analyse sociale et politique (1830-1914)*, Bruxelles, Labor, 2006, p. 207.

<sup>218</sup> BORMS K., « La grève des dockers (6 avril - 6 juin 1973) » in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°618-619 (1973/32), p. 1-44.

<sup>219</sup> CAPRON M., « L'évolution de la conflictualité dans les relations collectives du travail en Wallonie » in ARCQ É., CAPRON M., LÉONARD É., REMAN P. (dir.), *Dynamiques de la concertation sociale*, Bruxelles, CRISP, 2010, p. 151-153.

<sup>220</sup> PASLEAU S., *La gestion d'une commune en proie aux mutations économiques et sociales, Seraing, 1836-1993*, Bruxelles, Crédit communal de Belgique, 1998, p.

<sup>221</sup> COENEN M.-T., « Et si on se passait des patrons ? », in *Sens Public* [en ligne], (mai 2009), p. 1-16 ; VANDAELE K., « Les grèves en Flandre depuis 1966: une région docile en 'Colère Blanche' ? » in ARCQ E., CAPRON M., LÉONARD E. et REMAN P. (dir.), *Dynamiques de la concertation sociale*, Bruxelles, CRISP, 2010, p. 167-187.

<sup>222</sup> BREPOELS J., *Wat zoudt gij zonder 't werkvolk zijn ? : de geschiedenis van de Belgische arbeidersbeweging 1830-2015*, Louvain, Van Halewyck, 2015, p. 441-445.

<sup>223</sup> COENEN M.-T., *La grève des femmes de la FN en 1966 : une première en Europe*, Bruxelles, CARHOP, 2016.

<sup>224</sup> DELABY A., LOUVET J. et BEAUVOIS P., *L'Anglo-Germain : 1967 : l'actualité d'une lutte qui a eu trente ans*, Charleroi, Imprimerie provinciale du Hainaut, 1998 ; TONDEUR M., *Il y a 50 ans, le drapeau noir à La Louvière : l'occupation de l'usine Anglo-Germain en mai-juin 1967* [en ligne], <https://rouges-flammes.blogspot.com/2017/06/il-y-50-ans-le-drapeau-noir-flottait-la.html> (page mise en ligne le 13/06/2017 et consultée pour la dernière fois le 17/02/2022).

<sup>225</sup> BETTENS L., « Quand la culture s'invite dans des conflits sociaux : une innovation des années 1970. Et aujourd'hui ? » in *Analyse de l'IHOES*, n°73 (20 décembre 2010), p. 2.

catégories de travailleurs et de registres d'actions. Au même moment, elles deviennent bien plus défensives. Des tensions concernant les programmations sociales surgissent également.

### 2.3.3 Le mai 68 liégeois

Au cours de la fin des années 60, les universités belges sont frappées par des révoltes étudiantes. Aucune ville universitaire belge n'est épargnée<sup>226</sup>. La Belgique n'échappe pas au mouvement planétaire issu de la jeunesse. En effet, dans la majorité des pays qu'ils soient occidentaux<sup>227</sup>, communistes<sup>228</sup> ou autres<sup>229</sup>, des étudiants se rassemblent en nombre dans les rues pour réclamer un nouveau monde s'affranchissant des dogmes imposés par les anciennes générations. Ce désir de libertés résonne pour de nombreux travailleurs dans le monde de telle sorte que des convergences sont établies entre les étudiants et les travailleurs<sup>230</sup>. En Belgique, même si l'intensité diffère selon les villes, les cités universitaires bouillonnent. C'est à Louvain que le

---

<sup>226</sup> BEKAERT W., *Studentenbeweging en-protest aan de RUG: Het FK als zenuwknop in het Gentse studentenleven 1969-1985*, mémoire inédit en histoire, Université de Gand, 2012 ; DANNIAU, F., « 1969 Studentenprotest » in *UGentMemorie* [en ligne], <https://www.ugentmemorie.be/gebeurtenissen/1969-studentenprotesten> (page mise à jour le 20/12/2020 et consultée pour la dernière fois le 23/03/2022) ; DESPY-MEYER A., D'HOORE M., « Les journées de la contestation : 13 mai – 10 juillet » in DESPY-MEYER A., POLLET I., D'HOORE M. (dir.), *Mai 68, 20 ans déjà*, Bruxelles, Université libre de Bruxelles, 1988, p. 25-66 ; DRABBE K., « Louis Vos: 'Mei '68' was in Vlaanderen maar mogelijk dankzij de bisschoppen » in *Doorbaak* [en ligne], <https://doorbraak.be/louis-vos-mei-68-was-vlaanderen-mogelijk-dankzij-bisschoppen/> (page mise en ligne le 24/02/2018 et consultée pour la dernière fois le 25/03/2022) ; GRISAR T., « Mai 68. La révolte étudiante » in *Univers cité* [en ligne], [https://www.lqj.uliege.be/cms/c\\_11829889/fr/mai-68](https://www.lqj.uliege.be/cms/c_11829889/fr/mai-68) (page mise en ligne le 16/05/2018 et consultée pour la dernière fois le 25/03/2022).

<sup>227</sup> BACHOU D. A., « Ni tout à fait le même, ni tout à fait un autre, mai 68 en Espagne » in *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n°11-13 : Mai-68 – Les mouvements étudiants en France et dans le monde (1988), p. 53-55 ; COHEN J., « 1968 aux Etats-Unis, tournant politique des années de mouvement », in *IdeAs. Idées d'Amérique*, n° 11 (2018) ; MILZA P., « Italie 1968 : "le mai rampant". » in *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n°11-13 : Mai-68 : Les mouvements étudiants en France et dans le monde (1988), p. 38-41 ; PAS N., « Images d'une révolte ludique. Le mouvement néerlandais Provo en France dans les années soixante » in *Revue historique*, n° 634 (2005), n° 2, p. 343-373 ; PAVARD B., *Mai 68*, Paris, PUF (Que sais-je ?), 2018, p. 48-73 ; SCOT M., « Y eut-il un "Mai 1968" en Angleterre ? » in *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, n°6 (2008), p. 16 ; VAILLANT J., « La portée du mouvement de contestation en RFA : échec, récupération, intégration et popularisation de quelques-uns de ses thèmes » in *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n°11-13 - Mai-68 : Les mouvements étudiants en France et dans le monde (1988), p. 24-30 ; WARREN J.-P., « Les années 68 au Québec » in *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 129 (2016), n° 1, p. 61-74.

<sup>228</sup> MINK G., « Mouvement de mars 1968 en Pologne et ses liens de parenté avec la contestation dans le monde » in *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, n°6 (2008), p. 1-14 ; PERLMAN F., « Naissance d'un mouvement révolutionnaire en Yougoslavie », in *L'Homme et la société*, n°16 - Sociologie et contestation (1970/2), p. 267-285 ; RUPNIK J., « Les deux Printemps de 1968 », in *Etudes*, t. CCCCVIII (2008), n° 5, p. 585-592.

<sup>229</sup> BOUVARD J., « L'héritage impossible du « Mai 68 » japonais : comment le manga dessine-t-il les mouvements sociaux de la fin des années 1960 au Japon ? » in *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique*, n° 139 (2018), p. 17-39 ; MÜLLER A., « Le mouvement étudiant au Brésil : résonances françaises et spécificités » in *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n°94 (2009), p. 78-84 ; OLIVIER-TÉLLEZ G., TAMAYO FLORES-ALATORRE S., VOEGTLI M., « La démobilisation étudiante au Mexique : le double visage de la répression (juillet-décembre 1968) » in *European Journal of Turkish Studies*, n°17 – Looking for Student Activists (2013), p. 1-29 ; RAHAL M., « 1965-1971 en Algérie. Contestation étudiante, parti unique et enthousiasme révolutionnaire » in BLUM F., GUIDI P., RILLON O. (dir.), *Étudiants africains en mouvements. Contribution à une histoire des années 1968*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2017 (Article consulté sur <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01424418/document>).

<sup>230</sup> MOLINA MARMOL M., « Fils à papa » et « fils de pauvres » : des relations entre les mondes étudiants et ouvriers en 68 » in *Aide-mémoire* [en ligne], n°85 (2018), <https://www.territoires-memoire.be/aide-memoire/aide-memoire-85/85-05.html> (page mise en ligne en septembre 2018, mise à jour le ? et consultée pour la dernière fois le 20/09/2021).

mouvement est le plus conséquent et mémorable<sup>231</sup>. Cependant, contrairement à la France, le monde du travail belge n'explose pas en raison du contrôle des institutions syndicales. Les syndicats belges réussissent à devenir des intermédiaires entre les travailleurs et les étudiants<sup>232</sup>.

Les experts décrivent le mai 68 liégeois comme un mouvement purement étudiant<sup>233</sup>. C'est étonnant à trois titres. Premièrement, à l'image de l'Institut du Val-Benoît<sup>234</sup>, les divers sites universitaires liégeois sont ceinturés par des bastions syndicaux historiques. Seraing en est un emblème<sup>235</sup>. Ce serait paradoxal que la ville universitaire la plus industrielle de Belgique ait traversé ce moment sans aucune fraternité entre les étudiants et les travailleurs surtout quand nous voyons les solidarités des travailleurs envers les étudiants à Lille<sup>236</sup>. Deuxièmement, il est étrange que Liège n'ait connu aucune répercussion des événements survenus à Louvain car la cité ardente est un foyer fédéraliste avec des identités francophone et liégeoise affirmées. De plus, l'héritage d'André Renard<sup>237</sup> et la querelle des Fourons<sup>238</sup> ne sont pas éteints. Par conséquent, comment la cité ardente a pu rester inerte vis-à-vis du "Walen Buiten" ? Cette inertie est surprenante pour une autre raison. Certains mouvements étudiants flamands sillonnent la Belgique pour diffuser leurs idéaux contestataires et communautaires<sup>239</sup>. Par conséquent, il serait peu probable que l'agglomération liégeoise, où des travailleurs flamands travaillent depuis l'industrialisation liégeoise<sup>240</sup>, soit restée silencieuse vis-à-vis des épisodes de Louvain. Troisièmement, Liège est baptisée un coin de France perdu en Belgique. En effet, depuis la libération, les Liégeois ne célèbrent-ils pas le 14 juillet pour manifester l'amitié franco-liégeoise et leur attachement à la

---

<sup>231</sup> HEMMERIJCKX R., « Arbeidersprotest en radicaal militantisme in België », in *Cahiers d'Histoire du Temps Présent*, n°18 (2007), p. 164-166.

<sup>232</sup> HEMMERIJCKX R., « Mai 68 et le monde ouvrier en Belgique » in MORELLI A., GOTOVITCH J. (dir.), *Contester dans un pays prospère : l'extrême gauche en Belgique et au Canada*, Bruxelles, P.I.E. Peter Lang, 2007, p. 150.

<sup>233</sup> DEGÉE J.-L., « Mai 68 à Liège : chronologie commentée » in *Analyse de l'Ihoes*, n°36 (15 décembre 2008), p. 1-5 ; GRISAR T., « Mai 68. La révolte étudiante » in *Univers cité* [en ligne], [https://www.lqj.uliege.be/cms/c\\_11829889/fr/mai-68](https://www.lqj.uliege.be/cms/c_11829889/fr/mai-68) (page mise en ligne le 16/05/2018, mise à jour le ? et consultée pour la dernière fois le 25/03/2022).

<sup>234</sup> HOUSEN J., « Le Val-Benoît, témoignage majeur du Modernisme à Liège » in *Les Cahiers de l'Urbanisme*, n°73 (septembre 2009), p. 54.

<sup>235</sup> FANIEL J., « Seraing, une commune façonnée par les luttes » in *Analyse de l'IHOES*, n°58 (14 Décembre 2009), p. 1-16.

<sup>236</sup> CONDETTE J.-F., « "Autour de mai 1968" : de la faculté des Lettres à l'Université de Lille 3 : une mutation accélérée (1968-1970) » in *Revue du Nord*, n°359 (2005), p. 139-176 ; « Les deux premières semaines de mai 68, à Lille et à Paris » in *La Voix du Nord* [en ligne], le 11/05/2018, <https://www.lavoixdunord.fr/374877/article/2018-05-11/les-deux-premieres-semaines-de-mai-68-lille-et-paris> (page mise en ligne le 11/05/2018 et consultée pour la dernière fois le 19/09/2021).

<sup>237</sup> TILLY P., « Le renardisme, un héritage durable ? » in *Les analyses de l'IHOES*, n°1 (16 janvier 2006), p. 1-3.

<sup>238</sup> HERMANS M., VERJANS P., « Les origines de la querelle fouronnaise » in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°1019 (1983), p. 1-33.

<sup>239</sup> HEMMERIJCKX R., « In de geest van Mei 68. Arbeidersprotest en radicaal militantisme in België » in *Cahier d'Histoire du Temps Présent*, n°18 (2007/1), p. 173.

<sup>240</sup> FOULON M., POULAIN M., « L'immigration flamande en Wallonie : évaluation à l'aide d'un indicateur anthroponymie » in *Revue belge d'Histoire Contemporaine*, n°12 (1981), p. 229-236 ; QUAIRIAUX Y., « Les Flamands avant 1914 en Wallonie. Du dénigrement à l'assimilation » in JESSENNE J.-P. (dir.), *L'image de l'autre dans l'Europe du nord-ouest à travers l'histoire*, Lille, Septentrion, 1996, p. 237-253.

culture française<sup>241</sup> ? La grande grève de 1886 née sur la Place Saint-Lambert ne suit-elle pas une manifestation célébrant les quinze ans de la Commune de Paris<sup>242</sup> ? La France a toujours été un repère pour la cité ardente<sup>243</sup>. Le calme dans le monde du travail liégeois durant les années 68 est donc très bizarre par rapport à l'attachement si complexe des Liégeois envers la France et leurs voisins français.

### 2.3.4 Entre 1970 et 1973

À partir de 1970, la fréquence des conflits sociaux explose en Belgique<sup>244</sup>. Au début des seventies, la paix sociale, déjà fragilisée pendant la deuxième partie des Golden Sixties, se retrouve de plus en plus rompue. De nombreux secteurs économiques – les charbonnages, la sidérurgie, le secteur pétrolier, le verre<sup>245</sup>... – sont affectés par des tensions entre les organisations patronales et syndicales. Par ailleurs, à l'image des pays étrangers<sup>246</sup>, des travailleurs récusent de plus en plus l'attitude de leurs représentants syndicaux. Le phénomène est tel que des analystes contemporains l'énoncent très rapidement<sup>247</sup>. Pourtant, dans un ouvrage collectif à propos des mutations à Liège durant les années 70, Éric Geerkens et Ludo Bettens écrivent que la cité ardente n'a pas été fortement touchée par la forte hausse de la conflictualité des débuts des années 70<sup>248</sup>. Ce serait tellement étonnant que la province de Liège, bastion belge de la grève depuis son apparition en Belgique, n'ait pas connu cette remontée mondiale de la conflictualité sociale.

---

<sup>241</sup> BOTTELDOORN E., MAÜSELER S., « Les fêtes du 14 juillet à Liège » in *Connaitre la Wallonie* [en ligne], [https://connaitrelawallonie.wallonie.be/fr/fetes-du-14-juillet-liege#.Y\\_oknbnMJPY](https://connaitrelawallonie.wallonie.be/fr/fetes-du-14-juillet-liege#.Y_oknbnMJPY) (page mise en ligne en mai 2013, mise à jour le ? et consultée pour la dernière fois le 25/02/2023).

<sup>242</sup> DRESSE R., LORIAUX F., « Histoire de la grève, la grève dans l'histoire » in *Cahier du CIEP*, n°26 - Grèves et luttes sociales : enjeux et actualités ici et ailleurs (2019/2), p. 19-20.

<sup>243</sup> LANNEAU C., « Voisinage et représentations : La Belgique francophone et la France, du Front populaire à la guerre froide » in *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n°97-98 (2010/1), p. 3.

<sup>244</sup> DE RONGÉ A. et MOLITOR M., « Données relatives aux grèves en Belgique de 1947 à 1971 », in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°677-678 (1975), p. 7.

<sup>245</sup> BAKKER B. D., « La grève des mines du Limbourg, janvier - février 1970 » in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°499 (1970), p. 1-26 ; BETTENS L., « Quand la culture s'invite dans les conflits sociaux » in *Agir par la culture*, n°30 [en ligne], <https://www.agirparlaculture.be/quand-la-culture-s-invite-dans-les-conflits-sociaux/> (page mise en ligne le 16/05/2012, mise à jour le ? et consultée pour la dernière fois le 28/03/2022) ; CAPRON M., « Lutte pour l'emploi : l'exemple des verriers de Glaverbel-Gilly » in *La Revue Nouvelle*, mai-juin 1975, p. 589-599 ; LAUREYS D., « 1971. La grève des appointés de la sidérurgie liégeoise » in IHOES, *Cols blancs coeur rouge : les combats des employés, techniciens et cadres du SETCa Liège-Huy-Waremme*, Seraing, IHOES, 2012, p. 147-154 ; ROBERTI J.-M., « Au val saint-lambert un conflit-test; pour l'emploi, le contrôle et le salut public » in *Socialisme Bruxelles*, n°129 (1975), p. 183-201 ; « Le secteur pétrolier en Belgique (I) » in *Courrier Hebdomadaire du CRISP*, n°639-640 (1974), p. 11.

<sup>246</sup> ZANCARINI-FOURNEL M., « Les formes de contestation du travail dans les années 1968 », *op. cit.*, p. 111.

<sup>247</sup> VAN KERCHOVE J., « Grèves spontanées, phénomènes et symptômes de crise. Quelques constatations et réflexions sur la vague de grèves en Belgique de 1970 à 1972 » in *Recherches sociologiques*, t. IV (1973), n°2, p. 335-356.

<sup>248</sup> BETTENS L. et GEERKENS É., « Des occupations d'usine à la médiatisation culturelle » in DELHALLE N., DUBOIS J. (dir.), *Le tournant des années 1970. Liège en effervescence*, Bruxelles, Les Impressions Nouvelles, 2010, p. 63-64.



### 3 La problématique et la source principale

Sur base de l'historiographie de la conflictualité sociale tant généraliste que spécifique aux Golden Sixties, cette étude se pose la question suivante : la décomposition chronologique en trois temps (1962-1965, 1966-1969 et 1970-1973) correspond-elle optimalement à l'évolution des conflits sociaux en province de Liège lors de la dernière décennie des Trente Glorieuses ? Pour y répondre de manière exhaustive, nous vérifions trois choses : la pertinence chronologique, la conformité des descriptions rapportées dans l'historiographie, l'existence ou non d'exceptions.

Nous avons également le désir d'intégrer les trois grandes lignes directrices apparues durant les Trente Glorieuses sans vouloir privilégier une par rapport à une autre. Néanmoins, ce mémoire ne désire en aucun cas être une étude des attitudes doctrinales des grands syndicats belges et des personnalités syndicales importantes de Liège comme le Président de la Fédération des métallurgistes de la province de Liège (1962-1976) Robert Lambion<sup>249</sup>. Il refuse également être une anthologie de l'action et des stratégies syndicales durant les grèves au cours des Golden Sixties en province de Liège. Nous évoquerons seulement certains chamboulements et certaines mutations pouvant expliquer des évolutions au sein de la conflictualité sociale liégeoise pendant la dernière décennie des Trente Glorieuses.

À côté de l'utilisation des trois lignes directrices apparues lors des Trente Glorieuses, nous désirons aussi tenir compte de certaines transformations dues aux nouvelles vagues historiographiques des Trente Piteuses jusqu'à aujourd'hui, à l'image de la prise en compte des actions de travailleurs moins classiques au niveau de l'emploi des grèves ou discriminés (femmes et immigrés), pour comparer efficacement la situation décrite durant les Golden Sixties liégeoises par les experts et celle obtenue au sein des sources de l'époque. Afin d'étudier la conflictualité sociale des Golden Sixties liégeoises, nous puiserons principalement les documents concernant tout conflit social déclenché en province de Liège entre 1962 et 1972 que les archives de la gendarmerie conservent<sup>250</sup>. Néanmoins, même si elles sont mineures comme sources, nous utiliserons tout de même par simonie au cours du corps de ce travail d'autres types de sources à l'image des statistiques officielles produites à la demande du ministère de l'économie par l'Institut National de Statistiques<sup>251</sup>, des photographies de grèves conservées dans le fonds Desarcy-Robyns<sup>252</sup>, des reportages réalisés par la

---

<sup>249</sup> HEMMERIJCKX R., « Lambion Robert, Joseph » in *Le Maitron* [en ligne], <https://maitron.fr/spip.php?article229023> (page mise en ligne le 08/06/2020, mise à jour le 20/08/2020 et consultée pour la dernière fois le 25/07/2022).

<sup>250</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la Gendarmerie., boîtes 39-78, 83, 88, 93, 98, 103, *les comptes-rendus des carnets de campagne à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1962 et 1968 ainsi que les rapports « modèle V » à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1968 et 1972*.

<sup>251</sup> *Annuaire statistique de la Belgique et du Congo belge*, 1962-1973.

<sup>252</sup> Ans, Centre multimédia du Musée de la Vie Wallonne, fonds Desarcy-Robyns, photographies de grèves en province de Liège entre 1962 et 1972.

radiotélévision belge<sup>253</sup>... Cependant, nous nous concentrons surtout sur les informations obtenues grâce aux documents provenant des forces de l'ordre de l'époque à cause de la pauvreté des études générales concernant la conflictualité sociale belge les mobilisant, de la position active qu'occupent depuis longtemps les gendarmes au cours des contestations sociales dans leurs missions de maintien de l'ordre<sup>254</sup> et de la fiabilité accordée par les autorités ainsi que par certains experts aux informations transmises au sein de la gendarmerie concernant les grèves<sup>255</sup>.

En outre, dans la majorité des 1 050 conflits sociaux répertoriés en province de Liège entre 1962 et 1972 grâce aux archives de la gendarmerie, nous disposons d'informations concernant beaucoup de thématiques utiles pour analyser cette conflictualité sociale : la date de début, la date de fin, l'espace économique touché, la région impactée, les revendications prononcées par les grévistes, le nombre de participants, la catégorie professionnelle des protagonistes, le modèle d'actions, le dépôt ou non d'un préavis de grève, l'approbation ou non des délégations syndicales concernant l'arrêt de travail, le résultat du

---

<sup>253</sup> Exemples : « Asturies : la grève des mineurs » in 9 000 000, émission télévisée présentée par VAN AAL H-F ; RTB, 27/05/1962, 11 min, consulté en ligne sur le site de la Sonuma, <https://www.sonuma.be/archive/asturies-la-greve-des-mineurs>, le 6/05/2022 ; MANUEL P., « Le préavis » in 9 000 000, RTB, le 3 novembre 1965, consulté sur le site de la Sonuma, <https://www.sonuma.be/archive/le-preavis>, le 9 janvier 2024 ; « Femmes de la FN ou Herstal » in 9 000 000, émission télévisée présentée par MANUEL P., RTB (Belgique), le 6 avril 1966., consulté en ligne sur le site de la Sonuma, [https://www.sonuma.be/archive/femmes-de-la-fn-ou-herstal\\_1](https://www.sonuma.be/archive/femmes-de-la-fn-ou-herstal_1), le 26/05/2022.

<sup>254</sup> Dans son étude de la gestion des conflits sociaux au Hainaut en 1950 (année célèbre pour son agitation surtout charbonnière et pour son atmosphère tempétueuse en raison de la Question royale) par les forces de l'ordre, Jonathan L'Entrée écrit ceci à propos de la nécessité de partager les informations rapidement et rigoureusement pour les gendarmes : « *Nous venons d'examiner à la fois les principaux types d'événements à gérer dans le cadre du maintien de l'ordre, et la répartition des interventions entre institutions de police. De l'analyse, il ressort que, pour s'acquitter de cette mission, les forces de l'ordre doivent être efficacement et rapidement informées de la situation, et des risques présents dans leurs zones de compétences. Le renseignement constitue une clé de l'efficacité de la gestion policière de l'ordre, que ce soit pour anticiper les risques, ou pour disposer des moyens nécessaires à la répression.* (L'ENTRÉE J., « La gestion de l'ordre en 1950. L'exemple du Hainaut » in CAMPION J., *Organiser, innover et agir. Réformer et adapter les polices en Belgique (18<sup>e</sup>-21<sup>e</sup> siècles)*, Louvain, UCL, 2017, p. 170) »

<sup>255</sup> La minutie des gendarmes dans les prises et les transferts de renseignements concernant les possibles troubles est louée par les autorités belges à tel point que les statistiques officielles de l'INS utilisent à partir de l'année 1974 les renseignements de la gendarmerie pour réaliser ses recensements : « *Après la Seconde Guerre mondiale, l'INS reprend le rôle de coordination du Ministère du Travail. Pour s'informer, l'INS se réfère exclusivement aux correspondances de presse concernant les grèves. Pour obtenir une information complémentaire, l'INS envoie un formulaire d'enquête à l'entreprise concernée. À partir de 1974, la procédure change quelque peu. Dès ce moment, c'est le ministère de l'Intérieur qui devient responsable de la collecte des données de grève, via les services de police et de gendarmerie. Ce n'est sans doute pas par hasard que l'on fait à nouveau intervenir officiellement ces services. En 1970, une vague de grèves rompt en effet le calme latent qui a suivi la grève générale contre la Loi unique au cours de l'hiver 1960-1961. En outre, la vague de 1970 a démarré sans l'intervention des syndicats. Le caractère « sauvage » de ces grèves et l'accroissement de leur nombre dans les années suivantes expliquent sans doute que l'on ait à nouveau impliqué officiellement les services de police dans la collecte des données. La procédure est néanmoins peu modifiée. La seule modification consiste en ce que les services de police signalent une grève (ou un lock out) au Service des relations collectives de travail du ministère de l'Emploi et du Travail. Ce service établit à son tour un rapport et informe l'INS. L'INS peut, via l'envoi d'un formulaire d'enquête à l'entreprise concernée, collecter une information détaillée concernant la grève. D'ailleurs, sur base de l'information transmise par les services de police de la commune, le Service des relations collectives enregistre également lui-même, pour une période limitée (1974-1980), les mouvements de grève, et ce, en vue d'informer le Ministre du Travail et les conciliateurs sociaux.* (VANDAELE K., « Les statistiques de grève et leur exploitation » in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°2079 (2010), p. 11-12) »

mouvement social et la présence de débordement(s)<sup>256</sup>. Ce panorama d'informations nous permet d'observer les conflits sociaux en province de Liège lors des Golden Sixties en y intégrant des actions en dehors des conceptions officielles et du cadre légal de l'époque telles que les grèves avec des revendications non-professionnelles, les actions de zèle, les mouvements non-ouvriers<sup>257</sup>... Aujourd'hui encore, certains arrêts de travail se retrouvent en tension avec les conceptions sociétales et la législation<sup>258</sup>. Nous décelons pleinement ces interactions difficiles dans les polémiques autour de l'usage des piquets de grève trouvant de plus en plus d'échos au sein de la société et des tribunaux belges. Ces dernières années, plusieurs syndicalistes socialistes, dont le président de la FGTB Thierry Bodson et le président de la ABVV d'Anvers Bruno Verlaeckt, ont été condamnés à des peines de prison avec sursis et à des amendes pour avoir causé une « *entrave méchante à la circulation* » pendant leurs actions de grève<sup>259</sup>. De plus, tout au long de notre histoire sociale, lors de certaines mobilisations, les protagonistes utilisent de nouveaux moyens illégaux pour exercer des rapports de force avec leurs interlocuteurs à l'image des actions du « *tarif zéro* » employées durant les années 2000 par les

---

<sup>256</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la Gendarmerie., boîtes 39-78, 83, 88, 93, 98, 103, *les comptes-rendus des carnets de campagne à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1962 et 1968 ainsi que les rapports « modèle V » à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1968 et 1972*.

<sup>257</sup> SUETENS L. P., « La grève. Techniques nouvelles et leur licéité en droit comparé » in *Revue de droit social*, t. XXXIII (1962), n°1, p. 7-9. [1-9]

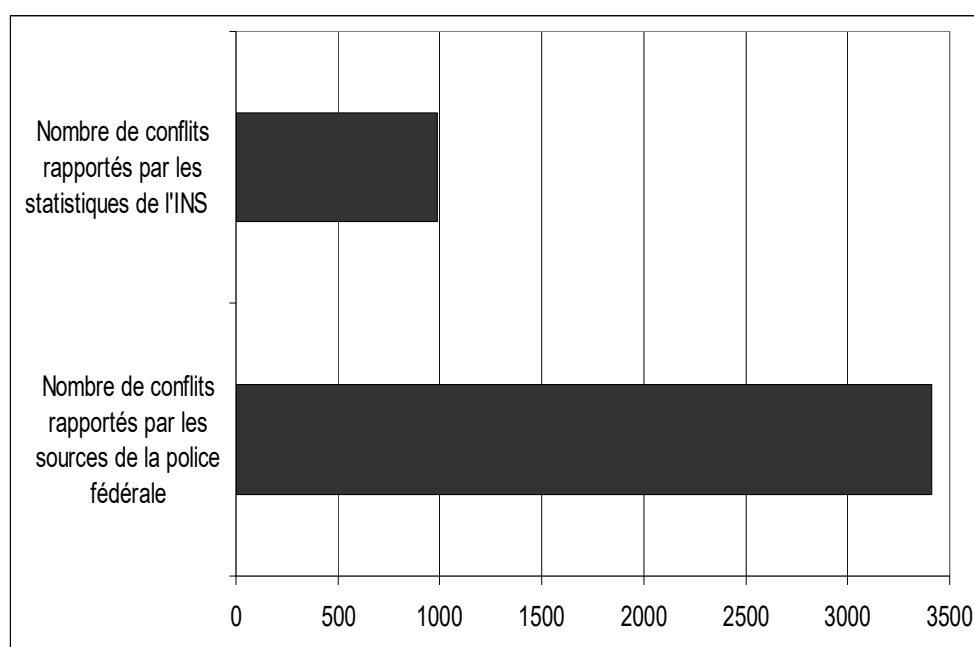
<sup>258</sup> Sur cette situation, le politologue belge spécialiste des conflits sociaux Bruno Bauraind s'exprime ainsi : « *L'intégration du droit de grève dans notre ordre juridique a paradoxalement contribué à la limitation, la ritualisation et l'uniformisation de la pratique. La grève "acceptable" est désormais celle qui est permise par la loi et qui ne gêne plus grand monde. Mais, cette réduction de la grève à l'arrêt de travail a aussi des conséquences sociales. Son efficacité est en effet parfois remise en cause par les organisations syndicales ou par les autres mouvements sociaux. La grève ferait partie d'un répertoire d'actions collectives du passé, le présent est au flashmob... Cette disqualification hâtive procède d'une conception tronquée du phénomène. Ce n'est pas la grève qui est inefficace ou inadaptée aux caractéristiques du capitalisme néolibéral, c'est l'arrêt de travail. À la suite du législateur, des interlocuteurs sociaux et des juges, notre conception de la grève s'est réduite à la suspension momentanée du travail convenu. Une pratique protestataire rendue, il faut en convenir, partiellement inefficace par l'extrême mobilité du capital. Mais l'histoire nous a montré que la grève est bien plus que cela. Il s'agit de toute forme d'action collective de protestation qui vise la mise à l'arrêt du mode de production (la manière de produire) et du rapport de production capitaliste (la manière d'exploiter le travail) et qui permet à des travailleurs d'exprimer des revendications directement ou indirectement liées à leur situation socioprofessionnelle ou de penser d'autres formes de mode et de rapport de production. La grève est une action de résistance contre la marchandisation du travail, elle est une condition fondamentale du fonctionnement de la concertation sociale, mais elle peut aussi être un formidable laboratoire anticapitaliste. Ce moment de mise entre parenthèses de la domination salariale permet aux travailleur-ses d'imaginer et, parfois, de mettre en pratique d'autres rapports de production et d'autres rapports au politique. En réduisant la grève à l'arrêt de travail stricto sensu, la justice et le pouvoir politique interdisent aux travailleur-ses de mobiliser ces moments revendicatifs pour construire un imaginaire collectif alternatif. L'intégration de la grève dans l'ordre juridique libéral procède donc bien de la neutralisation de son potentiel de transformation sociale. Dès lors, réenchanter la grève passera par des formes de désobéissance collective. C'est d'ailleurs ce que nous démontre, depuis plusieurs semaines, les salariés de Delhaize par leur lutte remarquable.* (BAURAIND B., « La grève n'est pas soluble dans le droit » in *Analyse de Gresea* [en ligne], <https://gresea.be/La-greve-n-est-pas-soluble-dans-le-droit#nh27> (page mise en ligne le 13/06/2023 et consultée pour la dernière fois le 25/07/2024). »

<sup>259</sup> FGTB, *La Cour d'appel se penche sur la condamnation du président de la FGTB d'Anvers* [en ligne], <https://www.fgtb.be/la-cour-dappel-se-penche-sur-la-condamnation-du-president-de-la-fgtb-danvers> (page mise en ligne le 23/04/2019 et consultée pour la dernière fois le 25/07/2024) ; FGTB, *17 syndicalistes FGTB condamnés en appel avec augmentation des amendes financières* [en ligne], <https://www.fgtb.be/17-syndicalistes-fgtb-condamnes-en-appel-avec-augmentation-des-amendes-financieres> (page mise en ligne le 19/10/2021 et consultée pour la dernière fois le 25/07/2024).

conducteurs de la société du TEC malgré les risques de licenciements pour faute grave dans le but d'éviter que leurs mouvements deviennent impopulaires aux yeux de la population<sup>260</sup>.

Par ailleurs, le choix d'utiliser des archives de la gendarmerie comme sources principales dans le cadre de ce travail résulte également de la volonté d'utiliser un autre matériau que les statistiques officielles de l'Institut National de Statistiques. En effet, bien que de nombreuses études analysant la conflictualité sociale en Belgique durant une période utilisent les sources officielles<sup>261</sup>, les travaux de l'Institut National de Statistiques reçoivent depuis des décennies beaucoup de critiques évoquant une importante sous-estimation due à une conception très restrictive des conflits sociaux et à une méthodologie ne pouvant pas prendre en compte tous les événements survenant en Belgique<sup>262</sup>.

**Figure 3 : Comparaison entre les relevés de l'Institut National de Statistiques et le recensement obtenu grâce aux archives de la Police Fédérale du DSEK concernant les conflits sociaux en Belgique entre 1962 et 1972**



Sources : Bruxelles, Archives Générales du Royaume (AGR), Archives du Centre de documentation et de connaissance de la Police fédérale (DSEK), boîtes 3266-3273, documents n°291-422, bulletins mensuels d'information(s) de la gendarmerie nationale entre 1962 et 1972 concernant l'ensemble du territoire belge ; *Annuaire statistique de la Belgique*, 1962-1973.

Si nous

comparons les chiffres de l'Institut National de Statistiques avec ceux obtenus par l'observation des archives de la police fédérale, nous remarquons que les sources officielles ne répertorient seulement 30% des conflits sociaux recensés par les archives de la police fédérale en Belgique entre 1962 et 1972. Ce fort écart traduit-il

<sup>260</sup> PALSTERMAN P., « L'accord sur le droit de grève » in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°1755 (2002), p. 14 [5-32].

<sup>261</sup> Exemples : BALTHAZAR H., « Bien-être social et politique de concertation : un souhait non accompli », in *L'industrie en Belgique. Deux siècles d'évolution : 1780-1980*, Bruxelles, Crédit communal de Belgique/Société Nationale de Crédit à l'industrie, 1981, p. 243-260 ; CAPRON M., « L'évolution de la conflictualité dans les relations collectives du travail en Wallonie », in ARCQ E., CAPRON M., LEONARD E. et REMAN P. (dir.), *Dynamiques de la concertation sociale*, Bruxelles, CRISP, 2010, p. 147-166 ; DEGÉE J.-L., *L'évolution des luttes ouvrières*, Liège, Fondation André Renard, 1980 ; DE RONGÉ A., MOLITOR M., « Données relatives aux grèves en Belgique de 1947 à 1971 » in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°677-678 (1975).

<sup>262</sup> DEGÉE J.-L., *L'évolution des luttes ouvrières*, Liège, Fondation André Renard, 1980 ; FÉAUX V., *Cinq semaines de lutte sociale : la grève de l'hiver 1960-1961*, Bruxelles, Université Libre de Bruxelles, 1963 ; GUBBELS R., *La grève, phénomène de civilisation*, Bruxelles, Université Libre de Bruxelles, 1962 ; VANDAELE K., « Les statistiques de grève et leur exploitation » in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°2079 (2010/34), p. 5-42.

une importante sous-estimation des grèves de la part de l'Institut National de Statistiques ? De plus, entre 1962 et 1972, les archives de la gendarmerie renseignent plus de conflits sociaux (1 050 = 712 grèves + 295 arrêts de travail + 37 suspensions de travail + 6 conflits sociaux sans nomenclature précise de la part des gendarmes) en province de Liège que les statistiques de l'Institut National de Statistiques répertorient dans l'ensemble de la Belgique au cours de la même période<sup>263</sup>.

### 3.1 La présentation des archives de la gendarmerie

Pour étudier la conflictualité sociale de la dernière décennie des Trente Glorieuses en province de Liège, nous disposons des descriptions des gendarmes pour les années 1961-1972. Malheureusement, nous ne possédons pas d'aucun document concernant 1973. Pourtant, hormis cette année-là, les archives de la gendarmerie renseignent les contestations sociales survenues dans le monde du travail liégeois durant toutes les Sixties et les Seventies<sup>264</sup>. Nous avons de la chance car certains établissements n'ont pas conservé que peu de documents relatant les tensions sociales au cours des Golden Sixties. Vu l'état de conservation des archives de la gendarmerie, même si 1973 correspond traditionnellement à la fin des trois décennies de croissance au lendemain de la Seconde Guerre Mondiale (1945-1973) et au début des Trente Piteuses<sup>265</sup>, nous avons dû la retirer à contre-cœur de la période étudiée. De plus, à la suite de discussions avec certains spécialistes rencontrés au CARHOP, nous avons également décidé d'enlever l'année 1961 pour retirer totalement la tempête sociale très violente et difficilement quantifiable<sup>266</sup> que la Belgique, surtout les bassins industriels wallons comme Liège, a connue au début des Golden Sixties<sup>267</sup>.

Pour les années 1962-1972, les archives de la gendarmerie ont un autre problème. Nous ne disposons pas des mêmes sources tout au long de la période. En effet, nous avons les carnets de campagne pour les années 1962-1968 et les rapports « modèles V » pour les années 1968-1972<sup>268</sup>. Bien que différentes, ces deux sources ont des liens entre elles. D'une part, elles sont toutes les deux des documents « confidentiels » internes à l'organisation de la gendarmerie réalisés au moyen des luttes afin de transmettre des informations des organisations locales jusqu'à l'édifice central. Contrairement aux travaux de l'Institut National de Statistiques, elles n'ont guère la volonté de sortir des bureaux de la gendarmerie. Malgré les tensions sociales

---

<sup>263</sup> *Annuaire statistique de la Belgique et du Congo belge, 1945-1973.*

<sup>264</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la Gendarmerie., boîtes 39-78, 83, 88, 93, 98, 103, *les comptes-rendus des carnets de campagne à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1962 et 1968 ainsi que les rapports « modèle V » à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1968 et 1972.*

<sup>265</sup> ANTONIN C., « Après le choc pétrolier d'octobre 1973, l'économie mondiale à l'épreuve du pétrole cher » in *Revue internationale et stratégique*, n°91 (2013), p. 139. [139-149]

<sup>266</sup> GUBBELS R., *La grève, phénomène de civilisation*, Bruxelles, Institut de Sociologie, 1962, p. 303-307.

<sup>267</sup> NEUVILLE J., YERNA J., *Le choc de l'hiver 60-61 : les grèves contre la loi unique*, Bruxelles, POL-HIST, 1990, p. 85-95.

<sup>268</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la Gendarmerie., boîtes 39-78, 83, 88, 93, 98, 103, *les comptes-rendus des carnets de campagne à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1962 et 1968 ainsi que les rapports « modèle V » à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1968 et 1972.*

et politiques des Golden Sixties en Belgique et à l'étranger, cette situation lui donne plus de crédibilité. Quel bénéfice la gendarmerie pourrait obtenir de surestimer ou de sous-estimer la conflictualité sociale durant les Golden Sixties ? Pourquoi les gendarmes auraient-ils refusé de décrire des conflits sociaux à cause de leur nature ? D'autre part, les carnets de campagnes sont rédigés en fonction des informations transmises par les « rapports 5 ». Par conséquent, leurs renseignements sont obligatoirement similaires. Cependant, ces deux sources restent différentes.

Essentiels pour les années 1962-1968, les carnets de campagne sont des cahiers où l'organisation centrale compile l'ensemble des informations transmises par les brigades de terrain concernant tout événement pouvant troubler l'ordre public à l'instar des manifestations, des déplacements royaux, des catastrophes naturelles telles que les inondations, les rassemblements festifs comme la Saint-Toré... Parfois, les gendarmes y incluent des éléments apportés par les organisations patronales et syndicales<sup>269</sup>. Durant certains conflits, les directions et les délégations syndicales collaborent avec les forces de l'ordre en les renseignant sur la situation ou l'évolution du mouvement. Par exemple, les formulaires envoyés par la gendarmerie à la direction de l'entreprise carolorégienne des ACEC (avec plusieurs établissements hors du Hainaut comme à Herstal<sup>270</sup> et avec une histoire sociale agitée<sup>271</sup>) conservés aux archives des ACEC du musée du Bois du Cazier à Marcinelle en sont de belles preuves<sup>272</sup>. De courtes descriptions peuvent être rajoutées s'il y a des informations annexes importantes pour le maintien de l'ordre (exemple : le crime de lèse-majesté lors de la manifestation organisée en Cité ardente par le Mouvement Populaire Wallon le 15 avril 1962<sup>273</sup>). Par conséquent, les carnets de campagne ont un champ d'observation bien plus vaste que la seule conflictualité sociale. Concernant les conflits sociaux, les carnets de campagne décrivent la situation quotidienne tout au long de ces derniers en insistant sur les changements. En effet, très souvent, ils informent seulement que le mouvement est resté identique<sup>274</sup>. Néanmoins, ils sont très utiles pour suivre les luttes prenant de plus en plus d'ampleur, comme la grève des mines liégeoises entre le 30 septembre et le 4 novembre 1968 débutant au seul puits José à Xhendelesse et touchant après la très grande majorité des sociétés charbonnières de Liège<sup>275</sup>,

---

<sup>269</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la Gendarmerie., boîtes 39-78, *les comptes-rendus des carnets de campagne à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1962 et 1968*.

<sup>270</sup> « Les A.C.E.C. : l'évolution d'une grande entreprise industrielle belge » in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°868-869 (1980), p. 2-4.

<sup>271</sup> THOMAS A., *Robert Dussart : une histoire ouvrière des ACEC de Charleroi*, Bruxelles, Aden, 2022.

<sup>272</sup> Marcinelle, Bois du Cazier, Archives des ACEC, boîtes concernant les grèves, *papiers envoyés par la gendarmerie à la direction pendant des grèves*.

<sup>273</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 40, *compte-rendu n°463 : incident / offense à la famille royale le 15 avril 1962 lors de la manifestation du MPW à Liège*.

<sup>274</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la Gendarmerie., boîtes 39-78, *les comptes-rendus des carnets de campagne à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1962 et 1968*.

<sup>275</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîtes 77-78, *comptes-rendus n°1932-2249 : grève au charbonnage José à Xhendelesse du 30 septembre au 4 novembre 1968* ; Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 77, *comptes-rendus n°1936 et 1943 : grève à la Petite Bacnure d'Herstal le 3 octobre 1968* ; Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 77, *compte-rendu n°1943 : grève au Hasard à Micheroux le 4 octobre 1968* ; Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie,

ainsi que les luttes causant des répercussions économiques à l'instar du chômage économique et débordant sur l'espace public, comme la mémorable grève des ouvrières de la Fabrique Nationale en 1966 entraînant la mise en chômage de plusieurs milliers d'ouvriers masculins et sortant de nombreuses fois hors du fleuron industriel herstalien<sup>276</sup>.

Essentiels pour les années 1968-1972, les rapports « modèles V » sont des documents concernant des conflits sociaux dans lesquels les unités de la gendarmerie proches des événements transmettent les principales informations à un instant t à l'organisation centrale<sup>277</sup>. À l'image de ce qui se passe pour les carnets de campagnes, les gendarmes peuvent insérer les documents annexes, comme des articles de journal, communiquant des informations utiles pour comprendre les conflits sociaux rapportés. Les modèles V ne s'opposent guère aux carnets de campagne. En effet, c'est à partir des renseignements des modèles V que les comptes-rendus des carnets de campagne concernant les troubles dans le monde du travail sont rédigés. Cependant, contrairement aux carnets de campagne, la focale des modèles V est exclusivement les actions dans le monde du travail<sup>278</sup>. De plus, du fait de la répartition de ces sources en fonction de zones (la zone Liège-Luxembourg rassemble les documents concernant la province de Liège), il est plus difficile de comprendre les connexions conflictuelles entre les différents bassins de la Belgique à l'intérieur des grèves. En outre, contrairement aux carnets de campagne étant des gros cahiers où sont écrites les informations concernant les conflits, les modèles V sont des feuilles uniques ou agrafées<sup>279</sup>. Par conséquent, ils sont bien sujets à la disparition (surtout ceux concernant les conflits courts étant majoritaires entre 1962 et 1972<sup>280</sup>) ou à la détérioration de sorte que pour l'année 1968, la seule année où nous disposons des deux types de sources, les

---

boîtes 77-78, *comptes-rendus n°1932-2249 : grève dans les charbonnages liégeois du 7 octobre au 4 novembre 1968* ; Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 77, *comptes-rendus n°2155 et 2170 : arrêts de travail à Cockerill-Ougrée-Providence à Ougrée et à Seraing les 22 et 23 octobre 1968*.

<sup>276</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîtes 62-63, *comptes-rendus n°705, 709, 741, 800, 852, 859, 874, 888, 921, 951, 962, 1079, 1115 et 1144 : grève des ouvrières de la Fabrique Nationale en 1966*.

<sup>277</sup> « Les registres des telex envoyés par les unités à Bruxelles éclairent, heure par heure, tous les événements troublant ou susceptibles de troubler l'ordre public sur l'ensemble du territoire (manifestations, réunions publiques, catastrophes naturelles ou industrielles,...). Plus ou moins détaillés selon les époques, ils offrent un panorama complet de la vie du pays sur plus de 25 ans. (AMARA M., *Inventaire des archives de la Gendarmerie. Etat-major (Versements 1973-1989), 1952- 1979*, Bruxelles, Archives Générales du Royaume, 2019 (inventaire n°666), p. 9) »

<sup>278</sup> « Les rapports sur les événements exceptionnels - dits Modèle 5 - existaient à la gendarmerie depuis le XIX<sup>ème</sup> siècle. Ils décrivaient dans le détail les interventions auxquelles avaient été confrontées les unités territoriales et mobiles. La série conservée ici ne concerne à peu près que les mouvements sociaux. Chaque grève y est décrite dans le détail (nombre de grévistes, principaux leaders, revendications,...). Aux rapports sont régulièrement jointes des copies (ou plus rarement des originaux) des tracts distribués lors des assemblées ou réunions. (AMARA M., *Inventaire des archives de la Gendarmerie. Etat-major (Versements 1973-1989), 1952- 1979*, Bruxelles, Archives Générales du Royaume, 2019 (inventaire n°666), p. 9-10) »

<sup>279</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la Gendarmerie., boîtes 83, 88, 93, 98, 103, *les rapports « modèle V » à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1968 et 1972*.

<sup>280</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîtes 39-78, 83, 88, 93, 98, 103, *comptes-rendus des carnets de campagne à propos de conflits sociaux en province de Liège entre 1962 et 1968 ainsi que rapports 5 à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1968 et 1972*.

modèles V rapportent seulement 65% des luttes recensées par les carnets de campagne<sup>281</sup>. Cette différence ne doit pas être oubliée bien que nous ne savons pas si c'est une situation exceptionnelle existant seulement en 1968 ou une réalité omniprésente entre 1968 et 1972.

## 4 Le corps du travail

Dans le but de présenter l'ensemble des informations recueillies dans les archives de la gendarmerie pertinentes pour répondre à la problématique exposée au début du point trois, ce mémoire a décidé de diviser le corps du travail en deux parties, chacune consacrée à une unité précise d'analyse. La première partie est une analyse quantitative de la conflictualité sociale des Golden Sixties liégeoises, principalement grâce aux indicateurs de la fréquence et de l'intensité. Bien qu'elle soit consacrée aux dimensions quantitatives traditionnelles des études à propos des luttes sociales, elle ne ferme pas totalement la porte à la présentation de critères qualitatifs si ces derniers, à l'image des modèles d'action, permettent de mieux décrire l'évolution quantitative des conflits sociaux que la province de Liège connaît entre 1962 et 1972. Comme Michelle Perrot l'explique dans son compte-rendu de l'ouvrage du sociologue belge Robert Gubbels « *La grève, phénomène de civilisation*<sup>282</sup> » étudiant la tempête sociale de l'hiver 60-61 en Belgique<sup>283</sup>, cette seule partie n'est pas suffisante. C'est pourquoi il était indispensable d'y rajouter une autre partie relative à un élément essentiel des conflits sociaux des Golden Sixties. La seconde partie essentielle observe les diverses revendications énoncées par les travailleurs liégeois au cours de leurs luttes sociales entre 1962 et 1972. Ces motivations sont essentielles dans les arrêts de travail car c'est leur présence qui empêche de considérer ces actes comme de la violence économique gratuite et irrationnelle<sup>284</sup>. Pour naviguer plus aisément dans les causes des conflits sociaux des Golden Sixties, nous les avons répartis en différents groupes – les conflits professionnels, les conflits de solidarité et les conflits politiques – afin de pouvoir avancer petit à petit dans l'analyse.

### 4.1 1<sup>ère</sup> partie – L'évolution quantitative des luttes sociales des Golden Sixties liégeoises

Dans ce premier temps de l'analyse de la conflictualité sociale en province de Liège entre 1962 et 1972 à partir des informations recueillies dans les archives de la gendarmerie, nous étudions les conflits sociaux pendant les Golden Sixties liégeoises sur base de données quantitatives. Une analyse quantitative des grèves

---

<sup>281</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîtes 73-78, 83, *comptes-rendus des carnets de campagne à propos de conflits sociaux en province de Liège en 1968 ainsi que rapports 5 à propos des conflits sociaux en province de Liège en 1968*.

<sup>282</sup> GUBBELS R., *Productivité, progrès technique et relations industrielles*, Bruxelles, ULB, 1960.

<sup>283</sup> PERROT M., « Travaux belges sur les grèves » in *Le Mouvement social*, n°48 (1964), p. 124-125 [119-125].

<sup>284</sup> CAIRE G., *La grève ouvrière*, Paris, Ouvrières, 1978, p. 7-8.



est possible car, comme l'écrit l'historienne Michelle Perrot dans sa thèse soutenue en 1971<sup>285</sup> et devenue rapidement, après sa première publication en 1973 sous le titre *Les ouvriers en grève, [France] 1871-1890*<sup>286</sup>, une œuvre de référence aux yeux du monde scientifique (même non-historien)<sup>287</sup>, elles sont depuis leur « jeunesse<sup>288</sup> » des « *Objet[s] ouvrier[s], riche[s] et dense[s] (...) éminemment quantifiables*<sup>289</sup> ». Par conséquent, dans cette partie, nous nous concentrons sur les aspects quantitatifs des luttes sociales des Golden Sixties liégeoises en délaissant deux éléments essentiels : les revendications ainsi que les localisations géographiques et économique<sup>290</sup>. Bien que cette première partie s'intéresse surtout au volet quantitatif, elle ne s'interdit pas d'y insérer l'observation de certains types d'actions particulières utilisés par les travailleurs liégeois entre 1962 et 1972 puisque ces derniers, à l'image des conflits sauvages (mouvements déclenchés dans l'accord préalable des délégations ou des autorités syndicales<sup>291</sup>)<sup>292</sup>, traduisent les relations entre les grévistes, les organisations syndicales et les directions. Ces interactions entre ces différents protagonistes à l'intérieur des conflits sociaux sont une des grandes composantes de de la fluctuation quantitative de la conflictualité sociale avec les conjonctures économique et politique selon les sociologues américains Edward Shorter et Charles Tilly<sup>293</sup>. La quantification des grèves n'est pas une action facile : hier et aujourd'hui, de nombreux spécialistes français et belges de la conflictualité sociale et des organisations ouvrières – comme

<sup>285</sup> PERROT M., « Les ouvriers en grève, (France 1871-1890) » in *Le Mouvement social*, n°82 (1973), p. 3. [3-16]

<sup>286</sup> PERROT M., *Les ouvriers en grève, [France] 1871-1890*, Paris/La Haye, Mouton, 1974.

<sup>287</sup> AGULHON M., « Michelle Perrot, Les ouvriers en grève. France 1871-1890, 2 vol. » in *Annales*, t. XXXI (1976), n°4, p. 865-869.

<sup>288</sup> En 1984, Michelle Perrot publie une version abrégée de sa thèse sous le titre « *Jeunesse de la grève, [France]1871-1890* ». PERROT M., *Jeunesse de la grève, France 1871-1890*, Paris, Seuil, 1984.

<sup>289</sup> PERROT M., *Les ouvriers en grève, France 1871-1890*, Paris, EHESS, 2001, p. 7.

<sup>290</sup> PERROT M., « Les travaux belges » in *Le Mouvement social*, n°48 (1964), p. 119-125.

<sup>291</sup> Les grèves sauvages sont des arrêts de travail décidés par une collectivité de travailleurs sans le consentement préalable des délégations syndicales. Par rapport à ce type de mouvements revenant en force durant les années 70 selon les principales études sur la conflictualité sociale en Belgique durant la dernière décennie des Trente Glorieuses, les experts expliquent que ces actions particulières traduisent de mauvaises relations entre les travailleurs et leurs représentants syndicaux devant négocier avec les directions et les organisations patronales. L'analyse de la grève de septembre-octobre 1973 à Cockerill en est un bel exemple : « *Parmi les rares analyses que la grève de Cockerill a suscitées, fort peu permettent d'en saisir la complexité et l'originalité. Les canaux habituels d'information ont sans doute été quelque peu déroutés par cette complexité même. Ce désarroi devant le flot des événements journaliers s'est souvent traduit par une absence totale d'explication cohérente, et seule l'information brute était transmise (ce fut le cas, par exemple, de la R.T.B.), ou par des analyses rapides et globalisantes. La grève de Cockerill était alors qualifiée de grève sauvage. Il ne faisait aucun doute qu'elle reflétait le divorce entre la base et l'appareil syndical. La vision manichéenne : "D'un côté, la base combative, de l'autre, les instances dirigeantes intégrées et bureaucratiques" était appliquée, sans scrupule, à la réalité syndicale liégeoise.* (« La grève de septembre-octobre 1973 à Cockerill » in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°656 (1974), p. 28) »

<sup>292</sup> DE WASSEIGE Y., « La grève, Phénomène économique et sociologique. Étude inductive des conflits du travail en Belgique de 1920 à 1940 » in *Bulletin de l'Institut de Recherches Économiques et Sociales*, t. XVIII (1952), n°7, p. 678-679.

<sup>293</sup> TILLY C., SHORTER E., « Les vagues de grèves en France, 1890-1968 » in *Annales*, t. XXVIII (1973), n°4, p. 857-887.

Guy Caire<sup>294</sup>, Sophie Camard<sup>295</sup>, Étienne Penissat<sup>296</sup>, Michelle Perrot<sup>297</sup> ou Kurt Vandaele<sup>298</sup> – expriment cette complexité tant au niveau des recensements que des traitements analytiques. Quelque fois, le monde scientifique s’est même rassemblé dans des colloques pour partager leurs résultats de leurs recherches et leurs réflexions concernant la quantification des grèves (concepts, indicateurs utilisés et méthodologie) et concernant la fiabilité des statistiques<sup>299</sup>.

#### 4.1.1 La méthode de quantification

Une étude quantitative de la conflictualité au cours d’une période réclame plusieurs éléments. Elle exige des sources apportant des renseignements numériques spécifiques concernant l’ampleur des conflits sociaux à l’instar de la durée ou du nombre de participants. Ces documents doivent également fournir des chiffres comparables et pertinents à partir desquels il est possible pour les chercheurs de constituer des bases de données diachroniques<sup>300</sup>. Contrairement à la presse où les données quantitatives relatives aux grèves et aux manifestations encadrant ces dernières peuvent fortement varier d’un journal à un autre en fonction de leur nature et leur positionnement éditorial, même si nous avons malheureusement un risque de sous-estimation de la part des modèles 5 par rapport aux carnets de campagne comme nous le démontre l’année 1968<sup>301</sup>, les archives de gendarmerie permettent de garantir une certaine cohérence<sup>302</sup> indispensable permettant les comparaisons diachroniques et synchroniques.

---

<sup>294</sup> CAIRE G., « Analyse économique de la grève : problèmes méthodologiques » in *Consommation*, 1979, n°3-4, p. 151-178 ; CAIRE G., *La grève ouvrière*, Paris, Ouvrières, 1978.

<sup>295</sup> CAMARD S., « Statistiques : des chiffres et des luttes. Compter les grévistes » in *Vacarme*, n°26 (2004), p. 21-23 ; CAMARD S., « Comment interpréter les statistiques des grèves » in *Genèses*, n°47 (2002), p. 107-122.

<sup>296</sup> PENISSAT É., « Mesure des conflits, conflits de mesure. Retour sur l’histoire des outils de quantification des grèves » in *Politix*, n°86 (2009), p. 51-72.

<sup>297</sup> PERROT M., « Grèves, grévistes et conjoncture. Vieux problème, travaux neufs » in *Le Mouvement social*, n°63 – Production industrielle, salaires réactions et représentations ouvrières (1968), p. 109-124.

<sup>298</sup> VANDAELE K., « Les statistiques de grève et leur exploitation » in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°2079 (2010), p. 5-42 ; VANDAELE K., « Disciplining, decentralisation, staatsinmenging... en tertialisering : de stakingsevolutie in België na 1970 » in DEVOS C., HUMBLET P. (dir.), *Arbeid vs. Kapitaal : een kwarteeuw staking(srecht)*, Gand, Academia Press, 2007, p. 45-106.

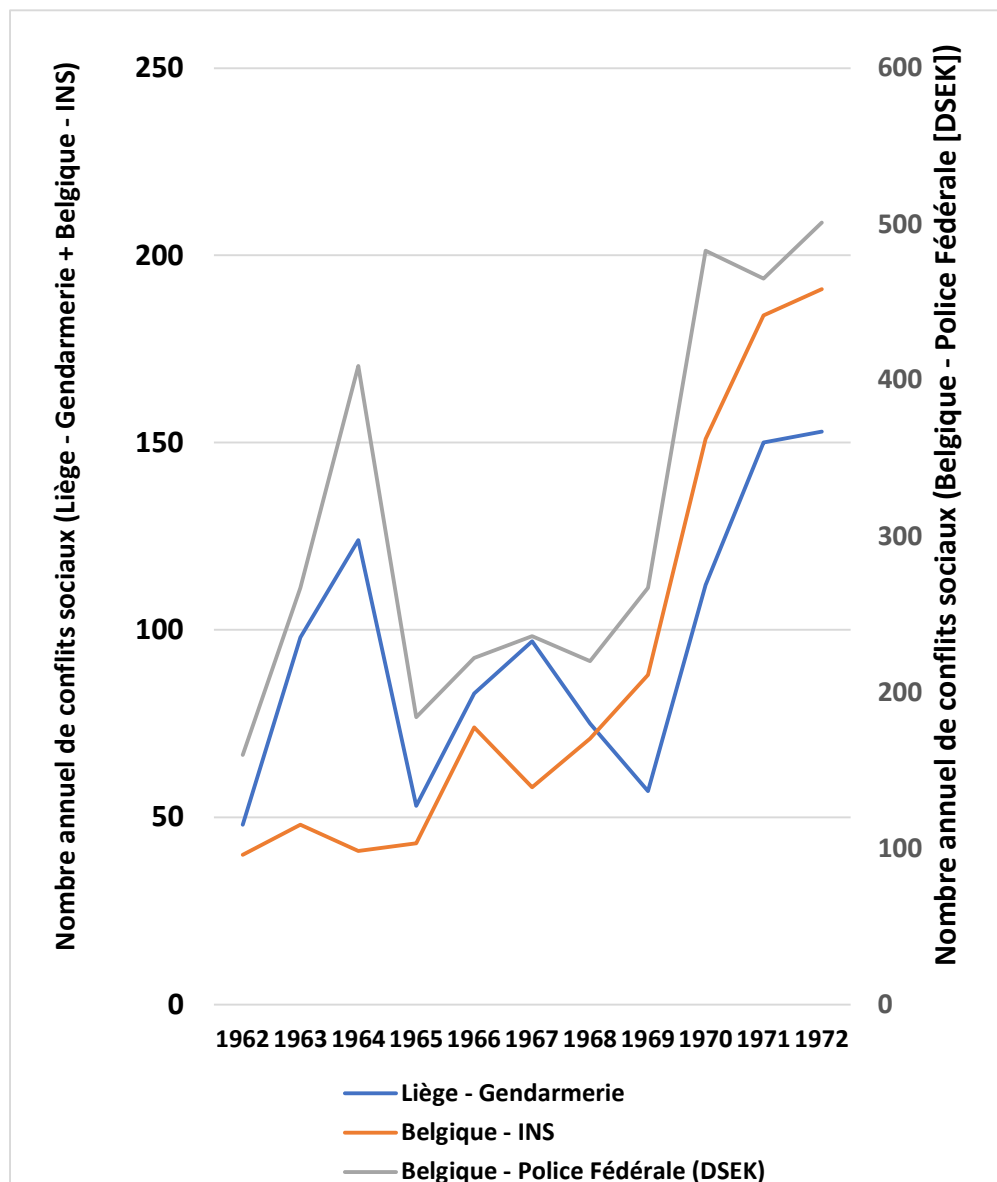
<sup>299</sup> Deux exemples : le Colloque international « *La grève. Perspectives analytiques et usages contemporains* » organisé les 8 et 9 juin 2023 par le laboratoire Triangle, UMR 5206, l’ENS Lyon, l’AFS, l’ANP Citindus, l’IDHES, le Centre Maurice Halbwachs et le CRESPPA ou le 2<sup>ème</sup> Colloque international « *Approches croisées de la conflictualité XVII<sup>e</sup> siècle à nos jours* » organisé sous la direction de Serge Wolikow à la Maison des Sciences de l’Homme de Dijon (MHS de Dijon) de 15 au 18 mai 2013 par l’Association Internationale Grèves et Conflits sociaux – The International Association Strikes and Social Conflict (ASSC).

<sup>300</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîtes 39-78, 83, 88, 93, 98, 103, *comptes-rendus des carnets de campagne à propos de conflits sociaux en province de Liège entre 1962 et 1968 ainsi que rapports 5 à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1968 et 1972*.

<sup>301</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîtes 73-78, 83, *comptes-rendus des carnets de campagne à propos de conflits sociaux en province de Liège en 1968 ainsi que rapports 5 à propos des conflits sociaux en province de Liège en 1968*.

<sup>302</sup> Il est important de signifier que cette cohérence ne traduit pas forcément un respect strict de la réalité quantitative. En effet, malgré la discipline louée de la gendarmerie, les chiffres transmis par les gendarmes locaux peuvent déformer l’ampleur réelle des mouvements sociaux. Concernant certaines grèves comme le mouvement des médecins en 1964, les documents provenant des forces de l’ordre apportent des informations peu précises et critiquables. Ce constat concernant les données quantifiables vaut également pour les données qualitatives.

**Figure 4 : Comparaison entre les recensements relatifs aux conflits sociaux à Liège et en Belgique entre 1962 et 1972 à partir des archives de la gendarmerie (Liège-Gendarmerie), des relevés de l'Institut National de Statistiques (Belgique-INS) et des archives de la Police Fédérale (Belgique-Police Fédérale)**



Sources : Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîtes 39-78, 83, 88, 93, 98, 103, *comptes-rendus des carnets de campagne à propos de conflits sociaux en province de Liège entre 1962 et 1968 ainsi que rapports 5 à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1968 et 1972* ; Bruxelles, Archives Générales du Royaume (AGR), Archives du Centre de documentation et de connaissance de la Police fédérale (DSEK), boîtes 3266-3273, documents n°291-422, bulletins mensuels d'information(s) de la gendarmerie nationale entre 1962 et 1972 concernant l'ensemble du territoire belge ; *Annuaire statistique de la Belgique, 1962-1973*.

De plus, en voyant que la fréquence annuelle des conflits sociaux

durant les Golden Sixties liégeois obtenue à partir des archives de la gendarmerie – très différente par rapport à celle relatée dans les travaux de l'Institut National de Statistiques – suit une courbe similaire à celle recensée grâce aux archives de la Police Fédérale, nous pouvons penser légitimement que les informations fournies par les gendarmes de l'époque au cours des événements ne déforment pas l'évolution quantitative. À côté de la nécessité de comparer des données cohérentes, il importe également d'utiliser des indicateurs pertinents pour pouvoir appréhender les différentes évolutions que la conflictualité sociale liégeoise a connues durant la dernière décennie des Trente Glorieuses. Depuis les années 50, les experts utilisent une poignée de critères d'analyse. Par conséquent, nous avons dû chercher quels indicateurs pourraient mieux convenir afin d'observer l'évolution quantitative des conflits sociaux liégeois entre 1962 et 1972. Si nous regardons un article daté de

Victor Scardigli concernant les « *grèves dans l'économie française* », plusieurs indicateurs sont possibles dans le cadre d'une étude sur la conflictualité sociale : la « *fréquence* » (c'est-à-dire « *le nombre de grèves par an* »), l'« *extension* » (c'est-à-dire « *le nombre de personnes atteintes* »), l'« *intensité* » (c'est-à-dire « *le nombre de journées de travail perdues pour fait de grève* »), l'« *ampleur* » (c'est-à-dire le « *nombre de personnes par grève* ») et la « *durée* » (c'est-à-dire le « *nombre de journées de travail perdues par personne* »)<sup>303</sup>. Nous voyons des critères similaires dans beaucoup de sources officielles répertoriant les grèves. Par conséquent, de tels indicateurs sont très pertinents pour observer la conflictualité sociale des Golden Sixties liégeoises. Cependant, il a fallu adapter les critères habituels à l'analyse des renseignements collectés dans les archives de la gendarmerie. En puisant dans les indicateurs utilisés par l'Institut National de Statistiques et dans les réflexions de certains experts comme Victor Scardigli et Robert Goetz-Girey<sup>304</sup>, nous avons décidé d'analyser quantitativement la conflictualité sociale à Liège entre 1962 et 1972 à partir de plusieurs angles : 1) la fréquence, c'est-à-dire le nombre de luttes sociales déclenchées au cours d'une période, 2) l'intensité totale, c'est-à-dire la quantité d'heures de travail perdu au cours des conflits sociaux durant une période de temps (équivalant pour chaque mouvement social au produit du nombre de travailleurs grévistes en y ajoutant la quantité de chômeurs temporaire en raison de la grève<sup>305</sup> par la durée<sup>306</sup>), 3) l'intensité moyenne, c'est-à-dire le nombre d'heures de travail perdu en moyenne par conflits pendant une période de temps (équivalant au quotient entre l'intensité totale et la fréquence) et 4) la durée des conflits sociaux, c'est-à-dire le nombre de jours de travail effectifs durant lesquelles les conflits sociaux se sont déroulés en retirant les jours de congé et de repos<sup>307</sup>.

#### 4.1.2 L'analyse proprement dite

Entre 1962 et 1972, les archives de la gendarmerie recensent en province de Liège 1 050 luttes sociales engendrant la perte de plus de 21 000 000 heures de travail. Parmi ces 1 050 conflits sociaux liégeois, elles

<sup>303</sup> SCARDIGLI V., « Les grèves dans l'économie française » in *Consommation*, t. XVI (1974), n°3, p. 84 [81-130].

<sup>304</sup> GOETZ-GIREY R., *Le mouvement des grèves en France*, Paris, Sirey, 1965.

<sup>305</sup> VANDAELE K., « Disciplining, decentralisatie, staatsinmenging... en tertiaalising : de stakingsevolutie in België na 1970 » in DEVOS C., HUMBLET P. (dir.), *Arbeid vs. Kapitaal : een kwarteeuw staking(srecht)*, Gand, Academia Press, 2007, p. 65.

<sup>306</sup> Il faut tenir compte du fait qu'un travailleur n'exerce pas ses activités durant l'ensemble de la journée et tous les jours. En effet, contrairement à certaines machines, il est impossible pour un salarié de travailler 24 heures sur 24. Tout être humain, même exploité, a besoin de repos pour pouvoir régénérer sa force de travail. La durée d'une journée de travail classique est entre 8 heures et 9 heures pendant les Golden Sixties. Comme la journée de huit heures n'est pas encore appliquée en Belgique dans l'ensemble des secteurs durant les années 60, il est important de se renseigner sur les horaires des travailleurs concernés. Heureusement, dans la très grande majorité des conflits sociaux, les archives de la gendarmerie précisent la durée normale de la journée de travail qu'auraient dû réaliser les grévistes. Cependant, pour certains travailleurs comme les enseignants, nous ne pouvons guère savoir les heures devant être prestées. Par conséquent, si ce type de travailleurs refuse d'occuper ses activités pendant toute une journée, la durée du conflit social sera automatiquement de 8 heures pour l'ensemble des protagonistes. Par ailleurs, si le mouvement social ne dure pas toute la journée, nous appliquerons le nombre d'heures non exercées à la totalité des grévistes participant.

<sup>307</sup> Il faut savoir que les Trente Glorieuses, y compris les Golden Sixties, voient légalement grâce à l'action des parlementaires et au lobby syndical une augmentation progressive du nombre de jours de congé et de repos octroyés aux salariés.

répertorient 91 grèves sectorielles ou générales, 56 mouvements avec des piquets de grève, 31 occupations d’usine, 24 actions de zèle et 14 confits d’avertissement. Durant les Golden Sixties, certains arrêts de travail sont intensifs. En effet, 19 mouvements provoquent la perte de plus de 150 000 heures de travail perdues. Par conséquent, nous pouvons dire que, pendant la dernière décennie des Trente Glorieuses, la province de Liège est impactée par un nombre important de conflits sociaux dont une poignée installe des affrontements intensifs avec les autorités patronales et politiques<sup>308</sup>. Cependant, à partir de ces chiffres globaux, il est impossible de savoir si la division tripartite (1962-1965, 1966-1969 et 1970-1972) utilisée par l’historiographie belge et les descriptions des experts correspondent parfaitement aux informations transmises par les archives de la gendarmerie relatives à la conflictualité sociale liégeoise entre 1962 et 1972. De ce fait, pour répondre à la problématique, il est essentiel d’étudier les données quantitatives relatives aux luttes sociales liégeoises de 1962 à 1972 fournies par les sources de la gendarmerie en essayant de déceler des évolutions. Ces évolutions doivent être plongées dans le contexte du monde du travail de l’époque, c’est-à-dire dans les conceptions des différents acteurs (syndicats, patronat, travailleurs et autorités étatiques). Néanmoins, comme dit auparavant, ce mémoire ne se veut en aucun cas une étude à propos des différents mondes par rapport aux conflits sociaux. Dans nos analyses, les luttes sociales resteront toujours au centre. En outre, nous devons aussi corrélérer nos observations concernant les mouvements sociaux par rapport à une donnée essentielle à ce moment la concertation sociale.

#### **4.1.2.1 1962-1965 – Une paix sociale parsemée de luttes sociales**

Entre 1962 et 1965, les archives de la gendarmerie répertorient 323 luttes sociales – 207 grèves, 100 arrêts de travail, 15 suspensions de travail et un mouvement pour lequel les gendarmes n’apportent guère une qualification claire – en province de Liège. En parcourant les descriptions gendarmières, nous remarquons que les conflits sociaux n’entraînent guère une rupture généralisée de la paix sociale. Plusieurs critères projettent une telle situation. Durant la première partie des années 60, les grèves liégeoises provoquent peu d’heures de travail perdues. En effet, les 323 luttes sociales relevées engendrent la perte de 3 161 879 heures de travail. Par conséquent, chaque arrêt de travail déclenché dans le monde du travail liégeois amène en moyenne moins de 10 000 heures de travail perdues<sup>309</sup>.

**Figure 5 : Les luttes sociales liégeoises provoquant plus de 150 000 heures de travail perdues en 1962-1965**

	<b>Conflit exceptionnel</b>	<b>Heures de travail perdues</b>	<b>Secteur(s) Touchés</b>	<b>Zone(s) Touchée(s)</b>
--	-----------------------------	----------------------------------	---------------------------	---------------------------

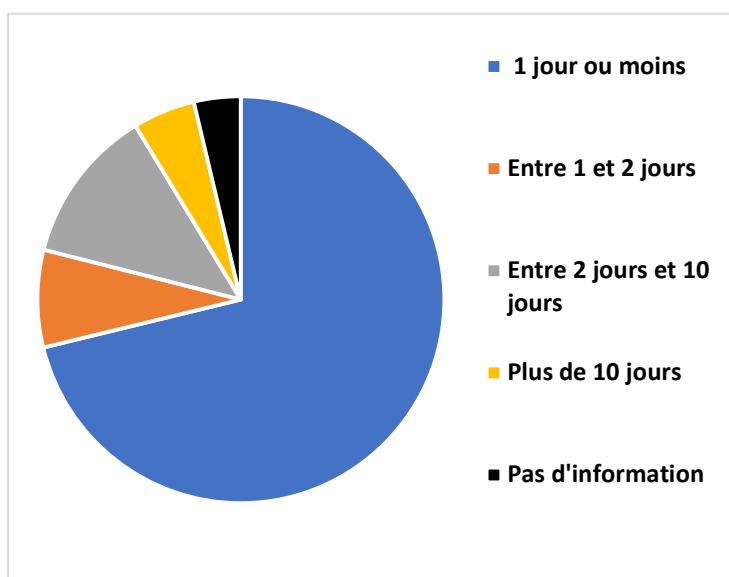
<sup>308</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîtes 39-78, 83, 88, 93, 98, 103, *comptes-rendus des carnets de campagne à propos de conflits sociaux en province de Liège entre 1962 et 1968 ainsi que rapports 5 à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1968 et 1972*.

<sup>309</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîtes n°39-60, *comptes-rendus relatifs à toutes les luttes sociales déclenchées en province de Liège entre 1962 et 1965*.

1	Grève sectorielle dans les mines de février 1962	312 152	Mines	Ans + Fléron + Herstal + Huy + Liège-centre + Seraing
2	Grève de la FN de juillet 1962	213 168	Fabri. Métalliq	Herstal
3	Grève des Câbleries d'Eupen de l'hiver 1963-1964	386 064	Fabri. Métalliq	Verviers
4	Conflit à la FN de novembre 1964	169.360	Fabri. Métalliq	Herstal
5	Grève des employés de la FN d'avril à mai 1965	301.848	Fabri. Métalliq	Herstal

Sources : Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîtes 39-60, *comptes-rendus relatifs à toutes les luttes sociales déclenchées en province de Liège entre 1962 et 1965*.

En sachant que cinq luttes sociales liégeoises dépassent les 150 000 heures de travail perdues entre 1962 et 1965, l'intensité des mouvements non-exceptionnels est encore moindre des 10 000 heures de travail<sup>310</sup>. Au vu de cette situation, nous pouvons clairement remarquer que la conflictualité sociale liégeoise en 1962-1965 est fortement peu intensive surtout que les heures de travail perdues sont significativement plus faibles que durant la tempête sociale de l'hiver 60-61 voyant une forte participation en province de Liège et durant le reste de la fin des Trente Glorieuses (1966-1972). Par ailleurs, au-delà de cette faible intensité totale, les travailleurs liégeois exécutent principalement de très brefs mouvements lors du début des années 60.



**Figure 6 : La durée des luttes sociales liées en 1962-1965**

Sources : Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîtes 39-60, *comptes-rendus relatifs à toutes les luttes sociales déclenchées en province de Liège entre 1962 et 1965*.

En effet, près de 80% des arrêts de travail déclenchés à Liège entre 1962 et 1965 se limitent temporellement à moins de deux jours et seulement 5% dépassent une période de dix jours. Par conséquent, nous pouvons aisément dire que les mouvements sociaux de

la première partie des Golden Sixties liégeoises ne représentent guère essentiellement de longues oppositions entre les travailleurs et les directions. En outre, dans ce climat de conflits sociaux peu intenses et très courts, les salariés liégeois emploient de manière peu fréquente des modèles d'action impactant plusieurs établissements en même temps. Les actions liégeoises frappent à cette époque de petites usines ou dans les cas des grandes sociétés liégeoises à l'instar de Cockerill-Ougrée et de la Fabrique Nationale d'Herstal un

<sup>310</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîtes 39-60, *comptes-rendus relatifs à toutes les luttes sociales déclenchées en province de Liège entre 1962 et 1965*.

espace très réduit ne dépassant pas des divisions entières<sup>311</sup>. En outre, entre 1962 et 1965, ils utilisent vingt-trois luttes sectorielles touchant très majoritairement les activités métallurgiques<sup>312</sup>. Cependant, au courant de la première partie des années 60, ces dernières, à l'image du mouvement sectoriel impactant durant le mois de février 1962 l'industrie charbonnière<sup>313</sup> et des tensions touchant les secteurs métallurgiques pendant les années 1963-1964<sup>314</sup>, n'atteignent pas l'intensité des contestations minières en France et des colères métallurgiques aux Pays-Bas de la même période<sup>315</sup>.

En parcourant les descriptions des gendarmes, les luttes sociales du début des Golden Sixties liégeoises sont des actions peu intensives, brèves et employant pour la grande majorité des modalités peu explosives. Nous pouvons clairement parler d'un contexte global de paix sociale. Cette situation est-elle le reflet d'un âge d'or de la concertation sociale en province de Liège entre 1962 et 1965 ?

Entre 1962 et 1965, la province de Liège connaît une évolution de l'usage des conflits sociaux. Essentiellement, durant la première partie des Golden Sixties liégeoises, les travailleurs liégeois n'arrêtent plus leurs activités pour enclencher de réels affrontements avec les directions et les autorités étatiques. Nous décelons ainsi un véritable changement par rapport à la tempête sociale de l'hiver 1960-1961 provoquant de longs abandons d'outil et des explosions de violences ressemblant très fortement à des insurrections telles que la mise à sac de la Gare des Guillemin le 6 janvier 1961<sup>316</sup>. Cette évolution se perçoit par une non-utilisation globale de la violence<sup>317</sup>. Bien que les travailleurs liégeois, surtout provenant de la classe ouvrière, ont crié leur existence par des moyens très violents en 1960-1961<sup>318</sup>, le monde du travail liégeois devient bien moins prompt à provoquer des incidents demandant l'intervention des forces de l'ordre. Nous pouvons parler d'une pacification des grèves après une décennie de conflits explosifs comme la Question royale et l'hiver 1960-1961 ayant endeuillé la province de Liège. En effet, durant les années 1962-1965, hormis quelques faits réalisés lors de mouvements très émotionnels à l'image des oppositions contre la première grande grève des médecins

---

<sup>311</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîtes 39-60, comptes-rendus relatifs à toutes les luttes sociales déclenchées en province de Liège entre 1962 et 1965.

<sup>312</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîtes 39-60, comptes-rendus relatifs à toutes les luttes sociales déclenchées en province de Liège entre 1962 et 1965.

<sup>313</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 39, *comptes-rendus n°114, 116, 125, 133, 142 et 168 : grèves dans les charbonnages du 12 au 15 février 1962*.

<sup>314</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîtes 45-65, comptes-rendus relatifs à toutes les luttes sociales déclenchées en province de Liège entre 1963 et 1964.

<sup>315</sup> KNOTTER A., « La rupture de la politique salariale dirigée aux Pays-Bas : syndicats "reconnus", grèves "sauvages" et explosion salariale de 1964 » in *Analyse de l'Ihoes*, n°215 (2 décembre 2021), p. 1-14 ; PIGENET M., « La grève des mineurs de 1963 » in PIGENET M., TARTAKOWSKY D., *Histoire des mouvements sociaux en France*, Paris, La Découverte, 2012, p. 456-463.

<sup>316</sup> COENEN M-T., « Un évènement entredeux » in *La Revue Nouvelle* [en ligne], n°11 (2010), <https://www.revuenouvelle.be/Un-evenement-entredeux> (page mise en ligne en novembre 2010 et consultée pour la dernière fois le 17/09/2021).

<sup>317</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîtes n°39-60, comptes-rendus relatifs à toutes les luttes sociales déclenchées en province de Liège entre 1962 et 1965.

<sup>318</sup> MANDEL E., « Les grèves belges : essai d'explication socio-économique » in *Les Temps Modernes*, n°180 (1961), p. 1291-1300.

belges en 1964 débouchant sur des destructions matérielles, sur des menaces verbales et sur des agressions physiques<sup>319</sup>, les gendarmes recensent peu d'incidents lors des arrêts de travail liégeois<sup>320</sup>. Parmi les événements rapportés par les documents de la gendarmerie lors du début des Golden Sixties liégeois, à l'instar d'un mineur hellénique descendant avec un drapeau rouge au fond de la mine<sup>321</sup>, la grande majorité est extrêmement mineure<sup>322</sup>. Cette situation globale résulte d'une masse gréviste facilement canalisable et de délégations syndicales capable de contrôler les agitations de la part des protagonistes. De plus, contrairement à l'hiver 1960-1961<sup>323</sup>, les travailleurs, en démarrant leurs luttes sociales, n'ont plus l'intention entre 1962 et 1965 d'abandonner durablement leurs ateliers ou leurs bureaux.

Au lendemain de l'éruption sociale de l'année 1960-1961, les grèves ne sont plus brandies pour s'opposer fermement en vue d'imposer ses revendications à son adversaire mais pour établir un contexte favorable à des négociations cordiales qui doivent aboutir à des concessions patronales en faveur des grévistes et des autres travailleurs. Ainsi, entre 1962 et 1965, les arrêts de travail s'installent désormais organiquement au sein du système de la concertation sociale pensée dès les derniers mois de la seconde guerre mondiale, initiée durant les années 50 et renforcée davantage institutionnellement au lendemain de l'hiver 1960-1961. Pourtant, malgré cette intégration des arrêts de travail au sein de la concertation sociale, les travailleurs liégeois continuent pendant la première partie des années 60 à employer les grèves sans respecter les normes légales ou socialement acceptées. Nous voyons encore un usage indépendant des luttes sociales.

Premièrement, entre 1962 et 1965, 79% des actions sont réalisés sans le dépôt au préalable d'un préavis de grève<sup>324</sup>. Par conséquent, à cette époque, les travailleurs ne préviennent majoritairement pas leurs directions de leurs mouvements. En voyant cette situation et surtout dans le cas des luttes ouvrières, comme il est très peu fréquent, le dépôt d'un préavis de grève n'est guère un acte normatif mais une action réfléchie destinée à atteindre un objectif pour exercer une pression sur les destinataires. Il peut chercher à obtenir un changement d'attitude de la part des directions sans pour autant avoir besoin d'arrêter le travail ou à recevoir le soutien des travailleurs de la région et de l'opinion publique. La solidarité externe et l'interaction avec l'opinion publique sont deux éléments essentiels à prendre en compte pour les grévistes et pour leurs

---

<sup>319</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 53, *compte-rendu n°695 : grève des médecins (situation du 9 avril 1964)* ; Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 53, *compte-rendu n°817 : grève des médecins (situation du 13 avril 1964)*.

<sup>320</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîtes n°39-60, comptes-rendus relatifs à toutes les luttes sociales déclenchées en province de Liège entre 1962 et 1965.

<sup>321</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte , comptes-rendus n°

<sup>322</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîtes n°39-60, comptes-rendus relatifs à toutes les luttes sociales déclenchées en province de Liège entre 1962 et 1965.

<sup>323</sup> BOLLE F., « Les interprétations de la grande grève de l'hiver 1960-1961 en Belgique dans les milieux révolutionnaires » in *Dissidences* [en ligne], n°6 – Articles : colloque Penser l'émancipation (2013), <https://preo.u-bourgogne.fr/dissidences/index.php?id=334> (page mise en ligne le 27/12/2013 et consultée pour la dernière fois le 29/07/2024), paragraphe 14.

<sup>324</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîtes 39-60, comptes-rendus relatifs à toutes les luttes sociales déclenchées en province de Liège entre 1962 et 1965.



représentants. Il est également possible que les préavis de grève soient utilisés pour que les travailleurs puissent se rendre aux points de rendez-vous.

Deuxièmement, entre 1962 et 1965, 28% des luttes sociales liégeoises sont déclenchées sans l'accord préalable des délégations syndicales. Par exemple, sans le consentement syndical, plus de 2 500 ouvriers des aciéries et du four Martin d'Ougrée ainsi que des constructions mécaniques et de l'usine à fil de Seraing de la Société Anonyme de Cockerill-Ougrée arrêtent de travailler les 22 et 23 avril 1964 contre l'augmentation excessive des tarifs médicaux<sup>325</sup>. L'importance des luttes sociales spontanées et sauvages dévoilent que les travailleurs liégeois conservent durant la période 1962-1965 une bonne image de l'action gréviste<sup>326</sup>.

Troisièmement, lors de la première partie des années 60, le monde du travail liégeois utilise également des registres d'action sortant du cadre légal. Entre 1962 et 1965, les travailleurs liégeois déclenchent une dizaine de grèves de zèle<sup>327</sup>. Par exemple, pendant le mois de juillet 1963, la grande majorité des employés des finances et des postes-frontières de la province de Liège décident de manière sauvage un mouvement de zèle<sup>328</sup> revendiquant la « réintégration des agents suspendus, la reconnaissance du Syndicat Unique apolitique des Finances, l'organisation d'élections syndicales, la revalorisation de la fonction du personnel sans examen et l'adoption d'un statut des Finances<sup>329</sup> » et provoquant de multiples embouteillages et des tensions entre les douaniers grévistes et les automobilistes impactés<sup>330</sup>. Durant la même période, une poignée de fois, à l'instar de la grève à la Fabrique Nationale en novembre 1964 contestant le système décidé par la direction pour répartir une somme d'argent accordée à la totalité des ouvriers<sup>331</sup>, les gendarmes qualifient certains mouvements liégeois comme des « grèves perlées »<sup>332</sup>. Selon beaucoup d'experts même contemporains, les grèves perlées ne sont pas dans leur essence des grèves à proprement parler car elles sont des actions déclenchées consciemment par des travailleurs pour ralentir le bon déroulement de leur établissement sans pour autant provoquer un véritable arrêt. Le droit belge réprovoque de tels mouvements même si certains

---

<sup>325</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 53, *compte-rendu n°915 : grève d'ouvriers de plusieurs divisions de Cockerill-Ougrée les 22 et 23 avril 1964*.

<sup>326</sup> DE WASSEIGE Y., « La grève, Phénomène économique et sociologique. Étude inductive des conflits du travail en Belgique de 1920 à 1940 » in *Bulletin de l'Institut de Recherches Économiques et Sociales*, t. XVIII (1952), n°7, p. 708 [663-724].

<sup>327</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîtes 39-60, *comptes-rendus relatifs à toutes les luttes sociales déclenchées en province de Liège entre 1962 et 1965*.

<sup>328</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 48, *comptes-rendus n°968-1183 : mouvement de zèle dans les douanes et dans le secteur des finances du 18 au 25 juillet 1963*.

<sup>329</sup> « La grève des Finances de 1963 » in *Courrier Hebdomadaire du CRISP*, n°318 (1966), p. 8.

<sup>330</sup> « La grève des douaniers belges a suscité des incidents avec des transporteurs » in *Le Monde*, le 18/07/1963 ; « Tout le trafic frontalier belge est embouteillé dès la première journée de grève des douaniers » in *Le Monde*, le 19/07/1963 ; « La grève du zèle des douaniers belges embouteille la frontière » in *Le Monde*, le 20/07/1963 ; « La grève des douaniers a failli amener l'armée belge à violer ses propres frontières » in *Le Monde*, le 22/07/1963.

<sup>331</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte, *comptes-rendus n°1770-1924 : arrêts de travail à la Fabrique Nationale d'Herstal du 13 au 30 novembre 1964*.

<sup>332</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîtes 39-60, *comptes-rendus relatifs à toutes les luttes sociales déclenchées en province de Liège entre 1962 et 1965*.

existent en réalité<sup>333</sup>. Comme toujours<sup>334</sup>, la conflictualité sociale de la première partie des Golden Sixties liégeoises déborde donc du cadre légal. Par ailleurs, bien qu'ils ne soient pas acceptés par la législation belge de l'époque<sup>335</sup>, la province de Liège connaît aussi onze mouvements de zèle entre 1962 et 1965<sup>336</sup>.

En dévoilant cette situation, même si certains espaces historiques de la combativité sociale liégeoise comme l'agglomération industriel de Verviers n'emploient quasiment plus les grèves au lendemain de l'hiver 1960-1961<sup>337</sup>, la province de Liège reste un bastion de l'action directe durant la première partie des Golden Sixties. Pourtant, à cette époque, les luttes sociales liégeoises sont incorporées à l'intérieur de la concertation sociale. Nous pouvons donc parler d'un véritable âge d'or de la concertation sociale en province de Liège entre 1962 et 1965. Ce phénomène résulte des comportements des différents acteurs du monde du travail liégeois.

---

<sup>333</sup> SUETENS L. P., « La grève. Techniques nouvelles et leur licéité en droit comparé » in *Revue de droit social*, t. XXXIII (1962), n°1, p. 8-9.

<sup>334</sup> BAURAIN D. B., « La grève n'est pas soluble dans le droit » in *Analyse de Gresea* [en ligne], <https://gresea.be/La-greve-n-est-pas-soluble-dans-le-droit#nh27> (page mise en ligne le 13/06/2023 et consultée pour la dernière fois le 25/07/2024).

<sup>335</sup> SUETENS L. P., « La grève. Techniques nouvelles et leur licéité en droit comparé » in *Revue de droit social*, t. XXXIII (1962), n°1, p. 7-8.

<sup>336</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîtes n°39-60, comptes-rendus relatifs à toutes les luttes sociales déclenchées en province de Liège entre 1962 et 1965.

<sup>337</sup> Dans le bassin verviétois (un des berceaux de l'industrialisation et du syndicalisme en Belgique), l'emploi très peu fréquent des grèves entre 1962 et 1965 résulte de plusieurs phénomènes. D'abord, depuis l'entre-deux-guerres, le syndicalisme d'actions directes et confrontations, anciennement important dans la cité liégeoise de la laine, n'attire plus. Même si Verviers a participé la grève de l'hiver 60-61, la défaite très amère et très humiliante lors la grève sectorielle de 1934, mouvement contestataire exceptionnel contre une politique de rationalisation par laquelle la Fédération patronale du textile s'attaque aux acquis conquis par les délégations de la région, a détérioré l'aura de la Fédération syndicale du textile et en même temps l'image victorieuse des grèves. Par conséquent, les délégations syndicales verviétoises, surtout les textiles, s'engagent bien plus dans une intégration complète dans la logique de la concertation sociale rejetant l'usage des arrêts de travail. De plus, les travailleurs verviétois sont déçus concernant l'hiver 60-61. Ensuite, à la différence de d'autres régions, les salariés verviétois dévoilent un manque d'attachement par rapport à leurs activités et même à leur environnement. De nombreux se déclarent prêts à quitter leurs secteurs et même à déménager s'ils sont obligés. Ils ont bien conscience de la léthargie économique de leur bassin. Les positions syndicales ne décrivent clairement pas un paysage radieux à l'avenir pour la cité de la laine. Enfin, un chômage non-conjoncturelle sévit depuis plusieurs années dans la région. Par conséquent, obligatoirement, les travailleurs redoutent plus de partir en grève pour ne pas mettre leur emploi en péril. L'atmosphère n'est guère propice à l'avènement de contestations. Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîtes n°39-60, comptes-rendus relatifs à toutes les luttes sociales déclenchées en province de Liège entre 1962 et 1965 ; « Portrait de la ville de Verviers » in *Images de Wallonie*, émission télévisée présentée par MODAVE J., RTB, le 24 mai 1961, 28 min, consultée en ligne sur le site de la Sonuma, <https://www.sonuma.be/archive/portrait-de-la-ville-de-verviers>, le 8/08/2022 ; DELFORGE P., « Verviers et les Grèves wallonnes de l'hiver '60-'61 Émission consacrée au 50e anniversaire de l'événement » in *Le site de l'Institut Jules Destrée* [en ligne], [https://www.institut-destree.eu/wa\\_files/ep\\_a13\\_paul-delforge\\_greves60-verviers\\_2010-12-21bis.pdf](https://www.institut-destree.eu/wa_files/ep_a13_paul-delforge_greves60-verviers_2010-12-21bis.pdf) (propos tenus le 21/12/2010 et page consultée pour la dernière fois le 4/8/2022) ; GEERKENS É., « Une rationalisation autoritaire dans l'industrie textile: Verviers 1934-1936 » in FONTANA L., GAYOT G. (dir.), *Wool : products and markets (13th-20th centuries)*, Padoue, Cleup, 2004, p. 907-923 ; PUISSANT J., « Les effectifs de la fédération d'arrondissement du P.O.B. de Verviers (1919-1939) » in *Res Publica*, t. XIV (1972), n°1, p. 69 ; WYNANTS J., « Verviers économique et social : 1906, 1934, 1946 » in *Chronique de la Société verviétoise d'Archéologie et d'Histoire* [en ligne], <http://www.svah.be/Chronique/Chronique004.htm> (page mise en ligne le ?, mise à jour le ? et consultée pour la dernière fois le 22/08/2022).

#### 4.1.2.1.1 L'attitude des travailleurs liégeois

Au lendemain de l'hiver 1960-1961, beaucoup de travailleurs liégeois éprouvent de la déception par rapport à la grève du siècle. En effet, de nombreux d'entre eux ont le sentiment d'avoir été instrumentalisé par les autorités de la FGTB et du PSB<sup>338</sup>.

Dans un tel climat, entre 1962 et 1965, ils n'aspirent plus au déclenchement de luttes sociales de longue durée. Lors cette période, nous pouvons même voir des travailleurs liégeois s'opposer aux directives de leurs délégués syndicaux les appelant à partir en grève. Par exemple, lors de la nuit du 12 au 13 avril 1962, 105 ouvriers ougréens de Cockerill-Ougrée arrêtent de travailler pendant trois heures pour critiquer les déclarations d'un délégué syndical FGTB prétendant qu'il n'est bien pas suivi par la base au cours du début de l'année 1962 durant lequel certains chefs de file de la Centrale des métallurgistes liégeois, influencés par le naissant Mouvement Populaire Wallon<sup>339</sup>, réclament des actions en lien avec la manifestation du 15 avril<sup>340</sup>. Certains malaises syndicaux se ressentent et provoquent de légers troubles. Certains travailleurs liégeois osent même affronter les décisions des autorités syndicales. Par exemple, le 13 avril 1962, 200 ouvriers ougréens de Cockerill-Ougrée déclenchent un court mouvement de trois heures afin de soutenir un délégué syndical du nom d'Herman, visé par une suspension de ses fonctions. Les autorités liégeoises de la Centrale des métallurgistes lui reprochent de ne pas avoir participé à une manifestation le 4 avril 1962 revendiquant une augmentation de la prime de fin d'année<sup>341</sup>. Alors que de nombreux discours et reportages ont attaqué frontalement l'action syndical et les débordements de l'hiver 1960-1961, les travailleurs liégeois ne sont plus prêts à s'investir dans un long affrontement avec leurs directions. Pourtant, comme l'indiquent les mouvements sociaux contre les lois « *antigrèves* » s'opposant aux différents projets de loi relatifs aux maintiens de l'ordre déposés par le ministre de l'Intérieur Arthur Gilson cherchant à pénaliser plus durement les possibles incidents lors des grèves<sup>342</sup>, ils continuent de considérer important le droit de grève<sup>343</sup>.

Par ailleurs, une partie non-négligeable des travailleurs liégeois, même ceux des secteurs en profonde récession comme les mineurs, désire profiter de la forte croissance économique leur permettant d'obtenir de hautes primes de travail qui peuvent être supprimées en cas de conflits importants. En outre, même si

---

<sup>338</sup> « Portrait de la ville de Verviers » in *Images de Wallonie*, émission télévisée présentée par MODAVE J., RTB, le 24 mai 1961, consultée en ligne sur le site de la Sonuma, <https://www.sonuma.be/archive/portrait-de-la-ville-de-verviers>, le 8/08/2022.

<sup>339</sup> HERREMANS M-P., « Le Mouvement Populaire Wallon M.P.W. » in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°275 (1965), p. 20.

<sup>340</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 40, *compte-rendu n°449 : arrêt de travail à Cockerill-Ougrée dans la nuit du 12 au 13 avril 1962*.

<sup>341</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 40, *compte-rendu n°457 : arrêt de travail à Cockerill-Ougrée le 13 avril 1962*.

<sup>342</sup> DOHET J., « Lois sur le maintien de l'ordre ou limitation du droit de grève ? Un débat toujours actuel ? » in FRANCQ B., COURTOIS L., TILLY P., *La Mémoire de la grande grève de l'hiver 1960-1961 en Belgique*, Bruxelles, Le Cri, 2011, p. 245. [242-257]

<sup>343</sup> MEYER P., « Les métallurgistes liégeois » in *Ce pain quotidien*, RTB, le 24 avril 1963, consultée en ligne sur le site de la Sonuma, <https://www.sonuma.be/archive/ce-pain-quotidien-du-24041963>, le 30 juillet 2024.

certaines actions s'inquiètent à l'avenir pour la survie de leur travail ou de leur établissement, beaucoup de salariés liégeois ne ressentent pas le besoin de défendre leur emploi. Contrairement à ce que nous voyons dans les bassins miniers de Liège et du Hainaut en 1958-1959<sup>344</sup>, les travailleurs de la province de Liège, malgré des faillites<sup>345</sup>, ne se battent pas fortement pour leurs usines entre 1962 et 1965<sup>346</sup>. Cet esprit se place dans un contexte où la Belgique offre de nombreuses possibilités de trouver un nouvel emploi<sup>347</sup>. Dans certains bassins liégeois, des groupes de travailleurs ne sont même pas fermés à l'idée de se déplacer ou de déménager pour obtenir une meilleure sécurité d'emploi. Cependant, à partir de l'année 1965, comme nous pouvons le voir dans l'industrie minière wallonne<sup>348</sup> et dans l'entreprise louviéroise Gilson<sup>349</sup>, nous décelons les deux premiers véritables mouvements – les occupations des fonds des mines du fond des Tawes à Liège entre le 1<sup>er</sup> et le 4 mars 1965<sup>350</sup> et entre le 15 et 29 mars 1965<sup>351</sup> ainsi que de Gosson-Lagasse à Montegnée entre le 14 et le 17 mai 1965<sup>352</sup> – touchant les charbonnages liégeois qui dénoncent les fermetures et donc les pertes d'emploi. De plus, durant les années 1962-1965, les travailleurs liégeois des industries en déclin comme les mines ou la sidérurgie s'inquiètent quelques fois concernant les conditions de reclassement que les autorités patronales et étatiques devront mettre en place s'ils perdent leur emploi<sup>353</sup>. Le 20 mars 1963, plus de 400 ouvriers ougréens de Cockerill-Ougrée arrêtent de travailler deux heures pour assister à une réunion d'informations organisée par les représentants syndicaux FGTB concernant le reclassement futur au four Martin à la suite de la vague de modernisations de la sidérurgie liégeoise impactant cette division<sup>354</sup>.

---

<sup>344</sup> HANNECART R., *Le dernier carré : les charbonniers belges, libres entrepreneurs face à la CECA (1950-1959)*, Bruxelles, P.I.E Peter Lang, 2010, p. 335-343 ; L'ENTRÉE J., « La gestion de l'ordre en 1950. L'exemple du Hainaut » in CAMPION J. (dir.), *Organiser, innover et agir. Réformer et adapter les polices en Belgique (18<sup>e</sup>-21<sup>e</sup> siècles)*, Louvain, UCL, 2017, p. 170 ; VERSCHUEREN N., « Quelles contre-propositions ouvrières lors des restructurations industrielles en Wallonie de 1959 à 1984 ? Stratégies de reconversion et paradigmes économiques » in *Travail et Emploi*, n°137 (2014), p. 22-23 ; VERSCHUEREN N., *Fermer les mines en construisant l'Europe. Une histoire sociale de l'intégration européenne*, Bruxelles, P.I.E Peter Lang, 2013, p. 185-194.

<sup>345</sup> Verviers, Centre Touristiques de la Laine et de la Mode, Archives René Dawant, *liste répertoriant annuellement les faillites des entreprises situées dans l'agglomération verviétoise entre 1949 et 1979*.

<sup>346</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîtes n°39-60, *comptes-rendus relatifs à toutes les luttes sociales déclenchées en province de Liège entre 1962 et 1965*.

<sup>347</sup> WANDEWATTYNE J., « Des golden sixties à 2010 : un demi-siècle de désindustrialisation et de conflits sociaux à Bruxelles » in Brussels studies [en ligne], n°93 – Algemene collectie (2015), <http://journals.openedition.org/brussels/1312> (page mise en ligne le 16/11/2015 et consultée pour la dernière fois le 30/07/2024), paragraphes 8 et 9.

<sup>348</sup> VOS D., « Charbonnages : grèves et fermeture » in *Wallonie*, émission présentée par DETHIER R., RTB (Belgique), le 21 avril 1965, consulté sur le site de la Sonuma, <https://www.sonuma.be/archive/wallonie-du-21041965>, le 9 janvier 2024.

<sup>349</sup> MANUEL P., « Le préavis » in *9 000 000*, RTB (Belgique), le 3 novembre 1965, consulté sur le site de la Sonuma, <https://www.sonuma.be/archive/le-preavis>, le 9 janvier 2024.

<sup>350</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 58, *comptes-rendus n°433-443 : grève au fonds des Tawes du 1<sup>er</sup> au 4 mars 1965*.

<sup>351</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 58, *comptes-rendus n°532-595 : grève au fonds des Tawes du 15 au 29 mars 1965*.

<sup>352</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte , *comptes-rendus n°820-840 : grève au Gosson I et II du 14 au 18 mai 1965*.

<sup>353</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîtes n°39-60, *comptes-rendus relatifs à toutes les luttes sociales déclenchées en province de Liège entre 1962 et 1965*.

<sup>354</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 46, *compte-rendu n°376 : arrêt de travail du personnel ouvrier de la section aciérie d'Ougrée de Cockerill-Ougrée le 20 mars 1963*.

#### 4.1.2.1.2 L'attitude syndicale

Au moment où les travailleurs liégeois s'éloignent globalement des longues grèves intensives, les autorités et les délégations syndicales entrent pleinement à l'intérieur du système de la concertation sociale au lendemain de la grande grève de l'hiver 1960-1961<sup>355</sup>. Par conséquent, après une farouche opposition teintée de violences et de tension<sup>356</sup>, le monde syndical ne désire plus combattre frontalement les directions lors de la première partie des années 60. Lors de l'intégration syndical au système de la concertation sociale, la FGTB et la CSC marchent main dans la main. C'est pourquoi très tôt les délégations liégeoises de la FGTB et de la CSC déploient très régulièrement une stratégie de front commun entre 1962 et 1965<sup>357</sup>. Cette collaboration entre les deux grandes organisations syndicales belges, très opposées pendant la tempête sociale de l'hiver 1960-1961 notamment à Liège même si nous voyons par endroits durant cette période les soutiens de certains délégués syndicaux CSC au vaste mouvement initié par les instances wallonnes de la FGTB<sup>358</sup>, cherche à établir une union plus forte du monde du travail afin de pouvoir exercer une meilleure pression sur les directions et les organisations patronales avec qui le monde syndical doit négocier<sup>359</sup>. Lors de la première partie des années 60, les autorités nationales des deux syndicats adhèrent à l'idée que c'est lors des négociations cordiales avec le patronat qu'elles pourront obtenir les meilleures conditions pour les travailleurs<sup>360</sup>. Au lendemain de l'hiver 1960-1961, cette pensée est principalement acceptée à haute comme à basse échelle.

Par conséquent, entre 1962 et 1965, le monde syndical, liégeois ainsi que belge, considère essentiellement les grèves et les autres luttes sociales comme des instruments devant apporter des conciliations. En déclenchant, en soutenant ou en reprenant le contrôle des arrêts de travail, il vise l'établissement de négociations cordiales et positives avec le patronat. Cet objectif principal explique pourquoi, dès que les directions mettent en place des interactions avec les délégations syndicales, la majorité des conflits sociaux s'interrompt. Par ailleurs, globalement, lorsque les grévistes ne se montrent pas décidés à s'arrêter, les

---

<sup>355</sup> PUISSANT J., LEBOUTTE R., SCUTO D., *Un siècle d'histoire industrielle : Belgique, Luxembourg et Pays-Bas*, Paris, SEDES, 1998, p. 237.

<sup>356</sup> ALALUF M., « Autonomie ouvrière et action directe lors des grèves de l'hiver 1960-1961 » in *Analyse de l'IHOES*, n°68 (le 25 octobre 2010), p. 2. [1-4]

<sup>357</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîtes 39-60, *comptes-rendus relatifs à toutes les luttes sociales déclenchées en province de Liège entre 1962 et 1965*.

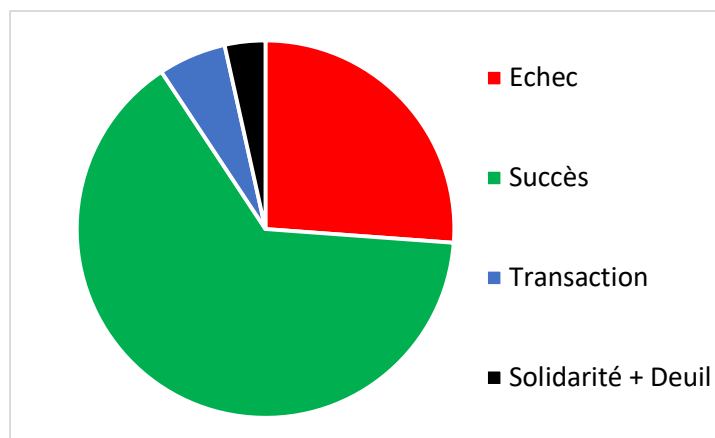
<sup>358</sup> DRESSE R., *La grève de 1960-1961 et la mémoire orale chrétienne* [en ligne], [https://www.carhop.be/images/Greve\\_1960-1961\\_R.DRESSE\\_2011.pdf](https://www.carhop.be/images/Greve_1960-1961_R.DRESSE_2011.pdf) (page mise en ligne en 2011 et consultée pour la dernière fois le 30/07/2024).

<sup>359</sup> GERARD É., WYNANTS P., *Histoire du mouvement ouvrier chrétien en Belgique*, Louvain, Université catholique de Leuven, 1994, p. 251-254 ; REYNEBEAU M., *Histoire belge 1830-2005*, Bruxelles, Racine, 2005, p. 250.

<sup>360</sup> CASSIERS I., DENAYER L., « Concertation sociale et transformations socio-économiques en Belgique, de 1944 à nos jours » in *IRES Discussions paper*, n°2009042 (2009), p. 8-11.

pouvoirs syndicaux interviennent pour exiger que leurs syndiqués retournent au travail<sup>361</sup>. Nous voyons même ce phénomène durant les actions sauvages<sup>362</sup>.

**Figure 7 : Les résultats des grèves en Belgique en 1962-1965 selon les statistiques de l'INS**



Source : *Annuaire statistique de la Belgique, 1962-1966*.

À la différence de ce que rapportent les travaux de l'Institut National de Statistiques en Belgique entre 1962 et 1965, les luttes sociales liégeoises de la première partie des années 60 n'aboutissent pas directement sur des satisfactions intégrales et partielles des revendications à la fin des actions mais plutôt

sur des négociations rapides durant lesquelles les directions réalisent des concessions en faveur des travailleurs<sup>363</sup>.

En considérant que les délégations syndicales liégeoises cherchent entre 1962 et 1965 grâce aux luttes sociales le dialogue et non pas les affrontements durables, à l'image de l'occupation du fond des Tawes en mars 1965<sup>364</sup>, les instances liégeoises des syndicats restent volontairement en marge des mouvements intenses provoquant des interactions plus ardues avec le monde patronal même si elles revendiquent des positions proches lors de leurs négociations avec le monde patronal<sup>365</sup>. Au début des années 60, à l'image de la grève aux Câbleries d'Eupen de novembre 1963 à janvier 1964<sup>366</sup> où la direction refuse très longtemps d'entrer dans une véritable phase de négociations collaboratives et où les autorités étatiques ont dû intervenir activement pour atteindre un accord<sup>367</sup>, les délégations syndicales liégeoises FGTB et CSC soutiennent parfois des mouvements de haute intensité si et seulement si le monde patronal refuse catégoriquement toute

<sup>361</sup> COENEN M.-T., « Les fronts communs syndicaux : une pratique et un outil » in COENEN M.-T., GOVAERT S. (dir.), *Le rassemblement des progressistes : 1944-1976*, Paris, De Boeck, 1999, p. 215-217 (187-239).

<sup>362</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîtes 39-60, comptes-rendus relatifs à toutes les luttes sociales déclenchées en province de Liège entre 1962 et 1965.

<sup>363</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîtes n°39-60, comptes-rendus relatifs à toutes les luttes sociales déclenchées en province de Liège entre 1962 et 1965.

<sup>364</sup> Blegny-Trembleur, Centre Liégeois d'Archives et de Documentation de l'Industrie Charbonnière, Archives de la SA des Charbonnages Bonne-Espérance, Batterie, Bonne-Fin & Batterie, dossier n°83, *Rapport sur la grève du lundi 15 mars 1965*.

<sup>365</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîtes n°39-60, comptes-rendus relatifs à toutes les luttes sociales déclenchées en province de Liège entre 1962 et 1965.

<sup>366</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîtes 50-51, *comptes-rendus n°1740, 1753, 1760, 1766, 1772, 1774, 1782, 1787, 1793, 1798, 1802, 1805, 1811, 1817, 1821, 1825, 1829, 1836, 1840, 1844, 1853, 1857, 1862, 1867, 1873, 1878, 1883, 1887, 1893, 1898, 1903, 1907, 1911, 1915, 1920, 1929, 1933, 1941, 1945, 1949, 1952 [boîte 50], 5, 6, 11, 14, 17, 23, 30, 38, 44, 49, 55, 61, 64 69, 80 et 85 [boîte 51] : grève aux Câbleries d'Eupen du 7 novembre 1963 au 20 janvier 1964*.

<sup>367</sup> BOURSEAUX F., *Das Geschlecht Boursault in Belgien und Deutschland*, Neustadt an der Aisch, Degener, 1972, p. 361.

négociation avec les grévistes et leurs délégués<sup>368</sup>. Au vu de cette situation, l'intensification de la part du monde du travail répond principalement à l'attitude des directions et des organisations patronales. Vu cette situation, la FGTB et la CSC, marchant main dans la main, se comportent comme des partenaires sociaux responsablement ouverts à toute conciliation. Même si c'est généralement majoritairement le cas<sup>369</sup>, c'est pourquoi les revendications qu'émettent les grévistes liégeois représentent davantage des propositions et non des diktats entre 1962 et 1965<sup>370</sup>. Pourtant, dans certaines luttes déclenchées dans le monde du travail liégeois lors de la première partie des années 60, des grévistes exigent que les instances patronales, avec qui ils sont en train de négocier, concèdent encore plus en leurs faveurs<sup>371</sup>. Le 9 mars 1963, plus de 1 000 ouvriers de la Fabrique Nationale d'Herstal arrêtent de travailler pendant deux heures pour faire aboutir les revendications présentées par les instances nationales syndicales ou pour du moins obtenir à terme une position moins fermée de la part de Fabrimétal<sup>372</sup>.

#### 4.1.2.1.3 L'attitude patronale

Face à l'attitude syndical fortement disposé aux dialogues et aux conciliations, le monde patronal liégeois adopte entre 1962 et 1965 une position favorable par rapport aux réclamations et aux actions des travailleurs. Par conséquent, lors des rencontres interprofessionnelles, les négociations sont essentiellement fructueuses pendant la première partie des Golden Sixties liégeoises<sup>373</sup>. Lorsque nous relevons certaines divergences entre le monde patronal et syndical comme dans le secteur du textile et de la fabrication métallique<sup>374</sup>, elles sont principalement dues à des demandes de la part des travailleurs dépassant les accords interprofessionnels nationaux. Lors de la majorité des grèves, les directions liégeoises cherchent à obtenir le plus rapidement possible des retours au calme. Cet objectif explique pourquoi au cours de la très grande majorité des arrêts de travail elles demandent aux représentants des travailleurs de venir négocier. Lors de ces négociations, tout comme les organisations syndicales, elles recherchent l'établissement d'une atmosphère paisible prompte aux discussions. Entre 1962 et 1965, les organisations patronales et les directions rejettent toute rupture de dialogue. En effet, après des années économiques difficiles et une insurrection sociale, le

---

<sup>368</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîtes n°39-60, comptes-rendus relatifs à toutes les luttes sociales déclenchées en province de Liège entre 1962 et 1965.

<sup>369</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîtes n°39-60, comptes-rendus relatifs à toutes les luttes sociales déclenchées en province de Liège entre 1962 et 1965.

<sup>370</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîtes n°39-60, comptes-rendus relatifs à toutes les luttes sociales déclenchées en province de Liège entre 1962 et 1965.

<sup>371</sup> KLEIN-BEAUPAIN T., *Deux systèmes de relations industrielles en Belgique : textile et fabrications métalliques*, Bruxelles, Université de Bruxelles, 1979, p. 67.

<sup>372</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 46, *compte-rendu n°320 : arrêt de travail dans la métallurgie le 9 mars 1963*.

<sup>373</sup> BALTHAZAR H., « Bien-être social et politique de concertation : un souhait non accompli », in *L'industrie en Belgique. Deux siècles d'évolution : 1780-1980*, Bruxelles, Crédit communal de Belgique/Société Nationale de Crédit à l'industrie, 1981, p. 248.

<sup>374</sup> KLEIN-BEAUPAIN T., *Deux systèmes de relations industrielles en Belgique : textile et fabrications métalliques*, Bruxelles, Université de Bruxelles, 1979, p. 67-71 et 99-101.

monde patronal est prêt à concéder en faveur à différents niveaux notamment concernant la redistribution des richesses afin de garantir une paix sociale vive indispensable pour profiter le plus intensément de la forte croissance<sup>375</sup>. Face aux réclamations syndicales, il se montre ainsi fortement collaboratif même s'il n'accepte logiquement pas toutes les demandes. Durant la première partie des années 60, nous pouvons même dire que le calme social est un élément primordial aux yeux du patronat liégeois à tel point que le patronat ne souhaite aucunement cristalliser en province de Liège la colère chez les travailleurs ou chez les délégations syndicales. Nous pouvons donc qualifier cette période comme un âge d'or de la concertation sociale. Comme les organisations syndicales et patronales collaborent positivement et énergiquement, hormis quelques exceptions à l'image de la table ronde de la métallurgie en 1963<sup>376</sup>, les autorités étatiques, en observant un tel climat collaboratif et apaisé, n'interviennent que très peu en province de Liège en tant que médiatrices entre les représentants patronaux et syndicaux entre 1962 et 1965<sup>377</sup>.

#### 4.1.2.1.4 Un nombre non-négligeable de luttes sociales



**Figure 8 : Le nombre annuel des luttes sociales en province de Liège de 1962 à 1965 d'après le relevé des archives de la gendarmerie**

**Source : Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîtes n°39-60, comptes-rendus relatifs à toutes les luttes sociales déclenchées en province de Liège entre 1962 et 1965.**

Cependant, alors qu'il rapporte une évolution proche à différents niveaux de l'historiographie, le relevé de la conflictualité sociale liégeoise pour les années 1962-1965 grâce aux archives de la gendarmerie s'éloigne tout

de même quantitativement des données rapportées pour l'ensemble de la Belgique dans les travaux de l'Institut National de Statistiques au cours des mêmes années<sup>378</sup>. En effet, bien que l'historiographie décrive la première partie des années 60 comme un âge d'or de la concertation sociale provoquant au lendemain de l'hiver 1960-1961 une véritable pacification du monde du travail et l'éclosion d'un climat de paix sociale généralisée peu génératrice d'arrêts de travail, les carnets de campagne permettent de recenser 323 luttes sociales en province de Liège entre 1962 et 1965<sup>379</sup>.

<sup>375</sup> VANDEPUTTE R., *L'histoire économique de la Belgique 1944-1990*, Bruxelles, Labor, 1990, p. 89.

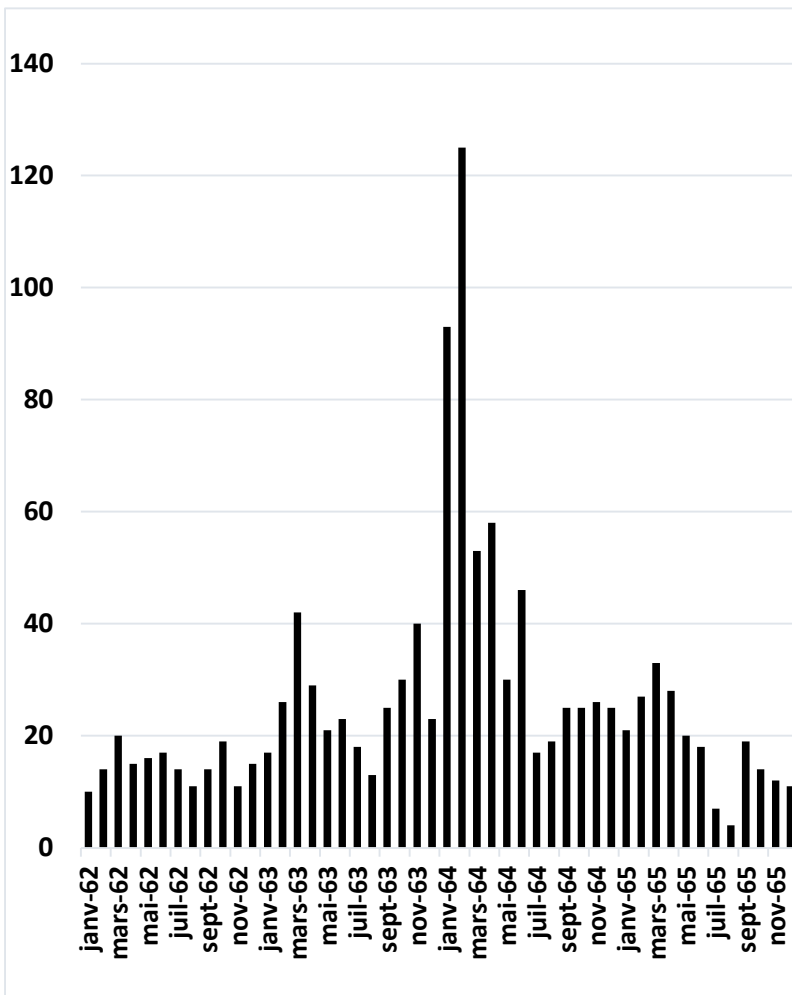
<sup>376</sup> « Le conflit social dans le secteur des fabrications métalliques » in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°189 (1963), p. 11.

<sup>377</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîtes n°39-60, comptes-rendus relatifs à toutes les luttes sociales déclenchées en province de Liège entre 1962 et 1965.

<sup>378</sup> *Annuaire statistique de la Belgique et du Congo belge*, 1962-1966.

<sup>379</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîtes 39-60, comptes-rendus relatifs à toutes les luttes sociales déclenchées en province de Liège entre 1962 et 1965.





**Figure 9 : Le nombre mensuel d'entreprises impactées par des arrêts de travail en Belgique entre 1962 et 1965 d'après les chiffres du Centre de documentation et de connaissances de la Police fédérale.**

Sources : Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives du Centre de documentation et de connaissance de la Police fédérale (DSEK), boîtes 3266-3273, documents n°291-422, bulletins mensuels d'information(s) de la gendarmerie nationale entre 1962 et 1972 concernant l'ensemble du territoire belge.

Avec une observation d'une moyenne annuelle de 81 luttes sociales et un véritable pic conflictuel de 124 luttes sociales en 1964<sup>380</sup> qui transparaît également à la même période dans le recensement mensuel des entreprises impactées par les arrêts de travail en Belgique pendant le premier semestre

de 1964 réalisé grâce aux bulletins mensuels d'information(s) de la gendarmerie nationale conservés au Centre de documentation et de connaissance de la Police fédérale, nous pouvons clairement dire que la province de Liège subit une fréquence significative entre 1962 et 1965. Cependant, comme nous l'avons vu précédemment, cette quantité notable de conflits sociaux ne traduit pas une situation sociale agitée qui prolongerait quelque peu la tempête de l'hiver 1960-1961. À l'inverse, elle est un indicateur de la pacification du monde du travail et de la forte intégration des grèves au système de la concertation sociale renforcée organiquement dès 1961. Même si elle est surprenante, elle résulte de l'attitude particulière des grévistes, des représentants syndicaux et des directions comme nous l'avons expliqué précédemment.

Ce paradoxe montre que, comme l'explique le docteur en sciences économiques et de gestion et le permanent syndical CSC Nic Görtz<sup>381</sup>, les arrêts de travail ne sont pas doctrinalement opposés à toute conciliation ou négociation entre les forces syndicales et patronales. Pourtant, cette dynamique sociale est

<sup>380</sup> Bruxelles, AGR, Archives de la gendarmerie, boîtes 51-56, comptes-rendus relatifs à toutes les luttes sociales déclenchées en province de Liège durant l'année 1964.

<sup>381</sup> GÖRTZ N., « Sortir du fétichisme de la concertation sociale » in *Lava* [en ligne], <https://lavamedia.be/fr/sortir-du-fetichisme-de-la-concertation-sociale/> (page mise en ligne le 23/06/2021 et consultée pour la dernière fois le 30/07/2024).

possible grâce à l'atmosphère collaborative. En observant la première grève des médecins en 1964 protestant fermement contre le projet de la Loi Leburton durant laquelle le monde de la santé, surtout le liégeois, discrédite certaines organisations comme l'Association Générale des Médecins Belges (AGMB) ayant interagi avec les autorités du ministère de la Prévoyance Sociale pour l'élaboration du projet de loi et refuse longtemps de discuter avec les représentants étatiques<sup>382</sup>, nous pouvons tout de même voir que les acteurs peuvent sortir lors de rares épisodes de la logique de la concertation sociale.

Cette forte fréquence des luttes sociales s'explique aussi par la stratégie utilisée très régulièrement entre 1962 et 1965 par le monde du travail liégeois. En effet, au cours de nombreuses oppositions, les travailleurs liégeois exécutent pendant la première partie des années 60 de brefs arrêts de travail connectés spatio-temporellement et professionnellement ainsi que proches du point de vue des motivations<sup>383</sup>. Par exemple, le 7 juin 1964, 45 ouvriers des aciéries de l'usine Chertal de l'Espérance-Longdoz arrêtent de travailler pendant un jour pour réclamer une augmentation des primes de production<sup>384</sup>. Le lendemain, pour les mêmes raisons, 25 ouvriers sérésiens de la division des dolomies et des produits chimiques de cette société anonyme déclenchent une action de huit heures<sup>385</sup>. Le 21 juin 1964, 125 ouvriers des aciéries de l'usine Chertal, n'ayant pas pris part au mouvement du 7 juin, ne se rendent pas à leur poste de travail<sup>386</sup>. Deux jours plus tard, le 23 juin 1964, toujours au sein de la même entreprise, 80 ouvriers des aciéries sérésiennes ne prennent pas part au travail pour exiger une augmentation salariale<sup>387</sup>. Le 30 juin 1964, 19 employés du laboratoire central basé à Seraing quittent leurs bureaux quatre heures avant la fin prévue pour soutenir les multiples mouvements de leurs collègues ouvriers de ce même mois et pour exiger une hausse de rémunérations. Ils cherchent également à être intégrés avec d'autres catégories employées au sein des négociations se déroulant entre les représentants ouvriers et la direction<sup>388</sup>. Cette stratégie de luttes connectées, gonflant nécessairement la fréquence, permet d'intégrer à un grand nombre de travailleurs sans pour autant déstabiliser intensément leurs établissements et cristalliser une forte opposition avec le monde patronal. Ces phases conflictuelles ne nuisent guère à la formation de négociations cordiales et à un retour rapide à la normale. Cependant, entre

---

<sup>382</sup> VANTHEMSCHE G., *La sécurité sociale : les origines du système belge, le présent face à son passé*, Bruxelles, De Boeck, 1995, p. 151.

<sup>383</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîtes 39-60, comptes-rendus relatifs à toutes les luttes sociales déclenchées en province de Liège entre 1962 et 1965.

<sup>384</sup> Bruxelles, AGR, Archives de la gendarmerie, boîte 54, compte-rendu n°1133 : grève aux aciéries de Chertal du 7 juin 1964.

<sup>385</sup> Bruxelles, AGR, Archives de la gendarmerie, boîte 54, compte-rendu n°1133 : grève à la division sérésienne des dolomies et des produits chimiques de l'Espérance-Longdoz du 8 juin 1964.

<sup>386</sup> Bruxelles, AGR, Archives de la gendarmerie, boîte 54, compte-rendu n°1204 : grève d'ouvriers des aciéries de Chertal du 21 juin 1964.

<sup>387</sup> Bruxelles, AGR, Archives de la gendarmerie, boîte 54, compte-rendu n°1207 : grève d'ouvriers des aciéries sérésiennes de l'Espérance-Longdoz du 23 juin 1964.

<sup>388</sup> Bruxelles, AGR, Archives de la gendarmerie, boîte 54, compte-rendu n°1207 : grève du laboratoire central basé à Seraing de l'Espérance-Longdoz le 30 juin 1964.

1962 et 1965, le monde syndical liégeois mettent en place de tels conflits sociaux lorsque les patrons sont prêts à faire un pas vers les salariés et leurs représentants trop faible à leurs yeux.

Lors des oppositions franches de la part du monde patronal existant en province de Liège pendant la première partie des Golden Sixties comme lors de la grève aux Câbleries d'Eupen pendant l'hiver 1963-1964 ou de la grève des employés de la Fabrique Nationale d'Herstal au printemps 1965<sup>389</sup>, les délégations syndicales privilégient les mouvements importants dans la durée et non les luttes connectées. Ces conflits sociaux démontrent que la concertation sociale, malgré l'existence d'un âge d'or, est capable de s'enrayer entre 1962 et 1965 dans le monde du travail liégeois.

En considérant cela et en observant l'apparition de luttes sociales intensives en termes de durée, d'heures de travail perdues et de registres conflictuels à partir de 1964-1965, notamment la grève de l'ensemble de l'industrie chimique belge en 1964 touchant durablement deux grandes entreprises liégeoises (Azote et des produits chimiques du Marly à Ougrée-Renory du 20 janvier au 6 février 1964<sup>390</sup> et Acide Carbonique Pur à Sclessin du 20 janvier au 9 mars 1964<sup>391</sup>), le mouvement général du secteur pétrolier en 1965 impactant les industries installées dans le bassin portuaire liégeois (surtout au niveau d'Ougrée et de Wandre)<sup>392</sup> et inquiétant bien au-delà de la seule province de Liège à l'image du port d'Anvers<sup>393</sup> et les fermes colères de l'industrie minière émergeant tout le long de l'année 1965<sup>394</sup>, la fin de l'âge d'or de la concertation ne dévoile-t-elle pas les premiers signes de l'arrivée d'une conflictualité sociale plus intensive en province de Liège ?

---

<sup>389</sup> VANVELTHEM L., « 1949-2010. La SETCa Liège-Huy-Waremme » in BETTENS L., BAILLARGEON C., DOHET J., ROLAND N. T., *Cols blancs, coeur rouge : les combats des employés, techniciens et cadres du SETCa Liège-Huy-Waremme*, Seraing, IHOES, 2012, p. 83-87.

<sup>390</sup> Bruxelles, AGR, Archives de la gendarmerie, boîte 51, *comptes-rendus n°55, 85, 92, 95, 100, 108, 114, 117, 124, 139, 143, 148, 163, 171, 185 et 192 : grève à SA Azote et des produits chimiques du Marly à Ougrée du 20 janvier au 6 février 1964*.

<sup>391</sup> Bruxelles, AGR, Archives de la gendarmerie, boîtes 51-52, *comptes-rendus n°55, 85, 92, 95, 100, 108, 114, 117, 124, 139, 143, 148, 163, 171, 185, 192, 202, 217, 225, 228, 234, 234, 239, 247, 253, 262, 274, 281, 288, 295, 300, 307, 311, 319, 323, 329, 331, 339, 346, 349, 354, 360 : grève à SA Acide carbonique pure à Sclessin-Ougrée du 20 janvier au 9 mars 1964*.

<sup>392</sup> Bruxelles, AGR, Archives de la gendarmerie, boîte 57, *comptes-rendus n°53, 54, 55, 62, 63, 64, 68, 69, 70, 74, 79, 84, 85, 86, 91, 92, 94, 101, 103, 109, 110, 112, 114, 115, 119, 120, 121, 124, 125, 127, 132, 136, 137, 138, 139, 141, 146, 149 et 150 : grève dans l'industrie pétrolière (staking petroleumindustrie) du 11 au 16 janvier 1965*.

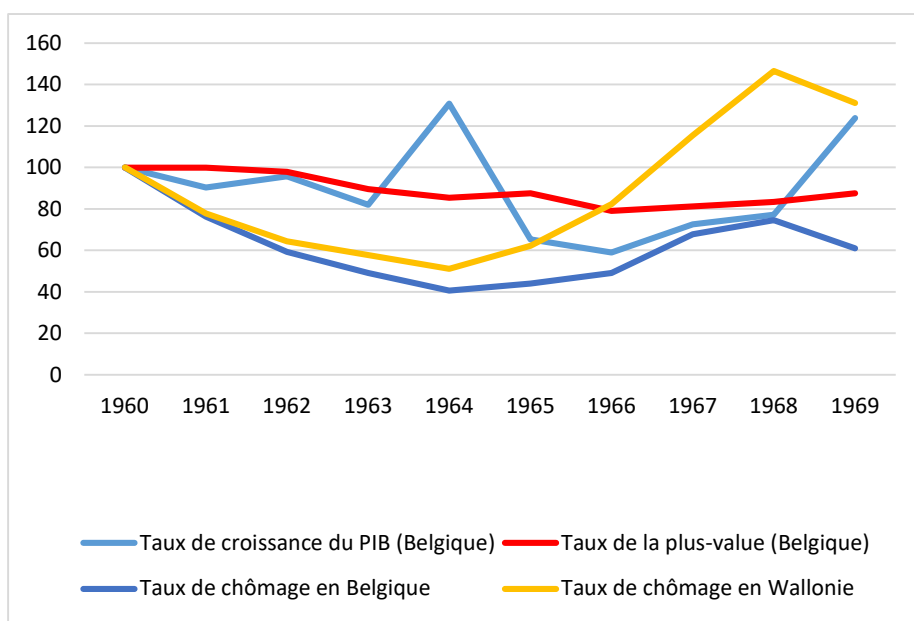
<sup>393</sup> « Une grève paralyse le port d'Anvers » in *Le Monde* [en ligne], le 5 janvier 1965, [https://www.lemonde.fr/archives/article/1965/01/05/une-greve-paralyse-le-port-d-anvers\\_2188387\\_1819218.html](https://www.lemonde.fr/archives/article/1965/01/05/une-greve-paralyse-le-port-d-anvers_2188387_1819218.html) (page mise à jour le ? et consultée pour la dernière fois le 25/07/2024) ; « La Belgique asphyxiée par la grève d'Anvers » in *Feuille d'Avis de Neuchâtel*, le 7 janvier 1965, p. 1 (disponible en ligne sur <https://doc.rero.ch/record/63129/files/1965-01-07.pdf>) ; « La dure réalité : le conflit social » in *La Sentinelle*, le 13 janvier 1965, p. 3 (disponible en ligne sur <https://doc.rero.ch/record/231569/files/1965-01-13.pdf>) ; « La grève du zèle paralyse le port d'Anvers » in *Le Monde* [en ligne], le 27 janvier 1965, [https://www.lemonde.fr/archives/article/1965/01/27/la-greve-du-zele-paralyse-le-port-d-anvers\\_2188704\\_1819218.html](https://www.lemonde.fr/archives/article/1965/01/27/la-greve-du-zele-paralyse-le-port-d-anvers_2188704_1819218.html) (page mise à jour le ? et consultée pour la dernière fois le 25/07/2024).

<sup>394</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîtes 57-60, *comptes-rendus relatifs à toutes les luttes sociales déclenchées en province de Liège en 1965*.

**Figure 10 : Tableau décrivant l'évolution de la conjoncture économique en Belgique entre 1960 et 1969**

	Taux de croissance du PIB (Belgique)	Taux de la plus-value (Belgique)	Taux de chômage en Belgique	Taux de chômage en Wallonie
1960	5,38%	48%	5,9%	4,5%
1961	4,86%	48%	4,5%	3,5%
1962	5,15%	47%	3,5%	2,9%
1963	4,41%	43%	2,9%	2,6%
1964	7,04%	41%	2,4%	2,3%
1965	3,51%	42%	2,6%	2,8%
1966	3,18%	38%	2,9%	3,7%
1967	3,90%	39%	4,0%	5,2%
1968	4,15%	40%	4,4%	6,6%
1969	6,66%	42%	3,6%	5,9%

Source : FANIEL J., *Les syndicats, le chômage et les chômeurs : raisons et évolution d'une relation complexe*, thèse inédite de doctorat en science politique, Université Libre de Bruxelles, vol. n°4, 2005-2006, p. 807, 808 et 814 ; GEERKENS E., « Estimation du taux de la plus-value en Belgique (1948-1994): méthode et résultats » in *Contradictions*, n°78-79 (1996), p. 96-98.



**Figure 11 : Graphique en base 100 (1960 = 100) décrivant l'évolution de la conjoncture économique en Belgique entre 1960 et 1969**

Source : FANIEL J., *Les syndicats, le chômage et les chômeurs : raisons et évolution d'une relation complexe*, thèse inédite de doctorat en science politique, Université Libre de Bruxelles, vol. n°4, 2005-2006, p. 807, 808 et 814 ; GEERKENS E., « Estimation du taux de la plus-value en Belgique (1948-1994): méthode et résultats »

in *Contradictions*, n°78-79 (1996), p. 96-98.

Cette question est encore plus pertinente quand nous voyons en Belgique dès 1965 une détérioration de la conjoncture économique alors que les experts belges du syndicalisme et des luttes sociales expliquent que les négociations cordiales et positives entre les directions et les délégations syndicales reposent sur la forte

croissance permettant l'adhésion plus volontiers de tous les acteurs du monde du travail à une redistribution plus équitable des richesses produites par le travail<sup>395</sup>.

#### 4.1.2.2 1966-1969 – Une densification des luttes sociales

Durant la deuxième partie des années 60 liégeoises, les arrêts de travail subissent globalement une évolution significativement par rapport à la période 1962-1965. A partir de 1966, les archives de la gendarmerie recensent des luttes sociales plus longues et plus intensives que pendant l'âge d'or de la concertation sociale.

**Figure 12 : Tableau comparatif en base 100 (1962-1965 = 100) entre la conflictualité sociale liégeoise en 1962-1965 et en 1966-1969**

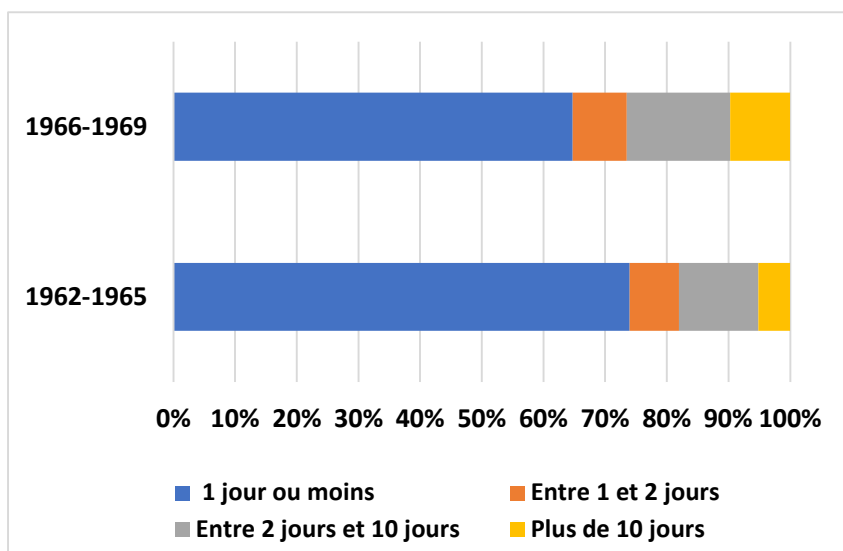
		1962-1965	1966-1969
<b>Fréquence</b>	<b>Tous les conflits</b>	<b>100</b>	<b>97 (108<sup>396</sup>)</b>
	<b>Les conflits exceptionnels</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
	<b>Les conflits non exceptionnels</b>	<b>100</b>	<b>97 (105<sup>397</sup>)</b>
<b>Intensité</b>	<b>Tous les conflits</b>	<b>100</b>	<b>224</b>
	<b>Les conflits exceptionnels</b>	<b>100</b>	<b>359</b>
	<b>Les conflits non exceptionnels</b>	<b>100</b>	<b>119</b>
<b>Ratio intensité / fréquence</b>	<b>Tous les conflits</b>	<b>100</b>	<b>232</b>
	<b>Les conflits exceptionnels</b>	<b>100</b>	<b>359</b>
	<b>Les conflits non exceptionnels</b>	<b>100</b>	<b>124</b>

**Source :** Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîtes 39-78, 83 et 88, comptes-rendus relatifs aux luttes sociales liégeoises entre 1962 et 1968 ainsi que les modèles 5 relatifs aux luttes sociales liégeoises entre 1968 et 1969.

<sup>395</sup> « Mais avec le recul, ce modèle fait figure de colosse aux pieds d'argiles : il s'est développé sur la base d'un postulat de croissance économique continue, croissance dont il devient, au fil des années, totalement dépendant. (CASSIERS I., DENAYER L., « Concertation sociale et transformations socio-économiques en Belgique, de 1944 à nos jours » in *IREES Discussions paper*, n°2009042 (2009), p. 10) »

<sup>396</sup> Nombre corrigé en tenant de la différence entre la fréquence à partir des carnets de campagne et à partir des modèles V pour l'année 1968.

<sup>397</sup> Nombre corrigé en tenant de la différence entre la fréquence à partir des carnets de campagne et à partir des modèles V pour l'année 1968.



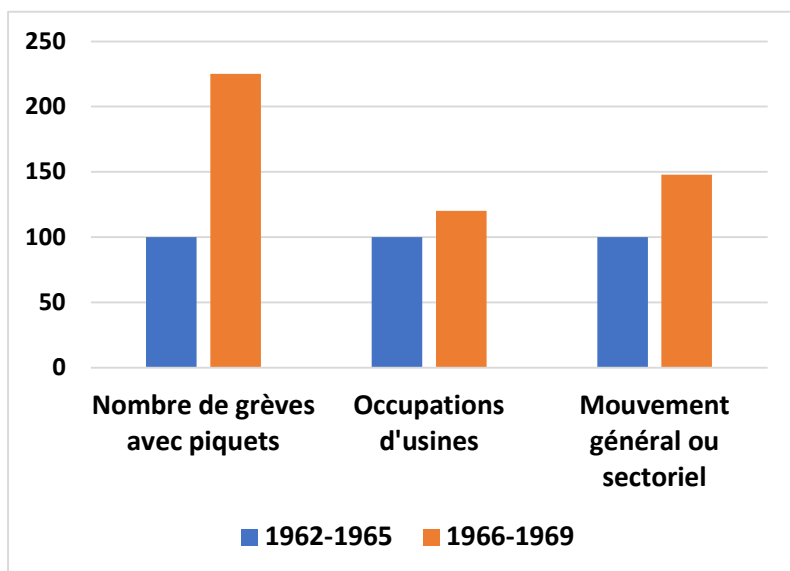
**Figure 13 : La durée des luttes sociales liégeoises en 1962-1965 et 1966-1969**

Source : Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîtes 39-78, 83 et 88, comptes-rendus relatifs aux luttes sociales liégeoises entre 1962 et 1968 ainsi que les modèles 5 relatifs aux luttes sociales liégeoises entre 1968 et 1969.

Par rapport à la période 1962-1965, nous pouvons relever une croissance notable de l'intensité

et de la durée des conflits sociaux en province de Liège entre 1966 et 1969. Cependant, le nombre des luttes sociales restent semblable. Par conséquent, l'augmentation de la conflictualité sociale liégeoise que nous observons lors de la seconde partie des Golden Sixties résulte d'une intensification et non d'une hausse fréquentielle. A la différence de la situation décrite par l'Institut National de Statistique en Belgique, le recensement grâce aux archives de la gendarmerie rapporte une densification de la conflictualité sociale liégeoise et non une multiplication des luttes sociales<sup>398</sup>.

**Figure 14 : La comparaison de l'emploi des piquets de grève, des occupations d'usine et des mouvements sectoriels et généraux en province de Liège en 1962-1965 et 1966-1969 (1962-1965 = 100)**



Source : Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîtes 39-78, 83 et 88, comptes-rendus relatifs aux luttes sociales liégeoises entre 1962 et 1968 ainsi que les modèles 5 relatifs aux luttes sociales liégeoises entre 1968 et 1969.

Cette densification se perçoit également par un emploi plus régulier des moyens d'actions plus intenses. Nous voyons également que ce type de mouvements sociaux, à l'instar des grèves sectorielles frappant l'imprimerie

<sup>398</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîtes 39-78, 83 et 88, comptes-rendus relatifs aux luttes sociales liégeoises entre 1966 et 1968 ainsi que les modèles 5 relatifs aux luttes sociales liégeoises entre 1968 et 1969.

et la construction en 1968<sup>399</sup>, gagne en nombre de protagonistes et en portée<sup>400</sup>. Par ailleurs, la période 1966-1969 voit à Liège les premiers mouvements généraux et les premières grèves dépassant les 500 000 heures de travail perdues (atteignant même plus de 1 000 000 heures de travail perdues). Cette évolution est très rapide : dès les premiers mois de 1966, le monde du travail liégeois est frappé par exemple par la première véritable grève générale du 19 janvier 1966 touchant la grande majorité des secteurs de l'économie de la province de Liège (372 846 heures de travail perdues)<sup>401</sup> et par la mémorable grève des ouvrières de la Fabrique Nationale d'Herstal (2 708 624 heures de travail perdues)<sup>402</sup>.

Cette densification de la conflictualité sociale que nous pouvons observer grâce aux archives de la gendarmerie en province de Liège durant la seconde partie des années 60 n'est guère un phénomène isolé. Elle se produit alors que les grandes régions industrielles belges et les pays voisins à l'instar de la France connaissent une intensification de leurs luttes sociales à partir de 1966<sup>403</sup>. En province de Liège, nous pouvons relier cette progression conflictuelle avec les multiples changements transformant le comportement des différents acteurs du monde du travail fragilisant la concertation sociale sans pour autant la briser complètement.

#### **4.1.2.2.1 L'attitude des travailleurs liégeois**

Durant la seconde partie des années 60, nous pouvons observer une évolution au sein de la majorité des travailleurs de la province de Liège. Après les plus belles heures des Golden Sixties, de nombreux salariés des agglomérations liégeoises deviennent plus anxieux pour leur avenir. Cette inquiétude – déjà présente pour certains groupes professionnels comme les mineurs, les sidérurgistes et les textiliens – touche de nouvelles couches de travailleurs comme l'atteste le mouvement national du 24 mai 1967 contre toute régression sociale et pour le maintien du niveau de l'emploi<sup>404</sup>.

---

<sup>399</sup> Bruxelles, AGR, Archives de la gendarmerie, boîte 74, *comptes-rendus n°555-690 : grève du personnel des imprimeries affilié au syndicat arts graphiques du 26 février au 20 mars 1968* ; Bruxelles, AGR, Archives de la gendarmerie, boîte 75, *comptes-rendus n°880-952 : grève dans les secteurs construction et bois du 24 avril au 6 mai 1968* ;

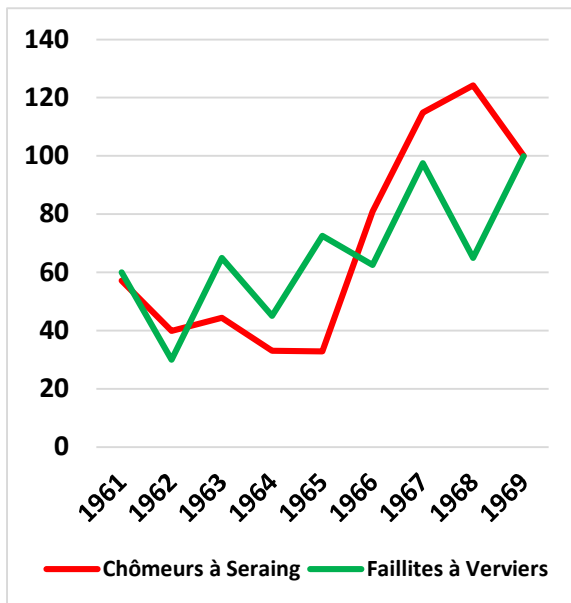
<sup>400</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîtes 61-78, 83 et 88, *comptes-rendus relatifs aux luttes sociales liégeoises entre 1966 et 1968 ainsi que les modèles 5 relatifs aux luttes sociales liégeoises entre 1968 et 1969*.

<sup>401</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 61, *compte-rendu n°105, 106, 108, 110, 116, 120 et 126 : manifestation de masse – grève du 19 janvier 1966*.

<sup>402</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîtes 62-63, *comptes-rendus n°667, 689, 697, 705, 709, 720, 731, 738, 741, 747, 753, 765, 772, 783, 793, 800, 809, 827, 843, 852, 859, 866, 874, 885, 888, 897, 901, 911, 921, 934, 944, 951, 952, 960, 962, 970, 979, 981, 994, 1005, 1016, 1079, 1086, 1093, 1105, 1115, 1140, 1144, 1148, 1152, 1157, 1159, 1167, 1175, 1184 et 1191 : grève des ouvrières de la Fabrique Nationale du 17 février au 6 mai 1966*.

<sup>403</sup> DEGÉE J.-L., *L'évolution des luttes ouvrières*, Liège, Fondation André Renard, 1980, p. 11, 23, 24, 26, 28.

<sup>404</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 68, *comptes-rendus n°786-820 : actions syndicales du 24 mai 1967 en direction des grévistes d'Anglo-Germain*.



**Figure 15 : L'évolution annuelle du nombre de faillites à Verviers et de chômeurs à Seraing entre 1961 et 1969 (1969 = 100)**

Source : Verviers, CTLM, Archives René Dawant, *liste répertoriant annuellement les faillites des entreprises situées dans l'agglomération verviétoise entre 1949 et 1979* ; PASLEAU S., *La gestion d'une commune en proie aux mutations économiques et sociales : Seraing, 1836-1993*, Bruxelles, Crédit communal, 1998.

Dans de nombreux milieux à l'image de la métallurgie, elle grossit tout au long de la fin des années 60. Cette progression se développe dans un contexte économique difficile durant lequel la province de Liège, y compris les agglomérations déjà fragilisées antérieurement

à l'instar de l'arrondissement de Verviers<sup>405</sup>, connaît une croissance des fermetures d'usines et d'une croissance notable du chômage. Ce phénomène était en germe durant les années 1964-1965 et même avant dans certains endroits<sup>406</sup>. De plus en plus, vers la moitié des années 60, nous voyons l'apparition de reportages, comme à la télévision belge<sup>407</sup>, concernant le déclin économique de la Wallonie. Les travailleurs liégeois naviguent ainsi dans des eaux devenant plus douloureuses. C'est pourquoi nous observons entre 1966 et 1969 une progression des tensions au sein des luttes sociales liégeoises.

<sup>405</sup> Durant les années 50, l'arrondissement de Verviers inquiète déjà les autorités belges. Alors que la Chambre discute de la situation catastrophique du textile belge, Albert Parisis, député PSC de Verviers qui deviendra par la suite durant les années 60 le président de son parti (1965-1968) et ministre de la Culture française (1968-1972), déclare le 7 décembre 1955 ceci : « Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, en voyant M. le Ministre des Affaires économiques aborder cette tribune, j'éprouvais une certaine crainte, à savoir qu'il aurait répondu aux éléments de mon interpellation avant qu'elle ne fût prononcée. Cette crainte fut vaine. Je dois vous parler d'une des secteurs ~ déprimés ~ de notre industrie textile. C'est ainsi que le Ministre des Affaires économiques les qualifie. Il s'agit de la laine. Et vraiment, je me faisais cette réflexion qu'il est symptomatique de voir successivement monter à cette tribune un parlementaire de chaque parti pour attirer l'attention du gouvernement sur les problèmes qui se posent dans les divers secteurs du textile, et particulièrement dans l'industrie verviétoise. Il y a quinze jours, un socialiste en parlait à cette tribune ; il y a huit jours, c'était un libéral ; c'est à mon tour aujourd'hui, et je représente ici le PSC. (APC, 1955-1956, le 7 décembre 1955, p. 16) ». Dans les années qui suivent, la situation dans l'arrondissement de Verviers ne s'améliore guère à tel point qu'en 1958 la Fédération verviétoise de la CSC publie un ouvrage s'inquiétant fortement pour l'avenir économique de leur région et réclamant qu'une véritable politique de reconversion soit mise pour sauver la citadelle lainière de Liège en profonde léthargie. FÉDÉRATION VERVIÉTOISE DE LA CSC, *Verviers et son avenir : que faire ?*, Verviers, CSC, 1958.

<sup>406</sup> FÉDÉRATION VERVIÉTOISE DE LA CSC, *Verviers et son avenir : que faire ?*, Verviers, CSC, 1958 ; VOS D., « Démographie et économie » in *Wallonie*, émission présentée par MORDANT H., RTB (Belgique), le 12 mars 1962, consulté sur le site de la Sonuma, <https://www.sonuma.be/archive/wallonie-du-12031962>, le 7 mars 2023, 14 min.

<sup>407</sup> Exemples : MEYER P., « L'avenir de la sidérurgie wallonne » in *Wallonie*, émission présentée par MORDANT H., RTB (Belgique), le 5 juillet 1967, consulté sur le site de la Sonuma, <https://www.sonuma.be/archive/wallonie-du-05071967>, le 7 mars 2023 ; MEYER P., « Le problème de la reconversion de la Wallonie » in *Wallonie*, émission présentée par MORDANT H., RTB (Belgique), le 26 juin 1969, consulté sur le site de la Sonuma, <https://www.sonuma.be/archive/wallonie-du-23061969>, le 7 mars 2023.



	1956	1968
Mines	100	17,42
Pierre	100	59,03
Alimentation	100	88,5
Métallurgie - Sidérurgie	100	79,54
Vêtement - Textile	100	84,02
Bâtiment - Construction	100	119,82
Industries Divers	100	81,84
Total	100	59,92

**Figure 16 : La comparaison de l'emploi industriel dans la région du Centre entre 1956 et 1968**

Source : FGTB - CENTRE, *Cent ans d'action syndicale et socialiste dans le centre, 1871-1971, La Louvière, Imprimerie Coopérative Ouvrière, 1971, p. 31.*

À l'instar du Centre subissant une diminution significative de son emploi industriel

ainsi que connaissant la fermeture de l'entreprise sidérurgique Gilson en 1965<sup>408</sup> et la disparition de l'usine d'Anglo-Germain en 1967 qui provoque l'effroi de la population louviéroise et qui cristallise une forte indignation allant du Hainaut jusqu'aux provinces de Liège et du Limbourg<sup>409</sup>, l'angoisse se perçoit également en dehors du monde du travail liégeois.

<sup>408</sup> « La région du Centre » in *Courrier Hebdomadaire du CRISP*, n°412 (1969), p. 24.

<sup>409</sup> « Le déclin voulu et programmé de l'industrie ferroviaire du Centre aboutit en mars 1967 à l'annonce de la cessation d'activité, par demande d'un concordat judiciaire, de l'Anglo-Germain qui occupait encore 450 ouvriers et employés, et à la brutale remise des préavis de licenciements initialement prévue pour le 30 mars. Après plusieurs manifestations dans les rues de La Louvière, contre la menace de fermeture, puis pour le retrait de tout préavis, après une pré-occupation de 24h par la délégation syndicale, après une grande manifestation régionale à La Louvière de plus de 20000 personnes, le 8 mai 1967, « le 16 mai 1967 à 7 heures du matin, les travailleurs décident en Assemblée générale d'occuper l'usine, avec comme objectif n°1 le maintien de l'activité. Immédiatement le gouverneur en est averti, pour l'assurer du calme et de la discipline des travailleurs et lui demander d'éviter toute présence et intervention des forces de l'ordre. La direction de la centrale des métallurgistes, avertie eut cette phrase : « Vous êtes tombé sur la tête, Couteau ». L'occupation, manifestement, n'était pas souhaitée par les directions de la centrale. Lors d'une assemblée des forces vives de la région du Centre, le discours dominant était : « Ce sont des épaves industrielles, il n'y a rien à faire. » On leur répondait : « avec une volonté politique, on peut les renflouer ; vous êtes responsables de ces « épaves » (entretien avec Marcel Couteau). Le point n°1 de l'occupation était un plan de relance de l'activité de l'usine, avec mise sous séquestre si nécessaire. Et ensuite bien sûr l'assurance du maintien de tout emploi et d'autres revendications sur le reclassement de tous les travailleurs dans la région. Ils sont allés à Bruxelles, rencontrer le gouvernement, (ministre Servais) qui escamotait le point 1 et le 1er ministre Van den Boeynants. Durant l'occupation, les travailleurs – par la voix de leur délégué principal Marcel Couteau – le convoqueront, à venir se rendre compte sur place et le premier ministre se rendra à l'usine. Le point clé de l'occupation était bien sûr – comme dans tout combat contre les fermetures – l'espoir du maintien de l'activité avec des accords écrits et signés. C'est ainsi qu'à 2 reprises les travailleurs, par vote secret, refuseront les promesses du gouvernement. Le jeudi 18 dans la nuit, malgré le report des préavis et de la fermeture éventuelle et la promesse de commandes de wagons supplémentaires la proposition est refusée 165 voix contre 66. Les travailleurs se méfient des promesses ! Le vendredi 26, ce vote sera confirmé par 154 voix contre 116 ; les travailleurs veulent des engagements écrits. Il faut se rendre compte qu'il y avait un formidable mouvement de solidarité dans toute la région et dans toute la Wallonie. » UN FORMIDABLE MOUVEMENT DE SOLIDARITE. Dès le 17 mai, les délégations massives se pressent devant les grilles de l'usine occupée : 500 travailleurs des ateliers du Thiriau en bleu de travail, 500 du Longtain, en chantant l'Internationale, multiples délégations de Boël, - ils sortent, parfois la nuit, en casque blanc à plusieurs centaines pour aller à l'Anglo. Tout le personnel communal de La Louvière, des délégations des ACEC de Charleroi, qui manifesteront en masse quelques jours plus tard à Charleroi, délégations de métallos du Borinage ou de Liège, des travailleurs des faïenceries, enseignants CGSP du Centre, de Bruxelles., arrêts de travail des traminois. Le 19 mai, 4000 travailleurs de Cockerill-Ougrée arrêtent le travail et manifestent dans les rues de Seraing. Le dimanche, une délégation de mineurs limbourgeois de Zwartberg arrive à La Croÿère pour expliquer que malgré les accords signés sur leur reclassement après la fermeture, 1200 d'entre eux étaient toujours sans emploi. Et dans la 2ème semaine, dès le lundi 22 mai, le mouvement s'élargit, c'est d'abord une grève générale de 24 h des métallos du Centre, avec manifestation devant l'Anglo-Germain : 15 à 20000 travailleurs défilent devant l'usine occupée. « On ne crie pas, mais un chant s'élève inlassablement, l'Internationale ; des drapeaux noirs comme celui fiché sur l'usine ; jaunes avec un coq rouge, comme en 60-61. Pendant plus de 45 minutes, le flot des manifestants défile ; Les trains Bruxelles – La Louvière sont bloqués pendant plus d'une 1/2 heure. Des pancartes peu nombreuses : « halte aux faux reclassements, mise sous séquestre ». L'après-midi, ce sont les mères, épouses et fiancées des occupants qui

#### 4.1.2.2 L'attitude syndicale

Entre 1966 et 1969, dans le contexte inquiétant de la seconde partie des années 60, les travailleurs liégeois critiquent plus fortement le positionnement et le comportement des instances syndicales. Même si le mouvement est inférieur à Liège que dans d'autres régions<sup>410</sup>, les salariés liégeois réclament, en utilisant parfois des arrêts de travail<sup>411</sup>, une modification du comportement de la part des autorités syndicales. D'une part, principalement au sein des cellules liégeoises de la FGTB, des syndiqués reprochent la politique de fronts communs installée au cours de la période précédente. Certains ont l'impression d'être prisonniers de cette dernière comme si elle les empêchait de défendre leur cause et leurs intérêts en toute indépendance et selon leurs désirs. D'autre part, ils remettent en cause le fait que le syndicat participe avec le monde patronal à l'élaboration de décisions, comme les mises en chômage temporaires<sup>412</sup>, qui sont néfastes pour les travailleurs. Ils considèrent que ce n'est pas son rôle. Par conséquent, nous pouvons voir que les travailleurs liégeois s'opposent à une participation totale de leurs délégations syndicales à la concertation sociale.

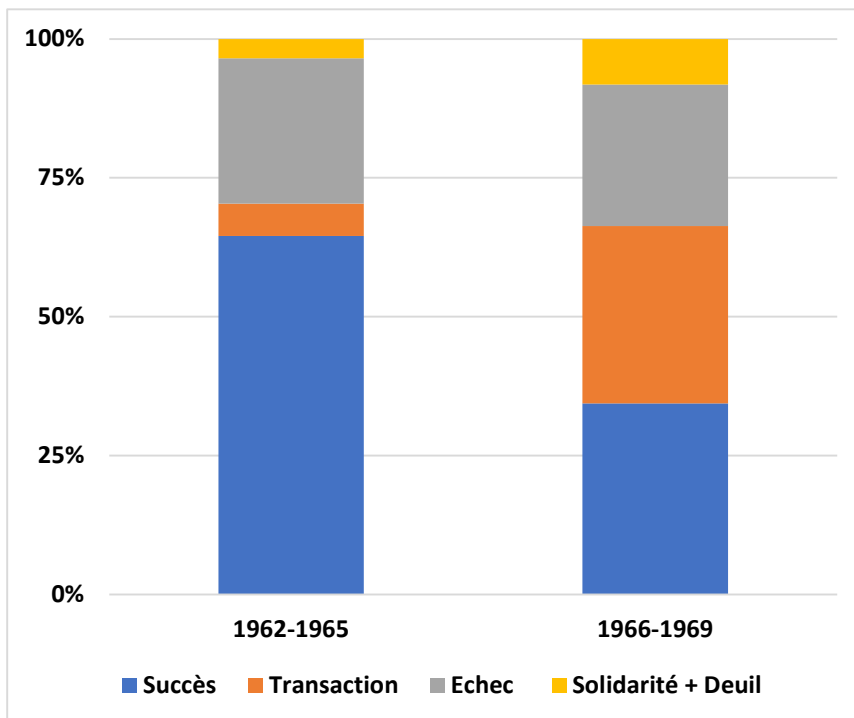
---

*parcourent les rues de La Louvière portant des drapeaux noirs et des calicots réclamant du travail pour leur mari et le sauvetage de la Wallonie. Et le mercredi 24, c'est toute la métallurgie du Hainaut, suivie par celle de Liège et de Namur, qui arrête le travail pendant une heure. Et une entreprise liégeoise Bailly Mathot, menacée de fermeture, part, elle aussi, en occupation. Les jours suivants, les entreprises métallurgiques tenaient assemblée. Dans certaines, on vote des résolutions appelant à la vigilance : »si les promesses de reclassement n'étaient pas tenues, il faudrait généraliser les occupations d'usine.« La situation devenait explosive en cette fin mai 1967. (TONDEUR M., « Il y a 50 ans, le drapeau noir flottait à La Louvière : l'occupation de l'usine Anglo-Germain en mai-juin 1967 » in *Rouges Flammes* [en ligne], <https://rouges-flammes.blogspot.com/2017/06/il-y-50-ans-le-drapeau-noir-flottait-la.html> (page mise en ligne le 13/06/2017 et consultée pour la dernière fois le 17/05/2024). »*

<sup>410</sup> VIGNA X., « Les grèves ouvrières de 1968 : le début d'une insubordination » » in *Lava* [en ligne], <https://lavamedia.be/fr/les-greves-ouvrieres-de-1968-le-debut-dune-insubordination/> (page mise en ligne le 5/04/2018 et consultée pour la dernière fois le 30/07/2024).

<sup>411</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîtes 61-78, 83 et 88, comptes-rendus relatifs aux luttes sociales liégeoises entre 1966 et 1968 ainsi que les modèles 5 relatifs aux luttes sociales liégeoises entre 1968 et 1969.

<sup>412</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 76, *compte-rendu n°1560 : arrêt de travail à la Fabrique Nationale d'Herstal du 1<sup>er</sup> juillet 1967*.



**Figure 17 : Les résultats des grèves en Belgique en 1962-1965 et en 1966-1969 d'après le recensement de l'Institut National de Statistiques**

Source : *Annuaire statistique de la Belgique, 1962-1970.*

Durant la seconde partie des années 60, le monde syndical liégeois est toujours prêt à dialoguer avec les directions ou les organisations patronales. Néanmoins, pas à n'importe quel prix et de n'importe quelle manière. C'est pourquoi les

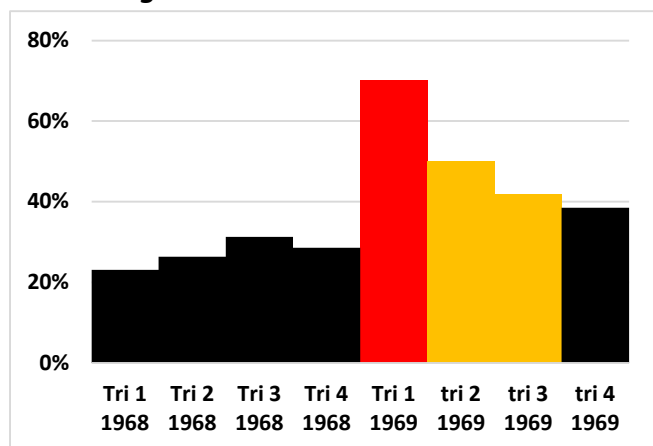
négociations entre les délégations syndicales et patronales deviennent plus difficiles entre 1966 et 1969. L'attitude des autorités syndicales résulte de la volonté de défendre les intérêts des travailleurs. Cependant, les délégations syndicales doivent gérer la pression de leurs affiliés souhaitant parfois des réactions plus concrètes et plus directes à l'image du comportement des ouvrières de la Fabrique Nationale d'Herstal avant le déclenchement de leur action mémorable (notamment lors de l'arrêt de travail du 9 février 1966<sup>413</sup>)<sup>414</sup> alors que les organisations syndicales négociaient déjà de manière ferme depuis de nombreuses semaines avec les

<sup>413</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 62, *compte-rendu n°605 : arrêt de travail à la Fabrique Nationale d'Herstal du 9 février 1966.*

<sup>414</sup> Témoignage postérieur de l'ouvrière très militante Germaine Martens ou Petite Germaine ayant participé à la grande grève des femmes de la Fabrique Nationale d'Herstal du premier semestre de l'année 1966 : « *Nous sommes parties en grève pour obtenir "A travail égal, salaire égal". Les syndicalistes nous le promettaient depuis plus d'un an, mais nous n'avions rien vu venir. L'article 119 du Traité de Rome, déclaration de principe du Marché Commun, obligeait les états membres à payer aux femmes le même salaire qu'aux hommes, pour un travail égal. Et cela pour janvier 1965 au plus tard. Mais à l'usine, la femme la mieux payée en décembre 65 gagnait 5 francs de moins que n'importe quel manœuvre masculin. C'est pourquoi nous avons comme revendication 5 francs d'augmentation pour toutes : cela unifiait tout le monde, et nous obtenions ainsi l'égalisation avec les salaires masculins les plus bas. Quand nous avons reçu notre feuille de paie du mois de janvier 66, et qu'on a vu que l'augmentation n'y était toujours pas, nous avons compris qu'il fallait arrêter nos machines. Nous sommes allés dans tous les ateliers et nous avons poussé sur les boutons pour arrêter la production. Nous avons appelé à une réunion générale. Quand toutes les femmes ont été dans la salle, les délégués sont venus et nous leur avons dit qu'il fallait satisfaction pour nos salaires. Ils nous ont répondu : "Attendez, on va discuter avec les patrons." Nous avons répondu : "Non, nous avons attendu assez longtemps ! Nous vous donnons 8 jours ; si dans 8 jours, nous n'avons pas eu satisfaction, nous partons en grève. Et nous sommes retournées à nos machines bien décidées à faire ainsi".* (TONDEUR M., « Février 1966 : Herstal – La grève des femmes de la FN : Germaine et les comités d'action ! » in *Rouges Flammes* [en ligne], <https://rouges-flammes.blogspot.com/2016/01/fevrier-1966-herstal-la-greve-des.html> (page mise en ligne le 29/01/2016 et consultée pour la dernière fois le 16/05/2024)). »

représentants de la Fédération des fabrications métalliques (Fabrimétal<sup>415</sup>) et du grand fleuron de l'armurerie liégeoise<sup>416</sup>.

**Figure 18 : L'évolution trimestrielle du pourcentage de luttes sauvages au sein de la conflictualité sociale liégeoise entre 1968 et 1969**



Source : Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîtes 73-78, 83 et 88, *comptes-rendus relatifs aux luttes sociales liégeoises en 1968 ainsi que les modèles 5 relatifs aux luttes sociales liégeoises entre 1968 et 1969*.

Malgré une progression des luttes sauvages surtout à la fin des années 60, même si elle est plus faible qu'en France<sup>417</sup>, les délégations syndicales arrivent à maîtriser les actions grévistes. C'est pourquoi les mouvements, bien qu'ils deviennent

plus agités, restent calmes. Entre 1966 et 1969, la province de Liège n'est guère le théâtre de violences importantes telles qu'au Limbourg durant l'hiver 1965-1966<sup>418</sup>. En voyant une telle situation, nous observons le rôle prépondérant que les institutions syndicales ont joué pour le maintien du calme d'autant plus que les organisations patronales réclament à partir de 1965-1966 que les travailleurs et leurs représentants prennent des positions bien plus modérées sur de nombreuses thématiques notamment les rémunérations et le temps

<sup>415</sup> Sالداری C., « Les structures de Fabrimétal » in *Courrier Hebdomadaire du CRISP*, n°854-855 (1979), p. 2-3. [1-43]

<sup>416</sup> « Au niveau du secteur national des fabrications métalliques, les syndicats ont dénoncé la convention collective du 26 décembre 1962, pour marquer d'une nouvelle étape l'égalité de rémunération. Les pourparlers commencés le 8 novembre 1965 ne progresseront guère, jusqu'à la mi-janvier 1966 ; aucune solution ne se dessine en tous cas à ce niveau. Pour les ouvrières de la F.N., aucun écran ne s'interpose entre la perception des inégalités salariales propres à l'entreprise et la perception de l'échéance de l'obligation internationale posée par les institutions de la C.E.E., dont, par surcroît, la portée est suffisamment vulgarisée dans les milieux d'ouvrières, grâce à l'action d'information menée à différents échelons syndicaux. Ainsi, la perspective des ouvrières se fixe sur la négociation immédiate d'un accord d'entreprise résolvant les écarts de salaires effectifs entre hommes et femmes. Au contraire, la direction répond à la délégation syndicale venue la trouver le 25 janvier qu'elle ne peut accepter la discussion aussi longtemps que les pourparlers continuent au plan national. Cependant, l'impatience des ouvrières de la F.N. est de moins en moins facile à contenir. C'est seulement à partir du 17 janvier que la négociation nationale quitte le terrain des oppositions de principe sur la classification des fonctions pour s'engager sur celui des propositions concrètes de compromis. Propositions et contre-propositions se succèdent dans le sens d'un relèvement des salaires minimums des classes de fonctions féminines. Le 31 janvier, les points de vue ne se sont toutefois pas encore suffisamment rapprochés ; une réunion peut-être décisive est attendue pour le 14 février : la presse syndicale F.G.T.B. écrit le 5 février que si la réunion du 14 février s'avère négative, les pourparlers seront rompus et les revendications seront posées au niveau des entreprises. La situation devient critique à la F.N. : le 9 février, les ouvrières arrêtent le travail et se réunissent en assemblée ; avec beaucoup de difficultés, les délégués syndicaux obtiennent des ouvrières la reprise du travail, sous la promesse d'engager la négociation au plan de l'entreprise. Mais la direction persiste à refuser le dialogue avant l'aboutissement des pourparlers au niveau national. (DEGUELLE C., « Les grèves féminines de la construction métallique et la revendication pour l'égalité de rémunération » in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°325-326 (1966), p.) »

<sup>417</sup> VIGNA X., *L'insubordination ouvrière dans les années 68. Essai d'histoire politique des grèves*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2015, p. 132.

<sup>418</sup> BREPOELS J., *Wat zoudt gij zonder 't werkvolk zijn ? : de geschiedenis van de Belgische arbeidersbeweging 1830-2015*, Louvain, Van Halewyck, 2015, p. 441-445.

de travail<sup>419</sup>. Vu ce contexte, nous comprenons aisément pourquoi, même s'il y en existe encore, les luttes connectées diminuent drastiquement lors de la seconde partie des années 60 liégeoises.

Face à ces demandes patronales, vu la détérioration de la conjoncture économique, les syndicats acceptent d'adopter des positions bien moins offensives. En tant qu'organisme responsable, ils font un pas vers le patronat. Cependant, leur attitude globalement bien plus modérée provoque tout de même une intensification des conflits sociaux car, malgré la continuation de la concertation sociale, les représentants syndicaux éprouvent plus de difficultés à trouver un point d'entente avec les directions. Dans ce climat, les négociations entre les mondes syndical et patronal s'allongent. Nous voyons par exemple que les accords interprofessionnels sont de plus en plus signés après d'âpres discussions durant la deuxième partie des années 60<sup>420</sup>. Cette transformation arrive très vite. Vu cette situation, les syndicats sont de plus en plus disposés à utiliser des moyens plus intensifs en province de Liège<sup>421</sup>.

#### **4.1.2.2.3 L'attitude patronale**

Entre 1966 et 1969, à l'image des syndicats, le monde patronal change ses positionnements. À la fin des années 60, le patronat adopte une attitude moins prompte à accepter directement les demandes syndicales. Ils privilégient rentrer de plus en plus dans de vraies phases de négociations où ils réclament de leurs interlocuteurs de la modération. Ce changement résulte du renversement de la conjoncture économique rendant la redistribution des richesses (autrefois acceptée) plus problématique aux yeux patronaux. Sur de nombreuses thématiques, ils osent s'opposer aux demandes syndicales sans pour autant abandonner un certain effort de dialogue. Ces dialogues de plus en plus complexes expliquent pourquoi les luttes sociales, recensées en province de Liège entre 1966 et 1969 grâce aux archives de la gendarmerie<sup>422</sup>, augmentent en intensité et en durée. Cette difficulté se traduit d'une part par une plus longue attente avant d'advenir à des tentatives de conciliations et d'autre part par les premiers vrais moments de rupture. Dans ce climat, alors que nous observons que le monde syndical wallon se solidifie et s'unifie de plus en plus comme l'arrêt de travail d'une heure réalisé le 29 février 1968 par 5 400 ouvriers-employés de Cockerill-Ougrée-Providence militant pour l'unité wallonne et le sauvetage de la Wallonie<sup>423</sup> ainsi que comme le mouvement déclenché le 6 avril 1968 par 8 300 métallurgistes pour soutenir à la manifestation des régionales wallonnes FGTB se déroulant à

---

419

<sup>420</sup> « La programmation sociale professionnelle dans le privé entre 1963 et 1972 » in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°605 (1973), p. 5-10.

<sup>421</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîtes 61-78, 83 et 88, comptes-rendus relatifs aux luttes sociales liégeoises entre 1966 et 1968 ainsi que les modèles 5 relatifs aux luttes sociales liégeoises entre 1968 et 1969.

<sup>422</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîtes 61-78, 83 et 88, comptes-rendus relatifs aux luttes sociales liégeoises entre 1966 et 1968 ainsi que les modèles 5 relatifs aux luttes sociales liégeoises entre 1968 et 1969.

<sup>423</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 74, *compte-rendu n°582 : arrêt de travail à Cockerill-Ougrée le 29 février 1968*.

Bruxelles<sup>424</sup>, nous voyons à partir de 1966 en province de Liège une croissance des luttes sectorielles et générales, de l'emploi plus fréquent des piquets de grève et de l'avènement d'occupations d'usine hors de l'industrie minière<sup>425</sup> qui suivent – comme l'explique l'historien de l'IHOES Ludo Bettens<sup>426</sup> – la dynamique lancée en mai 1967 d'Anglo-Germain<sup>427</sup>.

#### 4.1.2.3 1970-1972 – Une multiplication des luttes sociales teintée de nouveautés, de répétitions et d'incrémentations

Au début des années 70, la conflictualité sociale liégeoise connaît une forte augmentation telle qu'un quasi-doublement de la fréquence (autant celle des luttes exceptionnelles que des non-exceptionnelles) et une multiplication du total des heures de travail perdues par rapport aux deux périodes précédentes. La durée conflictuelle augmente également<sup>428</sup>. Cependant, nous voyons que le ratio de l'intensité total sur la fréquence totale en 1970-1972 reste très proche de celui en 1966-1969<sup>429</sup>.

**Figure 19 : Tableau comparatif en base 100 (1962-1965 = 100) entre la conflictualité sociale liégeoise en 1962-1965, en 1966-1969 et en 1970-1972**

		1962-1965	1966-1969	1970-1972
Fréquence (M.A.)	Tous les conflits	100	97	171
	Les conflits exceptionnels	100	100	213
	Les conflits non exceptionnels	100	97	171
Intensité (M.A.)	Tous les conflits	100	224	451

<sup>424</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 76, *compte-rendu n°807 : arrêt de travail (sidérurgie) à Cockerill-Ougrée-Providence à Seraing et à Ougrée et Ferblatil et Tolmatil à Ougrée le 6 avril 1968.*

<sup>425</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte , comptes-rendus n° ;

<sup>426</sup> « *L'une des caractéristiques principales de ces mouvements sociaux est l'émergence d'une nouvelle typologie de conflits. Dans le prolongement de Mai 68, les moyens de pression des travailleurs sur le patronat prennent de nouvelles formes, plus radicales et jusqu'alors peu en usage en Belgique : séquestrations, actes de sabotage, déprédations de machines ou de locaux, grèves de la faim, actions spectaculaires et occupations d'usine. Ces conflits « atypiques » constituent un phénomène non négligeable puisque pour la seule province de Liège, nous en avons recensé pas moins de 152 entre 1968 et 1983. Parmi eux, l'occupation d'usine est de loin la pratique « atypique » la plus fréquemment utilisée. Elle réapparaît en Belgique lors du conflit Germain-Anglo en 1967.* »

<sup>427</sup> « *Et dans la 2ème semaine, dès le lundi 22 mai, le mouvement s'élargit, c'est d'abord une grève générale de 24 h des métallos du Centre, avec manifestation devant Anglo-Germain : 15 à 20000 travailleurs défilent devant l'usine occupée. « On ne crie pas, mais un chant s'élève inlassablement, l'Internationale ; des drapeaux noirs comme celui fiché sur l'usine ; jaunes avec un coq rouge, comme en 60-61. Pendant plus de 45 minutes, le flot des manifestants défile ; Les trains Bruxelles – La Louvière sont bloqués pendant plus d'une 1/2 heure. Des pancartes peu nombreuses : « halte aux faux reclassements, mise sous séquestre »*

*L'après-midi, ce sont les mères, épouses et fiancées des occupants qui parcourent les rues de La Louvière portant des drapeaux noirs et des calicots réclamant du travail pour leur mari et le sauvetage de la Wallonie. Et le mercredi 24, c'est toute la métallurgie du Hainaut, suivie par celle de Liège et de Namur, qui arrête le travail pendant une heure. Et une entreprise liégeoise Bailly Mathot, menacée de fermeture, part, elle aussi, en occupation. Les jours suivants, les entreprises métallurgiques tenaient assemblée. Dans certaines, on vote des résolutions appelant à la vigilance : « si les promesses de reclassement n'étaient pas tenues, il faudrait généraliser les occupations d'usine. » La situation devenait explosive en cette fin mai 1967. »*

<sup>428</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la Gendarmerie., boîtes 93, 98, 103, *les rapports « modèle V » à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1970 et 1972.*

<sup>429</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la Gendarmerie., boîtes 61-78, 83, 88, 93, 98, 103, *les comptes-rendus des carnets de campagne à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1966 et 1968 ainsi que les rapports « modèle V » à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1968 et 1972.*

	<b>Les conflits exceptionnels</b>	<b>100</b>	<b>359</b>	<b>777</b>
	<b>Les conflits non exceptionnels</b>	<b>100</b>	<b>119</b>	<b>211</b>
<b>Ratio intensité / fréquence</b>	<b>Tous les conflits</b>	<b>100</b>	<b>232</b>	<b>263</b>
	<b>Les conflits exceptionnels</b>	<b>100</b>	<b>359</b>	<b>364</b>
	<b>Les conflits non exceptionnels</b>	<b>100</b>	<b>124</b>	<b>124</b>

Source : Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la Gendarmerie., boîtes 39-78, 83, 88, 93, 98, 103, les comptes-rendus des carnets de campagne à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1962 et 1968 ainsi que les rapports « modèle V » à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1968 et 1972.

À partir de 1970, les archives de la gendarmerie recensent une hausse de l'usage des registres plus conflictuels. Simultanément à cette croissance, à l'instar des multiples mouvements enseignants en 1970<sup>430</sup>, de la grève générale du secteur bancaire en juin 1972<sup>431</sup>, du conflit social aux cristalleries du Val Saint-Lambert de juin à août 1972<sup>432</sup> et de l'occupation de l'usine SARTEL à Houtain-Saint-Siméon en octobre 1972<sup>433</sup>, nous pouvons observer une certaine diffusion des modèles d'actions plus intensifs du point de vue professionnel, sectoriel et géographique en province de Liège à la fin des Trente Glorieuses<sup>434</sup>.

Lors de leurs actions initiées par davantage de protagonistes que par le passé, les travailleurs liégeois tentent plus régulièrement de se connecter avec leur environnement social proche et avec l'opinion publique<sup>435</sup>. Ce changement s'explique par le fait que très souvent les grèves, même si elles sont principalement des luttes économiques, initient également des rapports de force psychologiques et médiatiques entre les grévistes et les directions<sup>436</sup>. Il est donc logique qu'au moment où nous décelons une multiplication et une intensification des mouvements sociaux à Liège les acteurs essaient d'interagir avec son

<sup>430</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la Gendarmerie., boîte 93, *modèles V relatifs à des grèves tournantes dans l'enseignement officiel du 25 au 27 février 1970* ; Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la Gendarmerie., boîte 93, *modèles V relatifs à une grève générale en front commun dans l'enseignement (réseaux officiel et libre) du 4 au 5 juin 1970* ; Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la Gendarmerie., boîte 93, *modèles V relatifs à une grève à l'École des aumôniers du travail à Seraing du 14 au 15 octobre 1970* ; Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la Gendarmerie., boîte 93, *modèles V relatifs à une grève générale en front commun dans l'enseignement (réseaux officiel et libre) du 4 au 5 novembre 1970* ; Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la Gendarmerie., boîte 93, *modèles V relatifs à une grève dans l'enseignement libre au 16 au 19 novembre 1970* ; Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la Gendarmerie., boîte 93, *modèles V relatifs à une grève dans l'enseignement du 3 au 4 décembre 1970*.

<sup>431</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la Gendarmerie., boîte 103, *modèle V relatif à l'arrêt de travail de trois heures dans le secteur bancaire le 2 juin 1972* ; Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la Gendarmerie., boîte 103, *modèles V relatifs à la grève générale du secteur bancaire du 12 au 19 juin 1972*.

<sup>432</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la Gendarmerie., boîte 103, *modèles V relatifs à une grève aux cristalleries du Val Saint Lambert à Seraing du 29 juin au 1<sup>er</sup> août 1972*.

<sup>433</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la Gendarmerie., boîte 103, *modèles V relatifs à l'occupation de l'usine SARTEL à Houtain-Saint-Siméon du 2 au 6 octobre 1972*.

<sup>434</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la Gendarmerie., boîtes 93, 98, 103, *les rapports « modèle V » à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1970 et 1972*.

<sup>435</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la Gendarmerie., boîtes 93, 98, 103, *les rapports « modèle V » à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1970 et 1972*.

<sup>436</sup> GROUX G., « Culture protestataire et opinion publique : un lien ambigu » in BRÉCHON P., *Les cultures politiques des Français*, Paris, Sciences Po, 2000, p. 259-273 ; MAYER N., « Opinion publique » in FILLIEULE O., MATHIEU L., PÉCHU C. (dir.), *Dictionnaire des mouvements sociaux*, Paris, Sciences Po, 2020, p. 402-409 ; SÉCAIL C., NOUS C., « Le gréviste, l'usager et le journaliste. Les grèves dans les journaux télévisés depuis les années 1960 » in *Le Temps des médias*, n°34 (2020), p. 35 [4-45]

environnement social et le monde médiatique pour installer des affrontements plus intenses. Ce n'est pas nouveau. Durant les années 60, notamment lors du conflit social des médecins en 1963-1964<sup>437</sup>, de l'action mémorables des ouvrières de la Fabrique Nationale d'Herstal en 1966<sup>438</sup> et lors des grèves au puits minier du José à Xhendelesse en 1968-1969 contre sa fermeture<sup>439</sup>, des mouvements sociaux liégeois ont vu des tentatives d'interactions entre les grévistes et l'espace sociomédiatique. Cependant, le début des années 70 voit ce phénomène prendre une plus grande ampleur. Peut-être le reflet de l'agitation parisienne de mai 68 influençant quelque peu certains travailleurs de la cité ardente et l'espace médiatique belge ainsi que la protestation des étudiants de l'Université de Liège en 1969 ?

À la fin des Golden Sixties, dans ce climat de hausse conflictuelle, la province de Liège subit une hausse des actions dépassant une seule entreprise (ou même un unique secteur), des manifestations, des cortèges dans les rues et des piquets de grèves<sup>440</sup>. Sur la lancée de la seconde partie des années 60, les travailleurs liégeois réinvestissent davantage les rues à tel point que, comme durant l'occupation de l'usine verviétoise Bettonville entre le 3 et 9 juillet 1970<sup>441</sup>, des grévistes établissent au début des années 70 des piquets de grève non pas pour bloquer efficacement leur établissement mais pour interagir de manière symbolique avec l'environnement proche<sup>442</sup>. Au moment où nous voyons les luttes sociales investir plus intensément le niveau sociomédiatique, la conflictualité sociale liégeoise devient davantage empreinte de tensions et de crispations<sup>443</sup>. Entre 1970 et 1972, les incidents augmentent au cours des grèves liégeoises. Lors de plusieurs débordements causés par les salariés, à l'instar de l'occupation du Château de Cockerill – siège de la direction qui sera à nouveau occupé après le choc pétrolier de 1973 comme lors de l'importante grève de la division mécanique de Cockerill mars-mai 1976<sup>444</sup> – réalisé par les employés avec l'aide de quelques ouvriers qui émaille

---

<sup>437</sup> « La première grève des médecins » in 9 000 000, émission présentée par Goulard R., RTB, le 22 janvier 1964, consultée sur le site de la SONUMA, <https://www.sonuma.be/archive/la-premiere-greve-des-medecins>, le 25 mars 2022.

<sup>438</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîtes 62-63, *comptes-rendus n°667, 689, 697, 705, 709, 720, 731, 738, 741, 747, 753, 765, 772, 783, 793, 800, 809, 827, 843, 852, 859, 866, 874, 885, 888, 897, 901, 911, 921, 934, 944, 951, 952, 960, 962, 970, 979, 981, 994, 1005, 1016, 1079, 1086, 1093, 1105, 1115, 1140, 1144, 1148, 1152, 1157, 1159, 1167, 1175, 1184 et 1191 : grève des ouvrières de la Fabrique Nationale du 17 février au 6 mai 1966*

<sup>439</sup> Battice, Centre de conservation et de diffusion des archives médiatiques de la ville de Herve et ses villages, collection CR Josétois, *archive n°35 686 : photographie d'une conférence de presse lors d'une grève des mineurs du charbonnage Les Xhawirs – José en 1969*; Jemeppe-sur-Meuse, Institut d'histoire ouvrière économique et sociale, collection iconographique, affiches, grèves et lock-out, *Manifeste des grévistes du Fond de José (Battice) : le 1/10/1968*.

<sup>440</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la Gendarmerie., boîtes 93, 98, 103, *les rapports « modèle V » à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1970 et 1972*.

<sup>441</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 93, *modèles V relatifs à l'occupation symbolique de l'usine Bettonville à Verviers du 3 au 9 mars 1970*.

<sup>442</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la Gendarmerie., boîtes 93, 98, 103, *les rapports « modèle V » à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1970 et 1972*.

<sup>443</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la Gendarmerie., boîtes 93, 98, 103, *les rapports « modèle V » à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1970 et 1972*.

<sup>444</sup> « La grève de la division Mécanique de Cockerill (mars-mai 1976) » in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°745 (1976), p. 11 [1-21].



la grande grève du personnel appointé de la sidérurgie liégeoise de 1971<sup>445</sup>, nous remarquons l'unité entre des catégories différentes de travailleurs<sup>446</sup>. Lors de plusieurs mouvements, nous observons quelques fois la participation de certains groupes d'extrême-gauche, tels que la Ligue révolutionnaire des travailleurs (LRT)<sup>447</sup> qui vient d'apparaître<sup>448</sup>. Cependant, à la différence de Bruxelles ou du Limbourg<sup>449</sup>, peu de connexions s'établissent entre les travailleurs en lutte et les milieux étudiants en province de Liège au début des années 70<sup>450</sup>.

Par ailleurs, même si globalement les incidents sont à mettre à l'actif des travailleurs, quelques-uns d'entre eux sont le fait des directions et des patrons à l'image de l'affaire de Manderfeld en 1972<sup>451</sup>. En 1971-1972, l'entreprise métallique Spicher à Manderfeld (Bullange), inaugurée en la présence du ministre libéral flamand de l'Intérieur Herman Vanderpoorten le 29 octobre 1966<sup>452</sup>, connaît une tempête sociale. Entre le 18 juin et le 21 octobre 1971, avec l'accord de la délégation de la CSC, les 12 ouvriers arrêtent leurs activités pour revendiquer une augmentation salariale de 10% et l'obtention de vêtements de travail<sup>453</sup>. Après une longue lutte, le patron accepte<sup>454</sup>. Cependant, il décide de licencier le leader de cette lutte. Par conséquent, le 29 décembre 1971, les ouvriers arrêtent de nouveau de travailler pour exprimer leur indignation<sup>455</sup>. La CSC soutient de nouveau ces ouvriers. Le dialogue est impossible entre les travailleurs et la direction. Le conflit social semble interminable. La situation s'aggrave quand le patron décide de renvoyer tous les grévistes et de fermer l'usine. Le 21 septembre 1972, les ouvriers licenciés occupent l'usine et réclament le départ sur le champ du patron qui est, pour eux, le responsable de la situation dramatique. L'opposition contre leur patron

---

<sup>445</sup> Ans, Centre multimédia du Musée de la Vie Wallonne, fonds Desarcy-Robyns, dossier n°6347, *photographie de l'occupation du château Cockerill (novembre 1971)* ; dossier n°6351, *photographie de l'occupation du château Cockerill (décembre 1971)*.

<sup>446</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la Gendarmerie., boîtes 93, 98, 103, *les rapports « modèle V » à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1970 et 1972*.

<sup>447</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 98, *modèle V expédié le 18 juin 1971 par le district liégeois de la gendarmerie concernant une grève des groupes 44 et 45 (montage des armes) de la Fabrique Nationale d'Herstal*.

<sup>448</sup> HUPKENS S., « La Ligue révolutionnaire des travailleurs (LRT), 1971-1984 » in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°2335-2336 (2017), p. 30.

<sup>449</sup> ABRAMOWICZ M., « Au cœur de la galaxie marxiste-léniniste de Belgique » in *Dissidences*, n° 7 (2009), p. 107 ; TONDEUR M., « Mon long mai 68 : de l'univ aux usines : "le mai ouvrier" à Citroën-Forest » in *Rouges Flammes* [en ligne], <https://rouges-flammes.blogspot.com/2018/06/mon-long-mai-68-2-de-luniv-aux-usines.html> (page mise en ligne le 1/06/2018 et consultée pour la dernière fois le 01/08/2024) ; TEICHER E., « Une brèche dans le système belge de relations collectives ? Les grèves à Citroën-Forest (1969-1970)3 in *Le Mouvement Social*, n°278 (2022), p. 104-113. [89-113]

<sup>450</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la Gendarmerie., boîtes 93, 98, 103, *les rapports « modèle V » à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1970 et 1972*.

<sup>451</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la Gendarmerie., boîtes 93, 98, 103, *les rapports « modèle V » à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1970 et 1972*.

<sup>452</sup> *Grenz-Echo*, le 28 octobre 1966.

<sup>453</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 98, *modèles V relatifs à une grève à Spicher à Bullange du 18 juin au 21 octobre 1971*.

<sup>454</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 98, *modèle V expédié le 21 octobre 1971 relatif à la reprise d'activité à Spicher*.

<sup>455</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 98, *modèle V expédié le 29 décembre 1971 relatif à une grève à l'Atelier Spicher*.

devient radicale<sup>456</sup>. Pour les travailleurs, l'établissement n'est plus en sous sa direction. Devant les piquets de grève incessant devant son établissement, le patron décide d'intervenir avec violence en tirant même sur le chien d'un gréviste<sup>457</sup>. Il cherche à intimider les grévistes. Le lendemain, le mouvement prend fin. Cependant, le comportement du patron de Spicher provoque une indignation touchant même l'Allemagne notamment certains milieux estudiantins de l'Université d'Aix-La-Chapelle<sup>458</sup>. Vu la polémique, dans les jours suivants, le conseil communal de Manderfeld se déplace jusqu'à Bensberg (près de Cologne) pour entendre le patron de Spicher<sup>459</sup>.

La multiplication des luttes sociales relevée grâce aux archives de la gendarmerie en province de Liège entre 1970 et 1972 résulte de changements de comportements de la part des trois grands acteurs des arrêts de travail.

#### 4.1.2.3.1 L'attitude des travailleurs liégeois

Pour les travailleurs liégeois, malgré l'amélioration de la conjoncture économique apportant un abaissement du chômage dès 1969 et une hausse du taux de croissance<sup>460</sup>, la situation leur semble toujours aussi délicate que durant la seconde partie des années 60. En province de Liège, nous voyons ainsi une inquiétude des salariés liégeois pour leur emploi. Cette peur se mêle à une certaine exaspération et à beaucoup de frustrations d'autant plus que les travailleurs liégeois sont confrontés à la fin des Trente Glorieuses à une hausse coût de la vie résultant par exemple de nouvelles taxes – notamment l'érection de la taxe sur la valeur ajoutée ou TVA (instaurée par la loi du 3 juillet 1969<sup>461</sup> et appliquée avec une année de retard<sup>462</sup> dès le 1<sup>er</sup>

---

<sup>456</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 103, *modèle V expédié le 21 septembre 1972 relatif à la nouvelle situation et évolution à l'atelier Spicher à Manderfeld.*

<sup>457</sup> Le 22 octobre 1972, le journal allemand Der Spiegel décrit les événements à l'entreprise de Manderfeld en ces mots (traduction de l'allemand en français réalisée spécialement pour ce mémoire) : « **Le chien de garde Max s'est levé pour défendre la porte de l'usine. Puis des coups de feu ont retenti et l'animal était mort. Le métallurgiste Roger Frères, présent au piquet de grève, s'est mis à couvert. Puis, selon son rapport ultérieur à la police, Frères a vu une quarantaine d'hommes. "tous armés", qui étaient venus à bord de deux voitures et d'un camion et prenaient maintenant d'assaut la porte de l'usine de la commune de Manderfeld, dans la zone frontalière belge d'Eupen-Malmedy. Le piquet a décidé de s'enfuir et a également atteint sa Mini, garée devant l'usine. Mais le moteur froid n'a pas démarré immédiatement. En un rien de temps, Frères fut encerclé par des hommes armés et se retrouva nez à nez avec son employeur, l'industriel de Cologne Hermann Spicher, 49 ans. Les hommes de Spicher ont crevé deux pneus du véhicule de secours (Spicher : "Ça devrait vous servir de leçon") et ont ramené le prisonnier à l'usine. Roger Frères : Là, deux hommes armés m'ont forcé à mettre mes mains au-dessus de ma tête pour deux heures.** » (« Schüsse an der Grenze » in *Der Spiegel* [en ligne], le 22/10/1972, <https://www.spiegel.de/politik/schuesse-an-der-grenze-a-befb37bc-0002-0001-0000-000042787566> (page mise en ligne le ? et consultée pour la dernière fois le 4/12/2023) »).

<sup>458</sup> « Betriebsbesetzung ... und die gewaltsame Befreiung bei H. Spicher in Manderfeld in der belgischen Eifel » in *Aachener Studentenzeitung*, le 24/10/1972.

<sup>459</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 103, *modèle V expédié le 23 novembre 1972 relatif au résultat de la visite du Conseil communal de Manderfeld chez Spicher à Bensberg.*

<sup>460</sup> « L'évolution économique de la province de Liège » in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°548-549 (1972), p. 13.

<sup>461</sup> *Moniteur belge*, le 17 juillet 1969.

<sup>462</sup> « La Belgique va retarder d'une année l'introduction de la T.V.A. » in *Le Monde*, le 12/09/1971.

janvier 1971<sup>463</sup>) provoquant des contestations sociales comme la grève du 9 décembre 1970 des 117 agents des bureaux liégeois des finances dénonçant une insuffisance de personnel<sup>464</sup> et comme le mouvement impactant avec force (200 664 heures de travail perdues) la majorité des divisions de la société Cockerill et des importantes entreprises métallurgiques situées dans le bassin mosan en amont de Liège en mars 1971<sup>465</sup> – et de la hausse significative de certains besoins de base comme l'électricité et l'essence<sup>466</sup>.

Cette situation touche la grande majorité du monde du travail liégeois. En effet, les travailleurs liégeois des secteurs en profonde récession économique en Belgique et en Europe déclenchent des luttes sociales pour défendre leurs acquis et l'emploi<sup>467</sup>. Cette dynamique se perçoit pleinement à Liège dans les charbonnages<sup>468</sup>, dans le textile (surtout dans la fabrication vestimentaire)<sup>469</sup>, dans l'industrie métallique associée depuis très longtemps au secteur textile<sup>470</sup> et dans la verrerie<sup>471</sup>. Au-delà de ces secteurs en grande difficulté, nous décelons également ce changement dans la sidérurgie et la construction métallique<sup>472</sup>. À l'instar de Chertal<sup>473</sup>, même les établissements les plus récents sont touchés<sup>474</sup>. Nous voyons même des salariés avec des meilleures

---

<sup>463</sup> DELMOTTE P., MAREELS D., « La TVA en Belgique » in VANDENDRIESSCHE P. (dir.), *Taxe sur la valeur ajoutée (T.V.A.)*, Bruxelles, La Charte, 2006, p. 175 [175-199] ; OCDE, *Étude économiques de l'OCDE : Belgique 1972*, Paris, OCDE, 1972, p. 17.

<sup>464</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 93, *modèles V relatifs à la grève des agents des bureaux liégeois des finances le 9 décembre 1970*.

<sup>465</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 98, *modèles V relatifs aux grèves touchant la sidérurgie liégeoise du 16 au 24 mars 1971*.

<sup>466</sup> GELIN R., « Qui va régler la facture de l'inflation » in *Gresea écho* [en ligne], <https://gresea.be/Qui-va-regler-la-facture-de-l-inflation> (page mise en ligne le 05/02/2024 et consulté pour la dernière fois le 01/08/2024) ; « le secteur pétrolier en Belgique (I). Première partie : les structures du secteur » in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°639-640 (1974), p. 9 et 11.

<sup>467</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la Gendarmerie., boîtes 93, 98, 103, *les rapports « modèle V » à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1970 et 1972*.

<sup>468</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 93, *modèles V relatifs à la grève des mineurs de fond de la Petite Bacnure (Herstal) du 31 août au 17 septembre 1970*.

<sup>469</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 93, *modèles V relatifs à l'occupation symbolique de l'usine Bettonville à Verviers du 3 au 9 mars 1970* ; Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 98, *modèles V relatifs à l'occupation de l'usine The National à Liège du 26 avril au 14 mai 1971*.

<sup>470</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 93, *modèles V relatifs à une grève aux établissements d'Ensival et de Verviers d'Houget-Duesberg-Bosson du 27 février au 26 mars 1970* ; Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 93, *modèles V relatifs à une grève sauvage des ouvriers de la fonderie de Verviers d'Houget-Duesberg-Bosson du 19 août 1970* ; Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 93, *modèles V relatifs à une grève sauvage des ouvriers du tournage de Verviers le 20 août 1970*.

<sup>471</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 103, *modèles V relatifs à une grève des ouvriers et des employés du Val Saint-Lambert (Seraing) du 29 juin au 1<sup>er</sup> août 1972*.

<sup>472</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la Gendarmerie., boîtes 93, 98, 103, *les rapports « modèle V » à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1970 et 1972*.

<sup>473</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 103, *modèles V relatifs à une grève des pontiers de Chertal le 24 octobre 1972*.

<sup>474</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la Gendarmerie., boîtes 93, 98, 103, *les rapports « modèle V » à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1970 et 1972*.

conditions, comme les ingénieurs travaillant pour le monde sidérurgique liégeois<sup>475</sup>, être touchés par cette vague<sup>476</sup>.

En outre, entre 1970 et 1972, les possibilités d'emploi restent limitées et certains bassins historiques continuent de se fragiliser alors que de nouvelles zones économiques émergent en dehors de la province de Liège notamment dans le Limbourg et dans l'agglomération gantoise<sup>477</sup>. Cette situation ambivalente attise une colère qui était déjà présente au sein du monde syndical liégeois les années précédentes<sup>478</sup>. Cette anxiogène explique pourquoi les travailleurs de la province de Liège, à l'image de ceux des autres régions de Belgique<sup>479</sup>, connaissent au début des années 70 une croissance de leur propension à partir en grève et l'emploi des arrêts de travail par de nouvelles catégories professionnelles très éloignées du stéréotype « ouvriers grévistes » comme les pompiers<sup>480</sup>. Dans ce contexte, comme nous l'avons observé à la fin des années 60, les travailleurs liégeois continuent parfois de remettre en cause la stratégie de leurs délégations syndicales<sup>481</sup>. Cependant, même si nous décelons des tensions entre les syndiqués et leurs représentants ainsi qu'entre les délégués syndicaux et leurs supérieurs à la fin des Trente Glorieuses, elles n'atteignent pas encore les ruptures internes à l'intérieur du monde du travail et des organismes syndicaux que nous observerons en province de Liège au lendemain du choc pétrolier de 1973 à l'instar de la grève de septembre-octobre 1973 à Cockerill<sup>482</sup>.

---

<sup>475</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 93, modèles V relatifs à un arrêt de travail à Coppée Rust le 15 mai 1970.

<sup>476</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la Gendarmerie., boîtes 93, 98, 103, les rapports « modèle V » à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1970 et 1972.

<sup>477</sup> MALÉZIEUX J., *Les centres sidérurgiques des rivages de la mer du Nord et leur influence sur l'organisation de l'espace ?*, Paris, Éditions de la Sorbonne, 1981, p. 348-349.

<sup>478</sup> « **Le point de départ des campagnes publiques au sujet de Selzaete est la déclaration faite le 1er mai 1960 par M. André Renard, lors d'une manifestation ouvrière liégeoise : "André Renard dit aussi sa fierté de se trouver dans une manifestation à Liège. "Ce n'est pas par chauvinisme, mais bien parce que Liège constitue la partie la plus active de la classe ouvrière. Et l'on commence à vouloir punir Liège pour cette raison"... "L'année dernière, continue l'orateur, nous parlions de relance économique. Maintenant, on veut créer des industries qui amèneraient une concurrence à notre région. Nous sommes cependant fiers de vivre dans une zone industrielle où le salaire moyen se situe entre 30 et 35 francs à l'heure, tandis qu'en Flandre Occidentale notamment, il est de 23 fr. 80." Cette différence constitue une terrible tentation à laquelle le capitalisme ne résiste pas. J'ai vu, souligne André Renard, le document établissant la création du syndicat de la sidérurgie maritime, signé par les représentants de Cockerill-Ougrée, de l'Arbed, de la Providence et du groupe Schneider. C'est un projet qui vise l'établissement d'une aciérie d'une capacité d'un million et demi de tonnes. "Bien sûr, remarque-t-il, nous souhaitons l'industrialisation de la Flandre, pour amener une élévation du salaire moyen. Mais nous ne tolérerons pas le "dumping" social dans ce pays. Tant mieux, si l'on peut produire un million et demi de tonnes d'acier en plus. Tant mieux si l'on peut relever les salaires en Flandre, mais nous ne tolérerons jamais que les 23 fr. 80 fassent pression sur les conditions de vie des travailleurs de notre région." "André Renard veut cependant rassurer les Liégeois : "Nous exercerons la pression indispensable à la sauvegarde de notre région", déclare-t-il." »**

<sup>479</sup> DEGÉE J.-L., *L'évolution des luttes ouvrières*, Liège, Fondation André Renard, 1980, p. 11, 23, 24, 26, 28.

<sup>480</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 103, modèles V relatifs à la grève administrative des pompiers de la ville de Liège du 10 avril 1972 ; Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 103, modèles V relatifs à la grève administrative des pompiers de la ville de Verviers du 1<sup>er</sup> au 12 mai 1972.

<sup>481</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la Gendarmerie., boîtes 93, 98, 103, les rapports « modèle V » à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1970 et 1972.

<sup>482</sup> Le 28 septembre 1973, le journal communiste *Drapeau Rouge* écrit : « **Nous devons aussi dire fraternellement, qu'à l'intérieur de la F.G.T.B., l'attitude du comité exécutif de la Fédération liégeoise des métallurgistes et celle de son**

**Figure 20 : Tableau comparatif des moyennes annuelles des conflits d'avertissement, des grèves employant des piquets, des occupations d'usine et des mouvements généraux ou sectoriels durant les Golden Sixties liégeoises**

	M.A. 62-65	M.A. 65-69	M.A. 70-72	M.A. 62-72
<b>Conflits d'avertissement</b>	<b>0,25</b>	<b>0,75</b>	<b>3,3</b>	<b>1,3</b>
<b>Grèves avec piquets</b>	<b>2</b>	<b>4,5</b>	<b>10</b>	<b>5</b>
<b>Occupations d'usine</b>	<b>1,25</b>	<b>1,5</b>	<b>6,7</b>	<b>2,8</b>
<b>Mouvements généraux ou sectoriels</b>	<b>5,75</b>	<b>8,5</b>	<b>11,3</b>	<b>8,3</b>

Source : Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la Gendarmerie., boîtes 39-78, 83, 88, 93, 98, 103, les comptes-rendus des carnets de campagne à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1962 et 1968 ainsi que les rapports « modèle V » à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1968 et 1972.

#### 4.1.2.3.2 L'attitude syndicale

Au début des années 70, le monde syndical liégeois adhère encore à la logique de la concertation sociale comme l'indique la croissance du nombre de grèves d'avertissement entre 1970 et 1972<sup>483</sup>. À l'image de la grève d'avertissement des employés et des techniciens du siège liégeois de la RTB du 30 janvier 1971 contre l'engagement de collaborateurs « non-cadres » pour occuper des fonctions permanentes<sup>484</sup> et de celle de plus de 500 ouvriers des ACEC du 10 février 1971 pour dénoncer le non-accord entre la direction et les délégués syndicaux concernant une augmentation de trois francs de l'heure<sup>485</sup>, les délégations syndicales liégeoises souhaitent avec vigueur des négociations productives avec le patronat. Cependant, par rapport aux années précédentes, les autorités syndicales deviennent plus promptes à déclencher des modèles d'actions plus intensives. C'est pourquoi elles soutiennent les mouvements sectoriels, l'emploi des piquets des grèves et certaines occupations qui sont entrain de progresser<sup>486</sup>.

Cette évolution s'explique par les grandes tensions entre les délégations syndicales et patronales. Dès 1970, les autorités syndicales souhaitent la renégociation de plusieurs accords interprofessionnels signés durant la seconde partie des années 60 car elles considèrent que l'amélioration de la conjoncture économique

---

*président ont été pour le moins malheureuses. Particulièrement pour ramener à la raison le groupe de délégués et d'ouvriers qui manifestaient le plus d'obstination (...). Les mesures administratives n'ont jamais rien arrangé en pareil cas, au contraire de la solidarité agissante. D'autant moins que, pendant qu'elle s'opposait ainsi aux travailleurs et aux délégués qui s'obstinaient à poursuivre la grève, la Fédération des métallurgistes oubliait d'attaquer les patrons, seuls responsables du désordre. ( »*

<sup>483</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la Gendarmerie., boîtes 61-78, 83, 88, 93, 98, 103, les comptes-rendus des carnets de campagne à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1966 et 1968 ainsi que les rapports « modèle V » à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1968 et 1972.

<sup>484</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 98, modèles V relatifs à la grève d'avertissements des employés et des techniciens du siège liégeois de la RTB du 30 janvier 1971.

<sup>485</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 98, modèles V relatifs à la grève aux ACEC du 10 février 1971.

<sup>486</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la Gendarmerie., boîtes 61-78, 83, 88, 93, 98, 103, les comptes-rendus des carnets de campagne à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1966 et 1968 ainsi que les rapports « modèle V » à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1968 et 1972.

les rend inacceptables et inadaptés. À ce moment, comme elles avaient réalisé des concessions vers leurs interlocuteurs de la concertation sociale entre 1966 et 1969, les délégations et les autorités syndicales deviennent plus méfiantes vis-à-vis des directions et des organisations patronales n'étant essentiellement guère favorables à de nouvelles discussions concernant les accords passés et s'opposant davantage à leurs propositions<sup>487</sup>. Nous pouvons ainsi observer un grippement du système de la concertation sociale pendant les années 70 même avant le premier choc pétrolier.

Entre 1970 et 1972, lors des luttes sociales, quand les patrons invitent les délégations des travailleurs à la table pour négocier véritablement, les forces syndicales continuent essentiellement de demander la fin des actions de leurs syndiqués et des autres salariés afin de pouvoir dialoguer avec le monde patronal de manière apaisée et productive. Cependant, nous pouvons tout de même remarquer que ces dernières ne le demandent plus avec la même célérité que durant les années 60. Par ailleurs, de nombreuses fois, elles acceptent la fin de leurs actions tout en menaçant explicitement leurs adversaires d'un nouveau mouvement prochainement si elles n'obtiennent pas une certaine proposition assez satisfaisante à leurs yeux<sup>488</sup>. Par exemple, le 25 février 1971, une semaine après deux actions sauvages de la part de leurs collègues ouvriers<sup>489</sup>, les 100 employés de l'entreprise Balteau à Beyne-Heusay arrêtent de travailler avec le soutien des délégations CSC et FGTB pendant une heure et de demie pour revendiquer un treizième mois de salaire. Rapidement, la direction contacte les représentants de son personnel employé. Les délégations syndicales acceptent de ne plus déclencher de nouveaux mouvements au sein de cette société durant les négociations. Cependant, en retour, elles menacent d'un mouvement de tout le personnel si leur patron refuse de satisfaire leurs revendications<sup>490</sup>.

À ce moment, nous relevons plus souvent dans le monde du travail liégeois de vraies phases de transactions intercalées entre des luttes sociales. Cette situation provoque une multiplication du nombre de luttes sociales en province de Liège au début des années 70. En outre, nous relevons plusieurs séquences conflictuelles où le nombre de grévistes grandit à chaque reprise de conflits<sup>491</sup>. Par conséquent, entre 1970 et 1972, les répétitions conflictuelles deviennent de plus en plus des incrémentations de luttes sociales.

---

<sup>487</sup> PASTURE P., *Kerk, politiek en sociale actie : de unieke positie van de christelijke arbeidersbeweging in België 1944-1973*, Louvain, Garant, 1992, p.

<sup>488</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la Gendarmerie, boîtes 93, 98, 103, *les rapports « modèle V » à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1970 et 1972*.

<sup>489</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la Gendarmerie, boîte 98, *modèles V relatifs à une grève sauvage des ouvriers du secteur araldite de l'entreprise Balteau (Beyne-Heusay) du 17 au 19 février 1971* ; Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la Gendarmerie., boîte 98, *modèle V relatif à un arrêt de travail sauvage de l'ensemble des ouvriers de l'entreprise Balteau (Beyne-Heusay) le 18 février 1971*.

<sup>490</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la Gendarmerie, boîte 98, *modèle V relatif à un arrêt de travail des employés de l'entreprise Balteau (Beyne-Heusay) le 25 février 1971*.

<sup>491</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la Gendarmerie, boîtes 93, 98, 103, *les rapports « modèle V » à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1970 et 1972*.

#### 4.1.2.3.3 L'attitude patronale

Entre 1970 et 1972, malgré l'amélioration de la conjoncture économique, le monde patronal décide de continuer sa stratégie et sa posture prudentes en province de Liège. Par conséquent, il réfute les demandes syndicales souhaitant une renégociation des accords interprofessionnels signés durant la deuxième partie des années 60. Par ailleurs, les directions veulent que les autorités syndicales continuent d'être modérées. En ce qui concernent les revendications des travailleurs, elles ne sont plus promptes à négocier aveuglément avec les représentants des syndicats. Au même moment, plusieurs directions s'opposent ouvertement aux organisations syndicales<sup>492</sup>. Le 13 avril 1970, 775 mineurs du puits Grande Bure de Micheroux, appartenant à la Société Anonyme des charbonnages du Hasard, ne se présentent pas au travail pour s'indigner contre le refus de la direction concernant la présence des délégués syndicaux à l'élaboration du nouveau système des salaires<sup>493</sup>. Le 6 novembre 1972, avec le soutien de la délégation CSC, 14 ouvriers de la Compagnie fermière de Vichy arrêtent de travailler pour protester contre le licenciement du délégué syndical CSC incitant à ralentir le travail afin de faire entendre leurs voix<sup>494</sup>. Aux yeux du monde syndical, certaines directions se mettent même en tort par rapport aux syndicats<sup>495</sup>. Le 5 février 1970, alors que la centaine d'électriciens des sections de Wanze (Wanze) de Waremme (Celles) de l'Association liégeoise de l'électricité (ALE) décident une action critiquant la date à la mise à la pension<sup>496</sup>, tout le personnel de plusieurs établissements de cette même société<sup>497</sup> interrompt leurs activités pendant trois jours pour dénoncer le non-respect du droit de l'organisation syndicale. Il réclame également un véritable statut et il proteste contre le maintien en activité d'un sous-directeur de Liège ayant dépassé l'âge de la retraite<sup>498</sup>.

Au début des années 70, lors de la plupart des luttes sociales, les directions adoptent une position plus ferme impliquant de plus longues transactions. Par ailleurs, très souvent, elles réclament aux grévistes et à leurs représentants l'arrêt de leurs mouvements avant toute mise en place de négociation<sup>499</sup>. Par conséquent, entre 1970 et 1972, la fin des luttes sociales devient très souvent une condition sine qua non pour une

---

<sup>492</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la Gendarmerie, boîtes 93, 98, 103, *les rapports « modèle V » à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1970 et 1972.*

<sup>493</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 93, *modèles V relatifs à la grève aux charbonnages du Hasard à Micheroux le 13 avril 1970.*

<sup>494</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 103, *modèles V relatifs à la grève à la Compagnie fermière de Vichy le 6 novembre 1972.*

<sup>495</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la Gendarmerie., boîtes 93, 98, 103, *les rapports « modèle V » à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1970 et 1972.*

<sup>496</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 93, *modèles V relatifs à la grève des électriciens des sections de Wanze (Wanze) et de Waremme (Celles) de l'Association liégeoise d'électricité (ALE) du 5 au 9 février 1970.*

<sup>497</sup> Les bureaux situés à Ensival, à Esneux, à Flémalle-Haute, à Grivegnée (rue Jules Cralle), à Herstal (boulevard Solvay), à Liège (rue Louvrex) et à Seraing.

<sup>498</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 93, *modèles V relatifs à la grève de tout le personnel de plusieurs établissements de l'Association liégeoise d'électricité (ALE) du 5 au 9 février 1970.*

<sup>499</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la Gendarmerie., boîtes 93, 98, 103, *les rapports « modèle V » à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1970 et 1972.*

conciliation avec le patronat. Nous sommes loin de la situation du début des années 60, cet âge d'or de la concertation sociale.

### 4.1.3 Conclusion intermédiaire

Au terme de cette première portée consacrée à l'évolution quantitative des luttes sociales durant les Golden Sixties liégeoises, nous nous rendons compte que les arrêts de travail déclenchés en province de Liège entre 1962 et 1972 connaissent trois phases d'évolution dépendant des relations à l'intérieur de la concertation sociale :

1. Entre 1962 et 1965, le monde du travail liégeois déclenche une quantité notable de luttes sociales majoritairement courtes et de faible intensité, parmi lesquelles de nombreuses luttes connectées, visant à l'érection d'un contexte favorable pour l'émergence de véritables conciliations. Nous sommes clairement loin de l'esprit insurrectionnel de l'hiver 1960-1961. Nous pouvons clairement parler d'un âge d'or de la concertation sociale. Néanmoins, pendant les années 1964-1965, la province de Liège voit l'apparition de certaines crispations n'apportant pas encore de profondes ruptures de la paix sociale.
2. Entre 1966 et 1969, les luttes sociales liégeoises n'augmentent guère au niveau de la fréquence mais elles deviennent bien plus longues et plus intensives. Par conséquent, la province de Liège connaît une densification de sa conflictualité sociale. Ce phénomène est le produit de la détérioration de la conjoncture économique cristallisant une grande peur chez les travailleurs liégeois et les premières véritables ruptures de la paix sociale. La seconde partie des années 60 voit ainsi l'effritement du système de la concertation sociale en province de Liège.
3. Au début des années 70, les travailleurs liégeois multiplient les arrêts de travail pour essayer d'affaiblir la phase de modération imposée depuis 1966 par le patronat. Entre 1970 et 1972, la conflictualité sociale liégeoise connaît donc une explosion fréquentielle intégrant de nouvelles réalités. Par ailleurs, en raison de positions plus fermes de la part des représentants syndicaux et patronaux, de nombreuses luttes sociales se répètent. Parmi ces luttes répétitives, certaines deviennent davantage une incrémentation de conflits sociaux, c'est-à-dire des mouvements devenant de plus en plus intenses à travers le temps et les répétitions.

## 4.2 2<sup>ème</sup> partie – Les motifs des luttes sociales durant les Golden Sixties liégeoises

Dans cette seconde partie de ce mémoire, nous observerons les revendications des luttes sociales des Golden Sixties liégeoises. Afin d'être le plus exhaustif possible, cette observation se divise en trois temps centrés chacun sur une catégorie de motifs plus réduits : 1) les professionnels, 2) les solidaires et 3) les



politiques. Il est important de passer par ces trois étapes pour ne pas retirer arbitrairement certaines réclamations prononcées par les acteurs des mouvements sociaux comme c'est le cas dans certaines études et dans certaines statistiques (mêmes officielles comme celles produites en Belgique par l'influent Institut National de Statistiques<sup>500</sup>).

Comme l'énoncent de grands spécialistes de la conflictualité sociale à l'instar de Michelle Perrot<sup>501</sup>, l'analyse des revendications, c'est-à-dire les mobiles pour lesquels des travailleurs ont décidé de diminuer consciemment leurs quantités de travail produites afin d'entamer un rapport de force avec un tiers, est indispensable à plusieurs titres.

D'une part, la présence de revendications est une condition sine qua non pour qu'une action déclenchée dans le monde du travail ne soit pas assimilée à de la violence irrationnelle<sup>502</sup>. En tant qu'éléments centraux de l'ensemble des luttes sociales, même si, comme nous pouvons le voir également à l'étranger<sup>503</sup>, les législations belges d'hier et d'aujourd'hui déclarent que certaines revendications ne sont pas acceptables<sup>504</sup>, il est impératif de les observer dans leur intégralité, y compris celles en tension avec la juridiction. Le dernier point n'est pas à négliger afin de ne pas retirer du spectre d'analyse certaines catégories de motifs formulés par les grévistes liégeois entre 1962 et 1972. C'est très important pour essayer de tendre vers la plus grande exhaustivité. Dans notre pays et ailleurs, dès que la grève n'est plus strictement interdite, les législations étatiques ont codifié son usage et ses normes. Ces codifications, modifiables dans le temps, confèrent le droit de grève en structurant les luttes sociales en y apportant des balises limitatrices en nombreuses matières notamment les revendications. Ce phénomène existe encore aujourd'hui. Par exemple, de nombreux pays européens (comme l'Allemagne, la Bulgarie, la France, les Pays-Bas ou le Royaume-Uni) interdisent toute grève politique<sup>505</sup>. En Belgique, les grèves politiques sont actuellement permises si les revendications concernent directement des questions liées à l'emploi<sup>506</sup>. Par conséquent, légalement, les travailleurs belges ne peuvent arrêter de travailler pour dénoncer des situations internationales, des limitations des libertés individuelles... Pourtant, à l'image des engagements actuels de la FGTB concernant les situations en Ukraine, en Palestine et en RDC, ce sont des causes importantes pour le monde syndical de notre pays. Ce phénomène n'est pas nouveau en Belgique<sup>507</sup>. Par exemple, lors de l'intervention de l'armée rouge annihilant complètement la révolution hongroise de 1956, la FGTB coordonne des arrêts de travail fustigeant la brutalité et le despotisme

---

<sup>500</sup> *Annuaire statistique de la Belgique*, 1962-1973.

<sup>501</sup> PERROT M., « Travaux belges sur les grèves » in *Le Mouvement social*, n°48 (1964), p. 124-125.

<sup>502</sup> CAIRE G., *La grève ouvrière*, Paris, Ouvrières, 1978, p. 7-8.

<sup>503</sup> RONDET N., *Le droit du travail en schéma*, Paris, Ellipses, 2021, p. 259-265.

<sup>504</sup> FRANÇOIS L., *Théorie des relations collectives du travail en droit belge*, Bruxelles, Bruylant, 1980, p. 73.

<sup>505</sup> WARNECK W., *La réglementation des grèves dans l'Union des 27 et au-delà*, Bruxelles, ETUI-REHS, 2008, p. 14, 20, 32, 54 et 64.

<sup>506</sup> FRANÇOIS L., *Théorie des relations collectives du travail en droit belge*, Bruxelles, Bruylant, 1980, p. 46.

<sup>507</sup> GOTOVITCH J., « La Belgique et la guerre civile espagnole : un état des questions » in *Revue Belge d'Histoire Contemporaine*, t. XIV (1983), n°3-4, p. 522. [497-532]

de l'URSS contre les autres pays de l'Europe de l'Est<sup>508</sup>. Depuis toujours, et même avant sa légalisation, la grève s'écarte des normes légales autant au niveau des moyens utilisés que des motifs exprimés. Certains mouvements sociaux des Golden Sixties liégeoises en sont de beaux exemples.

D'autre part, l'analyse des revendications permet de mieux faire ériger et d'approfondir les évolutions mises en lumière au sein de la conflictualité sociale en province de Liège entre 1962 et 1972 grâce aux indicateurs quantitatifs. Les motifs des luttes sociales sont extrêmement utiles pour affiner les analyses et pour mieux comprendre les changements. Par exemple, les luttes offensives, c'est-à-dire pour l'obtention de meilleures conditions de travail ou de rémunérations, n'ont pas la même dynamique que celles défensives, c'est-à-dire pour la défense des acquis mis en difficulté. Souvent, les revendications ont aussi la capacité de démontrer que les césures ne sont pas brusques en dévoilant des signes avant-coureurs au cours des périodes précédentes. Par ailleurs, en observant les doléances prononcées par les auteurs, nous pouvons faire émerger de nouveaux éléments de transformations à l'intérieur des luttes sociales des Golden Sixties liégeoises avec lesquels nous pourrions évaluer plus profondément la validité des césures chronologiques (1962-1965, 1966-1969 et 1970-1972) que nous avons observées dans l'historiographie et dans la première partie de ce mémoire.

#### 4.2.1 La méthodologie

Pour appréhender les revendications des conflits sociaux des Golden Sixties liégeoises, nous avons décidé d'étudier celles répertoriées dans les archives de la gendarmerie. Ce choix résulte de plusieurs éléments.

Premièrement, à la différence de nombreuses sources comme les travaux de l'Institut National de Statistiques<sup>509</sup>, les documents conservés dans les archives de la gendarmerie sont des descriptions d'un groupe particulier jouant un certain rôle à l'intérieur du rapport de force entre les grévistes et leurs adversaires<sup>510</sup>. En effet, bien qu'elle ne soit pas l'auteur ni le destinataire des conflits sociaux, la gendarmerie doit y intervenir afin d'empêcher ou d'arrêter tout débordement. Cette mission implique de bons renseignements notamment concernant les revendications car certains motifs sont plus sujets à engendrer des tensions à l'image des

---

<sup>508</sup> « En septembre 1950, le comité national de la FGTB s'oppose avec virulence à l'Appel de Stockholm, pétition en faveur de l'interdiction de l'arme atomique lancée en mars 1950 par le Conseil mondial de la Paix (d'obédience communiste) : l'Appel est qualifié de « parodie dangereuse », mais le comité rappelle qu'il soutient toute initiative en faveur d'un désarmement général simultané et contrôlé et charge le Bureau de la FGTB de proposer à la CISL l'organisation d'une vaste campagne en faveur de la paix avec pour mots d'ordre : le désarmement complet, le droit des peuples à l'autodétermination et la dénonciation de toute agression. En réaction à l'invasion soviétique de la Hongrie en 1956, la FGTB appellera à suspendre le travail quelques minutes, le 8 novembre, et adressera une résolution au CISL et au secrétaire général de l'ONU réclamant que les Nations Unies soient dotées de moyens capables de faire respecter le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et d'empêcher tout recours à la force pour résoudre les conflits internationaux. (BETTENS L., « Le combat pour la paix, un combat syndical ? Les relations contrastées entre le mouvement pacifiste et le syndicat socialiste » in *Analyse de l'IHOES*, n°174 (le 23 novembre 2017), p. 4) »

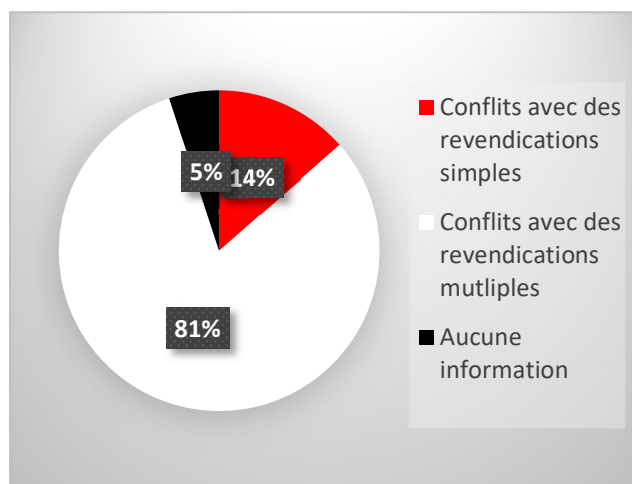
<sup>509</sup> *Annuaire statistique de la Belgique*, 1962-1973.

<sup>510</sup> CAMPION J., « Stabilité et crises du système policier belge (1830-2018) » in *Lien social et Politiques*, n°84 (2020), p. 41. [35-59]

oppositions contre la grève des médecins en 1964<sup>511</sup>. Même si certaines descriptions peuvent manquer de précision<sup>512</sup>, il existe peu de chances que les informations fournies soient totalement dénuées de réalité.

Deuxièmement, contrairement aux statistiques officielles<sup>513</sup>, les archives de la gendarmerie fournissent des informations brutes non tamisées dans des catégories. Par conséquent, grâce à ces sources policières, nous sommes libres de créer des nomenclatures de motifs pertinentes dans le cadre de notre étude. Le champ des possibles est très large. Par ailleurs, comme les gendarmes doivent s'intéresser à tout mouvement pouvant troubler l'ordre public, les archives de la gendarmerie répertorient des conflits sociaux avec des revendications sortant strictement du cadre légal<sup>514</sup>. Nous pouvons donc même forger des catégories capables d'intégrer les luttes sociales en difficulté avec le droit belge. Grâce aux archives de la gendarmerie, nous possédons même le luxe de choisir la quantité de groupes qui nous semble la plus adéquate pour étudier les motifs des grèves liégeoises durant les Golden Sixties en tenant compte du fait que trop peu de catégories nuit à l'exhaustivité et trop de catégories fragilise la lisibilité<sup>515</sup>. Il faut trouver le bon équilibre. Nous avons également la possibilité de permettre à certaines luttes sociales d'être intégrées à plusieurs catégories de motifs à la fois. Cette situation est très intéressante car les travaux de l'Institut National de Statistiques, hormis de très rares fois, empêchent les grèves de l'époque d'avoir à la fois plusieurs types de revendications entre 1962 et 1972<sup>516</sup>.

**Figure 21 : La répartition entre les conflits simples et complexes en province de Liège entre 1962 et 1972**



Source : Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la Gendarmerie., boîtes 39-78, 83, 88, 93, 98, 103, *les comptes-rendus des carnets de campagne à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1962 et 1968 ainsi que les rapports « modèle V » à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1968 et 1972.*

Pourtant, paradoxalement, durant la même période, plus de 13% des conflits sociaux recensés à Liège grâce aux archives de la gendarmerie possèdent au moins deux motifs. De nombreuses luttes des

<sup>511</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 54, *comptes-rendus n°536 et 558 : grève des médecins les 2 et 3 avril 1964.*

<sup>512</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la Gendarmerie., boîtes 39-78, 83, 88, 93, 98, 103, *les comptes-rendus des carnets de campagne à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1962 et 1968 ainsi que les rapports « modèle V » à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1968 et 1972.*

<sup>513</sup> *Annuaire statistique de la Belgique*, 1962-1973.

<sup>514</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la Gendarmerie., boîtes 39-78, 83, 88, 93, 98, 103, *les comptes-rendus des carnets de campagne à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1962 et 1968 ainsi que les rapports « modèle V » à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1968 et 1972.*

<sup>515</sup> DE RONGÉ A., MOLITOR M., « Données relatives aux grèves en Belgique de 1947 à 1971 » in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°677-678 (1975) ; PERROT, M., *Les ouvriers en grève. France 1871-1890*, Paris, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, 2001, p. 251-311.

<sup>516</sup> *Annuaire statistique de la Belgique*, 1962-1973.

Golden Sixties liégeoises touchent même plusieurs sphères différentes (politiques, professionnelles, solidarité ou syndicales)<sup>517</sup>. Par exemple, la grève des femmes de la FN en 1966 possède une revendication se trouvant à l'intersection entre le professionnel, le politique et le syndical. En effet, en 1966, les ouvrières de la FN arrêtent de travailler pendant douze semaines pour exiger l'égalité salariale entre les hommes et les femmes pour un travail égal<sup>518</sup>. Directement, elles énoncent cette revendication en vertu de l'article 119 du Traité de Rome. Par conséquent, dès le début de leur mouvement, leur motivation salariale se connecte à la sphère politique<sup>519</sup>. En parcourant les prises de paroles des grévistes<sup>520</sup> et des députés<sup>521</sup>, cette connexion se renforce avec le temps. De plus, en déclenchant leur mouvement social qui deviendra rapidement historique pour la cause féministe en Belgique<sup>522</sup>, les protagonistes dénoncent l'attitude des autorités syndicales par rapport à leurs conditions et à leurs réclamations<sup>523</sup>. Dans les jours qui suivent le déclenchement du mouvement social, la grève des femmes de la FN reçoit l'adhésion de nombreuses couches de la population herstaliennne et même au-delà<sup>524</sup>, des travailleuses et des travailleurs de la province de Liège et d'ailleurs décident de ne pas travailler pour soutenir la cause défendue par les femmes-machines<sup>525</sup>.

Troisièmement, comme peu de travaux ont utilisé les archives de la gendarmerie pour étudier les grèves en Belgique, l'observation des motifs des conflits sociaux des Golden Sixties liégeoises grâce à ces dernières nous permettra de dire si ces sources policières, en accès facile depuis peu, peuvent être utilisées pour analyser les revendications dans un bastion syndical historique tel que la province de Liège et au cours d'une période plutôt étendue. Si c'est le cas, cela confirmera l'usage possible d'une autre source pour étudier les revendications des grèves que les études si critiquables de l'Institut National de Statistiques et la presse.

<sup>517</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la Gendarmerie., boîtes 39-78, 83, 88, 93, 98, 103, *les comptes-rendus des carnets de campagne à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1962 et 1968 ainsi que les rapports « modèle V » à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1968 et 1972*.

<sup>518</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîtes 62-63, *comptes-rendus n°667, 689, 697, 705, 709, 720, 731, 738, 741, 747, 753, 765, 772, 783, 793, 800, 809, 827, 843, 852, 859, 866, 874, 885, 888, 897, 901, 911, 921, 934, 944, 951, 952, 960, 962, 970, 979, 981, 994, 1005, 1016, 1079, 1086, 1093, 1105, 1115, 1140, 1144, 1148, 1152, 1157, 1159, 1167, 1175, 1184 et 1191 : grève des ouvrières de la Fabrique Nationale du 17 février au 6 mai 1966*.

<sup>519</sup> HAUGLUSTAINÉ C., « "La raison de la grève de la FN n'est pas uniquement une question de gros sous, [...] c'est en plus la promotion pour la femme [...]" » in *Interview de Charlotte Hauglustainé à la fin de la grève* [en ligne], <http://www.memoire-orale.be/index.php?page=base&action=ecouter&ID=98> (page mise en ligne le ? et consultée pour la dernière fois le 31/07/2024).

<sup>520</sup> VANVELTHEM L., « Autour de la grève des ouvrières des ouvrières de la FN Herstal (1966). Le son et l'écho de la grève » in *Analyse de l'IHOES*, n°156 (2016), p. 4-9.

<sup>521</sup> Mettre les discours de la chambre

<sup>522</sup> JACQUES C., « Le féminisme en Belgique de la fin du 19<sup>e</sup> siècle aux années 1970 » in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°2012-2013 (2009), p. 53-54 (5-54).

<sup>523</sup> LORIAUX F., « Quand les femmes de la FN entrent dans la légende : construction et mythes d'un combat » in *Dynamiques*, n°0 – Les ouvrières de la FN changent l'histoire 1966-2016 (2016), p. 1 ; VOGEL L., « Défendre la santé et l'égalité : une dimension spécifique importante des luttes des travailleuses » in *Dynamiques*, n°0 – Les ouvrières de la FN changent l'histoire 1966-2016 (2016), p. 7.

<sup>524</sup> *La Wallonie*, le 26 avril 1966, p. 2.

<sup>525</sup> BOULANGÉ B., CAVENAILE R., « La grève des femmes. Fabrique nationale de Herstal 16 février – 10 mai 1966 », in *Bulletin de la société royale Les amis du musée herstalien*, n°177 (2016), p. 13-22.

#### 4.2.1.1 Les biais dus à l'emploi des archives de la gendarmerie

Avant de dresser véritablement le dispositif analytique, il est important d'évoquer un problème lié à la source utilisée. Bien que les archives de la gendarmerie semblent offrir des conditions optimales pour étudier les motifs des conflits sociaux des Golden Sixties liégeoises, la situation n'est pas parfaite. Pour observer les revendications, l'usage des archives de la gendarmerie possède des biais qu'il ne faut pas négliger.

Même si les gendarmes interfèrent au sein du rapport de force entre les grévistes et leurs adversaires et même s'ils sont réputés pour leur précision dans leurs descriptions des événements<sup>526</sup>, les informations concernant les motifs fournies au sein des archives de la gendarmerie ne sont pas infaillibles et toujours hyper précises. Cette situation est normale car la mission des gendarmes n'est pas de décrire le plus scrupuleusement les conflits sociaux afin d'analyser postérieurement les revendications. Leur but est surtout d'évaluer les possibles dangers qui pourraient advenir dans l'espace public belge<sup>527</sup>. Dans leur mission, les revendications ne sont alors à leurs yeux qu'un indicateur parmi d'autres plus essentiels. Cette réalité est valable pour les années antérieures et postérieures à la période étudiée. L'utilisation des informations récoltées par les gendarmes pour constituer les statistiques officielles concernant la conflictualité sociale après 1974<sup>528</sup> ne change guère ce problème. En tenant compte de cette situation, il existe un grand risque pour que les descriptions des gendarmes concernant les motifs manquent de précision. Par exemple, au cours de nombreuses luttes salariales des Golden Sixties liégeoises, les documents des gendarmes, tant les carnets de campagne que les rapports modèles V, se limitent à dire que ces actions sont réalisées en vertu de revendications salariales<sup>529</sup>. Ces descriptions sont peu satisfaisantes dans le cadre d'une étude telle que ce mémoire puisque nous ne savons guère si les grévistes souhaitent une augmentation salariale ou s'ils s'opposent à une diminution de leurs rémunérations. Majoritairement, il est donc impossible de déterminer si les grèves salariales sont offensives ou défensives. En outre, les informations fournies par les gendarmes peuvent être lacunaires<sup>530</sup>. Par exemple, alors que les archives de la gendarmerie recensent seulement deux motifs – l'examen imposé pour le reclassement du personnel et le retrait de l'agrégation du syndicat unique au sein de la commission syndicale du ministère des finances – frappant durant la contestation de l'été 1963 le

---

<sup>526</sup> L'ENTRÉE J., « La gestion de l'ordre en 1950. L'exemple du Hainaut » in CAMPION J., *Organiser, innover et agir. Réformer et adapter les polices en Belgique (18<sup>e</sup>-21<sup>e</sup> siècles)*, Louvain, UCL, 2017, p. 170.

<sup>527</sup> L'ENTRÉE J., « La gestion de l'ordre en 1950. L'exemple du Hainaut » in CAMPION J., *Organiser, innover et agir. Réformer et adapter les polices en Belgique (18<sup>e</sup>-21<sup>e</sup> siècles)*, Louvain, UCL, 2017, p. 166-169.

<sup>528</sup> VANDAELE K., « Les statistiques de grève et leur exploitation » in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°2079 (2010), p. 11.

<sup>529</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la Gendarmerie., boîtes 39-78, 83, 88, 93, 98, 103, *les comptes-rendus des carnets de campagne à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1962 et 1968 ainsi que les rapports « modèle V » à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1968 et 1972*.

<sup>530</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la Gendarmerie., boîtes 39-78, 83, 88, 93, 98, 103, *les comptes-rendus des carnets de campagne à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1962 et 1968 ainsi que les rapports « modèle V » à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1968 et 1972*.

secteur des douanes et des finances<sup>531</sup>, le *Courrier Hebdomadaire du CRISP* n°318 relatif à cette grève rapporte que le comité d'action des grévistes liégeois réclamait dès le début de leurs mouvements la réintégration sans condition d'agents suspendus, la reconnaissance du Syndicat Unique apolitique des Finances, l'organisation rapide d'élections syndicales, la revalorisation de la fonction du personnel sans examen et l'adoption d'un statut des Finances<sup>532</sup>.

Au-delà de ces informations imprécises et lacunaires, les descriptions des gendarmes ne mentionnent aucun motif pour une quantité non-négligeable de luttes sociales des Golden Sixties liégeoises. En effet, dans les archives de la gendarmerie, nous ne disposons d'aucune information relative aux motifs pour 5% des conflits sociaux répertoriés en province de Liège entre 1962 et 1972<sup>533</sup>. En analysant l'histoire syndicale de la Belgique, il est très peu probable que des travailleurs liégeois aient arrêté d'occuper leurs activités durant la dernière décennie des Trente Glorieuses pour aucune raison, surtout que la province de Liège, principalement les agglomérations liégeoise et verviétoise, est depuis le XIX<sup>e</sup> siècle un bastion du syndicalisme et de la contestation sociale en Belgique.

L'usage des archives de la gendarmerie pose des problèmes au-delà de l'imprécision de ces dernières. Les descriptions des motifs proviennent d'un groupe externe aux véritables protagonistes sur le terrain des conflits sociaux. Bien que, dans la collecte de leurs informations, les gendarmes sollicitent parfois l'aide des directions syndicales et patronales<sup>534</sup>, les documents conservés dans les archives de la gendarmerie n'accordent que peu d'intérêts aux masses grévistes. Il faut tout de même noter que les gendarmes renseignent de rares fois des motivations entendues lors d'actions comme les cortèges ou les piquets de grève ou relayées dans la presse proche des grévistes<sup>535</sup>. Par exemple, lors de la grève sectorielle de la métallurgie du 24 mai 1967, les gendarmes locaux rapportent que des manifestants liégeois, au moyen de drapeaux wallons, de chants et de pancartes, se solidarisent explicitement avec l'occupation se déroulant au même moment à l'usine louviéroise Anglo-Germain sur le point de fermer<sup>536</sup>. Par conséquent, en utilisant principalement les archives de la gendarmerie, cette partie concernant les revendications est une véritable

---

<sup>531</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 48, *comptes-rendus n°968 : début du mouvement de zèle dans les douanes et dans le secteur des finances*.

<sup>532</sup> « La grève des Finances de 1963 » in *Courrier Hebdomadaire du CRISP*, n°318 (1966), p. 8. [1-23]

<sup>533</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la Gendarmerie., boîtes 39-78, 83, 88, 93, 98, 103, *les comptes-rendus des carnets de campagne à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1962 et 1968 ainsi que les rapports « modèle V » à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1968 et 1972*.

<sup>534</sup> Marcinelle, Musée du Bois de Cazier, Archives des ACEC, boîtes concernant les grèves, *formulaire envoyés par la gendarmerie à la direction des ACEC pour obtenir des informations concernant les conflits sociaux en cours*.

<sup>535</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la Gendarmerie., boîtes 39-78, 83, 88, 93, 98, 103, *les comptes-rendus des carnets de campagne à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1962 et 1968 ainsi que les rapports « modèle V » à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1968 et 1972*.

<sup>536</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 68, *comptes-rendus n°786-820 : actions syndicales du 24 mai 1967 en direction des grévistes d'Anglo-Germain*.

étude par en haut et non par en bas si cher à Edward Palmer Thompson<sup>537</sup> et aux *Subaltern Studies*<sup>538</sup>. Une étude globale par en bas concernant les revendications pour un espace aussi varié économiquement et aussi historiquement contestataire que la province de Liège s'approche de l'utopie et de l'impossible. Quelles sources pourraient permettre une telle posture historiographique ? Une problématique bien difficile à répondre quand les historiens essaient d'observer des événements par les points de vue et les considérations des masses. Même l'usage d'interviews, permettant aux spécialistes d'appréhender les visions et les aspirations individuelles des acteurs (même mineurs) et des témoins de l'époque, ne pourraient efficacement nous aider dans cette étude globale analysant 1 050 luttes sociales. Pour l'objectif global de ce mémoire, l'élaboration d'une « *histoire de l'intérieur*<sup>539</sup> » est vaine. De plus, il faut aussi garder à l'esprit que ce n'est pas parce qu'un travailleur participe à une lutte sociale qu'il comprend intensément toutes les raisons qui le poussent à y prendre part et tous les enjeux qui se jouent<sup>540</sup>. Cette réalité se perçoit chez les grévistes qui suivent sans trop réfléchir les mouvements et chez ceux avec une plus forte conscience de la situation et du combat.

#### 4.2.1.2 Le dispositif analytique

Pour analyser avec exhaustivité les informations transmises dans les archives de la gendarmerie concernant les revendications des luttes sociales répertoriées en province de Liège entre 1962 et 1972, nous avons décidé de constituer dix-sept catégories : rémunérations (salaires, primes, traitements...)<sup>541</sup>, sanction disciplinaire, différend survenu sur le lieu de travail, temps de travail<sup>542</sup>, conditions de travail<sup>543</sup>, suppression

---

<sup>537</sup> GALLOT F., « L'agency : un concept heuristique pour penser le genre et les classes populaires » in *Écrire l'histoire*, n°20-21 (2021), p. 37 [35-42] ; THOMPSON E.P., *La guerre des forêts. Luttes sociales dans l'Angleterre du XVIIIe siècle*, Paris, La Découverte, 2014.

<sup>538</sup> BAHL V., « Relevance (or Irrelevance) of Subaltern Studies » in LUDDEN D. (dir.), *Reading Subaltern Studies. Critical History, Contested Meaning and the Globalization of South Asia*, Londres, Wimbledon Publishing Company, 2002, p. 377-378. [358-399]

<sup>539</sup> « Ce n'est en effet qu'en 1984, au cours du 35<sup>e</sup> congrès des historiens allemands, qu'une table ronde est consacrée au thème : "Histoire d'en bas, histoire de l'intérieur. Controverses autour de l'Alltagsgeschichte". Cette histoire emprunte ses méthodes à l'anthropologie et se focalise, non plus sur les structures, mais sur le sujet, ainsi que sur la manière dont l'expérience et la perception des individus se constituent. Simona Cerutti revient plus tard sur la notion de processus que E. P. Thompson a mis en avant à propos de la formation de la classe ouvrière anglaise. Elle propose de la prolonger par l'histoire individuelle des protagonistes. Dans une perspective constructiviste, les réalités sociales sont appréhendées comme des constructions historiques et quotidiennes des acteurs individuels et collectifs, ancrées dans des formes héritées du passé. Cette perspective prend en compte les représentations sociales, mais elle ne se limite pas à celles-ci et s'appuie sur des formes anciennes sédimentées, qui sont ainsi réappropriées, transformées et traduites dans le moment même en ouvrant un champ de possibilités et en redonnant ainsi toute sa place à l'événement. Dans ce cadre-là, la question de la parole et de sa circulation dans le corps social est fondamentale ; elle contribue à construire socialement la réalité. (ZANCARINI-FOURNEL M., « À propos du "retard" de la réception en France des Subaltern Studies » in *Actuel Marx*, n°51 (2012), p. 160) [150-164] »

<sup>540</sup> DURAND C., « Revendications explicites et revendications latentes » in *Sociologie du travail*, t. XV (1973), n°4, p. 399-401.

<sup>541</sup> À cause de l'imprécision globale des descriptions des gendarmes en la matière, cette catégorie rassemble autant les luttes offensives que celles défensives.

<sup>542</sup> Dans la nomenclature « temps de travail », il faut comprendre le temps de travail, les jours de congés et la durée de repos durant la journée de travail.

<sup>543</sup> Hormis les revendications concernant le temps de travail.

d'emploi, mise en chômage économique, fermeture, lien avec l'univers syndical, soutien à une manifestation, solidarité envers une autre lutte sociale<sup>544</sup>, commémoration d'une grève, deuil à la suite d'une catastrophe mortelle, politique strictement belge, politique étrangère, autre motif, aucun renseignement transmis (?).

Nous avons choisi dix-sept groupes pour avoir un nombre d'ensembles permettant de tendre vers une certaine exhaustivité sans pour autant affaiblir l'efficacité et la lisibilité des analyses. Ces dix-sept catégories ont été élaborées après avoir parcouru l'ensemble des informations fournies dans les archives de la gendarmerie et avec le souci de pouvoir classer chaque revendication répertoriée en restant le plus proche des renseignements obtenus dans les sources policières. Comme les conflits sociaux des Golden Sixties liégeoises possèdent parfois plusieurs revendications, il était important que ces groupes de motifs soient poreux les uns par rapport aux autres. Par conséquent, à l'image de la méthodologie utilisée par Michelle Perrot dans le cadre de sa thèse relative aux grèves ouvrières en France entre 1871 et 1890 pour étudier les motifs<sup>545</sup>, cette étude accepte qu'une lutte sociale puisse être associée en même temps à plusieurs catégories de revendications.

À partir de ces catégories, nous avons exécuté plusieurs choses. D'abord, dans le but de tendre vers une lisibilité et d'énoncer les résultats petit à petit de manière cohérente, nous avons classé sur bases de leurs revendications les différentes luttes sociales répertoriées en province de Liège entre 1962 et 1972 dans des groupes : les luttes professionnelles c'est-à-dire les mouvements relatifs à des réalités que connaissent les protagonistes dans le cadre de leurs activités de travailleurs, les luttes défensives c'est-à-dire les mouvements relatifs aux questions d'emploi et de chômage économique<sup>546</sup>, les luttes de soutien c'est-à-dire les actions apportant un soutien moral ou réel à d'autres personnes ou d'autres événements, les luttes politiques c'est-à-dire les rapports exercés par des travailleurs interagissant avec les autorités publiques en leurs qualité de décideurs politiques<sup>547</sup> et les luttes liées au monde syndical c'est-à-dire les mouvements en lien avec l'activité

---

<sup>544</sup> Au sein de cette catégorie, nous avons rassemblé les actions exprimant une solidarité positive ou une solidarité négative. En d'autres termes, cet ensemble regroupe toute lutte sociale se positionnant par rapport à un autre conflit social. Il est essentiel de le mentionner car, durant les Golden Sixties liégeoises, les archives de la gendarmerie répertorient quelques arrêts de travail s'opposant fermement aux actions d'un autre groupe de travailleurs. Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 54, *comptes-rendus n°536 et 558 : grève des médecins les 2 et 3 avril 1964*.

<sup>545</sup> PERROT M., *Les ouvriers en grève : France 1871-1890*, Paris – La Haye, Mouton 1973, p. 260-261.

<sup>546</sup> Malheureusement, vu le manque de précision des gendarmes concernant les revendications liées aux rémunérations, nous avons dû restreindre la conception large des grèves défensives employées par Michel Capron dans son article « *La conflictualité en Belgique entre deux grèves générales* » pour tendre vers une notion de luttes défensives n'intégrant seulement les actions relatives aux licenciements, aux fermetures d'usines et aux mises en chômage temporaires. Tout au long de cette seconde partie, alors que nous cherchons l'exhaustivité et la précision, nous utilisons une définition étroite de luttes défensives pour éviter de travestir les renseignements transmis dans les archives de la gendarmerie. CAPRON M., « La conflictualité en Belgique entre deux grèves générales » in *La Revue Nouvelle*, n°2 (2006), p. 36-49.

<sup>547</sup> Cette conception de luttes politiques utilisée dans le cadre de cette étude dépasse la définition des grèves politiques employée dans de nombreux travaux de spécialistes les présentant seulement comme des arrêts de travail cherchant la chute des autorités politiques en place. Elle refuse également la dichotomie ferme et non-poreuse entre les grèves professionnelles et politiques usitée par des autorités patronales comme la Fédération des entreprises de Belgique (FEB) et par des experts du syndicalisme et des contestations sociales comme le professeur de l'Université de Leeds Gregor Gall. En effet, contrairement à ces derniers, ce mémoire accepte que des luttes sociales, à l'instar de la grève des ouvrières de la FN de



interne du monde syndical et ceux où les protagonistes posent un jugement concernant l'attitude et les décisions syndicales<sup>548</sup>. Ce classement permet un découpage qui nous sert de balise pour organiser les résultats de notre recherche.

**Figure 22 : Le poids des différents types d'actions au sein de la conflictualité sociale des Golden Sixties liégeoises (1962-1972)**

	Luttes Professionnelles	Luttes Défensives	Luttes de soutien	Luttes politiques	Luttes avec des motifs liés au monde syndical	Luttes se trouvant dans plusieurs catégories
1962-1965	80,7%	8,3%	18,9%	8,3%	5,6%	16,9%
1966-1969	88,5%	18,6%	25,8%	9,3%	7,9%	33%
1970-1972	85,6%	14,4%	21,3%	6,4%	5,6%	23,7%
1962-1972	84,9%	13,8%	21,8%	7,8%	6,3%	24,3%

Source : Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la Gendarmerie., boîtes 39-78, 83, 88, 93, 98, 103, les comptes-rendus des carnets de campagne à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1962 et 1968 ainsi que les rapports « modèle V » à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1968 et 1972.

À la suite du répartition des conflits sociaux des Golden Sixties liégeoises dans les luttes professionnelles, dans les luttes défensives, dans les luttes de soutien, dans les luttes politiques et dans les luttes liées au monde syndical, nous sommes rentrés dans une phase analytique mêlant le quantitatif et le qualitatif. D'une part, pour dégrossir, nous avons observé l'évolution quantitative des catégories en 1962-1965, en 1966-1969 et en 1970-1972 dans le but d'obtenir les premiers éléments de réponse. D'autre part, en tenant compte de l'évolution quantitative, nous avons analysé scrupuleusement les motifs de manière qualitative pour approcher le cœur des revendications et pour affiner nos observations et donc à terme les résultats.

#### 4.2.2 Les luttes professionnelles

Entre 1962 et 1972, les travailleurs liégeois arrêtent essentiellement leurs activités pour des motivations liées aux réalités qu'ils connaissent dans le cadre de leur profession. En effet, les luttes professionnelles, c'est-à-dire relatives aux rémunérations, à l'emploi et aux conditions de travail, représentent encore plus de 80% de la conflictualité sociale liégeoise des Golden Sixties. Cette situation vaut pour l'ensemble de la période étudiée. Vu ce pourcentage important, même en incluant les luttes politiques et les arrêts de travail en délicatesse avec le droit belge de l'époque, la conflictualité sociale déclenchée entre 1962 et 1972 en province de Liège est très majoritairement des rapports de force entre les salariés et leurs employeurs

1966, soient à la fois des luttes professionnelles et politiques. GALL G., « Les formes contemporaines de l'activité gréviste en Europe occidentale » in *Savoir/Agir*, n°27 (2014), p. 15-20 ; FEB, *Droit de grève : les points sur les i* [en ligne], [https://www.vbo-feb.be/globalassets/actiedomeinen/sociaal-overleg/sociaal-conflict/raadgevingen-voor-de-werkgevers-bij-een-stakingsactie/droit-de-greve-les-points-sur-les-i\\_2021\\_def.pdf](https://www.vbo-feb.be/globalassets/actiedomeinen/sociaal-overleg/sociaal-conflict/raadgevingen-voor-de-werkgevers-bij-een-stakingsactie/droit-de-greve-les-points-sur-les-i_2021_def.pdf) (page mise en ligne le ? et consultée pour la dernière fois le 01/08/2024).

<sup>548</sup> Conceptualisées ainsi dans ce mémoire, les luttes relatives au monde syndical ne doivent guère considérées comme l'ensemble des mouvements non sauvages, les actions déclenchées avec l'accord préalable des délégations syndicales. En effet, à l'image de la grève des femmes de la FN de 1966, certaines luttes sauvages peuvent être intégrées au sein des actions liées aux syndicats.

concernant les acquis sociaux et la vie au sein du monde du travail<sup>549</sup>. Malgré la grève générale de l'hiver 1960-1961 et les nombreuses tensions aux couleurs politiques des Golden Sixties, la dernière décennie des Trente Glorieuses reste dans la continuité des périodes précédentes.

En parcourant les revendications des luttes professionnelles liégeoises des Golden Sixties que rapportent les archives de la gendarmerie, nous pouvons relever quelques éléments. D'abord, au cours d'une quantité significative d'arrêts de travail aux revendications professionnelles, les protagonistes expriment plusieurs revendications à la fois. Par ailleurs, nous observons même lors de certaines actions plusieurs motifs très différents professionnels<sup>550</sup>. Le 6 mai 1972, 247 facteurs liégeois partent en grève pour protester contre la surcharge de travail causée par la distribution du courrier publicitaire et l'organisation des congés ainsi que pour demander la récupération des heures de prestation supplémentaires<sup>551</sup>. Ensuite, entre 1962 et 1972, les travailleurs liégeois arrêtent leurs activités pour un grand panel de motifs professionnels. En déclenchant des luttes, ils peuvent revendiquer des choses au niveau des salaires, des primes, de l'emploi, des sanctions disciplinaires, de l'organisation du travail... Ce phénomène est si important que certains mouvements professionnels ont des revendications hors du commun<sup>552</sup>. Par exemple, du 24 au 27 juin 1966, plus de 150 ouvriers des Usines des Tubes de la Meuse arrêtent de travailler pour contester contre la manière de distribution du lait au sein de leur entreprise<sup>553</sup>. De plus, toutes les grèves ne sont pas déclenchées à Liège pour obtenir une amélioration de la situation de leurs protagonistes. Bien que de nombreuses sont offensives, un nombre significatif de luttes professionnelles contestent des diminutions de rémunération ou d'autres mesures que les grévistes et les délégués syndicaux considèrent néfastes pour eux<sup>554</sup>. Le 8 mai 1968, 347 ouvriers de la division Kessales de l'Espérance-Longdoz à Jemeppe-sur-Meuse appartenant à la société anonyme Espérance-Longdoz arrêtent de travailler contre la restructuration des services qui a entraîné les diminutions de salaire<sup>555</sup>. Enfin, même si les archives de la gendarmerie répertorient un grand panel de revendications possibles, les luttes relatives aux rémunérations (surtout aux salaires) représentent durant les

---

<sup>549</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la Gendarmerie., boîtes 39-78, 83, 88, 93, 98, 103, *les comptes-rendus des carnets de campagne à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1962 et 1968 ainsi que les rapports « modèle V » à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1968 et 1972*.

<sup>550</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la Gendarmerie., boîtes 39-78, 83, 88, 93, 98, 103, *les comptes-rendus des carnets de campagne à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1962 et 1968 ainsi que les rapports « modèle V » à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1968 et 1972*.

<sup>551</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la Gendarmerie., boîtes 103, *modèles V relatifs à la grève des facteurs de Liège du 6 mai 1972*.

<sup>552</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la Gendarmerie., boîtes 39-78, 83, 88, 93, 98, 103, *les comptes-rendus des carnets de campagne à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1962 et 1968 ainsi que les rapports « modèle V » à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1968 et 1972*.

<sup>553</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 64, *comptes-rendus n°1626 et 1630 : nouvelles grèves aux Usines des Tubes de la Meuse du 24 au 27 juin 1966*.

<sup>554</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la Gendarmerie., boîtes 39-78, 83, 88, 93, 98, 103, *les comptes-rendus des carnets de campagne à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1962 et 1968 ainsi que les rapports « modèle V » à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1968 et 1972*.

<sup>555</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 75, *compte-rendu n°980 : nouvelle grève à l'Espérance-Longdoz à Jemeppe-sur-Meuse le 8 mai 1968*.

Golden Sixties liégeoises plus de 60% des arrêts de travail professionnels et plus de 50% de l'ensemble de la conflictualité sociale<sup>556</sup>. Une telle hégémonie n'est pas surprenante car les travaux de l'Institut National de Statistiques rapportent une situation semblable dans la Belgique tout entière<sup>557</sup>. Par conséquent, en voyant la position centrale des rémunérations au sein des conflits sociaux, nous remarquons que les luttes relatives aux salaires, aux primes et aux barèmes n'ont toujours pas été dépassées en termes de fréquence par les actions concernant l'emploi<sup>558</sup>.

En analysant les informations concernant les revendications des luttes professionnelles des Golden Sixties liégeoises que nous apportent les archives de la gendarmerie, nous pouvons relever plusieurs césures. À l'image de ce que nous avons observé pendant la première partie du corps du travail de ce mémoire, nous identifions trois périodes différentes : 1962-1965, 1966-1969 et 1970-1972. Approfondissons ces trois moments pour mieux mettre en évidence leurs caractéristiques et leurs transformations.

#### **4.2.2.1 1962-1965 : Les travailleurs sont à l'offensive**

Entre 1962 et 1965, les luttes professionnelles représentent plus de 80% de la conflictualité sociale des Golden Sixties. En raison de la croissance économique, de l'impact de l'hiver 1960-1961 et de l'attitude des organisations acceptant volontiers les réclamations syndicales concernant une distribution plus équitable des richesses produites par le travail, les salariés liégeois exécutent essentiellement des mouvements professionnels de manière offensive. En effet, lors de la première des années 60, ils demandent un renforcement de leurs acquis et une amélioration de leurs situations<sup>559</sup>. Cette dynamique se perçoit à de nombreux niveaux<sup>560</sup>.

##### **4.2.2.1.1 Au niveau des rémunérations**

Durant la première partie des années 60, les luttes de rémunérations constituent les deux tiers de la conflictualité professionnelle liégeoise<sup>561</sup>. Cette situation est également relevée par les recensements effectués dans l'ensemble de la Belgique par l'Institut National de Statistiques<sup>562</sup>. Par conséquent, à l'image de la majorité

---

<sup>556</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la Gendarmerie., boîtes 39-78, 83, 88, 93, 98, 103, *les comptes-rendus des carnets de campagne à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1962 et 1968 ainsi que les rapports « modèle V » à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1968 et 1972*.

<sup>557</sup> *Annuaire statistique de la Belgique*, 1962-1973.

<sup>558</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la Gendarmerie., boîtes 39-78, 83, 88, 93, 98, 103, *les comptes-rendus des carnets de campagne à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1962 et 1968 ainsi que les rapports « modèle V » à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1968 et 1972*.

<sup>559</sup> BALTHAZAR H., « Bien-être social et politique de concertation : un souhait non accompli », in *L'industrie en Belgique. Deux siècles d'évolution : 1780-1980*, Bruxelles, Crédit communal de Belgique/Société Nationale de Crédit à l'industrie, 1981, p. 256.

<sup>560</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîtes 39-60, *comptes-rendus des carnets de campagne relatifs aux luttes sociales liégeoises entre 1962 et 1965*.

<sup>561</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîtes 39-60, *comptes-rendus des carnets de campagne relatifs aux luttes sociales liégeoises entre 1962 et 1965*.

<sup>562</sup> *Annuaire statistique de la Belgique*, 1962-1966.

des travailleurs belges, de nombreux salariés et délégués syndicaux liégeois voient encore dans les grèves des moyens efficaces pour obtenir des hausses de rémunérations ou pour défendre leurs acquis salariaux. Par exemple, au début du mois de mars 1963, la grande majorité de la métallurgie liégeoise réclame par plusieurs arrêts de travail d'une heure rassemblant une grande quantité de protagonistes (16 711 le 4 mars, 24 234 le 5 mars, 1 525 le 6 mars, 7 060 le 7 mars et 4 511 le 8 mars) une augmentation salariale de 4,5% en 1963, le versement par les patrons de 1% des salaires en vue de la constitution d'un fonds social de sécurité destitué aux seuls syndiqués et des allocations complémentaires en cas de chômage temporaire pour manque de travail ou pour cause de maladie<sup>563</sup>. La grève générale de l'hiver 1960-1961 n'a donc pas provoqué la fin de cette conception. C'est pourquoi, à l'image des grèves des ouvriers des Câbleries d'Eupen de l'hiver 1963-1964 et des employés de la Fabrique Nationale d'Herstal de 1965, des travailleurs liégeois rentrent entre 1962 et 1965 dans de longs rapports de force avec leurs directions pour obtenir des hausses de rémunérations<sup>564</sup>.

Au sein des luttes de rémunérations survenant en province de Liège entre 1962 et 1965, la grande majorité concerne les salaires. En effet, les salaires se retrouvent dans plus de 80% des mouvements de rémunérations<sup>565</sup>. En voyant un tel pourcentage, ils sont clairement au centre de la plupart des luttes de rémunérations. Cette situation est similaire à ce que rapportent à la même période les recensements de l'Institut National de Statistiques pour l'ensemble de la Belgique<sup>566</sup>.

En analysant les luttes salariales lors de la première moitié des années 60, nous remarquons que les travailleurs liégeois les exécutent principalement pour exiger des hausses de salaires. Ces actions salariales s'imbriquent complètement dans le système de la concertation sociale renforcée au lendemain de l'hiver 1960-1961 contribuant à un significatif envol de la part salariale au sein du produit intérieur brut en Belgique. Elles sont principalement utilisées pour deux visées : 1) demander la mise en place de discussions entre les représentants des travailleurs et la direction et 2) obtenir davantage ce que stipulent les accords interprofessionnels. La deuxième situation est surtout relevée au sein de la métallurgie, majoritairement dans les grands fleurons (exemples : Fabrique Nationale d'Herstal et Cockerill) où les délégations syndicales CSC et

---

<sup>563</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 46, *compte-rendu n°289 : arrêts dans la métallurgie le 4 mars 1963* ; Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 46, *compte-rendu n°294 : arrêts dans la métallurgie le 5 mars 1963* ; Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 46, *compte-rendu n°300 : arrêts dans la métallurgie le 6 mars 1963* ; Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 46, *compte-rendu n°312 : conflit dans la métallurgie – grève de 25 heures le 7 mars 1963* ; Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 46, *compte-rendu n°318 : grève de 24 heures dans la métallurgie le 8 mars 1963, arrêts de travail dans la métallurgie le 8 mars 1963, arrêt de travail à Cockerill les 7 et 8 mars 1963*.

<sup>564</sup> JORIS F., *Histoire des métallurgistes verviétois : 1882-1982*, Liège-Verviers, Fondation André Renard-Métallurgistes FGTV Verviers, 1982, p. 179 ; VANVELTHEM L., « 1949-2010. La SETCa Liège-Huy-Waremme » in BETTENS L., BAILLARGEON C., DOHET J., ROLAND N. T., *Cols blancs, coeur rouge : les combats des employés, techniciens et cadres du SETCa Liège-Huy-Waremme*, Seraing, IHOES, 2012, p. 83-87.

<sup>565</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîtes 39-60, *comptes-rendus des carnets de campagne relatifs aux luttes sociales liégeoises entre 1962 et 1965*.

<sup>566</sup> *Annuaire statistique de la Belgique*, 1962-1966.

FGTB, conservant une bonne image du syndicalisme d'action directe, représentent encore une véritable menace aux yeux des directions comme nous pouvions le voir lors des années précédant les Golden Sixties<sup>567</sup>.

Lors de la première partie des années 60, la vitalité des luttes offensives salariales en province de Liège résulte du fait que les salariés veulent voir leur pouvoir d'achat croître et que les directions acceptent plus volontiers une redistribution plus équitable des richesses produites par le travail. Elle est donc une conséquence de l'âge d'or de la concertation sociale et de la forte croissance économique<sup>568</sup>. Elle est aussi le résultat de la progression de la société de consommation et de divertissements au long des Trente Glorieuses<sup>569</sup> ainsi que de l'augmentation globale du prix des biens de consommations inquiétant l'opinion publique et les médias belges<sup>570</sup>. Cependant, au même moment, certains secteurs, à l'instar du textile verviétois ayant participé de nombreuses grèves entre 1900 et 1961, restent en marge car leurs délégations syndicales FGFB et CSC délaissent fortement le syndicalisme d'actions en misant presque exclusivement sur les rencontres « cordiales » avec les autorités et les organisations patronales qu'elles jugent comme les meilleurs vecteurs pour l'amélioration des acquis de leurs travailleurs<sup>571</sup>. Par les actions salariales, nous voyons donc deux logiques de relations industrielles coexister en province de Liège entre 1962 et 1965 : d'une part, à l'image des fabrications métalliques, un syndicalisme d'action intégré totalement à l'intérieur de la logique de la concertation sociale et d'autre part, à l'instar du textile verviétois, un syndicalisme de dialogue rejetant globalement l'emploi des grèves.

À côté des luttes salariales, le monde du travail liégeois déclenche lors de la première partie des années 60 plusieurs arrêts de travail pour exiger des augmentations de primes ou l'instauration de nouvelles<sup>572</sup>. Les 7 et 8 juin 1964, 45 ouvriers des aciéries herstaliennes de Chertal et 25 ouvriers de la section sérésienne « Dolomies et produits chimiques » partent en grève pour exiger une augmentation des primes de

---

<sup>567</sup> CAIRE G., *La grève ouvrière*, Paris, Ouvrières, 1978, p. 48-50 ; DE RONGÉ A., MOLITOR M., « Données relatives aux grèves en Belgique de 1947 à 1971 in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°677-678 (1975), p. 7 ; *L'évolution des relations industrielles en Belgique : adaptation ou mutation ?*, Louvain-la-Neuve, Institut des sciences du travail, 1985, p. 79

<sup>568</sup> BALTHAZAR H., « Bien-être social et politique de concertation : un souhait non accompli », in *L'industrie en Belgique. Deux siècles d'évolution : 1780-1980*, Bruxelles, Crédit communal de Belgique/Société Nationale de Crédit à l'industrie, 1981, p. 256.

<sup>569</sup> CHIESSEL M-E., *Histoire de la consommation*, Paris, La découverte, 2012, p. 32-38 ; DAUMAS J-C., « Les Trente Glorieuses ou le bonheur par la consommation » in *Projet*, n°367 (2018), p. 6-13 ; GERARD É., WYNANTS P., *Histoire du mouvement ouvrier chrétien en Belgique*, Louvain, Université catholique de Leuven, 1994, p. 489.

<sup>570</sup> COGNIAUX J., « Index ou prixomètre » in *9 000 000*, émission présentée par MORDANT H., RTB, le 11 décembre 1963, consultée sur le site de la Sonuma, <https://www.sonuma.be/archive/index-ou-prixometre>, le 5 août 2024 ; VOS D., « La hausse des prix » in *Dossier*, émission présentée par MORDANT H., RTB, le 22 avril 1964, consultée sur le site de la Sonuma, <https://www.sonuma.be/archive/dossier-du-22041964>, le 5 août 2024.

<sup>571</sup> KLEIN-BEAUPAIN T., *Deux systèmes de relations industrielles en Belgique : textile et fabrications métalliques*, Bruxelles, Université de Bruxelles, 1979, p. 224-227.

<sup>572</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîtes 39-60, comptes-rendus des carnets de campagne relatifs aux luttes sociales liégeoises entre 1962 et 1965.

production<sup>573</sup>. Les revendications relatives aux primes représentent à environ 20% de l'ensemble des luttes de rémunération survenant en province de Liège entre 1962 et 1965<sup>574</sup>. Par conséquent, même si c'est minoritaire, des travailleurs liégeois réclament des augmentations de rémunérations par la modification de leurs primes. Cette situation est particulièrement perceptible pendant les luttes des travailleurs ayant de bons salaires ou celles des salariés peu valorisés travaillant dans des secteurs en pleine récession. Par exemple, désirent obtenir le plus possible avant que leurs industries ferment, les mineurs et leurs représentants syndicaux essaient d'obtenir des hausses des primes pour essayer grappiller le plus possible<sup>575</sup>. Il ne faut pas créer une véritable séparation entre les luttes relatives aux salaires et celles relatives aux primes surtout que les archives de la gendarmerie rapportent entre 1962 et 1965 une poignée de luttes de rémunérations, notamment des mouvements sectoriels comme la grève minière en 1962<sup>576</sup>, qui réclament à la fois des hausses de salaires et de primes<sup>577</sup>.

En parcourant les luttes offensives de rémunérations survenues en province de Liège entre 1962 et 1965, nous relevons d'autres situations particulières. Premièrement, lors de quelques grèves, les protagonistes réclament des augmentations de rémunérations tout en exigeant une réduction de l'écart salarial entre les personnels masculins et féminins<sup>578</sup>. Le 19 novembre 1963, plus de 1 300 ouvriers des ACEC d'Herstal arrêtent leurs activités pour revendiquer que les salaires du personnel féminin soient portés de 76 à 85% de ceux de leurs camarades masculins<sup>579</sup>. Par ces mouvements, nous constatons que les actions des travailleurs liégeois, surtout ceux de la fabrication métallique notamment les salariés des ACEC d'Herstal, n'ont pas attendu l'important combat des ouvrières de la Fabrique Nationale de 1966 pour réclamer une meilleure égalité salariale même si elles ne demandent pas encore explicitement la fin des discriminations sexuées au niveau des salaires<sup>580</sup>. Cette situation se place dans le contexte de l'époque voyant une croissance salariale plus importante pour les travailleuses que pour les travailleurs comme nous pouvons le voir par exemple à la

---

<sup>573</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 54, *compte-rendu n°1033 : une grève de la section aciérie de Chertal les 7 et 8 juin 1964* ; Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 54, *compte-rendu n°1033 : une grève de la section dolomies et produits chimiques de l'Espérance-Longdoz le 8 juin 1964*.

<sup>574</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîtes 39-60, *comptes-rendus des carnets de campagne relatifs aux luttes sociales liégeoises entre 1962 et 1965*.

<sup>575</sup> BRUWIER M., « Que sont devenus les mineurs des charbonnages ? Une première approche : problématique et méthodologie » in *Revue Belge d'Histoire Contemporaine*, t. XIX (1998), n°1-2 (numéro spécial sur les mines et les mineurs en Belgique, en France et en Europe), p. 194-196. [173-203]

<sup>576</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 39, *comptes-rendus n°114, 116, 125, 133, 142 et 168 : grèves dans les charbonnages du 12 au 15 février 1962*.

<sup>577</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîtes 39-60, *comptes-rendus des carnets de campagne relatifs aux luttes sociales liégeoises entre 1962 et 1965*.

<sup>578</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîtes 39-60, *comptes-rendus des carnets de campagne relatifs aux luttes sociales liégeoises entre 1962 et 1965*.

<sup>579</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 46, *compte-rendu n°1787 : grève et fin de grève aux ACEC d'Herstal le 19 novembre 1963*.

<sup>580</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîtes 39-60, *comptes-rendus des carnets de campagne relatifs aux luttes sociales liégeoises entre 1962 et 1965*.

Fabrique Nationale<sup>581</sup>. D'une part, dans la première partie des années 60, la province de Liège n'est pas la seule région belge où des arrêts de travail pour de tels motifs ont lieu. À l'instar des actions impactant les usines carolorégiennes des ACEC en septembre-octobre 1962<sup>582</sup> avec lesquelles la grande des ouvriers herstaliens de cette même société se solidarisent très rapidement les 2 et 3 octobre 1962 en protestant contre la mise à pied de six délégués syndicaux de Charleroi pendant six semaines<sup>583</sup>, nous pouvons recenser des phénomènes similaires dans d'autres provinces belges notamment le Hainaut et la province d'Anvers entre 1962 et 1965<sup>584</sup>. D'autre part, depuis le début des années 60, des centrales syndicales CSC et FGTB réclament à plusieurs reprises aux directions et aux organisations patronales la mise en place de véritables dispositions indispensables pour atteindre le plus rapidement possible l'égalité salariale complète entre les hommes et les femmes ayant les mêmes compétences et réalisant le même travail comme le stipulent la convention n°100 de l'Organisation internationale du travail<sup>585</sup> et le contraignant article 119 du Traité de Rome<sup>586</sup> que la Belgique a

---

<sup>581</sup> COENEN M-T., *La grève des ouvrières de la FN de 1966 a-t-elle quelque chose à nous dire aujourd'hui ?* [en ligne], [https://www.carhop.be/images/greve\\_FN\\_aujourd'hui\\_2016.pdf](https://www.carhop.be/images/greve_FN_aujourd'hui_2016.pdf) (page mise en ligne le 21/11/2016 et consultée pour la dernière fois le 05/08/2024), p. 2-3.

<sup>582</sup> « *Septembre 1962 : les ouvrières des ACEC-Charleroi jouent l'avant-première. Fait relativement méconnu, et rappelé dans son livre par MT Coenen : le 27 septembre 1962, les ouvrières des ACEC, inquiètes des résultats des négociations en commission paritaire nationale des fabrications métalliques au sujet de l'égalité salariale, amènent les délégués syndicaux à tenir une assemblée « sauvage » du personnel féminin, sauvage parce que tenue en dehors des crédits d'heure attribués par la direction pour les activités syndicales. Six délégués sont mis à pied pour 6 semaines. Le 1er octobre, les travailleuses décident de partir en grève d'avertissement pour la levée de cette sanction et pour soutenir l'action syndicale pour l'égalité salariale. Les délégués seront réintégrés le 5 octobre, mais le 1er novembre 1962, 150 femmes représentant tous les services de l'usine manifestent en ville avec des calicots « A travail égal, salaire égal » et ce, plus de trois ans avant le 9 février 1966, début de la grève à la FN de Herstal.* (<https://rouges-flammes.blogspot.com/2016/08/acec-mars-avril-1966-travail-egal.html>) »

<sup>583</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 43, *compte-rendu n°1168 : grève et fin de grève aux ACEC d'Herstal le 2 octobre 1962.*

<sup>584</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîtes 39-60, *comptes-rendus des carnets de campagne relatifs aux luttes sociales liégeoises entre 1962 et 1965.*

<sup>585</sup> « *L'article 2 de la convention n°100 de l'Organisation internationale du travail de 1951 : « Chaque Membre devra, par des moyens adaptés aux méthodes en vigueur pour la fixation des taux de rémunération, encourager et, dans la mesure où ceci est compatible avec lesdites méthodes, assurer l'application à tous les travailleurs du principe de l'égalité de rémunération entre la main-d'œuvre masculine et la main-d'œuvre féminine pour un travail de valeur égale. Ce principe pourra être appliqué au moyen : a) soit de la législation nationale ; b) soit de tout système de fixation de la rémunération établi ou reconnu par la législation ; c) soit de conventions collectives passées entre employeurs et travailleurs ; d) soit d'une combinaison de ces divers moyens* (« C100 - Convention (n° 100) sur l'égalité de rémunération, 1951 » in Normlex [en ligne], [https://normlex.ilo.org/dyn/normlex/fr/f?p=NORMLEXPUB:12100:0::NO::P12100\\_INSTRUMENT\\_ID:312245#:~:text=Convention%20concernant%20l%27%C3%A9galit%C3%A9%20de,%C3%A0%20jour%20\(Conventions%20Fondamental es\)](https://normlex.ilo.org/dyn/normlex/fr/f?p=NORMLEXPUB:12100:0::NO::P12100_INSTRUMENT_ID:312245#:~:text=Convention%20concernant%20l%27%C3%A9galit%C3%A9%20de,%C3%A0%20jour%20(Conventions%20Fondamental es).)). (page mise en ligne ? et consultée pour la dernière fois le 22/07/2024)). »

<sup>586</sup> « *Chaque État membre assure au les travailleurs masculins et les travailleurs féminins pour un même travail. Par rémunération il faut entendre, au sens du présent article, le salaire ou traitement ordinaire de base ou minimum, et tous autres avantages payés directement ou indirectement, en espèces ou en nature, par l'employeur au travailleur en raison de l'emploi de ce dernier. L'égalité de rémunération cours de la première étape, et maintient par la suite, l'application du principe de l'égalité des rémunérations entre, sans discrimination fondée sur le sexe, implique : a) que la rémunération accordée pour un même travail payé à la tâche soit établie sur la base d'une même unité de mesure ; b) que la rémunération accordée pour un travail payé au temps soit la même pour un même poste de travail.* (« Article 119 » in *Traité de Rome* [en ligne], <https://mjp.univ-perp.fr/europe/1957rome3.htm> (page mise en ligne le ? et consultée pour la dernière fois le 22/07/2024)) »

ratifiés en 1953 et en 1958<sup>587</sup>. Les discussions en la matière entre les milieux politiques, syndicaux et patronaux sont très complexes au sein de l'Europe des six à tel point que l'année d'application de l'article 119 du Traité de Rome a été repoussée de 1962 à 1965<sup>588</sup>. Elle ne sera jamais véritablement appliquée<sup>589</sup>.

Au vu de ces mobilisations, la longue grève des femmes de la Fabrique Nationale en 1966 n'est pas une action isolée ou si exceptionnelle que la mémoire nous le laisse croire<sup>590</sup> - cela vaut également pour la revendication exprimée dans le slogan « À travail égal, salaire égal »<sup>591</sup> -

mais en réalité l'apogée contestataire de la part de travailleuses de plus en plus éclairées sur leurs injustices, grâce à l'intervention de certaines personnalités féministes telles que l'avocate féministe Éliane Vogel<sup>592</sup>, et exaspérées de leurs infériorités organiquement établies<sup>593</sup> :

Fin 1965, les négociations piétinent pour la mise en œuvre de l'égalité salariale dans le secteur de la construction métallique. Dans les ateliers de la FN, le mécontentement gronde parmi les ouvrières et c'est le 9 février 1966 qu'un premier débrayage est lancé pendant que la revendication À travail égal, salaire égal est de plus en plus évoquée dans les ateliers. Les arrêts de travail se multiplient la semaine suivante au cours de laquelle la fameuse chanson des ouvrières de la FN est composée. Le 16 février, les ouvrières refusent de commencer le travail, attendant le résultat des négociations entre la direction et les syndicats. Le refus de la direction entraîna immédiatement le mouvement de grève des ouvrières dont la détermination est désormais indéfectible. L'arrêt de travail est maintenu le lendemain lors d'une assemblée générale<sup>594</sup>.

---

<sup>587</sup> COENEN M-T., *La grève des ouvrières de la FN de 1966 a-t-elle quelque chose à nous dire* [en ligne], [https://www.carhop.be/images/greve\\_FN\\_aujourd'hui\\_2016.pdf](https://www.carhop.be/images/greve_FN_aujourd'hui_2016.pdf) (page mise en ligne en 2016 et consultée pour la dernière fois le 22/07/2024), p. 1.

<sup>588</sup> DEGUELLE C., « Les grèves féminines de la construction métallique et la revendication pour l'égalité de rémunération » in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°325-326 (1966), p. 3-4 ; LEBOUTTE R., *Histoire économique et sociale de la construction européenne*, Bruxelles, P.I.E. Peter Lang, 2008, p. 664.

<sup>589</sup> HIRTZ N., « Inégalités salariales entre femmes et hommes. Un combat toujours d'actualité » in *Gresea* [en ligne], <https://gresea.be/Inegalites-salariales-entre-femmes-et-hommes> (page mise en ligne le 11 juillet 2019 et consultée pour la dernière fois le 22/07/2024).

<sup>590</sup> COENEN M-T., « Et si on se passait des patrons ? Des grèves aux luttes autogestionnaires en Belgique (1966-1985) » in *Sens public* [en ligne], n°5 - Les femmes dans l'action militante, syndicale et revendicative de 1945 à nos jours (2009), <https://www.erudit.org/fr/revues/sp/2009-sp04855/1064233ar.pdf>, (page mise en ligne le ? et consultée pour la dernière fois le 22/07/2024), p. 15-16 ; GUBIN É., « 16 février 1966 - À travail égal, salaire égal » in *Quatre dates méconnues de l'histoire des femmes en Europe* [en ligne], <https://lejournal.cnrs.fr/articles/quatre-dates-meconnues-de-lhistoire-des-femmes-en-europe> (page mise en ligne le 07/03/2022 et consultée pour la dernière fois le 22/07/2024).

<sup>591</sup> VERCAUTEREN G., *In naam van de social vooruitgang*, Louvain, Acco, 2007, p. 234-242.

<sup>592</sup> GUBIN É., *Éliane Vogel-Polsky : une femme de conviction*, Bruxelles, Institut pour l'égalité des femmes et des hommes, 2007, p. 75-76 ; LE COMITÉ DES FEMMES ELIANE VOGEL-POLSKY DE LA FGTTB BRUXELLES, « Témoignage du Comité des femmes Eliane Vogel-Polsky de la FGTTB Bruxelles » in *e-legal, Revue de droit et de criminologie de l'ULB* [en ligne], n°3 (2019), <https://e-legal.ulb.be/medias/pdfs/77-temoignage-du-comite-des-femmes-eliane-voegel-polsky-de-la-fgtb-bruxelles.pdf> (page mise à jour pour la dernière fois le 18/02/2020 et consultée pour la dernière fois le 22/07/2024), p. 11-12 ; VOGEL-POLSKY É., « Agir pour les droits des femmes » in *Raisons politiques*, n°10 (2003), p. 141-142 [139-149].

<sup>593</sup> MASSAY A., « Les raisons et le déroulement de la grève » in *Interview d'Annie Massay autour de la grève des ouvrières de la FN (1966)* [en ligne], <http://www.memoire-orale.be/index.php?page=base&action=ecouter&ID=102> (page mise en ligne le ? et consultée pour la dernière fois le 31/07/2024) ; GUBBELS R., *La grève au féminin : essai d'analyse du mouvement revendicatif à la Fabrique nationale d'armes de guerre*, Bruxelles, CERSE, 1966, p. 23-24 ; LAUFER J., « Entre égalité et inégalités : les droits des femmes dans la sphère professionnelle » in *L'Année sociologique*, t. LIII, n°1, p. 143-173 ; SEGERS C., *Vrouwenstaking F.N. 1966 : een situering in feministisch perspectief*, Bruxelles, Vrij Universiteit van Brussels, 1983, p. 183.

<sup>594</sup> TAVARES GOUVEIA S., VERSCHUEREN N., « Introduction au dossier La grève des ouvrières de la FN de 1966 : enjeux et mémoires » in *Dynamiques* [en ligne], n°0 - Les ouvrières de la FN changent l'histoire 1966-2016 (2016),



Deuxièmement, lors de leurs luttes offensives, certains travailleurs liégeois dénoncent les méthodes de paiement. Lors de leurs luttes offensives, certains travailleurs liégeois dénoncent les méthodes de paiement. D'une part, entre 1962 et 1965, des arrêts de travail sont réalisés afin de refuser les avantages en nature<sup>595</sup>. Par exemple, le 23 novembre 1963, de manière sauvage, 30 ouvriers des Usines des Tubes de la Meuse de Flémalle-Haute ne se rendent pas à leurs postes pendant quatre heures pour demander à leur direction que les distributions de vivres (comme du lait et des œufs) soient remplacées par des primes équivalentes<sup>596</sup>. Quelques mouvements s'opposent même contre les dispositifs de distribution et le caractère aléatoire de ces avantages<sup>597</sup>. Le 4 février 1964, 55 monteurs de charpentes de la société Travhydro à Sclessin-Ougrée arrêtent de travailler pendant deux heures et demie pour exiger une augmentation de salaire de 5% ainsi que le remplacement de la tombola mensuelle par l'instauration d'une prime d'assiduité de 2%<sup>598</sup>. Par ces actions, des salariés liégeois souhaitent que ces paiements en nature soient remplacés par des hausses salariales et des instaurations de nouvelles primes afin d'être libres de dépenser le fruit de leur travail comme ils l'entendent. Nous voyons ainsi une protestation syndicale contre un paternalisme patronal encore présent dans certaines entreprises liégeoises (notamment au niveau des rémunérations) et certaines traditions devenues de plus en plus archaïques aux yeux des salariés et de la population<sup>599</sup>. La société de consommation renforcée tout au long des Trente Glorieuses, provoquant une progression de l'individualité et de la singularité des consommateurs au cours de leurs achats malgré la paradoxale standardisation des produits, peut avoir influencé l'attitude des travailleurs et des représentants syndicaux liégeois<sup>600</sup>. D'autre part, durant la première partie des années 60, des salariés liégeois et leurs délégués refusent catégoriquement que ce soient eux qui doivent se répartir certaines hausses de rémunérations que les directions leur ont octroyées<sup>601</sup>. Du 13 au 30 novembre 1964, avec le soutien dès le début des délégations CSC et FGTB, près de la moitié des ouvriers de la Fabrique Nationale d'Herstal exécute une importante grève perlée – 169 389 heures de travail perdues – contre le fait que la direction ait demandé à ces derniers et à leurs délégués de se répartir une somme d'argent. Les

---

<https://www.carhop.be/revuescarhop/wp-content/uploads/2016/11/Introduction-au-dossier-1.pdf> (page mise en ligne le 24/01/2017 et consultée pour la dernière fois le 22/07/2024), p. 5.

<sup>595</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîtes 39-60, *comptes-rendus des carnets de campagne relatifs aux luttes sociales liégeoises entre 1962 et 1965*.

<sup>596</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 50, *compte-rendu n°1805 : arrêt de travail aux Usines des Tubes de la Meuse à Flémalle-Haute le 23 novembre 1963*.

<sup>597</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîtes 39-60, *comptes-rendus des carnets de campagne relatifs aux luttes sociales liégeoises entre 1962 et 1965*.

<sup>598</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 51, *compte-rendu n°192 : arrêt de travail à Travhydro le 4 février 1964*.

<sup>599</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîtes 39-60, *comptes-rendus des carnets de campagne relatifs aux luttes sociales liégeoises entre 1962 et 1965*.

<sup>600</sup> DAUMAS J.-C., « Consommation de masse et grande distribution. Une révolution permanente » in *Vingtième Siècle*, n°91 (2006), p. 58-60. [57-76]

<sup>601</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîtes 39-60, *comptes-rendus des carnets de campagne relatifs aux luttes sociales liégeoises entre 1962 et 1965*.

gendarmes rapportent que le problème se situe véritablement au niveau du mode de répartition<sup>602</sup>. Ces refus s'expliquent par le fait que les travailleurs et leurs représentants considèrent que les redistributions que les patrons leur demandent sont des surcharges de travail dépassant catégoriquement leurs qualifications. De plus, ils sont aussi compréhensibles au vu des nombreuses tensions au sein des ateliers et des bureaux pouvant amener à terme des conflits sociaux<sup>603</sup>. Par exemple, le 1<sup>er</sup> juillet 1965, avec l'accord d'un délégué syndical flamand, une soixantaine de mineurs originaires de Flandre partent en grève au siège Bellevue de la Société des charbonnages du Hasard pendant deux jours pour dénoncer une altercation violente entre un mineur néerlandophone et un camarade italien pour des raisons salariales<sup>604</sup>. Pour calmer les mineurs « flamands », la direction a pris la décision de déplacer leur camarade violenté au siège de Micheroux<sup>605</sup>.

Bien que les luttes de rémunérations soient très majoritairement offensives, les archives de la gendarmerie recensent toutefois certaines défensives en province de Liège entre 1962 et 1965. À l'image des offensives, ces mouvements défensifs peuvent être regroupés en plusieurs groupes. Présentons en trois.

D'abord, lors de la première moitié des Golden Sixties liégeoises, des travailleurs arrêtent leurs activités une poignée de fois pour dénoncer la non-instauraton ou la non-application de primes. Ces demandes peuvent être légitimes ou non<sup>606</sup>. Par exemple, le 8 mars 1962, 77 ouvriers jemeppiens de l'Espérance-Longdoz partent de manière sauvage en grève car ils croient à tort avoir atteint une production record donnant droit à une prime spéciale. Le lendemain, dès le début de la journée, le délégué syndical FGTB intervient pour leur demander de retourner au travail<sup>607</sup>. Ensuite, entre 1962 et 1965, des délégations syndicales liégeoises des services publics, tant de la CCSP que de la CGSP, organisent plusieurs luttes sociales pour exiger l'application des hausses salariales votées par les Chambres et le paiement des arriérés<sup>608</sup>. Par exemple, le 22 septembre et le 1<sup>er</sup> octobre 1964, à la demande de la CGSP, la grande majorité des ouvriers, des employés et des policiers des communes d'Angleur, d'Herstal, d'Ougrée et de Seraing refuse de travailler pour dénoncer le fait que le

---

<sup>602</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 59, *compte-rendu n°1770, 1800, 1813, 1820, 1823, 1831, 1836, 1858, 1868, 1891, 1904, 1912 et 1924 : arrêts de travail à la Fabrique Nationale d'Herstal du 13 au 30 novembre 1964.*

<sup>603</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîtes 39-60, *comptes-rendus des carnets de campagne relatifs aux luttes sociales liégeoises entre 1962 et 1965.*

<sup>604</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 59, *compte-rendu n°987 : nouvelle grève au charbonnage du Hasard – siège Bellevue à Herstal le 1<sup>er</sup> juillet 1965.*

<sup>605</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 59, *compte-rendu n°991 : fin de la grève au charbonnage du Hasard – siège Bellevue à Herstal le 5 juillet 1965.*

<sup>606</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîtes 39-60, *comptes-rendus des carnets de campagne relatifs aux luttes sociales liégeoises entre 1962 et 1965.*

<sup>607</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 39, *compte-rendu n°296 : grève et fin de grève à Espérance-Longdoz à Jemeppes-sur-Meuse le 8 mars 1962.*

<sup>608</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîtes 39-60, *comptes-rendus des carnets de campagne relatifs aux luttes sociales liégeoises entre 1962 et 1965.*

ministère de l'intérieur ne respecte guère les barèmes votés en avril 1964<sup>609</sup>. Ces contestations, touchant des secteurs ayant initié l'hiver 1960-1961 auxquelles le Premier ministre social-chrétien Théo Lefèvre a promis lors de sa déclaration gouvernementale du 2 mai 1961 d'étendre véritablement le droit de grève<sup>610</sup>, dévoilent l'impact de la récente tempête sociale et les difficultés financières de l'État belge non totalement rétabli des crises de la fin de la décennie 50, de la perte du Congo devenu indépendant le 30 juin 1960 et de la disparition progressive de son empire colonial ainsi que la grève du siècle<sup>611</sup>. Ces arrêts de travail, nous pouvons les observer dans de nombreuses activités publiques : l'administrations, les douanes, la police, les transports, l'enseignement<sup>612</sup>... Nous les percevons même à l'intérieur de secteurs non-traditionnels. Par exemple, le 11 février 1963, de nombreux membres des corps académique et scientifique de l'Université de Liège partent en grève durant environ une semaine pour critiquer le non-paiement de leurs arriérés depuis janvier 1961 et l'attitude générale du gouvernement Lefèvre-Spaak vis-à-vis des deux universités d'État<sup>613</sup>. Enfin, malgré l'entente générale entre les milieux syndicaux et patronaux concernant une redistribution plus équitable des richesses produites par le travail, quelques luttes liégeoises contestent contre des réorganisations impliquant des réductions salariales ou une diminution de la croissance des rémunérations pourtant acceptées par les directions<sup>614</sup>. Par exemple, le 31 juillet 1964, 200 ouvriers sérésiens de deux secteurs – aciérie-production et dolomiques – de l'Espérance-Longdoz arrêtent leurs activités ce jour pour contester la diminution salariale à la suite de la réorganisation et de la mutation de travail dans la division<sup>615</sup>.

---

<sup>609</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 55, *comptes-rendus n°1588, 1596, 1630 et 1632 : arrêt de travail, manifestation des communes (Angleur, Herstal, Ougrée et Seraing) du 22 septembre au 13 octobre 1964*.

<sup>610</sup> « C'est ainsi qu'il entend notamment, par le réexamen de la législation de 1948 sur les prestations d'intérêt public en temps de paix, préciser quelles activités de services publics et privés doivent tomber sous son empire, quels instruments de travail doivent être en permanence sauvegardés et entretenus, quelles procédures doivent être améliorées. Dans les secteurs soumis à une activité ininterrompue, le Gouvernement mettra au point, en accord avec les associations professionnelles, les mesures qui protégeront les intérêts sociaux en présence. Les incertitudes qui affectent le droit de grève des agents des services publics en général seront levées, et les mesures qui s'avèrent nécessaires pour assurer en permanence la liberté des travailleurs seront prises. Le Gouvernement entreprendra cette tâche en collaboration active avec les secrétaires généraux réunis en collège, d'une part, avec les organisations professionnelles, d'autre part. (LEFÈVRE T., « Déclaration gouvernementale lue par le Premier ministre Théo Lefèvre à la Chambre le 2 mai 1961 et au Sénat le 2 mai 1961. » in *Le site du CRISP* [en ligne], [https://www.crisp.be/crisp/wp-content/uploads/doc\\_pol/gouvernements/federal/declarations/DG\\_Lefevre\\_2-5-61.pdf](https://www.crisp.be/crisp/wp-content/uploads/doc_pol/gouvernements/federal/declarations/DG_Lefevre_2-5-61.pdf) (page mise en ligne le ? et consultée pour la dernière fois le 17/10/2023) »

<sup>611</sup> VAN HOUTTE J., « Aperçu de la Politique Budgétaire et Fiscale en Belgique de 1960 à 1965 » in *FinanzArchiv / Public Finance Analysis*, t. XXV (1966), n°1, p. 92-102 ; « La crise gouvernementale en Belgique (mai-août 1965) » in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°294-295 (1965), p. 6.

<sup>612</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîtes 39-60, *comptes-rendus des carnets de campagne relatifs aux luttes sociales liégeoises entre 1962 et 1965*.

<sup>613</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 45, *compte-rendu n°133 : suspension des cours à l'Université de Liège le 11 février 1963*.

<sup>614</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîtes 39-60, *comptes-rendus des carnets de campagne relatifs aux luttes sociales liégeoises entre 1962 et 1965*.

<sup>615</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 55, *compte-rendu n°1371 : grève des aciéries de la SA Espérance-Longdoz (usine de Seraing) le 31 juillet 1964*.

#### 4.2.2.1.2 Au niveau de la vie au travail

Entre 1962 et 1965, les travailleurs liégeois réalisent des actions offensives concernant de nombreux aspects de la vie au travail<sup>616</sup>. Par exemple, le 9 mai 1963, avec l'accord initial des délégués CSC et FGTB, 819 ouvriers des puits Beaujonc (Glain) et Bure aux Femmes (Ans) de la Société des charbonnages Patience-et-Beaujonc déclenchent une grève d'un jour afin de protester contre l'organisation du service médical de leurs établissements<sup>617</sup>. Par conséquent, bien que les rémunérations soient l'angle majeur, les offensives professionnelles ne tournent pas seulement autour des salaires et des primes pendant la première partie des Golden Sixties liégeoises<sup>618</sup>.

Concernant la journée de travail, les salariés liégeois exécutent plusieurs actions réclamant une réduction de cette dernière<sup>619</sup>. Par exemple, le 26 janvier 1963, à la demande de leurs délégués CSC, 366 mineurs du puits Werister à Romsée arrêtent de travailler pour exiger la semaine de 40 heures<sup>620</sup>. À l'instar de ce que nous avons vu au cours des luttes de rémunérations, nous voyons deux camps : d'un côté les milieux, comme la sidérurgie et la fabrication métallique, utilisant les arrêts de travail pour obtenir une situation plus avantageuse que ce qui est prévu dans les accords interprofessionnels<sup>621</sup> et de l'autre côté ceux, comme le textile verviétois, usant seulement des rouages de la concertation sociale<sup>622</sup>. Cela ne doit pas être une spécificité du monde du travail liégeois même si nous pouvons penser qu'avec son passé industriel, avec ses anciennes luttes (victorieuses ou non) et avec son ancrage syndical (ayant été très combatif lors des années antérieures notamment durant l'entre-deux-guerres<sup>623</sup>) la province de Liège a peut-être connu une dynamique plus vive de cette ambivalence entre des secteurs usant encore pendant la première partie des années 60 des

---

<sup>616</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîtes 39-60, *comptes-rendus des carnets de campagne relatifs aux luttes sociales liégeoises entre 1962 et 1965*.

<sup>617</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 47, *compte-rendu n°611 : grève dans les charbonnages Patience et Beaujonc le 9 mai 1963*.

<sup>618</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîtes 39-60, *comptes-rendus des carnets de campagne relatifs aux luttes sociales liégeoises entre 1962 et 1965*.

<sup>619</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîtes 39-60, *comptes-rendus des carnets de campagne relatifs aux luttes sociales liégeoises entre 1962 et 1965*.

<sup>620</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 45, *compte-rendu n°75 : nouvelle grève au Werister le 26 janvier 1963*.

<sup>621</sup> KLEIN-BEAUPAIN T., *Deux systèmes de relations industrielles en Belgique : textile et fabrications métalliques*, Bruxelles, Université de Bruxelles, 1979, p. 226-227.

<sup>622</sup> KLEIN-BEAUPAIN T., *Deux systèmes de relations industrielles en Belgique : textile et fabrications métalliques*, Bruxelles, Université de Bruxelles, 1979, p. 224-226 ; MICHEL J., « Les réactions syndicales à la régression charbonnière en Europe occidentale. France, Grande-Bretagne, Belgique, Allemagne Fédérale de 1958 à 1974 » in *Revue Belge d'Histoire Contemporaine*, t. XIX (1988), n°1-2 (numéro spécial sur les mines et les mineurs en Belgique, en France et en Europe), p. 133 [131-146].

<sup>623</sup> BALLON P., « Le mouvement syndicaliste révolutionnaire à Liège dans l'entre-deux-guerres » in *Revue Belge d'Histoire Contemporaine*, t. XXVIII (1998), n°3-4, p. 339-362 ; DE WASSEIGE Y., « La grève, Phénomène économique et sociologique. Étude inductive des conflits du travail en Belgique de 1920 à 1940 » in *Bulletin de l'Institut de Recherches Économiques et Sociales*, t. XVIII (1952), n°7, p. 663-724 ; GEERKENS É., *La rationalisation dans l'industrie belge de l'Entre-deux-guerres*, Bruxelles, Académie royale, 2004 ; GEERKENS É., « Une rationalisation autoritaire dans l'industrie textile: Verviers 1934-1936 » in FONTANA L., GAYOT G. (dir.), *Wool : products and markets (13th-20th centuries)*, Padoue, Cleup, 2004, p. 907-923.

arrêts de travail pour améliorer leur situation (salaires, durée, conditions de travail, organisation du travail...) et ceux misant essentiellement sur de bonnes relations avec les directions et avec leurs représentants – donc la concertation sociale – pour le même objectif. Néanmoins, cette situation ambivalente, même à faible degré, existe partout en Belgique.

En effet, dans la partie consacrée à « *La paix sociale* » de son ouvrage « *Deux systèmes de relations industrielles en Belgique : textile et fabrications métalliques* », la spécialiste<sup>624</sup> Thérèse Klein-Beaupain expose une forte différence structurelle entre le textile et les fabrications métalliques au cours de la dernière décennie des Trente Glorieuses :

Selon la doctrine juridique la plus communément admise, deux obligations sont inhérentes à toute convention collective, qu'elles soient ou non expressément prévues. Il s'agit du devoir de paix sociale et de l'obligation d'exécution loyale de la convention. Le devoir de paix sociale se traduit par l'interdiction faite aux parties de recourir, pendant la durée de la validité de la convention, à des moyens de pression, notamment les grèves et le lock-out, dans le but d'une modification des règles sur lesquelles elles se sont mises d'accord en concluant la convention. L'obligation d'exécution loyale de la convention implique que chaque partie exerce une influence sur ses membres afin de les convaincre d'appliquer la convention. [...] La jurisprudence a eu l'occasion de se prononcer sur un point important, et cela dans un sens opposé à la doctrine. [...] En d'autres termes, l'obligation de paix sociale est considérée comme normative et non pas obligatoire [...].

#### A) L'industrie textile

Les clauses de paix sociale constituent l'une des caractéristiques des accords conclus dans l'industrie textile à partir de 1960. [...] Les engagements pris portent non seulement sur la paix sociale stricto sensu, l'interdiction de faire grève, mais sur l'interdiction de poser des revendications. Là, l'obligation est absolue : pendant la durée de l'accord en cours, aucune revendication n'est admise dans aucune matière et à un aucun niveau géographique. Et l'ensemble des dispositions régissant les salaires et les conditions de travail est stricte application. [...]

#### B) L'industrie des fabrications métalliques

Contrairement à ce qui s'est passé dans l'industrie textile, les clauses de paix sociale n'étaient pas inconnues dans les fabrications métalliques avant 1960. La période de la programmation sociale allait leur donner un caractère plus systématique et plus formalisé. [...] Une de leurs caractéristiques [des accords nationaux], par opposition aux dispositions adoptées dans l'industrie textile, réside dans leur portée relative : les engagements de paix sociale ne concernent que les matières réglées par l'accord en cours. Ce type d'engagement reflète les choix effectués en matière de structure de la négociation collective : là où les interlocuteurs sociaux optent pour la centralisation, l'obligation de paix sociale est absolue. Dans le cas contraire, l'obligation devient relative<sup>625</sup>.

Dans la première partie des années 60, la revendication de la semaine des 40 heures et de la semaine de cinq jours, que nous pouvions déjà observer en Belgique au cours des années 30<sup>626</sup>, reviennent dans quelques grèves en province de Liège<sup>627</sup>. Au début des Golden Sixties, la conquête de la semaine des cinq jours

---

<sup>624</sup> Sa thèse de doctorat : KLEIN-BEAUPAIN T., *Contribution à l'étude des systèmes de relations industrielles : les conventions collectives conclues au niveau de la branche d'activité : l'industrie textile (Gand) et l'industrie des fabrications métalliques : 1960-1975*, Bruxelles, Thérèse Klein-Beaupain, 1977.

<sup>625</sup> KLEIN-BEAUPAIN T., *Deux systèmes de relations industrielles en Belgique : textile et fabrications métalliques*, Bruxelles, Université de Bruxelles, 1979, p. 224-226.

<sup>626</sup> VANVELTHEM L., « Histoire du temps de travail en Belgique – 2<sup>e</sup> partie. Le temps de travail en Belgique depuis la fin de la Première Guerre mondiale » in *Analyse de l'IHOES*, n°160 (le 20 octobre 2016), p. 4. [1-9]

<sup>627</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîtes 39-60, *comptes-rendus des carnets de campagne relatifs aux luttes sociales liégeoises entre 1962 et 1965*.

redevient importante aux yeux de la Centrale des Francs-Mineurs (CSC). En réutilisant une stratégie qu'elles avaient utilisée victorieusement au milieu de la décennie 50<sup>628</sup>, des délégations CSC de nombreux puits liégeois – Espérance (Saint-Nicolas), Gosson (Montegnée), Grande Bure (Micheroux), José (Xhendelesse), Marie (Trembleur), Petite Bacnure (Herstal), et Werister (Romsée)<sup>629</sup> – entreprennent plusieurs « grèves du samedi » afin de s'opposer énergiquement contre le travail ce jour-là. Même si les délégations syndicales socialistes n'y participent pas effectivement, elles apportent dans certaines sociétés charbonnières liégeoises un réel soutien financier et psychologique aux mouvements de la Centrale des Francs-Mineurs<sup>630</sup>. Le soutien de la FGTB n'est pas si évident que nous pourrions le croire. Pour le comprendre, il faut revenir aux grèves du samedi de 1955.

Durant la décennie précédente, les instances de la FGTB ont refusé de participer aux grèves du samedi décidées pendant l'été 1955 par les dirigeants de la CSC<sup>631</sup>. Cette opposition n'était pas surprenante. En janvier 1955, la CSC a remis au directeur général du Bureau International du Travail une pétition défendant une réduction du temps de travail. D'octobre à janvier, elle avait rassemblé plus de 500 000 signatures<sup>632</sup>. Au moment du vote à la Conférence Internationale du Travail, la FGTB s'y est opposée<sup>633</sup>. Pourtant, malgré son opposition, le syndicat socialiste était totalement favorable à l'instauration de la semaine des cinq jours pendant les années 50 même s'il redoutait que la réduction se réalise au détriment des travailleurs (surtout les plus démunis comme les ouvriers des secteurs en difficulté). Dans son programme de 1954 dit des « réformes de structures », la revendication de la réduction du temps de travail devait être un « *facteur d'amélioration du niveau de vie, compris ses dimensions culturelles, dans le cadre d'une politique d'expansion*<sup>634</sup> ». L'adhésion du syndicat socialiste à cette thématique était totalement en adéquation avec le climat syndical des années 50 en Belgique. Au milieu des années 50, les trois grandes organisations syndicales belges (CSC, FGTB et CGSLB) militaient chacune pour l'instauration de la semaine des cinq jours même si leurs points de

---

<sup>628</sup> GERARD É., WYNANTS P., *Histoire du mouvement ouvrier chrétien en Belgique*, Louvain, Université catholique de Leuven, 1994, p. 242-243.

<sup>629</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 45, *comptes-rendus n°491 et 493 : grève du personnel ouvrier des charbonnages du Hasard (Micheroux)* ; Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 46, *comptes-rendus n°276 et 280 : arrêt de travail au charbonnage d'Argenteau à Trembleur le 2 mars 1963* ; Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 46, *comptes-rendus n°389 et 399 : grève partielle de 24 heures au charbonnage d'Argenteau à Trembleur le 23 mars 1963* ; Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 46, *comptes-rendus n°389 et 399 : grève partielle de 24 heures au José (Werister) le 23 mars 1963* ; Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 46, *comptes-rendus n°491 et 493 : grève du personnel ouvrier des charbonnages du Werister, d'Argenteau, et du Hasard le 6 avril 1963*.

<sup>630</sup> Bruxelles, Institut Émile Vandervelde, Archives de la Centrale des mineurs, dossier 10.7.4.4, *document concernant la grève à la Petite Bacnure le 6 avril 1963*.

<sup>631</sup> JAMOULLE M., GEERKENS E., FOXHAL G., KEFER F., BREDAEL S., *Le temps du travail : transformations du droit et des relations collectives du travail*, Bruxelles, CRISP, 1997, p. 39-45.

<sup>632</sup> PASTURE P., MAMPUYS J., *In de ban van het getal : ledenanalyse van het ACV 1900-1990*, Louvain, Instituut voor de Arbeid, 1990, p. 206.

<sup>633</sup> GERARD É., WYNANTS P., *Histoire du mouvement ouvrier chrétien en Belgique*, Louvain, Université catholique de Leuven, 1994, p. 243.

<sup>634</sup> JAMOULLE M., GEERKENS E., FOXHAL G., KEFER F., BREDAEL S., *Le temps du travail : transformations du droit et des relations collectives du travail*, Bruxelles, CRISP, 1997, p. 30.

vue pouvaient changer concernant sa mise en place<sup>635</sup>. L'adhésion de la FGTB suivait également le positionnement historique du syndicalisme ouvrier (encore plus d'idéologie socialiste) concernant la diminution des périodes de travail. Depuis toujours, la réduction du temps de travail est une grande thématique historique des syndicats ouvriers, surtout ceux d'obédiences socialistes (y compris marxistes) utilisant volontiers les actions directes telles que les grèves comme l'ancêtre de la FGTB<sup>636</sup>. À l'image de la période socialement très conflictuelle avant la Première Guerre Mondiale (1880-1914), le syndicalisme socialiste naissant a directement pris en Belgique cette thématique sous ses ailes et cela a continué jusqu'aux Trente Glorieuses<sup>637</sup>. L'opposition de la FGTB de 1955 contre les grèves du samedi décidées par la CSC s'explique par le contexte très tendu de l'époque. Dans l'atmosphère sociale très électrique du gouvernement Van Acker IV (du 23 avril 1954 au 2 juin 1958)<sup>638</sup>, la FGTB, très influente dans les rangs des ouvriers de l'industrie lourde liégeoise (notamment dans les charbonnages, dans la sidérurgie et dans les fabrications métalliques)<sup>639</sup>, considère que les actions de la CSC relative à l'introduction de la semaine de cinq jours sont des manœuvres politiques cherchant à faire tomber le gouvernement où ne participe pas le PSC-CVP. Cette considération n'est pas dénuée de sens<sup>640</sup>.

En province de Liège, les « grèves du samedi » dans les charbonnages en 1963 dévoilent de nouvelles interactions entre les délégations minières de la CSC et de la FGTB par rapport à celles des années 50. Ces dernières collaborent même activement pour obtenir la semaine de cinq jours dans l'industrie charbonnière. Cette collaboration est totalement logique pour deux raisons. D'une part, les « grèves du samedi » se déroulent durant le gouvernement travailliste Lefèvre-Spaak où les socialistes et les sociaux-chrétiens font alliance<sup>641</sup>. Contrairement aux années précédentes, les mondes socialiste et social-chrétien sont dans l'obligation de s'allier et de s'unir pleinement<sup>642</sup>. Vu ce climat politique d'entraide entre les deux grands partis belges, il n'est pas étonnant que le monde syndical travaille en synergie même dans un bassin aussi ardent que Liège. D'autre

---

<sup>635</sup> JAMOULLE M., GEERKENS E., FOXHAL G., KEFER F., BREDAEL S., *Le temps du travail : transformations du droit et des relations collectives du travail*, Bruxelles, CRISP, 1997, p. 28-33.

<sup>636</sup> CHAUMONT M., « Grèves, syndicalisme et attitudes ouvrières : Les grèves belges de décembre 1960-janvier 1961 » in *Sociologie du travail*, t. IV (1962), n°2, p. 151 [142-158].

<sup>637</sup> TILLY P., « Les congés payés, une véritable révolution » in *Analyse de l'IHOES*, n°159 (le 27 décembre 2016), p. 1-9 ; VANVELTHEM L., « Histoire du temps de travail en Belgique – 1<sup>ère</sup> partie : Le temps de travail en Belgique durant le long XIX<sup>e</sup> siècle (1800-1914) » in *Analyse de l'IHOES*, n°159 (le 20 octobre 2016), p. 4-6 ; VANVELTHEM L., « Histoire du temps de travail en Belgique – 2<sup>e</sup> partie : Le temps de travail en Belgique depuis la fin de la Première Guerre mondiale » in *Analyse de l'IHOES*, n°160 (le 20 octobre 2016), p. 1-6 [1-9].

<sup>638</sup> TYSENS J., *Guerre et paix scolaires*, Paris, De Boeck Université, 1997, p. 142-152.

<sup>639</sup> IHOES, *Rouge métal : 100 ans d'histoire des métallos liégeois de la FGTB*, Seraing, IHOES, 2006, p. 121-126 ; LAUREYS D., « La Centrale des mineurs. Origines et spécificités avant sa fusion » in IHOES, *Epopée : la Centrale générale de la FGTB Liège-Huy-Waremme, maître d'œuvre de l'unité ouvrière*, Seraing, IHOES, 2020, p. 240-241 [239-243].

<sup>640</sup> JAMOULLE M., GEERKENS E., FOXHAL G., KEFER F., BREDAEL S., *Le temps du travail : transformations du droit et des relations collectives du travail*, Bruxelles, CRISP, 1997, p. 36.

<sup>641</sup> MATAGNE G., BEAUFAYS J., *La Belgique en mutation : systèmes politiques et politiques publiques (1968-2008)*, Bruxelles, Bruylants, 2009, p. 62-64.

<sup>642</sup> COENEN M.-T., « Les fronts communs syndicaux : une pratique et un outil » in COENEN M.-T., GOVAERT S. (dir.), *Le rassemblement des progressistes : 1944-1976*, Paris, De Boeck, 1999, p. 215.

part, la collaboration entre la FGTB et la CSC n'est pas seulement due à l'union entre le PSB et le PSC-CVP. Au lendemain de la tempête sociale de l'hiver 1960-1961, les autorités nationales des deux grands syndicats belges inaugurent une stratégie de fronts communs visant à améliorer les conditions et le niveau de vie de tous les travailleurs<sup>643</sup>. Au vu de cette situation syndicale, il est tout naturel que la FGTB et la CSC s'associent pour obtenir une réduction du temps de travail. Nous pouvons penser que la Centrale des mineurs est peut-être restée en retrait lors des « grèves de samedi » car, symboliquement, la Centrale des francs-mineurs n'a pas besoin de son homologue socialiste pour installer un véritable rapport de force avec le patronat charbonnier et les autorités étatiques. En effet, au début des Golden Sixties, les délégations minières chrétiennes peuvent facilement se servir de la propagande de la CSC instrumentant ses prises de positions et ses mouvements de l'année 1955<sup>644</sup>. Il est aussi possible que la grève de l'hiver 1960-1961 ait trop réduit les ressources financières de la Centrale des mineurs pour que les dirigeants se lancent dans les mouvements décidés par le CSC<sup>645</sup>. Néanmoins, c'est très peu probable vu la durée très courte des mouvements (surtout au regard de la grève sectorielle dans les mines en février 1962<sup>646</sup>) et l'aide financière envoyée par la centrale socialiste à son homologue chrétienne dans certains charbonnages liégeois. Par conséquent, il serait intéressant d'observer ces conflits sociaux particuliers notamment grâce aux archives de la Centrale des mineurs conservées à l'Institut Émile Vandervelde<sup>647</sup> ainsi qu'aux archives liées aux industries charbonnières conservées au Centre Liégeois d'Archives et de Documentation de l'Industrie Charbonnière<sup>648</sup>, aux Archives de l'État<sup>649</sup> et à l'Amsab-Instituut voor Sociale Geschiedenis à Gand. Il serait même pertinent d'étudier la situation au même moment dans les autres pays noirs de Belgique (Borinage, Campine, Centre et Charleroi).

<sup>643</sup>

<sup>644</sup> JAMOULLE M., GEERKENS E., FOXHAL G., KEFER F., BREDAEL S., *Le temps du travail : transformations du droit et des relations collectives du travail*, Bruxelles, CRISP, 1997, p. 53-55.

<sup>645</sup> COENEN M.-T., « Les fronts communs syndicaux : une pratique et un outil » in COENEN M.-T., GOVAERT S. (dir.), *Le rassemblement des progressistes : 1944-1976*, Paris, De Boeck, 1999, p. 215.

<sup>646</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 39, *comptes-rendus n°114, 116, 125, 133, 142 et 168 : grèves dans les charbonnages du 12 au 15 février 1962*.

<sup>647</sup> Bruxelles, Institut Emile Vandervelde, fonds de la Centrale syndicale des travailleurs des mines de Belgique, dossiers n°6.12.5 (Limbourg), 6.12.7 (Argenteau), 6.12.9 (Colard + Grèves à Liège), 6.12.10 (Espérance), 6.12.11 (Micheroux), 10.7.4.3 (Charbonnage d'Ans-Rocourt), 10.7.4.4 (Charbonnage de Bacnure), 10.7.4.5 (Charbonnage de Batterie), 10.7.4.6 (Charbonnage de Bonnier), 10.7.4.7 (Charbonnage de Colard), 10.7.4.8 (Charbonnage de l'Espérance, Saint Nicolas et Bonne Fortune), 10.7.4.10 (Charbonnages de Gosson), 10.7.4.11 (Charbonnage du Hasard), 10.7.4.13 (Charbonnage de Patience et Beaujonc), 10.7.4.14 (Charbonnage de Trembleur), 10.7.28.2-5 (Grèves. Indemnités), 10.7.28.9 (Grévistes. Listes, Cartes de grévistes. Argenteau, Colard, Saint-Nicolas. Sans date).

<sup>648</sup> Blegny-Trembleur, Centre Liégeois d'Archives et de Documentation de l'Industrie Charbonnière, Archives de l'Association charbonnière de la province de Liège ; Blegny-Trembleur, Centre Liégeois d'Archives et de Documentation de l'Industrie Charbonnière, Archives de la S.A. des Charbonnages d'Argenteau ; Blegny-Trembleur, Centre Liégeois d'Archives et de Documentation de l'Industrie Charbonnière, Archives de la S.A. des Charbonnages de Bonne-Espérance, Batterie, Bonne-Fin & Violette ; Blegny-Trembleur, Centre Liégeois d'Archives et de Documentation de l'Industrie Charbonnière, Archives de la S.A. des Charbonnages de la Grande Bacnure ; Blegny-Trembleur, Blegny-Trembleur, Centre Liégeois d'Archives et de Documentation de l'Industrie Charbonnière, Archives de la S.A. des charbonnages du Hasard – siège de Cheratte ; Centre Liégeois d'Archives et de Documentation de l'Industrie Charbonnière, Archives de la S.A. des charbonnages du Hasard – siège de Micheroux.

<sup>649</sup> Hasselt, Archives de l'État d'Hasselt, Archives de Fédéchar ; Liège, Archives de l'État de Liège, Archives des Charbonnages de la Grande Bacnure ; Liège, Archives de l'État de Liège, Archives d'Henri Delrée.



Cependant, en parcourant les luttes liégeoises grâce aux archives de la gendarmerie, nous pouvons tout de même répertorier trois choses. Premièrement, pendant l'année 1963, les « grèves du samedi » ne se déroulent seulement dans les charbonnages en province de Liège<sup>650</sup>. L'agitation frappant l'industrie charbonnière, même si elle reste extrêmement courte<sup>651</sup>, n'est donc pas une normalité mais plutôt une situation particulière. Deuxièmement, les « grèves du samedi » montrent que les charbonnages ne connaissent pas après 1955 le passage si aisé vers le système de la semaine de cinq jours que certains historiens décrivent<sup>652</sup>. Même si la situation est moins grave que durant les années 50, la récession de l'industrie minière a dû influencer la non-instauratation de la semaine de cinq jours au sein de ce secteur<sup>653</sup>. Troisièmement, les « grèves du samedi » démontrent également que les travailleurs et leurs délégués syndicaux n'ont pas oublié les pratiques du passé ayant porté leurs fruits<sup>654</sup>.

Entre 1962 et 1965, le monde du travail liégeois n'exécute pas seulement des grèves pour exiger une réduction de la semaine de travail. Nous pouvons recenser durant la première partie des Golden Sixties liégeoises plusieurs actions revendiquant une hausse du nombre de congés pour l'ensemble des travailleurs (même les moins bien considérés ou les jeunes)<sup>655</sup>. Par exemple, le 20 mars 1963, 532 employés des ACEC d'Herstal arrêtent de travailler pendant deux heures pour demander une augmentation de salaire de 4,5% et des jours de congé<sup>656</sup>. Ces luttes pour la réduction du temps de travail, que les archives de la gendarmerie recensent en province de Liège entre 1962 et 1965, se placent dans le contexte de l'époque. Durant les Trente Glorieuses, les syndicats et le patronat acceptent de plus en plus l'idée d'une diminution du temps de travail<sup>657</sup>. En voyant les accords interprofessionnels impliquant une réduction des horaires et une hausse des congés,

---

<sup>650</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la Gendarmerie., boîtes 45-50, *les comptes-rendus des carnets de campagne à propos des conflits sociaux en province de Liège en 1963*.

<sup>651</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 45, *comptes-rendus n°491 et 493 : grève du personnel ouvrier des charbonnages du Hasard (Micheroux)* ; Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 46, *comptes-rendus n°276 et 280 : arrêt de travail au charbonnage d'Argenteau à Trembleur le 2 mars 1963* ; Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 46, *comptes-rendus n°389 et 399 : grève partielle de 24 heures au charbonnage d'Argenteau à Trembleur le 23 mars 1963* ; Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 46, *comptes-rendus n°389 et 399 : grève partielle de 24 heures au José (Werister) le 23 mars 1963* ; Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 46, *comptes-rendus n°491 et 493 : grève du personnel ouvrier des charbonnages du Werister, d'Argenteau, et du Hasard le 6 avril 1963*.

<sup>652</sup> GERARD É., WYNANTS P., *Histoire du mouvement ouvrier chrétien en Belgique*, Louvain, Université catholique de Leuven, 1994, p. 242-243.

<sup>653</sup> « Situation et politique charbonnières en Belgique » in *Courrier Hebdomadaire du CRISP*, n°310 (1966), p. 5-9 et 22-25.

<sup>654</sup> GERARD É., WYNANTS P., *Histoire du mouvement ouvrier chrétien en Belgique*, Louvain, Université catholique de Leuven, 1994, p. 242-243.

<sup>655</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîtes 39-60, *comptes-rendus des carnets de campagne relatifs aux luttes sociales liégeoises entre 1962 et 1965*.

<sup>656</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 46, *compte-rendu n°376 : arrêt de travail des employés des ACEC à Herstal le 20 mars 1963*.

<sup>657</sup> JAMOULLE M., GEERKENS E., FOXHAL G., KEFER F., BREDAEL S., *Le temps du travail : transformations du droit et des relations collectives du travail*, Bruxelles, CRISP, 1997, p. 70-74.

cette dynamique continue tout au long de la première partie des années 60<sup>658</sup>. Par ailleurs, à l'image de la Loi du 15 juillet 1964 réduisant le travail hebdomadaire à 45 heures<sup>659</sup>, les autorités politiques légifèrent dans la même visée<sup>660</sup>. De plus, cette évolution s'intègre dans les aspirations des travailleurs souhaitant consacrer plus de temps à leurs vies familiale et extraprofessionnelle. Ces désirs sont perceptibles dans les demandes de certains salariés de diminuer la flexibilité du travail et de pouvoir choisir librement leurs jours de repos ainsi que leurs congés<sup>661</sup>. Par exemple, les 3, 6 et 7 octobre 1964, plus de 100 mineurs sérésiens du Colard arrêtent de travailler pour obtenir le jour de repos le samedi au lieu du lundi<sup>662</sup>.

Entre 1962 et 1965, quelques grèves sont réalisées à Liège pour contester l'organisation du travail. Ces actions peuvent chercher plusieurs objectifs : l'opposition contre les décisions patronales essayant de contourner les avantages obtenus par les salariés, une meilleure sécurité et une autonomie plus développée<sup>663</sup>. En outre, lors de la première partie des années 60, à l'image de la grève des douaniers liégeois en 1963 contre l'instauration du chronométrage et l'obligation de repasser des examens<sup>664</sup>, une poignée d'arrêts de travail dénonce en province de Liège des mesures devant contrôler la quantité de production et réévaluer les connaissances ainsi que les compétences au sein des ateliers et des bureaux<sup>665</sup>.

Au-delà des rémunérations, du temps et de l'organisation du travail, des actions offensives touchent également au début des Golden Sixties le périmètre du bien-être professionnel<sup>666</sup>. Par exemple, le 9 septembre 1965, 140 ouvriers sérésiens de Cockerill-Ougrée refusent de travailler pendant trois heures pour dénoncer le bruit excessif des moteurs marins<sup>667</sup>. Par conséquent, les travailleurs liégeois ne restent plus silencieux devant les situations pénibles et dangereuses. Ce comportement s'imbrique dans le rejet profond de certaines

---

<sup>658</sup> VALENDUC G., VENDRAMIN P., « La réduction du temps de travail » in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°2191-2192 (2013), p. 22-25 [5-84]

<sup>659</sup> JAMOULLE M., GEERKENS E., FOXHAL G., KEFER F., BREDAEL S., *Le temps du travail : transformations du droit et des relations collectives du travail*, Bruxelles, CRISP, 1997, p. 122-129.

<sup>660</sup> VANVELTHEM L., « Histoire du temps de travail en Belgique – 2<sup>e</sup> partie : Le temps de travail en Belgique depuis la fin de la Première Guerre mondiale » in *Analyse de l'IHOES*, n°160 (le 20 octobre 2016), p. 6.

<sup>661</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîtes 39-60, *comptes-rendus des carnets de campagne relatifs aux luttes sociales liégeoises entre 1962 et 1965*.

<sup>662</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 55, *compte-rendu n°1646 : nouvelle grève au Collard à Seraing le 3 octobre 1964* ; Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 55, *compte-rendu n°1655 : grève et fin de grève au Collard à Seraing le 6 octobre 1964* ; Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 55, *compte-rendu n°1658 : nouvelle grève au Collard à Seraing le 6 octobre 1964 le 7 octobre 1964*.

<sup>663</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîtes 39-60, *comptes-rendus des carnets de campagne relatifs aux luttes sociales liégeoises entre 1962 et 1965*.

<sup>664</sup> « La grève des Finances de 1963 » in *Courrier Hebdomadaire du CRISP*, n°318 (1966), p. 2.

<sup>665</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîtes 39-60, *comptes-rendus des carnets de campagne relatifs aux luttes sociales liégeoises entre 1962 et 1965*.

<sup>666</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîtes 39-60, *comptes-rendus des carnets de campagne relatifs aux luttes sociales liégeoises entre 1962 et 1965*.

<sup>667</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 59, *compte-rendu n°1120 : arrêt de travail du personnel ouvrier des ateliers de construction (Seraing) de Cockerill-Ougrée le 9 septembre 1965*.

activités considérées insécures, comme le travail minier<sup>668</sup>, de la part de la population liégeoise et dans l'intérêt plus important des autorités et des directions syndicales vis-à-vis de la santé et du bien-être au travail<sup>669</sup>. Dans certains cas, même si ce n'est pas strictement la responsabilité de leurs employeurs à l'image d'une météorologie extrême (canicule, gel, neige et pluies abondantes) augmentant la pénibilité et l'insécurité<sup>670</sup>, des travailleurs refusent catégoriquement d'effectuer leurs tâches<sup>671</sup>. Le 12 octobre 1964, 132 ouvriers ougréens du département « entretien mécanique » de la division « centre » d'Ougrée refusent de travailler ce jour vu le fort froid et le non-rétablissement du chauffage des ateliers<sup>672</sup>. De rares fois, d'autres mouvements exigent l'instauration d'une prime devant compenser les risques encourus et la hausse de fatigue<sup>673</sup>. Le 17 janvier 1963, 24 accrocheurs de locomotives de Cockerill-Ougrée suspendent leurs activités afin de réclamer une prime d'intempéries<sup>674</sup>. Le 14 octobre 1964, 315 ouvriers ougréens du département « entretien des fours » de la division « centre » d'Ougrée revendiquent une augmentation de la prime de chaleur pour des travaux effectués à l'intérieur des fours<sup>675</sup>.

Lors de certaines actions relatives à la vie au travail, les salariés réalisent quelques luttes professionnelles dénonçant des événements violents non punis par les autorités et des sanctions disciplinaires infligées à certains de leurs camarades qu'ils considèrent inappropriées ou disproportionnées<sup>676</sup>. Par exemple, le 10 septembre 1964, 129 ouvriers travaillant à la pièce de l'entreprise TAF arrêtent de manière sauvage leurs

---

<sup>668</sup> BRUWIER M., « Que sont devenus les mineurs des charbonnages ? Une première approche : problématique et méthodologie » in *Revue Belge d'Histoire Contemporaine*, t. XIX (1998), n°1-2 (numéro spécial sur les mines et les mineurs en Belgique, en France et en Europe), p. 180 ; TREMPÉ R., « La politique de la main-d'œuvre de la libération à nos jours en France » in *Revue Belge d'Histoire Contemporaine*, t. XIX (1988), n°1-2 (numéro spécial sur les mines et les mineurs en Belgique, en France et en Europe), p. 63-65 [55-82].

<sup>669</sup> CELLULE MÉMOIRE OUVRIÈRE DE SERAING, *À Seraing : des travailleurs témoignent : 1886-1986*, Seraing, Cellule mémoire ouvrière de Seraing, 1986, p. 53 ; GEERKENS É., « La négociation collective d'une maladie professionnelle : la pneumoconiose des ouvriers belges (c. 1937 – c. 1970) » in RAINHORN J. (dir.), *Santé et travail à la mine : XIXe-XXIe siècle*, Villeneuve d'Ascq, Septentrion, 2014, p. 69-76 [59-80].

<sup>670</sup> AUBRY C., SIANO B., « Travailler dans des ambiances thermiques chaudes ou froides : Quelle prévention ? » in *Hygiène et sécurité du travail*, n°259 (2020), p. 37-66 ; INAN C., PIGNONI M.-T., « Les facteurs de pénibilité physique au travail » in *Dares* [en ligne], <https://dares.travail-emploi.gouv.fr/publication/les-facteurs-de-penibilite-physique-au-travail> (page mise en ligne le 02/05/2024 et consultée pour la dernière fois le 09/08/2024) ; POILPOT-ROCABOY G., DUMAS M., DEDESSUS-LE-MOUSTIER N., CHEVANCE A., « Dimensions du temps de travail et pénibilité : Repérage des risques et des actions proposées » in *Revue de gestion des ressources humaines*, n°103 (2017), p. 13 [3-19].

<sup>671</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîtes 39-60, *comptes-rendus des carnets de campagne relatifs aux luttes sociales liégeoises entre 1962 et 1965*.

<sup>672</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 55, *compte-rendu n°1688 : grève et fin de grève à la section entretien de la division centre de l'usine Cockerill-Ougrée à Ougrée le 12 octobre 1964*.

<sup>673</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîtes 39-60, *comptes-rendus des carnets de campagne relatifs aux luttes sociales liégeoises entre 1962 et 1965*.

<sup>674</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 45, *compte-rendu n°52 : suspension de travail à Cockerill-Ougrée le 17 janvier 1963*.

<sup>675</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 56, *comptes-rendus n°1692 et 1696 : nouvelle grève du personnel ouvrier de la SA Cockerill-Ougrée (division Centre service d'entretien des fours) le 14 octobre 1964*.

<sup>676</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîtes 39-60, *comptes-rendus des carnets de campagne relatifs aux luttes sociales liégeoises entre 1962 et 1965*.

activités pendant deux heures afin de protester contre le renvoi d'une camarade pour indiscipline<sup>677</sup>. Même minoritaires, ces mouvements démontrent l'existence d'une certaine cohésion des travailleurs concernant les sanctions disciplinaires et les différends<sup>678</sup>. Ils dévoilent également que l'environnement professionnel est un milieu de tensions même en période de forte croissance économique. Par exemple, le 11 septembre 1964, 79 mineurs du Péry (Grâce-Berleur) de la Société Anonyme des Charbonnages du Bonnier arrêtent de travailler ce jour pour dénoncer un violent différend entre un de leurs camarades et un surveillant<sup>679</sup>.

#### 4.2.2.1.3 Au niveau de l'emploi

Entre 1962 et 1965, le monde du travail liégeois exécute 25 luttes professionnelles défensives, c'est-à-dire contestant les mises en chômage, des renvois, des licenciements ou des fermetures. Ces types d'arrêts de travail constituent seulement 8,3% de la totalité des conflits sociaux de la première partie des Golden Sixties liégeoises<sup>680</sup>. En comparant ces chiffres avec ceux des luttes de rémunérations, nous remarquons à quel point l'« emploi » au sens large représente peu de choses par rapport aux rémunérations au sein des revendications entre 1962 et 1965. Une telle situation est visible au-delà des frontières liégeoises. En effet, dans les travaux de l'Institut National de Statistiques de l'époque, les conflits liés à des « *questions d'emploi* » ne représentent que 6,4% des grèves survenues dans l'ensemble de la Belgique au début des années 60<sup>681</sup>. Très majoritairement, à l'image du conflit se déroulant entre le 4 et 26 juin 1964 où une soixantaine de pédiatres de l'arrondissement de Liège ont protesté activement avec l'accord de l'Association belge des pédiatres contre le licenciement d'une doctoresse du nom de Sody-Farber par la Fédération des Femmes Prévoyantes Socialistes<sup>682</sup>, les luttes défensives concernent des renvois ou des licenciements<sup>683</sup>. Cependant, peu d'entre elles s'opposent fermement contre des pertes massives d'emploi contrairement à ce que la Wallonie a connues lors de la deuxième partie des années 50 dans les mines et dans la métallurgie<sup>684</sup>. Cette situation est paradoxale quand nous savons que certaines régions historiques de l'industrie et du syndicalisme liégeois, à l'instar de

---

<sup>677</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 55, *compte-rendu n°1533 : grève et fin de grève à la SA Taf le 10 septembre 1964*.

<sup>678</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîtes 39-60, *comptes-rendus des carnets de campagne relatifs aux luttes sociales liégeoises entre 1962 et 1965*.

<sup>679</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 55, *comptes-rendus n°1533, 1537, 1544 et 1552 : grève au charbonnage Bonnier du 11 au 15 septembre 1964*.

<sup>680</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîtes 39-60, *comptes-rendus des carnets de campagne relatifs aux luttes sociales liégeoises entre 1962 et 1965*.

<sup>681</sup> *Annuaire statistique de la Belgique*, 1962-1966.

<sup>682</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 54, *comptes-rendus n°1114-1221 : grève des médecins en charge des nourrissons du 4 au 26 juin 1964*.

<sup>683</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîtes 39-60, *comptes-rendus des carnets de campagne relatifs aux luttes sociales liégeoises entre 1962 et 1965*.

<sup>684</sup> BRUIER M., BUSIEAU M., DORSIMONT D., *Histoire des fédérations, 1885-1985. 8 Mons Borinage*, Bruxelles, PAC, 1985, p. 102-103 ; GUBBELS R., *La grève, phénomène de civilisation*, Bruxelles, Institut de Sociologie, 1962, p. 10-13, 18-34 et 43-56 ; JORIS F., *Histoire des métallurgistes verviétois 1892-1992*, Liège-Verviers, Fondation André Renard-Métallurgistes FGTVB Verviers, 1982, p. 165-166 ; REUSS C., « La métallurgie en 1957 » in *Bulletin de l'Institut de Recherches Économiques et Sociales*, t. XXIV (1958), n°4 – La Belgique en 1957, p. 353-357 [353-372] ; VALSCHAERTS H., « Le charbon, le gaz et l'électricité en 1960 » in *Recherches Économiques de Louvain*, t. XXVII (1961), n°4, p. 274 et 285 [269-280] ; VANDEPUTTE R., *Sociale geschiedenis van België 1944-1985*, Tielt, Lannoo, 1987, p. 62-64.

l'agglomération verviétoise subissant encore lors de la première partie des Golden Sixties des fusions, des fermetures ou des faillites<sup>685</sup>, et que la province de Liège vient de subir le terrible hiver 1960-1961, où la grande majorité des délégations liégeoises de la FGTB ont ardemment milité en faveur de la défense et de la survie de l'industrie wallonne en plein déclin<sup>686</sup>. Le paradoxe est encore plus interpellant en province de Liège au lendemain de la grève du siècle au vu des demandes syndicales relatives à la création de fonds de sécurité d'existence<sup>687</sup> et des actions, telles que les deux arrêts de travail aux Usines des Tubes de la Meuse de Flémalle-haute les 18 et 19 janvier 1962<sup>688</sup>, réclamant aux directions des perspectives pour le futur<sup>689</sup>. Même si elles sont très minoritaires entre 1962 et 1965 en province de Liège<sup>690</sup>, une poignée de luttes défensives s'indigne contre des mises en chômage temporaire comme lors de la grève sauvage de 400 ouvriers du secteur aviation de la Fabrique Nationale le 26 mai 1964<sup>691</sup>, des risques pour l'emploi comme lors de la longue grève à l'Usine textile de Pepinster en 1963<sup>692</sup> ainsi que la fermeture de certains établissements comme lors de la grève de 220 ouvriers du Laminoir de la Rochette à Chaudfontaine entre le 26 mai et le 1<sup>er</sup> juin 1964 contre la disparition des petits laminoirs<sup>693</sup>. En les observant plus précisément, nous relevons une augmentation et une intensification des luttes défensives dès les années 1964-1965<sup>694</sup>. En voyant l'atmosphère dans l'ensemble des pays noirs belges et à l'usine sidérurgique louviérois Gilson en 1965<sup>695</sup>, la croissance relevée en province de Liège n'est pas unique à ce bassin d'activités.

<sup>685</sup> Verviers, Centre Touristique de la Laine et de la Mode, Archives René Dawant, *liste répertoriant annuellement les faillites des entreprises situées dans l'agglomération verviétoise entre 1949 et 1979* ; MESSIAEN J.-J., MUSICK A., *Histoire des fédérations, 1885-1985. II Verviers*, Bruxelles, PAC, 1985, p. 107.

<sup>686</sup> CHAUMONT M., « Grèves, syndicalisme et attitudes ouvrières : Les grèves belges de décembre 1960-janvier 1961 » in *Sociologie du travail*, t. IV (1962), n°2, p. 144-149 ; DERUETTE S., « Masses rebelles : l'été '50 et l'hiver '60 » in MORELLI A. (dir.), *Histoire de rebelles et subversifs de Belgique : des Gaulois jusqu'à nos jours*, Bruxelles, Couleur Livres, 2011, p. 254-256 [233-256].

<sup>687</sup> KLEIN-BEAUPAIN T., *Deux systèmes de relations industrielles en Belgique : textile et fabrications métalliques*, Bruxelles, Université de Bruxelles, 1979, p. 197-207.

<sup>688</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 39, *compte-rendu n°34 : arrêt de travail aux UTM le 18 janvier 1962* ; Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 39, *compte-rendu n°38 : arrêt de travail aux UTM le 19 janvier 1962*.

<sup>689</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîtes 39-50, *comptes-rendus des carnets de campagne relatifs aux luttes sociales liégeoises entre 1962 et 1963*.

<sup>690</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîtes 39-60, *comptes-rendus des carnets de campagne relatifs aux luttes sociales liégeoises entre 1962 et 1965*.

<sup>691</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 54, *compte-rendu n°1070 : arrêt de travail à la division aviation de la Fabrique Nationale le 26 mai 1964*.

<sup>692</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîtes 47-49, *comptes-rendus n°809, 849, 852, 864, 873, 884, 906, 918, 923, 929, 933, 938, 947, 963, 973, 985, 991, 1008, 1150, 1164, 1167, 1169, 1173, 1179, 1186, 1190, 1194, 1198, 1200, 1204, 1211, 1220, 1233, 1240, 1262, 1271, 1275, , 1280, 1286, 1291, 1297, 1301, 1308, 1317, 1325, 1340, 1368, 1374, 1381, 1387 : grève à l'Usine textile de Pepinster du 23 juin au 4 septembre 1963*.

<sup>693</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 54, *comptes-rendus n°1070 et 1096 : grève aux laminoirs de La Rochette entre le 26 mai et le 1<sup>er</sup> juin 1964*.

<sup>694</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîtes 51-60, *comptes-rendus des carnets de campagne relatifs aux luttes sociales liégeoises entre 1962 et 1965*.

<sup>695</sup> VOS D., « Charbonnages : grèves et fermeture » in *Wallonie*, émission présentée par DETHIER R., RTB (Belgique), le 21 avril 1965, consulté sur le site de la Sonuma, <https://www.sonuma.be/archive/wallonie-du-21041965>, le 9 janvier 2024. ; MANUEL P., « Le préavis » in *9 000 000*, RTB (Belgique), le 3 novembre 1965, consulté sur le site de la Sonuma, <https://www.sonuma.be/archive/le-preavis>, le 9 janvier 2024.

#### **4.2.2.2 1966-1969 : de l'attaque à la défense**

Entre 1966 et 1969, les luttes professionnelles liégeoises n'augmentent guère en terme de fréquence par rapport à la période précédente. Cependant, lors de la seconde partie des années 60, nous observons deux changements notables : une véritable intensification tant au niveau des heures de travail perdues que des registres d'actions utilisés et une présence bien plus significative des revendications défensives. Nous les relevons à différents niveaux<sup>696</sup>. Par conséquent, étudions plus intensément ces diverses transformations.

##### **4.2.2.2.1 Au niveau des rémunérations**

Entre 1966 et 1969, contrairement aux recensements de l'Institut National de Statistiques voyant dans la totalité de la Belgique une hausse du nombre de luttes de rémunérations de 48% par rapport à la période 1962-1965<sup>697</sup>, les archives de la gendarmerie rapportent une diminution de 28% en province de Liège. Pourtant, la fréquence des grèves professionnelles reste stable. En outre, bien que les actions relatives aux rémunérations restent hégémoniques au sein de la conflictualité professionnelle liégeoise, elles ne constituent plus que 41,6% de la totalité des conflits sociaux de la deuxième partie des années 60. Cela représente une baisse de 11,9 points de pourcentage<sup>698</sup>. À la fin des années 60, nous relevons donc une véritable réduction de l'hégémonie des luttes de rémunération. Cette dynamique n'est pas le seul fait du monde du travail liégeois puisque les relevés de l'Institut National de Statistiques rapportent également une diminution de 7,8 points de pourcentage entre 1962-1965 et 1966-1969 dans l'ensemble du territoire belge<sup>699</sup>.

##### **4.2.2.2.1.1 Les travailleurs restent offensifs**

Pendant la seconde partie des années 60, les travailleurs liégeois continuent de déclencher des luttes sociales revendiquant des hausses de rémunérations<sup>700</sup>. Par exemple, du 5 au 10 janvier 1968, 30 ouvriers du groupe n°144 du secteur affutage de la Fabrique Nationale arrêtent leurs activités pour augmenter des hausses salariales<sup>701</sup>. Certains mouvements sont même d'une grande intensité<sup>702</sup>. Par exemple, du 24 avril au 9 mai 1968, plus de 6 000 ouvriers de la construction entament une grève sectorielle revendiquant une hausse

---

<sup>696</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîtes 61-78, 83 et 88, *comptes-rendus relatifs aux luttes sociales liégeoises entre 1966 et 1968 ainsi que les modèles V relatifs aux luttes sociales liégeoises entre 1968 et 1969*.

<sup>697</sup> *Annuaire statistique de la Belgique*, 1962-1970.

<sup>698</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîtes 39-78, 83 et 88, *comptes-rendus des carnets de campagne relatifs aux luttes sociales liégeoises entre 1962 et 1968 ainsi que les modèles 5 relatifs aux luttes sociales liégeoises entre 1968 et 1969*.

<sup>699</sup> *Annuaire statistique de la Belgique*, 1962-1970.

<sup>700</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîtes 61-78, 83 et 88, *comptes-rendus relatifs aux luttes sociales liégeoises entre 1966 et 1968 ainsi que les modèles 5 relatifs aux luttes sociales liégeoises entre 1968 et 1969*.

<sup>701</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 83, *modèles v relatifs à une grève du groupe n°144 de la Fabrique Nationale d'Herstal du 5 au 10 janvier 1968*.

<sup>702</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîtes 61-78, 83 et 88, *comptes-rendus relatifs aux luttes sociales liégeoises entre 1966 et 1968 ainsi que les modèles 5 relatifs aux luttes sociales liégeoises entre 1968 et 1969*.

salariale de plus de 10% en deux ans, une augmentation de la prime de fidélité de 1% ainsi qu'une réduction du temps de travail. Cette action sectorielle provoque la perte de plus d'un million d'heures de travail perdues<sup>703</sup>.

Par conséquent, l'esprit du début des années 60 n'a pas complètement disparu en province de Liège. Malgré les premiers signes de crise<sup>704</sup>, nous pouvons la continuité avec l'époque dorée de la concertation sociale (1962-1965). Trois phénomènes en sont de belles preuves. Premièrement, lors de certains mouvements, les grévistes réintègrent des revendications de rémunérations entendues au cours de la période précédente<sup>705</sup>. À l'image de son mouvement en février 1963<sup>706</sup>, le 19 mai 1967, la moitié du corps enseignant de l'Université de Liège décide de ne pas travailler ce jour pendant quelques heures pour critiquer l'élaboration du nouveau statut pécuniaire de tout le personnel universitaire toujours au point mort<sup>707</sup>.

Deuxièmement, au sein des secteurs liégeois très actifs dans les conquêtes salariales, de nouvelles catégories de travailleurs déclenchent des actions réclamant des hausses de rémunérations<sup>708</sup>. Par exemple, à l'instar de la mémorable contestation des travailleuses liégeoises de la fabrication métallique en 1966<sup>709</sup>, nous décelons véritablement l'« *entrée de plain-pied* » des ouvrières (même des « *femmes travailleuses* ») dans les combats salariaux et dans la conflictualité sociale.

En un premier temps, il convient de signaler les grèves de femmes, à la FN et aux ACEC (février-mai 1966), pour l'accroissement de leur pouvoir d'achat afin de tendre vers l'égalité par rapport aux salaires masculins, sous le slogan « à travail égal, salaire égal ». Cette grève est importante par sa durée et par son retentissement et parce qu'elle marque l'entrée de plain-pied des femmes travailleuses dans les luttes sociales<sup>710</sup>.

À Herstal, durant le premier semestre de 1966, même si les salariées ont déclenché leur importante grève sans l'aval de leurs délégations syndicales toujours en train d'essayer d'aboutir à un accord avec les

---

<sup>703</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 75, *comptes-rendus n°880, 886, 897, 907, 907, 916, 932, 939, 952, 955, 960, 961, 970 : grève dans le secteur construction-bois du 24 avril au 9 mai 1968.*

<sup>704</sup> REA A., « Mouvements sociaux, partis et intégration » in COENEN M-T., LEWIN R. (dir.), *La Belgique et ses immigrés. Les politiques manquées*, Paris, De Boeck, 1997, p. 47 [45-72].

<sup>705</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîtes 61-78, 83 et 88, *comptes-rendus relatifs aux luttes sociales liégeoises entre 1966 et 1968 ainsi que les modèles 5 relatifs aux luttes sociales liégeoises entre 1968 et 1969.*

<sup>706</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 45, *compte-rendu n°133-163 : suspension des cours à l'Université de Liège du 11 au 18 février 1963.*

<sup>707</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 68, *compte-rendu n°744 : arrêt de travail et à une manifestation du personnel enseignant de l'Université de Liège du 19 mai 1967.*

<sup>708</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîtes 61-78, 83 et 88, *comptes-rendus relatifs aux luttes sociales liégeoises entre 1966 et 1968 ainsi que les modèles 5 relatifs aux luttes sociales liégeoises entre 1968 et 1969.*

<sup>709</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîtes 62-63, *comptes-rendus n°689, 697, 705, 709, 720, 731, 738, 741, 747, 753, 765, 772, 783, 793, 800, 809, 827, 843, 852, 859, 866, 874, 885, 888, 897, 901, 911, 921, 934, 944, 951, 952, 960, 962, 970, 979, 981, 994, 1005, 1016, 1079, 1086, 1093, 1105, 1115, 1140, 1144, 1148, 1152, 1157, 1159, 1167, 1175, 1184, 1191 : grève des ouvrières du 17 février au 6 mai 1966.*

<sup>710</sup> CAPRON M., « L'évolution de la conflictualité dans les relations collectives du travail en Wallonie » in ARCQ É., CAPRON M., LÉONARD É., REMAN P. (dir.), *Dynamiques de la concertation sociale*, Bruxelles, CRISP, 2010, p. 151-152.

représentants de la direction et de Fabrimétal<sup>711</sup>, cette intégration s'est réalisée avec les approbations de beaucoup de collègues féminins (même des employées) comme masculins (même parmi les milliers de leurs camarades tombant peu à peu en chômage économique<sup>712</sup>), de plusieurs autres entreprises (même hors de l'agglomération liégeoise à l'image des établissements des ACEC à Charleroi<sup>713</sup>), d'une grande partie de la population de la cité armurière vivant aux battements de la Fabrique Nationale et de nombreux militants féministes (parfois étrangers) dont certains sont venus sur place pour leur apporter de la force<sup>714</sup>. Il faut toutefois nuancer l'important esprit de solidarité. La réalité n'est pas totalement si rose. Certaines grévistes féminines ont reçu des insultes et des intimidations de la part de certains collègues masculins :

La grève des femmes-machines paralyse rapidement toute l'entreprise. Plus de 1.000 ouvriers sont mis en chômage technique, le mouvement touchera plus de 5.000 travailleurs masculins. » Comme la grève a éclaté sans préavis, les grévistes ne perçoivent aucune indemnité : « Cette situation a duré pendant un mois. Elles avaient créé une Caisse de résistance qui était alimentée par des dons, mais c'était très dur. » La grève suscite des réactions houleuses, jusque dans les familles ouvrières où les hommes « ne suivent pas » nécessairement : « J'ai vu des maris venir aux grilles de l'entreprise avec des poupons dans les bras et les insulter en disant : « Salopes ! Et ta soupe ? Qu'est-ce que vous faites là ? » C'était atroce<sup>715</sup>. »

Bien que de nouvelles actions réclamant l'égalité salariale entre les hommes et les femmes pour un travail égal ne voient pas le jour en province de Liège après l'importante grève des femmes de 1966 à la différence de d'autres régions en Europe<sup>716</sup>, cette cohésion s'étend tout de même dans le temps. Le 16 février 1967, avec le soutien de la délégation syndicale FGTB, 1 500 ouvrières-employées de la Fabrique Nationale arrêtent de travailler pendant une heure pour commémorer le premier anniversaire de la grève des femmes<sup>717</sup>. Le 22 mars 1967, les ateliers Schröder d'Ans sont touchés par un même phénomène<sup>718</sup>. À partir de 1966, nous relevons également à Liège une croissance des luttes de rémunérations où, malgré des classifications et des

---

<sup>711</sup> DEGUELLE C., « Les grèves féminines de la construction métallique et la revendication pour l'égalité de rémunération » in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°325-326 (1966), p. 16-19.

<sup>712</sup> DEGUELLE C., « Les grèves féminines de la construction métallique et la revendication pour l'égalité de rémunération » in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°325-326 (1966), p. 2, 13 et 26.

<sup>713</sup> THOMAS A., *Robert Dussart : une histoire ouvrière des ACEC de Charleroi*, Bruxelles, Aden, 2022, p. 194-202.

<sup>714</sup> *La Wallonie*, le 26 avril 1966, p. 2.

<sup>715</sup> GUBIN É., *Éliane Vogel-Polsky : une femme de conviction*, Bruxelles, Institut pour l'égalité des femmes et des hommes, 2007, p. 78-79.

<sup>716</sup> GUILLAUME C., « La mobilisation des syndicats anglais en faveur de l'égalité salariale (1968-2012) » in *Travail, genre et sociétés*, n°30 - Genre, féminisme et syndicalisme (2013), p. 95-96 (93-110) ; ZANCARINI-FOURNEL M., « Le genre dans les années 68 » in *Encyclopédie d'histoire numérique de l'Europe* [en ligne], <https://ehne.fr/fr/encyclopedie/th%C3%A9matiques/genre-et-europe/genre-et-r%C3%A9volution-en-europe-aux-xixe-xxe-si%C3%A8cles/le-genre-dans-les-ann%C3%A9es-68#:~:text=L%C3%A9galit%C3%A9%20des%20salaires%20masculins,mai%20juin%201968%20en%20France.> (page mise en ligne le 22/06/2020 et consultée pour la dernière fois le 23/07/2024).

<sup>717</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 67, *compte-rendu n°4267 : arrêt de travail à la Fabrique Nationale d'Herstal le 16 février 1967*.

<sup>718</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 67, *compte-rendu n°438 : suspension de travail aux Ateliers Schröder à Ans le 22 mars 1967*.



barèmes très différents<sup>719</sup>, des ouvriers et des employés d'une même société s'unissent<sup>720</sup>. Le 13 avril 1969, les ouvriers et les employés de l'administration de la ville d'Huy arrêtent leur travail pendant une heure et demie pour faire aboutir leurs revendications en matière d'arriérés et de salaires<sup>721</sup>. Le 20 décembre 1969, 750 ouvriers-employés de nombreux établissements liégeois de la société Super Bazar refusent de se rendre à leur poste ce jour pour réclamer une augmentation salariale<sup>722</sup>.

Troisièmement, à l'instar de l'extension professionnelle, de nouveaux établissements industriels sont perturbés par des mouvements revendiquant des hausses de rémunérations<sup>723</sup>. À l'image des grèves sectorielles de la construction<sup>724</sup> et de l'imprimerie en 1968<sup>725</sup>, les actions salariales frappent de nouveaux secteurs économiques entre 1966 et 1969. Cela montre la continuité de l'extension observée dès 1964-1965.

Quatrièmement, comme au cours de la période 1962-1965, la province de Liège connaît encore pendant la deuxième partie des années 60 quelques arrêts de travail exigeant que les avantages en nature se transforment en des hausses salariales ou en de nouvelles primes<sup>726</sup>. Dans certains cas, cette réclamation résulte du désintérêt des salariés vis-à-vis des « cadeaux patronaux » qui croît au sein de la société<sup>727</sup>. Par exemple, le 28 février 1967, à la demande de la délégation FGTB, la moitié des ouvriers des cokeries sérésiennes de Cockerill-Ougrée-Providence arrêtent de travailler pendant deux heures pour demander la contre-valeur des bons de coke à ceux qui ne les utilisent pas et pour proposer un nouveau délégué syndical aux prochaines élections syndicales<sup>728</sup>.

---

719

<sup>720</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîtes 39-78, 83 et 88, *comptes-rendus des carnets de campagne relatifs aux luttes sociales liégeoises entre 1962 et 1968 ainsi que les modèles 5 relatifs aux luttes sociales liégeoises entre 1968 et 1969*.

<sup>721</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 88, *modèle V relatif à un arrêt de travail à l'administration de Huy le 13 avril 1969*.

<sup>722</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 88, *modèle V relatif à une grève des ouvriers-employés de nombreux établissements liégeois de la société Super Bazar le 20 décembre 1969*.

<sup>723</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîtes 61-78, 83 et 88, *comptes-rendus relatifs aux luttes sociales liégeoises entre 1966 et 1968 ainsi que les modèles V relatifs aux luttes sociales liégeoises entre 1968 et 1969*.

<sup>724</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 75, *comptes-rendus n°880, 886, 897, 907, 907, 916, 932, 939, 952, 955, 960, 961, 970 : grève dans le secteur construction-bois du 24 avril au 9 mai 1968*.

<sup>725</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 83, *modèles V relatifs à la grève sectorielle de l'imprimerie de février-mars 1968*.

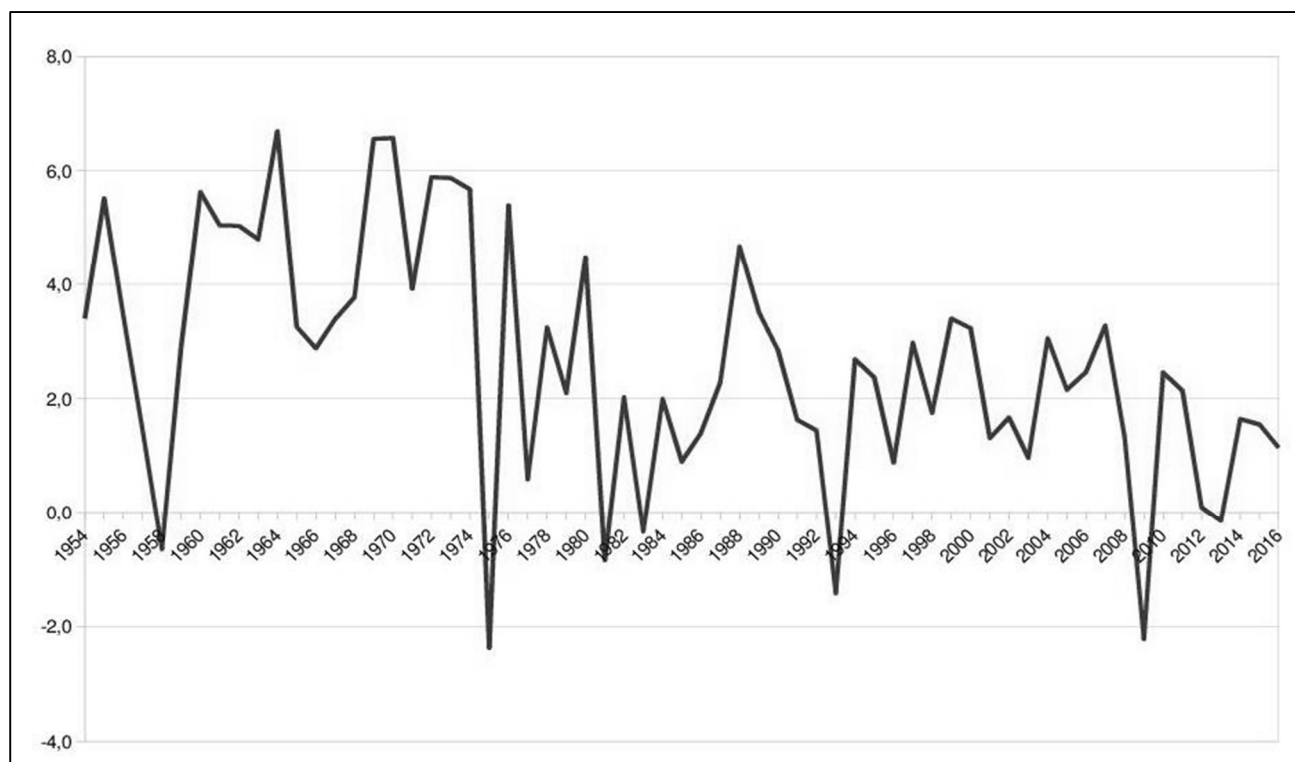
<sup>726</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîtes 61-78, 83 et 88, *comptes-rendus relatifs aux luttes sociales liégeoises entre 1966 et 1968 ainsi que les modèles V relatifs aux luttes sociales liégeoises entre 1968 et 1969*.

<sup>727</sup> GACON S., JARRIGE F., « Les trois âges du paternalisme. Cantines et alimentation ouvrière au Creusot (1860-1960) » in *Le Mouvement Social*, n°247 (2014), p. 43 [27-45].

<sup>728</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 67, *compte-rendu n°313 : arrêt de travail aux cokeries (Seraing) de Cockerill-Ougrée le 28 février 1967*.

En parcourant davantage les luttes offensives relatives aux rémunérations à la fin des années 60, nous relevons des changements et d'autres nouveautés<sup>729</sup>. D'abord, à l'instar des travaux de l'Institut National de Statistiques concernant l'ensemble de la Belgique<sup>730</sup>, la représentativité des revendications réclamant des augmentations de primes augmente en province de Liège entre 1966 et 1969<sup>731</sup>.

**Figure 23 : Taux de croissance annuelle de l'économie belge (Christian Vandermotten 2017)**



Source : VANDERMOTTEN C., « Les structures économiques de la Belgique et leur spatialité, des Golden Sixties à aujourd'hui » in *Belgeo* [en ligne], n°4 (2017), <https://journals.openedition.org/belgeo/20564?lang=de#quotation> (page mise en ligne le 18/07/2018 et consultée pour la dernière fois le 22/07/2024).

En sachant que des travailleurs des secteurs en difficulté utilisaient déjà les grèves pour réclamant des hausses des primes, cette croissance pourrait être le reflet de l'affaiblissement notable de la conjoncture économique à partir de 1964-1965 surtout qu'elle est très visible dans la sidérurgie<sup>732</sup> subissant un déclin inquiétant les travailleurs et les autorités syndicales<sup>733</sup>. Pendant la seconde partie des Golden Sixties, les

<sup>729</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîtes 61-78, 83 et 88, *comptes-rendus relatifs aux luttes sociales liégeoises entre 1966 et 1968 ainsi que les modèles V relatifs aux luttes sociales liégeoises entre 1968 et 1969*.

<sup>730</sup> *Annuaire statistique de la Belgique*, 1966-1970.

<sup>731</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîtes 39-78, 83 et 88, *comptes-rendus des carnets de campagne relatifs aux luttes sociales liégeoises entre 1962 et 1968 ainsi que les modèles V relatifs aux luttes sociales liégeoises entre 1968 et 1969*.

<sup>732</sup> BARTHEL C., « La crise sidérurgique des golden sixties. La renaissance internationale de l'acier et l'effacement de la Haute Autorité de la CECA (1961-1967) » in *Terres Rouges. Histoire de la sidérurgie luxembourgeoise*, t. II, Luxembourg, Centre d'études et de recherche Robert Schuman, 2010.

<sup>733</sup> « *La sidérurgie belge représente une part importante de l'activité économique en Belgique et plus encore au Luxembourg. Depuis le milieu de 1960, une crise s'est manifestée, qui, après une amélioration au cours du premier semestre de 1964, s'accroît encore maintenant. Cette crise a de nombreuses causes, mais on s'accorde généralement à*

demandes d'augmentation de rémunérations touchent à Liège de nouveaux types de primes, notamment les primes syndicales<sup>734</sup>. Entre le 17 avril et le 20 mai 1968, avec le soutien de la délégation FGTB, 79% des ouvriers des carrières Petit Granit, des Awirs-en-Condroz et de Sagres refusent de travailler pour réclamer des augmentations de 2 francs par heure, de la prime syndicale de 120 francs, de la prime de la Sainte-Barbe de 25 francs et du minima salariaux ainsi que la semaine des 44 heures<sup>735</sup>. Les demandes des grévistes s'orientent donc vers d'autres périmètres. Ensuite, alors que plusieurs secteurs réclament des revalorisations barémiques comme les employés des écluses en mars 1967<sup>736</sup> et les travailleurs de l'administration communale d'Herstal en mai 1968<sup>737</sup>, une poignée de mouvements s'indigne contre les salaires trop bas de certains travailleurs<sup>738</sup>. Par exemple, du 25 au 27 avril 1966, 830 mineurs cherattois du Hasard arrêtent de travailler pour protester contre les bas salaires<sup>739</sup>. Ces contestations dévoilent peut-être que certains groupes fragilisés, tels que les immigrés devenant de plus en plus majoritaires au sein de l'industrie minière liégeoise tout au long des Trente Glorieuses<sup>740</sup>, n'ont pas autant bénéficié des fortes hausses salariales que connaissent la Belgique et le reste du monde occidental depuis 1945<sup>741</sup>. Enfin, contrairement à la première partie des années 60, quelques actions revendiquent en province de Liège le paiement des périodes de repos au cours de la journée de travail et une augmentation des pécules de vacances<sup>742</sup>. Le 17 juin 1969, 140 ouvriers du département tôleries-charpente de

---

*l'expliquer par un excès de capacité et de mise sur le marché par rapport à la demande, cet excès de capacité résultant d'investissements importants, tant dans les pays industriellement développés – comme la Belgique et le Luxembourg – ou des pays moyennement industrialisés (Italie, Espagne) que dans les pays en voie de développement. (« La structure de la sidérurgie belge » in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°304 (1965), p. 3) »*

<sup>734</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîtes 61-78, 83 et 88, *comptes-rendus relatifs aux luttes sociales liégeoises entre 1966 et 1968 ainsi que les modèles V relatifs aux luttes sociales liégeoises entre 1968 et 1969*.

<sup>735</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 75, *comptes-rendus n°845, 853, 864, 871, 880, 886, 897, 907, 916, 932, 939, 952, 960, 970, 980, 992, 999, 1008, 1039 et 1071 : grève aux carrières les Avins en Condroz – Petit Granit – région Amblève-Ourthe et SA Sagres du 17 avril au 20 mai 1968*.

<sup>736</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 67, *compte-rendu n°415 : une suspension de travail des éclusiers de la Meuse le 16 mars 1967*.

<sup>737</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 75, *comptes-rendus n°1008, 1018, 1034, 1039, 1071, 1089, 1113 et 1144 : grève du personnel ouvrier de l'administration communale d'Herstal du 13 au 22 mai 1968* ; Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 75, *comptes-rendus n°1034 et 1089 : grève d'avertissement du personnel employé de l'administration d'Herstal le 15 mai 1968*.

<sup>738</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîtes 61-78, 83 et 88, *comptes-rendus relatifs aux luttes sociales liégeoises entre 1966 et 1968 ainsi que les modèles 5 relatifs aux luttes sociales liégeoises entre 1968 et 1969*.

<sup>739</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 63, *comptes-rendus n°1148 et 1152 : grève au Charbonnage du Hasard à Cheratte du 25 au 27 avril 1966*.

<sup>740</sup> ROELS L., *Het tekort : studies over de arbeidsmarkt voor mijnwerkers in het Luikse kolenbekken vanaf het einde van de negentiende eeuw tot 1974*, Hilversum, Verloren, 2014, p. 114.

<sup>741</sup> SHIN D., « Main-d'œuvre immigrée et revendications "qualitatives". La "grève sauvage" chez Michelin à Leeuw-Saint-Pierre en 1970 » in *Revue Belge d'Histoire Contemporaine*, t. XLII (2012), n°1, p. 114 [103-138] ; TEICHER E., « Une brèche dans le système belge de relations collectives ? Les grèves à Citroën-Forest (1969-1970) » in *Le Mouvement Social*, n°278 (2022), p. 98 [89-113].

<sup>742</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîtes 61-78, 83 et 88, *comptes-rendus relatifs aux luttes sociales liégeoises entre 1966 et 1968 ainsi que les modèles 5 relatifs aux luttes sociales liégeoises entre 1968 et 1969*.

la Fabrique Nationale d'Herstal arrête de travailler pour revendiquer le paiement des temps de repas<sup>743</sup>. Du 26 février au 20 mars 1968, le secteur liégeois de l'imprimerie est touché par une grève de près d'un cinquième de son personnel réclamant une revalorisation barémique, un double pécule pendant la troisième semaine de vacances, la constitution d'un fonds d'existence et des modifications aux annexes techniques<sup>744</sup>. Ces demandes s'inscrivent pleinement dans l'ère du temps<sup>745</sup>.

#### **4.2.2.2.1.2 Les travailleurs sortent leurs boucliers**

Entre 1966 et 1969, les travailleurs liégeois utilisent davantage les luttes professionnelles pour défendre leurs rémunérations<sup>746</sup>. Par conséquent, même s'ils réalisent encore beaucoup de conflits offensifs, nous pouvons remarquer que ces derniers lèvent certains boucliers concernant les salaires, les primes et les barèmes. Dans de nombreux cas, ils souhaitent protéger leurs acquis et leurs rémunérations.

---

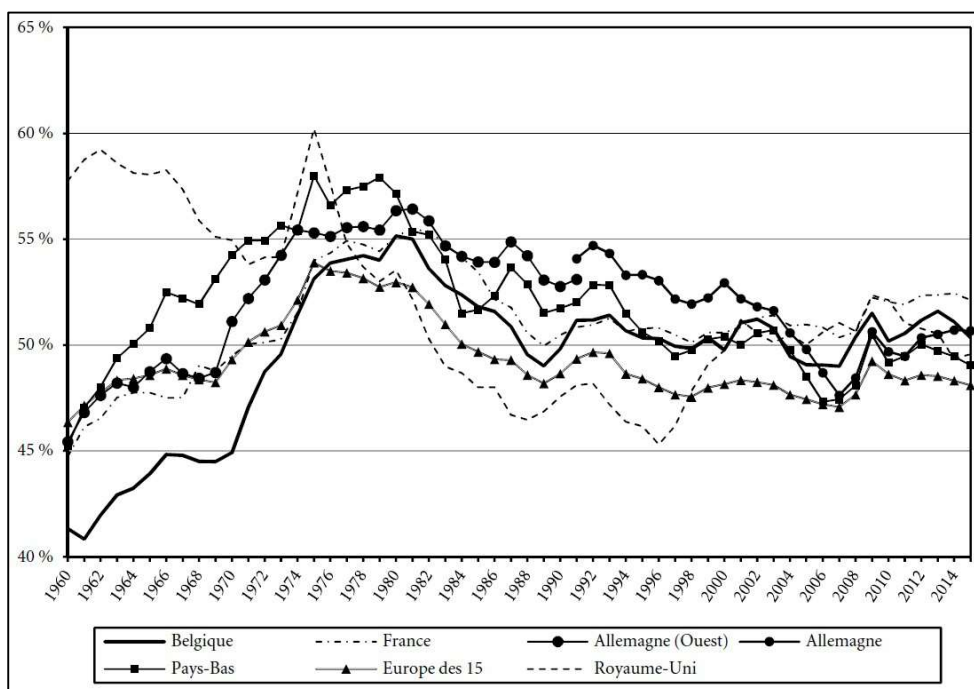
<sup>743</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 88, *modèle V relatif à un arrêt de travail du département tôlerie et charpente de la Fabrique Nationale d'Herstal le 17 juin 1969*.

<sup>744</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 83, *modèles V relatifs à la grève sectorielle de l'imprimerie de février-mars 1968*.

<sup>745</sup> « A la suite de la première convention nationale du 11 mai 1960 et qui était valable pour les années 1960 à 1963, les commissions paritaires attribuèrent également un double pécule de vacances pour la deuxième semaine de vacances. Ce droit acquis fut également confirmé par la loi du 28 mars 1964 portant intégration de l'allocation de vacances dans le régime des vacances annuelles des travailleurs. Semblables négociations paritaires, conventions collectives et accords interprofessionnels ultérieurs précéderont encore fréquemment la réglementation légale au cours des années suivantes. En 1963, l'octroi progressif d'un simple pécule de vacances pour la troisième semaine de vacances a été prévu - par une convention paritaire - dans les mêmes conditions que le pécule de vacances légal. Ce pécule de vacances a été intégré dans la loi en 1967. L'accord interprofessionnel de juillet 1966 garantissait aux ouvriers un double pécule de vacances pour la moitié de la troisième semaine de vacances en 1967. En 1968, cet avantage a été octroyé pour toute la troisième semaine de vacances. L'octroi du double pécule de vacances pour la troisième semaine de vacances a été réalisé par la loi du 1er avril 1969. Le droit a été intégré dans le régime légal par la loi du 26 mars 1970. Le 30.05.1973, une convention collective de vacances fut conclue en Conseil national du Travail ; ladite convention introduisait la quatrième semaine de vacances pour les travailleurs. Elle fut rendue obligatoire par arrêté royal du 20.08.1973. (OFFICE NATIONAL DES VACANCES ANNUELLES, *Les vacances annuelles en Belgique. Edition 2023*. « La genèse et l'évolution jusqu'à nos jours », Bruxelles, Office National des Vacances Annuelles, 2023, p. 30 (disponible sur [https://www.onva.fgov.be/sites/default/files/2023-03/historique\\_2023.pdf](https://www.onva.fgov.be/sites/default/files/2023-03/historique_2023.pdf))) »

<sup>746</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîtes 61-78, 83 et 88, *comptes-rendus relatifs aux luttes sociales liégeoises entre 1966 et 1968 ainsi que les modèles V relatifs aux luttes sociales liégeoises entre 1968 et 1969*.

**Figure 24 : L'évolution de la part salariale de 1960 à 2014 (Christian Valenduc, 2017)**



Source : VALENDUC C., « Distribution et redistribution des revenus : évolution des inégalités en Belgique » in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°2346-2347 (2017), p. 23 [5-78].

Cette situation se perçoit alors que la deuxième partie des années 60 voit en Belgique une stagnation (voire une légère régression) de la part salariale. La défense des

acquis et des rémunérations se relève à plusieurs niveaux. Durant la seconde moitié des années 60, des salariés liégeois arrêtent leurs activités pour critiquer les pertes de salaires et de primes<sup>747</sup>. Par exemple, du 5 au 27 décembre 1967, 125 ouvriers de l'Atelier liégeois de perforation et de découpage refusent de prendre au travail pour dénoncer la diminution de la prime de fin d'année<sup>748</sup>. Entre 1966 et 1969, des actions dénoncent encore des restructurations provoquant des baisses de rémunérations<sup>749</sup>. Par exemple, entre le 8 et le 11 janvier 1966, plus de 1 000 ouvriers de Chertal arrêtent de travailler pour protester contre les modifications apportées à la division des prestations entraînant à terme une perte de prime<sup>750</sup>. Ce type de mouvements sociaux est même en progression par rapport à 1962-1965<sup>751</sup>. À la différence de la période précédente, le monde du travail liégeois subit également en 1966-1969 des arrêts de travail contre les réductions salariales dues par le manque d'activités ou par la réalisation d'une grève ayant fortement indigné la direction<sup>752</sup>. Le 10 octobre 1966, 76

<sup>747</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîtes 61-78, 83 et 88, *comptes-rendus relatifs aux luttes sociales liégeoises entre 1966 et 1968 ainsi que les modèles V relatifs aux luttes sociales liégeoises entre 1968 et 1969*.

<sup>748</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 72, *comptes-rendus n°2255-2301 : grève sauvage aux Ateliers Liégeois de Perforation et de découpage du 5 au 26 décembre 1967*.

<sup>749</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîtes 61-78, 83 et 88, *comptes-rendus relatifs aux luttes sociales liégeoises entre 1966 et 1968 ainsi que les modèles V relatifs aux luttes sociales liégeoises entre 1968 et 1969*.

<sup>750</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 61, *comptes-rendus n°52, 58 et 62 : grève à Chertal du 8 au 11 janvier 1966*.

<sup>751</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîtes 61-78, 83 et 88, *comptes-rendus relatifs aux luttes sociales liégeoises entre 1966 et 1968 ainsi que les modèles V relatifs aux luttes sociales liégeoises entre 1968 et 1969*.

<sup>752</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîtes 61-78, 83 et 88, *comptes-rendus relatifs aux luttes sociales liégeoises entre 1966 et 1968 ainsi que les modèles V relatifs aux luttes sociales liégeoises entre 1968 et 1969*.

ouvriers de Chertal ne se rendent pas à leur poste pour critiquer la perte salariale à la suite d'une diminution des demandes<sup>753</sup>. Le 28 janvier 1969, une trentaine d'ouvriers du département laminoir de l'usine Chertal décide d'une action sauvage de deux jours pour protester contre une diminution des primes consécutive à une récente grève<sup>754</sup>. Cette apparition résulte de l'affaiblissement de la conjoncture économique, de la collaboration moins cordiale entre les organisations patronale et syndicale ainsi que de la condamnation plus prononcée contre les grèves<sup>755</sup>. Cela démontre que la province de Liège connaît un grippement de la concertation sociale. En parcourant ces luttes défensives déclenchées en province de Liège entre 1966 et 1969, nous relevons d'autres finalités<sup>756</sup>. Lors de la deuxième partie des années 60, des arrêts de travail liégeois refusent que les directions versent en plusieurs fois à ce qu'elles doivent à leurs salariés<sup>757</sup>. Par exemple, le 9 juin 1967, plus de 1 500 ouvriers-employés de la Fabrique Nationale d'Herstal protestent contre le paiement de la prime de production en plusieurs tranches au lieu d'un paiement unique<sup>758</sup>. Par ailleurs, dans quelques conflits, des travailleurs s'opposent même à des retards salariaux<sup>759</sup>. Par exemple, le 15 janvier 1969, 600 employés de la Fabrique Nationale d'Herstal arrêtent de travailler pendant six heures pour critiquer les retards apportés par la direction à payer les augmentations barémiques et les primes de fidélité<sup>760</sup>. À partir de 1966, le monde du travail liégeois exige par une poignée de luttes défensives que le patronat fournisse à ces employés des garanties par rapport à leurs rémunérations<sup>761</sup>. Par exemple, le 15 juillet 1968, 110 ouvriers sérésiens du département « aciérie » de la Société Anonyme de Cockerill-Ougrée-Providence arrêtent de travailler pendant deux heures pour demander aux directions une garantie salariale à la suppression<sup>762</sup>. Au moment où la situation économique s'assombrit à partir de 1964-1965 en province de Liège et dans le reste

---

<sup>753</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 65, *compte-rendu n°2190 : grève et fin de grève des ouvriers cisailleurs de Chertal*.

<sup>754</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 88, *modèles V relatifs à une grève sauvage des ouvriers du département laminoir de Chertal les 28 et 29 janvier 1969*.

<sup>755</sup> CAPRON M., « L'évolution de la conflictualité dans les relations collectives du travail en Wallonie » in ARCQ É., CAPRON M., LÉONARD É., REMAN P. (dir.), *Dynamiques de la concertation sociale*, Bruxelles, CRISP, 2010, p. 151-153 ; KLEIN-BEAUPAIN T., *Deux systèmes de relations industrielles en Belgique : textile et fabrications métalliques*, Bruxelles, Université de Bruxelles, 1979, p. 226.

<sup>756</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîtes 61-78, 83 et 88, *comptes-rendus relatifs aux luttes sociales liégeoises entre 1966 et 1968 ainsi que les modèles 5 relatifs aux luttes sociales liégeoises entre 1968 et 1969*.

<sup>757</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîtes 61-78, 83 et 88, *comptes-rendus relatifs aux luttes sociales liégeoises entre 1966 et 1968 ainsi que les modèles 5 relatifs aux luttes sociales liégeoises entre 1968 et 1969*.

<sup>758</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 69, *compte-rendu n°922 : arrêt de travail du secteur pré-madame de la Fabrique Nationale d'Herstal le 9 juin 1967*.

<sup>759</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîtes 61-78, 83 et 88, *comptes-rendus relatifs aux luttes sociales liégeoises entre 1966 et 1968 ainsi que les modèles 5 relatifs aux luttes sociales liégeoises entre 1968 et 1969*.

<sup>760</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 88, *modèle V relatif à un arrêt de travail des employés de la Fabrique Nationale d'Herstal le 15 janvier 1969*.

<sup>761</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîtes 61-78, 83 et 88, *comptes-rendus relatifs aux luttes sociales liégeoises entre 1966 et 1968 ainsi que les modèles V relatifs aux luttes sociales liégeoises entre 1968 et 1969*.

<sup>762</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 76, *comptes-rendus n°1630 et 1638 : grève à Espérance-Longdoz (Seraing) le 15 juillet 1968*.

du monde occidentale<sup>763</sup>, une crainte au niveau des rémunérations émerge véritablement au sein des salariés liégeois. Certains d'entre eux redoutent même de ne pas être payés dans le futur.

En outre, entre 1966 et 1969, les travailleurs liégeois effectuent davantage de grèves contre les baisses de primes<sup>764</sup>. Par exemple, le 30 janvier 1969, 1 371 ouvriers jemeppiens de la division « laminoir » de l'Espérance-Longdoz entament une grève sauvage de cinq heures pour s'opposer à la diminution de la prime de production<sup>765</sup>. Des mouvements sociaux sont même réalisés contre le refus de certains patrons d'accorder des primes que les salariés et leurs délégués syndicaux pensent logiquement mériter<sup>766</sup>. Par exemple, le 18 mai 1966, les 426 employés de l'Association liégeoise d'électricité refusent avec le soutien de la délégation CGSP d'effectuer leurs activités pendant une heure afin de protester contre le refus patronal d'accorder une prime pour le personnel ayant plus de vingt années d'ancienneté<sup>767</sup>. Par conséquent, cette croissance du poids des luttes relatives aux primes, que nous pouvons voir aussi dans les travaux de l'Institut National de Statistiques concernant la totalité de la Belgique<sup>768</sup>, est un indicateur de la montée en puissance des luttes défensives relatives aux rémunérations.

Dans le climat de l'époque, des travailleurs et leurs délégués syndicaux, provenant principalement des services publics, vilipendent les discussions salariales au point mort<sup>769</sup>. Par exemple, du 13 au 22 mai 1968, la totalité des ouvriers de l'administration communale d'Herstal partent en grève pour demander une restructuration barémique<sup>770</sup>, revendication au point mort à tel point que le 15 mai 1968 leurs collègues employés les rejoignent pendant six heures pour critiquer la lenteur pour apporter une véritable réponse<sup>771</sup>. Cette dynamique est particulièrement vraie au moment où le gouvernement orange-bleu Vanden Boeynants

---

<sup>763</sup> BENTOGGIO G., FAYOLLE J., LEMOINE M., « La croissance européenne perturbée par un cycle de courte période » in *Economie et statistique*, n°359-360, p. 87 et 89 [83-100].

<sup>764</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîtes 61-78, 83 et 88, *comptes-rendus relatifs aux luttes sociales liégeoises entre 1966 et 1968 ainsi que les modèles V relatifs aux luttes sociales liégeoises entre 1968 et 1969*.

<sup>765</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 88, *modèle V relatif à une grève sauvage des ouvriers de la division laminoir (Jemeppe-sur-Meuse) de l'Espérance-Longdoz le 30 janvier 1969*.

<sup>766</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîtes 61-78, 83 et 88, *comptes-rendus relatifs aux luttes sociales liégeoises entre 1966 et 1968 ainsi que les modèles V relatifs aux luttes sociales liégeoises entre 1968 et 1969*.

<sup>767</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 63, *compte-rendu n°1327 : arrêt de travail des employés et des techniciens de l'Association Liégeoise d'Électricité (Liège) le 18 mai 1966*.

<sup>768</sup> *Annuaire statistique de la Belgique*, 1966-1970.

<sup>769</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîtes 61-78, 83 et 88, *comptes-rendus relatifs aux luttes sociales liégeoises entre 1966 et 1968 ainsi que les modèles V relatifs aux luttes sociales liégeoises entre 1968 et 1969*.

<sup>770</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 75, *comptes-rendus n°1008, 1018, 1034, 1039, 1071, 1089, 1113 et 1144 : grève du personnel ouvrier de l'administration communale d'Herstal du 13 au 22 mai 1968*.

<sup>771</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 75, *comptes-rendus n°1034 et 1089 : grève d'avertissement du personnel employé de l'administration d'Herstal le 15 mai 1968*.

(du 19 mars 1966 au 1<sup>er</sup> avril 1968<sup>772</sup>) souhaite le « rétablissement de l'équilibre durable des finances publiques<sup>773</sup> » vu « la gravité de la situation<sup>774</sup> » économique que la Belgique connaît à l'époque. Nous voyons une continuité avec la période 1962-1965. Dans les milieux industriels, le contexte n'est pas plus enviable car le patronat contraint les délégations syndicales à accepter de limiter leurs demandes. Ces dernières approuvent<sup>775</sup>. Cette situation provoque en province de Liège une poignée de luttes défensives où les protagonistes critiquent fermement des protocoles signés par les responsables syndicaux<sup>776</sup>. Ce phénomène est relativement relevé chez quelques syndiqués FGTB (proches des idées communistes) des usines sidérurgiques de Seraing souhaitant la fin du « fétichisme<sup>777</sup> » de la concertation sociale et de la stratégie de fronts communs avec la CSC pour récupérer une meilleure marge de manœuvre. Par exemple, le 26 juillet 1966, plus une centaine d'ouvriers ougréens et sérésiens de la société Cockerill-Ougrée décident avec le soutien du « groupe ouvrier de la tendance Parti Ouvrier Révolutionnaire Trotskyste<sup>778</sup> » décide de manière sauvage d'arrêter de travailler pendant deux heures pour dénoncer le système de la concertation sociale et l'association systématique avec la CSC<sup>779</sup>.

#### 4.2.2.2 Au niveau de la vie au travail

Entre 1966 et 1969, nous voyons la progression des luttes professionnelles relatives à la vie des travailleurs. À l'instar de ce que nous avons vu lors des actions à propos des rémunérations, des salariés

---

<sup>772</sup> CRISP, *Gouvernement Paul Vanden Boeynants I (19.03.1966 – 1.04.1968)* [en ligne], [https://www.crisp.be/crisp/wp-content/uploads/doc\\_pol/gouvernements/federal/compositions/VDB\\_66-68.pdf](https://www.crisp.be/crisp/wp-content/uploads/doc_pol/gouvernements/federal/compositions/VDB_66-68.pdf) (page mise en ligne le ? et consultée pour la dernière fois le 16/07/2024).

<sup>773</sup> VANDEN BOEYNANTS P., *Déclaration gouvernementale lue par le Premier ministre Paul Vanden Boeynants à la Chambre le 23 mars 1966 et au Sénat le 23 mars 1966* [en ligne], [https://www.crisp.be/crisp/wp-content/uploads/doc\\_pol/gouvernements/federal/declarations/DG\\_VDB\\_23-3-66.pdf](https://www.crisp.be/crisp/wp-content/uploads/doc_pol/gouvernements/federal/declarations/DG_VDB_23-3-66.pdf) (page mise en ligne le ? et consultée pour la dernière fois le 16/07/2024), p. 2.

<sup>774</sup> VANDEN BOEYNANTS P., *Déclaration gouvernementale lue par le Premier ministre Paul Vanden Boeynants à la Chambre le 23 mars 1966 et au Sénat le 23 mars 1966* [en ligne], [https://www.crisp.be/crisp/wp-content/uploads/doc\\_pol/gouvernements/federal/declarations/DG\\_VDB\\_23-3-66.pdf](https://www.crisp.be/crisp/wp-content/uploads/doc_pol/gouvernements/federal/declarations/DG_VDB_23-3-66.pdf) (page mise en ligne le ? et consultée pour la dernière fois le 16/07/2024), p. 2.

<sup>775</sup> PASTURE P., *Kerk, politiek en sociale actie : de unieke positie van de christelijke arbeidersbeweging in België 1944-1973*, Louvain, Garant, 1992 ; TEICHER E., « Une brèche dans le système belge de relations collectives ? Les grèves à Citroën-Forest (1969-1970) » in *Le Mouvement Social*, n°278 (2022), p. 98.

<sup>776</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîtes 61-78, 83 et 88, *comptes-rendus relatifs aux luttes sociales liégeoises entre 1966 et 1968 ainsi que les modèles 5 relatifs aux luttes sociales liégeoises entre 1968 et 1969*.

<sup>777</sup> GÖRTZ N., « Sortir du fétichisme de la concertation sociale » in *Lava* [en ligne], <https://lavamedia.be/fr/sortir-du-fetichisme-de-la-concertation-sociale/> (page mise en ligne le 23/06/2021 et consultée pour la dernière fois le 10/08/2024).

<sup>778</sup> « Dans la région de Charleroi, un groupe ayant refusé la continuation de la tactique entriste après la grève de 1960-1961 et s'étant rapproché du dirigeant trotskyste latino-américain Juan Posadas s'est constitué en organisation autonome en juillet 1962 sous le nom de Parti ouvrier révolutionnaire (POR) puis de Parti ouvrier révolutionnaire trotskyste (PORT). (HUPKENS S., « La Ligue révolutionnaire des travailleurs (LRT), 1971-1984 » in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°2335-2336 (2017), p. 32) »

<sup>779</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 64, *compte-rendu n°1792 : arrêt de travail à la SA Cockerill-Ougrée – service entretien – usines de Seraing et d'Ougrée le 26 juillet 1966*.



adoptent davantage une position défensive vis-à-vis de l'organisation et des conditions du travail<sup>780</sup>. Par exemple, les 8 et 9 mai 1968, plus de 150 ouvriers jemeppois du département « fabrication et emballage » de la Société Anonyme Espérance-Longdoz arrêtent de travailler pour dénoncer la restructuration des services entraînant une hausse de la pénibilité et une diminution de salaire<sup>781</sup>. Cette situation se perçoit à différents degrés.

Concernant le temps de travail, les grévistes liégeois deviennent plus défensives durant la seconde moitié des années 60. Nous le relevons déjà par le recul du nombre des luttes relatives à la durée du travail en province de Liège. Cependant, certains arrêts de travail y restent tout de même offensifs en la matière<sup>782</sup>. Par exemple, après un mouvement quelques jours plus tôt à Ben-Ahin et à Tihange<sup>783</sup>, le 16 octobre 1967, les 12 employés des écluses d'Hermalle-sous-Argenteau, de Visé et d'Ivoz-Ramet partent en grève pendant un jour pour réclamer une restructuration des barèmes, une allocation pour les prestations irrégulières et l'instauration immédiate des 43 heures<sup>784</sup>. Cette persistance montre la continuité du combat syndical et des négociations interprofessionnelles pour la baisse de la journée de travail au cours de la seconde moitié des années 60<sup>785</sup>. Néanmoins, entre 1966 et 1969, des salariés liégeois augmentent leurs actions contre les manœuvres patronales cherchant à contrecarrer les améliorations obtenues. Par ailleurs, quelques fois, des salariés réclament en province de Liège le rétablissement de la semaine de cinq jours et d'une durée de travail plus courte<sup>786</sup>. Le 2 octobre 1967, les 24 employés du bureau disonais de la poste partent en grève pendant six heures pour protester contre la décision de l'Administration générale des postes de ramener à 43 heures au lieu de 45 heures<sup>787</sup>. Du 9 septembre au 2 octobre 1968, une vingtaine d'ouvriers du Garage du Perron à Petit-Rechain (Verviers) arrête de travailler afin de réclamer la suspension des heures supplémentaires et le

---

<sup>780</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîtes 61-78, 83 et 88, *comptes-rendus relatifs aux luttes sociales liégeoises entre 1966 et 1968 ainsi que les modèles V relatifs aux luttes sociales liégeoises entre 1968 et 1969*.

<sup>781</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 75, *comptes-rendus n°980 et 992 : grève du département fabrication et emballage (Jemeppe-sur-Meuse) de l'Espérance-Longdoz les 8 et 9 mai 1968*.

<sup>782</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîtes 61-78, 83 et 88, *comptes-rendus relatifs aux luttes sociales liégeoises entre 1966 et 1968 ainsi que les modèles V relatifs aux luttes sociales liégeoises entre 1968 et 1969*.

<sup>783</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 71, *compte-rendu n°1602 : grève et fin de grève aux écluses de Tihange le 9 octobre 1967*.

<sup>784</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 71, *comptes-rendus n°1625, 1645 et 1652 : grève du personnel des voies navigables (éclusiers) le 16 octobre 1967*.

<sup>785</sup> CAPRON M., « L'évolution de la concertation sociale interprofessionnelle » in ARCQ É., CAPRON M., LÉONARD É., REMAN P. (dir.), *Dynamiques de la concertation sociale*, Bruxelles, CRISP, 2010, p. 229 [225-256] ; JAMOULLE M., GEERKENS E., FOXHAL G., KEFER F., BREDAEL S., *Le temps du travail : transformations du droit et des relations collectives du travail*, Bruxelles, CRISP, 1997, p. 74-87 ; KLEIN-BEAUPAIN T., *Deux systèmes de relations industrielles en Belgique : textile et fabrications métalliques*, Bruxelles, Université de Bruxelles, 1979, p. 183-184 et 188-190.

<sup>786</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîtes 61-78, 83 et 88, *comptes-rendus relatifs aux luttes sociales liégeoises entre 1966 et 1968 ainsi que les modèles V relatifs aux luttes sociales liégeoises entre 1968 et 1969*.

<sup>787</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 71, *comptes-rendus n°1523 et 1539 : grève des facteurs des postes de Dison le 2 octobre 1967*.

rétablissement de la semaine de 5 jours<sup>788</sup>. Par ailleurs, les travailleurs liégeois dénoncent les heures supplémentaires<sup>789</sup>. Par exemple, les 3 et 4 janvier 1967, 585 ouvriers de la Fabrique Nationale d'Herstal refusent de se rendre à leurs ateliers pour dénoncer les heures supplémentaires demandées par les chefs et la direction pour satisfaire une commande destinée à l'Amérique du Sud<sup>790</sup>. De nombreuses directions demandent donc de travailler davantage. Cette situation crée des oppositions claires surtout que, lors de certains refus, des patrons attribuent les surcharges de travail à d'autres établissements. Ces déplacements du problème ne plaisent pas à tout le monde<sup>791</sup>. Par exemple, le 2 mai 1967, avec l'accord des délégations CSC et FGTB, 200 ouvriers de la centrale électrique de Bressoux d'Intercom protestent pendant quatre heures contre l'emploi d'ouvriers d'une autre firme pour réaliser un travail réclamant des heures supplémentaires que les salariés bressoutois avaient refusé<sup>792</sup>. Dans le même temps, quelques actions s'indignent contre des mesures patronales remettant en cause certaines pratiques anciennement tolérées qui laissaient les individus partir de leurs ateliers ou de leurs bureaux un brin plus tôt<sup>793</sup>. Le 7 septembre 1967, à l'image d'une grève sauvage frappant le Hasard le 10 février 1958<sup>794</sup>, 817 mineurs cherattois arrêtent de travailler pendant toute la journée pour critiquer les heures de remontée<sup>795</sup>. Les 9 et 10 septembre 1968, les 136 ouvriers du département « révision-tôlerie » de la Fabrique Nationale d'Herstal entament une grève sauvage revendiquant l'abrogation des décisions prises par un chef de service de ne plus autoriser la fin du travail dix minutes avant l'heure le vendredi<sup>796</sup>. Nous remarquons donc que les patrons liégeois se préoccupent plus et s'activent concrètement afin que leurs salariés soient productifs du début jusqu'à la toute fin de leurs journées au cours de la deuxième moitié des années 60. Par exemple, lors du conseil d'entreprise du 4 septembre 1968, la direction de la Société

---

<sup>788</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 77, *comptes-rendus n°1834, 1837, 1842, 1849, 1860, 1875, 1880, 1881, 1886, 1889, 1897, 1901, 1905, 1911, 1917, 1923, 1927 et 1932 : grève aux autobus du Perron du 9 septembre au 2 octobre 1968.*

<sup>789</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîtes 61-78, 83 et 88, *comptes-rendus relatifs aux luttes sociales liégeoises entre 1966 et 1968 ainsi que les modèles V relatifs aux luttes sociales liégeoises entre 1968 et 1969.*

<sup>790</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 67, *compte-rendu n°13 : grève du secteur bois (montage et vernissage) de la Fabrique Nationale d'Herstal les 3 et 4 janvier 1967.*

<sup>791</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîtes 61-78, 83 et 88, *comptes-rendus relatifs aux luttes sociales liégeoises entre 1966 et 1968 ainsi que les modèles V relatifs aux luttes sociales liégeoises entre 1968 et 1969.*

<sup>792</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 68, *compte-rendu n°660 : arrêt de travail à la centrale électrique Intercom-Bressoux le 2 mai 1967.*

<sup>793</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîtes 61-78, 83 et 88, *comptes-rendus relatifs aux luttes sociales liégeoises entre 1966 et 1968 ainsi que les modèles V relatifs aux luttes sociales liégeoises entre 1968 et 1969.*

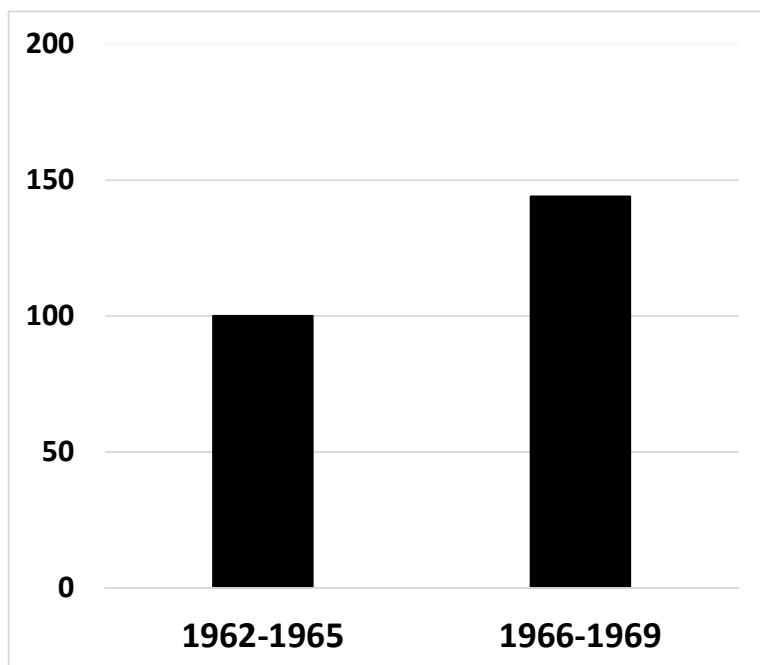
<sup>794</sup> Blegny-Trembleur, Centre Liégeois d'Archives et de Documentation de l'Industrie Charbonnière, Archives de la S.A. des charbonnages du Hasard – siège de Cheratte, boîte 117, dossier n°2, *document n°58, bulletin concernant une grève sauvage à Cheratte le 10 février 1958.*

<sup>795</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 70, *compte-rendu n°1298 : grève et fin de grève au charbonnage du Hasard siège de Cheratte le 7 septembre 1967.*

<sup>796</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 77, *compte-rendu n°1844 : grève et fin de grève de secteur (révision-tôlerie) de la Fabrique Nationale d'Herstal les 9 et 10 septembre 1968.*

charbonnière du Hasard insiste fortement sur le fait que le travail s'étende de l'entrée dans la cage à la sortie de cette dernière<sup>797</sup>.

**Figure 25 : Comparaison de la fréquence des luttes professionnelles concernant les conditions et l'organisation du travail en province de Liège**



Source : Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîtes 39-78, 83 et 88, *comptes-rendus des carnets de campagne relatifs aux luttes sociales liégeoises entre 1962 et 1968 ainsi que les modèles 5 relatifs aux luttes sociales liégeoises entre 1968 et 1969*.

Entre 1966 et 1969, les luttes professionnelles concernant l'organisation et les conditions du travail augmentent de près de 50% en province de Liège par rapport à la période précédente<sup>798</sup>. Cette évolution se perçoit autant dans les protestations relatives aux deux thématiques. Concernant strictement

l'organisation du travail, même si nous relevons encore des actions offensives en la matière comme celles exigeant l'arrivée de collègues supplémentaires ou un ajustement notable de la part des supérieurs pour pouvoir répondre aux demandes d'augmentation de la production à l'instar de la grève des ouvriers du laminoir de Chertal du 13 au 21 janvier 1969 revendiquant une hausse salariale ainsi qu'une augmentation du personnel au sein de leur département<sup>799</sup>, la plupart de ces luttes professionnelles sont réalisées à Liège pour dénoncer les rationalisations – que de nombreux établissements, pas seulement en province de Liège ou en Belgique<sup>800</sup>, subissent à cette époque – et leurs conséquences<sup>801</sup>. Par exemple, le 17 mars 1967, avec le soutien de la délégation FGTB, 130 ouvriers de l'entreprise Safak de Sclessin refusent d'occuper leur poste ce jour pour

<sup>797</sup> Blegny-Trembleur, Centre Liégeois d'Archives et de Documentation de l'Industrie Charbonnière, Archives de la S.A. des charbonnages du Hasard – siège de Cheratte, boîte 47, dossier n°11, *procès-verbal du conseil d'entreprise du 4 septembre 1968 – La durée du travail s'étend de l'entrée dans la cage à la sortie de cette cage*.

<sup>798</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîtes 39-78, 83 et 88, *comptes-rendus des carnets de campagne relatifs aux luttes sociales liégeoises entre 1962 et 1968 ainsi que les modèles 5 relatifs aux luttes sociales liégeoises entre 1968 et 1969*.

<sup>799</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 88, *modèles V relatifs à la grève des ouvriers du secteur laminoir-stripage de Chertal (Espérance-Longdoz) à Herstal du 13 au 21 janvier 1969*.

<sup>800</sup> MOUTET A., « La rationalisation dans l'industrie française : une réponse aux problèmes de la seconde industrialisation ou l'invention de la consommation de masse ? » in *Histoire, économie & société*, t. XVII (1998), n°1 - Industrialisation et société en Europe Occidentale (1880-1970) : nouveaux aperçus, p. 112-117 [101-117].

<sup>801</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîtes 61-78, 83 et 88, *comptes-rendus relatifs aux luttes sociales liégeoises entre 1966 et 1968 ainsi que les modèles V relatifs aux luttes sociales liégeoises entre 1968 et 1969*.

protester contre les décisions de leur direction concernant la réorganisation des services<sup>802</sup>. Certains mouvements décrivent même des « *malaises* » causés par ces transformations<sup>803</sup>. Par exemple, le 11 octobre 1967, à la suite du malaise provoqué par la réorganisation intérieure de la division « construction mécanique » en grande difficulté où la direction souhaite diminuer le nombre de salariés<sup>804</sup>, 3 000 ouvriers-employés des divisions « construction mécanique d'Ougrée », « entretien électrique d'Ougrée », « aciérie d'Ougrée » et « train à fil de Seraing » arrêtent le travail ce jour<sup>805</sup>. Pour beaucoup d'individus et d'organisations ouvrières, surtout en période de croissance plus faible, les rationalisations sont négativement considérées comme des manœuvres patronales impliquant obligatoirement le retour sur certains acquis sociaux, une intensification du rythme du travail et une détérioration des conditions professionnelles. Cette conception existe également dans la quasi-totalité des bassins industriels, même ceux avec un syndicalisme moins vif et une attitude moins prompte aux grèves tels que les pays noirs japonais lors des Trente Glorieuses<sup>806</sup>.

Pendant leurs protestations contre les rationalisations de la seconde moitié de la décennie 60, les grévistes liégeois critiquent plusieurs éléments différents : l'intensification du travail comme lors de la grève de plus de 800 mineurs de la Grande Bure (Micheroux) de la société charbonnière du Hasard du 2 au 10 octobre 1967 réclamant le retour de l'ancienne organisation du travail (car la nouvelle demande plus d'efforts physiques)<sup>807</sup>, la suppression de certaines pauses comme lors de l'arrêt de travail de deux heures de 110 ouvriers sérésiens du département « aciérie » de l'Espérance-Longdoz le 15 juillet 1968<sup>808</sup>, une toute nouvelle organisation du travail comme lors de l'arrêt de travail des ouvriers de la division « laminoir » de Cuivre et Zinc le 20 mai 1969 protestant contre le transfert de certains salariés de l'ancienne usine à la nouvelle<sup>809</sup> ainsi que le manque d'informations de la part des directions concernant les modifications organisationnelles et

---

<sup>802</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 67, *compte-rendu n°417 : arrêts de travail à Safak (Sclessin-Ougrée) les 17 et 18 mars 1967*.

<sup>803</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîtes 61-78, 83 et 88, *comptes-rendus relatifs aux luttes sociales liégeoises entre 1966 et 1968 ainsi que les modèles 5 relatifs aux luttes sociales liégeoises entre 1968 et 1969*.

<sup>804</sup> « En 1967, l'entreprise prévoit une modification de la vocation des ateliers de construction mécanique qui aurait pour effet une réduction de l'emploi. Dans son optique propre, la direction de Cockerill préfère s'orienter vers un recours accru à la sous-traitance que vers un développement de ses propres ateliers. Par la grève, les travailleurs s'opposent à ces projets et obtiennent gain de cause. Aussi engagera-t-on de nombreux jeunes en 1969-70 et jusqu'en 1972. (« La grève de la division mécanique de Cockerill (mars-mai 1976) » in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°745 (1979), p. 3) »

<sup>805</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 71, *comptes-rendus n°1617 : arrêts de travail et grève suivi de cortège (Cockerill-Ougrée) le 11 octobre 1967*.

<sup>806</sup> THOMANN B., « Rationalisation, modernisation de l'organisation du travail et transformation de la vie des mineurs de charbon dans le Japon du XXe siècle » in *Cahiers d'études japonaise Cipango* [en ligne], n°23 – Charbon et communautés minières au Japon (2020), <https://journals.openedition.org/cipango/3416> (page mise en ligne le 16/06/2020 et consultée pour la dernière fois le 22/07/2024), paragraphes 41-47, 50-53.

<sup>807</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 71, *comptes-rendus n°1523-1602 : une grève au Hasard (Micheroux) du 2 au 10 octobre 1967*.

<sup>808</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 76, *comptes-rendus n°1630 et 1638 : une grève à Espérance-Longdoz (Seraing) le 15 juillet 1968*.

<sup>809</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 88, *modèle V relatif à un arrêt de travail à l'usine Cuivre et Zinc à Grivegnée le 20 mai 1969*.

structurelles comme lors de l'arrêt de travail d'une heure de plus de 3 000 ouvriers-employés des grands magasins de l'agglomération liégeoise du 29 janvier 1966 exigeant des renseignements concernant l'importante restructuration touchant l'ensemble de leur secteur<sup>810</sup>. Ces actions démontrent que les travailleurs liégeois font preuve au cours de la deuxième partie des années 60 d'un certain conservatisme par rapport aux transformations et aux modernisations – pourtant indispensables pour la compétitivité et pour la survie de l'industrie wallonne (et donc aussi liégeoise) dont la majorité des travailleurs et les autorités syndicales ont bien conscience<sup>811</sup> – qui fragilisent leurs habitudes au travail<sup>812</sup> et d'un besoin d'informations comme nous l'avions précédemment déjà observé quelque fois en province de Liège au lendemain de la grève de l'hiver 1960-1961<sup>813</sup>.

À l'image de ce que nous pouvons apercevoir dans d'autres bassins en déclin et en reconversion, ces comportements traduisent un profond attachement de certains salariés à leurs pratiques et à leurs établissements. Ce phénomène est logique quand nous savons que l'identification au contenu du travail est déterminant dans le souhait de rester dans un emploi<sup>814</sup>. Ce sentiment est présent au-delà de la province de Liège et de la seule classe ouvrière<sup>815</sup>. Cette situation n'est pas si étonnante. Le monde du travail liégeois s'inquiète à propos de secteurs en profonde crise (comme le textile verviétois<sup>816</sup> et la sidérurgie<sup>817</sup>) et s'indigne depuis longtemps contre les érections de nouvelles usines modernes en Flandre à l'image de SIDMAR à Zelzate<sup>818</sup>. Les 26 et 27 décembre 1968, 550 ouvriers ougréens des sections « aciérie » et « blooming » arrêtent

---

<sup>810</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 61, *compte-rendu n°331 : arrêt de travail dans les grands magasins (d'une heure)*.

<sup>811</sup> MEYER P., « L'avenir de la sidérurgie wallonne » in Wallonie, émission télévisée présentée par MORDANT H., RTB, le 5 juillet 1967, consulté en ligne sur le site de la Sonuma, <https://www.sonuma.be/archive/wallonie-du-05071967>, le 25 mars 2022.

<sup>812</sup> LOMBA C., « Restructurations industrielles : appropriations et expropriations des savoirs ouvriers » in *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°196-197 (2013), p. 36-37 [34-53].

<sup>813</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîtes 39-60, *comptes-rendus relatifs à toutes les luttes sociales déclenchées en province de Liège entre 1962 et 1965*.

<sup>814</sup> MAINHAGU S., CASTÉRAN H., « L'identification au contenu du travail comme déterminant du souhait de rester dans un emploi » in *Relations industrielles / Industrial Relations*, t. LXXI (2016), n°3, p. 544-567.

<sup>815</sup> MEYER P., « Le circuit de la mort au Borinage » in *9 000 000*, émission télévisée présentée par MANUEL P., RTB, le 23 juillet 1967, <https://www.sonuma.be/archive/le-circuit-de-la-mort-au-borinage>, le 10 août 2024.

MANUEL P., « Le préavis » in *9 000 000*, RTB, le 3 novembre 1965, consulté sur le site de la Sonuma, <https://www.sonuma.be/archive/le-preavis>, le 9 janvier 2024.

<sup>816</sup> FGTB, *Livre blanc sur la situation économique de l'arrondissement de Verviers*, Liège, FGTB, 1972.

<sup>817</sup> MINGRET P., « Les investissements américains en Belgique » in *Geocarrefour*, t. XLV (1970), n°3, p. 262.

<sup>818</sup> « Le projet de complexe sidérurgique pour Selzaete. Réactions d'opinions et de groupes » in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°127 (1961), p. 2-3.

de travailler pendant deux heures pour s'indigner contre l'installation d'une nouvelle aciérie<sup>819</sup> à Genk<sup>820</sup>. Par conséquent, à l'image de ce que nous apercevons au même moment dans les bastions historiques du Hainaut<sup>821</sup>, la seconde moitié des années 60 revoit la réapparition d'un certain esprit renardiste en province de Liège<sup>822</sup>, surtout que les élections législatives de 1965 – voyant l'apparition de listes régionalistes et une montée en puissance de ces courants (surtout en Flandre, un peu à Bruxelles et dans une moindre mesure en Wallonie notamment avec l'émergence du Parti Wallon des Travailleurs et du Front Wallon)<sup>823</sup> – témoignent de l'excitation de la question communautaire même avant 1966.

Entre 1966 et 1969, la province de Liège subit aussi une augmentation des luttes défensives relatives aux conditions de travail<sup>824</sup>. Par exemple, les 15 et 16 janvier 1968, plus de 240 ouvriers sérésiens de la division « construction métallique » de Cockerill-Ougrée-Providence arrêtent de travailler pendant un total de huit heures pour s'opposer à un brigadier réputé pour insulter les travailleurs sous sa tutelle<sup>825</sup>. Dans ce contexte, les salariés liégeois arrêtent leurs activités pour refuser de travailler pendant les météorologies difficiles<sup>826</sup>. Le 29 novembre 1967, dès le début de la journée, les 39 ouvriers du siège chanxhois des carrières Chartier partent en grève pour demander l'arrêt du travail en cas d'intempéries<sup>827</sup>. Quelques heures plus tard, pour les mêmes raisons, leurs collègues d'Ouffet stoppent leurs activités et se solidarisent avec le siège de Chanxhe<sup>828</sup>. Ensemble, leur mouvement dure jusque le 6 décembre 1967<sup>829</sup>. Ce long conflit résulte peut-être des fortes

---

<sup>819</sup> « En 1960, la société américaine Allegheny-Ludlum et la société belge Espérance-Longdoz s'accordaient pour créer une filiale commune, Allegheny-Longdoz, qui aurait pour première activité le relaminage à froid de coils en acier inoxydable et la vente en Europe de toute la gamme des produits d'Allegheny-Ludlum. L'année suivante, la Campine est retenue comme lieu d'implantation, et spécialement Genk. La production (tôles à froid inoxydables) débute en 1964. Depuis octobre 1970, Allegheny-Longdoz produit l'acier spécial dont il a besoin dans un four électrique à arc de 35 T, complété d'une installation de dégazage et de décarburation sous vide. (INSTALLÉ M., « L'industrie sidérurgique en Belgique (I) » in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°660-661 (1974), p. 15) »

<sup>820</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 78, *compte-rendu n°2723 : arrêts de travail à la division aciérie et blooming de Cockerill-Ougrée-providence à Ougrée les 26 et 27 décembre 1968*.

<sup>821</sup> VAGMAN V., « Charleroi. Eléments d'une mutation post-industrielle » in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°1319 (1991), p. 5 [1-32] ; « La manifestation de Charleroi le 12 décembre 1966 et ses implications régionales » in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°349 (1967), p. 1-22.

<sup>822</sup> TILLY P., « Le renardisme, un héritage durable ? » in *Les analyses de l'IHOES*, n°1 (le 16 janvier 2006), p. 3.

<sup>823</sup> « Les élections législatives du 23 mai 1965 » in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°288 (1965), p. 1-26.

<sup>824</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîtes 39-78, 83 et 88, *comptes-rendus relatifs aux luttes sociales liégeoises entre 1962 et 1968 ainsi que les modèles V relatifs aux luttes sociales liégeoises entre 1968 et 1969*.

<sup>825</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 73, *comptes-rendus n°47 et 62 : grève au service général construction mécanique de Cockerill-Ougrée (Seraing) les 15 et 16 janvier 1968*.

<sup>826</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîtes 61-78, 83 et 88, *comptes-rendus relatifs aux luttes sociales liégeoises entre 1966 et 1968 ainsi que les modèles V relatifs aux luttes sociales liégeoises entre 1968 et 1969*.

<sup>827</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 72, *compte-rendu n°2142 : nouvelle grève au carrière Chartier à Ouffet le 29 novembre 1967*.

<sup>828</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 72, *compte-rendu n°2166 : grève dans les carrières (situation du 1<sup>er</sup> décembre 1967)*.

<sup>829</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 72, *compte-rendu n°2210 : fin de la grève aux carrières Chartier à Ouffet le 6 décembre 1967*.

pluies de l'année dernière et de la tempête de cet automne<sup>830</sup>. À côté de ces mouvements, d'autres actions sont déclenchées pour dénoncer la vétusté ou l'insalubrité de l'environnement professionnel<sup>831</sup>. Par exemple, du 8 au 10 février 1966, plus de 500 mineurs de la Grande Bure (Micheroux) de la société des Charbonnages du Hasard refusent de descendre pour dénoncer l'insalubrité et l'hygiène des lieux d'extractions<sup>832</sup>. Contrairement à la période précédente, ces luttes ne cherchent pas l'instauration de primes en contrepartie. Par ailleurs, pendant la seconde moitié des années 60, la sécurité du travail reste importante aux yeux des salariés et des délégués syndicaux en province de Liège. En effet, nous y relevons par exemple des grèves contre l'organisation médicale dans des entreprises<sup>833</sup>. Le 21 juin 1966, à la suite d'un décès d'un de leurs collègues par mort naturelle (crise cardiaque), 764 ouvriers sérésiens de Cockerill-Ougrée refusent de continuer de travailler pendant quatre heures pour fustiger la lenteur des secours et le manque de préparation de leur établissement face à une telle situation<sup>834</sup>. Le 9 novembre 1967, plus de 5 500 ouvriers de la Fabrique Nationale d'Herstal arrêtent avec le soutien des délégations CSC et FGTB leurs activités pendant six heures pour protester contre le service médical de leur entreprise qui n'a pas apporté les soins appropriés à un de leurs camarades pris de malaise en plein travail qui est décédé après le transport à son domicile. Même si l'activité reprend dès le lendemain, une tension traverse les couloirs du fleuron herstalien<sup>835</sup>. À l'instar de l'important conflit frappant la société charbonnière herstalienne de la Grande-Bacnure dès la fin mars 1968<sup>836</sup>, certaines d'entre elles deviennent même intensives<sup>837</sup>. De plus, des travailleurs liégeois arrêtent quelque fois

---

<sup>830</sup> « Listes des événements remarquables » in IRM, *Climat de la Belgique* [en ligne], <https://www.meteo.be/fr/climat/climat-de-la-belgique/evenements-remarquables-depuis-1901/evenements-remarquables/evenements/records> (page mise en ligne le ? et consultée pour la dernière fois le 10/08/2024).

<sup>831</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîtes 61-78, 83 et 88, *comptes-rendus relatifs aux luttes sociales liégeoises entre 1966 et 1968 ainsi que les modèles 5 relatifs aux luttes sociales liégeoises entre 1968 et 1969*.

<sup>832</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 62, *comptes-rendus n°582, 583 et 605 : grève des ouvriers du charbonnage du Hasard (Micheroux)*.

<sup>833</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîtes 61-78, 83 et 88, *comptes-rendus relatifs aux luttes sociales liégeoises entre 1966 et 1968 ainsi que les modèles V relatifs aux luttes sociales liégeoises entre 1968 et 1969*.

<sup>834</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîtes 72, *compte-rendu n°1604 : arrêt de travail à Cockerill-Ougrée-Providence le 21 juin 1966*.

<sup>835</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîtes 72, *compte-rendu n°1864 : arrêt de travail à la Fabrique Nationale d'Herstal les 8 et 9 novembre 1967*.

<sup>836</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 74-75, *comptes-rendus n°715, 721, 733, 743, 763, 770, 774, 786, 792, 798, 799, 807, 811, 816, 819, 825, 838 et 845 : grève à la Petite Bacnure du 25 mars au 16 avril 1968* ; Herstal, Musée de la ville d'Herstal, collection photographique, *photographies non datées d'une grève à la Petite Bacnure*.

<sup>837</sup> L'intensité de la grève à la Grande Bacnure décrite par l'historien spécialiste de l'immigration turque et de l'industrie minière en Belgique : « Le 1er février 1968, 783 des 1029 mineurs de fond du charbonnage de la Petite Bacnure à Herstal partent en grève pour protester contre le licenciement de deux de leurs collègues (un ouvrier turc et un ouvrier marocain) pour inaptitude médicale. Ils contestent tout particulièrement l'avis rendu par le service médical qui a conclu à l'impossibilité de les reclasser dans un travail de surface. Tandis que la direction propose aux délégations syndicales de recourir à l'arbitrage d'un médecin inspecteur du travail, la Centrale syndicale des mineurs du bassin de Liège – CSMBL (affiliée à la FGTB) menace de remettre un préavis de grève pour le 12 février si le travailleur turc, qui a perdu l'usage d'un œil, n'est pas occupé à la surface. Elle accepte en revanche un arbitrage extérieur pour évaluer l'aptitude de l'ouvrier marocain. Le 3 février, la CSMBL obtient entièrement gain de cause. Le 25 mars, 854 des 1005 mineurs de fond en activité de la Petite Bacnure repartent en grève à la suite d'un nouveau différend avec le service médical de l'entreprise au sujet

leurs activités pour vilipender des décisions patronales dangereuses pour leur santé et pour leur intégrité<sup>838</sup>. Par exemple, avec l'accord de la délégation CSC, le 24 mai 1968, 40 mineurs ansois de la Société Patience-et-Beaujonc manifestent leur mécontentement ce jour contre la décision patronale de la veille permettant la descente au fond de la mine d'un mineur turc en état d'ébriété malgré le refus du responsable de la descente<sup>839</sup>. Cela démontre un souci plus grandissant des individus et de leurs représentants syndicaux pour la sécurité professionnelle et la médecine au travail au cours de la seconde partie des années 60 notamment dans les charbonnages<sup>840</sup>.

Au même moment, les archives de la gendarmerie recensent également des arrêts de travail protestant contre des discriminations que connaissent certains groupes moins bien considérés tels que les ouvriers, les jeunes ou les femmes<sup>841</sup>. Par exemple, le 5 mars 1969, 90 employés de l'entreprise Schröder d'Ans décident d'un arrêt de travail sauvage pendant quatre heures et demie pour protester le refus de la direction de laisser fumer le personnel féminin dans les bureaux<sup>842</sup>. Par conséquent, le monde du travail liégeois souhaite donc davantage une homogénéisation des règlements pour l'ensemble des individus<sup>843</sup>. Au niveau des femmes, nous voyons l'influence de l'onde de choc provoquée par la grève des ouvrières de la Fabrique Nationale en 1966.

Au cours de la seconde moitié de la décennie 1960, la province de Liège connaît une croissance des luttes professionnelles liées aux sanctions disciplinaires et aux tensions entre les salariés<sup>844</sup>. D'une part, des travailleurs protestent contre l'absence de sanctions disciplinaires lors de certains différends violents<sup>845</sup>. Parmi

---

*de la remise au travail trop rapide des ouvriers en convalescence. Ce conflit social, d'une durée totale de dix-sept jours (du 25 mars au 17 avril), se soldera finalement par l'éloignement d'un médecin et d'une infirmière, mis en cause par les grévistes, et par la création d'une commission chargée d'examiner et, le cas échéant, d'arbitrer les cas litigieux de remise au travail. Si cette grève est dès le départ présentée comme « la grève des Turcs », les ouvriers mineurs de cette nationalité, qui constituent moins d'un tiers des effectifs ouvriers du fond du charbonnage, sont en réalité loin d'en être les seuls protagonistes. (KHOIJINIAN M., « Les ouvriers mineurs turcs en grève au charbonnage de la Petite Bacnure et l'insubordination ouvrière des années 68 » in *Analyse de l'IHOES*, n°187 (le 18 juillet 2018), p. 4) »*

<sup>838</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîtes 61-78, 83 et 88, *comptes-rendus relatifs aux luttes sociales liégeoises entre 1966 et 1968 ainsi que les modèles 5 relatifs aux luttes sociales liégeoises entre 1968 et 1969*.

<sup>839</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 75, *compte-rendu n°1182 : grève et fin de grève au charbonnage Patience et Beaujonc du 24 mai 1968*.

<sup>840</sup>

<sup>841</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîtes 61-78, 83 et 88, *comptes-rendus relatifs aux luttes sociales liégeoises entre 1966 et 1968 ainsi que les modèles V relatifs aux luttes sociales liégeoises entre 1968 et 1969*.

<sup>842</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 88, *modèles v relatifs à un arrêt de travail à Schröder le 5 mars 1969*.

<sup>843</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîtes 61-78, 83 et 88, *comptes-rendus relatifs aux luttes sociales liégeoises entre 1966 et 1968 ainsi que les modèles V relatifs aux luttes sociales liégeoises entre 1968 et 1969*.

<sup>844</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîtes 61-78, 83 et 88, *comptes-rendus relatifs aux luttes sociales liégeoises entre 1966 et 1968 ainsi que les modèles V relatifs aux luttes sociales liégeoises entre 1968 et 1969*.

<sup>845</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîtes 61-78, 83 et 88, *comptes-rendus relatifs aux luttes sociales liégeoises entre 1966 et 1968 ainsi que les modèles V relatifs aux luttes sociales liégeoises entre 1968 et 1969*.



ceux-ci, nous relevons un fort pourcentage de litiges entre des individus et leurs supérieurs ou des personnes mandatées par l'entreprise (exemple : les médecins du travail)<sup>846</sup>. D'autre part, des travailleurs dénoncent au même moment contre des sanctions disciplinaires à l'encontre d'un de leurs collègues qu'ils considèrent non appropriées ou disproportionnées<sup>847</sup>. Le 20 février 1969, 60 ouvriers du département « train à larges bandes » de Chertal arrêtent de manière leur travail pendant six heures pour contester la retenue d'une heure de salaire infligée à un ouvrier qui avait commis une faute professionnelle<sup>848</sup>. Ces actions sont significativement en hausse par rapport à la période précédente. À partir de 1966, la province de Liège connaît des arrêts de travail dénonçant l'excès de discipline de la part des contremaitres et des autorités patronales<sup>849</sup>. Le 9 septembre 1968, dès six heures, 272 ouvriers de la division « révision et tôlerie » de la Fabrique Nationale d'Herstal partent en grève sauvage pendant un jour pour dénoncer l'excès de discipline<sup>850</sup>. Quelques heures plus tard, toujours de manière sauvage, 114 collègues de la division « forges » se joignent aux grévistes<sup>851</sup>. Même des délégués syndicaux sont des cibles du raidissement des directions<sup>852</sup>. Les 24 et 25 mai 1966, avec le soutien des délégations CSC et FGTB, plus de 500 ouvriers des ACEC d'Herstal partent en grève pour s'indigner contre la mise à pied de plusieurs délégués syndiqués soutenant activement la grève du secteur « peinture » se déroulant entre le 14 avril et le 31 mai 1966<sup>853</sup>. Par conséquent, lorsque la conjoncture économique faiblit, elle voit une véritable augmentation des tensions peut-être causées par l'intensification du travail, par la crainte plus grande des travailleurs concernant l'avenir et par l'attitude patronale plus combattante envers les grèves et les revendications syndicales.

#### 4.2.2.3 Au niveau de l'emploi

Par rapport à la période précédente, la province de Liège subit une hausse et une intensification des luttes liées à l'emploi entre 1966 et 1969. En termes de fréquence, nous relevons une augmentation de plus

---

<sup>846</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîtes 61-78, 83 et 88, *comptes-rendus relatifs aux luttes sociales liégeoises entre 1966 et 1968 ainsi que les modèles V relatifs aux luttes sociales liégeoises entre 1968 et 1969*.

<sup>847</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîtes 61-78, 83 et 88, *comptes-rendus relatifs aux luttes sociales liégeoises entre 1966 et 1968 ainsi que les modèles V relatifs aux luttes sociales liégeoises entre 1968 et 1969*.

<sup>848</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 88, *modèle V relatif à un arrêt de travail au département train à larges bandes de Chertal le 20 février 1969*.

<sup>849</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîtes 61-78, 83 et 88, *comptes-rendus relatifs aux luttes sociales liégeoises entre 1966 et 1968 ainsi que les modèles V relatifs aux luttes sociales liégeoises entre 1968 et 1969*.

<sup>850</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 77, *compte-rendu n°1844 : grève et fin de grève de secteur (révision-tôlerie) de la Fabrique Nationale d'Herstal les 9 et 10 septembre 1968*.

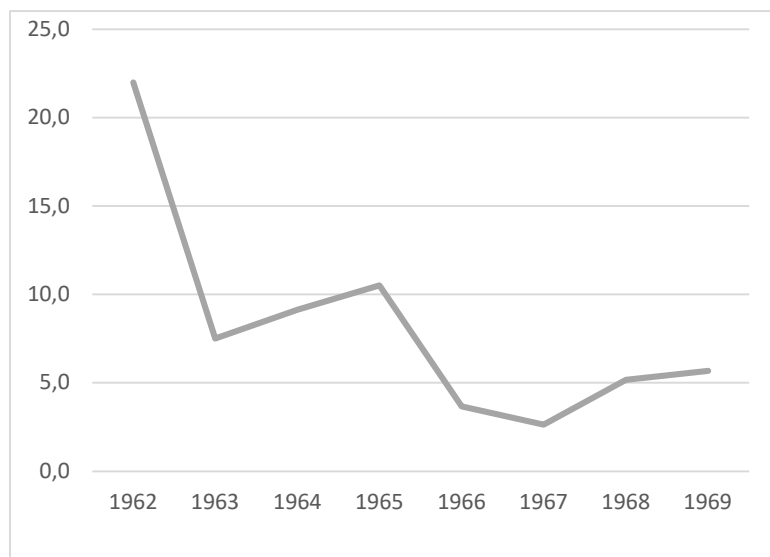
<sup>851</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 77, *compte-rendu n°1844 : grève et fin de grève de secteur (révision-tôlerie) de la Fabrique Nationale d'Herstal les 9 et 10 septembre 1968*.

<sup>852</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîtes 61-78, 83 et 88, *comptes-rendus relatifs aux luttes sociales liégeoises entre 1966 et 1968 ainsi que les modèles V relatifs aux luttes sociales liégeoises entre 1968 et 1969*.

<sup>853</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 63, *compte-rendu n°1412 : grève et fin de grève des ACEC à Herstal les 24 et 25 mai 1966*.

de 100%<sup>854</sup>. En sachant que les luttes de rémunérations diminuent et que celles relatives à l'emploi croissent, le ratio entre ces deux dernières régresse significativement dans le monde du travail liégeois à partir de 1965.

**Figure 26 : L'évolution du ratio des luttes de rémunérations par rapport aux luttes de l'emploi en province de Liège de 1962 au 1969**



Source : Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîtes 39-78, 83 et 88, *comptes-rendus des carnets de campagne relatifs aux luttes sociales liégeoises entre 1962 et 1968 ainsi que les modèles 5 relatifs aux luttes sociales liégeoises entre 1968 et 1969*.

Même si les luttes dénonçant les sanctions et les renvois augmentent légèrement, ce sont surtout les protestations contre le chômage économique comme lors de l'arrêt de travail aux ACEC d'Herstal du 24 février

1967 contre la mise en chômage deux semaines sur trois de trois départements de l'usine<sup>855</sup>, contre les licenciements comme lors de l'arrêt de travail d'une heure au chaudronnerie Smulders le 23 mars 1967<sup>856</sup> et contre les fermetures d'usines comme lors de l'occupation de l'usine herstalienne Pinnock-Pax fin 1967<sup>857</sup> qui se multiplient<sup>858</sup>. Lors de la deuxième partie des années 60, des grèves sont réalisées pour dénoncer des vastes

<sup>854</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîtes 39-78, 83 et 88, *comptes-rendus de carnet de campagne relatifs aux luttes sociales liégeoises entre 1962 et 1968 ainsi que les modèles V relatifs aux luttes sociales liégeoises entre 1968 et 1969*.

<sup>855</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 67, *compte-rendu n°291 : assemblée et manifestation du personnel ouvrier des ACEC (Herstal) le 24 février 1967*.

<sup>856</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 67, *compte-rendu n°437 : un arrêt de travail à la Chaudronnerie Smulders à Grâce-Berleur le 23 mars 1967*.

<sup>857</sup> Ans, Centre multimédia du Musée de la Vie Wallonne, fonds Desarcy-Robyns, dossier n°6010, *photographies lors de la grève de Pinnock-Pax (octobre 1967)* ; Ans, Centre multimédia du Musée de la Vie Wallonne, fonds Desarcy-Robyns, dossier n°6018, *photographies de la Saint-Nicolas à Pinnock à la Ruche (le 2 décembre 1967)* ; Ans, Centre multimédia du Musée de la Vie Wallonne, fonds Desarcy-Robyns, dossier n°6022, *photographie de la visite de délégués de Cockerill de Pinnock (le 8 décembre 1967)* ; Ans, Centre multimédia du Musée de la Vie Wallonne, fonds Desarcy-Robyns, dossier n°6029, *photographie lors de la fin de la grève chez Pinnock (le 26 décembre 1967)* ; Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîtes 70-72, *comptes-rendus n°1288, 1319, 1335, 1354, 1384, 1402, 1419, 1428, 1434, 1442, 1503, 1523, 1539, 1551, 1572, 1579, 1594, 1602, 1617, 1627, 1645, 1652, 1659, 1665, 1679, 1698, 1708, 1715, 1729, 1750, 1769, 1775, 1795, 1814, 1829, 1841, 1856, 1870, 1892, 1909, 1932, 1955, 2006, 2021, 2037, 2047, 2059, 2092, 2107, 2110, 2216, 2218, 2228, 2234, 2241, 2255, 2262, 2272, 2274, 2275, 2280, 2287, 2301, 2305, 2306, 2307 et 2309 : grève dans une usine à coudre à Herstal (Pinnock-Pax Europe) du 6 septembre au 26 décembre 1967* ; IHOES, « Coup d'œil sur l'émancipation des femmes en Belgique au cours des Trente Glorieuses » in *Analyse de l'IHOES*, n°137 (le 31 décembre 2014), p. 2 [1-6].

<sup>858</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîtes 61-78, 83 et 88, *comptes-rendus relatifs aux luttes sociales liégeoises entre 1966 et 1968 ainsi que les modèles V relatifs aux luttes sociales liégeoises entre 1968 et 1969*.

plans de licenciements. Cette situation touche même les établissements les plus modernes<sup>859</sup>. Par exemple, du 21 au 22 mars 1967, plus de 200 ouvriers de Chertal arrêtent de travailler avec l'accord des délégations syndicales CSC et FGTB pour l'affichage par la direction d'une liste de 50 préavis de licenciement. Le conflit prend fin au moment où le bourgmestre a promis de convoquer une réunion des administrateurs communaux de la Basse-Meuse pour étudier les moyens de freinage de la récession économique<sup>860</sup>. Cette hausse s'imbrique dans le contexte de l'époque. D'une part, à partir de 1964-1965, certains bassins historiques liégeois, à l'instar de l'agglomération de Seraing, subit une croissance notable du chômage dépassant fortement les chiffres de l'hiver 1960-1961<sup>861</sup>. Cette augmentation inquiète les autorités étatiques, les milieux syndicaux (autant la FGTB que la CSC) et les travailleurs. Vu cette réalité, à l'image de la campagne des élections sociales de 1967<sup>862</sup> et de quelques luttes fustigeant la montée du nombre de chômeurs telles que la grève de l'ensemble du personnel de la Fabrique Nationale d'Herstal le 2 mars 1967<sup>863</sup>, le monde du travail liégeois se mobilise davantage pour la sauvegarde de l'emploi dans un contexte de remontée de l'activisme wallon<sup>864</sup> causée par le déclin de plus en plus apparent des poumons industriels de la Wallonie<sup>865</sup>. D'autre part, le comportement des travailleurs liégeois s'explique par des évocations de plus en plus fréquentes des reconversions industrielles présentées comme indispensables et les accords de Zwartberg en 1966 devant un « *réfèrent des luttes sociales ultérieures*<sup>866</sup> » à leurs yeux. La situation liégeoise se perçoit au même moment au-delà de ses frontières

<sup>859</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîtes 39-78, 83 et 88, *comptes-rendus de carnet de campagne relatifs aux luttes sociales liégeoises entre 1962 et 1968 ainsi que les modèles 5 relatifs aux luttes sociales liégeoises entre 1968 et 1969*.

<sup>860</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 67, *compte-rendu n°427 : une suspension de travail aux divisions train à chaud et aciérie de Chertal les 21 et 22 mars 1967*.

<sup>861</sup> PASLEAU S., *La gestion d'une commune en proie aux mutations économiques et sociales, Seraing, 1836-1993*, Bruxelles, Crédit communal de Belgique, 1998, p.

<sup>862</sup> « La campagne pour les élections sociales 1967 » in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°371 (1967), p. 1-28 ; « La campagne pour les élections sociales 1967 (II) » in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°377-378 (1967), p. 1-49 ; « La campagne pour les élections sociales 1967 (III) » in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°384-385 (1967), p. 1-55.

<sup>863</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 67, *compte-rendu n°322 : une suspension de travail à la Fabrique Nationale le 2 mars 1967*.

<sup>864</sup> « Le renouvellement des structures internes de la F.G.T.B. et le processus de nomination du secrétaire général de la F.G.T.B. » in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°418 (1968), p. 6-10.

<sup>865</sup> DELIRE J., « Bilan d'une économie » in *Wallonie*, émission présentée par DETHIER R. et MORDANT H., RTB, le 8 décembre 1965, consulté sur le site de la Sonuma, <https://www.sonuma.be/archive/wallonie-du-08121965>, le 17 décembre 2023 ; MEYER P., « La sidérurgie belge » in *Wallonie*, émission présentée par MORDANT H. et WATELET B., RTB, le 6 juin 1967, consulté sur le site de la Sonuma, <https://www.sonuma.be/archive/wallonie-du-06061967>, le 11 août 2024 ; MEYER P., « L'avenir de la sidérurgie wallonne » in *Wallonie*, émission présentée par MORDANT H., RTB, le 5 juillet 1967, consulté sur le site de la Sonuma, <https://www.sonuma.be/archive/wallonie-du-05071967>, le 11 août 2024 ; MEYER P., « Le problème de la reconversion de la Wallonie » in *Wallonie*, émission présentée par MORDANT H., RTB, le 26 juin 1969, consulté sur le site de la Sonuma, <https://www.sonuma.be/archive/wallonie-du-23061969>, le 11 août 2024.

<sup>866</sup> « *La combinaison de la lutte pour l'emploi, de la défense des intérêts régionaux et des revendications des ouvriers immigrés est à l'époque inédite. Si l'échec des migrations provoquées est attesté (Reid, 1999), la mobilisation pour des aides publiques en faveur d'un plan de redéveloppement régional devient par la suite un trait récurrent des luttes sociales des mineurs de Belgique : les accords de Zwartberg en 1966 dans le Limbourg prévoient ainsi que chaque licencié dans l'industrie minière puisse être reclassé dans un autre site de production ou que la production du puits menacé soit maintenue aussi longtemps que des emplois de remplacement n'ont pas été créés. Bien qu'il s'agisse avant tout d'une déclaration d'intention, ce principe devient un réfèrent des luttes sociales ultérieures ; la proposition d'un plan de reconversion et/ou de reclassement de la main-d'œuvre peut alors constituer le socle de la revendication comme ce fut le cas lors de la fermeture de l'entreprise de construction*

notamment au Borinage et dans le Centre connaissant une forte perte d'emploi et de fermetures provoquant une véritable angoisse chez les travailleurs et le reste de la population<sup>867</sup>.

#### **4.2.2.3 1970-1972 – Une période caractérisée par un envol des offensives salariales et par la poursuite des luttes relatives à l'emploi**

Entre 1970 et 1972, les luttes professionnelles connaissent une véritable évolution en province de Liège. Même si le retournement de la conjoncture économique observable dès 1969<sup>868</sup> et le souffle contestataire des années 68<sup>869</sup> peuvent avoir influencé une dynamique, ce phénomène est global. Premièrement, à l'image des autres régions belges<sup>870</sup> et des pays voisins (comme la France<sup>871</sup> ou les Pays-Bas<sup>872</sup>), le monde du travail liégeois subit à partir de 1970 une progression notable des conflits professionnels<sup>873</sup>.

---

*métallique Anglo-Germain en 1967 dans le bassin du Centre.* (VERSCHUEREN N., « Quelles contre-propositions ouvrières lors des restructurations industrielles en Wallonie de 1959 à 1984 ? Stratégies de reconversion et paradigmes économiques » in *Travail et Emploi*, n°137 (2014), p. 24 [21-35]) »

<sup>867</sup> THERMIESSE L., « Problèmes de reconversion et d'aménagement de la région boraine » in *Hommes et Terres du Nord*, n°1 (1967), p. 10-21.

<sup>868</sup> VANDERMOTTEN C., « Les structures économiques de la Belgique et leur spatialité, des Golden Sixties à aujourd'hui » in *Belgeo* [en ligne], n°4 (2017), <https://journals.openedition.org/belgeo/20564?lang=de#quotation> (page mise en ligne le 18/07/2018 et consultée pour la dernière fois le 22/07/2024).

<sup>869</sup> ZANCARINI-FOURNEL M., « L'épicentre » in ARTIÈRES P., ZANCARINI-FOURNEL M. (dir.), *68 : une histoire collective (1962-1981)*, Paris, La Découverte, 2018, p. 211-275 ; ZANCARINI-FOURNEL M., « Changer le monde et changer sa vie » in ARTIÈRES P., ZANCARINI-FOURNEL M. (dir.), *68 : une histoire collective (1962-1981)*, Paris, La Découverte, 2018, p. 409-449.

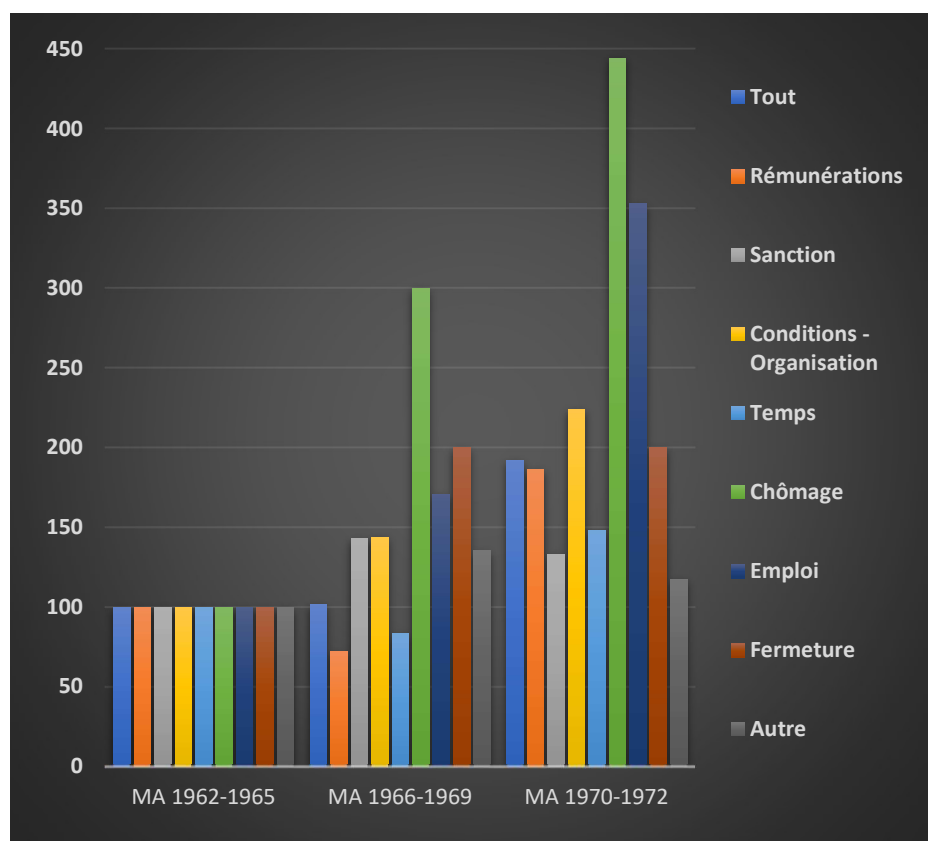
<sup>870</sup> *Annuaire statistique de la Belgique, 1962-1973* ; VANDAELE K., « Les statistiques de grève et leur exploitation » in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°2079 (2010), p. 11-12 [5-42].

<sup>871</sup> GRANGER C., « Le match et la grève, ou les usages militants de l'événement (années 1970) » in *Sociétés & Représentations*, n°32 (2011), p. 111. [111-134]

<sup>872</sup> VAN DER VELDEN S., *Stakingen in Nederland Arbeidersstrijd 1830-2008*, Rotterdam, Sjaak Van der Velden, 2009, p. 21.

<sup>873</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la Gendarmerie., boîtes 93, 98, 103, *les rapports « modèle V » à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1970 et 1972.*

**Figure 27 : La comparaison des moyennes annuelles (MA) des luttes professionnelles liégeoises en 1962-1965, en 1966-1969 et en 1970-1972 en fonction des différentes classes de revendications (1962-1965 = 100)**



Source : Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la Gendarmerie., boîtes 39-78, 83, 88, 93, 98, 103, *les comptes-rendus des carnets de campagne à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1962 et 1968 ainsi que les rapports « modèle V » à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1968 et 1972.*

En effet, par rapport aux périodes 1962-1965 et 1966-1969, la moyenne annuelle des actions professionnelles répertoriées en province de Liège grâce aux archives de la gendarmerie croît de près de

90% au début des seventies. Hormis les contestations contre les sanctions disciplinaires, nous relevons cette hausse pour l'ensemble des revendications professionnelles<sup>874</sup>. Ce phénomène est donc le résultat de plusieurs modifications.

Premièrement, en sachant que les modèles 5 recensent 1,47 fois moins que les carnets de campagne pendant l'année 1968<sup>875</sup> et que les archives de la gendarmerie ne rapportent aucune lutte en janvier 1970 en province de Liège<sup>876</sup> alors que d'autres sources<sup>877</sup> et des spécialistes, comme Mazyar Khoojinian<sup>878</sup> et Ward

<sup>874</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la Gendarmerie., boîtes 39-78, 83, 88, 93, 98, 103, *les comptes-rendus des carnets de campagne à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1962 et 1968 ainsi que les rapports « modèle V » à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1968 et 1972.*

<sup>875</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîtes 73-78, *les comptes-rendus des carnets de campagne à propos des conflits sociaux en province de Liège en 1968* ; Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la Gendarmerie., boîte 83, *les rapports « modèle V » à propos des conflits sociaux en province de Liège en 1968.*

<sup>876</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la Gendarmerie., boîte 93, *les rapports « modèle V » à propos des conflits sociaux en province de Liège en 1970.*

<sup>877</sup> Exemple : Ans, Centre multimédia du Musée de la Vie Wallonne, fonds Desarcy-Robyns, dossier 6212, *photographie d'une grève dans la carrière à Chanxhe le 15 janvier 1970.*

<sup>878</sup> KHOOJINIAN M., « Les ouvriers mineurs turcs en grève au charbonnage de la Petite Bacnure et l'insubordination ouvrière des années 68 » in *Analyse de l'IHOES*, n°187 (le 18 juillet 2018), p. 10.

Segers<sup>879</sup>, décrivent des mouvements à Liège soutenant la grève des mineurs limbourgeois critiquant fermement les délégations syndicales et la convention collective du travail signée dans le secteur charbonnier en décembre 1969<sup>880</sup>, la hausse serait encore plus importante en réalité. En outre, il est probable que de nombreux rapports modèles 5 concernant des actions fustigeant des sanctions disciplinaires n'ont pas été conservés par la gendarmerie.

Deuxièmement, à partir de 1970, la province de Liège voit une intensification des luttes professionnelles. Plusieurs éléments le démontrent. D'abord, entre 1970 et 1972, nous recensons en province de Liège un allongement de la durée des luttes professionnelles et une augmentation des heures de travail perdues<sup>881</sup>. Ensuite, les registres d'action les plus intenses croissent. Bien qu'antérieurement ils sont presque exclusivement usités de manière défensive (surtout pour la défense de l'emploi) durant la décennie 60<sup>882</sup>, les travailleurs liégeois utilisent dès 1969 les piquets de grève et les occupations d'usine afin d'exiger des hausses salariales<sup>883</sup>. Par exemple, entre le 14 et le 23 septembre 1970, 180 ouvrières du Val Saint-Lambert décident d'occuper leur établissement pour réclamer des augmentations de rémunérations<sup>884</sup>. Enfin, au début des années 70, sur la lancée des mouvements de la fin des Golden Sixties à l'instar de la grève des ouvrières de la Fabrique Nationale en 1966<sup>885</sup>, les travailleurs liégeois s'approprient davantage l'espace public au moyen de cortèges et de rassemblements<sup>886</sup>. Par exemple, lors du mouvement impactant les banques en juin 1972, les protagonistes occupent avec des piquets de grève plusieurs établissements pour revendiquer une revalorisation barémique, une réduction du temps de travail et la suppression de toute discrimination entre les ouvriers et les employés<sup>887</sup>. Pendant leur action, ils se rassemblent lors de deux manifestations à Liège et à

---

<sup>879</sup> SEGERS W., « De Limburgse mijnstaking van 1970 » in *Alle Macht Aan De Arbeiders '1968' en de inzet voor de arbeiders. 1966-1979*. [en ligne], mémoire inédit en histoire, Katholieke Universiteit Leuven, 2004, <https://www.npdoc.be/Segers-Ward-intro/> (page mise en ligne le ? et consultée pour la dernière fois le 12/08/2024).

<sup>880</sup> « Conseil des Ministres sur la grève des mineurs du Limbourg » in Bulletin d'informations, RTB, le 20 janvier 1970, consulté sur le site de la Sonuma, <https://www.sonuma.be/archive/conseil-des-ministres-sur-la-greve-des-mineurs-du-limbourg>, le 20 janvier 1970 ; DE BAKKER B., « La grève des mines du Limbourg, janvier - février 1970 » in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°499 (1970), p. 1-26.

<sup>881</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la Gendarmerie., boîtes 93, 98, 103, *les rapports « modèle V » à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1970 et 1972*.

<sup>882</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la Gendarmerie., boîtes 39-78 et 83, *les comptes-rendus des carnets de campagne à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1962 et 1968 ainsi que les rapports « modèle V » à propos des conflits sociaux en province de Liège en 1968*.

<sup>883</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la Gendarmerie., boîtes 88, 93, 98, 103, *les rapports « modèle V » à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1969 et 1972*.

<sup>884</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 93, *modèles V relatifs à l'occupation du Val Saint-Lambert (Seraing) du 14 au 23 septembre 1970*.

<sup>885</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîtes 62-63, *comptes-rendus n°667, 689, 697, 705, 709, 720, 731, 738, 741, 747, 753, 765, 772, 783, 793, 800, 809, 827, 843, 852, 859, 866, 874, 885, 888, 897, 901, 911, 921, 934, 944, 951, 952, 960, 962, 970, 979, 981, 994, 1005, 1016, 1079, 1086, 1093, 1105, 1115, 1140, 1144, 1148, 1152, 1157, 1159, 1167, 1175, 1184 et 1191 : grève des ouvrières de la Fabrique Nationale du 17 février au 6 mai 1966*.

<sup>886</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la Gendarmerie., boîtes 93, 98, 103, *les rapports « modèle V » à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1970 et 1972*.

<sup>887</sup> Jemeppe-sur-Meuse, Institut d'Histoire Ouvrière, Économique et Sociale, collection iconographiques, photographies, collection de photographies liées à l'histoire sociale (législation sociale, économie sociale et solidaire, monde associatif, immigration...), manifestations, grèves et lock-out - photographies, grèves – photographies, grève des différents secteurs,

Verviers pour exprimer avec plus de fermeté leur colère et leur détermination<sup>888</sup>. Les grévistes souhaitent donc davantage dialoguer avec l'environnement de leurs établissements et avec la population ou les médias<sup>889</sup>. Nous relevons également lors des premières années des Seventies une croissance des manifestations à l'intérieur de l'environnement professionnel<sup>890</sup>. Par exemple, lors de la grève déclenchée le 27 mai 1971 par les travailleurs de l'Université de Liège qui proteste contre les retards successifs empêchant la parution d'un nouveau statut et d'un reclassement ainsi que l'intégration des femmes d'ouvrage dans le cadre, les représentants syndicaux socialistes et chrétiens organisent ensemble plusieurs meetings au Sart Tilman pour expliquer la situation à l'ensemble du personnel universitaire<sup>891</sup>. Par conséquent, dans un climat des « années 68 » caractérisé dans le monde occidental par la connexion de groupes hétérogènes<sup>892</sup>, de nombreux conflits professionnels liégeois cherchent à établir des interactions entre les protagonistes et le reste des travailleurs non-grévistes<sup>893</sup>. À l'instar de la conflictualité de d'autres espaces<sup>894</sup>, ces interactions vont dans les deux sens : des protagonistes vers les travailleurs non-grévistes et des travailleurs non-grévistes vers les protagonistes<sup>895</sup>. Comme ailleurs<sup>896</sup>, les tensions sont également plus présentes au cours des arrêts de travail. En effet, entre 1970 et 1972, les archives de la gendarmerie décrivent davantage d'incidents<sup>897</sup>. Par exemple, lors de l'arrêt de travail du secteur montage de la Fabrique Nationale le 17 février 1971 s'indignant contre le fait que des armes soient envoyées dans une petite usine de Liège pour être finies, les 400 ouvriers grévistes se sont réunis dans la cour intérieure de leur établissement afin d'empêcher le chargement d'un camion de

---

secteur bancaire, *photographie d'un piquet de grève des employés de la Société générale de banque à Liège en présence de la police le 14 juin 1972* (disponible en ligne <https://ihoes.ideesculture.fr/index.php/Detail/objects/64238>).

<sup>888</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 103, *modèles V relatifs à la grève sectorielle dans le secteur bancaire du 12 au 19 juin 1972*.

<sup>889</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la Gendarmerie., boîtes 93, 98, 103, *les rapports « modèle V » à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1970 et 1972.*,

<sup>890</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la Gendarmerie., boîtes 93, 98, 103, *les rapports « modèle V » à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1970 et 1972.*,

<sup>891</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 103, *modèles V relatifs à la grève à l'Université de Liège le 27 mai 1971*.

<sup>892</sup> HEMMERIJCKX R., « Mai 68 et le monde ouvrier » in MORELLI A., GOTOVITCH J. (dir.), *Contester dans un pays prospère : l'extrême gauche en Belgique et au Canada*, Bruxelles, PIE-Peter Lang, 2007, p. 144-145 ; MOLINA MARMOL M., « Fils à papa et fils de pauvres : des relations entre les mondes étudiants et ouvriers en 68 » in *Aide-mémoire* [en ligne], n°85 (2018), <https://aidememoire.be/archive/aide-memoire/aide-memoire-85/85-05.html> (page mise en ligne le ? t consultée pour la dernière fois le 11/08/2024) ; VIGNA X., ZANCARINI-FOURNEL M., « Les rencontres improbables dans les années 68 » in *Vingtième Siècle*, n°101 (2009), p. 163-177.

<sup>893</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la Gendarmerie., boîtes 93, 98, 103, *les rapports « modèle V » à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1970 et 1972*.

<sup>894</sup> GRANGER C., « Le match et la grève, ou les usages militants de l'événement (années 1970) » in *Sociétés & Représentations*, n°32 (2011), p. 111-134.

<sup>895</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la Gendarmerie., boîtes 93, 98, 103, *les rapports « modèle V » à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1970 et 1972*.

<sup>896</sup> GIRARD P., « De 1968 au terrorisme : les brigades rouges et l'Italie des années de plomb » in ARTIÈRES P., ZANCARINI-FOURNEL M. (dir.), *68 : une histoire collective (1962-1981)*, Paris, La Découverte, 2018, p. 466-474 ; LINHARDT D., « La fraction armée rouge et les autres : la guérilla en RFA » in ARTIÈRES P., ZANCARINI-FOURNEL M. (dir.), *68 : une histoire collective (1962-1981)*, Paris, La Découverte, 2018, p. 474-481 ; JOBARD F., « Ce que mai fit à la police » in ARTIÈRES P., ZANCARINI-FOURNEL M. (dir.), *68 : une histoire collective (1962-1981)*, Paris, La Découverte, 2018, p. 581-587.

<sup>897</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la Gendarmerie., boîtes 93, 98, 103, *les rapports « modèle V » à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1970 et 1972*.

pièces détachées<sup>898</sup>. Une telle situation démontre une insubordination de certains travailleurs liégeois pour se faire entendre<sup>899</sup>. Dans le contexte des années 68, la province de Liège suit donc la dynamique de d'autres régions même si son amplitude y est plus faible<sup>900</sup>. Certains débordements dévoilent même des affrontements entre les grévistes et leurs camarades non-grévistes<sup>901</sup>. Par exemple, lors de la grève paralysant l'entreprise Desoer entre le 25 mai et le 22 juin 1970, certaines maisons de travailleurs ayant refusé de participer aux actions de leurs collègues ont été vandalisées : vitres brisées, façades barbouillées de la couleur jaune<sup>902</sup>...

Troisièmement, entre 1970 et 1972, les luttes professionnelles se diffusent dans le monde du travail liégeois<sup>903</sup>. Sur la lancée du processus déjà présent au cours de la seconde moitié des années 60, cette extension s'observe selon trois volets. D'abord, à l'image de l'agglomération bruxelloise frappée par des mouvements contestataires déclenchés par des groupes inhabituels comme lors des grèves de Michelin et de Citroën en 1970<sup>904</sup>, de nouveaux types de travailleurs liégeois arrêtent leurs activités au début de la décennie 70<sup>905</sup>. Par exemple, du 28 décembre 1970 au 25 février 1971, les 120 comptables de groupe de la Fabrique Nationale d'Herstal refusent d'effectuer leurs activités pour réclamer des augmentations salariales. Dans leur action, ils réalisent à l'intérieur de leur usine une manifestation pour durcir le rapport de force avec la direction<sup>906</sup>. Nous relevons aussi cette situation dans les services publics<sup>907</sup>. Par exemple, le 20 mars 1972, 892 surveillants et éducateurs de l'arrondissement de Liège arrêtent de travailler quelques heures pour protester contre la diminution de leurs traitements adoptée par le gouvernement<sup>908</sup>. Au début des années 70, l'enseignement connaît l'émergence d'une conflictualité sociale (obligatoirement singulière dans sa solidarité

---

<sup>898</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 98, *modèles V relatifs à la grève des ouvriers du secteur montage de la Fabrique Nationale d'Herstal le 17 février 1971*.

<sup>899</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la Gendarmerie, boîtes 93, 98, 103, *les rapports « modèle V » à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1970 et 1972*.

<sup>900</sup> VIGNA X., *L'insubordination ouvrière dans les années 68 : essai d'histoire politique des usines*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2007.

<sup>901</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la Gendarmerie, boîtes 93, 98, 103, *les rapports « modèle V » à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1970 et 1972*.

<sup>902</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 93, *modèles V relatifs à la grève à la société Desoer à Foret du 25 mai au 22 juin 1970*.

<sup>903</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la Gendarmerie., boîtes 93, 98, 103, *les rapports « modèle V » à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1970 et 1972*.

<sup>904</sup> SHIN D., « Main-d'oeuvre immigrée et revendications "qualitatives". La "grève sauvage" chez Michelin à Leeuw-Saint-Pierre en 1970 » in *Revue Belge d'Histoire Contemporaine*, t. XLII (2012), n°1, p. 103-138 ; TEICHER E., « Une brèche dans le système belge de relations collectives ? Les grèves à Citroën-Forest (1969-1970) » in *Le Mouvement Social*, n°278 (2022), p. 89-113 ; « Le conflit social à l'usine Michelin (fin 1969 - mi 1970) dans le contexte des grèves sauvages » in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°491 (1970), p. 1-25.

<sup>905</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la Gendarmerie, boîtes 93 et 98, 103, *les rapports « modèle V » à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1970 et 1972*.

<sup>906</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la Gendarmerie, boîtes 93 et 98, *modèles V relatifs à la grève des comptables de groupe de la Fabrique Nationale d'Herstal du 28 décembre 1970 au 25 février 1971*.

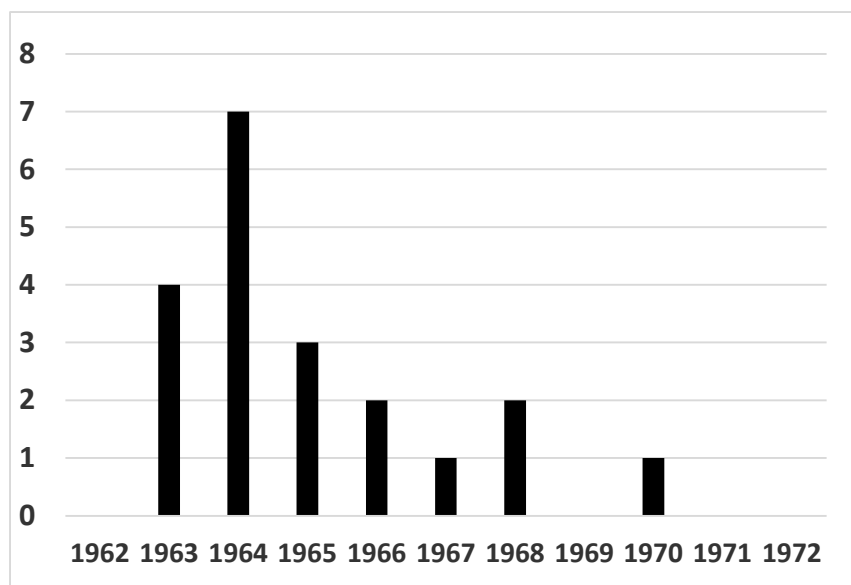
<sup>907</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la Gendarmerie, boîtes 93, 98, 103, *les rapports « modèle V » à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1970 et 1972*.

<sup>908</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la Gendarmerie, boîte 103, *modèles V relatifs à un arrêt de travail des surveillants et des éducateurs le 20 mars 1972*.



interne et dans ses relations avec son environnement<sup>909</sup>) plus forte et plus régulière<sup>910</sup> qui parvient à toucher l'opinion publique<sup>911</sup>. L'extension socio-professionnelle des luttes professionnelles, que nous pouvons observer en province de Liège à la toute fin des Trente Glorieuses grâce aux archives de la gendarmerie, renforce également la dynamique démarrée dès 1966 dans le monde du travail liégeois. Par exemple, une poignée de grèves, comme celle des 800 ouvrières de la fonderie de la Fabrique Nationale du 11 septembre 1972<sup>912</sup>, sont réalisées par des travailleuses<sup>913</sup>.

**Figure 28 : L'évolution des luttes immigrées en province de Liège entre 1962 et 1972**



Source : Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la Gendarmerie., boîtes 39-78, 83, 88, 93, 98, 103, *les comptes-rendus des carnets de campagne à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1962 et 1968 ainsi que les rapports « modèle V » à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1968 et 1972.*

Cependant, à la différence de de nombreux bassins industriels européens comme l'Île-de-France<sup>914</sup>, hormis un court

mouvement des houilleurs espagnols du fond et de la surface du charbonnage sérésien du Colard le 23 mars 1970<sup>915</sup>, les archives de la gendarmerie ne recensent aucune « lutte immigrée<sup>916</sup> » en province de Liège même

<sup>909</sup> ROBERT A. D., TYSSENS J., « Pour une approche sociohistorique de la grève enseignante » in *Éducation et Sociétés*, n°20 (2007), p. 5-17.

<sup>910</sup> VAN ROMPAEY L., DEPAEPE M., SIMON F., « Le COV et l'arme de la grève en Belgique. Une histoire d'attirance et de rejet » in *Carrefours de l'éducation*, n°19 (2005), p. 59-60. [49-61]

<sup>911</sup> CORBIAU G., « Les enfants des autres ou les instituteurs » in *9 000 000*, émission présentée par DARTEVELLE A., RTB, le 9 novembre 1973, consulté sur le site de la Sonuma, <https://www.sonuma.be/archive/les-enfants-des-autres-ou-les-instituteurs>, le 5 février 2024.

<sup>912</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 103, *modèle V relatif à la grève des ouvrières de la fonderie de la Fabrique Nationale d'Herstal le 11 septembre 1972* ;

<sup>913</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la Gendarmerie, boîtes 93, 98, 103, *les rapports « modèle V » à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1970 et 1972.*

<sup>914</sup> BRUNO A-S., « Solidarité avec les travailleurs immigrés ? » in *Plein droit*, n°90 (2011), p. 36-40 ; Gordon D. A., « Les travailleurs immigrés sortis de la nuit » in *Lava* [en ligne], <https://lavamedia.be/fr/les-travailleurs-immigres-sortis-de-la-nuit/> (page mise en ligne le 05/04/2018 et consultée pour la dernière fois le 11/08/2024) ; PITTI L., « Les luttes centrales des O.S. immigrés » in *Plein droit*, n°63 (2004), p. 43-47.

<sup>915</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 93, *modèle V relatif à la grève des mineurs de fond et de la surface espagnols du Colard (Seraing) le 23 mars 1970.*

<sup>916</sup> PITTI L., « Grèves ouvrières versus luttes de l'immigration : une controverse entre historiens » in *Ethnologie française*, n°31 (2001), p. 465-476.

si l'historien spécialiste de l'immigration turque vers l'industrie charbonnière belge Mazyar Khoojinian<sup>917</sup> rapporte une forte agitation des mineurs immigrés (notamment les Espagnols et les Turcs) à la Petite Bacnure (Herstal) pendant l'hiver 1969-1970<sup>918</sup>. Cette régression importante, paradoxale par rapport à d'autres espaces belges comme le Limbourg ou l'agglomération bruxelloise, s'explique pour les modifications au sein de l'immigration en Belgique. En effet, à cause de l'effondrement de l'industrie minière (surtout wallonne<sup>919</sup>) au cours des années 50 et 60, la majorité des immigrés ne se dirige plus dès 1967 vers les bassins industriels de Liège (Liège, Seraing, Herstal et Verviers) ou du Hainaut (Charleroi, La Louvière et Mons) en déclin. Durant la deuxième partie des Golden Sixties (1967-1973), les nouvelles vagues d'immigrés arrivent davantage dans les régions d'Anvers, de Bruxelles, de Gand et de Genk<sup>920</sup>. Les lieux de concentrations des immigrations turque et marocaine, les deux dernières grandes vagues immigratoires encadrées par des accords bilatéraux au cours de la décennie 60 (après l'italienne, l'espagnole et la grecque), démontrent cette évolution significative<sup>921</sup>. Puis, entre 1970 et 1972, les luttes professionnelles liégeoises impactent de nouveaux secteurs<sup>922</sup>. Par exemple, du 19 janvier au 4 février 1972, les 20 ouvriers de l'entreprise Haas (Verviers) partent en grève pour réclamer des augmentations salariales<sup>923</sup>. Au même moment, nous répertorions le retour des mouvements importants dans certains bastions historiques des grèves<sup>924</sup> comme les établissements verviétois de la société Houget-

---

<sup>917</sup> KHOOJINIAN M., *Les Turcs à la mine : l'immigration turque dans l'industrie charbonnière belge (1956-1970)*, Louvain-la-Neuve, EME éditions, 2018 ; KHOOJINIAN M., *L'immigration, une main-d'œuvre d'appoint temporaire ? Marché du travail, politiques étatiques et trajectoires des travailleurs turcs recrutés pour l'industrie charbonnière belge (1956-1980)*, thèse inédite en histoire, Université Libre de Bruxelles, 2014-2015.

<sup>918</sup> KHOOJINIAN M., « Les ouvriers mineurs turcs en grève au charbonnage de la Petite Bacnure et l'insubordination ouvrière des années 68 » in *Analyse de l'IHOES*, n°187 (le 18 juillet 2018), p. 9-10. [1-15]

<sup>919</sup> Au cours des décennies 1950 et 1960, alors que de nombreuses exploitations charbonnières ferment, la Campine ne subit qu'une seule fermeture celle de Zwartberg en 1966. GUIDOLIN B., « L'or noir de Campine » in *Bulletin d'information de Blegny-Mine asbl*, n°35 (2017), p. 4. [2-5]

<sup>920</sup> NAEGELS T., *La nouvelle Belgique. Une histoire de l'immigration 1944-1978*, traduction du néerlandais par LAMBERT P., Tielt, Lannoo, 2021, p. 242.

<sup>921</sup> BAYAR A., « Un aperçu économique de l'immigration turque » in MORELLI A., *Histoire des étrangers et de l'immigration en Belgique de la préhistoire à nos jours*, Bruxelles, Couleur Livres, 2004 [1992], p. 367. [355-374] ; FRENNET-DE KEYSER A., « L'immigration marocaine en Belgique » in MORELLI A. (dir.), *Histoire des étrangers et de l'immigration en Belgique de la préhistoire à nos jours*, Bruxelles, Couleur Livres, 2004 [1992], p. 340 [329-354] ; KESTELOOT C., PELEMAN K., ROESENS T., « Terres d'exil en Belgique » in COENEN M-T., LEWIN R. (dir.), *La Belgique et ses immigrés : les politiques manquées*, Paris, De Boeck, 1997, cartes n°4 et 5 [25-44] ; SCHOONVAERE Q., *Belgique-Maroc : 50 années de migration. étude démographique de la population d'origine marocaine en Belgique*, Louvain-la-Neuve, Centre de recherche en démographie et sociétés et Centre fédéral pour l'analyse des flux migratoires, la protection des droits fondamentaux des étrangers et la lutte contre la traite des êtres humains, 2014, p. 30.

<sup>922</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la Gendarmerie, boîtes 93, 98, 103, *les rapports « modèle V » à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1970 et 1972*.

<sup>923</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la Gendarmerie, boîte 103, *modèles V relatifs à une grève à l'entreprise Haas (Verviers) du 19 janvier au 4 février 1972*.

<sup>924</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la Gendarmerie, boîtes 93, 98, 103, *les rapports « modèle V » à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1970 et 1972*.

Duesberg-Bosson<sup>925</sup> et les cristalleries sérésiennes du Val Saint-Lambert<sup>926</sup>. Nous recensons aussi l'arrivée des contestations professionnelles dans de nouvelles entreprises<sup>927</sup>, même les plus modernes comme l'usine de la firme américaine Mémorex installée depuis 1969 dans le parc industriel des Hauts-Sarts<sup>928</sup>. Par exemple, 45 ouvriers-employés de l'entreprise Mémorex arrêtent de travailler pendant deux heures pour exiger des augmentations de rémunérations<sup>929</sup>. Enfin, avec les extensions professionnelles et sectorielles, les luttes professionnelles touchent de nouveaux espaces géographiques. Par exemple, à partir de 1970, elles apparaissent davantage dans les nouveaux zonings économiques notamment ceux d'Alleur et d'Herstal<sup>930</sup>. Par exemple, du 10 octobre au 4 décembre 1972, les 25 ouvriers d'Uni-Systems à Alleur refusent de travailler pour obtenir une meilleure classification des ouvriers<sup>931</sup>.

Quatrièmement, dans ce contexte de transformations notables, les luttes professionnelles liégeoises connaissent des évolutions significatives au point de vue des revendications à l'entrée des années 70. Les changements ne sont pas seulement quantitatifs. Certains sont qualitatifs. En effet, entre 1970 et 1972, la province de Liège subit une véritable montée en puissance des luttes offensives. Cette réalité s'observe particulièrement dans les mouvements concernant les salaires<sup>932</sup>. Par conséquent, nous pouvons nous demander si le monde du travail liégeois est impacté par la dynamique conflictuelle remarquée dans d'autres

---

<sup>925</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 93, *modèles V relatifs à une grève aux établissements d'Ensival et de Verviers d'Houget-Duesberg-Bosson du 27 février au 26 mars 1970* ; Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 93, *modèles V relatifs à une grève sauvage des ouvriers de la fonderie de l'établissement de Verviers d'Houget-Duesberg-Bosson le 19 août 1970* ; Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 93, *modèle V relatif à un arrêt de travail des ouvriers du secteur tournage de l'établissement de Verviers d'Houget-Duesberg-Bosson le 19 août 1970* ; Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 98, *modèle V relatif à une suspension de travail aux établissements d'Ensival et de Verviers d'Houget-Duesberg-Bosson le 26 novembre 1971* ; Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 98, *modèle V relatif à un arrêt de travail aux établissements d'Ensival et de Verviers d'Houget-Duesberg-Bosson le 24 avril 1972*.

<sup>926</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 93, *modèles V relatifs à une grève au Val Saint-Lambert (Seraing) du 14 au 23 septembre 1970* ; Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 93, *modèles V relatifs à une grève au Val Saint-Lambert (Seraing) le 21 septembre 1970* ; Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 98, *modèles V relatifs à une grève au Val Saint-Lambert (Seraing) le 15 février 1971* ; Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 103, *modèles V relatifs à une grève au Val Saint-Lambert (Seraing) du 29 juin au 1<sup>er</sup> août 1972*.

<sup>927</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la Gendarmerie., boîtes 93, 98, 103, *les rapports « modèle V » à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1970 et 1972*.

<sup>928</sup> MÉRENNE-SCHOUMAKER B., « L'évolution économique de la province de Liège depuis 1960 » in *La Géographie*, n°95 (1972), p. 265 [257-272].

<sup>929</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 103, *modèle V relatif à une grève à Mémorex (Herstal – Hauts-Sarts) le 17 février 1972*.

<sup>930</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la Gendarmerie., boîtes 93, 98, 103, *les rapports « modèle V » à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1970 et 1972*.

<sup>931</sup> Ans, Centre multimédia du Musée de la Vie Wallonne, fonds Desarcy-Robyns, classeur noir, *photographies des grévistes à Uni-Systems à Alleur en octobre-novembre 1972* ; Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 103, *modèle V relatif à une grève à Uni-Systems (Alleur) du 10 octobre au 4 décembre 1972*.

<sup>932</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la Gendarmerie., boîtes 93, 98, 103, *les rapports « modèle V » à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1970 et 1972*.

régions industrielles belges<sup>933</sup> comme le Limbourg s'industrialisant de plus en plus durant les Trente Glorieuses<sup>934</sup>. Cette interrogation est pertinente. À cette époque, la province de Liège n'est pas le seul espace où les conflits salariaux croissent véritablement. Nous observons des phénomènes similaires dans l'ensemble de la Belgique<sup>935</sup> et en Europe occidentale<sup>936</sup>. De nombreux spécialistes de la conflictualité sociale des années 68 belges – comme Rik Hemmerijckx<sup>937</sup>, Johan Van Kerckhove<sup>938</sup>, Jaak Brepoels<sup>939</sup>, Jean-Luc Degée<sup>940</sup>, Maxime Tondeur<sup>941</sup>, Dongkyu Shin<sup>942</sup> ou Élie Teicher<sup>943</sup> – considèrent cette hausse comme une caractéristique fondamentale du « mai ouvrier belge ». De plus, à l'instar de d'autres espaces du plat pays et d'autres bassins occidentaux<sup>944</sup>, le monde du travail liégeois voit à l'entrée des seventies l'émergence de plusieurs actions sauvages déclenchées par des travailleurs particuliers. Nous relevons même ceci dans de grandes sociétés liégeoises comme Cockerill ou la Fabrique Nationale d'Herstal<sup>945</sup>. Par exemple, du 16 octobre au 7 novembre 1972, les 65 ouvriers affuteurs de la Fabrique Nationale d'Herstal réalisent une grève sauvage exigeant des augmentations salariales<sup>946</sup>.

Nous pouvons alors légitimement nous demander si la province de Liège participe véritablement même partiellement ou faiblement au « mai ouvrier belge » et si les grands fleurons liégeois contribuent à cette participation malgré les descriptions inverses de certains experts de la conflictualité sociale de la fin des

---

<sup>933</sup> CAPRON M., « L'évolution de la conflictualité dans les relations collectives du travail en Wallonie » in ARCOË É., CAPRON M., LÉONARD É., REMAN P. (dir.), *Dynamiques de la concertation sociale*, Bruxelles, CRISP, 2010, p. 151-153.

<sup>934</sup> MÉRENNE-SCHOUMAKER B., « Développement industriel et nouvelles localisations. Le cas du Limbourg belge » in *La Géographie*, n°106 (1975), p. 185-210.

<sup>935</sup> *Annuaire statistique de la Belgique*, 1962-1973.

<sup>936</sup> VAN DER VELDEN S., DRIBBUSCH H., LYDDON D., VANDAELE K. (dir.), *Strikes around the World, 1968–2005 : Case-Studies of 15 Countries*, Amsterdam, Aksant, 2007.

<sup>937</sup> HEMMERIJCKX R., « Op zoek naar de arbeidersklasse. Intellectuelen-arbeiders in de nasleep van mei '68 » in Brood & Rozen, t. XXXIII (2018), n°4, p. 48-63 ; HEMMERIJCKX R., « Le Mai ouvrier » in *Politique*, n°54 (2008), p. 31-33 ; HEMMERIJCKX R., « Mai 68 et le monde ouvrier en Belgique » in MORELLI A., GOTOVITCH J. (dir.), *Contester dans un pays prospère. L'extrême gauche en Belgique et au Canada*, Bruxelles, P.I.E. Pieter Lang, 2007, p. 135-152 ; HEMMERIJCKX R., « In de geest van mei 68. Arbeidersprotest en radicaal militantisme in België » in *Cahier d'Histoire du Temps Présent*, n°18 (2007), p. 163-182.

<sup>938</sup> VAN KERCKHOVE J., « Grèves spontanées, phénomènes et symptômes de crise. Quelques constatations et réflexions sur la vague de grèves en Belgique de 1970 à 1972 » in *Recherches sociologiques*, t. IV (1973), n°2, p. 335-356.

<sup>939</sup> BREPOELS J., *Wat zoudt gij zonder 't werkvolk zijn ? : de geschiedenis van de Belgische arbeidersbeweging 1830-2015*, Louvain, Van Halewyck, 2015, p. 441-445.

<sup>940</sup> DEGÉE J.-L., *L'évolution des luttes ouvrières*, Liège, Fondation André Renard, 1980.

<sup>941</sup> TONDEUR M., *Éléments d'une histoire vécue. Les années UUU (Universités-Usines-Union) 1968-1971*, Seraing, IHOES, 2020.

<sup>942</sup> SHIN D., « Main-d'oeuvre immigrée et revendications "qualitatives". La "grève sauvage" chez Michelin à Leeuw-Saint-Pierre en 1970 » in *Revue Belge d'Histoire Contemporaine*, t. XLII (2012), n°1, p. 103-138.

<sup>943</sup> TEICHER E., « Une brèche dans le système belge de relations collectives ? Les grèves à Citroën-Forest (1969-1970) » in *Le Mouvement Social*, n°278 (2022), p. 89-113.

<sup>944</sup> VIGNA X., « Les grèves ouvrières de 1968 : le début d'une insubordination » in *Lava* [en ligne], <https://lavamedia.be/fr/les-graves-ouvrieres-de-1968-le-debut-dune-insubordination/> (page mise en ligne le 05/04/2018 et consultée pour la dernière fois le 12/08/2024).

<sup>945</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la Gendarmerie, boîtes 93, 98, 103, *les rapports « modèle V » à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1970 et 1972*.

<sup>946</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la Gendarmerie, boîte 103, *modèles V relatifs à une grève sauvage des affuteurs de la Fabrique Nationale d'Herstal du 16 octobre au 7 novembre 1972*.

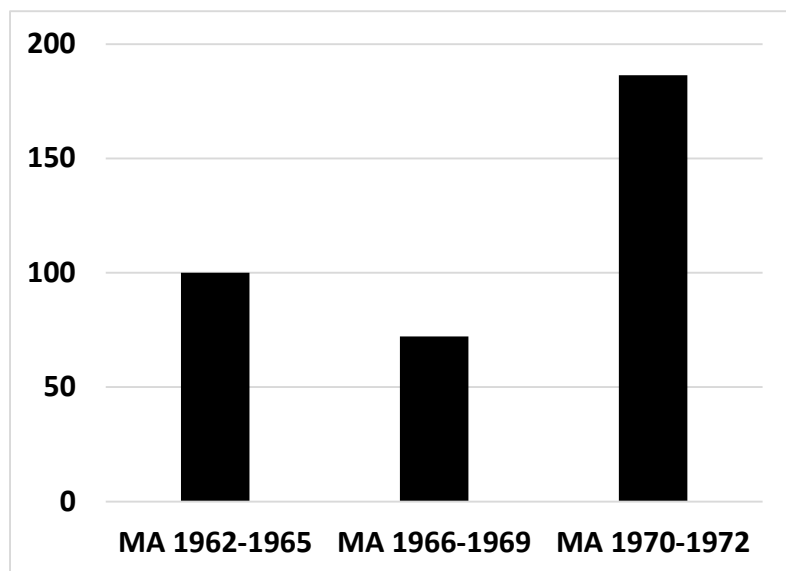
Trente Glorieuses<sup>947</sup>. Néanmoins, entre 1970 et 1972, le monde du travail liégeois connaît aussi une progression des actions défensives relatives à l'emploi<sup>948</sup>.

Par conséquent, malgré la hausse significative des offensives salariales, la province de Liège subit-elle un renforcement de la dynamique enclenchée à partir de 1966 ? Pour répondre à cette question, il est important d'étudier plus attentivement pour savoir si le monde du travail liégeois a connu le « mai ouvrier belge » au début des années 70 et l'amplification de la dynamique enclenchée au cours de la période précédente.

#### 4.2.2.3.1 Les luttes relatives aux rémunérations

Entre 1970 et 1972, la province de Liège connaît une notable progression de la fréquence et de la représentativité des luttes relatives aux rémunérations. En effet, par rapport à la période 1966-1969, les luttes relatives aux rémunérations croient de plus de 150%. De plus, au sein de l'ensemble de la conflictualité professionnelles, elles représentent 55%. Nous relevons alors une hausse de 13,4 points de pourcentage par rapport à la seconde partie des années 60<sup>949</sup>.

**Figure 29 : La comparaison des moyennes annuelles des luttes liégeoises relatives aux rémunérations en 1962-1965, en 1966-1969 et en 1970-1972 en fonction des différentes classes de revendications (1962-1965 = 100)**



Source : Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la Gendarmerie., boîtes 39-78, 83, 88, 93, 98, 103, *les comptes-rendus des carnets de campagne à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1962 et 1968 ainsi que les rapports « modèle V » à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1968 et 1972.*

Au début des seventies, au niveau des rémunérations, les travailleurs liégeois réalisent principalement des actions et des mouvements pour réclamer des hausses salariales<sup>950</sup>. Les

<sup>947</sup> TEICHER E., « Une brèche dans le système belge de relations collectives ? Les grèves à Citroën-Forest (1969-1970) » in *Le Mouvement Social*, n°278 (2022), p. 100.

<sup>948</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la Gendarmerie., boîtes 93, 98, 103, *les rapports « modèle V » à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1970 et 1972.*

<sup>949</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la Gendarmerie., boîtes 39-78, 83, 88, 93, 98, 103, *les comptes-rendus des carnets de campagne à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1962 et 1968 ainsi que les rapports « modèle V » à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1968 et 1972.*

<sup>950</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la Gendarmerie., boîtes 93, 98, 103, *les rapports « modèle V » à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1970 et 1972.*

rémunérations directs fixes deviennent davantage les véritables priorités des grévistes liégeois. Nous répertorions des situations semblables au-delà de la province de Liège au même moment<sup>951</sup>. À Liège, cette centralité s'observe même dans des secteurs en profonde léthargie (presque au stade palliatif)<sup>952</sup>, comme les charbonnages<sup>953</sup> ou les fonderies<sup>954</sup>. Par exemple, du 29 juin au 1<sup>er</sup> juillet 1970, 300 ouvriers de la fonderie ougréenne de Cockerill entament une grève perlée pour exiger des augmentations salariales<sup>955</sup>.

Au sein de ces luttes salariales déclenchées entre 1970 et 1972 en province de Liège, nous observons plusieurs éléments dépassant la seule fréquence. Outre la progression quantitative, les luttes salariales s'évaluent à plusieurs titres. Sur la lancée de la seconde partie des années 60<sup>956</sup>, elles touchent de nouveaux secteurs et de nouvelles entreprises. Certains bastions historiques liégeois, peu présents lors des périodes antérieures, subissent de nouveau des grèves salariales<sup>957</sup>. Par exemple, les 180 ouvrières du secteur parachèvement du Val Saint-Lambert à Seraing décident d'arrêter leurs activités du 14 au 23 septembre 1970 pour réclamer des augmentations salariales<sup>958</sup>. Les offensives salariales émergent dans de nouveaux espaces non-traditionnels<sup>959</sup>. Par exemple, du 14 au 23 mars 1971, plus de 350 ouvriers-employés de l'entreprise eupenoise Beka partent avec l'accord des délégations syndicales CSC et FGTB en grève totale afin d'obtenir une augmentation salariale et le paiement d'un treizième mois pour l'ensemble des salariés de la société. Ce mouvement n'est pas une action mineure dans le paysage sociale liégeois, surtout en dehors de la ceinture industrielle de Liège bordant la Meuse. Il engendre la perte de plus de 130 000 heures de travail<sup>960</sup>. Cette réalité est particulièrement visible dans les zonings industriels érigés depuis peu le long des nouvelles routes à haute vitesse<sup>961</sup>. Par exemple, le 7 février 1972, 400 ouvriers d'Elphiac (Herstal) effectue un arrêt total de travail

---

<sup>951</sup> *Annuaire statistique de la Belgique*, 1970-1973.

<sup>952</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la Gendarmerie, boîtes 93, 98, 103, *les rapports « modèle V » à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1970 et 1972*.

<sup>953</sup> « Situation et politique charbonnière en Belgique » in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°310 (1966), p. 1-31.

<sup>954</sup> « La santé économique des fonderies wallonnes » in *Antenne Soir*, émission présentée par VASSART M., RTB, le 29 janvier 1971, consulté sur le site de la Sonuma, <https://www.sonuma.be/archive/la-sante-economique-des-fonderies-wallonnes>, le 12 août 2024.

<sup>955</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la Gendarmerie, boîte 93, *modèles V relatifs à une grève perlée à la fonderie d'Ougrée de Cockerill du 29 juin au 1<sup>er</sup> juillet 1970*.

<sup>956</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la Gendarmerie, boîtes 39-78 et 83, *les comptes-rendus des carnets de campagne à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1962 et 1968 ainsi que les rapports « modèle V » à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1968 et 1969*.

<sup>957</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la Gendarmerie, boîtes 93, 98, 103, *les rapports « modèle V » à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1970 et 1972*.

<sup>958</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 93, *modèles V relatifs à une grève au Val Saint-Lambert (Seraing) du 14 au 23 septembre 1970*.

<sup>959</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la Gendarmerie, boîtes 93, 98, 103, *les rapports « modèle V » à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1970 et 1972*.

<sup>960</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 98, *modèles V relatifs à une grève à Beka (Eupen) du 14 au 23 mars 1971*.

<sup>961</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la Gendarmerie., boîtes 93, 98, 103, *les rapports « modèle V » à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1970 et 1972*. ; MÉRENNE-SCHOUMAKER B., « Les zones et les parcs industriels » in *La Géographie*, n°105 (1975), p. 95-97 et 103-104 [87-110].

pendant cinq heures pour revendiquer des augmentations salariales<sup>962</sup>. Par ailleurs, nous relevons encore des groupes ouvriers atypiques partir en grèves de leurs propres initiatives<sup>963</sup>. Par exemple, le 15 mai 1970, 180 employés liégeois des bureaux de dessin industriel de Coppée-Rust arrêtent de travailler pendant une heure et demie pour demander une revalorisation de leurs appointements<sup>964</sup>. Quatre jours plus tard, ils entament un mouvement d'avertissement plus important en durée pour les mêmes revendications<sup>965</sup>. Cependant, à la différence de la majorité des grèves liégeoises de la fin des années 60<sup>966</sup> et des nombreuses luttes salariales au cours du début des années 70 dans plusieurs bassins occidentaux<sup>967</sup>, la plupart des conflits salariaux des groupes spécifiques (comme les travailleuses subissant des discriminations systémiques<sup>968</sup>) sont dès le début soutenus par une délégation syndicale<sup>969</sup>.

Au début des années 70, plusieurs luttes salariales sont déclenchées de manière sauvage par des groupes ouvriers très réduits ou très particuliers de l'industrie liégeoise<sup>970</sup>. Malgré la description du « mai ouvrier belge »<sup>971</sup>, nous en observons même au sein des grands fleurons liégeois<sup>972</sup>. Par exemple, le 9 mars 1970, 60 ouvriers affuteurs de la Fabrique Nationale d'Herstal refusent de travailler sans le consentement de leurs délégations syndicales pour exiger des augmentations salariales<sup>973</sup>. En province de Liège, ces luttes sont essentiellement brèves<sup>974</sup>. Néanmoins, dans les importantes usines de Liège (notamment le holding sidérurgique Cockerill et la Fabrique Nationale d'Herstal), les délégations syndicales, possédant encore une

---

<sup>962</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 103, *modèle V relatif à un arrêt total à Elphiac (Herstal) le 7 février 1972*.

<sup>963</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la Gendarmerie, boîtes 93, 98, 103, *les rapports « modèle V » à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1970 et 1972*.

<sup>964</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 93, *modèle V relatif à un arrêt de travail à Coppée-Rust le 15 mai 1970*.

<sup>965</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 93, *modèle V relatif à un mouvement d'avertissement à Coppée-Rust le 19 mai 1970*.

<sup>966</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la Gendarmerie, boîtes 73-78 et 83, *les comptes-rendus des carnets de campagne à propos des conflits sociaux en province de Liège en 1968 ainsi que les rapports « modèle V » à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1968 et 1969*.

<sup>967</sup> CAPRON M., « L'évolution de la conflictualité dans les relations collectives du travail en Wallonie » in ARCQ É., CAPRON M., LÉONARD É., REMAN P. (dir.), *Dynamiques de la concertation sociale*, Bruxelles, CRISP, 2010, p. 152-153 ; VAN KERCKHOVE J., « Grèves spontanées, phénomènes et symptômes de crise. Quelques constatations et réflexions sur la vague de grèves en Belgique de 1970 à 1972 » in *Recherches sociologiques*, t. IV (1973), n°2, p. 335-356.

<sup>968</sup> GALLOT F., VIRGILI F., « Un genre de la grève ? » in *Encyclopédie d'histoire numérique de l'Europe* [en ligne], <https://ehne.fr/fr/encyclopedie/th%C3%A9matiques/genre-et-europe/gagner-sa-vie-en-europe/un-genre-de-la-greve> (page mise en ligne le 23/06/2020 et consultée pour la dernière fois le 1/08/2024).

<sup>969</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la Gendarmerie, boîtes 93, 98, 103, *les rapports « modèle V » à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1970 et 1972*.

<sup>970</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la Gendarmerie, boîtes 93, 98, 103, *les rapports « modèle V » à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1970 et 1972*.

<sup>971</sup> TEICHER E., « Une brèche dans le système belge de relations collectives ? Les grèves à Citroën-Forest (1969-1970) » in *Le Mouvement Social*, n°278 (2022), p. 100.

<sup>972</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la Gendarmerie, boîtes 93, 98, 103, *les rapports « modèle V » à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1970 et 1972*.

<sup>973</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 93, *modèle V relatif à une grève sauvage des ouvriers affuteurs de la Fabrique Nationale d'Herstal le 9 mars 1970*.

<sup>974</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la Gendarmerie, boîtes 93, 98, 103, *les rapports « modèle V » à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1970 et 1972*.

légitimité aux yeux des travailleurs liégeois<sup>975</sup>, arrivent à reprendre sous leur contrôle les actions des salariés. Des mouvements sauvages relatifs aux rémunérations directs fixes touchent également de petits établissements industriels<sup>976</sup>. Par exemple, du 13 au 18 mai 1971, les 40 ouvriers de Parametal à Jupille-sur-Meuse réalisent une grève pour réclamer des augmentations salariales<sup>977</sup>. À l'instar de l'action de la grève de Beka (Eupen) de février à mai 1972 (153 720 heures de travail perdues)<sup>978</sup>, certaines de ces actions décidées sans le consentement syndical sont intensives<sup>979</sup>. Par conséquent, au sein de la conflictualité professionnelle, nous pouvons voir que la province de Liège est influencée par le « mai ouvrier belge » et est alors impactée par le souffle contestataire des années 68. Par contre, à la différence de la France<sup>980</sup>, l'ancrage syndical liégeois a permis la non-éclosion d'une véritable vague de longues luttes sauvages en faveur des salaires<sup>981</sup>. En effet, alors que de nombreuses délégations syndicales, surtout celles très promptes à partir en grèves et en opposition pour faire entendre ses intérêts, souhaitent revenir sur les accords interprofessionnels passés durant la deuxième moitié des années 60 avec les organisations patronales, elles coordonnent au début des seventies de multiples arrêts de travail cherchant principalement à mettre la pression sur le patronat ou à critiquer l'attitude de ce dernier empêchant un accord<sup>982</sup>. C'est particulièrement véridique à Liège dans la sidérurgie et la fabrication métallique<sup>983</sup>.

Malgré une augmentation des luttes sauvages relatives aux salaires perceptibles dès 1969<sup>984</sup>, les syndicalistes liégeois ne perdent jamais totalement le contrôle grâce à leur capacité de se positionner comme des plateformes essentielles entre les grévistes et les directions<sup>985</sup>. Ce phénomène est également observable lors du « mai 68 étudiant » de Liège<sup>986</sup>. Ce phénomène explique pourquoi les grèves ne voient pas la synergie entre les travailleurs et les étudiants liégeois à la différence d'autres endroits comme l'Île-de-France, le nord

<sup>975</sup> TEICHER E., « Une brèche dans le système belge de relations collectives ? Les grèves à Citroën-Forest (1969-1970) » in *Le Mouvement Social*, n°278 (2022), p. 100.

<sup>976</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la Gendarmerie., boîtes 93, 98, 103, *les rapports « modèle V » à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1970 et 1972*.

<sup>977</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 93, *modèles V relatifs à une grève à Parametal (Jupille-sur-Meuse) du 13 au 18 mai 1970*.

<sup>978</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 103, *modèles V relatifs à une grève à Beka du 9 février au 8 mai 1972*.

<sup>979</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la Gendarmerie., boîtes 93, 98, 103, *les rapports « modèle V » à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1970 et 1972*.

<sup>980</sup> ZANCARINI-FOURNEL M., DREYFUS-ARMAND G., « Retour sur “Grenelle” : la gestion de la crise », in *Les années 68 : le temps de la contestation*, Paris, Editions Complexe, 2000, p. 443-460.

<sup>981</sup> HEMMERIJCKX R., « Mai 68 et le monde ouvrier », in MORELLI A., GOTOVITCH J. (dir.), *Contester dans un pays prospère : l'extrême gauche en Belgique et au Canada*, Bruxelles, PIE-Peter Lang, 2007, p. 150.

<sup>982</sup> PASTURE P., *Kerk, politiek en sociale actie : de unieke positie van de christelijke arbeidersbeweging in België 1944-1973*, Louvain, Garant, 1992, p.

<sup>983</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la Gendarmerie., boîtes 93, 98, 103, *les rapports « modèle V » à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1970 et 1972*.

<sup>984</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la Gendarmerie., boîtes 88, 93, 98, 103, *les rapports « modèle V » à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1969 et 1972*.

<sup>985</sup> HEMMERIJCKX R., « Mai 68 et le monde ouvrier » in MORELLI A., GOTOVITCH J. (dir.), *Contester dans un pays prospère : l'extrême gauche en Belgique et au Canada*, Bruxelles, PIE-Peter Lang, 2007, p. 150.

<sup>986</sup> DEGÉE J-L., « Mai 68 à Liège : chronologie commentée » in *Analyse de l'Ihoes*, n°36 (le 15 décembre 2008), p. 1-5.



de la France ou en Flandre<sup>987</sup>. En province de Liège, nous constatons donc un contrôle syndical plus fort que ce que décrit l'historien Rik Hemmerijckx pour l'ensemble de la Belgique<sup>988</sup>. Au vu de cette réalité, il est difficile de considérer que le monde du travail liégeois participe totalement au « mai ouvrier belge » même si, dans plusieurs luttes salariales, il existe des situations de basse conflictualité ressemblant aux phénomènes relevés à Bruxelles et au Limbourg à la même époque<sup>989</sup>.

Par ailleurs, quand nous regardons les nouvelles catégories de travailleurs qui arrivent véritablement dans les grèves salariales pour demander des réajustements barémiques du début des seventies liégeoises, nous remarquons que ces dernières dépassent grandement la classe ouvrière<sup>990</sup>. Cette forte extension des grèves des rémunérations fixes directes vers d'autres catégories de travailleurs explique pourquoi les appointements et les traitements représentent une partie bien plus significative de ce type de conflictualité sociale à partir des années 70. Au sein des secteurs industriels, de nouveaux types de travailleurs, comme les cadres, utilisent les arrêts de travail afin de réclamer des augmentations de salaires<sup>991</sup>. Ce phénomène est fort important à tel point que la grève des appointés de la sidérurgie liégeoise de l'hiver 1971, avec ses 6 000 000 heures de travail perdues<sup>992</sup>, constitue le mouvement le plus intensif de la période 1962-1972 à Liège<sup>993</sup>. Nous constatons aussi de tels phénomènes dans les services publics<sup>994</sup>. Ce phénomène est particulièrement visible

---

<sup>987</sup> CONDETTE J.-F., « “Autour de mai 1968” : de la faculté des Lettres à l'Université de Lille 3 : une mutation accélérée (1968-1970) » in *Revue du Nord*, n°359 (2005), p. 139-176 ; HEMMERIJCKX R., « Arbeidersprotest en radicaal militantisme in België » in *Cahiers d'Histoire du Temps Présent*, n°18 (2007), p. 164-165 ; HORN G.-R., *The Spirit of '68: Rebellion in Western Europe and North America, 1956-1976*, Oxford, OUP Oxford, 2007, p. 73 ; TONDEUR M., *Éléments d'une histoire vécue. Les années UUU (Universités-Usines-Union) 1968-1971*, Seraing, IHOES, 2020 ; TONDEUR M., « Mon long mai 68 : de l'univ aux usines : “le mai ouvrier” à Citroën-Forest » in *Rouges Flammes* [en ligne], <https://rouges-flammes.blogspot.com/2018/06/mon-long-mai-68-2-de-luniv-aux-usines.html> (page mise en ligne le 01/06/2018 et consultée pour la dernière fois le 01/08/2024) ; ZANCARINI-FOURNEL M., DREYFUS-ARMAND G., « Retour sur “Grenelle” : la cogestion de la crise » in *Les années 68 : le temps de la contestation*, Paris, Editions Complexe, 2000, p. 443-460 ; « Les deux premières semaines de mai 68, à Lille et à Paris » in *La Voix du Nord* [en ligne], le 11/05/2018, <https://www.lavoixdunord.fr/374877/article/2018-05-11/les-deux-premieres-semaines-de-mai-68-lille-et-paris> (page mise en ligne le 11/05/2018 et consultée pour la dernière fois le 19/09/2021).

<sup>988</sup> HEMMERIJCKX R., « Mai 68 et le monde ouvrier » in MORELLI A., GOTOVITCH J. (dir.), *Contester dans un pays prospère : l'extrême gauche en Belgique et au Canada*, Bruxelles, PIE-Peter Lang, 2007, p. 150.

<sup>989</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la Gendarmerie, boîtes 93, 98, 103, *les rapports « modèle V » à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1970 et 1972*.

<sup>990</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la Gendarmerie, boîtes 93, 98, 103, *les rapports « modèle V » à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1970 et 1972*.

<sup>991</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la Gendarmerie, boîtes 93, 98, 103, *les rapports « modèle V » à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1970 et 1972*.

<sup>992</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la Gendarmerie, boîtes 98, *modèles V relatifs à la grève du personnel appointé de la sidérurgie liégeoise du 15 novembre 1971 au 28 décembre 1971*.

<sup>993</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la Gendarmerie, boîtes 39-78, 83, 88, 93, 98, 103, *les comptes-rendus des carnets de campagne à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1962 et 1968 ainsi que les rapports « modèle V » à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1968 et 1972*.

<sup>994</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la Gendarmerie, boîtes 93, 98, 103, *les rapports « modèle V » à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1970 et 1972*.

dans l'enseignement où de nouveaux types de travailleurs, comme les éducateurs et les surveillants<sup>995</sup>, participent aux grèves<sup>996</sup>.

Par conséquent, en tenant de cette évolution, la progression des conflits salariaux, recensés en province de Liège grâce aux archives de la gendarmerie, dépasse grandement le « mai ouvrier belge » surtout que certains de ces mouvements sont des « grèves de riches<sup>997</sup> » c'est-à-dire des actions déclenchées par des travailleurs possédant un statut plus favorable et plus protecteur comme les enseignants ou les cadres. Ce changement est perceptible dans d'autres milieux très spécifiques et très particuliers. En Belgique, au début des années 70, des salariés particuliers manifestent dans l'espace public pour obtenir des statuts protégeant leurs activités et leurs rémunérations<sup>998</sup>. Présentons un exemple concret avec les infirmières. Dans la vague contestataire du milieu médical observable dès 1963-1964<sup>999</sup> et se poursuivant tout au long de la période étudiée en intégrant de nouveaux professionnels de la santé comme les dentistes<sup>1000</sup> ou les pédiatres<sup>1001</sup>, les infirmières belges décident d'organiser leur première véritable manifestation de leur histoire à Bruxelles en février 1971 qui contribue à la première vraie affirmation médiatique des infirmières. L'historienne belge spécialiste de la radiotélévision belge et du traitement médiatique des mouvements sociaux (notamment ceux liés au monde de la santé) Alexandra Micciche<sup>1002</sup> décrit cet épisode ainsi :

La mobilisation démarre dès la promulgation de l'arrêté en 1967 mais le Ministère de la Santé publique semble faire, jusqu'en 1971, la sourde oreille face aux revendications de l'UGIB qui a conscience que la voix des infirmières porte très peu dans l'espace public et médiatique. La manifestation organisée le 25 février 1971 entend renverser cette situation en faisant la démonstration de la détermination des infirmières, de leur force mobilisatrice. De ce point de vue, elle constituera une réussite : suite à cet événement, le Ministère va se montrer ouvert aux négociations, même si celles-ci ne vont pas s'avérer faciles. Elles aboutiront d'ailleurs seulement

---

<sup>995</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la Gendarmerie, boîte 103, *modèles V relatifs à un arrêt de travail des surveillants et des éducateurs le 20 mars 1972*.

<sup>996</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la Gendarmerie, boîtes 93, 98, 103, *les rapports « modèle V » à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1970 et 1972*.

<sup>997</sup> DUFRESNE A., BAURAIN D., GOBIN C., MARTINEZ E., BUELENS J., VANDEWATTYNE J., VANDAELE K., « Grève de pauvres et grève de riches ? » in *Newsflash de Gresea* [en ligne], n°133, <https://gresea.be/Greve-de-pauvres-et-greve-de-riches> (page mise en ligne le 08/05/2014 et consultée pour la dernière fois le 12/08/2024).

<sup>998</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la Gendarmerie., boîtes 93, 98, 103, *les rapports « modèle V » à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1970 et 1972*.

<sup>999</sup> « Le mouvement de "grève des soins" décidé par la Fédération Nationale des Chambres Syndicales de Médecins : analyse des réactions de groupes » in *Courrier Hebdomadaire du CRISP*, n°239 (1964), p. 1-21 ; « L'évolution du syndicalisme médical depuis la grève de 1964 » in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°355 (1967), p. 1-23.

<sup>1000</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 51, *comptes-rendus n°11 et 14 : grève des dentistes du 2 au 6 janvier 1964*.

<sup>1001</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 54, *comptes-rendus n°1114-1221 : grève des médecins en charge des nourrissons du 4 au 26 juin 1964*.

<sup>1002</sup> MICCICHE A., « Chapitre 4. Le cas du groupe d'étude belge pour une réforme de la médecine et les médias (1964-1990) » in CORROY L., CHAUZAL-LARGUIER C., POURREZ A. (dir.), *Expertes, experts en santé dans les médias. Entre légitimité et controverses*, Londres, ISTE Group, 2024, p. 77-92 ; MICCICHE A., « Des mouvements sociaux sous la loupe médiatique : un dédale pour l'historien ? » in *Contemporanea* [en ligne], <https://www.contemporanea.be/fr/article/20211-review-fr-alexandra-micciche> (page mise en ligne le ? et consultée pour la dernière fois le 12/08/2024) ; MICCICHE A., *L'image de Charleroi à travers les journaux télévisés de la R.T.B.(F.) (1965-2005), mémoire inédit en histoire (finalité didactique)*, Université Libre de Bruxelles, 2015.

presque quatre années plus tard avec la promulgation de la Loi du 20 décembre 1974 relative à l'exercice de l'Art de guérir, de l'Art infirmier, des professions paramédicales et aux commissions médicales<sup>1003</sup>.

Cette action n'est pas un geste isolé dans le monde de la santé belge du début des Seventies. Une poignée de luttes infirmières avec des revendications proches ont lieu dans l'agglomération de Liège<sup>1004</sup>. Par exemple, l'année suivante, du 1<sup>er</sup> au 9 juin 1972, plus de 80% du personnel infirmier de la Clinique de l'Espérance à Montegnée arrête chaque jour leurs activités pendant une heure pour montrer leur importance et pour exiger une augmentation salariale. À l'instar de ce qui se déroule au même moment dans le monde médical Canadien<sup>1005</sup>, des situations semblables se perçoivent hors de Belgique. Cette transformation notable de la conflictualité s'inscrit dans une mutation sociale globale du monde occidental. Par ailleurs, nous relevons des changements similaires dans d'autres secteurs professionnels en province de Liège<sup>1006</sup>. Le 25 février 1970, en plein processus de « massification scolaire »<sup>1007</sup> et dans un climat de réflexions concernant les principes éducatifs et les structures organiques de l'enseignement<sup>1008</sup>, 159 professeurs de l'enseignement spécialisé laïc subventionné arrêtent de travailler avec l'accord de la délégation CGSP pour revendiquer une augmentation salariale, des subventions et des locaux. Leur action appuie le projet de loi concernant l'enseignement des handicapés<sup>1009</sup>. Cette dynamique peut même être observée dans des milieux non-salariés liégeois au même moment<sup>1010</sup>. Au début de la décennie 70, des agriculteurs (comme les laitiers) et des indépendants (comme

---

<sup>1003</sup> MICCICHE A., « « Ils ont chanté, ils ont scandé, ils ont même crié. » Slogans et mobilisations infirmières en Belgique (1971-1989) » in *Fabula* [en ligne], <https://www.fabula.org/colloques/document9419.php> (page mise en ligne le ? et consultée pour la dernière fois le 12/08/2024).

<sup>1004</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la Gendarmerie, boîtes 93, 98, 103, *les rapports « modèle V » à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1970 et 1972*.

<sup>1005</sup> « Pour les infirmières des services publics. Les négociateurs du fédéral en faveur d'une rémunération sur une base régionale au Canada » in *Le Soleil*, le 5 août 1971, p. 5 (disponible sur [https://diffusion.banq.qc.ca/pdfjs-3.10.111-dist\\_banq/web/pdf.php/k2Y2rRk3wIrEpIKT1OG13Q.pdf](https://diffusion.banq.qc.ca/pdfjs-3.10.111-dist_banq/web/pdf.php/k2Y2rRk3wIrEpIKT1OG13Q.pdf)) ; BEAUCAGE A., *Syndicats, salaires et conjoncture économique. L'expérience des fronts communs du secteur public québécois de 1971 à 1983*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 1989, p. 56 ; DESMARAIS L., *Mémoires d'une bataille inachevée. La lutte pour l'avortement au Québec, 1970-1992*, Montréal, Trait d'union, 1999, p. 91.

<sup>1006</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la Gendarmerie, boîtes 93, 98, 103, *les rapports « modèle V » à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1970 et 1972*.

<sup>1007</sup> GROOTAERS D., « Cent cinquante ans d'instruction publique, à la poursuite de l'intégration sociale et de la promotion individuelle » in GROOTAERS D. (dir.), *Histoire de l'enseignement en Belgique*, Bruxelles, CRISP, 1998, p. 94-101 [86-108].

<sup>1008</sup> DELMARCELLE J-P., « L'enseignement primaire en mutation » in *Féminin-Présent*, émission présentée par JUIN J., RTB, le 22 novembre 1970, consulté sur le site de la Sonuma, <https://www.sonuma.be/archive/feminin-present-du-22111970>, le 12/08/2024 ; « Une réforme appelée "enseignement rénové" » in *Bulletin d'information*, interview d'Arnould Clausee réalisée par LESUR W., RTB, le 17 octobre 1975, consulté sur le site de la Sonuma, <https://www.sonuma.be/archive/une-reforme-appelée-enseignement-renové>, le 12/08/2024 ; VAN HAECHE A., « L'enseignement rénové, avant, après » in *Cahiers Bruxellois*, t. XLVII (2015), n°1, p. 155 [150-158].

<sup>1009</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la Gendarmerie, boîtes 93, *modèle V relatif aux grèves tournants dans l'enseignement spécialisé laïc subventionné le 25 février 1970*.

<sup>1010</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la Gendarmerie., boîtes 93, 98, 103, *les rapports « modèle V » à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1970 et 1972*.

les charcutiers) de la province de Liège participent à des contestations revendiquant des dispositifs garantissant des marges bénéficiaires acceptables dans ces temps difficiles<sup>1011</sup>.

En parcourant les luttes offensives relatives aux rémunérations directes fixes déclenchées en province de Liège entre 1970 et 1972, nous relevons l'apparition d'un nouveau type de revendications. Au début de la décennie 70, le monde du travail liégeois connaît plusieurs luttes militant pour une harmonisation des salaires. Ces actions sont essentiellement organisées par les délégations syndicales<sup>1012</sup>. Par exemple, le 6 novembre 1970, plus de 800 employés des établissements sérésien et jemeppien de l'ancienne société Espérance-Longdoz arrêtent de travail ce jour pour exiger l'harmonisation des appointements en raison de la fusion entre l'Espérance-Longdoz et Cockerill-Ougrée-Providence<sup>1013</sup>. Ce motif contribue même à l'érection de la grève provoquant le plus d'heures de travail perdues entre 1962 et 1972 : la grève du personnel appointé de la sidérurgie liégeoise de fin 1971<sup>1014</sup>. Lors de leurs manifestations et de leurs cortèges dans les rues, les grévistes reprennent à leur sauce les idéaux de la grève des ouvrières de la Fabrique Nationale de 1966. Par exemple, des banderoles arborent le slogan « À fonctions égales, Traitements égaux<sup>1015</sup> ». En province de Liège, de nombreux arrêts de travail visant une harmonisation salariale connaissent une synergie entre les grévistes et leurs camarades non-grévistes. Par exemple, lors de l'occupation effective du Château Cockerill de Seraing en novembre-décembre 1971, les ouvriers de la sidérurgie sérésienne – favorables à de tels mouvements plus intenses dès 1967<sup>1016</sup> – apportent des aides logistiques et morales au personnel appointé peu habitué à ce registre d'actions<sup>1017</sup>. Par conséquent, le rapprochement entre des groupes avec des profils très différents – trait caractéristique des années 68 selon de nombreux spécialistes (comme Xavier Vigna et Maité Molina

---

<sup>1011</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 98, *modèles V relatifs à la grève générale des bouchers et des charcutiers du 8 mars 1971* ; VAN REETH C., « Les moissons difficiles » in *Alter échos* [en ligne], <https://www.alterechos.be/les-moissons-difficiles/> (page mise en ligne le 20/03/2024 et consultée pour la dernière fois le 02/08/2024).

<sup>1012</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la Gendarmerie., boîtes 93, 98, 103, *les rapports « modèle V » à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1970 et 1972*.

<sup>1013</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la Gendarmerie., boîtes 93, *modèle V relatif à la grève du personnel appointé et des cadres subalternes de Cockerill (Seraing et Jemeppe-sur-Meuse) le 6 novembre 1970*.

<sup>1014</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la Gendarmerie, boîtes 98, *modèles V relatifs à la grève du personnel appointé de la sidérurgie liégeoise du 15 novembre 1971 au 28 décembre 1971*.

<sup>1015</sup> Jemeppe-sur-Meuse, Institut d'Histoire ouvrière, économique et sociale, Archives Jacques Yerna, photographies, Grève dans la sidérurgie liégeoise, novembre-décembre 1971, *photographie de manifestants défilant rue Léopold à Liège avec une pancarte "Front commun syndical / SETCA-CNE / de la sidérurgie liégeoise" et une banderole "A fonctions égales, Traitements égaux"*.

<sup>1016</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 68, *comptes-rendus n°786-820 - actions syndicales du 24 mai 1967 en direction des grévistes d'Anglo-Germain* ; TONDEUR M., Il y a 50 ans, le drapeau noir à La Louvière : l'occupation de l'usine Anglo-Germain en mai-juin 1967 [en ligne], <https://rouges-flammes.blogspot.com/2017/06/il-y-50-ans-le-drapeau-noir-flottait-la.html> (page mise en ligne le 13/06/2017 et consultée pour la dernière fois le 17/02/2022).

<sup>1017</sup> Ans, Centre multimédia du Musée de la Vie Wallonne, fonds Desarcy-Robyns, dossier n°6347, *photographies de l'occupation du Château Cockerill (Seraing) en novembre 1971*.

Marmol<sup>1018</sup>) est présent en province de Liège au début des années 70<sup>1019</sup>. Ce phénomène n'est pas tout à fait nouveau. Il était déjà observable lors des périodes précédentes comme lors de la grève des employés de la Fabrique Nationale en 1965<sup>1020</sup> et du mouvement des ouvrières de la Fabrication métallique en 1966<sup>1021</sup>.

L'arrivée des mouvements défendant des harmonisations des salaires par le haut dès 1970 dans le monde du travail liégeois s'insère dans le contexte de l'époque. Nous le percevons à travers plusieurs angles.

Premièrement, alors qu'elles émergent véritablement en province de Liège, des bassins historiques de la sidérurgie française subissent une montée en puissance des luttes en faveur de l'harmonisation salariale depuis 1967<sup>1022</sup>. Par conséquent, cette situation n'est pas unique aux espaces liégeois et se place dans l'atmosphère des années 68. Deuxièmement, à l'image de ce que les années 60 ont connu, le début des Seventies voit dans l'économie liégeoise de nombreuses fusions. Ce phénomène est particulièrement véridique dans la sidérurgie liégeoise, en grande difficulté sectorielle depuis plusieurs années, où où l'univers « Cockerill » devient de plus en plus une « *poupée russe*<sup>1023</sup> » industrielle à l'instar de la fusion entre Cockerill-Ougrée-Providence et Espérance-Longdoz en 1969-1970 et étend son contrôle hégémonique sur la sidérurgie liégeoise<sup>1024</sup>. À l'image de l'arrêt du travail de 975 ouvriers-employés des ACEC d'Herstal du 21 avril 1970 durant trois heures pour critiquer l'union de leur société et de la Compagnie électrique belge de Dison<sup>1025</sup>, les fusions angoissent de nombreux salariés liégeois. Troisièmement, ces mouvements revendiquant une harmonisation salariale s'incluent dans l'atmosphère de l'époque. Au début des années 70, le monde du travail liégeois est impacté par des actions dénonçant certaines discriminations et certaines inégalités salariales entre des personnes exécutant les mêmes activités au sein d'une même usine ou d'une même société<sup>1026</sup>. Par exemple,

---

<sup>1018</sup> MOLINA MARMOL M., « Fils à papa et fils de pauvres : des relations entre les mondes étudiants et ouvriers en 68 » in *Aide-mémoire* [en ligne], n°85 (2018), <https://aidememoire.be/archive/aide-memoire/aide-memoire-85/85-05.html> (page mise en ligne le ? t consultée pour la dernière fois le 11/08/2024) ; VIGNA X., ZANCARINI-FOURNEL M., « Les rencontres improbables dans les années 68 » in *Vingtième Siècle*, n°101 (2009), p. 163-177.

<sup>1019</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la Gendarmerie., boîtes 93, 98, 103, *les rapports « modèle V » à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1970 et 1972*.

<sup>1020</sup> VANVELTHEM L., « 1949-2010. La SETCa Liège-Huy-Waremme » in BETTENS L., BAILLARGEON C., DOHET J., ROLAND N. T., *Cols blancs, coeur rouge : les combats des employés, techniciens et cadres du SETCa Liège-Huy-Waremme*, Seraing, IHOES, 2012, p. 83-87.

<sup>1021</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîtes 62-63, *comptes-rendus n°667, 689, 697, 705, 709, 720, 731, 738, 741, 747, 753, 765, 772, 783, 793, 800, 809, 827, 843, 852, 859, 866, 874, 885, 888, 897, 901, 911, 921, 934, 944, 951, 952, 960, 962, 970, 979, 981, 994, 1005, 1016, 1079, 1086, 1093, 1105, 1115, 1140, 1144, 1148, 1152, 1157, 1159, 1167, 1175, 1184 et 1191 : grève des ouvrières de la Fabrique Nationale du 17 février au 6 mai 1966*.

<sup>1022</sup> FREYSSENET M., *La sidérurgie française. 1945-1979. Histoire d'une faillite. Les solutions qui s'affrontent*, Paris, Savelli, 1979, p. 107.

<sup>1023</sup> BAURAIN D., « Cockerill, la petite poupée russe » in *Analyse de Gresea* [en ligne], <https://gresea.be/Cockerill-la-petite-poupee-russe> (page mise en ligne le 23/03/2013 et consultée pour la dernière fois le 22/07/2024).

<sup>1024</sup> INSTALLÉ M., « L'industrie sidérurgique en Belgique (I) » in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°660-661 (1974), p. 8-10.

<sup>1025</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 93, *modèle V relatif à un arrêt de travail aux ACEC à Herstal le 21 avril 1970*.

<sup>1026</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la Gendarmerie, boîtes 93, 98, 103, *les rapports « modèle V » à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1970 et 1972*.

le 8 décembre 1970, 80 ouvriers des aciéries sérésiennes de Cockerill décident d'un mouvement sauvage d'un jour dénonçant les inégalités dans les salaires nouvellement acquis<sup>1027</sup>. Entre 1970 et 1972, lors de plusieurs actions, les protagonistes souhaitent en arrêtant leur travail obtenir des avantages salariaux semblables à ce qui ont été promis à d'autres individus proches d'eux<sup>1028</sup>. Par exemple, du 11 au 14 avril 1972, 180 éducateurs décident d'une grève administrative pour protester contre la non-assimilation de leurs barèmes par rapport à ceux des instituteurs primaires<sup>1029</sup>. Pendant cette période, les archives de la gendarmerie recensent à Liège des mouvements professionnels dans lesquels les auteurs, provenant essentiellement de catégories peu considérées comme les femmes d'ouvrage du secteur de l'enseignement<sup>1030</sup>, réclament, avec le soutien de certains de leurs collègues, d'être inclus à des accords salariaux survenus dans leur milieu d'activités<sup>1031</sup>.

Même si elles diminuent en proportion par rapport à la période précédente en province de Liège et en Belgique, des luttes liégeoises relatives aux primes continuent à se déclencher. Plusieurs d'entre elles fustigent la réduction et l'opposition de primes<sup>1032</sup>. Comme lors de la deuxième moitié des années 60, le monde du travail liégeois connaît entre 1970 et 1972 plusieurs arrêts de travail dénonçant des pertes de primes décidées par la direction à cause des grèves<sup>1033</sup>. Ces conflits démontrent que la majorité des patrons voient la paix sociale comme un élément obligatoire à respecter. Bien que nous voyions une situation semblable par rapport à la période précédente, nous relevons une évolution. Entre 1970 et 1972, des travailleurs liégeois réclament une poignée de fois par des arrêts de travail visant l'instauration de primes<sup>1034</sup>. En effet, plusieurs grèves sont réalisées pour demander la mise en place de primes à cause de conditions difficiles ou indignes (danger, insalubrité, surcharge de travail...). Ces conflits démontrent que les salariés liégeois, à l'instar des travailleurs des autres espaces économiques belges<sup>1035</sup>, sont principalement préoccupés par les rémunérations. C'est particulièrement le cas à l'intérieur des professions en forte récession comme les charbonnages ou la

---

<sup>1027</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 93, *modèle V relatif à un arrêt de travail sauvage aux aciéries sérésiennes de Cockerill le 8 décembre 1970*.

<sup>1028</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la Gendarmerie, boîtes 93, 98, 103, *les rapports « modèle V » à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1970 et 1972*.

<sup>1029</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 103, *modèles V relatifs à une grève administrative des éducateurs du 11 au 14 avril 1972*.

<sup>1030</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 98, *modèles V relatifs à une grève à l'Université de Liège le 27 avril 1971* ; Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 98, *modèles V relatifs à une grève à l'Université de Liège le 7 juin 1971*.

<sup>1031</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la Gendarmerie., boîtes 93, 98, 103, *les rapports « modèle V » à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1970 et 1972*.

<sup>1032</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la Gendarmerie., boîtes 93, 98, 103, *les rapports « modèle V » à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1970 et 1972*.

<sup>1033</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la Gendarmerie., boîtes 93, 98, 103, *les rapports « modèle V » à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1970 et 1972*.

<sup>1034</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la Gendarmerie., boîtes 93, 98, 103, *les rapports « modèle V » à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1970 et 1972*.

<sup>1035</sup> GÖRTZ N., *Approche marxiste des trajectoires des organisations syndicales. Étude de cas de la CSC et de la FGTB*, thèse inédite de doctorat en sciences de gestion, Solvay Brussels School of Economics and Management, 2007, p. 196-197.

sidérurgie comme si les travailleurs de ces secteurs essaient d'obtenir le plus possible avant la fermeture de leurs établissements ou leurs licenciements<sup>1036</sup>. D'autres mouvements réclament que les heures supplémentaires et le travail de nuit soit payés davantage<sup>1037</sup>. Par exemple, le 28 février 1970 et le 3 mars 1970, une quarantaine d'employés du tri postal de Liège refuse d'effectuer leurs activités pour soutenir leurs collègues de Bruxelles en grève visant à obtenir une augmentation de la prime de nuit<sup>1038</sup>. Nous répertorions même des actions revendiquant une augmentation de rémunérations en cas de travail le samedi<sup>1039</sup>. Par exemple, le 2 septembre 1972, 164 appointés des aciéries de Chertal arrêtent de travailler ce jour pour revendiquer que leurs appointements du samedi soient au même taux que ceux du dimanche<sup>1040</sup>. Sur la lancée, nous relevons de rares mouvements similaires concernant le dimanche et les jours fériés<sup>1041</sup>. Par exemple, le 29 juin 1970, 300 ouvriers du département fonderie à Ougrée de Cockerill déclenchent une courte grève perlée pour réclamer que le travail pendant les dimanches et les jours fériés soient payés davantage<sup>1042</sup>. Au début des Seventies liégeoises, nous relevons donc que des travailleurs et des délégations syndicales souhaitent un statut particulier pour le samedi et un nouveau pour le dimanche. Nous pouvons y voir un moyen d'instituer de force la semaine de cinq jours dans l'ensemble de l'économie liégeoise.

---

<sup>1036</sup>, Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la Gendarmerie., boîtes 93, 98, 103, *les rapports « modèle V » à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1970 et 1972.*

<sup>1037</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la Gendarmerie., boîtes 93, 98, 103, *les rapports « modèle V » à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1970 et 1972.*

<sup>1038</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 93, *modèle V relatif à un arrêt de travail au tri postal de Liège le 28 février 1970* ; Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 93, *modèle V relatif à un arrêt de travail au tri postal de Liège le 3 mars 1972.*

<sup>1039</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la Gendarmerie., boîtes 93, 98, 103, *les rapports « modèle V » à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1970 et 1972.*

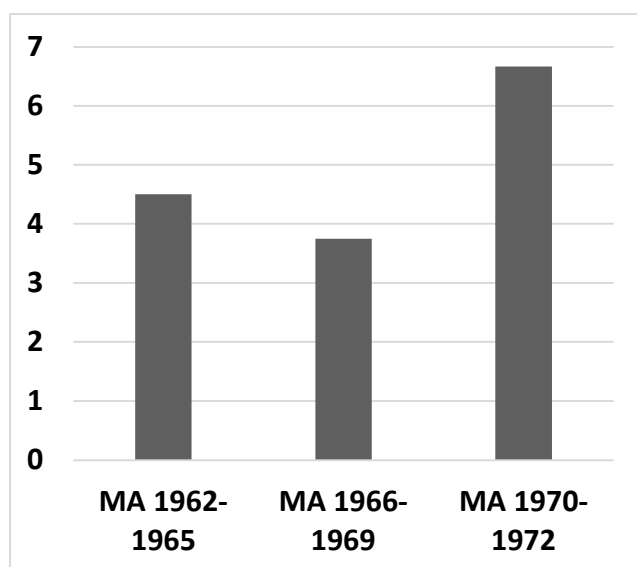
<sup>1040</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 103, *modèle V relatif à un arrêt de travail du personnel appointé des aciéries de Chertal le 2 septembre 1972.*

<sup>1041</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la Gendarmerie., boîtes 93, 98, 103, *les rapports « modèle V » à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1970 et 1972.*

<sup>1042</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 93, *modèles V relatifs à une grève perlée à Cockerill du 29 juin au 1<sup>er</sup> juillet 1970.*

#### 4.2.2.3.2 Les luttes relatives aux temps de travail

**Figure 30 : La moyenne annuelle (MA) des luttes liégeoises relatives aux temps de travail en 1962-1965, en 1966-1969 et 1970-1972**



Source : Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la Gendarmerie., boîtes 39-78, 83, 88, 93, 98, 103, *les comptes-rendus des carnets de campagne à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1962 et 1968 ainsi que les rapports « modèle V » à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1968 et 1972.*

Par rapport à la période précédente, la province de Liège connaît presque un doublement des luttes relatives aux temps de travail au début des années 70. La moyenne annuelle de ces conflits en 1970-1972 dépasse même celle de 1962-1965. En parcourant les luttes relatives aux temps de travail répertoriées dans les archives en province de Liège

entre 1970 et 1972, nous relevons certains traits significatifs.

Premièrement, comme durant les années 60, ce type de conflictualité reste essentiellement chapeauté par les syndicats<sup>1043</sup>. Par conséquent, tout au long de la dernière décennie des Trente Glorieuses, les organisations syndicales s'activent véritablement pour demander une réduction du temps du travail<sup>1044</sup>. Après les rémunérations, le temps du travail est même une des grandes thématiques syndicales pendant les Golden Sixties<sup>1045</sup>.

Deuxièmement, les mouvements concernant le temps de travail réclament principalement une réduction de ce dernier. Entre 1970 et 1972, la province de Liège est touchée par plusieurs actions revendiquant une diminution de la journée de travail<sup>1046</sup>. Nous voyons même en mars 1971 des policiers partir

<sup>1043</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la Gendarmerie., boîtes 93, 98, 103, *les rapports « modèle V » à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1970 et 1972.*

<sup>1044</sup> KLEIN-BEAUPAIN T., *Deux systèmes de relations industrielles en Belgique. Textile et fabrications métalliques*, Bruxelles, Université de Bruxelles, 1979 p. 177-196 ; TAVARES GOUVEIA S., « La conquête du temps libre par la réduction du temps de travail. De la fin du 19<sup>ème</sup> siècle aux années 1960 » in *Le Syndicaliste*, n°809 (le 25 septembre 2014), p. 13 [12-13] ; VALENDUC G., VENDRAMIN P., « La réduction du temps de travail » in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°2191-2192 (2013), p. 27-28 [5-84] ; VANVELTHEM L., « Histoire du temps de travail en Belgique – 2<sup>e</sup> partie : Le temps de travail en Belgique depuis la fin de la Première Guerre mondiale » in *Analyse de l'IHOES*, n°160 (le 20 octobre 1966), p. 5-6 [1-9].

<sup>1045</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la Gendarmerie., boîtes 39-78, 83, 88, 93, 98, 103, *les comptes-rendus des carnets de campagne à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1962 et 1968 ainsi que les rapports « modèle V » à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1968 et 1972.*

<sup>1046</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la Gendarmerie., boîtes 93, 98, 103, *les rapports « modèle V » à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1970 et 1972.*



en grève pour exiger l'instauration de la semaine des quarante heures<sup>1047</sup>. Comme précédemment<sup>1048</sup>, nous relevons aussi au même moment quelques luttes militant pour l'application stricte de la semaine de cinq jours<sup>1049</sup>. En analysant les descriptions des gendarmes, nous remarquons que cette revendication se diffuse au sein du monde du travail liégeois au cours du début des années 70<sup>1050</sup>. Partie des secteurs historiques de la grève *comme* les charbonnages ou la métallurgie, elle touche désormais des activités non-industrielles peu grévistes comme l'enseignement ou la banque<sup>1051</sup>. Par exemple, le 4 juin 1970, l'enseignement liégeois connaît une grève générale revendiquant une restructuration des barèmes, le paiement des arriérés et la semaine de cinq jours<sup>1052</sup>. Cette extension démontre à quel point ce motif se légitimise aux yeux des salariés liégeois (même non ouvriers). Elle est telle que des petits commerces et des pompes à essence revendiquent en refusant d'ouvrir leurs établissements l'instauration d'un jour de repos hebdomadaire obligatoire<sup>1053</sup>. Par exemple, durant le mois de mars 1972, des distributeurs et des revendeurs de carburant de toute la province de Liège décident à quatre reprises (les 2, 12, 19 et 26 mars 1972) avec le soutien de la Fédération nationale des distributeurs et des revendeurs de carburant de ne pas fournir de l'essence toute la journée pour exiger un véritable statut pour les pompistes, un jour de repos hebdomadaire et une augmentation de la marge bénéficiaire<sup>1054</sup>. Lors de ces actions, quelques incidents éclatent. Par exemple, le 12 mars 1972, à Ben-Ahin (Huy actuellement), un gérant d'une pompe à essence a tiré en l'air à l'aide d'une carabine 22LR pour faire fuir un automobiliste qui essayait de l'intimider en se montrant menaçant et violent<sup>1055</sup>. Dans les revendications réclamant une diminution du temps de travail, nous pouvons observer que des travailleurs liégeois arrêtent également quelque fois leurs activités pour obtenir une quatrième semaine de congé et une augmentation du pécule de vacances<sup>1056</sup>.

---

<sup>1047</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 98, *modèle V relatif à une grève des policiers le 29 mars 1971*.

<sup>1048</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la Gendarmerie., boîtes 39-78, 83, 88, 93, 98, 103, *les comptes-rendus des carnets de campagne à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1962 et 1968 ainsi que les rapports « modèle V » à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1968 et 1972*.

<sup>1049</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la Gendarmerie., boîtes 93, 98, 103, *les rapports « modèle V » à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1970 et 1972*.

<sup>1050</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la Gendarmerie., boîtes 93, 98, 103, *les rapports « modèle V » à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1970 et 1972*.

<sup>1051</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la Gendarmerie., boîtes 39-78, 83, 88, 93, 98, 103, *les comptes-rendus des carnets de campagne à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1962 et 1968 ainsi que les rapports « modèle V » à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1968 et 1972*.

<sup>1052</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 93, *modèle V relatif à une grève générale dans l'enseignement le 4 juin 1970*.

<sup>1053</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la Gendarmerie, boîtes 93, 98, 103, *les rapports « modèle V » à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1970 et 1972*.

<sup>1054</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 103, *modèles V relatifs aux actions des distributeurs et des revendeurs de pétrole les 2, 12, 19 et 26 mars 1972*.

<sup>1055</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 103, *modèles V relatifs aux actions des distributeurs et des revendeurs de pétrole le 12 mars 1972 dans la région de Huy*.

<sup>1056</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la Gendarmerie, boîtes 93, 98, 103, *les rapports « modèle V » à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1970 et 1972*.

Troisièmement, des travailleurs liégeois souhaitent de plus en plus avoir le choix de pouvoir se rendre à leurs postes certains jours et certaines heures<sup>1057</sup>. Par exemple, du 22 au 27 octobre 1971, 165 ouvriers de l'entreprise Andra à Oreye arrête leurs activités avec l'accord de la délégation CSC pour protester contre le licenciement d'une ouvrière refusant catégoriquement de travailler le samedi<sup>1058</sup>. Nous pouvons voir que les archives de la gendarmerie recensent en province de Liège des actions s'indignant contre le travail le samedi soir<sup>1059</sup>. Par exemple, le 6 octobre 1970, 350 ouvriers de l'atelier de fabrication des Usines des Tubes de la Meuse à Flémalle-Haute déclenche une grève pour déclarer qu'ils ne souhaitent plus travailler la nuit du samedi au dimanche<sup>1060</sup>. Ces mouvements s'imbriquent dans le contexte législatif des années 68 encadrant davantage les réglementations concernant la journée de travail<sup>1061</sup> et dans les difficultés du travail le samedi soir<sup>1062</sup>. En effet, le travail le samedi soir est de plus en plus dénoncé. Le samedi soir est un des moments de la semaine les plus insécures qui impacte le plus la vie sociale et familiale des travailleurs<sup>1063</sup>. En outre, durant les années 70, des travailleurs belges aspirent à donner leur avis concernant la politique de leurs usines. Cette aspiration se retrouve même au sein de certaines délégations syndicales<sup>1064</sup>. Concernant le samedi soir, ce sentiment est si fort que des entreprises voient certains de leurs salariés ne pas se rendre à leurs ateliers à cet horaire-là sans excuse valable et sans prévenir au préalable leur direction. Certains seront même sanctionnés par leurs actes. Dans des cas, ces sanctions provoquent des mouvements solidaires de la part des camarades du collègue sanctionné pour fustiger la décision de leurs directions<sup>1065</sup>.

---

<sup>1057</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la Gendarmerie, boîtes 93, 98, 103, *les rapports « modèle V » à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1970 et 1972*.

<sup>1058</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la Gendarmerie, boîte 98, *modèles V relatifs à la grève à Andra (Oreye) du 22 au 27 octobre 1971*.

<sup>1059</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la Gendarmerie, boîtes 93, 98, 103, *les rapports « modèle V » à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1970 et 1972*.

<sup>1060</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la Gendarmerie, boîte 93, *modèle V relatif à la grève de l'atelier de fabrication des Usines des Tubes de la Meuse (Flémalle-Haute) le 6 octobre 1970*.

<sup>1061</sup> JAMOULLE M., GEERKENS E., FOXHAL G., KEFER F., BREDAEL S., *Le temps du travail : transformations du droit et des relations collectives du travail*, Bruxelles, CRISP, 1997, p. 129-131.

<sup>1062</sup> LÉONARD R. *Le travail et le temps. Le travail en horaires atypiques*, Bruxelles, INRCT, 1998, p. 219.

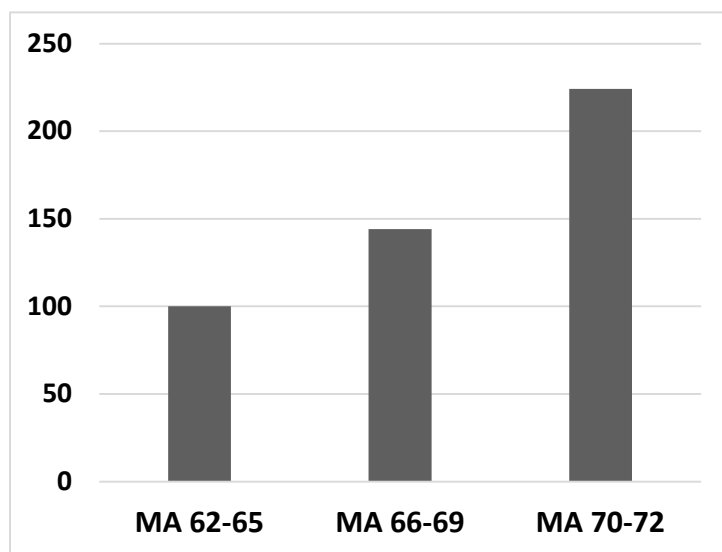
<sup>1063</sup> LÉONARD R. *Le travail et le temps. Le travail en horaires atypiques*, Bruxelles, INRCT, 1998, p. 219.

<sup>1064</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la Gendarmerie, boîtes 93, 98, 103, *les rapports « modèle V » à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1970 et 1972*.

<sup>1065</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la Gendarmerie, boîte 98, *modèles V relatifs à la grève à Andra (Oreye) du 22 au 27 octobre 1971*.

#### 4.2.2.3.3 Les luttes relatives aux conditions et à l'organisation du travail

**Figure 31 : La moyenne annuelle des luttes liégeoises relatives aux conditions et à l'organisation du travail en 1962-1965, en 1966-1969 et 1970-1972**



Source : Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la Gendarmerie., boîtes 39-78, 83, 88, 93, 98, 103, les comptes-rendus des carnets de campagne à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1962 et 1968 ainsi que les rapports « modèle V » à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1968 et 1972.

Par rapport aux périodes précédentes, la province de Liège connaît au début des années 70 une hausse notable des luttes relatives aux conditions et à l'organisation du travail. Cette croissance quantitative est également relevée dans l'ensemble de la

Belgique par l'Institut National de Statistiques<sup>1066</sup>. À côté de cette progression quantitative, les archives de la gendarmerie dévoilent également des transformations qualitatives. Pour les énoncer clairement, analysons les différentes revendications que nous pouvons retrouver. Au début des années 70, des travailleurs liégeois arrêtent à plusieurs reprises leurs activités pour dénoncer la gestion globale de leurs directions. Par exemple, avant même les importants mouvements impactant en 1973-1974 les différents établissements de la société historique des ACEC (notamment ceux d'Herstal) durant lesquels les délégations syndicales FGTB et CSC affirment que la direction cherche à démanteler l'entreprise<sup>1067</sup>, les 1 600 ouvriers-employés herstaliens des

<sup>1066</sup> *Annuaire statistique de la Belgique, 1962-1973.*

<sup>1067</sup> L'historienne du CARHOP Amélie Roucloux décrit cette période fortement conflictuelle par ces mots : « *Le premier choc pétrolier d'octobre 1973 et la crise économique qui s'ensuit change la donne. Côté patronal, l'heure est aux rationalisations. Côté syndical, il existe une base militante et offensive qui ne compte pas se laisser faire. Aux ACEC, la tension sociale monte. Le 7 décembre, à Charleroi, plus de 80 employé.e.s et cadres, considéré.e.s comme mal adapté.e.s, sont invité.e.s à démissionner ou à prendre leur pension. À Herstal, 14 ouvrières passent au nettoyage avec réduction des salaires. À Gand, les travailleurs occupent l'usine pour protester contre la fermeture de la fonderie. Parallèlement, les ouvriers sont en négociation pour l'obtention d'une « prime vie chère ». Le 10 décembre, 92 % du personnel se prononce pour la défense de l'emploi par tous les moyens, y compris la grève. Offensif et défensif, le mouvement social est total aux ACEC. Le 18, la délégation syndicale ACEC-Elphiac, en front commun employé.e.s, remet un préavis de grève pour le 3 janvier 1974. Finalement, une accalmie survient fin décembre : chacune des parties accepte de lever temporairement les mesures prises. Côté patronal, les préavis sont levés et, de leur côté, les organisations syndicales suspendent le préavis de grève et s'engagent à mettre fin à l'occupation du site de Gand. Réticents dans un premier temps, un accord est partiellement accepté et les ouvriers gantois reprennent le travail le lundi 7 janvier 1974.* (ROUCLoux A., « Le front commun syndical à l'épreuve du lock-out patronal » in *Dynamiques* [en ligne], n°18 - Militer en entreprise, une réalité polymorphe : l'exemple des ACEC (2022). <https://www.carhop.be/revuescarhop/index.php/category/revue-0/17-revue-n18-juin-2022-militer-en-entreprise-une-realite-polymorphe-lexemple-des-acec/> (page mise en ligne le ? et consultée pour la dernière fois le 13/08/2024) » D'autres références : « Être occupé aux ACEC » in 9 000 000, émission présentée par GOULARD R., RTB, le 1<sup>er</sup> janvier 1974, consulté sur le site de la Sonuma, <https://www.sonuma.be/archive/etre-occupe-aux-acec>, le 15 février 2024 ; MOREAU S., *Résistance des employeurs et moyens de pression utilisés lors d'une grève et droit d'action des employeurs. Les pratiques de résistance des employeurs face à la grève sont-elles conformes à la loi du 10 mai 2007 et à la Charte sociale européenne ; les mécanismes belges de droit d'action collective des employeurs sont-ils la*

ACEC et d'Elphiac, très remontés et très actifs entre 1970 et 1972<sup>1068</sup>, suspendent leur travail le 23 novembre 1972 pour exprimer tout leur soutien à leurs collègues gantois en grève, pour revendiquer le maintien de l'emploi ainsi que pour dénoncer ouvertement la « *mauvaise gestion* » de leur entreprise ces dernières années<sup>1069</sup>. Par conséquent, dans le contexte voyant l'affirmation de la revendication d'un meilleur contrôle ouvrier au sein des établissements industriels<sup>1070</sup>, le monde du travail liégeois souhaite avoir leur mot à dire dans la gestion de leurs sociétés<sup>1071</sup>. Ce phénomène est relevable au même moment ailleurs qu'en province de Liège<sup>1072</sup>.

Au sein des luttes liégeoises critiquant l'organisation du travail, nous pouvons relever plusieurs conflits dénonçant des réalités liées aux restructurations et aux réorganisations que les industries liégeoises, historiques comme nouvelles, connaissent depuis la moitié des années 60<sup>1073</sup>. Dans plusieurs cas, une inquiétude est perceptible chez les travailleurs. En parcourant les descriptions des gendarmes, plusieurs types de revendications liées à l'organisation du travail sont identifiables.

Premièrement, entre 1970 et 1972, des travailleurs liégeois s'opposent par des conflits contre l'intensification du travail<sup>1074</sup>. Nous relevons surtout deux cas. D'une part, les salariés dénoncent un changement de techniques impliquant une plus grande charge de travail<sup>1075</sup>. Par exemple, le 6 mai 1972, les facteurs de « Liège 1 » refusent de travailler ce jour pour protester contre la surcharge de travail due aux nouveaux trajets demandés par la direction et à la distribution du courrier publicitaire, pour demander la

---

*transposition conforme de ladite Charte ?*, mémoire inédit en droit à finalité spécialisée en droit de l'entreprise, Université Catholique de Louvain, 2018-2019, p. 52-54 ; PASTURE P., « Histoire et représentation d'une utopie. L'idée autogestionnaire en Belgique » in GEORGI F. (dir.), *Autogestion, la dernière utopie*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2003, p. 149 [143-156] ; THOMAS A., « Quarante ans de cellules communistes aux ACEC » in *Lava* [en ligne], <https://lavamedia.be/fr/quarante-ans-de-cellules-communistes-aux-acec/> (page mise en ligne le 30/12/2021 et consultée pour la dernière fois le 15/09/2022).

<sup>1068</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la Gendarmerie, boîtes 93, 98, 103, *les rapports « modèle V » à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1970 et 1972*.

<sup>1069</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 103, *modèle V relatif à une suspension de travail aux ACEC ET à Elphiac (Herstal) le 23 novembre 1972*.

<sup>1070</sup> GÖRTZ N., *Approche marxiste des trajectoires des organisations syndicales. Étude de cas de la CSC et de la FGTB*, thèse inédite de doctorat en sciences de gestion, Solvay Brussels School of Economics and Management, 2007, p. 213-214 et 228-232.

<sup>1071</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la Gendarmerie, boîtes 93, 98, 103, *les rapports « modèle V » à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1970 et 1972*.

<sup>1072</sup> HATZFELD H., « Le « contrôle ouvrier » : diffusion et disparition d'un imaginaire » in *Histoire @ Politique* [en ligne], n°4 - Nouvelles gauches et extrêmes gauches européennes à l'épreuve des années 1970 (2020), <https://journals.openedition.org/histoirepolitique/691> (page mise en ligne le 01/10/2020 et consultée pour la dernière fois le 13/08/2024).

<sup>1073</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la Gendarmerie, boîtes 93, 98, 103, *les rapports « modèle V » à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1970 et 1972*.

<sup>1074</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la Gendarmerie, boîtes 93, 98, 103, *les rapports « modèle V » à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1970 et 1972*.

<sup>1075</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la Gendarmerie, boîtes 93, 98, 103, *les rapports « modèle V » à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1970 et 1972*.

récupération des heures supplémentaires et pour fustiger l'organisation des congés<sup>1076</sup>. D'autre part, plus rarement, des luttes critiquent fermement les exigences patronales de rentabilité plus forte sans aucune modernisation aidant à cette demande<sup>1077</sup>. Par exemple, le 21 janvier 1971, le groupe 150 des forges de la Fabrique Nationale d'Herstal refusent de réaliser toute leur journée de travail pour s'opposer au fait que la direction exige une augmentation de la production de 10% sans amélioration technique<sup>1078</sup>.

Deuxièmement, des travailleurs liégeois fustigent le trop peu de personnel au sein des équipes<sup>1079</sup>. Par exemple, le 29 novembre 1972, 13 ouvriers sérésiens du département traction de l'ancienne société Espérance-Longdoz partent en grève pendant quatre heures pour dénoncer le manque d'effectif<sup>1080</sup>. Cette situation, causée principalement selon les salariés et les délégations syndicales par les politiques défensives patronales à l'instar des licenciements, n'est plus possible car elle renforce les surcharges de travail et donc la fatigue. Ces grèves refusent que les travailleurs chanceux d'être non-licenciés soient les victimes directes d'une politique qui met en plus leur emploi en péril<sup>1081</sup>.

Troisièmement, au début des années 70, la province de Liège connaît plusieurs arrêts de travail voyant d'un très mauvais œil les délocalisations et les déplacements industriels<sup>1082</sup>. Par exemple, du 23 au 26 juin 1972, 77 ouvriers du siège de Coronmeuse de l'entreprise Constructions et Entreprises Industrielles entament une grève d'avertissement protestant contre un éventuel transfert du siège de la firme vers le zoning de Wauthier-Braine<sup>1083</sup>. D'une part, les travailleurs aiment leurs habitudes de travail et redoutent très souvent tout changement notable au sein de l'univers professionnel<sup>1084</sup>. En outre, certains déplacements industriels, notamment les transferts des quartiers industriels vers les nouveaux zonings que la province de Liège subit de plus en plus depuis le début de la période étudiée à l'image la société Jaspas-Westinghouse installée à Awans dès 1961<sup>1085</sup>, bouleversent également le voyage des salariés entre leurs habitations et leurs lieux de travail.

---

<sup>1076</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 103, *modèle V relatif à une grève des facteurs de « Liège 1 » du 6 mai 1972*.

<sup>1077</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la Gendarmerie, boîtes 93, 98, 103, *les rapports « modèle V » à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1970 et 1972*.

<sup>1078</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 98, *modèle V relatif à un arrêt de travail au groupe 150 de la Fabrique Nationale d'Herstal le 21 janvier 1971*.

<sup>1079</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la Gendarmerie, boîtes 93, 98, 103, *les rapports « modèle V » à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1970 et 1972*.

<sup>1080</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 103, *modèle V relatif à une grève au département traction de Cockerill à Seraing (usine de l'ancienne société Espérance-Longdoz) le 29 novembre 1972*.

<sup>1081</sup> BORY A., POCHIC S., « Contester et résister aux restructurations. Comment s'opposer à la « fatalité du marché » ? Introduction » in *Travail et emploi*, n°137 (2014), p. 7 [5-20].

<sup>1082</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la Gendarmerie, boîtes 93, 98, 103, *les rapports « modèle V » à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1970 et 1972*.

<sup>1083</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 98, *modèles V relatifs à une grève au siège de Coronmeuse de l'entreprise Constructions et Entreprises Industrielles du 23 au 26 juin 1972*.

<sup>1084</sup> BERCOT R., « Changements dans les relations au travail. Entre ouverture et fermeture » in *Réseaux*, n°108 (2001), p. 184-185 [179-205].

<sup>1085</sup> MERENNE-SCHOUMAKER B., « Guide d'excursion. La région liégeoise », in *La Géographie*, n°95 (1972), p. 262 [257-272].

Depuis le berceau de la Révolution industrielle, le trajet est un facteur important aux yeux des travailleurs<sup>1086</sup>. D'autre part, durant la fin des Trente Glorieuses, le monde du travail liégeois reste attaché à leurs sociétés mais également à l'emplacement de ces dernières. Il faut dire qu'un établissement industriel, surtout dans le cas des fleurons ou des usines historiques comme la Fabrique Nationale d'Herstal, est un espace social où les salariés, quels que soient leur nature et leur fonction, possèdent leurs habitudes et ses interactions particulières<sup>1087</sup>. En effet, par les lieux de rassemblements et de sociabilités à proximité tels que les cafés portant souvent des noms évocateurs de l'entreprise ou de l'ancrage combatif pour la cause des travailleurs (surtout des ouvriers) à l'image du Cockerill à Seraing ou du Jaurès à Herstal, les usines sont véritablement les centres d'un monde social complexe dont les rayons influencent bien au-delà des ateliers et des bureaux à tel point que, dans certains quartiers industriels de l'agglomération liégeoise, de nombreux parents de toute couche professionnelle interdisent à leurs enfants de sortir lors de la fin des heures de travail.

Quatrièmement, entre 1970 et 1972, des travailleurs liégeois arrêtent plusieurs fois leurs activités pour s'opposer à différentes stratégies patronales qu'ils considèrent néfastes à leur emploi et à leurs rémunérations<sup>1088</sup>. Par exemple, le 15 juin 1972, 332 ouvriers du département laminoirs et parachèvement des Usines des Tubes de la Meuse à Flémalle-Haute arrêtent le travail ce jour pour fustiger les décisions de leur direction provoquant des diminutions de la prime de productivité et une détérioration des conditions de travail<sup>1089</sup>. Plusieurs situations sont particulièrement intéressantes surtout aux regards de notre époque actuelle. D'abord, à l'entrée des Seventies, plusieurs grandes entreprises liégeoises sont impactées par des contestations où les protagonistes refusent de se rendre à leurs postes pour fustiger le fait que des travailleurs extérieurs aux usines travaillent après journée pour un salaire moindre<sup>1090</sup>. Puis, d'autres mouvements dénoncent que certaines directions fassent appel de manière de plus en plus récurrente – et pour certaines missions systématiquement – à des externes pour effectuer des travaux spécifiques très limités dans le temps qui étaient autrefois attribués à des travailleurs réputés pour leurs compétences à l'instar des boiseurs ou des graveurs de la Fabrique Nationale d'Herstal<sup>1091</sup>. Beaucoup de travailleurs considèrent ces manœuvres patronales comme de réels risques pour leurs emplois à l'avenir surtout que de nombreux salariés qualifiés

---

<sup>1086</sup> GENIN E., « Quels facteurs influencent la satisfaction des cadres à l'égard de l'équilibre des temps (personnel et professionnel) ? » in @GRH, n°10 (2014), p. 96-98 [87-107].

<sup>1087</sup> MÉDA D., *Le travail. Une valeur en voie de disparition*, Paris, Flammarion, 2021, p. 180-211.

<sup>1088</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la Gendarmerie, boîtes 93, 98, 103, *les rapports « modèle V » à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1970 et 1972*.

<sup>1089</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la Gendarmerie, boîte 103, *modèle V relatif à une grève au département laminoirs et parachèvement des Usines des Tubes de la Meuse le 15 juin 1972*.

<sup>1090</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la Gendarmerie., boîtes 93, 98, 103, *les rapports « modèle V » à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1970 et 1972*.

<sup>1091</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la Gendarmerie., boîtes 93, 98, 103, *les rapports « modèle V » à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1970 et 1972*.

observent des réductions significatives d'effectifs et un faible nombre de nouveaux recrutements<sup>1092</sup>. Dans certains cas, les gendarmes rapportent de véritables affrontements verbaux (voire physiques) entre les salariés et les travailleurs externes<sup>1093</sup>. Ensuite, dans la lignée du point précédent, des travailleurs liégeois s'opposent également au fait que les directions donnent des postes à responsabilités à des individus provenant de d'autres établissements<sup>1094</sup>. Beaucoup de salariés pensent que ces décisions patronales, se multipliant de plus en plus dans l'industrie liégeoise, mettent à mal leurs propres ascensions au sein de leurs sociétés. Ces actions s'imbriquent dans les critiques devenant davantage explicites contre les choix de leur direction envers le personnel<sup>1095</sup>. De plus, au même moment, les archives de la gendarmerie relèvent une poignée de mouvements où les protagonistes ont le sentiment que le patronat ne tient plus ses promesses envers ses salariés et ses ex-salariés<sup>1096</sup>. L'atmosphère ne semble guère prompte à un apaisement. Enfin, le monde du travail liégeois voit une notable progression des luttes contre les premières situations de « sous-traitance ». En effet, entre 1970 et 1972, plusieurs fois, des délégations syndicales FGTB comme CSC dénoncent par des arrêts de travail que certains travaux soient supprimés au sein de certaines entreprises pour être réalisés dans d'autres établissements<sup>1097</sup>. Cette réalité n'est guère nouvelle. Néanmoins, elle croît significativement dès 1969<sup>1098</sup>.

Cinquièmement, la province de Liège subit entre 1970 et 1972 plusieurs actions critiquant le fait que les directions prennent en place des modifications concernant l'organisation sans dialoguer avec leurs personnels ou les délégations syndicales. Cette absence de dialogue est critiquée par les salariés souhaitant participer au fonctionnement interne des établissements. Ce phénomène est particulièrement vrai quand cela touche les réalités internes aux équipes<sup>1099</sup>. En outre, en la matière, certaines actions déclenchent même des rapports de force essayant d'imposer les volontés des travailleurs aux directions<sup>1100</sup>. Au-delà de l'organisation du travail, les travailleurs liégeois réalisent également des conflits sociaux pour dénoncer les conditions du

---

<sup>1092</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la Gendarmerie, boîtes 93, 98, 103, *les rapports « modèle V » à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1970 et 1972.*

<sup>1093</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la Gendarmerie, boîtes 93, 98, 103, *les rapports « modèle V » à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1970 et 1972.*

<sup>1094</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la Gendarmerie, boîtes 93, 98, 103, *les rapports « modèle V » à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1970 et 1972.*

<sup>1095</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la Gendarmerie, boîtes 93, 98, 103, *les rapports « modèle V » à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1970 et 1972.*

<sup>1096</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la Gendarmerie, boîte 98, *modèles V relatifs à une grève de secteur de la Fabrique Nationale d'Herstal du 3 novembre au 15 décembre 1971.*

<sup>1097</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la Gendarmerie, boîtes 93, 98, 103, *les rapports « modèle V » à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1970 et 1972.*

<sup>1098</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la Gendarmerie., boîtes 39-78, 83, 88, 93, 98, 103, *les comptes-rendus des carnets de campagne à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1962 et 1968 ainsi que les rapports « modèle V » à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1968 et 1972.*

<sup>1099</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la Gendarmerie, boîtes 93, 98, 103, *les rapports « modèle V » à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1970 et 1972.*

<sup>1100</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la Gendarmerie, boîtes 93, 98, 103, *les rapports « modèle V » à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1970 et 1972.*

travail<sup>1101</sup>. En effet, entre 1970 et 1972, plusieurs luttes s'opposent contre un environnement de travail inadapte<sup>1102</sup>. Elles dénoncent l'insécurité, l'exiguïté, l'insalubrité, la vétusté, les travaux et l'inconfort. Ces mouvements s'expliquent par l'intérêt grandissant des Belges concernant leurs lieux de travail<sup>1103</sup>. Dans plusieurs cas, les travailleurs mettent directement en cause leur direction. Lors de certaines actions, les grévistes osent occuper des emplacements qui ne leur sont pas dédiés. Par exemple, du 15 au 17 septembre 1970, plus de 400 ouvriers des trains à fil de Cockerill à Seraing arrêtent de travailler pour dénoncer le manque de places de parking. Pour mieux montrer l'ampleur de leur problème, malgré le gardiennage, une dizaine de véhicules appartenant à des grévistes occupent les emplacements réservés à la direction<sup>1104</sup>. Ces manœuvres, influencées par l'originalité de la conflictualité sociale de l'époque<sup>1105</sup>, cherchent deux choses. D'une part, elles visent à démontrer la détermination des participations et à illustrer l'existence du problème que les travailleurs doivent subir. En parcourant les luttes concernant les conditions de travail, nous relevons un changement en province de Liège par rapport à la seconde partie des Sixties. Alors que la période 1966-1969 voyaient essentiellement des refus catégoriquement de travailler dans des situations intolérables, les travailleurs liégeois partent majoritairement dès 1970 en grève au niveau des conditions de travail pour exiger des compensations financières pour l'insécurité, l'inconfort et les surcharges de travail. Ce phénomène montre que le monde du travail liégeois est véritablement axé sur les rémunérations et que les conditions de travail ne sont clairement pas une priorité<sup>1106</sup>.

Au niveau du contrôle de la direction sur les salariés, nous relevons des tensions plus fréquentes. Comme durant les périodes précédentes, les travailleurs liégeois s'opposent encore contre les stratégies employées par les directions pour intensifier la production et pour évaluer les salariés<sup>1107</sup>. La situation est telle que l'image des chefs se ternisse. Les salariés les considèrent davantage comme des agents des patrons. ]<sup>1108</sup> Nous constatons donc une détérioration de l'ambiance dans les ateliers et les bureaux qui était déjà présente

---

<sup>1101</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la Gendarmerie, boîtes 93, 98, 103, *les rapports « modèle V » à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1970 et 1972*.

<sup>1102</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la Gendarmerie., boîtes 93, 98, 103, *les rapports « modèle V » à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1970 et 1972*.

<sup>1103</sup> HUART C., LEJEUNE G., « Les lieux de travail (1) » in *Ce pays est à vous*, RTB, le 7 février 1972, consulté sur le site de la Sonuma, <https://www.sonuma.be/archive/ce-pays-est-a-vous-du-07021972>, le 13 août 2024 ; HUART C., LEJEUNE G., « Les lieux de travail (2) » in *Ce pays est à vous*, RTB, le 6 mars 1972, consulté sur le site de la Sonuma, <https://www.sonuma.be/archive/ce-pays-est-a-vous-du-06031972>, le 13 août 2024.

<sup>1104</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la Gendarmerie, boîte 93, *modèles V relatifs à une grève aux trains de fil de Cockerill (Seraing) du 15 au 17 septembre 1970*.

<sup>1105</sup> ZANCARINI-FOURNEL M., « Les formes de contestation du travail dans les années 1968 » in *Travailler*, n° 36 (2016), p. 109-115.

<sup>1106</sup> GÖRTZ N., *Approche marxiste des trajectoires des organisations syndicales. Étude de cas de la CSC et de la FGTB*, thèse inédite de doctorat en sciences de gestion, Solvay Brussels School of Economics and Management, 2007, p. 196-197.

<sup>1107</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la Gendarmerie., boîtes 93, 98, 103, *les rapports « modèle V » à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1970 et 1972*.

<sup>1108</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la Gendarmerie., boîtes 93, 98, 103, *les rapports « modèle V » à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1970 et 1972*.



par le passé. Les archives de la gendarmerie recensent des actions où les travailleurs arrêtent leurs activités pour soutenir certains chefs, qu'ils considèrent juste, sanctionnés par la direction<sup>1109</sup>. Dans certains secteurs non-traditionnels comme les pompiers<sup>1110</sup>, les archives de la gendarmerie rapportent aussi des actions critiquant directement le commandement que les protagonistes considèrent inadéquat et trop contrôleur.

#### **4.2.2.3.4 Les luttes relatives à l'attitude patronale contre les syndicats**

Entre 1970 et 1972, la situation entre le monde syndical et le patronat devient à plusieurs reprises relativement tendues. Ces tensions s'observent à travers plusieurs angles. Premièrement, comme lors de la période précédente, certaines directions retirent des avantages à leurs salariés à cause de grèves. Elles les enlèvent même des divisions n'ayant pas participé aux mouvements contestataires<sup>1111</sup>. Deuxièmement, malgré les demandes syndicales, des directions refusent de négocier avec ces dernières concernant de nombreuses thématiques notamment les salaires<sup>1112</sup>. Troisièmement, le patronat refuse de plus en plus de fournir des locaux aux délégations syndicales afin qu'elles puissent interagir aisément avec leurs syndiqués alors que c'était permis dans de nombreuses entreprises auparavant<sup>1113</sup>. Les directions essaient de créer une distance entre les travailleurs et les délégués syndicaux. De nombreuses considèrent les réunions entre les syndiqués et les délégués sur le lieu de travail et pendant les heures de travail intolérables et inappropriées. Quatrièmement, certains patrons tentent par de nombreux moyens d'empêcher l'arrivée de délégations syndicales au sein de leurs établissements. Nous voyons même des travailleurs réclamant une représentation syndicale être licenciés. Cela crée des conflits comme à SITEL en 1971<sup>1114</sup>. Au début des années 70, nous relevons même des situations où des directions licencient des délégués syndicaux et leurs suppléants. Par conséquent, il n'a pas fallu attendre en province de Liège le premier choc pétrolier pour observer les premières véritables stratégies contre les syndicats et les délégations syndicales.

#### **4.2.2.3.5 Les luttes relatives à l'emploi**

Au début des années 70, la province de Liège subit une croissance des luttes défensives concernant l'emploi. En effet, les conflits relatifs à l'emploi progressent de plus de 50% par rapport à la deuxième moitié

---

<sup>1109</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la Gendarmerie., boîtes 93, 98, 103, *les rapports « modèle V » à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1970 et 1972.*

<sup>1110</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la Gendarmerie, boîte 93, *modèles V relatifs à une grève administrative des pompiers de la ville de Liège le 10 avril 1972* ; Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la Gendarmerie, boîte 93, *modèles V relatifs à une grève administrative des pompiers de la ville de Verviers du 1<sup>er</sup> au 12 mai 1972.*

<sup>1111</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la Gendarmerie, boîtes 93, 98, 103, *les rapports « modèle V » à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1970 et 1972.*

<sup>1112</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la Gendarmerie, boîtes 93, 98, 103, *les rapports « modèle V » à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1970 et 1972.*

<sup>1113</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la Gendarmerie, boîtes 93, 98, 103, *les rapports « modèle V » à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1970 et 1972.*

<sup>1114</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la Gendarmerie, boîte 93, *modèles V relatifs à une grève au siège de Wanze de l'entreprise SITEL du 30 octobre 1972.*

des années 60. Cependant, cette hausse est inférieure à l'augmentation des arrêts de travail liés aux rémunérations<sup>1115</sup>. Toutefois, elle démontre une continuité de la dynamique démarrée dès 1964-1965<sup>1116</sup>. Au sein des luttes défensives concernant l'emploi, nous pouvons recenser un nombre notable de mouvements contre les licenciements individuels. Par exemple, le 16 mars 1972, les ouvriers de l'entreprise Fettweis refusent de se rendre pendant quatre heures à leurs postes de travail pour dénoncer le licenciement d'un de leurs surveillants<sup>1117</sup>. Davantage que durant les périodes précédentes, les salariés liégeois sont victimes de davantage de licenciements pour incompétence et pour insuffisance de travail<sup>1118</sup>. Cette réalité est liée au renforcement de la surveillance patronale. Par ailleurs, au même moment, les archives de la gendarmerie rapportent en province de Liège une croissance des arrêts de travail fustigeant des sanctions adressées par les directions à des travailleurs refusant d'exécuter certaines demandes de leurs supérieurs<sup>1119</sup>. Ce type d'actions augmente par rapport à 1966-1969. Par ailleurs, ces grèves dénoncent des licenciements de tout type de travailleurs. Ce phénomène se diffuse dans le monde du travail liégeois à tel point que nous voyons une forte montée de ces conflits dans les services publics, dans la santé et dans d'autres secteurs non-industriels<sup>1120</sup>. Davantage que durant les périodes précédentes, les salariés liégeois sont victimes de davantage de licenciements pour incompétence et pour insuffisance de travail<sup>1121</sup>. Cette réalité est liée au renforcement de la surveillance patronale. Par ailleurs, au même moment, les archives de la gendarmerie rapportent en province de Liège une croissance des arrêts de travail fustigeant des sanctions adressées par les directions à des travailleurs refusant d'exécuter certaines demandes de leurs supérieurs<sup>1122</sup>. Cela démontre une nouvelle fois une hausse de l'insubordination ouvrière. D'autres catégories de travailleurs font preuve de la même attitude et une fois sanctionnées reçoivent le soutien de leurs collègues<sup>1123</sup>. Dans un climat de moins en moins calme, nous voyons aussi que des patrons menacent plus fréquemment leurs salariés de renvoi si ces derniers revendiquent l'avènement d'une délégation syndicale ou souhaitent ouvertement un changement au sein de leurs environnements de travail. Par exemple, le 30 octobre 1972, les ouvriers wanzois de Sitel partent en grève

---

<sup>1115</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la Gendarmerie, boîtes 93, 98, 103, *les rapports « modèle V » à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1970 et 1972.*

<sup>1116</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la Gendarmerie., boîtes 51-78, 83, 88, 93, 98, 103, *les comptes-rendus des carnets de campagne à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1964 et 1968 ainsi que les rapports « modèle V » à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1968 et 1972.*

<sup>1117</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la Gendarmerie, boîtes 103, *modèle V relatif à un arrêt de travail à l'entreprise Fettweis le 16 mars 1972.*

<sup>1118</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la Gendarmerie, boîtes 93, 98, 103, *les rapports « modèle V » à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1970 et 1972.*

<sup>1119</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la Gendarmerie, boîtes 93, 98, 103, *les rapports « modèle V » à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1970 et 1972.*

<sup>1120</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la Gendarmerie., boîtes 93, 98, 103, *les rapports « modèle V » à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1970 et 1972.*

<sup>1121</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la Gendarmerie., boîtes 93, 98, 103, *les rapports « modèle V » à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1970 et 1972.*

<sup>1122</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la Gendarmerie., boîtes 93, 98, 103, *les rapports « modèle V » à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1970 et 1972.*

<sup>1123</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la Gendarmerie., boîtes 93, 98, 103, *les rapports « modèle V » à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1970 et 1972.*

à cause du refus de leur direction d'accorder l'autorisation à un permanent syndical FGTB d'organiser une réunion à l'intérieur de l'établissement. La direction juge même illégale une telle réunion au sein de son entreprise car les travailleurs sont moins de cinquante salariés<sup>1124</sup>. À côté de l'augmentation des actions contre les licenciements individuels, nous observons dès 1970 une croissance plus significative des contestations contre les vastes plans de restructurations impliquant une importante perte d'emploi<sup>1125</sup>. Cette croissance résulte de plusieurs dynamiques : 1) une véritable peur plus prononcée vis-à-vis du chômage, 2) le refus des travailleurs d'être les victimes de la léthargie de leurs secteurs dont ils ne sont pas les responsables selon eux et des stratégies patronales visant à accroître les marges bénéficiaires, 3) l'augmentation de l'incertitude de l'emploi dans certains bastions ouvriers (comme à Seraing) et 4) les retards plus en plus longs pour les reclassements même quand le patronat et les autorités politiques promettent une célérité.

Par rapport à 1966-1969, nous constatons dès 1970 en province de Liège une explosion des luttes contre le chômage économique se multipliant de plus en plus<sup>1126</sup>. Cela inquiète depuis plusieurs années fortement les autorités politiques et les syndicats. Au début des années 70, la FGTB et la CSC liégeoises organisent même des mobilisations dénonçant le chômage économique se généralisant. Par exemple, en juin 1971 les ouvriers sérésiens du train à fil de Cockerill arrêtent de travailler pendant trois jours pour dénoncer la mise en chômage trop récurrente<sup>1127</sup>. Selon les grévistes, il faut mettre tout en place pour le combattre en apportant des solutions pérennes. La stabilité et la sécurité de l'emploi liégeois en dépendent. La métallurgie tient les rênes de la contestation. Lors de leurs luttes, ils reprochent aux patrons que l'important chômage est le résultat de leur stratégie attentiste n'apportant aucun changement qui touche le cœur du problème. À leurs yeux, l'excès du chômage économique que doivent subir de nombreux travailleurs liégeois est la conséquence de la mauvaise gestion et d'une évaluation déficiente au long terme. En outre, dans plusieurs cas, des actions fustigent les réponses patronales empirant la situation. Par exemple, du 15 au 21 juin 1971, les ouvriers du département montage des armes arrêtent de travailler pour s'opposer contre l'organisation d'un roulement de chômage<sup>1128</sup>. Dans les bassins historiques liégeois, nous ressentons une certaine perte de confiance dans l'avenir. Ce sentiment touche au-delà des seuls ouvriers. Dans ce contexte de chômage économique important, la province de Liège connaît l'apparition de luttes réclamant une augmentation des allocations de chômage

---

<sup>1124</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 103, *modèles v relatifs à la grève au siège wanzois de Sitel commencée le 30 octobre 1972*.

<sup>1125</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la Gendarmerie., boîtes 93, 98, 103, *les rapports « modèle V » à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1970 et 1972.*,

<sup>1126</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la Gendarmerie., boîtes 93, 98, 103, *les rapports « modèle V » à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1970 et 1972*.

<sup>1127</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 98, *modèles V relatifs à une grève à Cockerill du 16 au 19 juin 1972*.

<sup>1128</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 98, *modèles V relatifs à une grève des groupes 44 et 48 de la Fabrique Nationale d'Herstal du 15 au 21 juin 1971*.

temporaire<sup>1129</sup>. Certaines délégations demandent même que les patrons soient responsabilisés en versant une compensation supplémentaire en cas de chômage temporaire. Par exemple, entre le 10 et le 13 septembre, les ouvriers de l'entreprise Craft partent en grève pour réclamer l'introduction d'une prime de fin d'année et d'allocations de chômage complémentaires à charge de l'employeur<sup>1130</sup>. Par rapport à la période précédente, les mouvements contre les fermetures d'usine ne diminuent guère. Ils restent stables. En effet, la moyenne annuelle des luttes s'opposant aux fermetures d'usine en 1970-1972 est identique à celle en 1966-1969. Cependant, nous observons des transformations qualitatives. Par rapport à la seconde moitié des années 60, les conflits liégeois contre les fermetures d'usine touchent de nouveaux secteurs de l'économie et de nouvelles régions moins traditionnelles<sup>1131</sup>. Cette diffusion explique pourquoi les occupations d'usine, ces registres d'action symbolisant la lutte pour la défense de l'emploi<sup>1132</sup>, s'entendent en province de Liège en allant même impacter des espaces hors de la ceinture industrielle mosane<sup>1133</sup>. Dans de grands fleurons liégeois, certaines actions sont déclenchées au début des années 70 pour contester la fermeture de certaines divisions<sup>1134</sup>. Le 1<sup>er</sup> octobre 1970, la totalité des ouvriers sérésiens de la fonderie de l'ancienne société Espérance-Longdoz arrête de travailler pour protester contre la fermeture prochaine de la fonderie et pour obtenir certaines garanties pour l'avenir<sup>1135</sup>. Ces divisions étaient en grande difficulté depuis de nombreuses années<sup>1136</sup>. Une telle situation similaire est perceptible dans d'autres provinces historiques de la grève comme le Hainaut. À l'image du sentiment lors de l'occupation d'Anglo-Germain à La Louvière en 1967<sup>1137</sup>, les travailleurs et les délégués syndicaux liégeois ont toujours l'impression que les autorités économiques et politiques ne mettent pas tout en place pour trouver une véritable solution pérenne.

---

<sup>1129</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la Gendarmerie., boîtes 93, 98, 103, *les rapports « modèle V » à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1970 et 1972.*

<sup>1130</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 98, *modèles V relatifs à une grève à Craft du 10 au 13 septembre 1971.*

<sup>1131</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la Gendarmerie., boîtes 93, 98, 103, *les rapports « modèle V » à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1970 et 1972.*

<sup>1132</sup> PENISSAT É., « Les occupations de locaux dans les années 1960-1970 : Processus sociohistoriques de « réinvention » d'un mode d'action » in *Genèses*, n°59 (2005), p. 71-93.

<sup>1133</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la Gendarmerie., boîtes 93, 98, 103, *les rapports « modèle V » à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1970 et 1972.,*

<sup>1134</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la Gendarmerie., boîtes 93, 98, 103, *les rapports « modèle V » à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1970 et 1972.*

<sup>1135</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 98, *modèle v relatif à l'arrêt de travail à Cockerill le 1<sup>er</sup> octobre 1971.*

<sup>1136</sup> « La restructuration des fonderies d'acier de la région de Charleroi » in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°703 (1975), p. 3-8.

<sup>1137</sup> DELABY A., LOUVET J. et BEAUVOIS P., *L'Anglo-Germain : 1967 : l'actualité d'une lutte qui a eu trente ans*, Charleroi, Imprimerie provinciale du Hainaut, 1998 ; TONDEUR M., *Il y a 50 ans, le drapeau noir à La Louvière : l'occupation de l'usine Anglo-Germain en mai-juin 1967* [en ligne], <https://rouges-flammes.blogspot.com/2017/06/il-y-50-ans-le-drapeau-noir-flottait-la.html> (page mise en ligne le 13/06/2017 et consultée pour la dernière fois le 17/02/2022).

#### **4.2.2.4 Brève synthèse concernant les luttes professionnelles des Golden Sixties liégeoises**

En ayant parcouru les luttes professionnelles déclenchées en province de Liège entre 1962 et 1972, nous observons véritablement une grande diversité de revendications. Quand nous analysons intensément les descriptions apportées par les gendarmes, nous remarquons qu'il existe bien trois périodes distinctes 1962-1965, 1966-1969 et 1970-1972 et à quel point elles sont liées entre elles.

Entre 1962 et 1965, les travailleurs liégeois utilisent principalement l'arme de la grève professionnelle pour exiger des augmentations salariales et une diminution du temps du travail. Ces réclamations se placent dans les modifications sociétales, dans le contexte de la concertation sociale et dans l'esprit favorable à une redistribution plus équitable des richesses que connaît la première partie des Golden Sixties. Dans ce contexte, les secteurs porteurs de la contestation sociale cherchent par les arrêts de travail à obtenir davantage. Nous voyons alors que la grève est vue comme un moyen d'obtenir plus. Toutefois, dans des activités en état de léthargie, les travailleurs partent en grève pour essayer de conserver leurs avantages. Ils tentent également d'obtenir le plus possible avant de perdre leur emploi. C'est particulièrement vrai dans l'industrie charbonnière. Ce phénomène ne s'observe pas dans tous les secteurs en difficulté. En effet, dans le textile, les délégations syndicales aspirent aux mêmes choses. Cependant, elles refusent d'employer les grèves. Pour défendre ses intérêts et ses avantages, ils envisagent presque constamment les négociations paisibles. Au-delà des revendications salariales et de la diminution du travail, nous voyons que les travailleurs liégeois arrêtent également leurs activités pour critiquer les organisations et les conditions de travail. Les salariés refusent de plus en plus d'être impactés physiquement et sanitairelement par leurs professions. Ils veulent pouvoir profiter de la vie à l'extérieur de leurs usines. Nous voyons également que malgré de petites tensions les relations internes sont majoritairement positives. Durant les premières années 1960, les luttes pour l'emploi sont presque inexistantes. Cela montre qu'à ce moment les travailleurs liégeois sont principalement offensifs dans leur conflictualité professionnelle. À partir de 1964-1965 où la conjoncture économique montre les premiers signes de ralentissement, les premières véritables luttes défensives émergent en province de Liège dans les secteurs en difficulté notamment les charbonnages. Ces conflits dévoilent que la première partie des années 60 possédait en elle des signes négatifs démontrant que tout le système reposait une croissance intenable en réalité.

Lors de la deuxième partie des Golden Sixties, la province de Liège subit un nombre équivalent de luttes professionnelles par rapport à la période précédente. Cependant, certains changements sont significatifs. Comme vu dans la première partie, les conflits professionnels augmentent du point de vue du nombre de protagonistes et d'heures de travail perdues. Au niveau des revendications, nous décelons également plusieurs changements. Entre 1966 et 1969, les luttes relatives aux rémunérations diminuent significativement. Nous remarquons un même phénomène concernant les mouvements concernant le temps

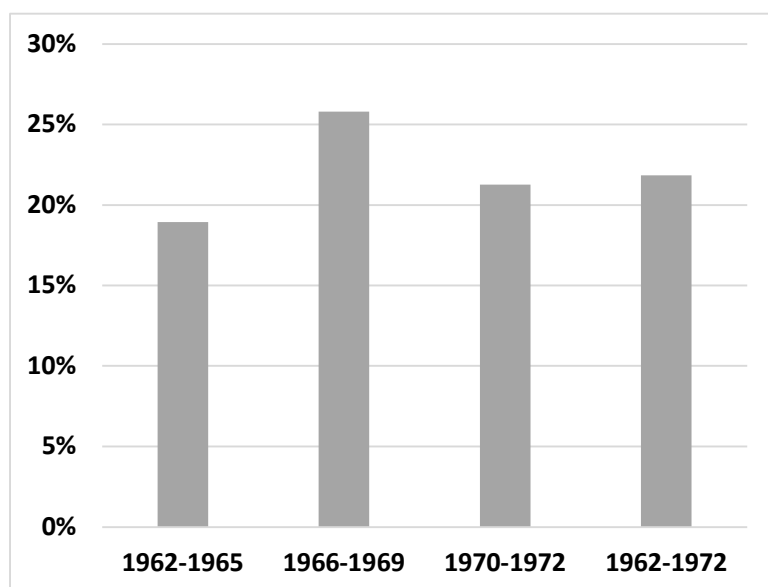
de travail. Au sein de ces types de luttes, les travailleurs liégeois s'opposent davantage aux dispositifs mis par les directions pour essayer de réduire les salaires et de freiner la diminution du temps de travail. Par conséquent, à partir de 1966, les contestations professionnelles deviennent davantage défensives. Nous ressentons le prolongement de la dynamique observée lors de plusieurs conflits vers 1964-1965 quand la conjoncture économique faiblit. L'angle plus défensif de la conflictualité sociale lors de la deuxième partie des Golden Sixties, nous le percevons également par une augmentation des conflits où les protagonistes critiquent les chamboulements dans leurs conditions et dans l'organisation du travail. Dans certains endroits, des mouvements sont réalisés pour refuser des heures supplémentaires, des surcharges de travail et des tâches pour lesquelles leurs fonctions ne sont pas compétentes. Les travailleurs se sentent davantage les victimes des restructurations. C'est pourquoi, en arrêtant leurs activités, beaucoup demandent aussi que leurs directions leur apportent une clarté sur la situation. En outre, plusieurs grèves sont déclenchées pour s'opposer au renforcement du contrôle patronal sur ses salariés. En analysant cette atmosphère, l'environnement du travail devient plus hostile et plus sujets à des tensions qui augmentent le nombre d'altercations. Au niveau de l'emploi, nous recensons une véritable hausse des luttes défensives. Ce n'est pas étonnant que la province de Liège, touchée par le vent de l'opposition à Anglo-Germain, voit une progression notable des occupations d'usine. Les mouvements contre le chômage temporaire croissent significativement en province de Liège dans la seconde partie des Golden Sixties.

À l'entrée des Seventies, du point de vue de sa conflictualité professionnelle, le monde du travail liégeois est influencé par les vents contestataires que nous pouvons recenser par exemple dans le Limbourg et dans l'agglomération bruxelloise. En effet, la province de Liège voit dès 1970 une explosion des luttes salariales. Entre 1970 et 1972, des salariés liégeois osent même utiliser les occupations d'usine pour réclamer des augmentations de rémunérations. En outre, même si elle n'est pas touchée par le déclenchement de luttes « immigrée » contrairement à Bruxelles, la province de Liège est impactée par des luttes sauvages de groupes spécifiques frappant des espaces réduits des grands fleurons de l'industrie liégeoise comme la Fabrique Nationale et des usines plus modestes. Des contestations sauvages émergent même à partir de 1969-1970 dans les zonings. Entre 1970 et 1972 plusieurs actions salariales sont déclenchées par des personnels féminins. Par conséquent, malgré l'absence d'importants arrêts de travail sauvages stoppant l'entièreté d'un grand fleuron liégeois, le mai ouvrier belge n'est pas inexistant dans les bassins liégeois. Cependant, à Liège, il serait préférable de retirer l'adjectif « ouvrier » car, à partir 1969-1970, de nombreuses professions non-ouvrières à l'image des enseignants rejoignent les rangs des contestations salariales en reprenant des modèles d'actions ouvriers. Cela s'imbrique dans le contexte d'extensions professionnelles et sectorielles que connaît à la toute fin des Trente Glorieuses la conflictualité sociale liégeoise. À côté du mai liégeois, la province de Liège voit également d'autres phénomènes. Entre 1970 et 1972, les mouvements sociaux liégeois revendiquent davantage une meilleure homogénéisation salariale et une meilleure autonomie au sein des bureaux et des

ateliers. Dans le même temps, au cours de ses luttes pour l'emploi qui progressent par rapport à 1966-1969, les travailleurs défendent davantage leurs postes. En effet, même les luttes contre les fermetures n'augmentent guère, les salariés liégeois font davantage des arrêts de travail pour dénoncer les pertes massives d'emploi et le chômage temporaire. À l'image de d'autres thématique comme les conditions et l'organisation du travail, les travailleurs partent en grève pour revendiquer la responsabilité patronale dans le déclin de leurs établissements et dans leurs situations. Dans cette attitude, nous relevons une insubordination des salariés vis-à-vis de leurs directions. Ce climat montre qu'à la fin des Trente Glorieuses il existe un terreau fertile pour de futures grandes oppositions

### 4.2.3 Les luttes de soutien

**Figure 32 : Le poids des luttes de soutien au sein de la conflictualité sociale des Golden Sixties liégeoises**



Source : Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la Gendarmerie., boîtes 39-78, 83, 88, 93, 98, 103, *les comptes-rendus des carnets de campagne à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1962 et 1968 ainsi que les rapports « modèle V » à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1968 et 1972.*

Au cours de nombreuses luttes de la dernière décennie des Trente Glorieuses, les travailleurs liégeois expriment leurs soutiens vis-à-vis d'individus ou de mouvements extérieurs. Ce phénomène est particulièrement notable au sein de la

conflictualité sociale liégeoise des Golden Sixties. En effet, tout au long de la période 1962-1972, nous relevons cette réalité dans environ 20% des luttes sociales recensées. Par ces actions, des salariés liégeois se solidarisent avec différentes situations : des travailleurs en grève, des travailleurs licenciés, des travailleurs sanctionnés, des travailleurs discriminés, des travailleurs subissant des actes non reconnus par leurs supérieurs et leur direction (situation particulièrement visible chez les mineurs immigrés souvent à la merci des contremaîtres belges<sup>1138</sup>), des manifestations et même des luttes passées<sup>1139</sup>.

<sup>1138</sup> ALEXIOU A., *La genèse de la communauté des immigrés grecs dans le bassin de Liège (Belgique - 2e moitié du 20e siècle) : essai sur le Temps comme facteur d'intégration*, thèse de doctorat inédite en histoire, Université de Liège, 1997, p. 288.

<sup>1139</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la Gendarmerie., boîtes 39-78, 83, 88, 93, 98, 103, *les comptes-rendus des carnets de campagne à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1962 et 1968 ainsi que les rapports « modèle V » à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1968 et 1972.*

Dans la grande majorité des cas déclenchés pendant les Golden Sixties, les travailleurs liégeois soutiennent positivement des individus proches d'eux professionnellement, sectoriellement et territorialement<sup>1140</sup>. Par exemple, les 1<sup>er</sup> février 1968, 530 mineurs de la Petite Bacnure d'Herstal refusent de descendre au fond pendant 48 heures pour contester contre le licenciement d'un de leurs camarades ouvriers considérés inaptes<sup>1141</sup>. Cependant, nous observons plusieurs mouvements reliant des catégories différentes<sup>1142</sup>. Par exemple, le 12 octobre 1971, une part significative du personnel appointé de Cockerill arrête de travailler pendant une demi-heure avec l'accord des délégations FGTB et CSC pour soutenir leurs collègues ouvriers qui luttent contre la fermeture prochaine de la division sérésienne « fonderie » de l'Espérance-Longdoz ainsi que contre les papiers de chômage et qui réclament des garanties pour leur avenir<sup>1143</sup>. Ces expressions de soutien entre des couches professionnelles différentes par l'usage des grèves se renforcent de plus en plus durant la période étudiée<sup>1144</sup>. À la fin des années 70, nous voyons même le 19 juin 1972 une grève totale aux sièges d'Ouffet et de Chanxhe-Sprimont de la société Chartier où l'intégralité des ouvriers et des employés arrêtent de travailler durant 2h15 pour soutenir l'opposition de leur direction contre la décision ministérielle du 14 mars 1972 imposant le déplacement d'un concasseur fraîchement installé à Chanxhe<sup>1145</sup>. Lors des Golden Sixties liégeoises, les archives de la gendarmerie recensent quelques luttes se solidarisant à des situations se déroulant hors de la province de Liège, certaines se situant même au-delà des frontières de la Belgique<sup>1146</sup>. Le 17 mai 1971, la totalité des ouvriers ougréens des aciéries Thomas de Cockerill décident de ne pas occuper leurs fonctions pendant trois heures et demie pour marquer leur solidarité aux grévistes de Leffe cités devant le tribunal<sup>1147</sup>. Le 1<sup>er</sup> février 1966, le monde du travail liégeois connaît plusieurs arrêts de travail témoignant du soutien envers les mineurs de Zwartberg ayant connu la violence des affrontements brutaux avec les forces de la police provoquant la mort de deux grévistes<sup>1148</sup>. Le 9 mai 1964, 165

<sup>1140</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la Gendarmerie., boîtes 39-78, 83, 88, 93, 98, 103, *les comptes-rendus des carnets de campagne à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1962 et 1968 ainsi que les rapports « modèle V » à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1968 et 1972*.

<sup>1141</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 83, *modèle V relatif à une grève à la Petite-Bacnure le 1<sup>er</sup> février 1968*.

<sup>1142</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la Gendarmerie., boîtes 39-78, 83, 88, 93, 98, 103, *les comptes-rendus des carnets de campagne à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1962 et 1968 ainsi que les rapports « modèle V » à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1968 et 1972*

<sup>1143</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 103, *modèle V relatif à une grève du personnel appointé de la fonderie d'Ougrée (Cockerill) le 12 octobre 1971*.

<sup>1144</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la Gendarmerie., boîtes 39-78, 83, 88, 93, 98, 103, *les comptes-rendus des carnets de campagne à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1962 et 1968 ainsi que les rapports « modèle V » à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1968 et 1972*

<sup>1145</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 103, *modèle V concernant une grève totale aux sièges d'Ouffet et de Chanxhe-Sprimont de la société Chartier le 19 juin 1972*.

<sup>1146</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la Gendarmerie., boîtes 39-78, 83, 88, 93, 98, 103, *les comptes-rendus des carnets de campagne à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1962 et 1968 ainsi que les rapports « modèle V » à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1968 et 1972*

<sup>1147</sup> Bruxelles, Archives de la gendarmerie, boîte 98, *modèle V concernant un arrêt de travail de 3h30 des ouvriers ougréens des aciéries Thomas de Cockerill le 17 mai 1971*.

<sup>1148</sup> Bruxelles, Archives de la gendarmerie, boîte 62, *compte-rendu n°432 : répercussions de la situation du Limbourg*.



houilleurs espagnols du Hasard (Cheratte) et de la Petite Bacnure déclenchent une grève sauvage d'un jour pour soutenir les colères du bassin minier espagnol se multipliant aux Asturies (berceau de nombreux immigrés hispaniques travaillant dans les charbonnages liégeois<sup>1149</sup>) de 1962 à 1964<sup>1150</sup>.

Bien que les luttes sociales de soutien soient presque exclusivement positives lors des Golden Sixties liégeoises, les archives de la gendarmerie rapportent tout de même pendant l'année 1964 des mouvements dénonçant avec fermeté la grève des médecins de 1963-1964<sup>1151</sup>. Par exemple, le 6 avril 1964, 420 ouvriers-employés communaux de cités ouvrières rouges (Herstal, Ougrée et Seraing) interrompent leurs activités pendant trois heures pour fustiger avec force le comportement irresponsable du corps médical en grève<sup>1152</sup>. Nous répertorions également une grève de 1 475 ouvriers de l'entreprise Uniroyal-Englebert située des Hauts-Sarts (Herstal) du 7 au 11 décembre 1972 exigeant avec l'accord des délégations CSC et FGTB le licenciement d'un ex-délégué syndical CSC qui s'est permis de déposer plainte contre l'employeur qui ne fait pas récupérer les heures supplémentaires prestées depuis le 1 janvier 1972<sup>1153</sup>. Ces différentes actions paradoxales, même si elles sont largement minoritaires au sein de la conflictualité sociale de soutien déclenchées lors des Golden Sixties liégeoises, démontrent que les travailleurs peuvent utiliser l'arme de la grève pour marquer leurs désaccords et leurs oppositions vis-à-vis ce qui se passe dans leur environnement social.

Pour plonger davantage dans les luttes sociales de soutien en province de Liège entre 1962 et 1972, étudions plus intensément deux types de mouvements plus spécifiques : les luttes de solidarité et les luttes de deuil.

#### **4.2.3.1 Les mouvements de solidarité**

Entre 1962 et 1972, le monde du travail liégeois déclenche des luttes sociales pour soutenir d'autres conflits sociaux<sup>1154</sup>. Par exemple, le 29 décembre 1964, les découpeurs du département boucherie du magasin liégeois de SARMA ne travaillent pas pendant une heure pour soutenir les personnels liégeois et sérésiens du Grand Bazar en grève depuis le 26 décembre pour obtenir des augmentations salariales<sup>1155</sup>. Ce type de conflictualité n'est pas exceptionnel. Nous pouvons observer des mouvements semblables hors de la province

---

<sup>1149</sup> RODRIGUEZ BARRIO I., « L'immigration espagnole dans les charbonnages belges » in *Revue Belge d'Histoire Contemporaine*, t. XXXVII (2007), n°3-4, p. 506

<sup>1150</sup> Bruxelles, Archives de la gendarmerie, boîte 54, *comptes-rendus n°981 et 986 : grève des ouvriers espagnols à la Petite Bacnure (Herstal) et au Hasard (Cheratte) le 9 mai 1964.*

<sup>1151</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 54, *comptes-rendus n°536 et 558 : grève des médecins les 2 et 3 avril 1964.*

<sup>1152</sup> Bruxelles, Archives de la gendarmerie, boîte 53, *compte-rendu n°644 : grève des médecins.*

<sup>1153</sup> Bruxelles, Archives de la gendarmerie, boîte 103, *modèles V concernant la grève à l'entreprise Uniroyal-Englebert (Hauts-Sart – Herstal) du 7 au 11 décembre 1972.*

<sup>1154</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la Gendarmerie., boîtes 39-78, 83, 88, 93, 98, 103, *les comptes-rendus des carnets de campagne à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1962 et 1968 ainsi que les rapports « modèle V » à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1968 et 1972.*

<sup>1155</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 56, *compte-rendu n°2064 : arrêt de travail au Sarma de Liège le 29 décembre 1964.*

de Liège (même en dehors de la Belgique) et au-delà des Golden Sixties. En effet, par exemple, durant l'hiver dernier, la Suède subit un tel phénomène aux établissements Tesla<sup>1156</sup>. Les spécialistes appellent communément ce type de grèves des « *grèves de solidarité*<sup>1157</sup> ». Cette qualification est même employée par les statistiques officielles de la Belgique<sup>1158</sup>. En parcourant les descriptions fournies par les archives de la gendarmerie concernant les grèves de solidarité, nous observons une évolution dans leur usage.

#### 4.2.3.1.1 Entre 1962 et 1965 : une solidarité brève de proximité

Entre 1962 et 1965, la province de Liège subit 20 grèves de solidarité. Dans la très grande majorité des cas, ces actions sont extrêmement courtes et réalisées par des travailleurs en lien étroit avec les grévistes qu'ils soutiennent. Durant cette période, elles relient surtout des salariés d'une même entreprise<sup>1159</sup>. Le 22 août 1962, sans le consentement préalable de leurs délégations syndicales, la quasi-totalité des mineurs de fond du puits ansois « Fanny » appartenant à la société des charbonnages Patience et Beaujonc réunis arrêtent de travailler pendant trois jours afin d'exprimer leurs soutiens envers leurs collègues de Glain (Beaujonc) partis en grève sauvage quelques heures auparavant pour l'obtention d'une augmentation salariale des abatteurs<sup>1160</sup>. Entre le 8 et 12 septembre 1964, plus de 200 ouvriers de la division « entretien » de l'usine engissoise du Prayon décident de ne plus se rendre à leurs postes pour apporter de la force à leurs mille collègues de Forêt (Trooz) en grève dès la matinée du 8 septembre pour dénoncer la décision d'un médecin attaché à l'entreprise

---

<sup>1156</sup> « À l'origine de ce conflit, la firme automobile Tesla refuse de signer les accords collectifs de branche avec le syndicat IF Metall, deuxième en nombre de membres. Après cinq années passées à faire miroiter une hypothétique signature, Tesla a claqué la porte des négociations, fin octobre. Le conflit s'articule notamment autour des salaires, des assurances et des pensions de retraite. Autant d'éléments inscrits dans les conventions collectives qui couvrent 90 % des salariés suédois. Pour Marie Nilsson, présidente d'IF Metall, l'organisation doit défendre bec et ongles cette spécificité. « C'est la manière dont le système de protection des salariés s'applique en Suède. Les droits des travailleurs – à la différence d'autres pays européens – sont principalement garantis par ces accords collectifs », précise-t-elle. Si la mobilisation ne concerne peut-être que 130 mécaniciens, la représentante y voit une offensive plus globale contre le système des accords collectifs. Une vision partagée par Britta Lejon, présidente du syndicat suédois des fonctionnaires Statsjänstemannaförbundet, « Tesla risque d'ouvrir une brèche et inciter d'autres entreprises à reconsidérer l'utilité des négociations », s'inquiète la chef de file de l'organisation. Ses membres, qui comprennent notamment des postiers, mènent depuis le mardi 21 novembre une grève de solidarité et bloquent tous les courriers à destination des ateliers Tesla. La multinationale se retrouve donc dans l'impossibilité de mettre ses nouveaux véhicules en circulation, les plaques d'immatriculation étant d'habitude livrées par la poste. « La livraison des pièces nécessaires à la réparation mais aussi celle des plaques d'immatriculation sont interrompues », confirme Britta Lejon. Tesla n'a pas tardé à réagir, Elon Musk, patron de l'entreprise, lâchant sur son réseau social X un « C'est de la folie ! » en réponse à cette solidarité. Ce lundi 27 novembre, Tesla a déposé plainte contre l'État afin de récupérer les plaques d'immatriculation auprès de l'agence publique qui les met à disposition. Une autre action en justice contre PostNord – entreprise des postes détenus par les États suédois et danois – a été lancée pour demander la reprise des livraisons. (LEE N., « En Suède, dix syndicats à l'assaut de Tesla » in *L'Humanité* [en ligne], le 30 novembre 2023, <https://www.humanite.fr/social-et-economie/greves/en-suede-dix-syndicats-a-lassaut-de-tesla> (page mise en ligne le 30/11/2023, mise à jour le 01/12/2023 et consultée pour la 05/08/2024) »

<sup>1157</sup> ODERO A., GERNIGON B., GUIDO H., « Les principes de l'OIT sur le droit de grève » in *Revue belge de droit international*, t. XXXV (2000), n°1, p. 16.

<sup>1158</sup> *Annuaire statistique de la Belgique, 1962-1973*.

<sup>1159</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîtes 39-60, *comptes-rendus des carnets de campagne relatifs aux luttes sociales liégeoises entre 1962 et 1965*.

<sup>1160</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 42, *comptes-rendus n°980 : nouvelle grève au charbonnage de Patience-et-Beaujonc le 22 août 1962*.

de remettre un ouvrier blessé au travail<sup>1161</sup>. Même si certains mouvements liégeois connectent des travailleurs de sociétés différentes, ils ne dépassent pas les frontières sectorielles<sup>1162</sup>. Par exemple, alors qu'une centaine de houilleurs espagnols du Hasard à Cheratte refuse de descendre au fond de la mine le 7 octobre 1964 pour protester contre les amendes de 5 francs infligées à plusieurs de leurs compatriotes ayant contrevenu au règlement intérieur des mines<sup>1163</sup>, plus de 60 mineurs espagnols des puits du Levant (Ans), de Patience et Beaujonc (Glain) et de la Petite Bacnure (Herstal) partent en grève le même jour vers midi pour marquer leurs solidarités avec les grévistes hispaniques cherattois<sup>1164</sup>. Entre 1962 et 1965, les luttes liégeoises de solidarité, à l'instar des conflits sociaux se solidarisant avec les différentes impactant la métallurgie liégeoise début 1963 (exemple : les arrêts de travail du 22 février<sup>1165</sup> et du 8 mars 1963<sup>1166</sup>), se placent essentiellement dans la continuité des grèves connectées que nous avons analysées durant la première partie de ce mémoire<sup>1167</sup>.

#### **4.2.3.1.2 Entre 1966 et 1969 : une solidarité plus dense**

Entre 1966 et 1969, les luttes de solidarité diminuent de 20% en province de Liège. Elle est le résultat de l'utilisation moindre des luttes connectées et de la densification de la conflictualité sociale observée dès les premiers mois 1966<sup>1168</sup>. Par conséquent, au moment où la conjoncture économique devient plus mauvaise, le monde du travail liégeois utilise moins les luttes de solidarité. Cependant, cette régression n'est guère la conséquence d'une solidarité entre les travailleurs liégeois. En réalité, vu le contexte plus angoissant, les travailleurs liégeois se solidarisent bien davantage à l'intérieur de leur conflit. En effet, nous voyons le nombre de grévistes partant en même temps pour les mêmes revendications grimper en province de Liège lors de la seconde partie des années 60. Cette progression est même relevée dans les travaux de l'Institut National de Statistiques. Cette évolution traduit donc une plus grande solidarité interne.

---

<sup>1161</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 55, *compte-rendu n°1521 : nouvelle grève de la société métallurgique de Prayon à Forêt le 8 septembre 1964* ; Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 55, *compte-rendu n°1522 : grève de la société métallurgique de Prayon à Forêt le 8 septembre 1964*.

<sup>1162</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîtes 39-60, *comptes-rendus des carnets de campagne relatifs aux luttes sociales liégeoises entre 1962 et 1965*.

<sup>1163</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 55, *compte-rendu n°1658 : nouvelle grève dans les charbonnages liégeois le 7 octobre 1967*.

<sup>1164</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 55, *compte-rendu n°1658 : nouvelle grève dans les charbonnages liégeois le 7 octobre 1967*.

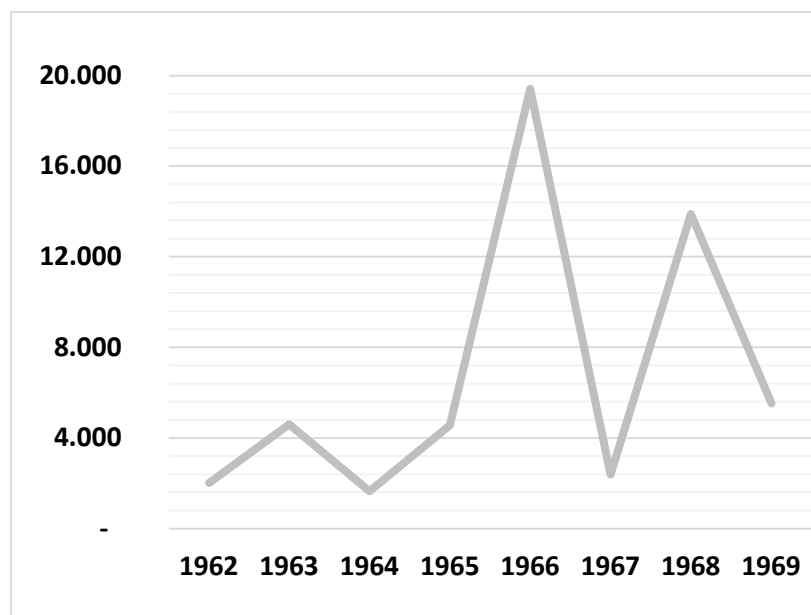
<sup>1165</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 45, *compte-rendu n°196 : arrêts de travail dans la métallurgie le 22 février 1963*.

<sup>1166</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 46, *compte-rendu n°318 : grève de 24 heures dans la métallurgie le 8 mars 1963, arrêts de travail dans la métallurgie le 8 mars 1963, arrêt de travail à Cockerill les 7 et 8 mars 1963*.

<sup>1167</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîtes 39-60, *comptes-rendus des carnets de campagne relatifs aux luttes sociales liégeoises entre 1962 et 1965*.

<sup>1168</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîtes 39-78, 83 et 88, *comptes-rendus de carnet de campagne relatifs aux luttes sociales liégeoises entre 1962 et 1968 ainsi que les modèles 5 relatifs aux luttes sociales liégeoises entre 1968 et 1969*.

**Figure 33 : L'évolution du nombre annuelle de grévistes en province de Liège entre 1962 et 1969 d'après les chiffres de l'Institut National de Statistiques**



Source : *Annuaire statistique de la Belgique, 1962-1970.*

Par ailleurs, malgré la diminution fréquentielle des luttes de solidarité, nous pouvons observer que ces dernières se densifient. En effet, par rapport à celles de la période 1962-1965, les luttes de solidarité déclenchées en province de Liège entre 1966 et 1969 augmentent en termes de protagonistes, de durée et d'intensité<sup>1169</sup>. Les mouvements des

travailleuses de la fabrication métallique en direction des femmes-machines de la Fabrique Nationale d'Herstal durant le premier semestre 1966 démontrent que ce phénomène s'enclenche très tôt durant la seconde partie des Golden Sixties liégeoises. Dans le même temps, les luttes de solidarité soutiennent des travailleurs plus éloignés. Certaines sont même dirigées vers des travailleurs de d'autres secteurs<sup>1170</sup>. Par exemple, le 25 avril 1966, dans le contexte de l'importante vague contestataire de la fabrication métallique liégeoise de 1966, les 350 ouvrières de l'entreprise textile La Lainière de Sclessin arrêtent leur travail pendant trois heures et demie pour exprimer leur soutien aux grévistes de la Fabrique Nationale d'Herstal et pour assister à la manifestation de ce jour à Liège<sup>1171</sup>. Au-delà de la densification, nous pouvons remarquer que les grèves de solidarité relient à partir des années 1960 des environnements plus distants. Cette évolution se déroule au moment où les instances syndicales, avec l'assistance de certaines autorités politiques socialistes<sup>1172</sup>, se rassemblent de plus en plus et appellent à une meilleure collaboration entre leurs délégations syndicales afin de protéger leurs acquis et pour installer des rapports de force plus intenses.

<sup>1169</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîtes 39-78, 83 et 88, *comptes-rendus de carnet de campagne relatifs aux luttes sociales liégeoises entre 1962 et 1968 ainsi que les modèles 5 relatifs aux luttes sociales liégeoises entre 1968 et 1969.*

<sup>1170</sup> COENEN M.-T., *La grève des femmes de la F.N en 1966 : une première en Europe*, Bruxelles, POL-HIS, 1991, p. 157-160.

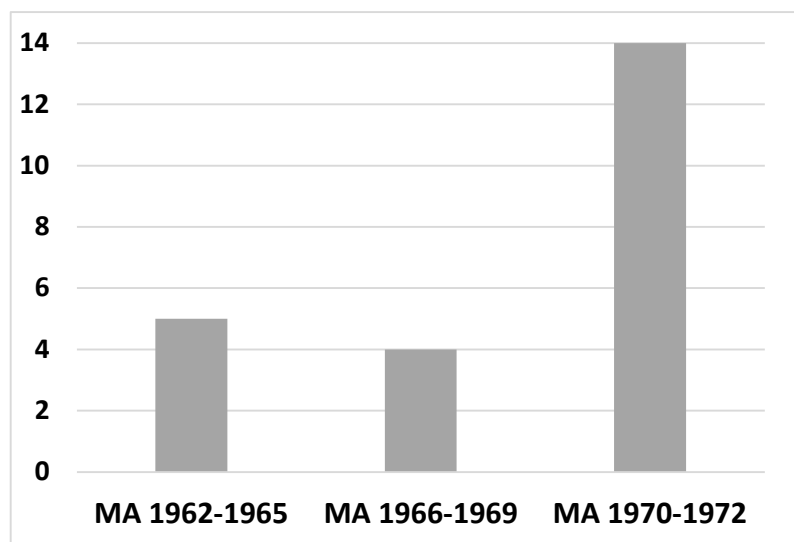
<sup>1171</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 63, *compte-rendu n°1145 : arrêt de travail à La Lainière à Ougrée-Sclessin le 25 avril 1966.*

<sup>1172</sup> La crise gouvernementale en Belgique (février-mars 1966) (II) » in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°315 (1966), p. 3.

#### 4.2.3.1.3 Entre 1970 et 1972 : une multiplication et une extension de la solidarité

Entre 1970 et 1972, la province de Liège connaît un triplement des luttes de solidarité sans observer une diminution de leur intensité. Nous relevons également une extension de ces dernières. Par conséquent, nous pouvons dire que le début des années 70 voit le renforcement de l'évolution de la fin des Golden Sixties.

**Figure 34 : La moyenne annuelle (MA) des luttes de solidarité en province de Liège en 1962-1965, en 1966-1969 et en 1970-1972**



Source : Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la Gendarmerie., boîtes 39-78, 83, 88, 93, 98, 103, *les comptes-rendus des carnets de campagne à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1962 et 1968 ainsi que les rapports « modèle V » à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1968 et 1972.*

Cette multiplication des luttes de solidarité résulte de l'inquiétude grandissante des travailleurs et de l'unification des autorités syndicales à l'image des multiples grèves des mines

en 1971<sup>1173</sup>. En outre, cette forte croissance démontre le retour en force des conflits salariaux. Comme les différentes catégories de travailleurs n'ont pas le même barème, de nombreux salariés liégeois exécutent plusieurs arrêts de travail soutenant des actions réclamant des hausses de rémunérations<sup>1174</sup>. Ils souhaitent que ces luttes sociales obtiennent satisfaction et deviennent ainsi des arguments pour réclamer des augmentations salariales. En même temps que la progression des luttes générales et sectorielles, nous décelons une plus grande cohésion externe durant les grèves. Ces soutiens se transforment souvent de paroles à des actions directes

#### 4.2.3.2 Les mouvements de deuil. Une continuité de l'esprit de Marcinelle durant les Golden Sixties liégeoises ?

Entre 1962 et 1972, la province de Liège est frappée par une vingtaine de luttes de deuil, c'est-à-dire de mouvements durant lesquels des travailleurs décident d'arrêter leurs activités à la suite d'une catastrophe mortelle<sup>1175</sup>. Il est intéressant d'étudier ce type de conflits sociaux pour deux raisons. D'une part, ces luttes de deuil sont directement liées à la mortalité professionnelle (surtout industrielle) représentant dès les premières

<sup>1173</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 98, *modèles V relatifs aux grèves dans les charbonnages liégeois durant l'année 1971.*

<sup>1174</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la Gendarmerie., boîtes 93, 98, 103, *les rapports « modèle V » à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1970 et 1972.*

<sup>1175</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la Gendarmerie., boîtes 39-78, 83, 88, 93, 98, 103, *les comptes-rendus des carnets de campagne à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1962 et 1968 ainsi que les rapports « modèle V » à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1968 et 1972.*

heures de l'industrialisation dans de nombreux secteurs un élément traumatisant pour les travailleurs qui se coaliseront rapidement pour s'y opposer<sup>1176</sup>. Le risque de catastrophe était même présent avant la Révolution industrielle<sup>1177</sup>. Par exemple, nous répertorions à Liège le premier drame charbonnier en 1514 quand le fossé du Barbeau d'Amercoeur subit un coup de grisou provoquant le décès de 98 mineurs<sup>1178</sup>. D'autre part, de tels mouvements n'ont pas totalement disparu de notre monde. En province de Liège et en Belgique, nous pouvons encore en voir aujourd'hui des souvenirs à l'image de la bière *Dark Coal* brassée à Coronmeuse<sup>1179</sup>, des bandes dessinées de Sergio Salma concernant la catastrophe du Bois du Cazier de 1956<sup>1180</sup> et de la plaque commémorative de la catastrophe du Many du 24 octobre 1953 installée par le comité permanent des immigrés de Seraing pour les 63 ans de l'incident et pour les 70 ans de l'accord belgo-italien sur le charbon<sup>1181</sup>. Bien que ce soit une réalité très ancienne, les accidents mortels n'ont pas toujours disparu du monde du travail<sup>1182</sup>. La polémique autour des travailleurs décédés dans la construction des stades pour la Coupe du monde au Qatar le rappelle et elle n'est pas la seule<sup>1183</sup>. Par exemple, le 5 novembre 2016 commémorant le premier anniversaire de la catastrophe à la mine de Mariana à Belo Horizonte causant la mort de 19 personnes, le monde syndical international décide d'une action protestataire dans le but d'obtenir la condamnation des autorités patronales responsables de ce charbonnage et une réparation digne<sup>1184</sup>. Cependant, nous ne sommes pas obligés d'aller aussi loin pour retrouver des accidents mortels. En mars 2023, l'Espagne est frappée par une

<sup>1176</sup> BACQUÉ M-F., « Les catastrophe collectives au travail » in ZAWIEJA P. (dir.), *Psychotraumatologie du travail*, Paris, Armand Colin, 2016, p. 81-83. [81-97].

<sup>1177</sup> LÉONI L., « Histoire de la prévention des risques professionnels » in *Regards*, n°51 (2017), p. 27 [21-31] ; VAN DEN BROECK E., « Aperçu historique de la lutte contre le grisou en Belgique pendant la période du XVIe au XIXe siècle et analyse des travaux publiés englobant les questions d'aérage, d'éclairage, d'abatage, etc. » in *Bulletin de la Société belge de géologie, de paléontologie et d'hydrologie*, t. XII (1898), fasc. n°1, p. 111-112. [101-208]

<sup>1178</sup> DELFORGE P., « 1514 : Première catastrophe minière de Wallonie : 98 mineurs victimes du grisou » in CONNAÎTRE LA WALLONIE, *Événement historique* [en ligne], [https://connaitrelawallonie.wallonie.be/fr/recherche?search\\_api\\_views\\_fulltext=1514&Filtrer.x=0&Filtrer.y=0](https://connaitrelawallonie.wallonie.be/fr/recherche?search_api_views_fulltext=1514&Filtrer.x=0&Filtrer.y=0) (page mise en ligne à jour le ? et consultée pour la dernière fois le 5/06/2023).

<sup>1179</sup> FRANSENS W., « Actualités – Vingt-neuf mineurs noyés au charbonnage de la Grande Bacnure en 1865 (Liège) » in *Patrimoine Industriel Wallonie-Bruxelles* [en ligne], <http://www.patrimoineindustriel.be/fr/publications/actualite/+vingt-neuf-mineurs-noyes-au-charbonnage-de-la-grande-bacnure-en-1865-liege> (page mise à jour le 9/11/2017 et consultée pour la dernière fois le 03/05/2022) ; LA BRASSERIE BELGE, *Dark Coal : Notre Sweet Milk Stout une bière de fond* [en ligne], [http://www.labrasseriebelge.com/les\\_belgicus.html](http://www.labrasseriebelge.com/les_belgicus.html) (page mise à jour en 2022 et consultée pour la dernière fois le 3/05/2022).

<sup>1180</sup> SALMA S., *Marcinelle 1956*, Bruxelles, Casterman, 2012.

<sup>1181</sup> DELFORGE P., « 24 octobre 1953 : catastrophe minière au charbonnage le Many, à Seraing, 26 morts » in *Connaitre la Wallonie* [en ligne], <http://connaitrelawallonie.wallonie.be/fr/histoire/timeline/24-octobre-1953-catastrophe-mini-ere-au-charbonnage-le-many-seraing-26-morts#.YzsRMnZBxPY> (page mise en ligne le ?, mise à jour le ? et consultée pour la dernière fois le 3/10/2022).

<sup>1182</sup> PUISSANT J., VANDE VIJVER G., « La catastrophe de Marcinelle entre mémoire et histoire » in *Les analyses de l'IHOES*, n°3 (le 10 juillet 2006), p. 1. [1-8]

<sup>1183</sup> BLANKSPOT, *Cards of Qatar* [en ligne], <https://cardsofqatar.com/en/> (page mise à jour le 22/03/2023 et consultée pour la dernière fois le 5/06/2023).

<sup>1184</sup> « Les syndicats protestent un an après la catastrophe minière de Mariana » in *Le site d'Industrial Global Union* [en ligne], <https://www.industrial-global-union.org/fr/les-syndicats-protestent-un-an-apres-la-catastrophe-mini-ere-de-mariana> (page mise en ligne le 20/10/2016 et consultée pour la dernière fois le 26/07/2024).

catastrophe minière provoquant le décès de trois mineurs<sup>1185</sup>. Au vu de cette situation, l'étude des mouvements de deuil garde donc une actualité pour notre société<sup>1186</sup>.

#### 4.2.3.2.1 La pertinence de cette sous-partie

Il est important à nos yeux d'observer les mouvements de deuil survenant en province de Liège entre 1962 et 1972 pour trois raisons. Premièrement, les années 60 succèdent à la malheureuse décennie 50. Durant les années 50, la Belgique connaît de nombreux drames industriels, notamment dans l'industrie charbonnière<sup>1187</sup>. En 1956, l'apothéose du macabre survient : le 8 août 1956, le charbonnage du Bois du Cazier crache une fumée noire mortifère provoquant en quelques heures la mort de 262 mineurs et la venue du voisinage angoissé aux portes de l'établissement<sup>1188</sup>. L'agglomération carolorégienne se drapait d'un linceul<sup>1189</sup>. Très rapidement, le Premier ministre Achille Van Acker et le roi Baudouin s'y déplacent pour présenter les condoléances de la nation<sup>1190</sup>. La Belgique tout entière rentre en deuil. Dans les années qui suivent, le souvenir du drame ne se dissipe guère. La famille des victimes et les représentants syndicaux intentent un procès visant à condamner le laxisme et l'irresponsabilité des autorités patronales<sup>1191</sup>. Les pouvoirs politiques mettent en place également une communion d'enquête<sup>1192</sup>. La mémoire de cette catastrophe reste dans l'opinion publique belge durant les années 60<sup>1193</sup>. Par exemple, la RTB diffuse plusieurs reportages concernant cette journée funeste de Marcinelle<sup>1194</sup>. Le 20 mars 1960, sur la Grand'Place de Marcinelle, est inauguré le Monument international des Victimes du Travail dédié « *aux victimes de la catastrophe minière du Cazier, mais également*

---

<sup>1185</sup> « Espagne : les trois mineurs pris au piège à 900m de profondeur sont décédés » in *Le Parisien* [en ligne], le 9 mars 2023, <https://www.leparisien.fr/faits-divers/espagne-accident-dans-une-mine-trois-personnes-prises-au-piege-a-900-m-de-profondeur-09-03-2023-M4QF34JGBJGFPMQCQYE7OIEWDCU.php> (page mise à jour le 9/03/2023 et consultée pour la dernière fois le 5/06/2023).

<sup>1186</sup> LE ROUX T., « L'émergence du risque industriel (France, Grande-Bretagne, XVIIIe – XIXe siècle) » in *Le Mouvement social*, n°249 (2014), p. 4. [3-20]

<sup>1187</sup> NEJSZATEN M., « Que sont les ouvriers devenus ? La face cachée de "l'âge d'or" ouvrier : le travail productif de 1960 à 1975 » in *Analyse de l'Ihoes*, n°123 (le 15 février 2014), p. 6.

<sup>1188</sup> JEUNIAUX C., « Le 8 août 1956 » in Le site officiel du Musée du Bois du Cazier, <https://www.leboisducazier.be/le-8-aout-1956/> (page mise en ligne en 2016 et consultée pour la dernière fois le 11/10/2022) ; MUSÉE DU BOIS DE CAZIER DE CHARLEROI, *La liste des victimes de la catastrophe du Bois du Cazier* [en ligne], <https://www.leboisducazier.be/it/liste-des-victimes-du-8-aout-1956/> (page mise à jour le ? et consultée pour la dernière fois le 28/09/2021).

<sup>1189</sup> « La catastrophe du Bois du Cazier » in *Bulletin d'information*, RTB, 08/08/1956, 8 min, consulté en ligne sur le site Auvio, <https://auvio.rtb.be/media/des-hommes-contre-du-charbon-bulletin-d-information-2671849>, le 26/07/2024.

<sup>1190</sup> Marcinelle, Musée de la photographie, MPC 87/613, *De la série « Bois du Cazier » vue en plongée sur la foule suivant les funérailles des victimes de la Catastrophe du Bois du Cazier, les 16 & 17 août 1956*.

<sup>1191</sup> URBAIN J., « Le procès de la catastrophe du Bois du Cazier (1959-1962) » in *Brood & Rozen*, t. XI (2006), n°3, p. 7-29.

<sup>1192</sup> TOMSIN P., « Le fonctionnement de la commission d'enquête sur la catastrophe du charbonnage du Bois de Cazier (Marcinelle, 8 août 1956). Entretien avec le professeur Stassen » in *Revue du Nord*, n°394 (2012), p. 199-216.

<sup>1193</sup> PUISSANT J., VANDE VIJVER G., « La catastrophe de Marcinelle entre mémoire et histoire » in *Les analyses de l'IHOES*, n°3 (le 10 juillet 2006), p. 3. [1-8]

<sup>1194</sup> Deux exemples : *Avec ceux du fond*, reportage présenté par DANBLON P., RTB, 16/06/1958, 13 min, consulté en ligne sur le site de la Sonuma, <https://www.sonuma.be/archive/reportage-du-16061958>, le 26/07/2024 ; « Marcinelle, 5 ans après ... » in *9 000 000*, émission télévisée présentée par MANUEL P., RTB, 26/11/1961, 13 min, consulté en ligne sur le site de la Sonuma, <https://www.sonuma.be/archive/marcinelle-5-ans-apres>, le 26/07/2024.

à tous les mineurs morts au champs d'honneur du travail<sup>1195</sup> ». Deuxièmement, durant les Trente Glorieuses, la Belgique n'est pas la seule à subir de tels drames. Pendant la période étudiée, la République Fédérale Allemande (RFA) est frappée le 7 février 1962 du deuxième plus grave accident minier de son histoire à la mine de Luisenthal à Volklingen (Sarre) provoquant la mort de 300 mineurs et une forte indignation dépassant les frontières du Rhin<sup>1196</sup>.

**Figure 35 : Le Monument National des mineurs et la chapelle Notre-Dame des Mineurs (dite "Léiffrächen"), 1957, Kayl (terres rouges luxembourgeoises – sud du Luxembourg).**



Source : *Monument National des Mineurs et la chapelle Notre-Dame des Mineurs "Léiffrächen"*, Rue de la Forêt à Kayl (sud du Grand-Duché du Luxembourg), 1957<sup>1197</sup>.

De plus, comme à Charleroi, l'Europe érige des mouvements commémorant les mineurs morts au cours de l'exécution de leur travail. Par exemple, en 1957, à Kayl, est achevé le « *Souvenir des mineurs luxembourgeois* »

qui deviendra par la suite le « *Monument National des Mineurs* »<sup>1198</sup>. Troisièmement, dans ce contexte très malheureux des Golden Sixties, la province de Liège continue d'être frappée par des catastrophes industrielles<sup>1199</sup>. En tenant compte que ces incidents, ce mémoire se pose une question : entre 1962 et 1972,

<sup>1195</sup> « Monument international aux Victimes du travail » in *Charleroi-decouvert.be* [en ligne], <https://www.charleroi-decouverte.be/pages/index.php?id=728> (page mise en ligne le ? et consultée pour la dernière fois le 26/07/2024).

<sup>1196</sup> MECHU L., « Les premières expériences de la CEEA en matière de sécurité au travail : un modèle pour l'avenir » in RODOMONTI I., TILLY P. (dir.), *De Rome à Marcinelle : santé - sécurité : hier, aujourd'hui et plus encore demain ! Actes du colloque des 8 et 9 juin 2006 à Charleroi*, Bruxelles, Le Cri, 2006, p. 63 [59-66] ; « Grubenkatastrophe in Zeche Luisenthal, Völklingen » in *Das Bundesarchiv* [en ligne], [https://www.bundesarchiv.de/cocoon/barch/1000/k/k1962k/kap1\\_2/kap2\\_8/para3\\_1.html](https://www.bundesarchiv.de/cocoon/barch/1000/k/k1962k/kap1_2/kap2_8/para3_1.html) (page mise en ligne le ? et consultée pour dernière fois le 10/10/2022). ; « 311 morts ont été retirés de la mine de Luisenthal » in *Le Monde* [en ligne], le 10/02/1962, [https://www.lemonde.fr/archives/article/1962/02/10/311-morts-ont-ete-retires-de-la-mine-de-luisenthal\\_2351352\\_1819218.html](https://www.lemonde.fr/archives/article/1962/02/10/311-morts-ont-ete-retires-de-la-mine-de-luisenthal_2351352_1819218.html) (page mise en ligne le ? et consultée pour la dernière fois le 10/10/2022).

<sup>1197</sup> Photographie réalisée spécialement en juillet 2024 pour ce mémoire.

<sup>1198</sup> SCUTO D., « Public discourse and private memory processes in Luxembourgian Steel workers families » in BOESEN E., LENTZ F., MARGUE M., SCUTO D., WAGENER R., *Peripheral Memories. Public and Private Forms of Experiencing and Narrating the Past*, Bielefeld, Verlag, 2012, p. 186 [183-201].

<sup>1199</sup> BENJIDA P.-A., *Le risque professionnel saisi par une administration : Les accidents mortels dans les usines sidérurgiques en région liégeoise (1945 à 1975)*, mémoire inédit de master en histoire, Université de Liège, 2019-2020, p. 37.

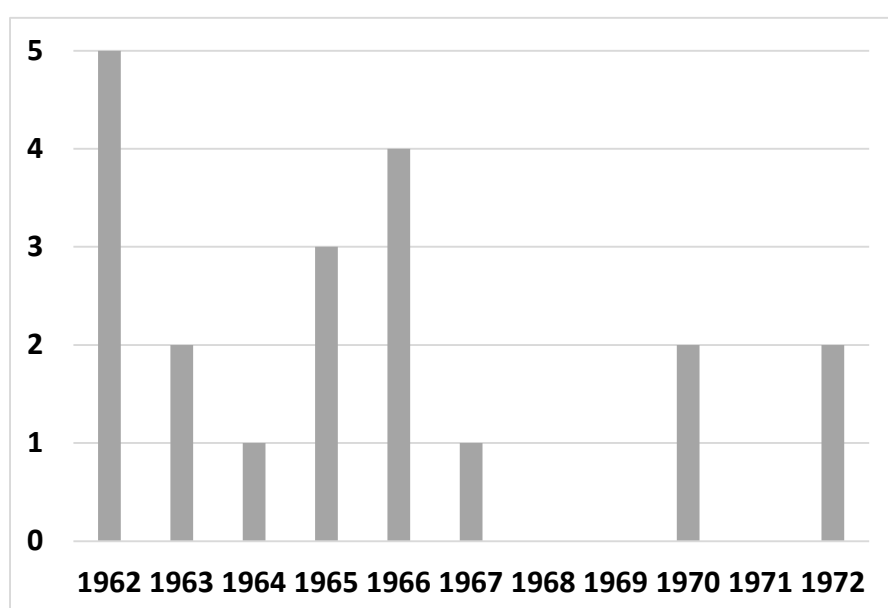


vu le long impact de la catastrophe du 8 août 1956, la province de Liège subit-elle encore des mouvements de deuil et y a-t-il une persistance d'un esprit de Marcinelle ?

#### 4.2.3.2.2 L'analyse proprement dite

En parcourant les archives de la gendarmerie, nous recensons une vingtaine de mouvements de deuil en province de Liège. En les étudiant, nous constatons plusieurs éléments. Les archives de la gendarmerie dévoilent bien plus de conflits de deuil en province de Liège que n'en recense l'Institut National de Statistiques pour l'ensemble de la Belgique pendant la période étudiée. Par conséquent, malgré un contexte particulier, l'Institut National de Statistiques sous-estime ce type de conflictualité.

**Figure 36 : L'évolution du nombre de mouvements de deuil en province de Liège entre 1962 et 1972**



Source : Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la Gendarmerie., boîtes 39-78, 83, 88, 93, 98, 103, *les comptes-rendus des carnets de campagne à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1962 et 1968 ainsi que les rapports « modèle V » à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1968 et 1972.*

En effet, les sources officielles ne répertorient que deux grèves de deuil en Belgique entre 1962 et 1972, seulement en 1962<sup>1200</sup>, alors que les documents des gendarmes en

répertorient tout au long des Golden Sixties liégeoises. Bien que nous en recensons en province de Liège au cours des trois périodes (1962-1965, 1966-1969 et 1970-1972), nous relevons une forte régression à partir de 1967. Ce phénomène est-il le résultat de la décadence des charbonnages au cours de la dernière décennie des Trente Glorieuses ?

En analysant sectoriellement les mouvements de deuil, nous relevons la très grande majorité d'entre eux dans l'industrie minière. Pourtant, l'industrie charbonnière, la plus meurtrière à Liège entre 1945 et 1959, est dépassée du par la sidérurgie au niveau de la mortalité durant les Golden Sixties surtout à partir de 1966<sup>1201</sup>.

<sup>1200</sup> *Annuaire statistique de la Belgique, 1962-1973.*

<sup>1201</sup> BENJIDA P.-A., *Le risque professionnel saisi par une administration : Les accidents mortels dans les usines sidérurgiques en région liégeoise (1945 à 1975)*, mémoire inédit de master en histoire, Université de Liège, 2019-2020, p. 37.

En outre, nous voyons une différence d'usage de ces actions dans les mines par rapport à celles dans les autres secteurs<sup>1202</sup>. En effet, alors que les conflits de deuil liégeois sont des mouvements virulents et des occasions de protester contre l'organisation médicale dans les secteurs non miniers<sup>1203</sup>, l'industrie charbonnière liégeoise exécute ce type de conflictualité de manière unie et apaisée<sup>1204</sup>. Pourtant, les charbonnages connaissent des grèves contre l'organisation médicale durant les années 60 (notamment à Patience et Beaujonc en 1964<sup>1205</sup> et à la Grande Bacnure en 1968<sup>1206</sup>). Par conséquent, l'attitude des mineurs liégeois est le résultat d'une relation particulière à la mort qu'il faut davantage approfondir<sup>1207</sup>.

#### 4.2.3.2.3 Les mouvements de deuil dans les charbonnages liégeois

Entre 1962 et 1972, les mouvements miniers de deuil déclenchés en province de Liège dévoilent une proximité avec la mort<sup>1208</sup>. Cette liaison apporte une cohésion vis-à-vis des catastrophes minières, qui étaient

---

<sup>1202</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la Gendarmerie., boîtes 39-78, 83, 88, 93, 98, 103, *les comptes-rendus des carnets de campagne à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1962 et 1968 ainsi que les rapports « modèle V » à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1968 et 1972*.

<sup>1203</sup> Par exemple, le 8 novembre 1967, 5 585 ouvriers de la Fabrique Nationale d'Herstal décident de ne pas exercer leur travail par deuil et pour protester contre le service médical de l'entreprise à la suite d'un incident survenu ce même jour à un ouvrier pris de malaise qui n'aurait pas reçu les soins appropriés et qui est décédé après le transport à son domicile. Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 72, *compte-rendu n°1864 : arrêt de travail à la Fabrique Nationale d'Herstal du 8 au 9 novembre 1967*.

<sup>1204</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la Gendarmerie., boîtes 39-78, 83, 88, 93, 98, 103, *les comptes-rendus des carnets de campagne à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1962 et 1968 ainsi que les rapports « modèle V » à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1968 et 1972*.

<sup>1205</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 53, *comptes-rendus n°817, 837, 854 et 876 : grève dans un charbonnage du 13 au 17 avril 1964*.

<sup>1206</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 74-75, *comptes-rendus n°715, 721, 729, 733, 743, 763, 770, 774, 786, 792, 798, 799, 807, 811, 816, 819, 838 et 845 : grève à la Petite Bacnure à Herstal du 25 mars au 16 avril 1968*.

<sup>1207</sup> La proximité de la mort exprimée par la communauté minière italienne du Borinage : « *Les mots prononcés du haut d'un terril par un vieux mineur italien au jeune compatriote à peine arrivé, en exploration du nouveau territoire – "Borinage, charbonnage, chômage" – et la vue qui le réduit au silence quand leur regard s'arrête sur le cimetière du village, résumant un imaginaire et une identité collective qui se fondent dans un paysage suspendu entre la nature et l'homme, le travail et les loisirs, la vie et la mort, et qui représente le caractère cyclique qui, autour de la mine, liait le passé et présent. Il ne s'agit pas simplement d'une simple représentation.* (CUMOLI F., « Des champs aux pays noirs. L'importance des cultures rurales italiennes dans les bassins industriels de Belgique » in MORELLI A. (dir.), *Recherches nouvelles sur l'immigration italienne en Belgique*, Bruxelles, Couleur Livres, 2016, p. 78) ». La proximité de la mort exprimée par la communauté minière espagnole de Liège très militante : « *La fatalité, le maudit « hasard » tout comme le nom de la mine firent le reste. On ose à peine imaginer l'angoisse du lendemain. Ce lendemain où les compagnons devraient redescendre au fond avec la certitude que la mine est une traîtresse que la mine n'avertit pas : elle tue aléatoirement ! Les mineurs le savent... leurs femmes et leurs enfants aussi. Les histoires dramatiques ont toujours plané chez les familles des mineurs mais on n'en parlait pas souvent. On préférerait fredonner un refrain de « Soy minero » d'Antonio Molina pour conjurer les peurs et le malheur. Mais certains savent pourquoi des centaines d'Espagnols comme mon père ou comme Antonio Albaceté [nom d'un mineur décédé le 15 juillet 1966 dans un accident à Cheratte (Blegny-Trembleur, Centre Liégeois d'Archives et de Documentation de l'Industrie Charbonnière, Archives de la S.A. des charbonnages du Hasard – siège de Cheratte, boîte 47, document n°11 : procès-verbal du conseil d'entreprise n°43 du 25 août 1966 concernant un accident mortel d'Antonio Albaceté Haro le 5 juillet à Cheratte)], sans doute lui aussi, étaient venus en Belgique avec un contrat pour travailler dans les mines belges fin des années 50 (Acuerdo Hispano-Belga de Emigracion). Le 8 août 1956, le puits du Bois-du-Cazier de Marcinelle avait tué 263 mineurs... et il fallait les remplacer. (mais c'est une autre histoire) (MUNOZ GIL G., « Le charbonnage du Hasard de Cheratte tue un mineur espagnol » in *Chroniques des Garcia Lorca* [en ligne], [https://www.generacionlorca.be/crbst\\_235.html](https://www.generacionlorca.be/crbst_235.html) (page mise en ligne en mai 2010 et consultée pour la dernière fois le 26/07/2024)). »*

<sup>1208</sup> « *Le métier de mineur de charbon est parmi les métiers qui marquent le plus et de manière la plus prégnante le corps des travailleurs. En interrogeant ce que différents environnements professionnels font au corps (mines, fabriques, ateliers,*

déjà présentes auparavant durant les années 30<sup>1209</sup>. Durant les Golden Sixties, les actions de deuil dépassent les seuls ouvriers mineurs belges. C'est pourquoi les ouvriers miniers immigrés (même les nationalités fraîchement arrivées comme les Turcs<sup>1210</sup>) et les autres salariés non ouvriers participent aux mouvements de deuil. Lors de ces actions, c'est l'ensemble du charbonnage qui pleure ses morts. Ces grèves de deuil se réalisent indépendamment des nationalités<sup>1211</sup>. Le 8 avril 1964, 1 402 mineurs de la Petite Bacnure à Herstal arrêtent leur travail toute la journée en signe de deuil à la suite de la mort d'un camarade espagnol enseveli sous un éboulement<sup>1212</sup>. Le 22 avril 1965, 1 401 mineurs, de nouveau à la Petite Bacnure d'Herstal, arrêtent leur travail pendant toute la journée en signe de deuil à la suite de la mort d'un camarade turc<sup>1213</sup>. Aux yeux des mineurs, les victimes sont d'abord considérées comme des houilleurs avant d'être des citoyens. Cette mentalité provient du fait que leur sécurité au sein des puits dépend des uns des autres<sup>1214</sup>. De plus, au courant des années 50 où plusieurs catastrophes, comme au Many (Seraing) en 1953<sup>1215</sup>, ont endeuillé en même temps les communautés autochtones et immigrées<sup>1216</sup>, une socialisation par le deuil s'est établie et s'est renforcée avec les années<sup>1217</sup>. Nous pouvons y déceler la poursuite d'une mentalité forgée lors des drames précédents

---

*usines), Thierry Pillon fait ressortir celui de la mine comme le plus extrême. Son expérience, sur le corps et l'esprit, est la plus frappante, la plus globale et la plus profonde. Bruits, chaleur, imprégnations, souillures, maladies, jusqu'à la mort... la mine de charbon et ses poussières marquent physiquement, socialement et moralement le corps des mineurs.* (RICHELLE S., « Ce que "se laver" signifie : histoire de pratiques et d'expériences. Le cas des bains-douches des charbonnages belges (1911-1950) » in *Le Mouvement Social*, n°275 (2021), p. 82) » BAILLARGEON C., « Il y a 140 ans, la catastrophe minière de l'Agrappe sous le regard des artistes, et après ? » in *Analyse de l'Ihoes*, n°206 (le 31 décembre 2019), p. 1-4.

<sup>1209</sup> LORIAUX F., *Catastrophes minières et traitement de la mort collective durant l'entre-deux-guerres* [en ligne], [https://carhop.be/images/Catastrophes\\_Mini%C3%A8res\\_F.LORIAUX\\_2007.pdf](https://carhop.be/images/Catastrophes_Mini%C3%A8res_F.LORIAUX_2007.pdf) (page mise en ligne le ? et consultée pour la dernière fois le 19/07/2024), p. 6-11.

<sup>1210</sup> Liège, Musée de la Vie Wallonne, fonds Desarcy-Robyns, boîte 5532, *photographie de l'arrivée des Turcs à Liège (Vivegnis) le 24 mars 1965* ; KHOJINIAN M., « L'accueil et la stabilisation des travailleurs immigrés turcs en Belgique, 1963-1980 » in *Cahiers d'Histoire du Temps Présent*, n°17 (2006), p. 80-84 [73-116].

<sup>1211</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la Gendarmerie., boîtes 39-78, 83, 88, 93, 98, 103, les comptes-rendus des carnets de campagne à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1962 et 1968 ainsi que les rapports « modèle V » à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1968 et 1972.

<sup>1212</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 53, *comptes-rendus n°659 et 675 : grève au charbonnage Petite Bacnure (Herstal) le 8 avril 1964*.

<sup>1213</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 58, *comptes-rendus n°718 et 725 : suspension de travail à la Petite Bacnure le 22 avril 1965*.

<sup>1214</sup> « *Même si nous avons plus d'amitié avec certains qu'avec d'autres, la solidarité était vitale et on n'oubliait jamais que l'on dépendait toujours de quelqu'un, surtout quand une lampe s'éteignait au fond de la mine...* (« Les acteurs » in MÉTA-MORPHOSIS, *Les enfants du Hasard* [en ligne], <https://artsandculture.google.com/story/wwURIRjtKtiSIw> (page mise en ligne le ? et consultée pour la dernière fois le 19/07/2024) »

<sup>1215</sup> DE ROECK M.-L., URBAIN J., LOOTENS P., *Tutti cadaveri : le procès de la catastrophe du Bois du Cazier à Marcinelle*, Bruxelles, Aden, 2006, p. 133 ; LORIAUX F., *La Bataille du Souvenir* [en ligne], [https://www.carhop.be/images/Bataille\\_du\\_Souvenir\\_F.LORIAUX\\_2006.pdf](https://www.carhop.be/images/Bataille_du_Souvenir_F.LORIAUX_2006.pdf) (page mise en ligne le ? et consultée pour la dernière fois le 19/07/2024), p. 4.

<sup>1216</sup> Jemeppe-sur-Meuse, IHOES, Fonds des journaux La Wallonie-Le Matin, *photographie n°586 : funérailles de mineurs décédés lors de la catastrophe du Puits de l'Espérance à Quaregnon le 29 septembre 1953*.

<sup>1217</sup> BLANCHARD L., « Les syndicats et la main d'œuvre étrangère. Dix ans d'hésitations (juin 1946 – août 1956) » in RODOMONTI I., TILLY P. (dir.), *De Rome à Marcinelle : santé - sécurité : hier, aujourd'hui et plus encore demain ! Actes du colloque des 8 et 9 juin 2006 à Charleroi*, Bruxelles, Le Cri, 2006, p. 38-39, 42-47. [33-48]

qui bouscule fortement les considérations syndicales (autant la FGTB que la CSC) très négatives vis-à-vis des travailleurs immigrés du début des Trente Glorieuses<sup>1218</sup>.

Les catastrophes minières engendrent au-delà des mouvements de soutien des aides concrètes à l'instar des collectes d'argent réalisés de nombreuses fois en plusieurs langues comme au sein de la communauté multiculturelle de Cheratte<sup>1219</sup>. C'est tellement enraciné au sein du monde charbonnier que certaines actions sont même saluées par les autorités patronales<sup>1220</sup>. Quelques fois, les autorités communales, comme le bourgmestre socialiste de Cheratte descendant de mineurs polonais et pensionné du charbonnage du Hasard Urbain Kowalski<sup>1221</sup>, se rendent aux charbonnages endeuillés pour adresser les condoléances de l'ensemble des habitants de leur commune. Ces venues rappellent le déplacement des autorités belges (notamment du roi Baudouin) à Marcinelle en 1956. En analysant les mouvements de deuil à Liège, nous pouvons remarquer la relation intime des mineurs avec la mort et la persistance d'un esprit de Marcinelle. La catastrophe du Bois du Cazier reste dans la tête du monde charbonnier liégeois. Par exemple, dans son autobiographie rassemblant des parties de son journal intime, Jean Defer (ingénieur à Argenteau-Trembleur dont la première mission est d'électrifier et de mécaniser les installations « *pour faire entrer le charbonnage dans l'ère de la modernité*<sup>1222</sup> ») raconte une descente au Bois du Cazier à l'été 1962 où une persistance mémorielle de la catastrophe se manifeste :

Le 20 août [1962], nous descendons au charbonnage du Bois du Cazier pour examiner du matériel à vendre. La descente est assez impressionnante non seulement à cause du souvenir de la catastrophe, mais nous étions tellement secoués dans la cage qui était guidée par un "guidonage" frontal en bois que le mécanicien qui m'accompagnait prit peur malgré les paroles rassurantes de l'ingénieur Jacquemain qui nous accompagnait<sup>1223</sup>.

---

<sup>1218</sup> BLANCHARD L., « Les syndicats et la main d'œuvre étrangère. Dix ans d'hésitations (juin 1946 – août 1956) » in RODOMONTI I., TILLY P. (dir.), *De Rome à Marcinelle : santé - sécurité : hier, aujourd'hui et plus encore demain ! Actes du colloque des 8 et 9 juin 2006 à Charleroi*, Bruxelles, Le Cri, 2006, p. 39.

<sup>1219</sup> Blegny-Trembleur, Centre Liégeois d'Archives et de Documentation de l'Industrie Charbonnière, Archives de la S.A. des charbonnages du Hasard – siège de Cheratte, boîte 10, dossier 1, *Avis traduit en 6 langues : Collectes accidents mortels ou décès de 66 à 73* ; PANCIERA S., « Les conseils consultatifs communaux des immigrés » in *Courrier Hebdomadaire du CRISP*, n°963 (1982), p. 8. [1-33]

<sup>1220</sup> Blegny-Trembleur, Centre Liégeois d'Archives et de Documentation de l'Industrie Charbonnière, Archives de la S.A. des charbonnages du Hasard – siège de Cheratte, boîte 47, dossier 11, *procès-verbal du conseil d'entreprise du conseil d'entreprise du 5 novembre 1965 : Merci à M Niesten pour l'aide morale aux familles des victimes (ac. mortels)*.

<sup>1221</sup> Blegny-Trembleur, , Archives de la S.A. des charbonnages du Hasard – siège de Micheroux, boîte 1487, dossier 1-41 (Kowalski Urbain), *document de l'octroi de la pension le 13 novembre 1958*.

<sup>1222</sup> GUIDOLIN B., « In Memoriam: Jean Defer » in *Bulletin d'information de Blegny-Mine asbl*, n°22 (2014), p. 4-5.

<sup>1223</sup> DEFER J., *L'Histoire du Charbonnage de Blegny Trembleur ou du charbonnage d'Argenteau Trembleur à Blegny Mine* [fichier word disponible sur le site du Cladic], p. 47.

C'est également le cas dans les autres pays noirs belges<sup>1224</sup>. Le drame de Marcinelle est si présent en province de Liège qu'en plein procès de la catastrophe du Bois du Cazier (1959-1962)<sup>1225</sup> dont le verdict est considéré par certains aujourd'hui comme un « véritable rideau de fumée qui servit à protéger l'impunité des vrais responsables<sup>1226</sup> », la catastrophe minière du Petit-Try à Lambusart – village du bassin charbonnier de Charleroi comme Marcinelle<sup>1227</sup> – du 11 mai 1962<sup>1228</sup> entraîne un mouvement de deuil dans de nombreuses cités du pays de Liège (Ans, Cheratte, Herstal, Liège, Milmort, Seraing et Trembleur)<sup>1229</sup>. Une telle action envers un autre charbonnage n'est pas clairement anodine. Ce phénomène est relativement rare durant les Golden Sixties : entre 1962 et 1972, la province de Liège ne connaît que deux autres luttes de deuil de ce type<sup>1230</sup>. À Milmort, au Charbonnage d'Abhooz, 502 mineurs stoppent leur travail pendant toute la journée du 29 janvier 1962 en signe de deuil à la suite d'une catastrophe minière à Micheroux<sup>1231</sup>. À la suite de la catastrophe lors de la grève de Zwartberg pendant l'hiver 1966 protestant contre sa fermeture où les gendarmes provoquent la mort de deux mineurs grévistes, les charbonnages liégeois associés à d'autres industries de la région stoppent leurs activités pour réclamer des explications ainsi qu'une condamnation officielle de la gendarmerie de la part des autorités étatiques<sup>1232</sup>.

---

<sup>1224</sup> Maurice Ivon Vande Vijver – un ancien mineur du Centre ayant travaillé à l'époque dans la fosse du Quesnoy du charbonnage du Bois du Luc à Houdeng-Aimeries (La Louvière) pendant trois ans et trois mois (LIÉBIN J., *Bois-du-Luc : un charbonnage hainuyer du XVI<sup>e</sup> au XXI<sup>e</sup> siècle*, Mons, Hainaut Culture et Démocratie, 2002-2003, p. 55) – témoigne en ce sens : « La catastrophe du Bois du Cazier et la remontée définitive vers la surface. Un dernier souvenir... Lorsque la journée de travail était terminée et que nous repartions vers le puit, chaque jour à la même heure et au même endroit, nous croisions l'équipe d'après-midi. Avant d'apercevoir la lueur de leurs lampes, nous les entendions car au fond la voix porte loin mais ce jour-là nous n'avons rien entendu. Ou plutôt nous n'entendions que le bruit de leurs pas et lorsque nous nous sommes croisés, sans s'arrêter, il y en a un qui nous a dit "il y a une grande catastrophe dans une fosse du côté de Charleroi". C'était le 8 août 1956 et 262 mineurs dont 136 italiens et 95 belges sont morts brûlés ou asphyxiés au charbonnage du Bois du Cazier à Marcinelle. Et pendant 8 jours, au Quesnoy comme ailleurs, nous arrivions pour travailler, nous nous regardions et nous ne descendions pas car nous avons peur (VANDE VIJVER M., « Témoignage de Maurice Vande Vijver, ancien mineur » in *Bulletin trimestriel de l'ASBL Patrimoine Industriel Wallonie-Bruxelles*, n°66 (2006), p. 7). »

<sup>1225</sup> URBAIN J., « Le procès de la catastrophe du Bois du Cazier (1959-1962) » in *Brood & Rozen*, t. XI (2006), n°3, p. 7-29.

<sup>1226</sup> JAHAN S., « Marie-Louise De Roeck, Julie Urbain, Paul Lootens, Tutti cadaveri. Le procès de la catastrophe du Bois du Cazier à Marcinelle » in *Cahiers d'histoire* [En ligne], n°101, <https://journals.openedition.org/chrhc/612> (page mise en ligne le 22/06/2009 et consultée pour la dernière fois le 4/04/2022), paragraphe n°4.

<sup>1227</sup> « Le destin des sociétés charbonnières belges. 1966-1975 » in *Courrier Hebdomadaire du CRISP*, n°720 (1976), p. 12.

<sup>1228</sup> *Troisième rapport de l'organe permanent pour la sécurité dans les mines de houille*, Luxembourg, Communauté économique du charbon et de l'acier, 1966, p. 67.

<sup>1229</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 40, *comptes-rendus n°536-538 : accident minier à Lambusart le 11 mai 1962 entraînant la mort de six mineurs et la blessure grave de deux mineurs du Petit-Try*.

<sup>1230</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la Gendarmerie., boîtes 39-78, 83, 88, 93, 98, 103, *les comptes-rendus des carnets de campagne à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1962 et 1968 ainsi que les rapports « modèle V » à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1968 et 1972*.

<sup>1231</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 39, *compte-rendu n°62 : suspension de travail dans un charbonnage le 29 janvier 1962*.

<sup>1232</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 62, *comptes-rendus n°432 et 469 : répercussion de la situation au Limbourg*.

De plus, avec d'autres éléments, ces mouvements de deuil participent à la relation particulière que les mineurs entretiennent avec la mort et avec le danger de leur métier. Cette interaction explique pourquoi nous relierions traditionnellement le monde de la mine avec les catastrophes et l'insécurité. Elle existe encore aujourd'hui. Le souvenir des travailleurs décédés survit toujours dans certaines localités liégeoises. Par exemple, le 2 avril 2022, la ville de Visé a inauguré sur la place Jean Donnay à Cheratte-Bas un monument en hommage aux mineurs « *Un arbre en acier corten avec sur ses branches des feuilles où sont inscrits les noms des mineurs décédés dans la mine de Cheratte* » pour souligner « *l'attachement de la Ville de Visé à l'histoire du charbonnage de Cheratte mais aussi à tous ces mineurs qui ont consacré leur vie au charbonnage et en ont payé le prix fort*<sup>1233</sup> ». Ce phénomène dépasse la région liégeoise. En effet, de nombreux artistes belges et étrangers issus des pays noirs (Exemples : Illicite (Herstal)<sup>1234</sup>, Baloji (Cointe-Liège)<sup>1235</sup>, Laams (Charleroi)<sup>1236</sup>, Rask (Lens)<sup>1237</sup>, Pierre Bachelet (Calais)<sup>1238</sup>, Dub Inc (Saint-Étienne)<sup>1239</sup>...) évoquent la dureté du travail minier de jadis pour manifester la fierté d'être des descendants de gueules noires.

#### 4.2.4 Les luttes politiques

Entre 1962 et 1972, le monde du travail liégeois déclenche 77 luttes politiques<sup>1240</sup>, c'est-à-dire de mouvements où les travailleurs diminuent consciemment et volontairement leur productivité pour interagir avec les autorités publiques en leurs qualités de décideurs politiques<sup>1241</sup>. Par exemple, le 3 avril 1963, plus de 40 000 ouvriers-employés des arrondissements de Liège, de Huy et de Verviers arrêtent leurs activités pour s'indigner contre le projet de fixation d'une frontière linguistique chamboulant les frontières de la province de Liège notamment avec les épineux Fourons<sup>1242</sup>. Par la définition utilisée ici, les luttes politiques n'incluent guère

<sup>1233</sup> « Cérémonie d'inauguration du monument aux mineurs le samedi 2 avril à Cheratte-Bas – Bulletin communal avril 2022 » in *Magazine de Visé* [en ligne], le 22 avril 2022, <https://visemagazine.be/blog/2022/04/22/ceremonie-dinauguration-du-monument-aux-mineurs-le-samedi-2-avril-a-cheratte-bas/> (page mise en ligne le 22/04/2022, mise à jour le ? et consultée pour la dernière fois le 11/09/2022).

<sup>1234</sup> ILLICITE, *Dans mon quartier* [en ligne], [https://www.youtube.com/watch?v=etGXu\\_zoAIE](https://www.youtube.com/watch?v=etGXu_zoAIE) (page mise en ligne le 08/04/2010 et consultée pour la dernière fois le 19/07/2024) ; MARTINIELLO M., « Rap, antiracisme et identités locales en région liégeoise » in *Hommes & Migrations*, n°1317-1318 (2017), p. 160-161.

<sup>1235</sup> BALOJI, *Liège-Bruxelles-Gand (Point de chute-Capital(e)-Perdu)*, 2007.

<sup>1236</sup> LAAMS, *Baraki*, 2023.

<sup>1237</sup> RASK, *Chez moi*, 2020 ; RASK, SOFIANE, *Coup de grisou*, 2012 ; RASK, *Des terres minées*, 2012 ; RASK, *Germinal*, 2012.

<sup>1238</sup> BACHELET P., *Les Corons*, 1982.

<sup>1239</sup> DUB INC, *À tort et à raison*, 2019.

<sup>1240</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la Gendarmerie., boîtes 39-78, 83, 88, 93, 98, 103, *les comptes-rendus des carnets de campagne à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1962 et 1968 ainsi que les rapports « modèle V » à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1968 et 1972*.

<sup>1241</sup> BAURAIN D., VANDEWATTYNE J., « L'avenir de la grève » in *Cahier du CIEP*, n°26 - Grèves et luttes sociales : enjeux et actualités ici et ailleurs, p. 9 ; GIRAUD B., « Grève » in FILLIEULE O., MATHIEU L., PÉCHU C. (dir.), *Dictionnaire des mouvements sociaux*, Paris, Sciences Po, 2020, p. 275-281 ; GIRAUD B., « Des conflits du travail à la sociologie des mobilisations : les apports d'un décloisonnement empirique et théorique » in *Politix*, n°86 (2009), p. 19.

<sup>1242</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 46, *compte-rendu n°471 : arrêt de travail du 3 avril 1963*.

les rapports de force contre l'état-patron. En effet, comme l'État est responsable de nombreuses activités et est l'actionnaire de certaines sociétés à l'instar du Val Saint-Lambert<sup>1243</sup>, il est alors logique qu'entre 1962 et 1972 les travailleurs liégeois utilisent les grèves pour s'opposer à l'autorité patronale étatique<sup>1244</sup>. Par exemple, entre le 17 et 19 juin 1964, de nombreux ouvriers et employés des Commissions d'Assistance Publique – l'ancêtre du Centre Public d'Action Sociale (CPAS) existant entre 1925 et 1974<sup>1245</sup> – de Liège arrêtent de travailler plusieurs heures pour protester contre la lenteur apportée au paiement des arriérés depuis le 1er janvier 1960<sup>1246</sup>. À cause des relations de plus en plus complexes depuis la Révolution industrielle et l'éclosion de la démocratie sociale qu'entretiennent les autorités étatiques avec le monde du travail et les sphères économiques<sup>1247</sup>, la définition « conflit politique » est difficile à forger car le politique et l'économique peuvent être intimement liés dans de nombreux domaines<sup>1248</sup>. Cette réalité est encore plus ardue dans notre pays où les deux grandes organisations syndicales sont organiquement et historiquement liés à des piliers où figurent (presque au sommet surtout à leur naissance) des partis politiques<sup>1249</sup>. En employant la conception énoncée dès le début de cette sous-partie, les « luttes politiques » représentent à plus de 7% de l'ensemble de la conflictualité sociale liégeoise entre 1962 et 1972<sup>1250</sup>.

Par ailleurs, les luttes politiques ont toujours fait débat dans le monde occidental<sup>1251</sup>. C'est encore le cas aujourd'hui notamment en France<sup>1252</sup>. Actuellement, bien que des autorités patronales et politiques les disqualifient et les attaquent fermement<sup>1253</sup>, certaines d'entre elles, comme à l'instar de la « fameuse grève

<sup>1243</sup> « L'entreprise publique en Belgique » in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°630 (1974), p. 11.

<sup>1244</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la Gendarmerie., boîtes 39-78, 83, 88, 93, 98, 103, *les comptes-rendus des carnets de campagne à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1962 et 1968 ainsi que les rapports « modèle V » à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1968 et 1972*.

<sup>1245</sup> ZAMORA D., « Histoire de l'aide sociale en Belgique » in *Revue Politique* [en ligne], <https://www.revuepolitique.be/histoire-de-laide-sociale-en-belgique/> (page mise en ligne le 18/10/2021 et consultée pour la dernière fois le 31/07/2024).

<sup>1246</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 54, *comptes-rendus n°1174 et 1187 : grève des ouvriers et des employés des commissions d'aides publiques de Liège du 17 au 19 juin 1964*.

<sup>1247</sup> HUBERTY C., « Histoire économique : l'évolution du rôle de l'État belge dans l'économie » in *Revue démocratie* [en ligne], [https://www.revue-democratie.be/index.php?option=com\\_content&view=article&id=254:histoire-economique-levolution-du-role-de-letat-belge-dans-leconomie&catid=12&Itemid=129](https://www.revue-democratie.be/index.php?option=com_content&view=article&id=254:histoire-economique-levolution-du-role-de-letat-belge-dans-leconomie&catid=12&Itemid=129) (page mise en ligne le 19/04/2021 et consultée pour la dernière fois le 31/07/2024) ; VANTHEMSCHÉ G., *Les paradoxes de l'État. L'État face à l'économie de marché : XIXe et XXe siècle*, Bruxelles, Labor, 1997.

<sup>1248</sup> TREMBLAY L.-M., « L'action politique syndicale Organized Labor & Political Action » in *Relations industrielles/Industrial Relations*, t. XXI (1966), n°1, p. 44-57.

<sup>1249</sup> FANIEL J., « Syndicats : des acteurs structurellement sous tensions » in *Politique* [en ligne], n°108 – Syndicalisme : un mouvement sous pression, <https://www.revuepolitique.be/syndicats-des-acteurs-structurellement-sous-tensions/> (page mise en ligne le 18/10/2021 et consultée pour la dernière fois le 31/07/2024).

<sup>1250</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la Gendarmerie., boîtes 39-78, 83, 88, 93, 98, 103, *les comptes-rendus des carnets de campagne à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1962 et 1968 ainsi que les rapports « modèle V » à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1968 et 1972*.

<sup>1251</sup> « Grève politique ou grève économique » in *Relations industrielles / Industrial Relations*, t. III (1947), n°2, p. 17.

<sup>1252</sup> BEVORT A., JOBERT A., *Sociologie du travail. Les relations professionnelles*, Paris, Armand Colin, 2011, p. 186-187.

<sup>1253</sup> Le 26 mai 2016, le bourgmestre d'Anvers et président de la NVA – la première force politique du pays et du gouvernement Michel I (2014-2018) – Bart De Wever dénonce les grèves « politiques » que la Belgique connaît à l'époque en les qualifiant de « dangereuses » et « inconséquentes ». Ces dernières ne servent à « retenir des réformes inéluctables ». « De Wever : "Les grèves politiques sont inconséquentes et dangereuses" » in *La Libre Belgique* [en ligne], le 26 mai 2016, <https://www.lalibre.be/belgique/politique-belge/2016/05/26/de-wever-les-greves-politiques-sont-inconsequentes-et->

des 100 000<sup>1254</sup> » contre l'occupant allemand à Liège en mai 1941, trouvent des partisans dont certains expliquent même que ces dernières doivent exister en tant que contre-pouvoirs dans les véritables « démocraties »<sup>1255</sup>. De nombreux milieux de notre société adhèrent à cette conception<sup>1256</sup>. Nous observons des phénomènes parallèles chez les pays voisins<sup>1257</sup>. Cet argument se percevait déjà pendant les Trente Glorieuses<sup>1258</sup>. Pour naviguer dans les grèves politiques confortablement, il est important de savoir que ces dernières peuvent avoir différents objectifs. Cette situation n'est pas surprenante car nous l'avons également vue lors de l'étude des luttes professionnelles et de soutien. Contrairement aux conceptions de certains spécialistes que nous retrouvons souvent au sein de notre société et de nos institutions<sup>1259</sup>, les grèves

---

dangereuses-6AUM4JAZ5VEPHOC157H6HLUQAM/ (page mise en ligne le 26/05/2016, mise à jour le 27/05/2016 et consultée pour la dernière fois le 1/11/2023).

<sup>1254</sup> « Les grèves ont souvent, mais pas toujours, conduit à des changements sociaux. La Seconde Guerre mondiale a également été marquée par une grève de grande ampleur, la fameuse « grève des 100 000 », en mai 1941. Même s'il ne s'agit pas d'une grève générale comme celle de 1936, elle a eu un impact national : les salaires ont été augmentés de 8 %, un fait unique durant l'occupation. La grève a également donné lieu à un certain nombre d'évolutions. Si, durant l'occupation, les grèves sont interdites, cela n'a pas empêché les travailleurs de lancer des mouvements, surtout en réaction aux difficultés de ravitaillement. C'est d'ailleurs pour cette raison que la grève éclate à Liège en mai 1941. Ce sera le plus grand conflit social de l'occupation. La grève débute le 10 mai 1941 par un cortège de femmes à Cockerill. Elles expriment leur mécontentement face à la pénurie de pommes de terre. Le conflit s'étend rapidement à d'autres entreprises du bassin industriel liégeois : le 12 mai, 22 entreprises sont en grève. Parfois, des piquets ont même été mis en place. Le conflit s'étend au pays de Herve, à Huy, au bassin minier de Campine ainsi que dans le Hainaut. Ce n'est qu'après 21 jours que le mouvement, qui a débuté à une date symbolique – un an exactement après l'invasion allemande – et qui a touché entre 60 et 70 000 travailleurs, prend fin (LUYTEN D., « Grève des 100 000 » in *Belgique en grève* [en ligne], <https://www.belgiumwwii.be/belgique-en-guerre/articles/greve-des-100-000.html> (page mise en ligne le ? et consultée pour la dernière fois le 24/07/2024)). »

<sup>1255</sup> « Avant d'être en grève, ce sont les chefs d'entreprises, les lois votées (ou passées à coup de 49.3 et d'ordonnances), les normes établies, les médias ou encore le système économique qui gouvernent les employés. Ce sont nos besoins trop gourmands en électricité, en pétrole, en appareils électroniques et autres biens de consommation que nous voulons à bas coûts, qu'ils produisent sous la contrainte d'une rentabilité accrue, ce sont nos besoins donc, qui les gouvernent imperceptiblement. C'est cet ensemble hétéronome qui leur impose de travailler de telle manière plutôt que d'une autre. Mais finalement, ne sont-ils pas libre de choisir l'emploi qu'ils occupent ? Une simple lecture de P. Bourdieu nous convainc du contraire. La grève représente pour eux le moyen d'inverser cet ordre établi. Ils cherchent à gouverner à leur tour. Auraient-ils pu le faire par le vote, ou bien par la voix du contre-pouvoir que constituaient originellement les médias ? Nous avons tenté d'esquisser dans cette note d'analyse une réponse : nenni. Nous en concluons ceci : si la grève est le seul moyen pour un groupe d'individus de s'extraire du gouvernement d'autrui afin de se gouverner eux-mêmes, c'est-à-dire d'avoir un quelconque pouvoir sur leur propre existence, l'acte de grève est bien démocratique. (SHULZ S., « La grève est-elle démocratique ? » in *Notes d'analyse du collectif Pour La Solidarité* [en ligne], juin 2016, [https://www.pourlasolidarite.eu/sites/default/files/publications/files/na-2016-\\_greve-democratique.pdf](https://www.pourlasolidarite.eu/sites/default/files/publications/files/na-2016-_greve-democratique.pdf) (page mise en ligne le 07/06/2016, mise à jour le 07/06/2016 et consultée pour la dernière fois le 07/08/2024), p. 5) »

<sup>1256</sup> GOTOVITCH J., « La grève des 100 000 » in *Les publications du CARCOB* [en ligne], [http://www.carcob.eu/IMG/pdf/greve\\_des\\_100000.pdf](http://www.carcob.eu/IMG/pdf/greve_des_100000.pdf) (document réalisé en 1992, page mise à jour le ? et consultée le 23/09/2021).

<sup>1257</sup> « La grève des mineurs du Nord-Pas-de-Calais 27 mai - 9 juin 1941 » in *Chemins de mémoire* [en ligne], <https://www.cheminsdememoire.gouv.fr/fr/la-greve-des-mineurs-du-nord-pas-de-calais> (page mise en ligne le ? et consultée pour la dernière fois le 24/07/2024).

<sup>1258</sup> BOLDT G., DURAND P., HORION P., KAYSER A., MENGONI L., MOLENAAR A. N., *Grève et lock-out*, Luxembourg, CECA, 1961, p. 38-42.

<sup>1259</sup> En l'opposant à la « grève syndicaliste qui vise la satisfaction des revendications professionnelles », le Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales (CNRTL) définit la grève politique comme une « Cessation générale et volontaire du travail par des salariés qui cherchent ainsi à provoquer le renversement, la chute du pouvoir politique » (« Grève » in CENTRE NATIONAL DE RESSOURCES TEXTUELLES ET LEXICALES, *Analyse et Traitement Informatique de la Langue Française* [en ligne], <https://cnrtl.fr/definition/gr%C3%A8ve> (page mise en ligne le ? et consultée pour la dernière fois le 24/07/2024)) ». De plus, une étude, commandée par le département thématique des droits des citoyens et des affaires constitutionnelles du Parlement européen, examinant le statut des grèves politiques dans l'Union européenne conceptualise



politiques ne cherchent pas obligatoirement la chute des pouvoirs législatifs et exécutifs. La majorité d'entre elles cherchent à affaiblir les instances politiques lors de projets de réformes<sup>1260</sup>. Ce phénomène existe même dans certains régimes autoritaires<sup>1261</sup>. En parcourant les luttes politiques des Golden Sixties liégeoises, nous pouvons même observer que plusieurs d'entre elles n'équivalent pas à des contestations contre des décisions ou des projets gouvernementaux<sup>1262</sup>.

En outre, même si l'Homme aime les catégories nettes et bien séparées, il n'est pas pertinent dans le cadre de cette étude d'établir de forger des barrières non-poreuses entre les grèves politiques et les autres types de conflictualité<sup>1263</sup>. Durant la dernière décennie des Trente Glorieuses, la province de Liège subit plusieurs luttes politiques avec des revendications professionnelles, syndicales ou solidaires<sup>1264</sup>. Par exemple, après avoir déjà réalisé un court arrêt de travail le 21 février 1966<sup>1265</sup>, les 278 ouvrières des ACEC d'Herstal partent en grève le 14 mars 1966 pour exiger l'égalité salariale entre les hommes et les femmes réalisant les

---

ces dernières ainsi : « *Les grèves sont un outil communément utilisé par les syndicats pour contraindre les employeurs à entamer des négociations collectives ou les forcer à des concessions. Les « grèves politiques », qui prennent souvent la forme de grèves générales, sont dirigées contre les politiques menées par les gouvernements ou visent à influencer les programmes législatifs de ces derniers. Elles peuvent avoir trait à des questions politiques qui affectent les intérêts économiques et sociaux des travailleurs. Mais ces grèves peuvent également concerner des questions sans rapport avec ces intérêts et constituer des « grèves purement politiques », selon la typologie proposée dans le cadre de cette étude. (Vers un droit de grève politique à l'échelle de l'Union : une perspective constitutionnelle [en ligne], [https://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/STUD/2024/757656/IPOL\\_STU\(2024\)757656\(SUM01\)\\_FR.pdf](https://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/STUD/2024/757656/IPOL_STU(2024)757656(SUM01)_FR.pdf) (page mise en ligne le ? et consultée pour la dernière fois le 06/08/024), p. 1) »*

<sup>1260</sup> SIROT S., *Le syndicalisme, la politique et la grève : France et Europe XIX<sup>e</sup> et XXI<sup>e</sup> siècles*, Nancy, L'Arbre Bleu, 2011, p. 139-143 et 256.

<sup>1261</sup> BENAMROUCHE A., *Grèves et conflits politiques en Algérie*, Paris, Karthala, 2000, p. 119-141.

<sup>1262</sup> Références de quelques exemples à Liège entre 1962 et 1972 : Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 54, *compte-rendu n°620 : manifestation du 6 avril 1964 contre la grève des médecins* ; Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 56, *compte-rendu n°1891 : arrêt de travail à la division train à fil de l'usine Cockerill-Ougrée (Seraing) du 25 novembre 1964* ; Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 66, *compte-rendu n°2570 : arrêt de travail suivi de concentration à Cockerill-Ougrée-Providence le 12 décembre 1966* ; Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 93, *modèle V relatif à un arrêt de travail du 30 mai 1970 dans la sidérurgie liégeoise*.

<sup>1263</sup> « *Au regard de la définition juridique de la grève, il importe également de clarifier la délimitation des types d'arrêt de travail susceptibles d'entrer dans notre champ de recherche. Sur un plan juridique, est reconnue comme grève un arrêt de travail « collectif et concerté » (ce qui ne l'empêche pas d'être minoritaire) construit autour de la « défense de revendications professionnelles ». Une définition sociologique de l'action gréviste ne peut toutefois guère se satisfaire de ces critères légaux. Si les grèves pour des « motifs politiques » sont déclarées illégales, on sait tout d'abord que les sphères du « professionnel » et du « politique » s'interpénètrent continûment, selon des modalités différenciées dans l'action syndicale, et a fortiori, dans la dynamique de construction d'une action de grève. Il n'est donc pas possible, ni souhaitable, d'un point de vue sociologique, de chercher à tracer une frontière étanche entre revendications à caractère professionnel et politique. Mais il importe surtout de prendre ses distances avec une approche juridique de la grève qui tend à présupposer tout d'abord qu'il existe un objectif commun aux salariés en grève, « les revendications professionnelles ». (GIRAUD B., *Faire la grève. Les conditions d'appropriation de la grève dans les conflits du travail en France*, v. 1, thèse inédite en science politique, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 2009, p. 24) »*

<sup>1264</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la Gendarmerie., boîtes 39-78, 83, 88, 93, 98, 103, les comptes-rendus des carnets de campagne à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1962 et 1968 ainsi que les rapports « modèle V » à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1968 et 1972.

<sup>1265</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 62, *compte-rendu n°689 : grève des ouvrières de la Fabrique nationale (situation du 21 février 1966)*.

mêmes activités<sup>1266</sup>. Cette revendication est brandie en vertu de l'article 119 du Traité de Rome. En arrêtant leurs activités, elles apportent leur soutien aux 3 000 ouvrières de la Fabrique Nationale d'Herstal en grève depuis le 16 février<sup>1267</sup>. À l'appel du comité de grève placée sous la conduite de Charlotte Hauglustaine et de Rita Jeusette<sup>1268</sup>, elles rejoignent activement les grévistes de la Fabrique Nationale. Lors de nombreux rassemblements et manifestations, elles se tiendront aux côtés des femmes-machines<sup>1269</sup>.

Pour étudier les luttes politiques déclenchées en province de Liège entre 1962 et 1972, il est essentiel de s'intéresser à la dernière décennie des Trente Glorieuses pour mieux analyser comment le monde du travail liégeois se positionne par rapport à la sphère politique.

Sur le plan intérieur, les années 60 succèdent à la période 1945-1961 extrêmement enflammée et divisant fortement la population belge. Entre 1945 et 1961, la Belgique est frappée par plusieurs événements marquants : la Question royale (1950-1951)<sup>1270</sup>, la Deuxième Guerre Scolaire (1950-1958)<sup>1271</sup>, l'indépendance du Congo proclamée par le Roi Baudouin le 30 juin 1960<sup>1272</sup> et la tempête sociale de l'hiver 1960-1961 contre la Loi Unique<sup>1273</sup>. Pendant les Golden Sixties, elle reste profondément désunie<sup>1274</sup>. Entre 1962 et 1972, elle connaît par exemple l'Affaire de Louvain (1966-1969) aboutissant au célèbre « *Walen Buiten* »<sup>1275</sup> et la violente manifestation des agriculteurs européens contre la Politique Agricole Commune à Bruxelles le 23 mars 1971<sup>1276</sup>. De plus, à la suite de l'hiver 1960-1961, les institutions législatives débattent sur la légalité des grèves

---

<sup>1266</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîtes 62-63, *comptes-rendus n°720*, 765, 827, 843, 852, 859, 866, 874, 885, 888, 897, 901, 911, 921, 934, 944, 951, 952, 960, 962, 970, 979, 981, 994, 1005, 1016, 1079, 1086, 1093, 1100 et 1105 : grève des ouvrières des ACEC.

<sup>1267</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîtes 62-63, *comptes-rendus n°667*, 689, 697, 705, 709, 720, 731, 738, 741, 747, 753, 765, 772, 783, 793, 800, 809, 827, 843, 852, 859, 866, 874, 885, 888, 897, 901, 911, 921, 934, 944, 951, 952, 960, 962, 970, 979, 981, 994, 1005, 1016, 1079, 1086, 1093, 1105, 1115, 1140, 1144, 1148, 1152, 1157, 1159, 1167, 1175, 1184 et 1191 : grève des ouvrières de la Fabrique Nationale du 17 février au 6 mai 1966.

<sup>1268</sup> COENEN M-T., « Et si on se passait des patrons ? Des grèves aux luttes autogestionnaires en Belgique (1966-1985) » in *Sens public* [en ligne], n°5 - Les femmes dans l'action militante, syndicale et revendicative de 1945 à nos jours (2009), <https://www.erudit.org/fr/revues/sp/2009-sp04855/1064233ar.pdf>, (page mise en ligne le ? et consultée pour la dernière fois le 22/07/2024), p. 6-7.

<sup>1269</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîtes 62-63, *comptes-rendus n°720*, 765, 827, 843, 852, 859, 866, 874, 885, 888, 897, 901, 911, 921, 934, 944, 951, 952, 960, 962, 970, 979, 981, 994, 1005, 1016, 1079, 1086, 1093, 1100 et 1105 : grève des ouvrières des ACEC ; Liège, Musée de la Vie wallonne, fonds Desarcy-Robyns, boîte 5741, assemblée des grévistes de la FN et des ACEC à la Ruhe le 25 avril 1966 ; COENEN M-T., *La grève des femmes de la FN en 1966 : une première en Europe*, Bruxelles, POL-HIS, 1991, p. 145.

<sup>1270</sup> GÉRARD-LIBOIS J., GOTOVITCH J., *Léopold III de l'an 40 à l'effacement*, Bruxelles, POL-HIST, 1991, p. 225-322.

<sup>1271</sup> TYSENS J., *Guerre et paix scolaires*, Paris, De Boeck Université, 1997, p. 37-162.

<sup>1272</sup> GÉRARD-LIBOIS J., HEINEN J., *Belgique Congo 1960*, Bruxelles, POL-HIST, 1990, p. 142-146.

<sup>1273</sup> NEUVILLE J., YERNA J., *Le choc de l'hiver 60-61 : les grèves contre la loi unique*, Bruxelles, POL-HIST, 1990, p. 85-95.

<sup>1274</sup> LAUREYS D., *La contribution de la Belgique à l'aventure spatiale européenne. Des origines à 1973*, Paris, Beauchesne, 2008, p. 30.

<sup>1275</sup> LAPORTE C., *L'affaire de Louvain*, Paris, De Boeck, 1999.

<sup>1276</sup> « La manifestation du 23 mars 1971, tous ceux qui l'ont vécue en direct, ou au travers des actualités, s'en souviennent. Jamais on n'avait vu une action d'une telle ampleur dans le secteur agricole : 100.000 manifestants, venant des 6 pays qui composaient alors l'Europe, défilant sur Bruxelles, c'est une image qui a marqué les esprits. Le décès d'Adelin Porignaux, des blessés, de nombreux dégâts... et une colère légitime des agriculteurs face au plan Mansholt, qui sous le couvert d'améliorer le niveau de vie des paysans européens, annonce froidement la nécessité de diminuer leur nombre de moitié.

politiques. Au début des années 60, des députés déclarent que l'usage des grèves pour des raisons politiques doit être légalement illicite comme c'est le cas dans certaines démocraties européennes. Par exemple, en installant une frontière insécable entre les grèves sociales (licites) et les grèves politiques (illicites), Jean-Marie Evrard, le bourgmestre de Woluwe Saint-Pierre et député de Bruxelles du Rassemblement National (Chrétien) faisant anciennement partie du Parti Social-chrétien<sup>1277</sup>, attaque la légalité des grèves politiques à la Chambre le 28 mars 1962<sup>1278</sup>. En réponse, des députés socialistes et communistes, s'étant majoritairement montré partisans de la grève de l'hiver 1960-1961, présentent les luttes politiques comme des actions de résistance nécessaires à l'épanouissement de la démocratie sociale et politique<sup>1279</sup>. Cependant, ce mémoire refuse de rejeter les luttes politiques puisque les archives de la gendarmerie en recensent un nombre significatif lors des Golden Sixties liégeoises<sup>1280</sup>.

La situation internationale est également socialement agitée durant les Golden Sixties. Après 1945, sur fond de Guerre froide, la Belgique décide de s'engager internationalement. Elle est un des états pionniers de l'Organisation des Nations Unies (ONU) en 1945 et de l'Organisation du Traité Atlantique Nord (OTAN) en 1949. Avec des personnalités comme Paul-Henri Spaak, elle participe même à leurs éclosions et à leurs développements. Par ailleurs, au même moment, elle milite pour la construction européenne devant permettre à l'Europe (occidentale) d'endiguer l'expansion soviétique. En 1957, elle signe le Traité de Rome créant la Communauté économique européenne (CEE). Ces différents engagements impliquent de nombreux bouleversements d'ordre économique et politique à la Belgique pendant les années 50 et 60<sup>1281</sup>. Par exemple,

---

(FWA, 23 mars 1971 : une journée qu'on n'oublie pas [en ligne], <https://www.fwa.be/fwa/23-mars-1971-une-journee-que-n-oublie-pas> (page mise en ligne le ? et consultée pour la dernière fois le 24/05/2024)) »

<sup>1277</sup> « Le rassemblement national. Un nouveau parti en Belgique » in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°3 (1959), p. 18-19.

<sup>1278</sup> « La grève politique constitue un intolérable abus et un détournement patent de nos institutions économiques et sociales, à fortiori, lorsqu'il s'agit de fonctionnaires, par définition même au service du public c'est-à-dire de tous les partis. C'est, en effet, par un bulletin de vote et non par une grève, que tout citoyen exprime ses convictions politiques, du moins en saine démocratie. Une grève politique doit donc toujours être interdite. Certes, il ne faut pas se faire d'illusions et les promoteurs d'une grève politique auront toujours l'habileté de camoufler leurs mobiles par des griefs apparemment sociaux. Cette attitude prouve à suffisance combien ils se rendent compte de ce qu'une grève à mobiles politiques est illégale et résolument opposée à nos principes de démocratie parlementaire. (Annales parlementaires de la Chambre, 1961-1962, n°54 - le 28 mars 1962, p. 142-143) »

<sup>1279</sup> Par exemple, le député socialiste de Charleroi Ernest Glinne l'exprime à la Chambre le 3 avril 1963 : « Soyons clairs. Nous sommes de ceux qui croient que le respect dû aux institutions exige que les gouvernements rapprochent les hommes plutôt que de les diviser. Nous sommes de ceux qui croient qu'à certaines occasions, mieux vaut renverser un gouvernement par une grève politique que de faire courir au régime démocratique qui est le nôtre des dangers tels qu'il soit mis en cause par le peuple lui-même. Il est clair que le droit à la grève professionnelle doit être respecté, mais il doit être aussi clair que le droit à la grève politique, ne doit pas être abandonné. C'est conforme à notre tradition politique. Nous ne pouvons pas oublier que ce sont des grèves politiques déclenchées par le mouvement ouvrier socialiste qui ont permis l'instauration du suffrage universel. (Annales parlementaires de la Chambre, 1962-1963, n°47 – le 3 avril 1963 (après-midi), col. 36) »

<sup>1280</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la Gendarmerie., boîtes 39-78, 83, 88, 93, 98, 103, les comptes-rendus des carnets de campagne à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1962 et 1968 ainsi que les rapports « modèle V » à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1968 et 1972.

<sup>1281</sup> COOLSAET R., « La Belgique dans l'OTAN (1949-2000) » in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°1999 (2008), p. 6-26 ; COOLSAET R., *La politique extérieure de la Belgique : au cœur de l'Europe, le poids d'une petite puissance*, Bruxelles, De Boeck, 2002, p. 65-150 ; DEMOULIN M., DUCHENNE G., VAN LAER A. (dir.), *La Belgique, les petits états et la construction européenne*, Bruxelles, PIE Peter Lang, 2003 ; DEMOULIN M. (dir.), *La Belgique et les débuts de la*

Bruxelles devient le siège de l'OTAN et de la CEE. Cette situation ne fait pas l'unanimité au sein de la population belge<sup>1282</sup>. Certains milieux le manifestent ouvertement dans l'espace public. De plus, depuis les années 50, les dictatures fascisantes apparues durant l'entre-deux-guerres, essaient de nouer des contacts diplomatiques avec les Etats-Unis et les pays de l'Europe de l'Ouest. Par exemple, après avoir intégré des institutions internationales comme l'UNESCO en 1953<sup>1283</sup>, l'Espagne franquiste tente de se rapprocher du monde occidental<sup>1284</sup>. Les pays occidentaux, surtout les États-Unis dans sa lutte contre l'Union Soviétique<sup>1285</sup>, s'y opposent de moins en moins. Dès 1960, le gouvernement franquiste établit des relations diplomatiques avec la CEE et essaie dans les années suivantes d'être associé à la construction européenne<sup>1286</sup>. Rattachant encore l'Espagne dictatoriale à Guernica et à un régime liberticide de terreur, de nombreux Européens s'y opposent ouvertement<sup>1287</sup>. Au même moment, les relations internationales restent explosives. Le monde redoute une nouvelle guerre. Plusieurs événements – la Crise du Cuba (1962)<sup>1288</sup>, l'embrasement de la Guerre du Vietnam à la suite de l'intervention américaine<sup>1289</sup>, la Guerre des six jours (1967)<sup>1290</sup> et la Printemps de Prague (1968)<sup>1291</sup> – inquiètent l'opinion publique où le pacifisme et l'antimilitarisme croient de plus en plus avec l'aide de grandes icônes médiatiques comme le boxeur Cassius Clay (dit Muhammad Ali)<sup>1292</sup>. De plus, les anciennes puissances coloniales, dont la Belgique fait partie, doivent interagir avec les nouvelles nations africaines indépendantes. Notamment au Congo<sup>1293</sup>, ces interactions provoquent des tensions et des affrontements violents. En outre,

---

*construction européenne de la guerre aux traités de Rome*, Louvain, CIACO, 1987 ; WITTE E., « Les historiens belges et la construction européenne (1944-1956) » in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°1999 (2008), p. 21-60.

<sup>1282</sup> « Le transfert du Shape et du conseil de l'OTAN en Belgique » in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°357 (1967), p. 9 ; « Shape : de Roquecourt à Casteau » in *9 000 000*, émission télévisée présentée par MANUEL P., RTB, le 6 septembre 1966, en ligne sur le site de la Sonuma, [https://www.sonuma.be/archive/shape-de-roquecourt-a-casteau\\_1](https://www.sonuma.be/archive/shape-de-roquecourt-a-casteau_1), le 17/10/2023.

<sup>1283</sup> SESMA N., « Un scandale : Franco à l'UNESCO » in JANUÉ I MIRET M., PRESAS I PUIG A. (dir.), *Science, Culture and National Identity in Francoist Spain, 1939–1959*, Cham, Springer, 2021, p. 363.

<sup>1284</sup> TROUVÉ M., *L'Espagne et l'Europe de la dictature de Franco à l'Union européenne*, Bruxelles, PIE Peter Lang, 2008, p. 16.

<sup>1285</sup> DELGADO GOMEZ-ESCALONILLA L., « Welcome to the future ! Science as a Tool for American Geopolitics in 1950s' Spain » in JANUÉ I MIRET M., PRESAS I PUIG A. (dir.), *Science, Culture and National Identity in Francoist Spain, 1939–1959*, Cham, Springer, 2021, p. 371-385.

<sup>1286</sup> Bruxelles, Archives historiques du Conseil de l'Union européenne, fonds CEE et CECA, CM2 CM2 1970, Dossier concernant l'Accord commercial entre la CEE et l'Espagne, signé 29.06.1970, CM2/1970-851, *Demande d'association de l'Espagne à la Communauté économique européenne (9 février 1962)* (disponible en ligne [https://www.cvce.eu/education/unit-content/-/unit/02bb76df-d066-4c08-a58a-d4686a3e68ff/15bb0adb-1ff0-4299-b0aa-a9563ce40459/Resourcess#8a95e26f-e911-42a0-b811-b623b84a93d9\\_fr&overlay](https://www.cvce.eu/education/unit-content/-/unit/02bb76df-d066-4c08-a58a-d4686a3e68ff/15bb0adb-1ff0-4299-b0aa-a9563ce40459/Resourcess#8a95e26f-e911-42a0-b811-b623b84a93d9_fr&overlay)).

<sup>1287</sup> BEHRENDT F., *Metamorphose in Spanien* [en ligne], caricature de mai 1963, [https://www.cvce.eu/obj/caricature\\_de\\_behrendt\\_sur\\_l\\_evolution\\_politique\\_de\\_l\\_espagne\\_mai\\_1963-fr-a6ae842c-f685-46b9-a98d-2b876383c620.html](https://www.cvce.eu/obj/caricature_de_behrendt_sur_l_evolution_politique_de_l_espagne_mai_1963-fr-a6ae842c-f685-46b9-a98d-2b876383c620.html) (page mise en ligne le ? et consultée pour la dernière fois le 05/08/2024).

<sup>1288</sup> PEDELMONTE R., « 1962 : la crise des missiles de Cuba » in *Encyclopédie d'histoire numérique de l'Europe* [en ligne], <https://ehne.fr/fr/eduscol/terminale-g%C3%A9n%C3%A9rale/la-multiplication-des-acteurs-internationaux-dans-un-monde-bipolaire-de-1945-au-d%C3%A9but-des-ann%C3%A9es/une-nouvelle-donne-g%C3%A9opolitique-bipolarisation-et-%C3%A9mergence-du-tiers-monde/1962-la-crise-des-missiles-de-cuba> (page mise en ligne le 13/02/2022 et consultée pour la dernière fois le 05/08/2024).

<sup>1289</sup> MANTOUX S., « L'offensive du Têt : la surprise au service d'un choc stratégique » in *Stratégique*, n°106 (2014), p. 95-110.

<sup>1290</sup> WINOCK M., *La France et les juifs de 1789 à nos jours*, Paris, Le Seuil, 2004, p. 307-325

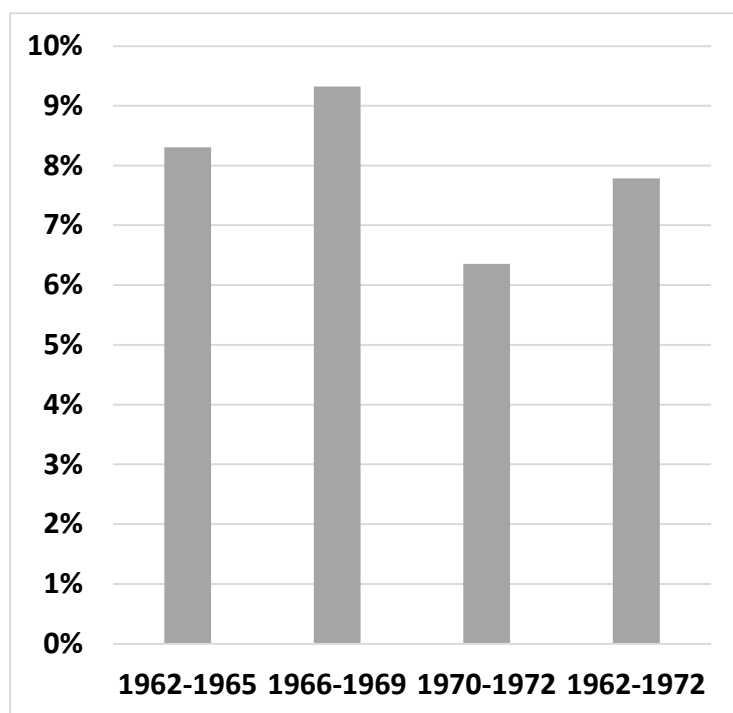
<sup>1291</sup> RUPNIK J., « Les deux Printemps de 1968 », in *Etudes*, t. CCCCVIII (2008), n° 5, p. 585-592.

<sup>1292</sup> BOLI C., *Mohamed Ali*, Paris, Gallimard, 2016, p. 186-195.

<sup>1293</sup> VERHAEGEN B., « Les rébellions populaires au Congo » in *Cahiers d'Études africaines* n°26 (1967), p. 345-369.

les années 68 voient l'émergence au sein de la société, surtout chez la jeunesse investissant de plus en plus l'espace public et les institutions étatiques aux quatre coins du monde<sup>1294</sup>, de vagues démocratiques et libertaires désirant abattre les dogmes et les modèles de l'« ancien monde » désuet à leurs yeux<sup>1295</sup>.

Figure 37 : Le poids des luttes politiques au sein de la conflictualité sociale des Golden Sixties liégeoises



Source : Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la Gendarmerie., boîtes 39-78, 83, 88, 93, 98, 103, *les comptes-rendus des carnets de campagne à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1962 et 1968 ainsi que les rapports « modèle V » à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1968 et 1972*.

Entre 1962 et 1972, 7,8% de la conflictualité liégeoise possède des revendications à destination des autorités étatiques en leur qualité de décideurs politiques. Majoritairement, en réalisant de telles actions, les travailleurs liégeois essaient d'interagir avec le gouvernement et les Chambres pour s'opposer essentiellement aux volontés et aux décisions de ces

institutions<sup>1296</sup>. Pourtant, durant la dernière décennie des Trente Glorieuses, les socialistes et les sociaux-chrétiens sont globalement présents au sein du gouvernement. Il n'y a que deux petites années (lors du gouvernement Vanden Boeynants du 19 mars 1966 au 1<sup>er</sup> avril 1968) où le PSB est rejeté dans l'opposition. Par conséquent, lors des Golden Sixties, les deux grands syndicats belges (la CSC et la FGTB) ont critiqué des décisions portées par leurs partis-frères<sup>1297</sup>. En poursuivant la conception renardiste du syndicalisme apparu lors des Trente Glorieuses<sup>1298</sup>, ils affichent une indépendance et une autonomie d'actions envers les milieux politiques (même ceux de son pilier)<sup>1299</sup>. À l'instar des actions et des rassemblements coordonnés par les autorités de la Centrale des métallurgistes liégeois en marge de la manifestation organisée le 15 avril 1962 par

<sup>1294</sup> HOOGHE M., JOORIS A., *Golden sixties : België in de jaren zestig 1958-1973*, Gand, Ludion, 1999.

<sup>1295</sup> GOBILLE B., *Mai 68*, Paris, La Découverte, 2018, p. 63-68.

<sup>1296</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la Gendarmerie., boîtes 39-78, 83, 88, 93, 98, 103, *les comptes-rendus des carnets de campagne à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1962 et 1968 ainsi que les rapports « modèle V » à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1968 et 1972*.

<sup>1297</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la Gendarmerie., boîtes 39-78, 83, 88, 93, 98, 103, *les comptes-rendus des carnets de campagne à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1962 et 1968 ainsi que les rapports « modèle V » à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1968 et 1972*.

<sup>1298</sup> NEUVILLE J., YERNA J., *Le choc de l'hiver 60-61 : les grèves contre la loi unique*, Bruxelles, POL-HIS, 1990, p. 33-34.

<sup>1299</sup> LATTEUR N., *Naissance de l'action syndicale wallonne* [en ligne], [https://www.cepag.be/sites/default/files/publications/analyse\\_cepag\\_-\\_septembre\\_2019\\_-\\_action\\_syndicale\\_wallonne\\_0.pdf](https://www.cepag.be/sites/default/files/publications/analyse_cepag_-_septembre_2019_-_action_syndicale_wallonne_0.pdf) (page mise en ligne en septembre 2019 et consultée pour la dernière fois le 01/08/2024), p. 15.

le Mouvement Populaire Wallon à Liège<sup>1300</sup>, ils ne cherchent pas à éteindre toute unité et toute collaboration avec la politique. Surtout au sein de la FGTB liégeoise où beaucoup de délégués syndicaux sont communistes ou renardistes<sup>1301</sup>, les délégations syndicales souhaitent plutôt avoir les mains libres pour exercer librement des pressions sur les autorités politiques afin de faire avancer leurs revendications et leurs idéaux<sup>1302</sup>. Pendant les Golden Sixties, au-delà des oppositions contre les souhaits des pouvoirs exécutif et législatif, les travailleurs liégeois peuvent user des grèves politiques pour d'autres objectifs. Dans plusieurs cas, notamment lors de certains mouvements de la métallurgie des années 70<sup>1303</sup>, ils essaient d'alerter le gouvernement concernant la situation déplorable de leurs secteurs. De plus, quelques fois, ils réclament que les autorités étatiques jouent le rôle de médiateur afin qu'elles les aident à obliger le patronat à faire des concessions. À l'image de l'occupation de l'usine Bailly-Mathot en 1967<sup>1304</sup>, ils demandent l'assistance rapide de l'État pour les protéger. Nous relevons aussi des arrêts de travail, comme l'action des enseignants de l'Institut Provincial pour Handicapés de Liège du 8 mars 1965 revendiquant le vote immédiat d'une législation scolaire de base apportant un véritable statut officiel à l'enseignement spécialisé<sup>1305</sup>, où les protagonistes exigent l'établissement de nouvelles réformes intégrant les transformations de la société belge<sup>1306</sup>. À de rares occasions, des salariés liégeois arrêtent même de travailler pour soutenir les ambitions gouvernementales lors des années 60<sup>1307</sup>. Par ailleurs, dans le contexte international agité de la dernière décennie des Trente Glorieuses, le monde du travail liégeois effectue une poignée de mouvements dénonçant des événements se déroulant à l'étranger<sup>1308</sup>.

En parcourant les descriptions des gendarmes relatives aux luttes politiques déclenchées en province de Liège entre 1962 et 1972, nous pouvons identifier deux grandes périodes temporelles : 1) 1962 – début 1966 et 2) 1966 – 1972.

<sup>1300</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 40, *comptes-rendus n°430-437 : arrêts de travail du 11 avril 1962*.

<sup>1301</sup> HEMMERIJCKX R., « Communistes et socialistes : une lutte fratricide » in *Rouge Métal : cent ans d'histoire des métallos liégeois de la FGTB*, Seraing, IHOES, 2006, p. 124-125.

<sup>1302</sup> TILLY P., *André Renard*, Bruxelles. Le Cri, 2005, p. 190.

<sup>1303</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 103, *modèle V relatif à un arrêt de travail à Chertal le 2 juin 1972*.

<sup>1304</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 68, *compte-rendu n°815 : situation à Bailly-Mathot (Grivegnée) le 24 mai 1967 à 18h*.

<sup>1305</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la Gendarmerie., boîte 58, *comptes-rendus n°483 et 487 : grève dans l'enseignement spécial le 8 mars 1965*.

<sup>1306</sup> EBERFOLD S., DETRAUX J-J., « Scolarisation des enfants atteints d'une déficience : configurations idéologiques et enjeux » in CHATELANAT G., PELGRIMS G. (dir.), *Éducation et enseignement spécialisés : ruptures et intégrations*, Bruxelles, De Boeck, 2003, p. 78-84.

<sup>1307</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la Gendarmerie., boîtes 39-78, 83, 88, 93, 98, 103, *les comptes-rendus des carnets de campagne à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1962 et 1968 ainsi que les rapports « modèle V » à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1968 et 1972*.

<sup>1308</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la Gendarmerie., boîtes 39-78, 83, 88, 93, 98, 103, *les comptes-rendus des carnets de campagne à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1962 et 1968 ainsi que les rapports « modèle V » à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1968 et 1972*.

#### 4.2.4.1 1962-1966

Du point de vue des luttes politiques, la période 1962-début 1966 connaît à Liège des luttes politiques bien que dès 1961 les élections législatives réalisées aux lendemains de la tempête de l'hiver 60-61 ramènent le PSB au sein de l'exécutif<sup>1309</sup>. Dans le pilier socialiste wallon (surtout à la FGTB), les attentes sont grandes. Dans la foulée de plusieurs de ses leaders ayant quitté les instances pour revenir dans le giron des fédérations et des centrales syndicales liégeoises, beaucoup de syndicalistes FGTB liégeois souhaitent depuis 1961 une véritable prise de conscience wallonne de la part du gouvernement et des instances nationales du PSB<sup>1310</sup>. Au cours de ces cinq années, le monde du travail liégeois, suivant une logique d'indépendance syndicale chère à André Renard<sup>1311</sup>, ose partir en grève afin de s'indigner contre des décisions des autorités législatives et exécutives<sup>1312</sup>. Par exemple, le 23 mai 1964, plus de 400 transporteurs routiers arrêtent de travailler ce jour avec le soutien de la Fédération liégeoise des transporteurs routiers pour vilipender la hausse de la fiscalité et les promesses non-tenues du gouvernement relatives aux importants travaux routiers (notamment l'autoroute de la Wallonie<sup>1313</sup>)<sup>1314</sup>.

En parcourant les luttes politiques liégeoises entre 1962 et début 1966, nous apercevons trois phénomènes qu'il est important de décrire davantage en y apportant des exemples clairs :

- a) Premièrement, en 1962-1963, la province de Liège est le théâtre de plusieurs arrêts de travail défendant une reconversion de l'industrie wallonne, l'intégrité territoriale de la Wallonie et le droit de grève<sup>1315</sup>. En Cité ardente, c'est véritablement la Centrale des métallurgistes liégeois qui porte les indignations. En outre, lors des actions directes, nous voyons l'arrivée d'un nouvel acteur se revendiquant apolitique le Mouvement Populaire Wallon créé à Liège au lendemain de la grève du siècle<sup>1316</sup>. Au début des Golden Sixties, plusieurs luttes politiques liégeoises se placent donc dans la continuité de la tempête sociale de l'hiver 60-61. Cependant, dès 1964, nous relevons en province de Liège un affaiblissement progressif du combat fédéraliste présent lors de la grève du siècle.

---

<sup>1309</sup> FRAEYS W., « La campagne électorale de mars 1961 : *Les résultats des élections législatives du 26 mars 1961* » in *Res publica, t. III (1961), n°4, p. 392* ; « Les élections législatives du 26 mars 1961. Analyse des Résultats » in *Courrier hebdomadaire du CRISP, n°104 (1961), p. 4-9*.

<sup>1310</sup> PEIREN L., *La Centrale, c'est nous! 100 ans de Centrale générale FGTB, 200 ans d'histoire syndicale*, Gand, AMSAB, 2008, p. 142-145.

<sup>1311</sup> TILLY P., *André Renard*, Bruxelles. Le Cri, 2005, p. 190.

<sup>1312</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la Gendarmerie., boîtes 39-62, *les comptes-rendus des carnets de campagne à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1962 et 1966*.

<sup>1313</sup> VOS D., « L'autoroute de Wallonie » in *Wallonie*, émission présentée par MORDANT H., RTB (Belgique), le 10 juin 1964, consulté sur le site de la Sonuma, <https://www.sonuma.be/archive/wallonie-du-10061964>, le 21 mars 2024.

<sup>1314</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 54, *comptes-rendus n°1049 et 1059 relatifs à un cortège des transporteurs routiers*.

<sup>1315</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîtes 39-50, *les comptes-rendus des carnets de campagne à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1962 et 1963*.

<sup>1316</sup> MIROIR A., LETON A., *Les conflits communautaires en Belgique*, Paris, PUF, 1997, p. 256.

- b) Deuxièmement, la période 1962-début 1966 voit l'arrivée de nouvelles catégories de travailleurs rentrer dans de fortes oppositions avec le gouvernement et les ministres compétents. Deux cas sont significatifs : la première grève des médecins de 1963-1964<sup>1317</sup> et l'opposition du corps académique liégeois contre l'expansion universitaire. Ces mobilisations dévoilent la continuité de la Deuxième Guerre Scolaire et de la Grève du Siècle. Elles sont également influencées par des dynamiques déjà existantes pendant les années 50 dans les syndicats et dans plusieurs sociétés. De plus, il est pertinent d'observer plus attentivement ces deux conflictualités particulières puisqu'elles peuvent être reliées à des vagues de contestations qui se déclencheront plus tard en Belgique.
- c) Troisièmement, entre 1962 et le début 1966, le monde du travail réalise plusieurs luttes politiques pour dénoncer des événements hors des frontières belges. En province de Liège, ce sont surtout les syndicalistes FGTB qui portent ces combats aux accents pacifistes<sup>1318</sup>, antifascistes<sup>1319</sup> et anticolonialistes<sup>1320</sup>. Même s'il existe d'autres mouvements sur lesquels nous reviendront au cours de la seconde partie relative à la période 1966-1972, nous nous concentrerons sur un arrêt bien spécifique du 25 novembre 1964 dénonçant l'Opération Dragon Rouge<sup>1321</sup>. Cette lutte sociale est intéressante à étudier vu son caractère exceptionnel. En effet, elle démontre une indignation contre la politique étrangère belge vis-à-vis du Congo indépendant, la capacité de certaines délégations de la FGTB liégeoise à porter au travers d'actions concrètes ses propres idées en dehors du positionnement central et l'activisme de certaines personnalités communistes influentes dans les fleurons de l'industrie liégeoise tels que Cockerill-Ougrée et la Fabrique Nationale d'Herstal<sup>1322</sup>.

#### 4.2.4.1.1 La FGTB de Liège et la manifestation du MPW du 15 avril 1962

Le 11 avril 1962, près de 20 000 métallurgistes liégeois, provenant essentiellement de l'agglomération de Liège<sup>1323</sup>, arrêtent de travailler pendant environ deux heures pour soutenir la manifestation organisée le dimanche 15 avril en Cité ardente par le jeune Mouvement Populaire Wallon. Cette action est déclenchée avec l'accord des délégations liégeoises de la Centrale des métallurgistes. Le 2 avril 1962, en séance privée, le Comité

<sup>1317</sup> « Le mouvement de "grève des soins" décidé par la Fédération Nationale des Chambres Syndicales de Médecins : analyse des réactions de groupes » in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°239 (1964).

<sup>1318</sup> « Marche anti-atomique » in *Bulletin d'information*, le 15 mars 1964, RTB, consulté en ligne sur le site de la Sonuma, <https://www.sonuma.be/archive/marche-anti-atomique>, le 17 octobre 2023.

<sup>1319</sup> Exemple : Bruxelles, Archives de la gendarmerie, boîte 54, *comptes-rendus n°981 et 986 : une grève des ouvriers espagnols à la Petite Bacnure et au Hasard (Cheratte) le 9 mai 1964*.

<sup>1320</sup> Exemple : Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 56, *compte-rendu n°1891 : arrêt de travail à la division train à fil de l'usine Cockerill-Ougrée (Seraing) du 25 novembre 1964*.

<sup>1321</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 56, *compte-rendu n°1891 : arrêt de travail à la division train à fil de l'usine Cockerill-Ougrée (Seraing) du 25 novembre 1964*.

<sup>1322</sup> THOMAS A., « Comment les communistes ont précipité la "grève du siècle" » in *Lava* [en ligne], <https://lavamedia.be/fr/comment-les-communistes-ont-precipite-la-greve-du-siecle/> (page mise à jour le 21/12/2020 et consultée pour la dernière fois le 28/07/2024).

<sup>1323</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 40, *compte-rendu n°439 : liste de tous les établissements ayant participé aux arrêts de travail du 11 novembre 1962*.



élargi de la régional FGTB de Liège et de la Centrale des métallurgistes de la province de Liège décide l'organisation d'une journée d'actions le 11 avril 1962 visant à mettre en lumière la manifestation du 15 avril 1962<sup>1324</sup>. Aussitôt après cette décision, plusieurs responsables syndicaux socialistes liégeois diffusent l'information. Par exemple, lors de ces prises de parole du 4 avril 1962 à Alleur et à Poulseur pendant les mobilisations impactant plusieurs établissements métallurgiques liégeois comme les Usines des Tubes de la Meuse à Flémalle-Haute<sup>1325</sup>, le secrétaire national de Gazelco Jacques Yerna – un des grands acteurs de la Grève du siècle à Liège<sup>1326</sup> – réclame que son public apporte leur force aux mouvements qui seront organisés à Liège les 11 et 15 avril 1962<sup>1327</sup>. En outre, le lendemain, les directions de plusieurs usines de la métallurgie liégeoise à l'instar de Phenix-Works reçoivent des préavis de grève pour le 11 avril 1962<sup>1328</sup>. Par conséquent, nous pouvons voir que les délégations socialistes de la métallurgie liégeoise s'impliquent fortement pour la réussite de la manifestation du Mouvement Populaire Wallon du 15 avril.

Cette implication de la FGTB liégeoise par rapport à la manifestation du 15 avril 1962 n'est pas étonnante. Elle résulte de la proximité que cette dernière, et plus particulièrement les représentants de la puissante Centrale des métallurgistes liégeois, entretient avec le Mouvement Populaire Wallon depuis sa création. Dès le printemps 1961, les autorités de la FGTB de Liège, surtout celles de la Centrale des métallurgistes telles qu'André Renard<sup>1329</sup> et Raymond Latin<sup>1330</sup>, détiennent les premiers rôles dans ce nouveau groupe apolitique désirant propager les idéaux fédéralistes dans le paysage politique wallon et dans la société wallonne<sup>1331</sup>. De plus, grâce à l'intervention d'hommes politiques (comme le sénateur socialiste Fernand Dehousse<sup>1332</sup>) et d'intellectuels (comme l'universitaire François Perin<sup>1333</sup>) influents à Liège, la Cité ardente s'est directement constituée comme la « *base vitale* » du Mouvement Populaire Wallon<sup>1334</sup>. Cependant, certains

---

<sup>1324</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 40, *compte-rendu n°404 : Comité élargi de la régional FGTB de Liège et de la Centrale des métallurgistes de la province de Liège le 2 avril 1962*.

<sup>1325</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 40, *comptes-rendus n°393 et 404 : grève aux Usines des Tubes de la Meuse entre le 4 et le 6 avril 1962*.

<sup>1326</sup> DELFORGE P., « Jacques Yerna » in DELFORGE P., DESTATTE P., LIBON M., *Encyclopédie du Mouvement wallon*, t. III, Charleroi, Institut Jules Destrée, 2001, p. 1685-1686.

<sup>1327</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 40, *compte-rendu n°399 : meetings à Alleur et à Poulseur*.

<sup>1328</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 40, *compte-rendu n°399 : dépôt d'un préavis de grève à Phenix Works*.

<sup>1329</sup> HEMMERIJCKX R., « Renard André, Gilles, Guillaume » in *Le Maitron* [en ligne], <https://maitron.fr/spip.php?article231245> (page mise en ligne le 20/08/2020, mise à jour le 18/02/2024 et consultée pour la dernière fois le 28/07/2024).

<sup>1330</sup> HEMMERIJCKX R., « Latin Raymond, Joseph » in *Le Maitron* [en ligne], <https://maitron.fr/spip.php?article227918> (page mise en ligne le 19/05/2020, mise à jour le 18/01/2024 et consultée pour la dernière fois le 28/07/2024).

<sup>1331</sup> HERREMANS M-P., « Le Mouvement Populaire Wallon M.P.W. » in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°275 (1965), p. 20.

<sup>1332</sup> CARLIER P., « Fernand Dehousse » in DELFORGE P., DESTATTE P., LIBON M., *Encyclopédie du Mouvement wallon*, t. I, Charleroi, Institut Jules Destrée, 2000, p. 420-423.

<sup>1333</sup> DELFORGE P., « François Perin » in DELFORGE P., DESTATTE P., LIBON M., *Encyclopédie du Mouvement wallon*, t. VI, Namur, Institut Jules Destrée, 2010, p. 483-485.

<sup>1334</sup> HERREMANS M-P., « Le Mouvement Populaire Wallon M.P.W. » in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°275 (1965), p. 20.

fleurons liégeois sont touchés par des « *malaises* » syndicaux où des travailleurs refusent ouvertement de suivre les volontés de leurs délégués FGTB engagés au sein du Mouvement Populaire Wallon<sup>1335</sup>. Nous relevons même certains métallurgistes liégeois syndiqués à la FGTB osant s'opposer aux décisions d'André Renard<sup>1336</sup>.

Lors des actions du 11 avril 1962, plusieurs rassemblements sont organisés dans plusieurs localités de l'agglomération liégeoise<sup>1337</sup>. Les archives de la gendarmerie en recensent à la Grande passerelle de Seraing, à la Place Laixheau à Herstal, à la Maison du peuple d'Ans, à la Place de la gare à Flémalle-Haute, au réfectoire de l'usine Prayon à Trooz et à Sclessin<sup>1338</sup>. Il est tout de même curieux de ne relever aucun meeting à Verviers<sup>1339</sup> surtout que la cité liégeoise de la laine a été touchée par la tempête sociale de l'hiver 60-61<sup>1340</sup>. Devant une audience arborant des drapeaux rouges, plusieurs personnalités du monde socialiste, telles qu'André Renard, André Genot, André Cools ainsi que Robert Lambion, prononcent des discours réclamant l'avènement de réformes de structures considérées indispensables pour la survie économique de la Wallonie, une transformation institutionnelle permettant à chaque communauté linguistique de développer sa propre politique en fonction de ses besoins et de ses volontés, l'abandon de la fixation de la frontière linguistique souhaitée par le gouvernement ainsi qu'aucune entrave à l'usage de la grève<sup>1341</sup>. Des orateurs vilipendent également l'érection d'un nouveau complexe sidérurgique à Zelzate<sup>1342</sup>. Sur cette thématique, ils suivent complètement le positionnement énoncé dès la fin des années 50 par André Renard. Par rapport à l'établissement d'un complexe sidérurgique à Zelzate, André Renard n'y voit qu'un moyen de contourner les salaires importants et la puissance syndicale de Liège<sup>1343</sup>. Malgré cette dénonciation, aucune hostilité n'est

---

<sup>1335</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 40, *compte-rendu n°449 : arrêt de travail de la division aciérie de Cockerill-Ougrée (Ougrée) du 12 avril 1962.*

<sup>1336</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 40, *compte-rendu n°457 : arrêt de travail de la division aciérie de Cockerill-Ougrée (Ougrée) du 12 avril 1962.*

<sup>1337</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 40, *comptes-rendus n°430-437 : arrêts de travail du 11 avril 1962.*

<sup>1338</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 40, *comptes-rendus n°430-432 : arrêts de travail du 11 avril 1962.*

<sup>1339</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 40, *compte-rendu n°431 : arrêts de travail du 11 avril 1962.*

<sup>1340</sup> FLAGOTHIER-MUSIN L., « La grève de 1960 » in DESAMA C. (dir), *Fédération Verviétoise du Parti Socialiste (1898-1998) : Les Belles Heures d'une jeune centenaire*, Verviers, Fédération Verviétoise du Parti Socialiste, 1998, p. 93-98 [91-98].

<sup>1341</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 40, *compte-rendu n°437 : meeting MPW à Herstal et à Sclessin le 11 avril 1962.*

<sup>1342</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 40, *compte-rendu n°444 : meeting MPW à Herstal le 11 avril 1962.*

<sup>1343</sup> « Ce n'est pas par chauvinisme, mais bien parce que Liège constitue la partie la plus active de la classe ouvrière. Et l'on commence à vouloir punir Liège pour cette raison... L'année dernière, continue l'orateur, nous parlions de relance économique. Maintenant, on veut créer des industries qui amèneraient une concurrence à notre région. Nous sommes cependant fiers de vivre dans une zone industrielle où le salaire moyen se situe entre 30 et 35 francs à l'heure, tandis qu'en Flandre Occidentale notamment, il est de 23 fr. 80. Cette différence constitue une terrible tentation à laquelle le capitalisme ne résiste pas. J'ai vu, souligne André Renard, le document établissant la création du syndicat de la sidérurgie maritime, signé par les représentants de Cockerill-Ougrée, de l'Arbed, de la Providence et du groupe Schneider. C'est un projet qui vise l'établissement d'une aciérie d'une capacité d'un million et demi de tonnes. Bien sûr, remarque-t-il, nous souhaitons l'industrialisation de la Flandre, pour amener une élévation du salaire moyen. Mais nous ne tolérerons pas le "dumping"

dirigée vers les travailleurs flamands non-négligeables dans certaines usines métallurgiques du bassin liégeois comme Cockerill-Ougrée. Lors de certains rassemblements, des harangues sont même réalisées en néerlandais<sup>1344</sup>. La FGTB liégeoise voit à cette époque la classe ouvrière belge comme une unité inséparable. C'est pourquoi, alors qu'elle attaque fermement le fonctionnement de la Belgique unitaire, elle ne formule aucune velléité envers les travailleurs flamands qui ne sont en aucun cas les responsables du déclin wallon à leurs yeux.

Lors de certaines prises de parole, le gouvernement Lefèvre-Spaak, et particulièrement les ministres socialistes, est pointé du doigt<sup>1345</sup>. Certains orateurs considèrent que le PSB s'est mis en porte-à-faux avec les aspirations de la Grève du siècle lui ayant pourtant permis de revenir au gouvernement. Ce ressenti résulte de la non-présence de réformes de structure et du refus d'instaurer un système fédéral dans l'accord gouvernemental. Pourtant, ces deux points sont essentiels pour les renardistes et pour les chefs de file de l'hiver 60-61<sup>1346</sup>.

Cette considération se place également dans les divisions que traverse à ce moment le pilier socialiste. En outre, très rapidement, beaucoup de membres du pilier socialiste, surtout ceux à la gauche de plus en plus éloignée de la ligne des autorités nationales du PSB (notamment celle portée par Paul-Henri Spaak<sup>1347</sup>)<sup>1348</sup>, ont l'impression que les socialistes ont trop cédé par rapport aux sociaux-chrétiens et aux militants flamands<sup>1349</sup>. Les critiques envers les autorités nationales du PSB ne sont pas nouvelles. Avant même la constitution du gouvernement Lefèvre-Spaak, certains remous avaient émergé au sein du monde socialiste notamment autour

---

*social dans ce pays. Tant mieux, si l'on peut produire un million et demi de tonnes d'acier en plus. Tant mieux si l'on peut relever les salaires en Flandre, mais nous ne tolérerons jamais que les 23 fr. 80 fassent pression sur les conditions de vie des travailleurs de notre région. André Renard veut cependant rassurer les Liégeois : « Nous exercerons la pression indispensable à la sauvegarde de notre région », déclare-t-il. (« Le projet de complexe sidérurgique pour Selzaete. Réactions d'opinions et de groupes » in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°127 (1961), p. 2-3) »*

<sup>1344</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 40, *compte-rendu n°430 : arrêts de travail du 11 avril 1962*.

<sup>1345</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 40, *compte-rendu n°444 : meeting MPW à Flémalle-Haute le 11 avril 1962*.

<sup>1346</sup> LATTEUR N., *Naissance de l'action syndicale wallonne* [en ligne], [https://www.cepag.be/sites/default/files/publications/analyse\\_cepag\\_-\\_septembre\\_2019\\_-\\_action\\_syndicale\\_wallonne\\_0.pdf](https://www.cepag.be/sites/default/files/publications/analyse_cepag_-_septembre_2019_-_action_syndicale_wallonne_0.pdf) (page mise en ligne en septembre 2019 et consultée pour la dernière fois le 01/08/2024), p. 8.

<sup>1347</sup> Henri Simonnet rapporte une discussion avec Paul-Henri Spaak où il se montre lucide par rapport à ses divergences par rapport aux nouveaux socialistes : « *il ne croyait plus, me dit-il, que le parti pût être réformé de l'intérieur. Il réunit d'autres jeunes, de tendances différentes afin de débattre de la rénovation du parti socialiste. Entre Ernest Glinne, Jacques Yerna et moi, il y avait peu d'idées communes. À tout le moins en parlions-nous librement et de bonne foi, Spaak lui-même intervenant pour tenter de dégager des convergences.* (SIMONNET H., *Je n'efface rien et je recommence*, Bruxelles, Hatier, 1986, p. 52-53). »

<sup>1348</sup> CONORD F., « Paul-Henri Spaak, un socialiste belge au cœur du système des partis » in *Revue du Nord*, n°397 (2012), p. 980. [967-987]

<sup>1349</sup> DELWIT P., « Le parti et le gouvernement : les socialistes de la libération aux Golden Sixties » in DELWIT P., LE PAIGE H. (dir.), *Les socialistes et le pouvoir*, Bruxelles, Labor, 1998, p. 241.

de la personnalité de Paul-Henri Spaak<sup>1350</sup>. Par exemple, lors de l'Assemblée générale du PSB se tenant à Liège le 2 février 1961, le syndicaliste liégeois de la CGSP Jean Gayetot critique fermement le retour du Paul-Henri Spaak dans le giron du PSB après son mandat de secrétaire à l'ONU. Selon lui, les actions transatlantiques de Paul-Henri Spaak ont été en inadéquation avec de nombreuses aspérités formulés par le monde socialiste wallon<sup>1351</sup>.

Malgré les efforts de la Centrale des métallurgistes de Liège, la manifestation organisée le 15 avril 1962 par le Mouvement Populaire Wallon est un véritable échec. Malgré les chiffres énoncés par le journal officiel de la FGTB de Liège *La Wallonie*, Elle n'atteint pas l'adhésion espérée<sup>1352</sup>. À cette époque, si nous reprenons les termes de l'historien Vincent Genin<sup>1353</sup>, le militantisme wallon commence à rentrer au poulailler. Le chef de file du Mouvement Populaire Wallon André Renard est fortement touché par l'échec de la manifestation du 15 avril 1962<sup>1354</sup>. Quelques mois plus tard, il décède subitement laissant orphelin le Mouvement Populaire Wallon. Son décès touche de nombreux travailleurs de l'agglomération liégeoise<sup>1355</sup>. Le jour de ses funérailles, de nombreux travailleurs des usines sidérurgiques du bassin sérésien ne se rendent pas à leurs ateliers avec le soutien de leurs délégations syndicales FGTB et CSC pour lui témoigner un dernier hommage<sup>1356</sup>.

#### 4.2.4.1.2 L'opposition contre le transfert des Fourons

Malgré l'échec de la manifestation du 15 avril 1962 et l'affaiblissement du Mouvement Populaire Wallon dû à la mort de son leader emblématique, le monde du travail liégeois n'oublie pas son engagement pour la défense de l'intégrité territoriale de la Wallonie<sup>1357</sup>. Nous le voyons pleinement lors des oppositions liégeoises contre le projet de loi souhaitant fixer la frontière linguistique réclamée par le Centre Harmel dès la fin des années 50<sup>1358</sup>.

---

<sup>1350</sup> DELWIT P., « Le parti et le gouvernement : les socialistes de la libération aux Golden Sixties » in DELWIT P., LE PAIGE H. (dir.), *Les socialistes et le pouvoir*, Bruxelles, Labor, 1998, p. 240

<sup>1351</sup> GAYETOT J., *Discours à l'Assemblée générale du Parti socialiste belge (Liège), 2 février 1961* [en ligne], <http://www.llp.cfwb.be/index.php?page=base&action=ecouter&ID=82> (page mise en ligne le ? et consultée pour la dernière fois le 29/07/2024).

<sup>1352</sup> VAGMAN V., « Le mouvement wallon et la question bruxelloise » in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°1434-1435 (1994), p. 27 [1-64].

<sup>1353</sup> GENIN V., *La mort du militantisme wallon ? Quand le coq rentre au poulailler, 1958-1963 : étude d'après les sources*, Liège, Musée de la Vie wallonne, 2015.

<sup>1354</sup> HERREMANS M-P., « Le Mouvement Populaire Wallon M.P.W. » in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°275 (1965), p. 20.

<sup>1355</sup> HERREMANS M-P., « Le Mouvement Populaire Wallon M.P.W. » in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°275 (1965), p. 11.

<sup>1356</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 41, *compte-rendu n°885 : arrêt de travail dans certaines usines métallurgiques pour assister aux funérailles d'André Renard le 24 juillet 1962*.

<sup>1357</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîtes 39-50, *les comptes-rendus des carnets de campagne à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1962 et 1963*.

<sup>1358</sup> DEPREZ K., WYNANTS A., « Fouron : insoluble » in *La Bretagne linguistique* [en ligne], n°3 - Neuvième journée d'étude et d'échange (1987), <https://journals.openedition.org/lb1/8326#quotation> (page mise en ligne le 07/01/2022 et consultée pour la dernière fois le 21/07/2024), paragraphes 40-44.

Dès le début de l'automne 1962, les travailleurs liégeois s'indignent. Par exemple, le 20 septembre 1962, près de 700 ouvriers de la Fabrique Nationale d'Herstal arrêtent de travailler avec l'accord de leurs délégations syndicales leurs activités afin de dénoncer le projet de loi concernant la fixation de la frontière linguistique, l'augmentation du budget accordé à la gendarmerie et les modifications apportées à l'index<sup>1359</sup>. Cette action n'est que le début des mobilisations du monde du travail liégeois contre la fixation de la frontière linguistique qui dureront jusqu'en novembre 1962. Par exemple, les 10 et 11 octobre 1962, plus de 1 300 ouvriers de Cockerill-Ougrée partent en grève pour refuser le déplacement des Fourons de la province de Liège vers le Limbourg<sup>1360</sup>. Le jour du vote au Sénat, la Centrale des métallurgistes de Liège, organe tenant vraiment en Cité ardente les rênes de l'opposition du monde du travail au projet de loi Gilson, organise de nouvelles actions plus intenses pour mettre la pression sur les sénateurs (notamment les socialistes)<sup>1361</sup>. Un fort climat d'opposition s'installe dans les Fourons et en province de Liège. Cependant, la stratégie des métallurgistes liégeois est vaine. Malgré l'opposition des sénateurs libéraux de Liège et l'abstention de certains sénateurs socialistes de Liège, la fixation de la frontière linguistique est votée par la majorité du Sénat en octobre 1962. Le lendemain, certains journaux liégeois nomment explicitement les sénateurs de Liège ayant voté favorablement<sup>1362</sup>. Des violences éclatent à Bruxelles et dans les Fourons. Dans une atmosphère très particulière, le 31 octobre 1962, la Chambre adopte également le texte. Quelques jours plus tard, le 8 novembre 1962, la Loi Gilson est promulguée malgré les tensions et les divers incidents<sup>1363</sup>.

Tout au long de l'opposition au projet de loi Gilson à la fin de l'année 1962, la FGTB liégeoise, surtout la Centrale des Métallurgistes de Liège, fustige le transfert des Fourons de la province de Liège vers le Limbourg. Toute l'année 1962, la province de Liège est touchée par de nombreuses manifestations contestant le déplacement des Fourons vers le Limbourg. C'est particulièrement le cas dans l'arrondissement de Verviers qui redoute que le projet de loi Gilson transfère d'autres de leurs localités vers la Flandre<sup>1364</sup>. Par exemple, le 5 mai 1962, le Front unique des anciens combattants de Verviers marche dans les rues de la cité liégeoise de la laine pour exprimer leur ferme indignation vis-à-vis du projet de loi Gilson relatif à la fixation de la frontière

---

<sup>1359</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 42, *compte-rendu n°1107 : grève à la Fabrique Nationale d'Herstal le 20 septembre 1962*.

<sup>1360</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 43, *compte-rendu n°1255 : arrêt de travail à Cockerill-Ougrée les 10 et 11 octobre 1962*.

<sup>1361</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 43, *compte-rendu n°1271 : arrêts de travail – protestation contre le vote du Sénat au sujet de la Voer*.

<sup>1362</sup> CONRAADS D., « La résistance fouronnaise » in UBAC P., *Génération Fourons*, Bruxelles, De Boeck, 1993, p. 118-119 [P ; 111-128]

<sup>1363</sup> VERJANS J., « La frontière linguistique » in UBAC P., *Génération Fourons*, Bruxelles, De Boeck, 1993, p. 84-86 [71-86]

<sup>1364</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 40, *compte-rendu n°513 : manifestation à Welkenraedt le 5 mai 1962*.

linguistique<sup>1365</sup>. À l'instar de la manifestation du 24 octobre 1962<sup>1366</sup>, plusieurs actions touchent la Cité ardente. En parcourant les rassemblements, le déplacement des Fourons de la province de Liège vers le Limbourg, qui n'était pas prévu initialement par le ministre de l'Intérieur Arthur Gilson<sup>1367</sup>, est considéré par de nombreux habitants de la province de Liège comme un déni de démocratie et comme un symbole de la supériorité institutionnelle de la Flandre sur la Wallonie au sein de la Belgique unitaire et du gouvernement Lefèvre-Spaak<sup>1368</sup>.

Les actions à la fin de l'année 1962 montrent la profonde indignation de la population liégeoise vis-à-vis de la question fouronnaise ainsi que de la division entre les syndicalistes socialistes liégeois et les autorités nationales du PSB. En outre, lors des luttes décidées par les délégations syndicales, certaines délégations CSC de certains fleurons de l'industrie liégeoise y participent<sup>1369</sup>. Par conséquent, au sein de la CSC de Liège, des syndicalistes ne sont pas éloignés de leurs confrères concernant la défense de l'intégrité territoriale de la province de Liège. Pourtant, les autorités nationales de la CSC essaient par tous les moyens de ne pas prendre position au niveaux communautaires. La situation observée au sein de la CSC liégeoise se perçoit-elle dans d'autres bassins wallons ? La question se pose véritablement quand nous savons que de l'autre côté de la Belgique la zone Mouscron-Comines-Warneton – un territoire de plus de 50 000 habitants et donc plus importante que les petits Fourons – est passée de la Flandre Occidentale au Hainaut.

#### **4.2.4.1.3 L'opposition contre les lois du maintien de l'ordre**

À la suite de l'opposition contre le transfert des Fourons de la province de Liège vers le Limbourg, le monde du travail liégeois réalise plusieurs actions protestant contre les projets de loi relatifs au maintien de l'ordre visant à punir avec des peines plus sévères les débordements lors des grèves<sup>1370</sup>. Dans ces projets, les syndicalistes socialistes liégeois y voient une condamnation de la grève du siècle et une limitation de l'usage des grèves<sup>1371</sup>. C'est pourquoi ils décrivent les différents projets de loi concernant le maintien de l'ordre comme

---

<sup>1365</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 40, *compte-rendu n°511 : manifestation à Verviers le 5 mai 1962*.

<sup>1366</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 43, *compte-rendu n°1435 : manifestation du Comité d'action wallonne à Liège le 24 octobre 1962*.

<sup>1367</sup> « Le problème des Fourons de 1962 à nos jours » in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°859 (1979), p. 15.

<sup>1368</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 43, *compte-rendu n°1435 : manifestation du Comité d'action wallonne à Liège le 24 octobre 1962*.

<sup>1369</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 43, *compte-rendu n°1438 : arrêts de travail à Liège le 24 octobre 1962*.

<sup>1370</sup> DOHET J., « Lois sur le maintien de l'ordre ou limitation du droit de grève ? Un débat toujours actuel » in FRANCQ B., COURTOIS L., TILLY P., *La Mémoire de la grande grève de l'hiver 1960-1961 en Belgique*, Bruxelles, Le Cri, 2011, p. 245 [242-257].

<sup>1371</sup> GOBLET C., *L'Action Commune socialiste à Liège : Des suites des grèves de 60' jusqu'à sa rupture en 1964*, mémoire inédit en histoire, Université de Liège, 2015-2016, p. 69.

des législations « *antigrèves* »<sup>1372</sup>. Le monde de la gauche l'exprime très tôt<sup>1373</sup>. Pourtant, au même moment, le ministre de la Justice socialiste Pierre Vermeylen nie « *toute atteinte, directe ou indirecte, au droit de grève*<sup>1374</sup> » dans ces projets où il reconnaît la pleine responsabilité de l'entière des ministres socialistes. Pour essayer de calmer son pilier se déchirant<sup>1375</sup>, le Vice-Premier ministre Paul-Henri Spaak conteste que les volontés gouvernementales se réalisent contre les mouvements ouvriers et explique que l'abandon de ces dernières constituerait obligatoirement la chute de la majorité<sup>1376</sup>. Cependant, ce « *chantage* » est balayée d'un revers de la main par certains chefs de file de la FGTB liégeoise tels que Jacques Yerna<sup>1377</sup>.

Face à ces projets réclamés par le monde patronal et par le PSC-CVP ayant insisté tout au long de la campagne des élections législatives de 1961 sur les violences et sur les débordements de la tempête sociale de l'hiver 60-61 qui ont choqué l'opinion publique<sup>1378</sup>, le monde syndical socialiste liégeois, surtout celui métallurgiste, est prêt à entrer dans une vive opposition<sup>1379</sup>. Très rapidement, il demande au pouvoir exécutif le rejet concernant les projets de loi relatifs au maintien de l'ordre dans les plus brefs délais<sup>1380</sup>. Du côté de la CSC, certaines personnalités syndicales s'inquiètent concernant le droit de grève<sup>1381</sup>. Cependant, les autorités nationales de la CSC récusent tout emploi de grèves de nature politique<sup>1382</sup>. Malgré l'éclosion d'une politique de fronts communs sur le volet économique<sup>1383</sup>, les attitudes des deux grands syndicats belges restent éloignées par rapport aux thématiques politiques.

Cette différence explique pourquoi, lorsque le monde du travail liégeois débute dès janvier 1963 ses oppositions au moyen de luttes directes contre les projets de loi relatifs au maintien de l'ordre, la FGTB de Liège se trouve seule. Par exemple, le 25 janvier 1963, plus de 3 500 ouvriers de Cockerill-Ougrée arrêtent de travailler avec le soutien de leurs délégués socialistes pour réclamer des augmentations salariales et pour

---

<sup>1372</sup> « La Fédération liégeoise du PSB maintient son opposition aux projets antigrèves » in *La Wallonie*, le 4 avril 1963, p. 1.

<sup>1373</sup> FORTON R., « Non aux projets antigrèves de Monsieur Gilson » in *La Gauche*, le 27 avril 1962, p. 10.

<sup>1374</sup> « Les projets gouvernementaux sur le "maintien de l'ordre"(III) » in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°190 (1963), p. 3.

<sup>1375</sup> JORIS F., *Les Wallons et la réforme de l'Etat : 1890-1971*, Bruxelles, Institut Émile Vandervelde, 1983, p. 87.

<sup>1376</sup> « Les projets gouvernementaux sur le "maintien de l'ordre"(III) » in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°190 (1963), p. 4.

<sup>1377</sup> « Les projets gouvernementaux sur le "maintien de l'ordre"(III) » in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°190 (1963), p. 3.

<sup>1378</sup> « Les élections législatives du 26 mars 1961 » in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°104 (1961), p. 3.

<sup>1379</sup> GOBLET C., *L'Action Commune socialiste à Liège : Des suites des grèves de 60' jusqu'à sa rupture en 1964*, mémoire inédit en histoire, Université de Liège, 2015-2016, p. 69.

<sup>1380</sup> *L'année sociale 1962*, p. 28.

<sup>1381</sup> « Les projets gouvernementaux sur le "maintien de l'ordre"(III) » in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°190 (1963), p. 6.

<sup>1382</sup> CSC, *Rapport d'activités de la CSC*, Bruxelles, CSC, 1962, p. 120 ; *La Revue Nouvelle*, 1962, p. 427.

<sup>1383</sup> MOLITOR M., « Social conflicts in Belgium » in CROUCH C., PIZZORNO A., *The resurgence of class conflict in western europe since 1968*, vol. 1 – National studies, New York, The Macmilian Press LTD, 1978, p. 24 [21-52].

s'indigner contre les législations « antigrève »<sup>1384</sup>. Durant le printemps 1963, l'indignation devient plus forte en province de Liège. Les contestations deviennent plus intensives pendant les discussions en séances plénières. C'est particulièrement le cas la veille et le lendemain des votes à la Chambre des Représentants le 4 avril 1963<sup>1385</sup>. Par exemple, le 3 avril 1963, plus de 40 000 ouvriers-employés refusent pendant quelques heures pour contester les projets de loi concernant le maintien de l'ordre<sup>1386</sup>. Le 5 avril 1963, de nouvelles actions ont lieu dans l'agglomération liégeoise<sup>1387</sup>.

#### 4.2.4.1.4 Le coq wallon retourne au poulailler wallon

Durant la période 1962-1963, les luttes politiques nous dévoilent les divisions entre la FGTB liégeoise et les autorités nationales du PSB. De nombreux syndicalistes socialistes liégeois, surtout ceux partisans du Mouvement Populaire Wallon, se demandent si le PSB a eu raison de rentrer au sein du gouvernement si c'est pour réaliser une politique aux antipodes des idéaux de la tempête sociale de l'hiver 60-61<sup>1388</sup>. Ces oppositions sont présentes dans l'entièreté du pilier socialiste, même à l'intérieur de l'équipe ministérielle socialiste présidée par le représentant de l'aile droite du PSB Paul-Henri Spaak. En effet, par exemple, après les votes de la fixation de la frontière linguistique, le ministre des Travaux Publics Joseph-Jean Merlot, wallon et fédéraliste convaincu, décidé de quitter son poste pour rester proche des convictions de la Fédération liégeoise du PSB<sup>1389</sup>.

Initiées dès le début du gouvernement Lefevre-Spaak et amplifiées par les projets gouvernementaux, les tensions entre la FGTB liégeoise et le PSB s'étendent. Elles contribuent à terme en 1964 à la rupture de l'Action commune socialiste<sup>1390</sup>. Cela démontre que les tactiques des leaders politiques et syndicaux du pilier socialiste ont engendré un agrandissement des affrontements internes à Liège<sup>1391</sup>. En province de Liège, les archives de la gendarmerie recensent même des actions de syndiqués réfutant les décisions des autorités nationales de la FGTB ou des fédérations professionnelles. Par exemple, le 19 février 1963, plus de 500 ouvriers

---

<sup>1384</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 45, *compte-rendu n°75 : grève à la division construction mécanique de l'usine Cockerill-Ougrée (Seraing) le 25 janvier 1963*.

<sup>1385</sup> *L'année sociale 1964*, p. 233.

<sup>1386</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 46, *comptes-rendus n°471 et 476 : arrêts de travail en province de Liège le 3 avril 1963*.

<sup>1387</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 46, *compte-rendu n°496 : arrêts de travail en province de Liège contre les projets du maintien de l'ordre le 6 avril 1963*.

<sup>1388</sup> DOHET J., « Au gouvernement, pour faire quoi ? Le rôle des ministres socialistes dans l'établissement des lois sur le maintien (le de l'ordre en 1963) » in *Analyse de l'IHOES*, n°75 (le 30 décembre 2010).

<sup>1389</sup> Delforge P., « Merlot Joseph-Jean dit J-J » in Le site de l'Institut Jules Destrée [en ligne], <https://www.wallonie-en-ligne.net/Encyclopedie/Biographies/Notices/Merlot-J-J.htm> (page mise en ligne le ? et consultée pour la dernière fois le 05/08/024).

<sup>1390</sup> « La rupture de l'Action Commune socialiste à Liège » in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°250 (1964), p. 1-18.

<sup>1391</sup> « Le problème des incompatibilités soumis au congrès du Parti socialiste belge des 12 et 13 décembre 1964 et ses conséquences (I) » in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°271 (1965), p. 2-10.



de La Lainière à Sclessin arrêtent de travailler pour contester la suspension de leur délégué syndicale FGTB décidée par la COTB-FGTB à cause de sa volonté de faire l'entreprise au Mouvement Populaire Wallon<sup>1392</sup>.

Cependant, la rupture de l'Action commune socialiste à Liège n'a pas paradoxalement provoqué l'émergence de luttes « wallonnes ». Nous voyons alors un certain retour du coq wallon dans le poulailler<sup>1393</sup>. Pourtant, les actions contre les fermetures minières que la province de Liège connaît en 1965 ne voit pas des revendications fédéralistes<sup>1394</sup>. C'est étrange quand nous savons que certains reportages ont décrit les actions houillères avec une couleur wallonne et avec un engagement fédéraliste<sup>1395</sup>. L'année suivante, l'opposition contre le court gouvernement Harmel le démontre. Par exemple, le 19 janvier 1966, après un mouvement impactant les Usines des Tubes de la Meuse le 14 janvier 1966<sup>1396</sup>, plus de 65 000 ouvriers-employés de tous les secteurs industriels liégeois refusent de travailler pour dénoncer certaines mesures gouvernementales (assurances maladie invalidité et nouvelles taxes) et contre la fermeture des charbonnages. Malgré la disparition de la défense du fédéralisme, ils critiquent explicitement la lenteur de la reconversion industrielle<sup>1397</sup>. Cette critique est peut-être le résultat des tentatives du Mouvement Populaire Wallon de renouer des liens avec les mondes politiques et syndicaux.

#### 4.2.4.1.5 Le monde académique liégeois contre la Loi d'expansion universitaire

Au lendemain de l'hiver 1960-1961, le monde académique liégeois s'agite du rectorat jusqu'à la masse étudiante. Au début de l'année 1963, les personnels enseignant et scientifique de l'Université de Liège entrent pleinement en protestations contre le gouvernement Lefèvre<sup>1398</sup>. Ils dénoncent le non-paiement des arriérés depuis l'année 1960 et surtout les projets de loi d'expansion universitaire souhaitant sous l'influence

---

<sup>1392</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 45, *comptes-rendus n°175 et 187 : grève à La Lainière*.

<sup>1393</sup> GENIN V., *La mort du militantisme wallon ? Quand le coq rentre au poulailler, 1958-1963 : étude d'après les sources*, Liège, Musée de la Vie wallonne, 2015.

<sup>1394</sup> Blegny-Trembleur, , Archives de la Batterie, n°83, documents concernant la grève du fonds des Tawes du 15 au 27 mars 1965.

<sup>1395</sup> VOS D., « Charbonnages : grèves et fermeture » in *Wallonie*, émission présentée par DETHIER R., RTB (Belgique), le 21 avril 1965, consulté sur le site de la Sonuma, <https://www.sonuma.be/archive/wallonie-du-21041965>, le 9 janvier 2024.

<sup>1396</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 61, compte-rendu n°84 : arrêt de travail aux UTM le 14 janvier 1966.

<sup>1397</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 61, compte-rendu n°106 : manifestation de masse le 19 janvier 1966 ; Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 61, comptes-rendus n°116 et 120 : arrêt de travail le 19 janvier 1966.

<sup>1398</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 45, *comptes-rendus n°133-163 : suspension des cours à l'Université de Liège entre le 11 et 18 février 1963*.

de puissants lobbys la création de deux centres universitaires à Anvers et au Hainaut<sup>1399</sup>. Avec l'aide de l'Université de Gand, le monde universitaire liégeois torpille ces réformes<sup>1400</sup>.

Le recteur de l'Université de Liège Marcel Dubuisson soutient totalement les actions de son personnel. Dans son discours inaugurant l'année académique 1962-1963 « *Faut-il créer en Belgique de nouvelles institutions universitaires ?* », il s'oppose fermement à l'érection de nouvelles institutions universitaires en Belgique. Bien qu'il explique que le monde universitaire belge doit connaître des modifications internes pour répondre de manière appropriée aux problèmes devenant de plus en plus importants ces dernières années (exemple : la forte augmentation du nombre d'étudiants depuis 1945<sup>1401</sup> et encore davantage durant les années 60<sup>1402</sup>), il insiste sur le fait que les universités belges existantes sont totalement capables avec de vrais ajustements d'affronter les défis qui leur incombent. À ses yeux, l'essaimage des candidatures et la construction de nouveaux centres universitaires n'apporteraient aucune solution à long terme. Au contraire, ils compliqueraient davantage la situation en mettant en péril l'amélioration des moyens financiers octroyés aux institutions universitaires d'état (Liège et Gand) depuis une décennie<sup>1403</sup>. De plus, certains acteurs et certains observateurs considèrent ces projets de loi souhaités par les autorités et certaines organisations catholiques, même s'ils sont défendus par le ministre socialiste et ancien recteur de l'Université Libre de Bruxelles Henri Janne<sup>1404</sup>, comme une tentative du monde catholique d'obtenir une meilleure situation financière au détriment de Liège et de Gand<sup>1405</sup>. À Gand, de hauts responsables universitaires assimilent cette volonté gouvernementale à une atteinte à la réputation, à l'excellence et aux fonctionnements de leur institution<sup>1406</sup>. Malgré la paix scolaire de 1958<sup>1407</sup>, nous vivons donc encore une atmosphère rappelant la Deuxième Guerre Scolaire.

---

<sup>1399</sup> HIRIAUX F., « Des années décisives. Quelques repères autour de la création de Louvain-la-Neuve et du site de Woluwe » in *L'avènement d'une ville universitaire. La création de Louvain-la-Neuve*, Louvain-la-Neuve, Bruylant-Academia, 2009, p. 19-20 [17-36] ; « Le problème de l'expansion universitaire en Belgique » in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°266-267 (1964), p. 22-27.

<sup>1400</sup> « Le problème de l'expansion universitaire en Belgique (II). De la déclaration gouvernementale de juin 1964 au vote du projet de loi » in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°287 (1965), p. 10-12.

<sup>1401</sup> « Le problème de l'expansion universitaire en Belgique » in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°266-267 (1964), p. 9.

<sup>1402</sup> GOVAERT S., *Mai 68 en Belgique*, Bruxelles, Belg-O-Belge, 2018, p. 23-25.

<sup>1403</sup> DUBUISSON M., « Discours de M. le recteur M. Dubuisson : Faut-il créer en Belgique de nouvelles institutions universitaires ? » in *Ouverture solennel des cours*, Liège, Université de Liège, 1962, p. 35-47.

<sup>1404</sup> JAVEAU C., *Henri Janne* [en ligne], [https://www.aislf.org/IMG/pdf/henri\\_janne.pdf](https://www.aislf.org/IMG/pdf/henri_janne.pdf) (page mise en ligne le 27/08/2015 et consultée pour la dernière fois le 31/07/2024), p. 4.

<sup>1405</sup> JANNE H., « La politique d'expansion universitaire » in *Socialisme*, n°86 (1968), p. 3-5. [1-17]

<sup>1406</sup> « Le problème de l'expansion universitaire en Belgique (II). De la déclaration gouvernementale de juin 1964 au vote du projet de loi » in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°287 (1965), p. 11.

<sup>1407</sup> TYSENS J., *Guerre et paix scolaires*, Paris, De Boeck Université, 1997, p. 163-173.

En 1964-1965, le personnel universitaire liégeois continue ses actions contre l'expansion universitaire<sup>1408</sup>. Pendant la grève se déroulant le 31 mars et le 3 avril 1965<sup>1409</sup>, de nombreux groupes étudiants soutiennent leurs professeurs. Le 31 mars 1965, des cortèges unissant les professeurs, des scientifiques, des techniciens, des employés administratifs, des ouvriers et des étudiants manifestent à la place du 20 août pour exprimer leurs craintes et leurs indignations concernant l'avenir de leur université<sup>1410</sup>. Au vu de ces rassemblements, l'opposition contre l'expansion universitaire en Cité ardente crée une union « paradoxale » entre les universités académique et étudiante alors que ces derniers sont très éloignés de leurs professeurs<sup>1411</sup> et que, quatre années plus tard, plusieurs groupes étudiants occuperont leurs établissements au grand dam de beaucoup de membres académiques<sup>1412</sup> pour vilipender le système conservateur de leur université ainsi que pour obtenir la démission sur le champ de leur recteur « despotique » Marcel Dubuisson<sup>1413</sup>. Malgré le vote des Lois Janne, les actions du monde universitaire liégeois, avec l'assistance de son homologue gantois, ont permis d'obtenir certaines concessions de la part du gouvernement affaiblissant les craintes et les colères des représentants des deux universités d'état. Cela montre que, durant la première partie des années 60, certains milieux non-traditionnels arrivent à exercer de véritables pressions sur les instances politiques et à obtenir, même si leurs actions n'aboutissent pas aux retraits des projets de loi, des situations plus convenables à leurs yeux. Cependant, ces concessions seront rapidement supprimées<sup>1414</sup>.

<sup>1408</sup> « Les grèves tournantes d'étudiants s'étendent à Louvain et à Bruxelles » in *Le Monde* [en ligne], Le 1<sup>er</sup> février 1965, [https://www.lemonde.fr/archives/article/1965/02/01/les-greves-tournantes-d-etudiants-s-etendent-a-louvain-et-a-bruxelles\\_2188674\\_1819218.html](https://www.lemonde.fr/archives/article/1965/02/01/les-greves-tournantes-d-etudiants-s-etendent-a-louvain-et-a-bruxelles_2188674_1819218.html) (page mise en ligne le ? et consultée pour la dernière fois le 16/07/2024) ; « Les professeurs des universités de Gand et de Liège commencent une grève académique » in *Le Monde* [en ligne], Le 2 mars 1965, [https://www.lemonde.fr/archives/article/1965/03/02/les-professeurs-des-universites-de-gand-et-de-liege-commencent-une-greve-academique\\_2174907\\_1819218.html](https://www.lemonde.fr/archives/article/1965/03/02/les-professeurs-des-universites-de-gand-et-de-liege-commencent-une-greve-academique_2174907_1819218.html) (page mise en ligne le ? et consultée pour la dernière fois le 16/07/2024) ; *L'Université de Liège de 1936 à 1966*, Liège, Université de Liège, 1967, p. 17.

<sup>1409</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 58, *comptes-rendus n°607-637 relatifs à une grève à l'Université de Liège entre le 31 mars et le 3 avril 1965*.

<sup>1410</sup> « L'expansion universitaire » in *Bulletin trimestriel de l'Association des amis de l'université de Liège*, t. XXXVII (1965), n°1, p. 3-13.

<sup>1411</sup> GENIN V., « Interview avec Francis Balace » in *Contemporanea* [en ligne], <https://www.contemporanea.be/fr/article/2018-1-aan-het-woord-interview-met-francis-balace> (page mise en ligne le ? et consultée pour la dernière fois le 31/07/2024).

<sup>1412</sup> Témoignage du professeur de l'université de Liège Léon-Ernest Halkin en juillet 1991 : « *Le Recteur a dû se dire que la contestation n'aurait pas lieu sous son rectorat : les étudiants sont à l'Université pour étudier et se taire ! D'ailleurs, il refusait tout dialogue avec les étudiants. Il s'est braqué et a pris des décisions qui empêchaient tout retour en arrière. À cette époque, il existait un véritable abîme entre le Recteur et les étudiants, Recteur que certains professeurs considéraient comme une divinité. Imaginez alors la distance qui pouvait séparer le Recteur des étudiants... Les professeurs, eux, pensaient que les événements parisiens se produiraient à Liège, que ce serait une révolution. Un sentiment de peur, une véritable phobie s'empara de la majorité du corps académique. Mon collègue Paul Harsin me dit un jour à propos de Ludo Wirix : "Il est de la Quatrième Internationale. Dieu sait ce qui va nous arriver !" Les pavés que les étudiants avaient déposés devant la porte du rectorat déclenchèrent une véritable panique chez les professeurs qui s'imaginaient déjà enfermés dans leur bureau.* (GRISAR T., « Mai 68. La révolte étudiante » in *Univers cité* [en ligne], [https://www.lqj.uliege.be/cms/c\\_11829889/fr/mai-68](https://www.lqj.uliege.be/cms/c_11829889/fr/mai-68) (page mise en ligne le 16/05/2018 et consultée pour la dernière fois le 25/03/2022) »

<sup>1413</sup> DEGÉE J-L., « Mai 68 à Liège : chronologie commentée » in *Analyse de l'Ihoes*, n°36 (15 décembre 2008), p. 1-5.

<sup>1414</sup> « *Ainsi, sur le plan budgétaire, la loi de 1965 octroya une aide importante aux universités libres tout en accordant de larges compensations aux universités de l'Etat. Ces compensations furent cependant sévèrement rotonnées deux ans plus tard, suscitant l'ire légitime des deux universités d'Etat (ULg et UGent) qui se sont perçues comme ayant été proprement*

#### 4.2.4.1.6 La tempête médicale jamais vue en Belgique

En 1963-1964, le monde médical belge, sous l'instigation de nombreux médecins liégeois (dont le docteur herstalien Georges Henrard aux idées très à droite<sup>1415</sup>)<sup>1416</sup>, s'oppose contre le gouvernement Lefèvre. Lors de la déclaration gouvernementale de 1961, le Premier ministre annonce une refonte du système d'assurance maladie invalidité. Très rapidement, en dialoguant avec des représentants du monde de la santé et en s'appuyant sur les travaux de ses prédécesseurs<sup>1417</sup>, le ministre socialiste de la Prévoyance Sociale Edmond Leburton dépose un projet de loi visant à « *étendre l'assurance-maladie à d'autres catégories que les salariés, comme les indépendants et les étudiants, et à réduire l'écart entre les remboursements tarifés de l'assurance et les honoraires réclamés par les praticiens, en établissant des conventions négociées entre les mutualités d'une part, les praticiens de l'autre, en fonction de leur spécialité*<sup>1418</sup> ». Aussitôt, beaucoup praticiens de la santé s'indignent contre cet encadrement étatique. De nombreux estiment que « *certaines mesures étaient incompatibles avec des principes tels que la liberté de choisir son médecin (indépendamment du fait qu'il ait ou non adhéré à l'accord), le secret médical, la liberté thérapeutique*<sup>1419</sup> ». Vu la couleur du ministre Leburton, certains y dénoncent même la menace du collectivisme rouge, à tout le moins de la Mutualité socialiste<sup>1420</sup>. Nous voyons encore les traces des oppositions entre les mondes catholiques et

---

flouées par la loi de 1965. (LAMBERT J-P., « Rationalisation de l'offre universitaire et structuration du paysage » in *La Revue Nouvelle*, n°7 (2016), p. 65 [62-68]) »

<sup>1415</sup> BREWAEYS P., DAHAUT V., TOLBIAC A., « L'extrême droite francophone face aux élections » in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°1350 (1992), p. 14 et 17 [1-40] ; GRÉTRY M., « Le docteur Henrard, figure du syndicalisme médical, est décédé » in *Le site officiel de la RTBF* [en ligne], <https://www.rtbf.be/article/le-docteur-henrard-figure-du-syndicalisme-medical-est-decede-9566218> (page mise en ligne le 28/03/2017 et consultée pour la dernière fois le 21/07/2024).

<sup>1416</sup> « *Trois ans déjà avant le vote de la loi dite Leburton (signée le 9 août 1963, publiée au Moniteur belge le 1er novembre 1963), dont les grévistes voulaient voir abrogées ou profondément modifiées une série de dispositions, la réforme de l'assurance maladie obligatoire instaurée à la Libération était à l'ordre du jour. En 1960, le ministre de la Prévoyance sociale, M. Servais, créait un groupe de travail parlementaire sur la question. Se constitua alors, pour la circonstance, une association de fait réunissant les principales organisations professionnelles de médecins sous le nom AGMB (Association générale des médecins belges). Celle-ci exprima ses vues sur la question dans un livre blanc publié en 1961. En avril de la même année, la déclaration inaugurale du gouvernement de coalition social-chrétien/socialiste (Lefèvre-Spaak) fit état de l'intention de procéder à une refonte du système d'assurance maladie-invalidité. L'AGMB fut consultée par le nouveau ministre des Affaires sociales, Edmond Leburton (PSB), dès les premiers stades d'élaboration du projet gouvernemental. Un protocole d'accord fut signé par les parties dès le 20 octobre 1961. Deux jours plus tard, le mécontentement s'exprimait cependant dans une assemblée de médecins liégeois (lesquels furent très souvent les devanciers de la contre-attaque médicale et de son durcissement). En novembre 1962, l'AGMB est totalement désavouée par certaines de ses composantes et dissoute. Entre-temps étaient apparues des « Chambres syndicales de médecins », d'abord à Liège puis dans d'autres régions en vue de former un instrument de lutte efficace contre les réformes en cours.* (POUCET T., « Chronique d'une grève » in *Revue Politique* [en ligne], <https://www.revuepolitique.be/chronique-dune-greve/> (page mise en ligne le 08/11/2021 et consultée pour la dernière fois le 21/07/2024)) »

<sup>1417</sup> VANTHEMSCHE G., *La sécurité sociale : les origines du système belge, le présent face à son passé*, Bruxelles, De Boeck, 1995, p. 133-137.

<sup>1418</sup> DELFORGE P., « 1<sup>er</sup> avril 1964. Grève des médecins et réforme Leburton » in *Connaitre la Wallonie* [en ligne], <https://connaitrelawallonie.wallonie.be/fr/histoire/timeline/1er-avril-1964-greve-des-medecins-et-reforme-leburton> (page mise en ligne le ? et consultée pour la dernière fois le 05/08/2024).

<sup>1419</sup> INAMI, *L'assurance soins de santé et indemnités belge Repères du passé, balises pour le futur*, Bruxelles, INAMI, 2014, p. 7.

<sup>1420</sup> Delforge P., « 1<sup>er</sup> avril 1964. Grève des médecins et réforme Leburton » in *Connaitre la Wallonie* [en ligne], <https://connaitrelawallonie.wallonie.be/fr/histoire/timeline/1er-avril-1964-greve-des-medecins-et-reforme-leburton> (page mise en ligne le ? et consultée pour la dernière fois le 05/08/2024).

socialistes de la décennie 50. L'opposition contre le projet de loi est si importante que l'Association Générale des Médecins Belges (AGMB), ayant négocié avec le ministère Prévoyance Sociale, est désapprouvée par sa base<sup>1421</sup>. De nouvelles chambres syndicales apparaissent. En 1963, elles s'unifient dans l'Association Belge des Syndicats médicaux (ABSyM) pour être dans les meilleures conditions pour affronter les volontés gouvernementales<sup>1422</sup>. Le syndicalisme médical est enfin véritablement constitué<sup>1423</sup>. Directement, le Brabançon André Wynen sort du lot et prend position contre le projet de loi Leburton<sup>1424</sup>. Le monde médical est prêt à faire entendre sa voix. Le docteur en droit spécialiste des réglementations et politiques de santé Henri Anrys y trouve les premières graines du mai 68 du secteur de la santé en Belgique :

1963 marque en Belgique le début d'une réglementation rigide de l'exercice de la médecine, exercée auparavant en quasi-totale autonomie. Le médecin soignait jusqu'alors en général comme il l'entendait son patient qui le payait et qui avait un recours ou non vis-à-vis d'un système d'assurance que le médecin pouvait ignorer. C'était tout aussi vrai dans les hôpitaux. Le spécialiste venait souvent encore traiter son malade, avec ses propres aides, son propre matériel gardé sous clef et hors d'atteinte des confrères et se faisait payer en laissant une ristourne au généraliste envoyeur, la "dichotomie", et une autre au gestionnaire hôte, la "dichotomie de la soupe". La loi Leburton sur l'Assurance maladie invalidité crée des règles autour d'un système très structuré et contrôlé, où les médecins sont les agents exécutifs des mutuelles. C'est donc quatre ans avant 68 que la révolte des médecins soulève la question de l'autonomie dans l'activité. S'y rattache par ricochet, la problématique de la cogestion des structures où le médecin exerce. Le conflit aboutira en 1964 à une reconnaissance dans la loi Leburton des libertés fondamentales identifiées à la Charte d'Hippocrate ressuscitée après 25 siècles. En contrepartie, les syndicats médicaux qui ont émergé à cette occasion, inaugurent une politique de participation, garante des libertés sauvegardées tout en rejetant la cogestion en ce qu'elle se traduirait par la coresponsabilité des dépenses<sup>1425</sup>.

Lors des votes à la Chambre et au Sénat, de nombreux médecins refusent d'ouvrir leurs cabinets<sup>1426</sup>. Face à cette farouche opposition, la droite du PSC-CVP réclame que le gouvernement tienne compte de la colère du monde de la santé dans le projet de loi complémentaire devant définir les balises du nouveau système. Le ministre de la Prévoyance Sociale appelle au calme et invite les représentants de la santé à venir

---

<sup>1421</sup> VANTHEMSCHÉ G., *La sécurité sociale : les origines du système belge, le présent face à son passé*, Bruxelles, De Boeck, 1995, p. 151.

<sup>1422</sup> « Comme séquelle de la Loi unique et en préparation de la loi relative à l'assurance-maladie et invalidité du 09.08.1963 par le ministre socialiste de la Prévoyance sociale de l'époque, à savoir Edmond LEBURTON, l'Association belge des syndicats médicaux (ABSyM) a été constituée en 1963 par le regroupement de cinq chambres (ou sections) syndicales : la Chambre syndicale de Liège et du Belgique (créée le 17.05.1962), la Chambre syndicale du Brabant wallon, du Hainaut et de Namur (22.03.1963), de l'Agglomération bruxelloise (31.05.1963), d'Anvers, du Limbourg et du Brabant flamand (23.08.1963) et de Flandres orientale et occidentale (29.08.1963). (MOENS D., « Le point de vue du dispensateur de soins [version française de l'exposé prononcé en anglais par le Dr Moens à l'occasion du symposium de l'INSEAD "The patients perspective : developments in the Belgian healthcare system" organisé le 23 mai 2003 dans les locaux de l'INAMI à Bruxelles] » in *Le Médecin Spécialiste* [en ligne], n°5 (2003), <https://www.gbs-vbs.org/uploads/media/0305fr.pdf> (page mise en ligne le ? et consultée pour la dernière fois le 21/07/2024), p. 3 [2-10]) »

<sup>1423</sup> « L'évolution du syndicalisme médical depuis la grève de 1964 » in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°355 (1967), p. 2.

<sup>1424</sup> Anrys H., « André Wynen, le géant - (1) l'indépendance » in *Le journal du médecin* [en ligne], le 24 mai 2017, <https://www.lejournaldumedecin.com/actualite/andre-wynen-le-geant-1-l-independance/article-opinion-29521.html> (page mise à jour le 24/05/2017 et consultée pour la dernière fois le 05/08/2024).

<sup>1425</sup> ANRYS H., « Mai 68 et l'indépendance des médecins » in *Le journal des médecins* [en ligne], <https://www.lejournaldumedecin.com/actualite/mai-68-et-l-independance-des-medecins/article-opinion-33741.html> (page mise en ligne le 16/04/2018, mise à jour pour la dernière fois le 16/04/2018 et consultée pour la dernière fois le 21/07/2024).

<sup>1426</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte , comptes-rendus n°

discuter de manière apaisée. Cependant, ces derniers refusent catégoriquement<sup>1427</sup>. Malgré les premiers états généraux de la médecine d'octobre 1963, la situation s'enlise. L'indignation des médecins de la province de Liège ne faiblit guère. Le 26 octobre 1963, des centaines de médecins et de docteurs hutois n'occupent guère leurs fonctions<sup>1428</sup>. Durant les mois suivants, le monde médical, particulièrement à Liège, exerce une pression sur le gouvernement. Le 1<sup>er</sup> janvier 1964, beaucoup de médecins refusent de se conventionner<sup>1429</sup>. Au même moment, plusieurs figures médicales de Liège évoquent une possible grève massive<sup>1430</sup>. Dans leur lutte, les médecins reçoivent le soutien de d'autres praticiens de la santé. En marquant leurs solidarités avec les médecins, des dentistes liégeois arrêtent du 2 au 6 janvier 1964 leurs activités pour s'opposer contre la loi Leburton<sup>1431</sup>. Ce n'est pas une solidarité isolée. À la fin du mois de janvier, aux demandes de la chambre syndicale liégeoise des médecins et du syndicat des praticiens de l'art dentaire à la suite de l'établissement des nouveaux états généraux, de nombreux médecins et dentistes partent en grève quelques jours<sup>1432</sup>. Ce n'est qu'un moment de repos avant la véritable tempête.

Au début du printemps 1964, les médecins débute une grève bien plus longue et intensive<sup>1433</sup>. Cette contestation, la première d'une telle ampleur de l'histoire médicale belge, provoque un emballement médiatique (dépassant même les frontières belges) et des polémiques. Au sein de la population belge, certains groupes, même proches du monde de la santé comme le Groupe d'Étude pour une Réforme de la Médecine ou l'Union Syndicale des étudiants en médecine de l'Université de Liège<sup>1434</sup>, critiquent ouvertement l'irresponsabilité de ce mouvement. La situation est délétère dans certaines cités ouvrières. En effet, des médecins sont molestés physiquement. Des maisons de docteurs sont dégradées<sup>1435</sup>. La situation s'envenime véritablement. Par peur, de nombreux praticiens de la santé fuient l'agglomération liégeoise et la Belgique<sup>1436</sup>.

---

<sup>1427</sup> GERARD É., WYNANTS P., *Histoire du mouvement ouvrier chrétien en Belgique*, Louvain, Université catholique de Louvain, 1994, p. 123-125.

<sup>1428</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 49, *compte-rendu n°49 : manifestation des médecins hutois le 26 octobre 1963*.

<sup>1429</sup> POUCKET T., « Chronique d'une grève » in *Revue Politique* [en ligne], <https://www.revuepolitique.be/chronique-dune-greve/> (page mise en ligne le 08/11/2021 et consultée pour la dernière fois le 21/07/2024)

<sup>1430</sup> « Le mouvement de "grève des soins" décidé par la Fédération Nationale des Chambres Syndicales de Médecins : analyse des réactions de groupes » in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°239 (1964), p. 3.

<sup>1431</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 51, *compte-rendu n°11 : grève des dentistes du 2 au 6 janvier 1964*.

<sup>1432</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 51, *comptes-rendus n°137 et 143 : grève des médecins*.

<sup>1433</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 52, *comptes-rendus n°*

<sup>1434</sup> LEBURTON E., « La prise de décision en Belgique en matière de santé publique (1945-1975) » in *Res Publica*, n°86 (1979), p. 636 [633-653] ; ROLAND M., « 1945-1990 : maisons médicales, semailles et germination » in *Revue politique* [en ligne], <https://www.revuepolitique.be/1945-1990-maisons-medicales-semailles-et-germination/> (page mise en ligne le 22/12/2021 et consultée pour la dernière fois le 21/07/2024) ;

<sup>1435</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 54, *compte-rendu n°620 : manifestation du 6 avril 1964 contre la grève des médecins*.

<sup>1436</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîtes 52-53, *comptes-rendus n°488, 492, 510, 520, 542, 553, 571, 577, 604, 605, 625, 631, 648, 655, 675, 686, 692, 732, 766, 769, 783, 813, 851 et 872 : liste de médecins liégeois ayant franchi la frontière*.

Le gouvernement belge essaie de réagir. Cependant, comme de nombreux praticiens de la santé en grève ont quitté la Belgique pour éviter les possibles réquisitions, le ministère de la Prévoyance sociale se retrouve avec peu d'armes efficaces face aux contestations médicales. Le gouvernement est donc véritablement sous pression.

En voyant les actions du monde médical et les colères des travailleurs, la FGTB – dont certains leaders à l'image du regretté André Renard militant depuis les années 50 en faveur de l'instauration d'une médecine gratuite de qualité pour tous<sup>1437</sup> – soutient plusieurs grèves dénonçant l'attitude des médecins choquant l'opinion publique. À Liège, en poursuivant leur proximité antérieure<sup>1438</sup>, la FGTB et la mutualité socialiste marchent main dans la main pour fustiger le comportement des médecins. Nous pouvons même dire que l'indignation contre la grève des médecins apporte au sein du monde socialiste une mise en parenthèse des fortes tensions internes<sup>1439</sup>. Le 6 avril 1964, alors que le bureau politique du PSB condamne ouvertement la grève des médecins en décrivant comme un mouvement non-acceptable corporatiste ne cherchant pas le bien-être général<sup>1440</sup>, à l'appel des autorités de la FGTB et de la mutualité socialiste, plus de 13 000 travailleurs provenant de l'ensemble de la province de Liège arrêtent leurs activités pendant deux heures<sup>1441</sup>. De plus, des manifestations sont organisées ce jour dans plusieurs localités liégeoises. Le monde socialiste ne conteste pas seul. En effet, au cours de leurs luttes, les délégations syndicales socialistes reçoivent rapidement l'assistance de la mutualité chrétienne et de leurs homologues CSC des bastions ouvriers liégeois. Au même moment, d'autres actions similaires contre la grève des médecins se déclenchent ailleurs en Belgique<sup>1442</sup>. Néanmoins, à

---

<sup>1437</sup> TILLY P., « La médecine gratuite pour tous voulue par André Renard » in *Analyse de l'IHOES*, n°90 (le 27 décembre 2011), p. 1-5.

<sup>1438</sup> « Afin de mieux défendre les droits des travailleurs dans un contexte de déficit continu de l'Assurance maladie-invalidité, il apparaît rapidement nécessaire de mieux coordonner certaines activités mutualistes et syndicales. C'est ainsi qu'en 1951 un rapprochement s'opère entre la Fédération et la régionale de Liège de la FGTB. La nouvelle structure qui prend le nom de Fédération des mutualités socialistes et syndicales est caractérisée par une représentation paritaire de la mutualité et du syndicat au Conseil d'administration et dans les organes de gestion. Ainsi par exemple, il est décidé que la fonction de secrétaire général sera dorénavant toujours assurée par un mutualiste, celle de président étant dévolue à un syndicaliste. Ce rapprochement mutuelle-syndicat constitue une particularité de la région liégeoise. (BETTENS L., « FMSS : 115 ans de solidarité » in *Analyse de l'IHOES*, n°22 (le 11 juin 2007), p. 9 [1-32]) »

<sup>1439</sup> « Premières réactions entre le Congrès des Métallurgistes du 4 janvier et le Congrès de la Régionale F.G.T.B. du 24 février / Aucune des prises de position n'amène de sanction, ni d'exclusion, ni de démission spectaculaire. Au contraire, le conflit gouvernement-médecins sur le problème de l'Assurance Maladie-Invalidité encourage un climat d'attente, car les mandataires politiques (en raison de leurs responsabilités dans les institutions publiques) et syndicaux (en raison de leur solidarité financière avec les institutions de la F.M.S.S.) sont tous intéressés à la réforme de l'AMI ; la seule discordance provient de La Gauche, qui dénonce les insuffisances de la réforme. (« Facteurs de changements dans le monde catholique, socialiste et libéral, à la veille des élections communales d'octobre 1964 (III) » in *Courrier Hebdomadaire du CRISP*, n°255-256 (1964), p. 14) »

<sup>1440</sup> « Le mouvement de "grève des soins" décidé par la Fédération Nationale des Chambres Syndicales de Médecins : analyse des réactions de groupes » in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°239 (1964), p. 6.

<sup>1441</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 54, *compte-rendu n°620 : manifestation du 6 avril 1964 contre la grève des médecins.*

<sup>1442</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 54, *comptes-rendus n°616 et 621 : manifestation organisée le 6 avril 1964 par la FGTB et la CSC à Baudour le 6 avril 1964 protestant contre l'absence de soins à deux ouvriers blessés.*

l'instar de certains territoires hennuyers<sup>1443</sup>, des localités liégeoises – telles que Flémalle-Haute, Herstal ou Ougrée<sup>1444</sup> – n'ont pas attendu la condamnation explicite du PSB pour utiliser les luttes sociales pour exprimer leurs indignations.

Dans une atmosphère condamnant majoritairement la première grande grève des médecins<sup>1445</sup>, de nombreux Belges, notamment les ouvriers des secteurs dangereux devant travailler sans protection médicale et se rendre malades à leurs ateliers faute de certificat médical<sup>1446</sup>, sont en colère et redoutent pour leur intégrité. Leur inquiétude ne résulte pas seulement d'un sentiment d'insécurité puisque, lors de plusieurs morts, la responsabilité du monde médicale est imputée. Par endroits, vu le climat socialement chaud, des situations deviennent alarmantes entre les classes populaires et les médecins. Par exemple, le 4 avril 1964, à Neuville-en-Condroz, une délégation de travailleurs de Cockerill-Ougrée assistent aux funérailles d'un de leurs compagnons Pierre Gozegorczyk<sup>1447</sup> « dont la mort est imputée à la carence des médecins<sup>1448</sup> ». Des syndicalistes et des membres de l'union socialiste communale sont également présents. Un cortège est même organisé dans les rues de Neuville-en-Condroz. Ce décès est donc récupéré politiquement. Les archives de la gendarmerie mentionnent au stylo que « des incidents sont à craindre<sup>1449</sup> ». La gendarmerie a pris des mesures pour garantir l'ordre public dans la zone de Seraing : un peloton camouflé de gendarmes à Ougrée et une surveillance renforcée par la Brigade de Surveillance et de Recherche. La peur des gendarmes liégeois est légitime. Les 2 et 3 avril, plusieurs maisons de médecins sont vandalisées dans la région sérésienne et dans l'arrondissement hutois<sup>1450</sup>.

Ces protestations syndicales contre la grève des médecins essaient de renverser le rapport de force que le monde de la santé impose aux autorités gouvernementales pour que le projet de Leburton aboutisse sans perdre trop de plume. Cependant, les actions des travailleurs liégeois ne pèsent pas face à la forte pression du secteur de la santé. En effet, sur de nombreux points, lors de l'accord de la Saint-Jean appelé la « *pax*

---

<sup>1443</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 54, *comptes-rendu n°537 : manifestations possibles le 2 avril 1964*.

<sup>1444</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 54, *comptes-rendus n°536 et 558 : grève des médecins les 2 et 3 avril 1964*.

<sup>1445</sup> « Le mouvement de "grève des soins" décidé par la Fédération Nationale des Chambres Syndicales de Médecins : analyse des réactions de groupes » in *Courrier Hebdomadaire du CRISP*, n°239 (1964), p. 3-4.

<sup>1446</sup> HUENS M., VANDAMME J., « Législation sociale et relations du travail en 1964 » in *Recherche économique de Louvain*, t. XXXI (1965), n°4, p. 228 [221-237].

<sup>1447</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 53, *compte-rendu n°514 : non-assistance par un médecin à une personne en danger de mort (situation du 1<sup>er</sup> avril 1964)*.

<sup>1448</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 53, *compte-rendu n°582 : grève des médecins (situation du 4 avril 1964)*.

<sup>1449</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 53, *compte-rendu n°582 : grève des médecins (situation du 4 avril 1964)*.

<sup>1450</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 53, *compte-rendu n°582 : grève des médecins (situation du 4 avril 1964)*.



*medica*<sup>1451</sup> », le ministre de la Prévoyance Sociale est dans l'obligation de concéder en faveur des médecins. Dans un article pour les Cahiers d'Histoire du Temps Présent, la spécialiste des contestations médicales de 1961-1965 en Belgique Klaartje Schrijvers (SCHRIJVERS K., *De artsenstaking van 1964 : een studie van een conflict tussen twee elites*, mémoire inédit en histoire, Université de Gand, 2002) l'explique en ces termes :

Hoe "cowboyesk" dit verhaal ook moge overkomen, de artsen kwamen wel als overwinnaar uit de strijd. Het St-Jansakkoord dat tussen de regering, artsen, mutualiteiten en vakbonden op 25 juni 1964 tot stand kwam, willigde zo goed als alle eisen van het artsenkorps in. Met deze overwinning kwam tegelijkertijd een einde aan de haast totale eenheid van het artsenkorps. De overheid zelf beseftte dat zij voortaan niet meer kon voorbijgaan aan de stem van de SK. Zij kwam trouwens haar angst voor een dergelijke staking nooit meer helemaal te boven. Tot op de dag van vandaag bepaalt de staking van 1964 de verhouding tussen de overheid en het artsenkorps. Gedurende de decennia die op de staking volgden, dienden zich meermaals opnieuw hevige conflicten met de overheid aan. Maar tot een algemene staking, die heel het land in rep en roer zette, is het nooit meer gekomen<sup>1452</sup>.

Malgré les vives opposition populaires et syndicales, le corps médical ressort donc vainqueur de leur premier combat contre le gouvernement. Devant ce séisme social, les autorités étatiques redéfinissent les prestations indispensables d'intérêts publics que doit obligatoirement opérer le monde médical pour éviter le retour d'une telle protestation à l'avenir :

Lors de la grève des médecins, en 1964, en raison de l'absence de commission paritaire dans la profession médicale, il a été considéré qu'une abstention collective de l'exercice de l'art de guérir met en péril la dispensation des soins médicaux et crée un danger pour la salubrité publique. Un arrêté royal du 12 avril 1964 a déterminé les mesures, prestations et services devant assurer la dispensation des soins médicaux. Aux termes de l'article 1er de cet arrêté, les besoins vitaux en matière de dispensation des soins médicaux sont assurés par les hôpitaux publics et privés établis dans le royaume. Les médecins attachés à un hôpital public ou privé, soit par un contrat de travail ou de louage de services, soit parce qu'ils y dispensent habituellement les soins, sont tenus de prêter leurs services et de dispenser les soins dans ces établissements en vue d'y assurer l'exercice convenable et régulier de l'art de guérir. L'arrêté royal du 12 avril 1964 a convoqué ces médecins à cet effet de plein droit ; les médecins ont dû se mettre à la disposition de la direction de l'hôpital ou de l'autorité qui a été chargée par le gouvernement d'y organiser le service. Certains contestent le fondement légal de cet arrêté<sup>1453</sup>.

La victoire obtenue, des chambres syndicales médicales et certains praticiens de la santé continuent de se battre pour la liberté de leur tarification. Par exemple, le 23 novembre 1964, des professionnels de la santé travaillant dans plusieurs polycliniques liégeoises de la mutualité chrétienne – exemples : Saint-Joseph de Liège, Notre-Dame d'Hermalle-sous-Argenteau et Notre-Dame de Waremme – rentrent en opposition pendant plusieurs mois pour que les directions acceptent les suppléments aux malades réclamés par de nombreux médecins et par les chambres syndicales<sup>1454</sup>.

---

<sup>1451</sup> INAMI, *L'assurance soins de santé et indemnités belge Repères du passé, balises pour le futur*, Bruxelles, INAMI, 2014, p. 7.

<sup>1452</sup> SCHRIJVERS K., « De artsenstaking van 1964. Of hoe de artsen een machtig eenheidsfront wisten te vormen in hun strijd tegen de overheid » in *Cahiers d'Histoire du Temps Présent*, n°16 (2015), p. 88-89.

<sup>1453</sup> RYCKMANS X., MEERT-VAN DE PUT R., *Les droits et les obligations des médecins ainsi que des dentistes, accoucheuses et infirmières*, t. I, Bruxelles, Ferdinand Larcier, 1971, p. 73.

<sup>1454</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 56, *compte-rendu n°1837 : situation dans les polycliniques des mutualités chrétiennes le 23 novembre 1964*.

#### 4.2.4.1.7 L'opposition contre l'Opération Dragon Rouge

Le 25 novembre 1964, sous l'impulsion personnelle d'un délégué FGTB aux accointances communistes, 40 ouvriers sérésiens de la division du train à fil de la société Cockerill-Ougrée arrêtent leurs activités pendant 15 minutes pour protester contre l'Opération Dragon Rouge<sup>1455</sup>, action militaire – décidée par le ministre socialiste des affaires étrangères Paul-Henri Spaak avec le consentement des autorités belges<sup>1456</sup>, avec l'appui des forces américaines<sup>1457</sup> ainsi qu'avec l'accord préalable des autorités congolaises indépendantes<sup>1458</sup> obtenu au « *forceps*<sup>1459</sup> » – prévoyant le parachutage de para-commandos belges à Kisangani-Stanleyville dans le but de sauver plus d'un millier de ressortissants européens, américains et asiatiques (dont le consul belge Patrick Nothomb<sup>1460</sup>) pris en otage par les milices rebelles simbas<sup>1461</sup>.

Malgré le retour triomphal des para-commandos à Bruxelles<sup>1462</sup> et les soutiens exprimés par les autorités nationales des deux grandes organisations syndicales, l'arrêt de travail du 25 novembre 1964 à Seraing démontre que certaines délégations liégeoises FGTB osent toutefois sortir de la ligne syndicale pour dénoncer le comportement des autorités belges vis-à-vis de son ancienne colonie<sup>1463</sup>. Les contextes national et international sont favorables à de tels phénomènes.

---

<sup>1455</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 56, *compte-rendu n°1891 : arrêt de travail à la division train à fil de l'usine Cockerill-Ougrée (Seraing) du 25 novembre 1964*.

<sup>1456</sup> BRASSINE J., « La coopération belgo-zaïroise 1960-1985 » in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°1099-1100, p. 10 [1-78] ; LIEBMAN M., « P.-H. Spaak ou la politique du cynisme. Éléments pour une étude biographique » in *Mai* [en ligne], n°26 (1972), <http://www.institut-liebman.be/wp-content/uploads/2018/09/Spaak.pdf> (page mise à jour le ? et consultée pour la dernière fois le 18/10/2023), p. 19.

<sup>1457</sup> ODOM T.-P., « Dragon operations : hostage rescues in the Congo, 1964-1965 » in *Leavenworth Papers*, n°14 (1988), p. 61-81 [1-226].

« Stanleyville : août – novembre 1964 » in *Chronique de politique étrangère*, t. XVIII (1964), p. 471 [471-487].

<sup>1458</sup> Lettre du Premier ministre de la RDC au Secrétaire général de l'ONU le 24 novembre 1964 : « *C'est dans le cadre de ces efforts que j'ai autorisé le Gouvernement belge et le Gouvernement des Etats-Unis à apporter à mon gouvernement l'assistance nécessaire à l'organisation d'une mission humanitaire destinée à permettre l'évacuation de ces otages étrangers. Je dois souligner que mon gouvernement a autorisé cette intervention uniquement pour la période limitée nécessaire à l'évacuation de ces personnes dont la vie se trouve en grave danger* (Lettre, en date du 24 novembre 1964, adressée au Secrétaire général par le Premier Ministre de la RDC., S/6060, 24 novembre 1964) ».

<sup>1459</sup> GENIN V., « La France et le Congo ex-belge (1961-1965). Intérêts et influences en mutation » in *RBPH*, t. XCI (2013), n°4, p. 1098. [1057-1110]

<sup>1460</sup> BRASSINNE DE LA BUISSIÈRE J., « L'équipe administrative » in *Mémoires du Congo et du Ruanda-Unrundi*, n°32 (2014), p. 14.

<sup>1461</sup> DELANNOY V., *Opération Dragon Rouge : le Congo dans la guerre froide 1964*, Bruxelles, le Cri, 2011, p. 146.

<sup>1462</sup> « Colonel Laurent, chef des paras belges à Stanleyville » in *9 000 000*, émission télévisée présentée par GOULARD R., RTB, le 1<sup>er</sup> décembre 1964, consulté en ligne sur le site de la Sonuma, <https://www.sonuma.be/archive/colonel-laurent-chef-des-paras-belges-a-stanleyville>, le 17 janvier 2024.

<sup>1463</sup> « *Les réactions émanant d'organisations syndicales sont relativement peu nombreuses. Quand elles sont le fait d'instances nationales dirigeantes, elles apportent l'appui de ces organisations au gouvernement : ainsi les félicitations adressées à MM. Lefèvre et Segers par M. A. Cool, président de la Confédération des Syndicats Chrétiens, à la tribune du Congrès de cette organisation ; ainsi les remerciements au gouvernement contenus dans une motion adoptée par le bureau national du Mouvement Ouvrier Chrétien le 4 décembre 1964 ; ainsi encore l'appui à la décision apportée par M. L. Major, secrétaire général de la Fédération Générale du Travail de Belgique, dans un éditorial de Syndicats du 20 novembre ; ainsi enfin une motion du comité exécutif de la Centrale Générale affiliée à la F.G.T.B. se réjouissant du succès de l'opération de sauvetage (25 novembre). Des réactions hostiles ou réservées se font jour au sein de la F.G.T.B. au niveau*

Durant le gouvernement Lefèvre-Spaak, plusieurs groupes, dépassant le seul spectre syndical, critiquent la politique néocoloniale de la Belgique envers la partie de Patrice Lumumba<sup>1464</sup>. Nous le voyons lors des contestations émaillant l'agglomération bruxelloise dès l'annonce de l'Opération Dragon Rouge<sup>1465</sup>. Pourtant, dès la mise en place du nouvel exécutif, le Premier ministre Théo Lefèvre avait pourtant déclaré une profonde volonté de ne pas contrecarrer l'indépendance de la jeune république du Congo-Kinshasa et d'entretenir avec l'ancienne colonie des relations amicales et coopératives<sup>1466</sup>. De telles paroles semblent annoncer l'inauguration de nouvelles relations belgo-congolaises. Même si une telle intention est proclamée, de nombreux groupes de gauche, ne portant pas le ministre des Affaires étrangères dans leur cœur, invectivent le jeu obscur des autorités belges au Congo pendant les premières années d'indépendance. En effet, dans un climat déstabilisant hautement les organisations politique et économique du Congo<sup>1467</sup>, les autorités diplomatiques et patronales belges interviennent en apportant des aides à des figures controversées comme Moïse Tshombé et en essayant d'affaiblir les personnalités congolaises souhaitant une forte autonomie de leur pays fraîchement indépendant vis-à-vis de leur ancienne métropole colonisatrice<sup>1468</sup>. À l'image de l'attitude d'autres puissances coloniales affaiblies par des mouvements émancipatoires (exemples : la France ou la

---

*régional ou au niveau des entreprises.* (Le conditionnement politique de l'opération Dragon Rouge (Stanleyville, novembre 1964) in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°264 (1964), p. 26) »

<sup>1464</sup> « Le conditionnement politique de l'opération Dragon Rouge (Stanleyville, novembre 1964) » in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°264 (1964), p. 24-27.

<sup>1465</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 56, *compte-rendu n°1891 : arrêt de travail à la division train à fil de l'usine Cockerill-Ougrée (Seraing) du 25 novembre 1964.*

<sup>1466</sup> Extrait de la déclaration gouvernementale de mai 1961 : « Une mention spéciale doit être faite de la politique que le Gouvernement entend suivre vis-à-vis du Congo. Sans doute n'est-il pas nécessaire d'affirmer que la Belgique, qui a librement donné l'indépendance au Congo, a renoncé définitivement à toute politique colonialiste ou néocolonialiste. La Belgique entend poursuivre avec la République du Congo, état indépendant et souverain, une politique d'amitié. Elle reste prête à l'aider dans les limites de ses moyens et pour autant que cette aide soit désirée par l'autorité légitime du Congo. La Belgique reste fidèle à l'idéal des Nations-Unies, tel qu'il est exprimé dans la Charte. Elle entend collaborer avec elles tout en y défendant avec énergie, contre des accusations souvent odieuses, ses intérêts et son honneur. De cette collaboration, deux principes doivent être respectés d'une manière absolue : la souveraineté intégrale de la République du Congo et l'absence totale de discriminations injustifiables à l'égard de la Belgique et des Belges. Le Gouvernement tient à rendre hommage aux Belges qui, dans des circonstances souvent difficiles, contribuent, conformément au désir des autorités congolaises, au maintien des conditions sociales, économiques et administratives essentielles, de même qu'à ceux qui, au Ruanda-Urundi, participent à la préparation de l'indépendance de ces territoires. Le Gouvernement espère que, très prochainement, des relations diplomatiques normales pourront être reprises entre la République du Congo et la Belgique afin que puissent être réglés rapidement, dans un esprit d'amitié et de coopération, les nombreux problèmes demeurés en suspens (LEFÈVRE T., « Déclaration gouvernementale lue par le Premier ministre Théo Lefèvre à la Chambre le 2 mai 1961 et au Sénat le 2 mai 1961. » in *Le site du CRISP* [en ligne], [https://www.crisp.be/crisp/wp-content/uploads/doc\\_pol/gouvernements/federal/declarations/DG\\_Lefevre\\_2-5-61.pdf](https://www.crisp.be/crisp/wp-content/uploads/doc_pol/gouvernements/federal/declarations/DG_Lefevre_2-5-61.pdf) (page mise en ligne le ? et consultée pour la dernière fois le 17/10/2023)). »

<sup>1467</sup> DELCORPS V., « Entre opinion publique et pression internationale : la Belgique face à la crise de l'indépendance du Congo » in *Relations internationales*, n°177 - Décolonisation et développement : genèses, pratiques et interdépendances (2019), p. 59-72 ; GERARD E., « La crise du Congo (1960-1963) : la démonstration d'une décolonisation ratée ? » in GODDEERIS I., LAURO A., VANTHEMSCHÉ G. (dir.), *Le Congo colonial. Une histoire en questions*, Waterloo, Renaissance du Livre, 2020, p. 95-109 ; « Onze mois de crise politique au Congo » in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°120 (1961), p. 1-22.

<sup>1468</sup> « La politique "Katangaise" de la Belgique. (Juillet 1960 - Décembre 1962) II » in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°184 (1963), p. 1-22 ; « La politique "Katangaise" de la Belgique. (Juillet 1960 - Décembre 1962) I » in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°182 (1963), p. 1-25 ; « Positions belges devant le problème de la sécession Katangaise » in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°73 (1960), p. 1-18.

Grande-Bretagne)<sup>1469</sup>, l'État belge souhaite conserver son aura et son hégémonie en Afrique centrale surtout que de nombreuses entreprises de la région, comme la puissante Union minière du Haut Katanga<sup>1470</sup>, sont encore sous le contrôle belge.

Dans une telle dynamique, la justification utilisée par le gouvernement belge décrivant l'Opération Dragon Rouge comme seulement une mission de sauvetage envers des ressortissants étrangers non africains (dont beaucoup de Belges) est suspicieuse. Très rapidement, plusieurs personnalités se demandent si l'objectif humanitaire est l'unique but comme s'il y avait une anguille sous roche dans l'intervention. Ce questionnement est légitime puisque des traités signés antérieurement entre la Belgique et le Congo permettaient curieusement une mission des forces militaires belge dans l'ancienne colonie sans l'aval des Nations Unies<sup>1471</sup>. Les autorités diplomatiques belges avaient anticipé une telle possibilité. Par ailleurs, certains opposants à l'Opération Dragon Rouge expliquent également que la Belgique, et surtout le gouvernement Lefèvre-Spaak, est responsable de l'hostilité des Congolais envers le plat pays et de l'insécurité croissante que subissent les citoyens belges aux pays des léopards<sup>1472</sup>. Le 24 novembre 1964, en séance plénière, le président du groupe communiste à la Chambre des représentants très engagé sur la question internationale Gaston Moulin<sup>1473</sup> partage ouvertement ce point de vue remettant en cause l'attitude gouvernementale pendant la crise congolaise :

*Mesdames, Messieurs, nous avons toujours eu, nous aussi, le souci [...] de la sécurité de nos concitoyens qui se trouvent au Congo. Mais je tiens à vous répéter ici que les inquiétudes que nous avons à l'égard de leur sécurité ne sont pas nées récemment. Nous le formulons déjà depuis quelques temps, car nous considérons que la politique menée par notre pays à l'égard du Congo, depuis longtemps, est la cause profonde de ce que nous ayons à déplorer depuis un moment, au Congo, de nombreuses victimes, tant noires que blanches. Et si certaines de nos concitoyens sont en péril, c'est parce que, depuis longtemps, le gouvernement belge pratique une politique d'immixtion dans les affaires intérieures du Congo. [...] En fait, cette politique d'immixtion signifie, dans un débat sanglant qui se déroule entre deux parties congolaises, qu'on le veuille au non, Messieurs, la Belgique a pris la responsabilité de soutenir une des parties. [...] Il va de soi qu'à partir de ce moment-là, dans l'optique des Congolais se trouvant dans l'autre camp que [...] vous soutenez encore, les citoyens belges ne pouvaient apparaître que comme des gens appartenant à un pays dont le gouvernement soutient l'adversaire [...] Non, absolument pas (opposition contre la théorie des otages civils) [...] mais je vais vous dire que la situation à laquelle on est arrivés, vous avez contribué à la créer. [...] Vous avez déclaré tout à l'heure, ainsi qu'à la radio, qu'il ne vous était pas possible d'intervenir sur le plan politique sans arriver à d'autres solutions que celle que vous avons connue ce matin. Permettez-moi de vous dire que si vous aviez conseillé à ceux*

<sup>1469</sup> BAT J.-P., HIRIBARREN V., *Les décolonisations britannique et française de l'Afrique ou la création de l'étalon pour l'impérialisme* [en ligne], [https://www.vincenthiribarren.com/pdf/Bat\\_Hiribarren\\_-\\_2014\\_-\\_Les\\_decolonisations\\_britannique\\_et\\_fran%C3%A7aise\\_de\\_l'Afrique.pdf](https://www.vincenthiribarren.com/pdf/Bat_Hiribarren_-_2014_-_Les_decolonisations_britannique_et_fran%C3%A7aise_de_l'Afrique.pdf) (page mise en ligne en 2014 et consultée pour la dernière fois le 21/07/2024) ; DE BOSSCHÈRE G., « Le néo-colonialisme » in *Présence Africaine*, n° 38 (1961), p. 61-71.

<sup>1470</sup> « L'affaire de l'union minière du Haut-Katanga » in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°350 (1967), p. 5. [1-31]

<sup>1471</sup> « L'assistance militaire belge à la République du Congo » in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°247 (1964), p. 1-20.

<sup>1472</sup> « Le conditionnement politique de l'opération Dragon Rouge (Stanleyville, novembre 1964) » in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°264 (1964), p. 24-27.

<sup>1473</sup> LADURON C., *La Belgique face à la crise des missiles de Cuba. Étude des positions des politiques belges, des diplomates en fonction et des mouvements belges de soutien à Cuba en 1962*, mémoire de master en histoire, Université Catholique de Louvain, 2019-2020, p. 53-54 ; RIKIR M., *Les parlementaires et ministres communistes et apparentés au sein du Parlement et du Gouvernement du Royaume de Belgique, classés par législature et par assemblée (1924-1985)*, Bruxelles, CArCoB, 2012, p. 27.

*que vous soutenez une position plus raisonnable qui aurait consisté à rechercher des solutions plus pacifiques au conflit qui se déroule là-bas, vous pouviez en tout cas faire savoir que l'aide fournie par nous à l'ANC (Armée nationale Congolaise) serait retirée. [...] Vous poursuivez la mauvaise politique réactionnaire du passé. Il est incontestable que le geste posé par la Belgique aujourd'hui pourra avoir des conséquences sur le plan international<sup>1474</sup>.*

En outre, à côté d'un contexte national propice à des manifestations contre la politique congolaise menée par la Belgique depuis l'indépendance, l'atmosphère internationale donne également du souffle aux contestations. En effet, la presse étrangère, comme le journal *Le Monde*<sup>1475</sup>, commentent l'Opération Dragon Rouge. Certains états vilipendent également la mission humanitaire belge. Les autorités soviétiques réprouvent cet acte qu'elles considèrent comme une véritable agression de la part de deux forces occidentales, la Belgique et les États-Unis, contre un pays indépendant qui ne respecte en aucun cas le droit des peuples à disposer d'eux même<sup>1476</sup>. Bien que l'aura de l'URSS se soit ternie en Belgique durant les Trente Glorieuses, elles restent un phare pour une quantité non-négligeable de Belges, notamment chez plusieurs syndicalistes de la FGTB. De plus, dans les semaines suivantes, certains représentants africains dénoncent également en des termes forts l'intervention belge au Congo qu'ils décrivent comme une ingérence teintée d'intimidation nihilisant l'autodétermination de certaines populations congolaises refusant l'autorité centrale kinoise<sup>1477</sup>.

---

<sup>1474</sup> « Intervention à la Chambre du député communiste de Bruxelles Gaston Moulin le 24 novembre 1964 » in *Annales Parlementaire de la Chambre, session 1964-1965, le 24 novembre*, p. 3-5.

<sup>1475</sup> KNECHT J., « Des troupes aéroportées belges procèdent à l'évacuation des otages de Stanleyville occupée par les forces gouvernementales. Une cinquantaine de prisonniers, dont le Dr Paul Carlson, auraient été tués par les rebelles » in *Le Monde*, le 25 novembre 1964.

<sup>1476</sup> « *Le Gouvernement soviétique considère ce parachutage beige sur Stanleyville comme un acte flagrant d'intervention armée de la Belgique, des États-Unis et du Royaume-Uni dans les affaires intérieures du Congo et comme la continuation de la politique d'arbitraire et de violence que ces puissances pratiquent à l'égard du peuple congolais. Sous les yeux des peuples du monde entier, il se commet un crime contre le peuple congolais et il se forme une menace réelle contre la paix et la sécurité des autres États africains. Les tentatives de justifier l'intervention armée au Congo par de fallacieuses allusions à la nécessité de défendre les étrangers se trouvant à Stanleyville montrent une fois de plus le caractère colonial de cette action. L'histoire des conquêtes coloniales a démontré que les colonialistes ont invoqué bien des fois pareils prétextes pour envahir un territoire et asservir ses habitants. Il ne s'agit pas tant du fait qu'il se trouvait à Stanleyville un certain nombre d'étrangers mais du fait que les puissances coloniales, convaincues de l'incompétence de Tshombé, leur créature, à faire face à la situation dans le pays, ont décidé de charger des unités régulières de l'armée belge de l'aider ouvertement à écraser le mouvement de libération nationale. Les colonialistes auront beau dissimuler sous des déclarations humanitaires leurs actes d'agression au Congo, ils ne réussiront pas à tromper les peuples et à esquiver leur responsabilité. Il est parfaitement évident qu'on ne saurait considérer la note que la Belgique et les États-Unis ont adressée le 21 novembre au Conseil de sécurité que comme un rideau de fumée destiné à dissimuler l'intervention qui se préparait. L'action de la Belgique et de ses alliés de l'OTAN constitue une menace pour la liberté et l'indépendance non seulement du peuple congolais mais aussi des autres peuples africains. Les actes d'agression au Congo constituent un défi ouvert lancé aux États d'Afrique qui ont exigé, par la voix de l'Organisation de l'Unité Africaine, qu'il soit mis fin à l'intervention étrangère dans les affaires intérieures du Congo. Le Gouvernement soviétique condamne résolument les actes d'agression de la Belgique, des États-Unis et du Royaume-Uni contre le peuple congolais. Ces actes constituent une violation flagrante de la Charte des Nations Unies et une menace contre la paix et la sécurité Internationales. En attirant l'attention du Conseil de sécurité sur le caractère dangereux des mesures prises par les colonialistes contre le peuple congolais, le Gouvernement soviétique demande qu'il soit immédiatement mis fin à l'intervention étrangère de la Belgique, des États-Unis et du Royaume-Uni au Congo et que toutes les forces armées belges et tous les mercenaires étrangers soient retirés du Congo, et déclare que les gouvernements de ces États portent l'entière responsabilité des conséquences que pourront avoir ces actes [ . . . ]* (CRISP, *Congo 1964 : political documents of a developing nation*, Presses universitaires de Princeton, Princeton, 1966, p. 497) ».

<sup>1477</sup> La déclaration du représentant de la République des états arabes unis (Égypte) le 14 décembre 1964 : « *Cette action militaire [Opération Dragon Rouge] constitue une violation flagrante de la Charte des Nations Unies [...]. Il est désormais inadmissible d'avoir recours dans les rapports internationaux à une politique fondée sur l'usage de la force, quels que*

Contre l'Opération Dragon Rouge, une contestation internationale se forme avec une forte ampleur contraignant Paul-Henri Spaak, bien qu'il soit l'ancien président de l'Assemblée générale de l'ONU (janvier 1946 – janvier 1947), de se rendre à New York le 11 décembre 1964 justifier la décision de son ministère<sup>1478</sup>.

#### 4.2.4.2 1966-1972

À partir de mars 1966, lorsque les socialistes retrouvent l'opposition<sup>1479</sup>, les luttes politiques liégeoises connaissent des transformations notables. Cette dynamique se perpétue lors des gouvernements Eyskens dans lequel les sociaux-chrétiens et les socialistes s'associent de nouveau malgré les gouvernements compliqués Lefèvre-Spaak et Harmel-Spinoy. Quantitativement, l'usage des luttes politiques se renforce de plus en plus après 1966. Cette croissance est particulièrement significative à l'entrée des Seventies. Au niveau professionnel, nous voyons l'arrivée de nouvelles catégories de travailleurs. Cela touche même des milieux très spécifiques. Par ailleurs, certains types de salariés, actifs entre 1962 et 1966 dans les luttes politiques liégeoises à l'instar des praticiens de la santé, continuent d'être présents au sein des conflits sociaux contre le gouvernement en sa qualité de décideur politique. Au niveau des revendications, les luttes politiques touchent avec force de nouveaux motifs tels que l'accroissement du coût de la vie. Sur de nombreuses thématiques, nous pouvons établir des liens entre cette période 1966-1972 et les périodes antérieures. Il est essentiel de démontrer que ces phénomènes s'ancrent dans les réalités de l'époque et dans la continuité de luttes précédentes. De ce fait, dans cette seconde partie, nous étudions plusieurs types de conflictualité pour illustrer cette évolution et ces relations avec les périodes antérieures : la forte opposition contre les pouvoirs spéciaux accordés au gouvernement Vanden Boeynants, les luttes pour le fédéralisme et pour le sauvetage de l'industrie wallonne, les colères agricoles contre la Politique Agricole Commune de la CEE, les mouvements dénonçant la Guerre du Vietnam et les mobilisations du monde du travail liégeois contre l'Espagne franquiste.

---

*soient les motifs invoqués pour fonder une telle politique. [...] La Belgique, avec l'aide de ses alliés, a commis une agression ouverte en violation de la Charte des Nations Unies et à l'encontre de ses objectifs.* » (S/PV.1174, 14 décembre 1964, p. 2, par. 3 et p. 9, par. 41) La déclaration du représentant de la Tanzanie à l'ONU le 17 décembre 1964 : « *L'intervention [Opération Dragon Rouge] consiste dans l'attitude et la politique de celles des grandes puissances qui s'opposent à l'exercice du droit des peuples à l'autodétermination. Elle consiste dans l'emploi de la force, dans toutes les formes d'intimidation, d'ingérence et d'intervention qui visent à empêcher l'exercice de ce droit. Les actions des Etats-Unis et de la Belgique dans les opérations de Stanleyville, entreprises avec l'appui du Royaume-Uni, constituaient une intervention, car elles étaient une conspiration destinée à imposer au peuple congolais l'autorité contestée du gouvernement Tshombé. L'opération a fourni la couverture aérienne nécessaire à l'assaut et à la prise du quartier général de la libération nationale : ce résultat était voulu et non pas l'effet du hasard.* » (S/PV.1178, 17 décembre 1964, p. 6, par. 23)

<sup>1478</sup> SPAAK P.-H., « Document 18 : déclaration au conseil de sécurité de M. Spaak, ministre des Affaires étrangères de Belgique, en date du 11 décembre 1964 » in *Chronique de politique étrangère*, t. XVIII (1965), n°5/6 – Stanleyville : août-novembre 1964, p. 535-550.

<sup>1479</sup> FALONY R., *Le Parti socialiste : un demi-siècle de bouleversements*, Bruxelles, Luc Pire, 2006, p. 92.

#### 4.2.4.2.1 La forte opposition contre les pouvoirs spéciaux accordés au gouvernement Vanden Boeynants

En mars 1966, grâce aux résultats des élections législatives de 1965 et à la chute du très bref gouvernement Harmel-Spinoy<sup>1480</sup>, les sociaux-chrétiens (poussés par l'aile droite reprenant le contrôle du PSC-CVP) et les libéraux décident de s'unir au sein du gouvernement Vanden Boeynants-De Clercq<sup>1481</sup>. Les socialistes sont renvoyés dans l'opposition après cinq années très tendues au sein de la majorité (1961-1966)<sup>1482</sup>. Dès la déclaration gouvernementale du 23 mars 1966, le nouveau Premier ministre le conservateur social-chrétien bruxellois Paul Vanden Boeynants annonce au Sénat et à la Chambre des Représentants un programme de rupture dont les principaux objectifs sont le rétablissement durable de l'équilibre des finances publiques, la promotion du progrès social, le plein emploi, l'expansion économique, l'adaptation des institutions aux réalités de l'époque, l'épanouissement de toutes les communautés dans la concorde nationale ainsi que la fidélité aux alliances européennes et atlantiques :

Mesdames, Messieurs, la crise politique ouverte il y a un mois, survenant après la longue attente des mois de juin et juillet derniers, a jeté le désarroi dans le pays. Celui-ci s'interroge, ne comprend plus : il aspire aux situations claires. Le Gouvernement qui se présente aujourd'hui devant les Chambres entend gouverner dans la clarté, avec efficacité et dynamisme. Ses objectifs sont simples et précis. Les voici sans ambages : 1. Rétablissement de l'équilibre durable des finances publiques. 2. Promotion du progrès social. 3. Plein emploi et expansion économique. 4. Adaptation de nos institutions aux réalités d'aujourd'hui et épanouissement de nos Communautés dans la concorde nationale. 5. Fidélité à nos alliances européennes et atlantiques. La communication lue par M. Harmel devant cette Chambre, le 9 novembre, a mis en lumière la situation alarmante de nos finances publiques. Depuis lors, l'inventaire et les remèdes proposés ont été confirmés à diverses reprises, notamment par M. Spinoy, vice-Premier ministre dans le Gouvernement précédent, lors d'un colloque réunissant les partenaires sociaux, et plus récemment par le rapport de la commission présidée par le gouverneur de la Banque nationale. Personne n'a contesté la gravité de la situation mais, en dépit d'efforts lucides et courageux d'hommes auxquels l'amitié et la loyauté me commandent de rendre hommage, -et je tiens d'autant plus à le dire que certains se trouvent aujourd'hui sur les bancs de l'opposition,- les remèdes n'ont pu être appliqués que partiellement<sup>1483</sup>.

Au moment de la constitution du gouvernement Vanden Boeynants-De Clercq (1966-1968), le monde socialiste, anciennement très divisé surtout dans certains territoires comme à Liège et à Namur<sup>1484</sup>, installe une nouvelle dynamique visant à l'établir comme la première force d'opposition du pays<sup>1485</sup>. Pour se rendre plus crédible et plus efficace, le pilier socialiste essaie de diminuer ses affrontements internes par la réalisation de nombreux rassemblements réfléchissant à ses doctrines et son fonctionnement à l'image des congrès des

---

<sup>1480</sup> DABE X., *La crise gouvernementale de 1965*, mémoire inédit en histoire, Université Catholique de Louvain, 2018, p. 64-69 et p. 146.

<sup>1481</sup> MABILLE X., *La Belgique depuis la seconde guerre mondiale*, Bruxelles, CRISP, 2003, p. 102.

<sup>1482</sup> FALONY R., *Le Parti socialiste : un demi-siècle de bouleversements*, Bruxelles, Luc Pire, 2006, p. 92.

<sup>1483</sup> VANDEN BOEYNANTS P., *Déclaration gouvernementale lue par le Premier ministre Paul Vanden Boeynants à la Chambre le 23 mars 1966 et au Sénat le 23 mars 1966* [en ligne], [https://www.crisp.be/crisp/wp-content/uploads/doc\\_pol/gouvernements/federal/declarations/DG\\_VDB\\_23-3-66.pdf](https://www.crisp.be/crisp/wp-content/uploads/doc_pol/gouvernements/federal/declarations/DG_VDB_23-3-66.pdf) (page mise en ligne le ? et consultée pour la dernière fois le 16/07/2024), p. 1.

<sup>1484</sup> « La rupture de l'Action Commune socialiste à Liège » in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°250 (1964), p. 1-18.

<sup>1485</sup> « Les discussions doctrinales au sein du Parti Socialiste » in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°341 (1966), p. 25.

socialistes wallons en 1967<sup>1486</sup>. La FGTB suit cette même voie<sup>1487</sup>. En effet, c'est à ce moment par exemple que les fédérations liégeoises et carolorégiennes, en conflits latents surtout au sein de l'omnipotente Centrale des métallurgistes<sup>1488</sup>, décident de marcher main dans la main pour défendre les intérêts de l'industrie de la Wallonie et des travailleurs wallons<sup>1489</sup>. Par ailleurs, alors que le pilier socialiste se rassemble, il appelle l'union des forces à le rejoindre pour s'opposer contre le gouvernement. Nous ne sommes pas encore à l'appel aux progressistes du président socialiste Léo Collard du 1<sup>er</sup> mai 1969 mais nous nous y rapprochons. Certains mandataires politiques du PSB, tels que le député-bourgmestre socialiste de Saint-Josse-ten-Noode Guy Cudell<sup>1490</sup>, réclament la poursuite des fronts communs établis entre la FGTB et la CSC au lendemain de la tempête sociale de l'hiver 60-61. Nous relevons alors la formation d'une véritable unité contestataire au sein des rangs socialistes. Le pilier socialiste est clairement prêt à se battre contre le gouvernement Vanden Boeynants-De Clercq prévoyant très tôt un « *contrôle draconien* » du budget, un frein à « *l'accroissement des dépenses publiques* » et le rétablissement d'un « *équilibre durable entre recettes et dépenses* »<sup>1491</sup>.

Très rapidement, la FGTB liégeoise rentre en opposition contre le nouveau gouvernement Vanden Boeynants-De Clercq. Alors que les autorités exécutives essaient d'obtenir les pouvoirs spéciaux<sup>1492</sup> pour faciliter l'important assainissement budgétaire, la reconversion industrielle (essentielle pour certaines régions

---

<sup>1486</sup> « Les discussions doctrinales au sein du Parti Socialiste » in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°341 (1966), p. 5-25 ; « Les congrès socialistes wallons de 1967 » in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°391 (1968), p. 22-26.

<sup>1487</sup> « Le renouvellement des structures internes de la F.G.T.B. et le processus de nomination du secrétaire général de la F.G.T.B. » in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°418 (1968), p. 6-11.

<sup>1488</sup> MEYER P., « L'avenir de la sidérurgie wallonne » in *Wallonie*, émission présentée par MORDANT H., RTB, le 5 juillet 1967, consulté sur le site de la Sonuma, <https://www.sonuma.be/archive/wallonie-du-05071967>, le 6 août 2024.

<sup>1489</sup> « Le renouvellement des structures internes de la F.G.T.B. et le processus de nomination du secrétaire général de la F.G.T.B. » in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°418 (1968), p. 6-7.

<sup>1490</sup> « *Il y a d'une part des réticences à l'égard de la participation même ; on en trouve l'expression : – en ce qui concerne le P.S.B., dans un article du député G. Cudell (Dimanche-Pressé, 26 février) : "Je suis, à long terme, pour une alliance des démocrates-chrétiens et des socialistes. Et je souhaite le maintien de l'action commune des syndicats chrétiens et des syndicats socialistes. Mais je crois que les occasions d'affrontements entre chrétiens et socialistes vont plutôt s'amplifier que s'atténuer dans l'avenir immédiat. Je songe à l'A.M.I., en dépit des compromis précaires qui pourraient être réalisés à l'occasion de la formation d'un gouvernement, et à l'hospitalisation. Je songe à l'éducation nationale et, – vous permettez –, aux questions linguistiques" ; également dans la "lettre aux militants (n° 2, 2 mars 1966) du Centre d'Etudes socialistes : "rejet de toute participation gouvernementale, si ce n'est sur une base directement déterminée par les programmes de la F.G.T.B. et de la C.S.C." ; – en ce qui concerne le P.L.P., dans une motion du Club Roger Motz mettant comme condition à une participation l'application intégrale du compromis linguistique élaboré par le parti. C'est effectivement dans les milieux de la Fédération bruxelloise que se situe au P.L.P. la plus forte résistance à une participation. (« La crise gouvernementale en Belgique (février-mars 1966) (II) » in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°315 (1966), p. 3) »*

<sup>1491</sup> VANDEN BOEYNANTS P., *Déclaration gouvernementale lue par le Premier ministre Paul Vanden Boeynants à la Chambre le 23 mars 1966 et au Sénat le 23 mars 1966* [en ligne], [https://www.crisp.be/crisp/wp-content/uploads/doc\\_pol/gouvernements/federal/declarations/DG\\_VDB\\_23-3-66.pdf](https://www.crisp.be/crisp/wp-content/uploads/doc_pol/gouvernements/federal/declarations/DG_VDB_23-3-66.pdf) (page mise en ligne le ? et consultée pour la dernière fois le 16/07/2024), p. 2.

<sup>1492</sup> « *Extension temporaire des pouvoirs du gouvernement permettant à ce dernier de modifier ou d'adopter seul, dans un certain nombre de domaines fixés dans une loi d'habilitation, des normes législatives, et ce afin de faire face à une situation de crise.* (« Pouvoirs spéciaux » in *Vocabulaire politique du CRISP* [en ligne], <https://www.vocabulairepolitique.be/pouvoirs-speciaux/> (page mise en ligne le ? et consultée pour la dernière fois le 06/08/2024) »



wallonnes comme le Borinage<sup>1493</sup> ou le Centre<sup>1494</sup>) et la restructuration du monde hospitalier<sup>1495</sup>, le monde syndical socialiste de l'agglomération de Liège s'y oppose fermement. Par exemple, le 23 février 1967, 80 ouvriers ougréens de la division « centre » de Cockerill-Ougrée-Providence arrêtent de travailler pendant cinq heures pour réclamer des augmentations salariales et pour refuser les pouvoirs spéciaux<sup>1496</sup>. La FGTB de Liège voit dans l'obtention d'un tel système comme un déni de démocratie cherchant à établir une régression sociale. Deux éléments peuvent expliquer une telle conception. D'une part, même si nous pouvons certains pays voisins y avoir recouru au milieu des années 60, les pouvoirs spéciaux n'ont plus été octroyés en Belgique depuis plus de vingt ans<sup>1497</sup>. À la différence des décennies 70 et 80, ils semblent un dispositif exceptionnel devant être utilisé seulement si la situation est très grave. Au moment de la demande des pouvoirs spéciaux, de nombreux articles de journaux considèrent que le contexte ne demande pas un renforcement du pouvoir exécutif<sup>1498</sup>. D'autre part, l'attitude de la FGTB de Liège se place dans la continuité des considérations des instances du PSB. En effet, dans un article du journal *Le Peuple* datant du 4 janvier 1967, le président socialiste Léon Collard définit la position hostile de son parti vis-à-vis de l'octroi des pouvoirs spéciaux ainsi :

Nous sommes le grand parti de l'opposition et comme tel, nous avons une mission à remplir, dans une démocratie parlementaire. Le rôle essentiel de l'opposition est de contrôler le gouvernement : c'est par le fonctionnement normal du Parlement que ce contrôle peut s'exercer pleinement. Il "n'est pas question que nous y renoncions. On pourra nous imposer des pouvoirs spéciaux ; mais nous les combattons au Parlement et dans le pays"<sup>1499</sup>.

Par la suite, de nombreuses fois, la province de Liège est impactée durant les années 1967-1968 par des mouvements décidés en front commun par la FGTB et par la CSC contre le projet de loi de Paepe relatif aux pensions. Le monde syndical y voit une tentative de mettre en place une véritable régression sociale<sup>1500</sup>. Au cours des actions contre le projet de loi de Paepe, nous relevons à Liège la participation de nombreuses couches professionnelles<sup>1501</sup>, notamment une très forte implication des fédérations syndicales employées<sup>1502</sup>.

<sup>1493</sup> HONOREZ M., « Une région de tradition industrielle : Mons – Borinage » in *Bulletin de la Société Géographique de Liège*, n°30 (1994), p. 89-90.

<sup>1494</sup> « La région du Centre » in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°438-439 (1969), p. 21-35.

<sup>1495</sup> « Les problèmes posés par le projet de loi sur les pouvoirs spéciaux » in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°438-439 (1969), p. 5.

<sup>1496</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 67, *compte-rendu n°291 : arrêt de travail aux services mécaniques de la division centre (Ougrée) de Cockerill-Ougrée le 23 février 1967*.

<sup>1497</sup> VAN HOUTTE J., « Aperçu de la politique budgétaire et fiscale en Belgique » in *Public Finance Analysis*, t. XXVIII (1969), n°3, p. 470.

<sup>1498</sup> « Les problèmes posés par le projet de loi sur les pouvoirs spéciaux » in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°438-439 (1969), p. 4-6.

<sup>1499</sup> COLLARD L., « Pouvoirs spéciaux pour 1967 ? » in *Le Peuple*, le 4 janvier 1967.

<sup>1500</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 69, *comptes-rendus n°1037 et 1040 : meeting organisé à Herstal le 29 juin 1967 par la Setca (FGTB)*.

<sup>1501</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 69, *comptes-rendus n°1037 et 1040 : meeting organisé à Herstal le 29 juin 1967 par la Setca (FGTB)* ; Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 69, *comptes-rendus n°1054 : protestation contre les projets gouvernementaux en matière de pensions – concerne les employés des industries privées*.

<sup>1502</sup> CARHOP, *La Centrale nationale des employés : aperçu historique 1912-1980*, Bruxelles, CARHOP, 1990, p. 152 ; VANVELTHEM L., « 1949-2010. La SETCa Liège-Huy-Waremme » in BETTENS L., BAILLARGEON C., DOHET J., ROLAND N. T., *Cols blancs, coeur rouge : les combats des employés, techniciens et cadres du SETCa Liège-Huy-Waremme*, Seraing, IHOES, 2012, p. 87 [67-145].

En effet, le 29 juin et le 5 juillet 1967, les fédérations syndicales employées, tant la CNE que la SETCa, organisent deux importantes actions qui protestent contre les projets gouvernementaux en attirant l'attention des employés sur le « *caractère démagogique de la manœuvre gouvernementale*<sup>1503</sup> »<sup>1504</sup>. Elles préviennent les autorités politiques et patronales de l'opposition ferme par « *tous les moyens d'actions syndicales*<sup>1505</sup> ». Lors du mois de septembre 1967, les fédérations syndicales employées organisent plusieurs contestations contre la réforme des pensions, notamment une manifestation à Liège le 12 septembre 1967<sup>1506</sup>. Le lendemain, de nombreux ouvriers de Chertal se solidarisent avec l'accord des délégations FGTB et CSC par rapport aux actions de leurs collègues employés<sup>1507</sup>. Lors de ces mouvements syndicaux, beaucoup de pensionnés, redoutant pour leurs pensions, s'activent aux côtés des travailleurs grévistes<sup>1508</sup>. Cependant, le projet de loi de Paepe est instauré malgré l'opposition syndicale.

À la même époque, le monde hospitalier liégeois déclenche plusieurs actions contestataires contre la Loi Hulpiau concernant l'exercice de l'art de guérir et l'assurance maladie-invalidité (AMI). Par exemple, entre le 16 novembre et le 2 décembre 1967, près de la moitié des médecins de la province de Liège partent en grève administrative pour dénoncer la volonté du ministre de la Santé Publique<sup>1509</sup>. Entre le 20 et le 22 novembre 1967, un nombre de dentistes se solidarise aux praticiens de la santé grévistes<sup>1510</sup>.

Par conséquent, l'octroi des pouvoirs spéciaux et plusieurs mouvements provoquent l'indignation des mondes syndicaux (FGTB et CSC), de l'Union des Classes Moyennes et des chambres médicales. Néanmoins, ces tensions sociales n'ont pas provoqué la chute du gouvernement Vanden Boeynants-De Clercq. Paradoxalement, alors que la coalition entre les sociaux-chrétiens et les libéraux s'était donné la mission de

---

<sup>1503</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 69, *comptes-rendus n°1037 et 1040 : meeting organisé à Herstal le 29 juin 1967 par la Setca (FGTB)*.

<sup>1504</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 69, *comptes-rendus n°1037 et 1040 : meeting organisé à Herstal le 29 juin 1967 par la Setca (FGTB)* ; Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 69, *comptes-rendus n°1054 : protestation contre les projets gouvernementaux en matière de pensions – concerne les employés des industries privées*.

<sup>1505</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 69, *comptes-rendus n°1037 et 1040 : meeting organisé à Herstal le 29 juin 1967 par la Setca (FGTB)*.

<sup>1506</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 70, *comptes-rendus n°1337 et 1340 : manifestation des employés à Liège le 12 septembre 1967* ; Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 70, *compte-rendu n°1354 : grève des employés à Liège le 12 septembre 1967*.

<sup>1507</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 70, *compte-rendu n°1384 : conflit des employés le 13 septembre 1967*.

<sup>1508</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 70, *compte-rendu n°1354 : grève des employés à Liège le 12 septembre 1967*.

<sup>1509</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 72, *comptes-rendus n°1917-2181 : grève des médecins*.

<sup>1510</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 72, *comptes-rendus n°2021, 2026, 2036 et 2047 : grève des dentistes du 20 au 22 novembre 1967*.

diminuer le plus possible les querelles communautaires<sup>1511</sup>, elle tombe à cause de l'explosion de l'Affaire de Louvain ou de l'incident du « *Walen Buiten* » qui couvait depuis plusieurs années<sup>1512</sup>.

#### 4.2.4.2.2 Le coq wallon syndical chante de nouveau pour la défense de la Wallonie

Après une mise en veilleuse des idéaux wallons dans les grèves durant les années 1964-1965, le coq wallon rechante de nouveau dès 1966 durant plusieurs actions en province de Liège. Par exemple, 12 décembre 1966, presque six ans jour pour jour après les premiers arrêts de travail ayant abouti à la grève du siècle<sup>1513</sup>, 8 500 ouvriers-employés de Cockerill-Ougrée-Providence arrêtent avec l'accord de leurs délégations syndicales FGTB leurs activités pendant deux heures pour dénoncer la décadence multiforme de la Wallonie et le déclin de la sidérurgie wallonne<sup>1514</sup>. Ils s'inquiètent vis-à-vis des secteurs sidérurgiques vieillissantes, dont les autorités patronales ont annoncé au grand dam du monde syndical des pertes d'emploi<sup>1515</sup>, qui doit affronter une concurrence internationale plus ardue à cause de la modernisation industrielle de certains espaces historiques (comme en France) et de l'arrivée de nouveaux acteurs régionaux ou nationaux (comme la Flandre ou le Japon)<sup>1516</sup>. Cette action du 12 décembre 1966 se réalise au moment où le souvenir d'André Renard et les idées renardistes reviennent pleinement dans le paysage syndical socialiste et dans le monde industriel wallon. Nous le voyons pleinement à Herstal et à Seraing, les deux citadelles ouvrières historiques en aval et en amont de la Cité ardente. Deux événements le démontrent. D'une part, le 21 septembre 1966, 10 500 ouvriers-employés de la Fabrique Nationale d'Herstal quittent avec l'accord de leurs délégations syndicales leurs ateliers et leurs bureaux pendant une heure et demie afin d'assister à un meeting organisé par le président de la

---

<sup>1511</sup> Déclaration gouvernementale du 23 mars 1966 : « *Dans le domaine des relations communautaires, l'immense majorité de notre population et de ses représentants aspire à l'apaisement et à une meilleure compréhension réciproque. L'objectif du Gouvernement sera de favoriser "un art" de vivre en commun, dans le respect de nos diversités et de nos complémentarités naturelles. La tâche de la commission permanente pour l'amélioration des relations communautaires, malgré les difficultés qui ont entouré sa constitution, est donc très importante. Sa mission n'est pas de se substituer à l'Exécutif chargé de l'application des lois votées par le Parlement, mais de rechercher dans le calme et la négociation toutes les possibilités de rapprochement et d'apaisement. Le Gouvernement sera toujours heureux d'accueillir des propositions de ce genre et, mis en présence de proposition ayant recueilli un très large accord tripartite, jugera du moment et de la forme de la suite à y réserver. Respectueux de toutes les opinions, comme il se doit dans un régime de réelle démocratie comme le nôtre, le Gouvernement ne pourra cependant tolérer que des menées extrémistes empreintes de violence viennent paralyser les efforts de conciliation entre nos Communautés auxquels doivent s'attacher les trois partis nationaux.* (VANDEN BOEYNANTS P., *Déclaration gouvernementale lue par le Premier ministre Paul Vanden Boeynants à la Chambre le 23 mars 1966 et au Sénat le 23 mars 1966* [en ligne], [https://www.crisp.be/crisp/wp-co/ntent/uploads/doc\\_pol/gouvernements/federal/declarations/DG\\_VDB\\_23-3-66.pdf](https://www.crisp.be/crisp/wp-co/ntent/uploads/doc_pol/gouvernements/federal/declarations/DG_VDB_23-3-66.pdf) (page mise en ligne le 28/07/2000, mise à jour le 18/02/2020 et consultée pour la dernière fois le 01/08/2024), p. 4) »

<sup>1512</sup> « Le déroulement de la crise politique de février 1968 » in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°399 (1968), p. 2-6.

<sup>1513</sup> DEPREZ R., *La grande grève, décembre 1960-janvier 1961 : ses origines, son déroulement, ses leçons*, Bruxelles, Fondation J. Jacquemotte, 1963, p. 73.

<sup>1514</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 66, *compte-rendu n°2570 : arrêt de travail suivi de concentration à Cockerill-Ougrée-Providence le 12 décembre 1966*.

<sup>1515</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 66, *compte-rendu n°2443 : arrêts de travail du train à fil de la division centre (Seraing) de Cockerill-Ougrée des 21, 22 et 23 novembre 1966*.

<sup>1516</sup> LERAT S., *Géographie de la métallurgie. L'élaboration des métaux*, Paris, Genin, 1975, p. 194-237 ; LEBOUTTE R., « L'histoire longue de Cockerill Sambre » in FUSULIER B., VANDEWATTYNE J., LOMBA C. (dir.), *Kaléidoscopie d'une modernisation industrielle : Usinor – Cockerill Sambre – Arcelor*, Louvain-la-Neuve, Presses universitaires de Louvain, 2003, p. 54-56 [47-57].

régionale FGTB de Liège et des métallurgistes liégeois Robert Lambion en hommage à André Renard<sup>1517</sup>. D'autre part, un rassemblement en mémoire d'André Renard est organisé à Seraing le 24 septembre 1966. Des orateurs y prennent la parole pour rappeler la vie du disparu et pour exprimer la nécessité de poursuivre la lutte pour la défense de la Wallonie pour les objectifs formulé par l'ancien homme fort du syndicalisme liégeois<sup>1518</sup>. La connexion établie entre la défense de l'économie de la Wallonie et la personnalité de l'ancien secrétaire général adjoint de la FGTB et ancien président de la FGTB Liège-Huy-Waremme dévoile à quel point l'hiver 60-61 et la personnalité d'André Renard ont participé à une certaine diffusion du militantisme wallon – toutefois d'une moindre ampleur par rapport à son équivalent flamand<sup>1519</sup> – vers la base syndicale et vers le monde ouvrier<sup>1520</sup>.

Les thématiques « wallonnes » ou « wallonnisantes » réapparaissent aussi pendant que les régionales wallonnes de la FGTB essaient de se rapprocher structurellement et doctrinairement, un rapprochement tant espéré depuis de nombreuses années par la majorité des délégations et des autorités de la FGTB liégeoise :

C'est du 1er juin 1966 qu'on peut dater les premiers contacts officiels entre régionales wallonnes. Ce jour-là, en effet, la FGTB-Hainaut réunie en comité provincial à Heer-Agimont, invite une délégation de syndicalistes liégeois à participer à une réunion de syndicalistes hainuyers. A cette réunion, M. Ernest Davister, secrétaire des métallurgistes de Charleroi, développe la nécessité d'une union des syndicalistes wallons. Cette coordination doit être interprofessionnelle et axée sur les problèmes de reconversion de l'industrie wallonne. Cette déclaration de fond qui ne pouvait que rencontrer l'adhésion des syndicalistes liégeois qui l'avait toujours défendue, est accompagnée de l'affirmation de deux problèmes qui sont en même temps des objectifs : a) le problème de l'Action commune socialiste en Wallonie, b) le problème du Front commun syndical FGTB-CSC. Le 22 septembre 1966, au cours d'une nouvelle réunion du même type à Agimont, M. R. Lambion, président de la régionale FGTB de Liège et président des métallurgistes de Liège, répond au nom de la FGTB de Liège qu'il n'y a pas d'opposition de principe à une reconstitution de l'Action commune, mais qu'il y a d'abord lieu d'examiner l'organisation de l'unité entre régionales wallonnes<sup>1521</sup>.

Cette réapparition s'imbrique également dans le contexte socio-politique de l'époque voyant un « réveil des revendications régionalistes et nationalistes<sup>1522</sup> ». Dès les années 1965-1966, la Belgique, ayant connu en 1962-1963 l'ouverture de la longue discorde fouronnaise<sup>1523</sup>, subit une excitation des tensions communautaires particulièrement en Flandre. Cette dernière est impactée par la grève endeuillée à Zwartberg (début 1966) et par les premières braises de l'« Affaire de Louvain » où plusieurs personnalités flamandes se

---

<sup>1517</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 65, *compte-rendu n°2055 : arrêt de travail à la Fabrique Nationale d'Herstal le 21 septembre 1966*.

<sup>1518</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 65, *compte-rendu n°2100 : manifestation A. Renard à Seraing le 24 septembre 1966*.

<sup>1519</sup> DE WEVER B., VERDOODT F.-J., VRINTS A., « Les patriotes flamands et la construction de la nation » in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°2316 (2016), p. 9. [5-38].

<sup>1520</sup> KESTELOOT C., « Mouvement wallon et identité nationale » in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°2316 (2016), p. 42. [1-48]

<sup>1521</sup> <https://www.cairn.info/revue-courrier-hebdomadaire-du-crisp-1968-30-page-1.htm>

<sup>1522</sup> KERNALEGENN T., « Le réveil des revendications régionalistes et nationalistes au tournant des années 1968 : analyse d'une vague nationale » in *Fédéralisme Régionalisme* [en ligne], n° 2013 - La vague nationale des années 1960-1970. Regards croisés sur le Canada et l'Europe, <https://popups.uliege.be/1374-3864/index.php?id=1195> (page mise en ligne le 05/02/2011 et consultée pour la dernière fois le 21/07/2024).

<sup>1523</sup> DELCORPS V., « La violence communautaire en Belgique », in *La Revue Générale*, t. X (2012), n° 8-9, p. 32-33 [19-40].

mobilisent ouvertement en critiquant les francophones et le fonctionnement de l'État unitaire<sup>1524</sup>. De plus, au milieu des années 60, des bassins historiques de l'industrie wallonne s'inquiètent pour l'avenir économique de la zone méridionale du pays<sup>1525</sup>. À partir de la moitié des années 60, la croissance économique en Flandre devient plus forte qu'en Wallonie. Les médias le rapportent<sup>1526</sup>. Cette évolution, que beaucoup de personnalités syndicales et d'experts voyaient venir avec inquiétudes et avec « *malaise*<sup>1527</sup> » depuis de nombreuses années, résulte des dynamiques ambivalentes que connaissent le nord et le sud du pays depuis les années 50<sup>1528</sup>. D'une part, la Wallonie est en plein déclin et a besoin d'une véritable reconversion industrielle à cause des crises importantes de ses secteurs historiques (comme la métallurgie, les mines et le textile surtout à Verviers) dont les mondes politiques et syndicaux wallons refusent de se défaire. D'autre part, la Flandre connaît dès le début des années 50 un fort dynamisme économique ayant permis la concentration sur son territoire de la majorité des investissements nationaux et étrangers vers la Belgique ainsi qu'une reconversion presque complète de ses activités historiques malades (comme l'agriculture et le textile) grâce à l'attitude du monde du travail flamand plus prompt à faire table rase du passé et à se lancer dans une toute nouvelle stratégie industrielle<sup>1529</sup>.

Dans ce climat, dès 1967, de nombreuses délégations syndicales liégeoises rentrent dans le combat pour le fédéralisme et pour la défense de la Wallonie. Par exemple, le 24 mai 1967, plusieurs secteurs de la province de Liège sont touchés par un arrêt de travail refusant toute régression sociale et militant pour le maintien du niveau de l'emploi ainsi que la défense des intérêts économiques de la Wallonie<sup>1530</sup>. Certaines actions sont ponctuées par des cortèges dans les rues de certaines citadelles ouvrières liégeoises comme

<sup>1524</sup> BREPOELS J., *Wat zoudt gij zonder 't werkvolk zijn ? : de geschiedenis van de Belgische arbeidersbeweging 1830-2015*, Louvain, Van Halewyck, 2015, p. 441-445 ; « L'affaire de Louvain » in *Courrier Hebdomadaire du CRISP*, n°333-334 (1966), p. 1-33 ; « Evolution et implications de l'affaire de Louvain » in *Courrier Hebdomadaire du CRISP*, n°358 (1967), p. 1-26 ; « Evolution et implications de l'affaire de Louvain » in *Courrier Hebdomadaire du CRISP*, n°364-365 (1967), p. 1-36.

<sup>1525</sup> « La manifestation de Charleroi le 12 décembre 1966 et ses implications régionales » in *Courrier Hebdomadaire du CRISP*, n°349 (1967), p. 1-22.

<sup>1526</sup> DELIRE J., « Bilan d'une économie » in *Wallonie*, émission présentée par DETHIER R., MORDANT H., RTB, le 8 décembre 1965, consulté sur le site de la Sonuma, <https://www.sonuma.be/archive/wallonie-du-08121965>, le 6 août 2024.

<sup>1527</sup> « Malaise wallon et fédéralisme » in *9 000 000*, émission présentée par KONEN G., RTB, le 26 novembre 1961, consulté sur le site de la Sonuma, <https://www.sonuma.be/archive/malaise-wallon-et-federalisme>, le 6 août 2024.

<sup>1528</sup> QUÉVIT M., *Les causes du déclin wallon : l'influence du pouvoir politique et des groupes financiers sur le développement régional*, Bruxelles, Vie Ouvrière, 1978, p. 110-114 ; VANDERMOTTEN C., « Les structures économiques de la Belgique et leur spatialité, des Golden Sixties à aujourd'hui » in *Belgeo* [en ligne], n°4 (2017), <https://journals.openedition.org/belgeo/20564?lang=de#quotation> (page mise en ligne le 18/07/2018 et consultée pour la dernière fois le 22/07/2024), paragraphe 10.

<sup>1529</sup> BISMANS F., « Une odyssée économique » in *Wallonie, Atouts et références d'une région* [en ligne], [https://www.wallonie-en-ligne.net/1995\\_Wallonie\\_Atouts-References/1995\\_ch07-3\\_Bismans\\_Francis.htm](https://www.wallonie-en-ligne.net/1995_Wallonie_Atouts-References/1995_ch07-3_Bismans_Francis.htm) (page mise en ligne le ? et consultée pour la dernière fois le 19/07/2024) ; LUYTEN D., « L'économie et le mouvement flamand » in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°2076 (2010), p. 38-39 [5-46] ; MINGRET P., « L'évolution de la répartition géographique des implantations américaines en Belgique de 1960 à 1968 » in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°503-504 (1970), p. 14 [1-32] ; ROMUS P., « L'évolution économique régionale en Belgique depuis la création du Marché Commun (1958-1968) » in *Revue du Marché Commun*, n°119 (1969), p. 33-35 [19-40].

<sup>1530</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 68, *comptes-rendus n°786-820 - actions syndicales du 24 mai 1967 en direction des grévistes d'Anglo-Germain*.

Seraing où les protagonistes brandissent des coqs wallons<sup>1531</sup>. Le coq wallon, forgé par le mouvement wallon très bourgeois au début du XX<sup>ème</sup> siècle, intègre donc pleinement les mouvements sociaux durant la deuxième moitié des années 60. Au même moment, nous voyons la même chose dans les bassins industriels du Hainaut comme dans le Centre<sup>1532</sup>. À l’instar d’une action déclenchée le 19 mai 1967 par plus de 3 000 ouvriers-employés ougréens et sérésiens de Cockerill-Ougrée-Providence<sup>1533</sup>, les grévistes liégeois du 24 mai expriment tous leurs soutiens envers les travailleurs louviérois d’Anglo-Germain occupant leur établissement afin de s’opposer à la fermeture annoncée par la direction quelques mois auparavant<sup>1534</sup>. Le conflit à La Louvière devient rapidement un symbole pour le combat en faveur de la reconversion des industries wallonnes surtout que de nombreux bassins de Wallonie subissent des situations similaires à Anglo-Germain<sup>1535</sup> :

À la fin des années cinquante, après la fermeture des charbonnages en Wallonie et après la grève générale de l’hiver soixante, s’ouvre une longue période marquée par la défense du monde de la métallurgie et de la sidérurgie et par une importante mobilisation régionale au nom de la défense de la région wallonne. Les ouvriers tentent de s’opposer aux disparitions d’entreprises. Un événement a marqué fortement l’opinion publique : la fermeture en 1967 des Ateliers Germain-Anglo, entreprise métallurgique située dans la région du centre. Les 250 ouvriers de cette entreprise spécialisée dans la fabrication de matériel ferroviaire l’occuperont en exigeant la mise sous séquestre de celle-ci. La lutte de Germain-Anglo va prendre une valeur exemplaire. Le drapeau noir, symbole de révolte contre le déclin de l’industrie wallonne, va flotter pour longtemps sur la Wallonie au vent des restructurations qui vont affecter tous les anciens secteurs industriels<sup>1536</sup>.

De plus, à l’image de d’autres régions de Belgique (même flamandes), les travailleurs liégeois reprennent très vite à leurs comptes la tactique des salariés louviérois pour réclamer l’assistance du gouvernement<sup>1537</sup>. Le conflit louviérois devient un véritable repère pour les régionales wallonnes de la FGTB :

Nous l’avons dit dans l’introduction, notre propos n’est pas ici d’analyser l’action coordonnée des régionales wallonnes. Il faut néanmoins rappeler ici un certain nombre de points de repère chronologiques. Le 26 février 1967, à La Louvière, des délégués de toutes les régionales wallonnes de la F.G.T.B. se réunissent en assemblée générale, elles y votent un Manifeste sur la reconversion de

---

<sup>1531</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 68, *compte-rendu n°810 – arrêts de travail dans la métallurgie (province de Liège) le 24 mai 1967*.

<sup>1532</sup> TONDEUR M., « Il y a 50 ans, le drapeau noir flottait à La Louvière : l’occupation de l’usine Anglo-Germain en mai-juin 1967 » in *Rouges Flammes* [en ligne], <https://rouges-flammes.blogspot.com/2017/06/il-y-50-ans-le-drapeau-noir-flottait-la.html> (page mise en ligne le 13/06/2017 et consultée pour la dernière fois le 17/05/2024).

<sup>1533</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 68, *compte-rendu n°764 : arrêts de travail suivis de cortèges à Cockerill-Ougrée-Providence à Ougrée et à Seraing du 19 mai 1967*.

<sup>1534</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 68, *compte-rendu n°786 : menace d’arrêts de travail dans la métallurgie liégeoise le 24 mai 1967* ; Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 68, *compte-rendu n°810 : arrêts de travail dans la métallurgie liégeoise*.

<sup>1535</sup> BINGEN A., Les cellules de reconversion en Wallonie : politiques de l’emploi et restructurations d’entreprises, Bruxelles, CRISP, 2017, p. 153-170 ; « Les solutions apportées aux conséquences des fermetures d’entreprises (II) » in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°459-460 (1969), p. 1-36 ; « La région du Centre » in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°438-439 (1969), p. 21-36 ; « Les solutions apportées aux conséquences des fermetures d’entreprises (I) » in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°423 (1968), p. 1-21.

<sup>1536</sup> FRANCQ B., LAPEYRONNIE D., « Luttes ouvrières et mobilisations régionales : le cas de la Wallonie industrielle » in *Sociologie du travail*, t. XXXII (1990), n°1, p. 42 (39-54).

<sup>1537</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 68, *compte-rendu n°815 : situation à Bailly-Mathot (Grivegnée) le 24 mai 1967 à 18h* ; Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 68, *compte-rendu n°823 : une grève à Bailly-Mathot (situation du 25 mai 1967)* ; IHOES, « Coup d’œil sur l’émancipation des femmes en Belgique au cours des Trente Glorieuses » in *Analyse de l’IHOES*, n°137 (le 31 décembre 2014), p. 2 [1-6] ; WARZÉE O., « Chapitre X : évocations diverses » in *A Jupille, le hameau des Bruyère se raconte*, Liège, Dricot, 1990, p. 256-257 [249-266].

l'économie wallonne dit Manifeste de La Louvière. Les 11 et 12 mars 1967 se tient à Tournai le congrès des socialistes wallons. Les régionales wallonnes de la F.G.T.B. y participent, comme invitées. M. Alfred Delourme y prend la parole en leur nom. Le 1er mai 1967 à Liège, le cortège regroupe le P.S.B., la F.G.T.B. et le P.C. Mais celui-ci n'est pas autorisé à prendre part au meeting, si même il est représenté à la tribune. Le 19 juin 1967, les régionales wallonnes de la F.G.T.B. publient, lors d'une réunion à Agimont, un programme d'urgence sur les fermetures d'entreprises (l'usine Germain-Anglo à la Croyère est occupée par les travailleurs). Ce manifeste va être largement repris par le bureau puis par le comité national de la F.G.T.B. le 31 octobre 1967<sup>1538</sup>.

Malgré certaines luttes « wallonnes », tout le monde syndical de Wallonie n'y participe. Du côté de la FGTB wallonne, la très grande majorité des délégués syndicaux soutiennent l'intégration des causes wallonnes à leurs actions et à leurs doctrines. Nous le voyons pleinement lors de la campagne des élections sociale de 1967<sup>1539</sup>. La FGTB liégeoise participe pleinement à cette dynamique. Les années postérieures l'illustrent. Par exemple, dans le contexte de l'assemblée des militants wallons de la FGTB à la Madeleine (Bruxelles) du 9 mars 1968<sup>1540</sup>, plus de 5 000 ouvriers-employés ougréens et sérésiens de Cockerill-Ougrée-Providence arrêtent leur travail une à deux heures le 29 février 1968 pour réclamer l'unité wallonne et le sauvetage de la Wallonie<sup>1541</sup>. Le 6 avril 1968, les régionales wallonnes de la FGTB organisent même une importante manifestation à Bruxelles à laquelle la FGTB liégeoise participe avec force. En effet, par exemple, à la demande de leurs délégués FGTB, plus de 8 000 ouvriers-employés ougréens et sérésiens de Cockerill-Ougrée-Providence ne se rendent pas au travail pour monter à la capitale<sup>1542</sup>. Sur la lancée du congrès d'avril 1968, Liège voit lors des festivités du 1<sup>er</sup> mai 1968 un « *témoignage de la solidarité wallonne* » initié par les instances wallonnes de la FGTB et rassemblant plusieurs milieux de gauches :

Des représentants des sections syndicales wallonnes furent présents aux congrès socialistes wallons de Tournai et de Verviers en 1967. Et, à Verviers notamment, un accord communautaire avec le P.S.B. wallon aboutit. Une résolution fut même votée qui réclamait la création de liens organiques entre les fédérations politiques et les fédérations syndicales. Lors de la manifestation du 1<sup>er</sup> mai 1968 à Liège, en témoignage de la solidarité wallonne, le P.S.B., la F.G.T.B., le parti communiste et le M.P.W. défilèrent ensemble. Les sections régionales wallonnes formulèrent un point de vue commun au sujet du problème de la fermeture des entreprises et de la réforme du conseil économique wallon, et proposèrent des modifications dans les structures internes de la F.G.T.B. Le Congrès d'avril 1968 adopta certaines de ces propositions en créant un "Conseil National de la Politique Economique (compose de 4 membres désignés par les sections wallonnes, 4 par les sections flamandes, 1 par les Bruxellois, de 9 représentants des centrales professionnelles et du secrétariat de la F.G.T.B.). La création d'interrégionales fut également permise "sur le plan linguistique ou autre", ce qui reconnaissait officiellement l'existence du comité permanent wallon<sup>1543</sup>.

---

<sup>1538</sup> « La campagne pour les élections sociales » in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°371 (1967), p. 11-18.

<sup>1539</sup> « Le renouvellement des structures internes de la F.G.T.B. et le processus de nomination du secrétaire général de la F.G.T.B. » in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°418 (1968), p. 7.

<sup>1540</sup> « Le renouvellement des structures internes de la F.G.T.B. et le processus de nomination du secrétaire général de la F.G.T.B. » in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°418 (1968), p. 7.

<sup>1541</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 74, *compte-rendu n°582 : arrêt de travail à Cockerill-Ougrée le 29 février 1968*.

<sup>1542</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 75, *compte-rendu n°807 : arrêt de travail (sidérurgie) à Cockerill-Ougrée-Providence à Seraing et Ougrée et Ferblatit-Tolmatil à Ougrée le 6 avril 1968*.

<sup>1543</sup> « Les structures du "monde socialiste" en Belgique et leur évolution (II) » in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°572 (1972), p. 6.

Du côté de la CSC wallonne, l'intégration des thématiques « wallonnes » et du fédéralisme est bien plus difficile que dans le monde syndical socialiste. Au moment où les régionales wallonnes FGTB s'activent pour créer un couloir permettant l'éclosion d'un mouvement uni pour la défense de la Wallonie, les autorités nationales de la CSC essaient de mettre des bâtons dans les roues à la volonté des syndicalistes socialistes<sup>1544</sup>. C'est pourquoi la grande majorité de leurs délégations liégeoises restent hors des actions de leurs homologues socialistes. Toutefois, dans certains grands fleurons industriels de l'agglomération de Liège, des délégations CSC soutiennent les positionnements et les mouvements de leurs confrères FGTB. Par exemple, le 4 mars 1968, plus de 1 500 ouvriers-employés de la Fabrique Nationale d'Herstal arrêtent de travailler avec l'accord des délégations syndicales CSC et FGTB pendant une heure pour dénoncer les importants problèmes que traverse depuis longtemps l'industrie wallonne<sup>1545</sup>. Par conséquent, à l'image de la participation de plusieurs délégations syndicales CSC au début de la grande grève de l'hiver 60-61 (notamment dans les bassins historiques de Liège et de Charleroi), nous relevons que certains délégués CSC liégeois osent passer outre les directives de leurs autorités nationales. Au moment du « printemps wallon », comme le monde du travail chrétien adhère de plus en plus aux idées wallonnes et fédéralistes à l'image du mouvement ouvrier chrétien<sup>1546</sup>, les hautes instances du monde du travail chrétien sont contraintes à accepter d'entrer véritablement dans le combat pour la défense de la Wallonie et pour le fédéralisme. À l'instar du chef de file de l'aile francophone du mouvement ouvrier chrétien André Oleffe<sup>1547</sup>, certaines l'acceptent vraiment à contre-cœur.

Au moment où la CSC entre de pleins pieds dans le combat pour le fédéralisme, les autorités wallonnes FGTB et CSC décident ensemble le 22 mai 1969 une importante action soutenant une manifestation organisée par le mouvement populaire wallon ayant repris des couleurs à Liège (considérée comme le « *couronnement du printemps wallon* »)<sup>1548</sup>. Ce jour, près de 60 000 ouvriers-employés provenant des arrondissements de Liège et de Huy arrêtent de travailler pour revendiquer un soutien efficace au conseil économique wallon, une décentralisation institutionnelle avec des pouvoirs de décisions accordés aux régions, l'érection d'un secteur d'initiative industrielle publique, l'établissement d'une seule société de développement en Wallonie, un

---

<sup>1544</sup> « Les structures du "monde socialiste" en Belgique et leur évolution (II) » in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°572 (1972), p. 6.

<sup>1545</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 74, *compte-rendu n°601 : arrêt de travail à la Fabrique Nationale le 4 mars 1968*.

<sup>1546</sup> PASTURE P., *Kerk, politiek en sociale actie : de unieke positie van de christelijke arbeidersbeweging in België 1944-1973*, Louvain, Garant, 1992, p. 376-378 ; VERJANS P., « Les démocrates chrétiens wallons pris en tenailles » in BEERTEN W. et ali, *Le rassemblement des progressistes 1944-1976*, Bruxelles, De Boeck, 1999, p. 131-132.

<sup>1547</sup> WYNANTS P., « André Oleffe (1914-1975) face à la poussée fédéraliste (1961-1972) » in ZELIS G. (dir.), *Les intellectuels catholiques en Belgique francophone aux 19e et 20e siècles*, Louvain-la-Neuve, Presses universitaires de Louvain, 2009, p. 333-337 [308-338] ; WYNANTS P., « OLEFFE André, Antoine, Ghislain. » in *Le Maitron* [en ligne], <https://maitron.fr/spip.php?article158837> (page mise en ligne le 13/05/2014, mise à jour pour la dernière fois le 28/11/2023 et consultée pour la dernière fois le 21/07/2024).

<sup>1548</sup> DESTATTE P., *L'identité wallonne : essai sur l'affirmation politique de la Wallonie aux XIX et XXèmes siècles*, Charleroi, Institut Jules Destrée, 1997, p. 307.



contrôle ouvrier dans les entreprises, une réelle démocratisation de l'enseignement, un abaissement des taux de la TVA (et une indexation des barèmes fiscaux<sup>1549</sup>).

Entre 1969 et 1972, le monde syndical liégeois, uni dorénavant pour la défense de la Wallonie et pour le sauvetage des industries wallonnes, continue des actions et les interpellations vers les autorités gouvernementales qui posent depuis 1968 les bases de la fédéralisation de l'État belge. En province de Liège, le combat pour le sauvetage de l'économie Wallonne se place principalement autour de la protection de la sidérurgie en profond déclin. Ce phénomène résulte de deux choses. D'une part, les syndicats liégeois considèrent les charbonnages comme des usines qui vont toutes à terme disparaître même si les représentants des mineurs essaient toujours de retarder les fermetures et d'obtenir le plus d'avantages. Ils militent aussi pour la reconversion des anciens espaces miniers. Nous le discernons lors des mouvements des mineurs de la fin de l'année 1968, notamment la longue grève au puits José de la Société Anonyme des Charbonnages du Werister du 30 septembre au 4 novembre 1968<sup>1550</sup>. Ce virage démontre un réel changement par rapport aux débuts des années 50. Néanmoins, il était déjà identifiable lors de la grève générale du 19 janvier 1966 fustigeant les fermetures minières et demandant la mise en place d'une importante politique de reconversion dans les pays noirs en déclin<sup>1551</sup>. Il se pose aussi dans la continuité des positionnements de la FGTB et de la CSC de la toute fin de la décennie 50 :

Le 25 juin 1958, les syndicats chrétiens et socialistes admettent l'hypothèse des fermetures à condition que le principe de réemploi des travailleurs licenciés soit garanti : "Les syndicats désirent être associés aux travaux conduisant à des mesures de fermeture afin que l'on garantisse préalablement le réemploi"<sup>1552</sup>.

D'autre part, les autorités syndicales liégeoises, où les sidérurgistes dominent à l'image du président de la régionale FGTB Robert Lambion, s'inquiètent fortement par rapport au déclin de la sidérurgie en province de Liège et en Wallonie. Cette inquiétude n'est pas exagérée. En effet, hormis quelques établissements comme Phenix Works, la majorité des usines sidérurgiques liégeoises sont vieillissantes et fatiguées. Elles ont vraiment besoin d'une profonde modernisation. Lors de leurs actions pour la défense de la sidérurgie wallonne, les délégations syndicales FGTB et CSC s'opposent tout d'abord au déplacement du poumon sidérurgique du sud vers le nord. Cette opposition est perceptible en 1968. Le 26 décembre 1968, 550 ouvriers ougréens des départements « aciérie » et « blooming » de Cockerill-Ougrée-Providence ne prennent pas part au travail

---

<sup>1549</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 88, *modèle V expédié par le district de Seraing le 23 mai 1969 concernant les arrêts de travail liés à la manifestation du 22 mai 1969 à Liège* ; Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 88, *modèle V expédié par le district de Liège le 23 mai 1969 concernant les arrêts de travail liés à la manifestation du 22 mai 1969 à Liège*.

<sup>1550</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 77-78, *comptes-rendus n°1923-2249 : grève au charbonnage « José » à Xhendelesse du 30 septembre au 4 novembre 1968*.

<sup>1551</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 61, *compte-rendu n°105, 106, 108, 110, 116, 120 et 126 : manifestation de masse – grève du 19 janvier 1966*.

<sup>1552</sup> DELAET J.-L., « La centrale syndicale des travailleurs des mines de Belgique et la fermeture des charbonnages wallons (1947-1960) » in *Revue Belge d'Histoire Contemporaine*, t. XIX (1988), n°1-2 (numéro spécial sur les mines et les mineurs en Belgique, en France et en Europe), p. 161 [147-171].

pendant cinq heures et demie pour dénoncer l'installation d'une aciérie à Genk décidée par leur direction<sup>1553</sup>. Au début des années 70, le monde syndical liégeois continue ses actions visant à interpeller les autorités gouvernementales concernant la situation inquiétante de la sidérurgie liégeoise. Par exemple, le 1<sup>er</sup> juin 1972, près de 1 500 ouvriers-employés des anciens établissements de l'Espérance-Longdoz à Chertal et à Liège arrêtent de travailler pour demander une intervention rapide de l'État<sup>1554</sup>. Par ailleurs, à côté de ces arrêts de travail, la province de Liège subit quelques mouvements réclamant que les autorités gouvernementales apportent une véritable assistance aux syndicats dans leurs combats pour le maintien de l'emploi. Nous voyons de tels phénomènes similaires au Hainaut dès 1966<sup>1555</sup>. Par conséquent, dès que la régionalisation s'amorce institutionnellement, les forces syndicales liégeoises, favorables au fédéralisme, se positionnent sur le plan économique avec une position défensive à la différence de leurs consœurs flamandes<sup>1556</sup>. Elles n'ont clairement pas attendu le premier choc pétrolier. Ce dernier n'a en réalité que renforcer un phénomène déjà présent qui repose sur une logique encore plus ancienne à l'image de l'émergence du renardisme au sein des rangs de la FGTB (surtout à Liège) dès le lendemain de la Seconde Guerre Mondiale<sup>1557</sup>.

Au vu de cette situation, nous remarquons aussi que la conception en trois temps utilisée par l'historienne française Michelle Zancarini-Fournel pour baliser temporellement la séquence conflictuelle des « années 68 »<sup>1558</sup> peut correspondre aux luttes sociales liégeoises pour la défense de la Wallonie et pour le sauvetage de l'économie wallonne. En effet, il existe un amont (1961-1966), un épïcêtre (1967-1969 avec surtout l'occupation de l'usine Anglo-Germain apportant une véritable dynamique en province de Liège et la manifestation du 22 mai 1969) et un aval (1970-1972) qui se prolongent encore après le premier choc pétrolier de 1973. Il serait même intéressant d'étudier la période 1973-1980 pour observer avec quelle amplitude et pour identifier comment le monde du travail liégeois va collaborer avec ceux des autres bassins wallons (surtout du Hainaut). Il serait aussi pertinent d'étudier l'espace carolorégien pour voir s'il subit une évolution similaire à Liège puisque le pays de Charleroi forme l'autre grand centre de la tempête sociale de l'hiver 60-61 et qu'il entretient des relations compliquées avec la Cité ardente entre 1962 et 1965. Cela permettrait de savoir si la situation liégeoise est singulière ou si elle se place dans un phénomène régional.

---

<sup>1553</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 78, *compte-rendu n°2723 : arrêts de travail à la division aciérie et blooming de Cockerill-Ougrée-providence à Ougrée les 26 et 27 décembre 1968*.

<sup>1554</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 103, *modèles V relatifs à la grève à Chertal du 1<sup>er</sup> juin 1972*.

<sup>1555</sup> « La manifestation de Charleroi le 12 décembre 1966 et ses implications régionales » in *Courrier Hebdomadaire du CRISP*, n°349 (1967), p. 14.

<sup>1556</sup> DRION F., « Les syndicats et la réforme de l'Etat » in *Res Publica*, n°25 (1983), p. 243 [237-267].

<sup>1557</sup> THOMAS A., « "Une telle indifférence". La présence communiste dans les entreprises belges de l'après-guerre (1945-1948) » in *Analyse de l'Ihoes*, n°155 (7 avril 2016), p. 2.

<sup>1558</sup> ZANCARINI-FOURNEL M., « 1968 : temps et espaces », in *Cahier d'histoire du mouvement ouvrier*, n°21 (2005), p. 31-42.

#### 4.2.4.2.3 Les colères agricoles contre la Politique agricole commune (PAC)

**Figure 38 : La manifestation des agriculteurs européens à Bruxelles le 23 mars 1971**



Source : La Haye, Archives Nationales des Pays-Bas, Collection photographique Anefo, Demonstratie van boeren in Brussel tegen het landbouwbeleid van de EEG, document n°924-3860 : Boeren met spandoeken tijdens de actie (23/03/1971).

Le 23 mars 1971, le centre de Bruxelles est le théâtre d'une imposante manifestation organisée par le monde agricole européen. Ce jour de printemps, plus de 100 000 personnes (le double du nombre attendu<sup>1559</sup>) provenant des six pays de la

Communauté économique européenne marchent dans la capitale<sup>1560</sup>. En voyant le nombre de participants conséquent et en sachant que ce rassemblement a lieu en Belgique, il est inévitable que le monde agricole de la province de Liège – très influent pour l'économie de certains territoires ruraux restés peu industrialisés comme la Hesbaye ou le plateau de Herve – y participent avec ceux des autres territoires belges et étrangers

**Figure 39 : Des policiers lors de l'actions des agriculteurs le 23 mars 1971**



Source : La Haye, Archives Nationales des Pays-Bas, Collection photographique Anefo, Demonstratie van boeren in Brussel tegen het landbouwbeleid van de EEG, document 924-3872 : Politieagenten tijdens de actie van de boeren (23 mars 1971).

Lors de cette manifestation, les agriculteurs, très échaudés par les déclarations du Vice-président de la Commission européenne en charge de l'agriculture le travailleur néerlandais Siccó Mansholt<sup>1561</sup> concernant l'avenir de

<sup>1559</sup> VAN REETH C., « Les moissons difficiles » in *Alter échos* [en ligne], <https://www.alterechos.be/les-moissons-difficiles/> (page mise en ligne le 20/03/2024 et consultée pour la dernière fois le 02/08/2024).

<sup>1560</sup> NOËL G., « La Politique agricole commune » in BUSSIÈRES É., DUMOULIN M., SCHIRMANN (dir.), *Milieus économiques et intégration européenne au XXe siècle : la crise des années 1970, de la conférence de La Haye à la veille de la relance des années 1980*, Bruxelles, PIE Peter Lang, 2006, p. 206. [194-224]

<sup>1561</sup> VAN MERRIËNBOER J., « Mansholt, Siccó Leendert » in *Resources Huygens ING* [en ligne], <https://resources.huygens.knaw.nl/#query=mansholt&label=bronnen> (page mise en ligne le 12/11/2013 et consultée pour la dernière fois le 29/07/2024).

l'agriculture européenne<sup>1562</sup>, font preuve d'une forte radicalité par les mots et par les actes. En quelques heures, Bruxelles subit plusieurs affrontements et de nombreuses dégradations. Le contexte est si explosif que la gendarmerie est contrainte d'intervenir avec la force pour rétablir l'ordre et le calme<sup>1563</sup>. Malheureusement, ces débordements provoquent beaucoup de destructions, plus d'une centaine de blessés et même un mort. L'ampleur des incidents choque la population (même au sein des activistes). Cinquante ans plus tard, un manifestant témoigne :

La veille 22 mars, la RTB annonçait ironiquement une « kermesse paysanne, avec de gros gars goguenards et rougeauds, aux visages bon enfant ». Les agriculteurs présents ce 23 mars à Bruxelles n'ont rien de bon enfant, Armand en est bien conscient ! Quand les chiens se mettent en meute, ils sont capables de tout ; emmené par ses congénères, l'inoffensif toutou devient un loup féroce. Il lit la haine dans les regards, la faim de violence dans les postures et les hurlements. Il craint le pire, et s'attache à son beau-frère comme son ombre. Tous ces destins particuliers se sont amalgamés en un destin commun, animé d'une dangereuse volonté. Tout ce ressentiment, cette lassitude, cette vexation universelle, toute cette colère porte un nom : MANSHOLT ! Ici, une pancarte le représente pendu, un peu plus loin décapité ! Un grand calicot déclare en néerlandais : « Hitler roeide de joden uit, Mansholt de boeren ». Un autre : « Mansholt aan de strop, of wij kapot. ». C'est sûr, les Flamands détestent le Commissaire à l'Agriculture, un Hollandais qui plus est ! Ils scandent sans arrêt : « Mansholt, buiten », comme le « Walen, buiten » de Louvain, quelques années auparavant. Ils manquent d'originalité, pense Armand. Les syndicats agricoles des six pays ont déployé leurs étendards, et la foule avance en rangs serrés, comme une armée napoléonienne à l'assaut du centre-ville. Elle est canalisée, vaille que vaille, par des forces de l'ordre aux effectifs ridiculement faibles. Armand ne peut s'empêcher de les prendre un peu en pitié, tous ces gendarmes chargés de surveiller des gaillards durement musclés, habitués au travail de force, capables d'attraper une vache de 700 kilos par le nez et de la maîtriser. Les pandores ne feront pas le poids, si les événements dérapent<sup>1564</sup>...

---

<sup>1562</sup> Bruxelles, Médiathèque de la Commission européenne, *photographie de manifestations lors du Conseil des ministres de l'Agriculture le 15 février 1971* ([https://www.cvce.eu/collections/unit-content/-/unit/02bb76df-d066-4c08-a58a-d4686a3e68ff/9180e790-2f28-4b7b-b627-9f18688a123d/Resourc#e5effd82-2a37-45af-b527-c1a9e9d2a67a\\_fr&overlay](https://www.cvce.eu/collections/unit-content/-/unit/02bb76df-d066-4c08-a58a-d4686a3e68ff/9180e790-2f28-4b7b-b627-9f18688a123d/Resourc#e5effd82-2a37-45af-b527-c1a9e9d2a67a_fr&overlay)) ; « Kuhexpedition im EWG-Ministerrat » in *De Letzeburger Bauer* [en ligne], le 19 février 1971, [http://www.cvce.eu/obj/kuhexpedition\\_im\\_ewg\\_ministerrat\\_in\\_de\\_letzeburger\\_bauer\\_19\\_februar\\_1971-dea9bf8c45-92d8-4426-97c4-795f5b77ff05.html](http://www.cvce.eu/obj/kuhexpedition_im_ewg_ministerrat_in_de_letzeburger_bauer_19_februar_1971-dea9bf8c45-92d8-4426-97c4-795f5b77ff05.html) (page mise en ligne le 16/09/2012 et consultée pour la dernière fois le 29/07/2024) ; « Les exploitants agricoles face au Plan Mansholt » in *30 jours d'Europe* [en ligne], février 1971, [https://www.cvce.eu/collections/unit-content/-/unit/02bb76df-d066-4c08-a58a-d4686a3e68ff/9180e790-2f28-4b7b-b627-9f18688a123d/Resourc#36273a0f-cb74-4600-87be-ca2bf5d98b41\\_fr&overlay](https://www.cvce.eu/collections/unit-content/-/unit/02bb76df-d066-4c08-a58a-d4686a3e68ff/9180e790-2f28-4b7b-b627-9f18688a123d/Resourc#36273a0f-cb74-4600-87be-ca2bf5d98b41_fr&overlay) (page mise en ligne le 16/09/2012 et consultée pour la dernière fois le 29/07/2024).

<sup>1563</sup> La Haye, Archives Nationales des Pays-Bas, Collection photographique Anefo, Demonstratie van boeren in Brussel tegen het landbouwbeleid van de EEG, document n°924-3858 : *Politieagenten tijdens de actie van de boeren* ; document n°924-3869 : *Boeren met spandoeken tijdens de actie, een pop die Mansholt moet voorstellen heeft een strop om de nek* ; document n°924-3874 : *Brandend materiaal op de tramrails* ; document n°924-3875 : *Ingeslagen winkelruit* ; document n°924-3876 : *Omringd door politieagenten blust de brandweer in brand gestoken materiaal* ; document n°924-3877 : *Politiejeep in een zijstraat tijdens de actie van de boeren* ; document n°924-3878 : *Ingeslagen winkelruit* ; document n°924-3879 : *Vernielde krantenkiosk*.

<sup>1564</sup> « Le 23 mars 1971 : jour de colère » in *Le sillon belge* [en ligne], <https://www.sillonbelge.be/7321/article/2021-03-26/le-23-mars-1971-jour-de-colere> (page mise en ligne le 26/03/2021 et consultée pour la dernière fois le 06/08/2024).

**Figure 40 : Les manifestants agricoles avec une poupée à l'effigie de Sicco Mansholt (le 23 mars 1971)**



Source : La Haye, Archives Nationales des Pays-Bas, Collection photographique Anefo, Demonstratie van boeren in Brussel tegen het landbouwbeleid van de EEG, document n°924-3869 : *Boeren met spandoeken tijdens de actie, een pop die Mansholt moet voorstellen heeft een strop om de nek (23 mars 1971).*

La colère est directement dirigée vers Sicco Mansholt. Cette explosion violente résulte de la forte inquiétude du monde agricole européen face à la régression de l'agriculture<sup>1565</sup> et à la Politique agricole commune développée sur base du Traité de Rome

tout au long des années 60<sup>1566</sup>. À l'instar d'autres espaces européens<sup>1567</sup>, la province de Liège subit cette forte angoisse paysanne au début des années 70. Néanmoins, cette anxiété était déjà perceptible lors des années antérieures<sup>1568</sup>. En effet, le monde agricole liégeois n'a pas attendu les Seventies pour exprimer collectivement son mécontentement. À l'image de la Bretagne<sup>1569</sup>, les agriculteurs liégeois réalisent plusieurs « grèves » en 1963-1964 pour dénoncer leur situation et les projets européens qui empireront leur avenir à leurs yeux. Par exemple, les éleveurs laitiers fustigent une soumission forcée par rapport à l'industrie agro-alimentaire. Ils réclament également un abaissement de la fiscalité afin de pouvoir survivre dans la crise agricole que l'ensemble de la Belgique connaît depuis 1945<sup>1570</sup>. Les mouvements de 1963-1964 ne sont pas des exceptions

<sup>1565</sup> VANDERMOTTEN C., « Les structures économiques de la Belgique et leur spatialité, des Golden Sixties à aujourd'hui » in *Belgeo* [en ligne], n°4 (2017), <https://journals.openedition.org/belgeo/20564?lang=de#quotation> (page mise en ligne le 18/07/2018 et consultée pour la dernière fois le 22/07/2024), paragraphe 6.

<sup>1566</sup> VAN MOLLE L., *Chacun pour tous. Le Boerenbond 1890-1990*, Louvain, Presses universitaires de Louvain, 1990, p. 363-371.

<sup>1567</sup> BRUNETEAU B., *Les paysans dans l'Etat : le gaullisme et le syndicalisme agricole sous la Ve République*, Paris, L'Harmattan, 1994, p. 9-14 ; PINOL M., « Dix ans de manifestations paysannes sous la cinquième République (1962-1971) » in *Géocarrefour*, t. L (1975), n°2, p. 114, 118-120.

<sup>1568</sup> HERMAN F., « Le malaise agricole en Belgique (I) » in *Courrier Hebdomadaire du CRISP*, n°166 (1962), p. 1-27 ; HERMAN F., « Le malaise agricole en Belgique (II) » in *Courrier Hebdomadaire du CRISP*, n°167 (1962), p. 1-25.

<sup>1569</sup> TAVERNIER Y., « Les aspects permanents de la crise paysanne en 1964 » in *économie rurale*, n°62 (1964), p. 8 [5-10] ; TAVERNIER Y., MENDRAS H., « Les manifestations de juin 1961 » in *Revue française de science politique*, t. XII (1962), n°3 – Les paysans et la vie politique sous la V<sup>e</sup> république, p. 647-671 ; VOS D., « Malaise en Bretagne » in *9 000 000*, émission présentée par MORDANT H., RTB (Belgique), le 18 juin 1961, consulté sur le site de la Sonuma, <https://www.sonuma.be/archive/malaise-en-bretagne>, le 9 janvier 2024.

<sup>1570</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 51, *comptes-rendus n°185, 192, 202, 217 et 225 : grève des producteurs laitiers en février 1964.*

dans le paysage liégeois. Nous relevons de nouvelles actions en 1965<sup>1571</sup>, en 1967<sup>1572</sup> et 1968<sup>1573</sup>. Cette situation démontre que la manifestation à Bruxelles du 23 mars 1971 n'est guère une explosion sans précédent. En effet, durant l'été 1967, la gendarmerie de Liège rapporte une « menace d'aggravation du conflit » qui pourrait aboutir à des « réunions ou manifestations » au « caractère violent »<sup>1574</sup>. L'année suivante, la crainte grimpe davantage au sein des gendarmes de la province de Liège :

Selon certains renseignements, un glissement de membres UPA vers le MDP serait à craindre (herbagers des régionales Chimay et Herve) glissement dû au Marché Commun (baisse de certains produits agricoles entr'autres beurres et lait). Les durs des deux mouvements voudraient transformer les manifestations paisibles en manifestations violentes avec actes de violence à l'égard des services d'ordre et expéditions vers les bâtiments importants<sup>1575</sup>.

À l'image du schéma d'explication des années 68 employé par l'historienne française Michelle Zancarini-Fournel<sup>1576</sup>, les actions violentes de mars 1971 constitue plutôt l'épicentre d'un phénomène démarré dès le début des années 60 sur un terreau propice. Nous pouvons même retourner avant la période étudiée avec la manifestation de 1959 à Bruxelles (et même encore lors des années précédentes) :

Au lendemain de la guerre, l'Alliance agricole belge lança une pétition. En 1957, sous la pression de ses jeunes, elle organisa une première manifestation publique à Libramont, ensuite à Tournai et dans d'autres centres. L'Alliance agricole belge organisa notamment en 1959 avec le Boerenbond Belge une manifestation nationale dans les rues de Bruxelles. Elle en organisa encore au cours des dernières années, soit seule, soit avec les U.P.A.<sup>1577</sup>

En outre, au-delà de l'ampleur, la situation observée à Liège ne doit pas être très différente de celles des autres régions belges. Dans cette séquence conflictuelle, la Politique agricole commune (PAC), déployée par la jeune Communauté économique européenne en vue de restructurer l'ensemble de l'agriculture de l'Europe des Six, a engendré une véritable montée de l'anxiété et de la détresse au sein du monde agricole qui

---

<sup>1571</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 57, *comptes-rendus n°299, 301 et 304 : manifestation des agriculteurs à Oreye le 11 février 1965.*

<sup>1572</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 69, *compte-rendu n°1127 : Manifestation des agriculteurs le 1<sup>er</sup> août 1967* ; Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 69, *comptes-rendus n°1134, 1147 et 1153 : Manifestation des agriculteurs le 8 août 1967 à Aubel* ; Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 69, *compte-rendu n°1188 : Manifestations d'agriculteurs à Herve le 17 août 1967* ; Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 69, *compte-rendu n°1214 : Manifestation des agriculteurs o Aywaille le 23 août 1967* ; Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 69, *comptes-rendus n°1239 et 1250 : Manifestation des agriculteurs à Soumagne le 31 août 1967 à 1333hrs* ; Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 70, *compte-rendu n°1319 et 1328 : Manifestation UPA à Liège le 11 septembre 1967* ; Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 71, *compte-rendu n°1701 : Manifestation des UPA du 23 octobre 1967 – Malaise paysan.*

<sup>1573</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 73, *compte-rendu n°3 : Manifestation paysanne le 8 janvier 1968 à Hannut* ; Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 73, *compte-rendu n°18 : Réunion d'informations MDP à Hannut le 8 janvier 1968* ; Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 73, *compte-rendu n°30 : Mouvements paysans.*

<sup>1574</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 69, *comptes-rendus n°1167, 1187 et 1226 : activités des UPA.*

<sup>1575</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 73, *compte-rendu n°30 : Mouvements paysans.*

<sup>1576</sup> ZANCARINI-FOURNEL M., « 1968 : temps et espaces », in *Cahier d'histoire du mouvement ouvrier*, n°21 (2005), p. 31-42.

<sup>1577</sup> « Les organisations agricoles en Belgique (I) » in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n° 422 (1968), p. 13.

ne pouvait qu'à terme exploser<sup>1578</sup>. Cette explosion était presque inévitable puisque beaucoup d'agriculteurs belges et étrangers se sentaient au cours des Golden Sixties démunis par rapport à cette restructuration considérable de leur secteur. Le monde paysan redoute cette politique productiviste contribuant à la baisse des prix, à la diminution du nombre des exploitants et à l'agrandissement des parcelles agricoles<sup>1579</sup>. Par ailleurs, dès le printemps 1968, les agriculteurs liégeois contestent les baisses de prix décidées par le gouvernement belge ou les instances de la Communauté économique européenne. C'est particulièrement le cas dans l'est de la province de Liège fin mai 1968<sup>1580</sup>. En effet, le 22 mai 1968, plus ou moins 2 000 agriculteurs se rassemblent à Eupen pour dénoncer la diminution du prix du lait souhaitée par les autorités européennes<sup>1581</sup>. Trois jours plus tard, la « Weserstadt » – la « cité de la Vesdre » – connaît une nouvelle action protestataire réunissant également plus ou moins 2 000 agriculteurs contre les projets de la Commission agricole de la Communauté économique européenne visant à promouvoir la rentabilité des exploitations agricoles par l'abaissement du prix laitier<sup>1582</sup>. De tels mouvements ne sont pas exceptionnels. Par exemple, une situation semblable se perçoit dans le monde commerçant notamment chez les bouchers refusant les limites de prix mises en place par les autorités étatiques<sup>1583</sup>.

#### 4.2.4.2.4 Le monde syndical liégeois contre la Guerre du Vietnam

Dans le climat pacifiste des années 68<sup>1584</sup>, le monde du travail liégeois se positionne par rapport à la Guerre du Vietnam. En effet, après l'offensive américaine sur le Têt inaugurant la réelle participation du pays de l'Oncle Sam au conflit vietnamien<sup>1585</sup>, la FGTB liégeoise s'oppose fermement à l'escalade de violences provoquée par l'arrivée des États-Unis. Le 2 mars 1968, plus de 500 ouvriers-employés de la société Cockerill-Ougrée-Providence arrêtent de travailler pour soutenir le rassemblement pour le Vietnam à Bruxelles<sup>1586</sup>. Cette

---

<sup>1578</sup> « La manifestation d'un désespoir qui couvait depuis plusieurs mois » in *Le Sillon Belge* [en ligne], <https://www.sillonbelge.be/7283/article/2021-03-24/la-manifestation-dun-desespoir-qui-couvait-depuis-plusieurs-mois> (page mise en ligne le 24/03/2021 et consultée pour la dernière fois le 27/07/2024).

<sup>1579</sup> SNEESSENS J-F., *Le problème agricole et sa réponse politique*, Louvain, Université Catholique de Louvain, 1983, p. 110-111 ; « Encourager près de 5 millions d'agriculteurs à quitter leur ferme, c'était non, non et non ! » in *Le Sillon Belge* [en ligne], <https://www.sillonbelge.be/7273/article/2021-03-22/encourager-pres-de-5-millions-dagriculteurs-quitter-leur-ferme-cetait-non-non-et> (page mise en ligne le 22/03/2021 et consultée pour la dernière fois le 27/07/2024).

<sup>1580</sup> « 22.05 : Bauernprotest gegen Milchpreissenkung » in ZENTRUM FÜR OSTBELGISCHE GESCHICHTE (ZOG), *Chronik* [en ligne], <https://www.geschichte.be/zeitreise/chronik/> (page mise en ligne le ? et consultée pour la dernière fois le 12/08/2024) ; « 25.05 : Protestmarsch und Kundgebung in Eupen » in ZENTRUM FÜR OSTBELGISCHE GESCHICHTE (ZOG), *Chronik* [en ligne], <https://www.geschichte.be/zeitreise/chronik/> (page mise en ligne le ? et consultée pour la dernière fois le 12/08/2024).

<sup>1581</sup> *Grenz-Echo*, le 22 mai 1968.

<sup>1582</sup> *Grenz-Echo*, le 25 mai 1968.

<sup>1583</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 98, *modèles V relatifs à la grève générale des bouchers et des charcutiers du 8 mars 1971*.

<sup>1584</sup> DELANNOI G., *Les années utopiques, 1968-1978*, Paris, La Découverte, 1990, p. 102 ; PAS N., « Six heures pour le Vietnam. Histoire des Comités Vietnam français 1965-1968 » in *Revue historique*, t. CCCII (2000), fasc. 1, p. 180.

<sup>1585</sup> MANTOUX S., « L'offensive du Têt : la surprise au service d'un choc stratégique » in *Stratégie*, n°106 (2014), p. 95.

<sup>1586</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 83, *modèle V relatif à un arrêt de travail à Cockerill-Ougrée-Providence le 3 mars 1968*.

action se place donc dans le contexte de l'importante manifestation de ce jour à Bruxelles<sup>1587</sup> où plusieurs dirigeants de la FGTB liégeoise, surtout de la Centrale des Métallurgistes, ont incité les jours et les semaines antérieurs ses adhérents et ses représentants à y participer en nombre<sup>1588</sup>. Bien que des syndicalistes de la CSC militent pour la paix, la CSC liégeoise se montre plus discrète que son homologue. Cependant, dans les années suivantes, elle apporte son assistance aux mouvements décidés par la FGTB. Par exemple, le 30 mai 1970, avec l'accord des délégations FGTB et CSC, plus de 11 000 ouvriers de la sidérurgie liégeoise – Usines des Tubes de la Meuse, Cockerill-Ougrée-Providence et Espérance-Longdoz – refusent de travailler symboliquement une poignée de minutes afin de transmettre de la force aux groupes pacifistes américains militant contre l'intervention de leur propre pays au Cambodge et au Vietnam<sup>1589</sup>. Par conséquent, au début des années 70, les deux syndicats ont complètement intégré le pacifisme à leurs idéaux et à leurs doctrines. Cet engagement syndical contre la Guerre du Vietnam s'explique par l'atmosphère sociétale de l'époque en Cité ardente.

Tout au long des Golden Sixties, Liège, notamment par l'activisme de son monde syndical (surtout la FGTB) et du parti communiste<sup>1590</sup>, s'est constituée comme un des grands bastions de la paix en Belgique et en Europe<sup>1591</sup>. Lors de la dernière décennie des Trente Glorieuses, elle a vu sur son territoire de nombreuses manifestations en faveur de la paix et de la fin de la course aux armements nucléaires<sup>1592</sup>. Les actions des délégations syndicales et du monde du travail en province de Liège contre la Guerre du Vietnam s'imbriquent dans le contexte de l'époque et des périodes antérieures. En effet, il ne faut pas négliger l'importance des années ante 1968. Le pacifisme n'est pas né en Belgique ou en province de Liège à la fin des Trente Glorieuses. Cela est même visible dans le monde syndical belge durant les années 50. Par exemple, en 1956, alors que l'URSS intervient violemment en Hongrie pour annihiler une tentative de libéralisation en outrepassant complètement le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes<sup>1593</sup>, la FGTB a dénoncé au moyen d'arrêts de travail et de rassemblements la répression et l'ingérence soviétique sur le sol hongrois :

En réaction à l'invasion soviétique de la Hongrie en 1956, la FGTB appellera à suspendre le travail quelques minutes, le 8 novembre, et adressera une résolution au CISL et au secrétaire général de l'ONU réclamant que les Nations Unies soient dotées de moyens capables de faire

---

<sup>1587</sup> BOURDOUX M-C., « Imposante marche pour le Vietnam, à Bruxelles » in *Le Soir*, le 3 mars 1968, p. 3.

<sup>1588</sup> BETTENS L., « Le combat pour la paix, un combat syndical ? Les relations contrastées entre le mouvement pacifiste et le syndicat socialiste » in *Analyse de l'IHOES*, n°174 (le 23 novembre 2017), p. 5.

<sup>1589</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la gendarmerie, boîte 93, *modèle V relatif à un arrêt de travail du 30 mai 1970 dans la sidérurgie liégeoise*.

<sup>1590</sup> GÉRARD A., « La dynamique du mouvement de paix en Belgique francophone » in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°1053-1054 (1984), p. 8 [1-68] ; « Bilan et perspectives du Parti Communiste » in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°351 (1967), p.2 ; « L'évolution du parti communiste de Belgique (1968-1972) (I) » in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°562-563 (1972), p.24.

<sup>1591</sup> TARTAKOWSKY D., *Les manifestations de rue en France, 1918-1968*, Paris, Sorbonne, 1998, p.737 ; ZANATTA M., « De la résistance à l'action pour la paix » in *Analyse de l'IHOES*, n°15 (le 11 décembre 2006), p. 1-4.

<sup>1592</sup> « Marche anti-atomique » in *Bulletin d'information*, le 15 mars 1964, RTB, consulté en ligne sur le site de la Sonuma, <https://www.sonuma.be/archive/marche-anti-atomique>, le 17 octobre 2023.

<sup>1593</sup> LUTHI L., « Les relations sino-soviétiques et l'effondrement de l'unité socialiste. Du rapport secret à la conférence de Moscou février 1956 – novembre 1957 » in *Communisme*, n°74-75 (2003), p. 109-116.



respecter le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et d'empêcher tout recours à la force pour résoudre les conflits internationaux<sup>1594</sup>.

Durant les années 50 et le début des Golden Sixties, le monde occidental et la Belgique sont traversés par des vents pacifistes de plus en plus visibles. Dans un contexte international particulier à l'image de l'Appel de Stockholm du 19 mars 1950 signé par de nombreuses personnalités célèbres<sup>1595</sup>, des milieux pacifistes, de tout paysage (communistes, socialistes, catholiques...), se forment dans notre plat pays<sup>1596</sup>. Parfois, des groupes symboliques, comme des regroupements d'anciens résistants et d'anciens combattants, rejoignent ces élans de paix florissant en Belgique et ailleurs comme en Angleterre. Même si la Belgique n'est pas la plus active au sein de la cause pacifiste<sup>1597</sup>, Liège y adhère. Lors de certaines commémorations du 11 novembre et du 8 mai, des orateurs prennent la parole en Cité ardente pour réclamer l'établissement d'une entente internationale mondiale<sup>1598</sup>.

En outre, au même moment, plusieurs hauts représentants syndicaux de la FGTB liégeoise tels que Robert Lambion, Raymond Latin, Willy Schugens et Jacques Yerna intègrent des associations explicitement pacifistes comme l'Union belge pour la défense de la paix<sup>1599</sup>. À l'instar du délégué CGSP René Klutz<sup>1600</sup>, des personnalités syndicales liégeoises deviennent de véritables « *homme[s] de la paix* ». Par conséquent, au début des Golden Sixties, il n'est pas étonnant que la province de Liège soit confrontée à des luttes militant pour l'établissement d'une réelle paix mondiale, comme l'avait appelé de ses vœux le père fondateur de la

---

<sup>1594</sup> BETTENS L., « Le combat pour la paix, un combat syndical ? Les relations contrastées entre le mouvement pacifiste et le syndicat socialiste » in *Analyse de l'IHOES*, n°174 (le 23 novembre 2017), p. 4. [1-12]

<sup>1595</sup> BOUVERET P., « Les ONG, moteur du désarmement » in *Revue internationale et stratégique*, n°96 (2014), p. 125.

<sup>1596</sup> BETTENS L., « Le combat pour la paix, un combat syndical ? Les relations contrastées entre le mouvement pacifiste et le syndicat socialiste » in *Les analyses de l'IHOES*, n°174 (le 23 novembre 2017), p. 6.

<sup>1597</sup> « Les mouvements de la paix en Belgique » in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°240 (1964), p. 1.

<sup>1598</sup> En Cité ardente, l'antimilitarisme et le pacifisme touchent même certains anciens mouvements de résistance, toujours influent comme l'atteste le rassemblement lors de l'inauguration du Monument de la Résistance armée à Liège le 8 mai 1955 : « *La régionale de Liège du Front de l'indépendance marque son accord à l'adhésion éventuelle du Front de l'Indépendance à l'Union belge pour la défense de la paix, à la condition essentielle que l'action menée par cet organisme ne vise qu'à promouvoir et à faciliter l'entente entre les peuples et la défense des principes démocratiques dans le monde. [...] Elle désire pour ce faire qu'il soit tenu compte de la possibilité de coexistence de systèmes sociaux différents en rejetant spontanément tout régime (qui) tendrait à l'exploitation de la personne humaine.* (ZANATTA M., « De la Résistance à l'action pour la paix » in *Les analyses de l'IHOES*, n°15 (le 11 décembre 2006), p. 3) »

<sup>1599</sup> « Les mouvements de la paix en Belgique » in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°240 (1964), p. 9.

<sup>1600</sup> « René Klutz est toutefois principalement connu à Liège comme l'homme de la paix. Membre fondateur de l'Union belge pour la défense de la paix (UBDP), il est de toutes les campagnes contre la guerre nucléaire, depuis l'appel de Stockholm en 1950 jusqu'aux grandes manifestations des années 1980 en passant par les marches antiatomiques des années 1960. On le retrouve dans les actions de solidarité avec les patriotes algériens et congolais, dans la lutte contre l'apartheid et bien-sûr contre la guerre menée par les Américains au Vietnam, Laos et Cambodge. Il s'occupe de la solidarité avec la Palestine et avec les exilés chiliens et accueille à Liège la veuve du président Allende. Il est la cheville ouvrière du Rassemblement liégeois pour la paix au Vietnam qui devient le RLP réunissant les partis de gauche, les syndicats et les organisations pacifistes laïques et chrétiennes. Suite à la scission de l'UBDP, il fonde l'Union liégeoise pour la défense de la paix (ULDP) et s'investit dans Rencontre pour la paix. (PIRLOT J., « Klutz René, Henri » in Le Maitron [en ligne], <https://maitron.fr/spip.php?article229951> (page mise en ligne le 08/07/2020 et consultée pour la dernière fois le 05/08/2024)) »

construction européenne Robert Schuman le 9 mai 1950, ainsi que pour la fin des armes atomiques. Les relations explosives entre les États-Unis et l'URSS n'y sont pas étrangères.

Dans cette atmosphère particulière<sup>1601</sup>, la contestation contre la Guerre du Vietnam avait un terreau très fertile au sein de certaines couches de la population liégeoise. Face aux photographies et aux reportages<sup>1602</sup> dévoilant les destructions massives et les victimes civiles – dont certains sont devenus des illustrations de la barbarie guerrière comme « *La petite fille au Napalm* »<sup>1603</sup> – alors que les forces militaires américaines piétinent malgré les discours optimistes du Président Lyndon Johnson (1963-1969)<sup>1604</sup>, beaucoup de couches de la population sont touchées par les événements vietnamiens de sorte que les vents pacifistes originaires du pays de l'Oncle Sam convergent vers l'Europe occidentale et vers notre plat pays<sup>1605</sup>. Concernant la Guerre du Vietnam, à l'image de ce qu'il se déroule ailleurs en Belgique et sur le globe, la jeunesse liégeoise, n'ayant pour beaucoup pas oublié les dégâts de la Seconde Guerre Mondiale<sup>1606</sup>, se mobilise à la fin des années 60<sup>1607</sup>. La contestation belge contre cet affrontement fortement médiatique et mobilisateur s'explique aussi par le positionnement diplomatique de la Belgique à l'époque. En effet, les autorités belges, surtout le ministre des Affaires Étrangères Pierre Harmel<sup>1608</sup>, soutiennent majoritairement les décisions américaines concernant

---

<sup>1601</sup> BOUDREAU J.-A., RONDEAU J., *Les mondes urbains de la jeunesse. L'action politique esthétique à Montréal*, Laval, Presses de l'Université de Laval, 2021, p. 85 ; MILLS S., *Contester l'empire. Pensée postcoloniale et militantisme politique à Montréal, 1963-1972*, Montréal, Hurtubise, 2011, p. 42.

<sup>1602</sup> La Guerre du Vietnam est le premier conflit où la presse diffuse des images de la violence et des stigmates des affrontements. Le public non habitué à de telles images violentes est indigné de telle sorte que l'image de l'armée américaine se détériore fortement partout dans le monde occidental, y compris aux États-Unis. ANDRIEU-PAFUNDI H., « Faucons, colombes et albatros : l'opinion publique américaine et la guerre du Vietnam » in CAZEMAJOU J., LACROIX M. (dir.), *La Guerre du Vietnam et l'opinion publique américaine (1961-1973)*, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle, 1991, p. 91 ; BOUDREAU J.-A., RONDEAU J., *Les mondes urbains de la jeunesse. L'action politique esthétique à Montréal*, Laval, Presses de l'Université de Laval, 2021, p. 85 ; NUTI L., « L'Italie et l'escalade de la guerre du Vietnam » in *Guerres mondiales et conflits contemporains*, n°245 (2012), p. 61 et 76 [61-78] ; RUELLAN D., « Être une journaliste pendant la guerre du Vietnam » in *Effeuilage*, n°10 (2021), p. 24.

<sup>1603</sup> UT N., *La petite fille au napalm*, photographie, Vietnam, le 8 juin 1972.

<sup>1604</sup> MANTOUX S., « L'offensive du Têt : la surprise au service d'un choc stratégique » in *Stratégique*, n°106 (2014), p. 95. [95-110]

<sup>1605</sup> DEBOUZY M., « Les marches de protestation aux États-Unis (XIXe-XXe siècles) » in *Le Mouvement Social*, n°202 (2003), p. 29 ; HAEGHENS A.-B., *L'opposition à la guerre du Vietnam en Belgique (1965-1970) : politique extérieure, débats parlementaires, initiatives personnelles, comités de soutien et couverture médiatique*, mémoire inédit de master en histoire, Université Catholique de Louvain, 2015 ; ROUSSEL V., « Les artistes s'engagent. Perspective historique » in *Art vs War. Les artistes américains contre la guerre en Irak*, Paris, Sciences Po, p. 123-145.

<sup>1606</sup> « Thomas, né en 1951 et dont le père a travaillé en Belgique dans les années 1950, se souvient avoir été ébranlé en voyant les stigmates de la guerre dans la ville de Liège où il vivait : "[À] Liège c'était encore une ville détruite. Ils n'avaient pas reconstruit beaucoup, je me rappelle vraiment très bien, physiquement, encore maintenant je peux m'imaginer. Il y avait [...] des tas de maisons détruites ou des maisons qui étaient complètement bourrées d'obus comme on peut voir dans les films là, avec des grands trous et cetera. Ça ça m'avait choqué. Je ne savais pas trop ce que c'était la guerre mais je voyais cette destruction quand même de bâtiments [...] » (REBETEZ N., « Comment en vient-on à refuser le service militaire en Suisse ? Analyse de récits d'objecteurs des années 1960 et 1970 » in *Trajectoires*, n°11 – Non ! Nein ! Manifestations et traductions du refus (2018), p. 3) »

<sup>1607</sup> PAULISSEN R., *La contestation à l'Université de Liège*, mémoire inédit de master en histoire, Université de Liège, 1991-1992, p. 47-48.

<sup>1608</sup> DUJARDIN V., *Pierre Harmel : Biographie*, Bruxelles, Le Cri, 2021, p.256-258.

le Vietnam<sup>1609</sup>. La Belgique est un des pays membres de l'OTAN les plus fidèles aux autorités américaines. Lorsque la France gaulliste quitte l'alliance militaire internationale sous la tutelle des États-Unis en 1966<sup>1610</sup>, les autorités belges acceptent sur son sol les institutions centrales transatlantiques<sup>1611</sup> alors qu'elles étaient promises à Paris avant le retrait français<sup>1612</sup>. De nombreux Belges ne voient pas cette volonté gouvernementale d'un bon œil et s'y opposent<sup>1613</sup>. Cette protestation impacte même la Chambre :

Un autre député social-chrétien, Raymond Scheyven, qualifia par contre l'OTAN d'alliance entre un géant et quatorze nains, estimant que la politique belge se limitait à garder « le petit doigt sur la couture du pantalon » par peur de déplaire aux États-Unis. Il se montrait ainsi proche des positions de la gauche du PSB qui, à la Chambre et au Sénat, refusa le transfert du Shape en arguant que les États-Unis étaient le « gendarme de la contre-révolution », et demandait la dissolution simultanée des deux alliances<sup>1614</sup>.

De plus, dans les indignations contre la Guerre du Vietnam, il faut tenir compte que la Belgique et la province de Liège sont de plus en plus pénétrées durant la dernière décennie des Trente Glorieuses par un antimilitarisme semé durant les années antérieures grâce à des personnalités influentes comme le porte-drapeau de l'objection de conscience<sup>1615</sup> Jean Van Lierde<sup>1616</sup> et par un anti-américanisme raisonnant fortement

---

<sup>1609</sup> HOORICKX E., « Stratégie atlantique et position de la Belgique dans la détente (1954-1972) » in *Stratégie*, n°110 (2015), p. 90.

<sup>1610</sup> DE GAULLE C., « La conférence de presse du général de Gaulle (Paris, 21 février 1966) » in *Le site du CVCE* [en ligne], [https://www.cvce.eu/obj/conference\\_de\\_presse\\_du\\_general\\_de\\_gaulle\\_paris\\_21\\_fevrier\\_1966-fr-6ae5dc3e-af30-4253-9926-980c271ad94b.html](https://www.cvce.eu/obj/conference_de_presse_du_general_de_gaulle_paris_21_fevrier_1966-fr-6ae5dc3e-af30-4253-9926-980c271ad94b.html) (page mise à jour le 23/10/2012 et consultée pour la dernière fois le 16/10/2023).

<sup>1611</sup> Le soutien de la CSC vis-à-vis des manifestations contre la guerre du Vietnam se réalise au moment où les penseurs et les organisations catholiques – belges ou étrangers – dénoncent ostensiblement les événements vietnamiens. (BOYDENS I., « Un mouvement pour la paix au cœur des tensions nationales et internationales : Pax Christi. Histoire de la branche francophone belge (1953-1975) » in *Revue Belge d'Histoire Contemporaine*, t. XXV (1994-1995), n°3-4, p. 510-511 [481-537] ; ROUSSEAU S., « Christianisme français et engagement politique à travers les guerres d'Indochine et du Vietnam (1945-1975) » in *Chrétiens et Sociétés*, n°7 (2000), p. 89-98). [75-98]

<sup>1612</sup> « Le transfert du Shape et du conseil de l'OTAN en Belgique » in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°357 (1967), p. 2.

<sup>1613</sup> « Le transfert du Shape et du conseil de l'OTAN en Belgique » in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°357 (1967), p. 9 ; « Shape : de Roquecourt à Casteau » in *9 000 000*, émission télévisée présentée par MANUEL P., RTB, le 6 septembre 1966, consulté en ligne sur le site de la Sonuma, [https://www.sonuma.be/archive/shape-de-roquecourt-a-casteau\\_1](https://www.sonuma.be/archive/shape-de-roquecourt-a-casteau_1), le 17/10/2023.

<sup>1614</sup> COOLSÆT R., « La Belgique dans l'OTAN (1949-2000) » in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°1999 (2008), p. 22. [5-46]

<sup>1615</sup> « Depuis le milieu du dix-neuvième siècle au moins, l'expression "objection de conscience" est appliquée de temps à autre au refus du service militaire pour des raisons de conscience. Dans le *Concise Oxford English Dictionary*, la "conscience" est définie comme "le sentiment personnel du bien et du mal". Depuis le début du vingtième siècle, l'expression "objection de conscience" désigne presque exclusivement le refus du service militaire dans la mesure où ce dernier est sous-entendu, sauf s'il est fait spécifiquement référence à d'autres formes d'objection. De nombreux objecteurs de conscience ont été et restent prêts à souffrir pour leurs convictions, à subir des peines de prison répétées et même la mort plutôt que de renier leurs principes. Cela démontre à la fois la profondeur de leur conviction et le fait que l'objection de conscience reflète des principes plutôt qu'une attitude de circonstance. (*L'objection de conscience au service militaire*, Genève-New York, ONU, 2012, p. 2) »

<sup>1616</sup> « Après 1945, la lutte reprend, notamment sous l'impulsion de Jean Van Lierde, ancien résistant et militant de la Jeunesse ouvrière chrétienne (JOC). Appelée "sous les drapeaux" pour le service, sa déclaration, "Pourquoi je refuse d'être soldat", devant le Conseil de guerre en octobre 1951, connut un retentissement énorme et son emprisonnement suscita de vives réactions. (GAILLY J-P., « Refuser la guerre. Une brève histoire des mouvements pour la paix en Belgique » in *Revue politique* [en ligne], <https://www.revuepolitique.be/refuser-la-guerre-une-breve-histoire-des-mouvements-pour-la-paix/> (page mise en jour le 3/10/2023 et consultée pour la dernière fois le 17/10/2023) ». VAN LIERDE J., DE BOSSCHÈRE G., *La guerre sans armes. Douze années de luttes non violentes en Europe (1952-1964)*, Bruxelles, Luc Pire, 2002.

chez plusieurs mouvements de gauche influencés par la vague contestataire des années 68<sup>1617</sup>. Au regard de cette situation, nous discernons à quel point les luttes liégeoises contre la Guerre du Vietnam se placent dans le contexte de l'époque et dans le pacifisme bien implanté en province de Liège (surtout au sein de la FGTB et du monde communiste)<sup>1618</sup>. L'envol internationaliste des années 68 joue également un rôle dans sa diffusion et dans l'arrivée de la CSC à la toute fin des Trente Glorieuses<sup>1619</sup>. Cependant, il est intéressant de remarquer que la province de Liège n'est pas touchée par des arrêts de travail fustigeant d'autres conflits armés alors que les Golden Sixties ont malheureusement vu bien plus d'affrontements violents que le seul épisode vietnamien.

#### 4.2.4.2.5 L'indignation du monde du travail liégeois contre l'Espagne de Franco (procès de Burgos)

Au début des années 70, le monde syndical liégeois socialiste prend ouvertement position contre le régime dictatorial de Franco sévissant depuis la fin des années 30 en Espagne. Dans le vent des années 68 revendiquant l'émancipation et la démocratie, cet engagement provoque l'arrivée d'actions concrètes dans certaines entreprises de l'agglomération de Liège. Par exemple, le 16 décembre 1970, plus de 11 000 ouvriers des bassins liégeois (surtout provenant majoritairement de la zone de Seraing) réalisent avec le soutien de leurs délégations syndicales et de leurs autorités patronales un arrêt de travail symbolique de très courte durée – de cinq à quinze minutes – afin de s'indigner contre les événements se déroulant dans le pays de Cervantès<sup>1620</sup>. Depuis la fin des années 60, voyant leur régime se fragiliser et les agitations populaires souhaitant une libéralisation de l'Espagne<sup>1621</sup>, les autorités franquistes tapent du poing sur la table et pratiquent une politique répressive basée sur une violence institutionnalisée<sup>1622</sup>. Dans le même temps, elles

---

<sup>1617</sup> ARCQ P., « L'évolution législative du statut des objecteurs de conscience 1964-1984 » in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°1044 (1984), p. 29. [1-32] ; COOLSAET R., *La politique extérieure de la Belgique : au coeur de l'Europe, le poids d'une petite puissance*, Bruxelles, De Boeck, 2002, p. 191 ; DESTATTE P., « La société wallonne depuis la Libération » in *Le site de l'Institut Destrée* [en ligne], [https://www.wallonie-en-ligne.net/1996\\_Societe-wallonne-depuis-Liberation/1996\\_WIA\\_Destatte\\_Philippe.htm](https://www.wallonie-en-ligne.net/1996_Societe-wallonne-depuis-Liberation/1996_WIA_Destatte_Philippe.htm) (page mise à jour le ? et consultée pour la dernière fois le 17/10/2023) ; HUPKENS S., « La Ligue révolutionnaire des travailleurs (LRT), 1971-1984 » in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°2335-2336 (2017), p. 30 [5-88] ; NOULIN F., « Les diggers : une expérience singulière au cœur d'une décennie contestataire » in *Cahiers d'histoire* [en ligne], n°133 – Partir en communauté (2016), p. 2 ;

<sup>1618</sup> <https://www.cairn.info/revue-courrier-hebdomadaire-du-crisp-1964-15-page-1.htm>

<sup>1619</sup> Le soutien de la CSC vis-à-vis des manifestations contre la guerre du Vietnam se réalise au moment où les penseurs et les organisations catholiques – belges ou étrangers – dénoncent ostensiblement les événements vietnamiens. BOYDENS I., « Un mouvement pour la paix au cœur des tensions nationales et internationales : Pax Christi. Histoire de la branche francophone belge (1953-1975) » in *Revue Belge d'Histoire Contemporaine*, t. XXV (1994-1995), n°3-4, p. 510-511 [481-537] ; ROUSSEAU S., « Christianisme français et engagement politique à travers les guerres d'Indochine et du Vietnam (1945-1975) » in *Chrétiens et Sociétés*, n°7 (2000), p. 89-98. [75-98]

<sup>1620</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de ma gendarmerie, boîte 93, modèle V relatif à un arrêt de travail dans les établissements industriels le 16 décembre 1970.

<sup>1621</sup> FAURE J., ROLLAND D., *1968 hors de France. Histoire et constructions historiographiques*, Paris, L'Harmattan, 2009, p. 85-98.

<sup>1622</sup> NIEDERGANG M., « Madrid : la police a violemment dispersé les manifestants » in *Le Monde* [en ligne], le 3 mai 1968, [https://www.lemonde.fr/archives/article/1968/05/03/madrid-la-police-a-violemment-disperse-les-manifestants\\_2504096\\_1819218.html](https://www.lemonde.fr/archives/article/1968/05/03/madrid-la-police-a-violemment-disperse-les-manifestants_2504096_1819218.html) (page mise en ligne le ? et consultée pour la dernière fois le 16/07/2024) ; TROUVÉ M., « Un voisinage complexe : l'Espagne et l'Europe de la guerre froide à la mort de Franco » in *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n°97-98 (2010), p. 17-23.

arrêtent aussitôt plusieurs anciens opposants et plusieurs adversaires<sup>1623</sup>. Certains foyers historiques de la gauche et de l'opposition antifranquiste, qui avaient déjà été réprimés par le passé comme le Pays basque et la Catalogne, sont particulièrement touchés<sup>1624</sup>.

En décembre 1970, le vase social déborde et les eaux contestataires inondent de nombreuses citadelles industrielles européennes ayant connu depuis le milieu des années 50 une arrivée d'une quantité non négligeable d'immigrés espagnols. Le 3 décembre, à Burgos<sup>1625</sup>, se tient un procès expéditif contre seize représentants du groupuscule nationaliste basque *Euskadi ta Askatasuna* (ETA) accusés d'avoir assassiné des membres du régime franquiste. Aucune place n'est octroyée à la défense<sup>1626</sup>. Dès le commencement du procès, certaines villes espagnoles manifestent. La colère s'étend rapidement. La patrie de Calderon s'agite pour s'opposer à cette répression arbitraire et totalitaire<sup>1627</sup>. Cette indignation dépasse les frontières espagnoles. Rapidement, des médias étrangers, comme le journal français *Le Monde*<sup>1628</sup>, relatent les événements de Burgos en critiquant fermement le régime dictatorial franquiste. Des manifestations s'organisent dans plusieurs villes européennes<sup>1629</sup>. La Belgique reçoit également l'onde de choc médiatique. Ce vent touche la Cité ardente<sup>1630</sup>. Le procès de Burgos et les autres répressions réalisées par la dictature espagnole démontrent aux yeux de

---

<sup>1623</sup> LORENZO C., *Les anarchistes espagnols et le pouvoir, 1868-1969*, Paris, Éditions du Seuil, 1969, p. 402 ; RONY J., *La lente rupture : l'Espagne, du franquisme à la démocratie*, Paris, Éditions sociales, 1977, p.

<sup>1624</sup> CANAL J., BABY S., LUIS J-P., MICHONNEAU S., YUSTA M., *Histoire de l'Espagne contemporain de 1808 à nos jours*, Malakoff, Armand Colin, 2021, p. 1970-1979.

<sup>1625</sup> Cette ville de Castille-et-Léon possède une place symbolique dans l'histoire du franquisme puisque c'est là-bas que le premier gouvernement franquiste siège avant la prise de Madrid en mars 1939, que sont signés les accords de Bérard-Jordana de fin février 1939 entre la France et l'Espagne nationaliste débouchant sur la reconnaissance officielle du régime par les autorités françaises et provoquant à terme malgré certaines oppositions des traités similaires avec les autres grandes puissances européennes à l'instar de la Grande-Bretagne et que le *caudillo* diffuse l'« *Ultimo parte* » (communiqué annonçant la victoire complète sur les milices de l'Espagne républicaine) en avril 1939. ROZENBERG D., *L'Espagne contemporaine et la question juive. Les fils renoués de la mémoire et de l'histoire*, Toulouse, Presses universitaires du Midi, 2006, p. 135-166.

<sup>1626</sup> GIMENEZ I., « Sauver les Basques. Burgos, 1970 : réseaux et mobilisations transnationales » in ARTIÈRES P., VEYRON F. (dir.), *Ripostes ! - Archives de luttes et d'actions 1970-1974*, Paris, CNRS, 2023, p. 87-96.

<sup>1627</sup> LUCAS Y., « Le Comité Toulousain pour l'Espagne (1965-1975) : dix années de solidarité et d'actions » in *Républicains espagnols en Midi-Pyrénées : exil, histoire et mémoire*, Toulouse, Presses Université du Mirail, 2005, p. 246-248.

<sup>1628</sup> NIEDERGANG M., « Le procès de Burgos est aussi celui du franquisme » in *Le Monde* [en ligne], le 9 décembre 1970, [https://www.lemonde.fr/archives/article/1970/12/09/le-proces-de-burgos-est-aussi-celui-du-franquisme\\_2641548\\_1819218.html](https://www.lemonde.fr/archives/article/1970/12/09/le-proces-de-burgos-est-aussi-celui-du-franquisme_2641548_1819218.html) (page mise en ligne le ? et consultée pour la dernière fois le 16/07/2024) ; « Le procès de Burgos provoque des divisions jusqu'au sein de l'armée espagnole » in *Le Monde* [en ligne], le 14 décembre 1970, [https://www.lemonde.fr/archives/article/1970/12/14/le-proces-de-burgos-provoque-des-divisions-jusqu-au-sein-de-l-armee-espagnole\\_2641187\\_1819218.html](https://www.lemonde.fr/archives/article/1970/12/14/le-proces-de-burgos-provoque-des-divisions-jusqu-au-sein-de-l-armee-espagnole_2641187_1819218.html) (page mise en ligne le ? et consultée pour la dernière fois le 16/07/2024) ; BAILBY É., « En Espagne : Le procès de Burgos a mis en lumière les divergences au sein de l'armée » in *Le Monde diplomatique* [en ligne], janvier 1971, <https://www.monde-diplomatique.fr/1971/01/BAILBY/30006> (page mise en ligne le ? et consultée pour la dernière fois le 16/07/2024).

<sup>1629</sup> BRILLANT B., « Intellectuels et extrême-droite : le cas du Secours rouge » in *Lettre d'information* [en ligne], n°32 - Les années 68 : événements, cultures politiques et modes de vie (1998), [https://sirice.eu/sites/default/files/pdf\\_lettre\\_32\\_brillant.pdf](https://sirice.eu/sites/default/files/pdf_lettre_32_brillant.pdf) (page mise en ligne le ? et consultée pour la dernière fois le 28/07/2024), p. 18-19 ; LIOT B., *Les mouvements de solidarité avec les accusés de Burgos à Paris (novembre – décembre 1970) : Étude matérielle et historique d'un corpus de tracts antifranquistes*, mémoire inédit en sciences humaines et sociales, 2017, p. 38-58.

<sup>1630</sup> « Procès de Burgos » in *Journal télévisé*, le 3 décembre 1970, consulté en ligne sur le site de la page facebook Sonuma, <https://www.facebook.com/watch/?v=4265654066783019>, le 28 juillet 2024.

beaucoup d'observateurs que le régime franquiste n'a pas changé dans son cœur et reste dans la continuité de Guernica et de son alliance avec les forces fascistes ainsi que nazies alors que l'Espagne avaient tout tenté durant les années 50 et 60 afin de se montrer fréquentables dans le but de nouer des relations diplomatiques et économiques avec les États-Unis ainsi qu'avec les démocraties occidentales<sup>1631</sup>. L'arrêt symbolique très bref du 16 décembre 1970 montre que le monde syndical socialiste participe à cette condamnation de la dictature franquiste<sup>1632</sup>. Les travailleurs espagnols investissent même certaines rues de Liège comme dans le quartier Saint-Martin<sup>1633</sup>. L'opposition contre le régime franquiste ne se limite guère à la seule année 1970. Par exemple, le 12 mars 1972, le consulat espagnol est occupé par des militants antifranquistes<sup>1634</sup>. Six jours plus tard, le 18 mars 1972, une manifestation est organisée pour dénoncer la politique franquiste sous la conduite du syndicat socialiste à la place Saint-Paul où se trouve le siège de la FGTB de Liège<sup>1635</sup>.

Cette participation n'est pas étonnante car la Cité ardente figure comme une place forte de l'antifranquisme en Belgique et en Europe. Ce phénomène s'explique par plusieurs éléments.

D'abord, au moment de la Guerre d'Espagne (1936-1939), plusieurs syndicalistes liégeois se sont positionnés comme des défenseurs de l'Espagne républicaine la seule légitime à leurs yeux<sup>1636</sup>. Dès le retour de la paix, la FGTB appelle à la solidarité avec les démocrates espagnols<sup>1637</sup>. Au cours des décennies 50 et 60, cette vision est partagée par la majorité des gauches belges apportant une réelle assistance à leurs homologues espagnoles exilées. Certains milieux chrétiens y participent également<sup>1638</sup>. Dans ce contexte, de nombreux socialistes et communistes espagnols arrivent en Belgique car, à la différence de la France et de la République

---

<sup>1631</sup> FERNANDEZ SORIANO V., « La CEE face à l'Espagne franquiste. De la mémoire de la guerre civile à la construction politique de l'Europe » in *Vingtième Siècle*, n°108 (2010), p. 87-95 ; PUJALS I LLADO M., *Les "années 68" de l'immigration espagnole en France Chemins de politisation à l'aune de l'expérience migratoire (1961-1973)*, mémoire inédit en histoire des sociétés occidentales contemporaines, Université Paris 1 Panthéon Sorbonne, 2018-2020, p. 19 ; TANGO C., *L'Espagne : Franquisme, transition démocratique et intégration européenne 1939-2002*, Genève, Institut européen de l'Université de Genève, 2006, p. 16.

<sup>1632</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de ma gendarmerie, boîte 93, *modèle V relatif à un arrêt de travail dans les établissements industriels le 16 décembre 1970*.

<sup>1633</sup> Liège, Musée de la Vie wallonne, fonds Desarcy-Robyns, dossier n°6299, *photographie de la grève des travailleurs espagnols en décembre 1970*.

<sup>1634</sup> Liège, Musée de la Vie wallonne, fonds Desarcy-Robyns, *photographie de l'occupation de l'Ambassade de l'Espagne du 12 mars 1972*.

<sup>1635</sup> Liège, Musée de la Vie wallonne, fonds Desarcy-Robyns, *photographie d'une manifestation contre l'Espagne franquiste du 18 mars 1972*.

<sup>1636</sup> BALACE F., « La droite et l'aide à Franco » in *Revue Belge d'Histoire Contemporaine*, t. XVIII (1987), n°3-4, p. 607 [505-689] ; DOHET J., *L'antifascisme à Liège. Esquisse d'une lutte jamais abandonnée*, Seraing, IHOES, 2019, p. 14-16 ; FLAGOTHIER-MUSIN L., « Le POB liégeois et la Guerre d'Espagne » in *Revue Belge d'Histoire Contemporaine*, t. XVIII (1987), n°3-4, p. 322 [315-341] ; STAELENS C., « Le POB et la reconnaissance de Burgos : rupture ou continuité ? » in *Revue Belge d'Histoire Contemporaine*, t. XVIII (1987), n°3-4, p. 302.

<sup>1637</sup> BETTENS L., « Le combat pour la paix, un combat syndical ? Les relations contrastées entre le mouvement pacifiste et le syndicat socialiste » in *Analyse de l'Ihoes*, n°174 (le 23 novembre 2017), p. 3.

<sup>1638</sup> TONDEUR M., « LA JOC ET LA QUESTION DES DISCRIMINATIONS ET DU RACISME DANS LES ANNÉES 1970 EN BELGIQUE LE TÉMOIGNAGE D'ALFONSO ÁLVAREZ LAFUENTE » in *Dynamiques* [en ligne], n°19 – Histoire des mobilisations antiracistes (2022), [https://www.carhop.be/revuescarhop/wp-content/uploads/2022/11/20221108\\_RD19\\_JOC\\_et\\_antiracisme\\_JT\\_VD.pdf](https://www.carhop.be/revuescarhop/wp-content/uploads/2022/11/20221108_RD19_JOC_et_antiracisme_JT_VD.pdf) (page mise en ligne le 8/11/2022 et consultée pour la dernière fois le 16/07/2024), p. 6. [1-13]

Fédérale Allemande, les autorités belges n'interdisent pas la présence et l'activisme des gauches espagnols sur leur sol. À Liège, des personnalités des gauches, notamment certains syndicalistes FGTB, participent même à aux extraditions de certains anarchistes et de certains communistes vers la Cité ardente<sup>1639</sup>. Ces assistances mutuelles sont particulièrement vraies entre les mondes communistes belges et espagnols :

Au début des années 1950, condamné à l'illégalité en Espagne, en France et en Allemagne, le PCE bénéficie de l'aide du PCB pour imprimer son organe officiel, *Mundo Obrero*, dans les locaux du Drapeau rouge. La véritable organisation de la présence communiste espagnole en Belgique date cependant de la création du club Federico García Lorca (FGL, du nom du célèbre poète espagnol exécuté par la garde civile en 1936) destiné à rassembler les communistes qui ont quitté l'ARDE. Constituée en 1954 à Bruxelles par des exilés espagnols avec l'aide d'anciens brigadistes internationaux, l'association a pour objet « de promouvoir les liens d'amitié entre Belges et Espagnols et de faire connaître en Belgique l'art, le folklore, la littérature, l'histoire et tous les aspects de la vie du peuple espagnol » (statuts publiés au Moniteur belge le 15 décembre 1956)<sup>1640</sup>.

Ensuite, dans de nombreux milieux, l'Espagne franquiste n'a pas bonne presse en Belgique. Cette situation est même relevée au-delà des rangs syndicalistes socialistes liégeois. Pour le gouvernement belge, la dictature espagnole reste le régime ayant perpétué la catastrophe de Guernica en avril 1937 que le peintre Pablo Picasso a immortalisée et ayant accepté plusieurs collaborateurs (comme Léon Degrelle) sur son territoire<sup>1641</sup>. De plus, même si le monde économique européen voit d'un bon œil de possibles connexions commerciales et économiques avec l'Espagne franquiste<sup>1642</sup>, plusieurs personnalités patronales et politiques belges n'ont pas digéré la nationalisation de plusieurs sociétés belges basées en péninsule ibérique sans aucune contrepartie au début de l'érection du régime de Franco<sup>1643</sup>.

Enfin, durant les Golden Sixties, la province de Liège est la deuxième concentration de l'immigration espagnole en Belgique<sup>1644</sup>. Contrairement aux immigrations grecque et turque<sup>1645</sup>, la communauté espagnole de Liège est un véritable alliage entre des personnes ayant fui leur patrie pour des raisons politiques et d'autres pour des raisons économiques<sup>1646</sup>. En province de Liège, en voyant qu'un quart des Espagnols venus travailler

---

<sup>1639</sup> FERNANDEZ SORIANO V., *Le fusil et l'olivier. Les droits de l'Homme en Europe face aux dictatures méditerranéennes (1949-1977)*, Bruxelles, Université Libre de Bruxelles, 2015, p. 148.

<sup>1640</sup> MOLINA MARMOL M., « Les clubs Federico García Lorca en Belgique : couverture du PCE et maisons de l'anti-franquisme (1954-2009) » in *Journée consacrée aux partis communistes étrangers en Belgique – 14 février 2009*, Bruxelles, CArCoB, 2009, p. 2.

<sup>1641</sup> MORELLI A., *Fabiola, un pion sur l'échiquier de Franco*, Waterloo, Renaissance du Livre, 2015, p. 158.

<sup>1642</sup> TROUVÉ M., *L'Espagne et l'Europe de la dictature de Franco à l'Union européenne*, Bruxelles, PIE Peter Lang, 2008, p. 41-49.

<sup>1643</sup> « Communication du ministre du Commerce Extérieur – Barcelone Traction Light et Power Cy.Ltd » in Conseil des Ministres, le 21 décembre 1951 (procès-verbal n°79), p. 2-3 ; « Litige entre la Belgique et l'Espagne au sujet de la saisie des entreprises d'électricité fondées en Catalogne par les filiales de la Barcelone Traction » in Conseil des Ministres, le 9 novembre 1956 (procès-verbal n°128), p. 10-14.

<sup>1644</sup> MOLINA MARMOL M., « Du militantisme à la commémoration. Un monument en hommage à l'immigration espagnole à Liège » in *Communications*, n°100 (2017), p. 73.

<sup>1645</sup> ALEXIOU A., *La genèse de la communauté des immigrés grecs dans le bassin de Liège (Belgique - 2e moitié du 20e siècle) : essai sur le Temps comme facteur d'intégration*, thèse de doctorat inédite en histoire, Université de Liège, 1997, p. 194-198.

<sup>1646</sup> SANCHEZ M-J., « Les Espagnols en Belgique au XXe siècle » in MORELLI A. (dir.), *Histoire des étrangers et de l'immigration en Belgique de la préhistoire à nos jours*, Bruxelles, Couleur Livres, 2004 [1992], p. 279.

dans l'industrie charbonnière proviennent des Asturies (cet ancien bastion syndical maté dès la fin des années 30 par les autorités franquistes ayant interdit les grèves et ayant réprimé toutes les autres formes d'oppositions<sup>1647</sup>)<sup>1648</sup>, nous pouvons légitimement penser que l'immigration espagnole a développé à Liège un véritable ancrage antifranquiste teinté d'anarcho-syndicalisme – si cher aux travailleurs des terres ouvrières du nord de l'Espagne et aux exilés politiques espagnols<sup>1649</sup> – comme à Bruxelles<sup>1650</sup> surtout que les bassins industriels asturiens sont touchés en 1962-1963 par des contestations populaires et par des manifestations contre les autorités dictatoriales<sup>1651</sup>.

Par ailleurs, à l'instar de l'agglomération bruxelloise, les exilés politiques espagnols réussissent en Cité ardente à transmettre leurs idéaux et leurs combats antifranquistes à de nombreux compatriotes partis pour des motifs économiques grâce à leurs associations ou à leurs clubs à l'instar des clubs Federico Garcia Lorca<sup>1652</sup> décrits par la spécialiste de l'immigration espagnole Maïté Molina Marmol comme des « *maisons de*

---

<sup>1647</sup> MUNIZ-SANCHEZ J., « Le réformisme dans le syndicalisme minier en Espagne au début du XXe siècle » in *Le Mouvement Social*, n°234 (2011), p. 33-36 ; VEGA GARCIA R., *El movimiento obrero en asturias durante el Franquismo, 1937-1977*, Oviedo, Fondation Juan Muñiz Zapico, 2013 ; VEGA GARCIA R., *Les Commissions Ouvrières des Asturies dans la transition et la démocratie : histoire des CC. OO des Asturies*, Metz, Comité Regional CGT de Lorraine, 1995, p. 13.

<sup>1648</sup> RODRIGUEZ BARRIO I., « L'immigration espagnole dans les charbonnages belges » in *Revue Belge d'Histoire Contemporaine*, t. XXXVII (2007), n°3-4, p. 506.

<sup>1649</sup> DELHOM J., « Plus de rouge que de noir. L'expérience anarcho-syndicaliste de socialisation de l'industrie du cuir à Barcelone (1936-1938) : du renoncement anarchiste au dirigisme socialiste » in *Actuel Marx*, n°66 (2019), p. 65-72 [64-80] ; GUINCHARD F., « De Charybde en Scylla. La réunification manquée de la CNT espagnole en exil dans les années 1960 » in *Cahiers de civilisation espagnole contemporaine* [En ligne], n°9 - Anarchistes espagnols en France: de la Guerre Civile à la fin du franquisme (2017), <http://journals.openedition.org/ceec/6774> (page mise en ligne le 28/12/2017, mise à jour pour la dernière fois le 27/01/2021 et consultée pour la dernière fois le 16/07/2024) ; INGHELS N., « Histoire du mouvement anarchiste en Belgique francophone de 1945 à aujourd'hui. (Complément au volume 7 de la revue Dissidences : la Belgique sauvage) » in *Dissidences* [en ligne], n°3 (2012), <https://preo.u-bourgogne.fr/dissidences/index.php?id=213#quotation> (page mise en ligne le 3/11/2011 et consultée pour la dernière fois le 16/07/2024), paragraphe 14.

<sup>1650</sup> LEDUC A., « En l'absence de politique publique d'accueil, une expérience associative dans la mouvance de la FGTB de Bruxelles (1968 – 1989) » in *Les Cahiers du fil rouge*, n°20 - L'immigration marocaine : 50 ans d'histoire associative à Bruxelles (2014), p. 25 [24-36] ; SHIN D., « Main-d'oeuvre immigrée et revendications "qualitatives". La "grève sauvage" chez Michelin à Leeuw-Saint-Pierre en 1970 » in *Revue Belge d'Histoire Contemporaine*, t. XLII (2012), n°1, p. 121. [103-138]

<sup>1651</sup> « The Asturian Strikes of 1962-1963 » in *Le site officiel de la fondation Juan Muñiz Zapico* [en ligne], [https://www.fundacionjuanmunizzapico.org/huelgas1962/huelgas1962\\_prensa\\_2003-2011.htm?IdNoticia=l\\_20090729](https://www.fundacionjuanmunizzapico.org/huelgas1962/huelgas1962_prensa_2003-2011.htm?IdNoticia=l_20090729) (page mise en ligne le 29/07/2009 et consultée pour la dernière fois le 6/05/2022).

<sup>1652</sup> Ces clubs, fondés par des militants antifranquistes ayant fui l'Espagne, portent le nom du poète et dramaturge andalous Federico Garcia Lorca (1898-1936) ayant dénoncé « *le manque de liberté, le conformisme étroit, l'oppression des femmes et un catholicisme qu'il considérait comme écrasant* » (GÉRY M., « La substance de l'art » in *La pensée sauvage*, t. X (2009), n°3, p. 354. [352-356]) » de son pays. Après son assassinat dans les premiers mois de la guerre civile par les milices franquistes, il devient une icône de la lutte pour la démocratisation aux yeux de nombreux membres de la diaspora espagnole en Belgique et en Europe. GARCIA-POSADA M., « García Lorca, Federico » in *Diccionario Biográfico electrónico* [en ligne], <https://dbe.rah.es/biografias/10383/federico-garcia-lorca> (page mise à jour le ? et consultée pour la dernière fois le 06/05/2022) ; MOLINA MARMOL M., « Les clubs Federico García Lorca en Belgique : couverture du PCE et maisons de l'anti-franquisme (1954-2009) » in *Journée consacrée aux partis communistes étrangers en Belgique – 14 février 2009*, Bruxelles, CArCoB, 2009, p. 1-10 ; PARA J-B., « Quand le cœur d'Europe battait pour l'Espagne » in *Entrevues*, n°60 (2018), p. 29 [24-37] ; TAILLOT A., « Guerre d'Espagne : Intellectuels et engagements » in *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n°123-124, p. 5. [4-7].



l'antifranquisme<sup>1653</sup> » en Belgique. Cette réussite est la conséquence de l'activisme des « *Niños de la Guerra*<sup>1654</sup> » et de la véritable prise de « conscience du potentiel que constitue l'immigration économique » dès le tout début des années 60 au sein des rangs des groupes antifranquistes.

L'installation du FGL au Mont-Saint-Martin marque le début de l'existence légale du FGL à Liège et constitue également une période d'accroissement des effectifs du PCE local. En 1961, en effet, la population espagnole de Liège compte presque 4 000 individus et le parti prend progressivement conscience du potentiel que constitue l'immigration économique<sup>1655</sup>.

L'ancrage antifranquiste au sein de la communauté espagnole liégeoise est si présent que plusieurs charbonnages sont impactés en 1963-1964 par des actions sauvages dénonçant fermement la répression violente des grèves des Asturies<sup>1656</sup> et la condamnation à mort de l'opposant politique Antonio Grimau<sup>1657</sup>. Dans une atmosphère internationale<sup>1658</sup> fustigeant le comportement des autorités dictatoriales espagnoles

---

<sup>1653</sup> MOLINA MARMOL M., « Les clubs Federico García Lorca en Belgique : couverture du PCE et maisons de l'antifranquisme (1954-2009) » in *Journée consacrée aux partis communistes étrangers en Belgique – 14 février 2009*, Bruxelles, CARCoB, 2009, p. 1-10.

<sup>1654</sup> Devant l'horreur de la guerre civile de 1936 à 1939, une immigration espagnole en direction de la Belgique débute. Elle a une particularité : pendant ces années, la Belgique voit l'arrivée de cinq mille enfants espagnols, les *Niños de la Guerra* ou les « enfants de la guerre ». À la fin du conflit, sous la pression franquiste, voulant le retour de ceux-ci en Espagne, de nombreux enfants reviennent dans leur pays d'origine. Cependant, le souvenir sera présent. Attention, trois mille enfants, adoptés par des Belges, resteront en Belgique. Malgré un éloignement culturel et spatial avec la péninsule ibérique, une connexion symbolique existe toujours. La spécialiste de l'immigration espagnole en Belgique Maria-José Sanchez écrit que « *Cette période* [celle de l'exil républicain pendant la guerre civile espagnole] *aura pour trait essentiel de jeter les bases de l'organisation politique de la communauté espagnole antifranquiste* (SANCHEZ M.-J., « Les Espagnols en Belgique au XXe siècle » in MORELLI A., *Histoire des étrangers et de l'immigration en Belgique de la préhistoire à nos jours*, Bruxelles, Couleur Livres, 2004 [1992], p. 279) ». Une autre spécialiste de l'immigration espagnole Maïté Molina Marmol rajoute : « *Après 1945, une partie des enfants se retrouve au sein de groupes militants antifranquistes de différentes obédiences politiques, notamment dans des organisations unitaires républicaines qui voient le jour directement après la guerre à Bruxelles (Agrupación Republicana Democrática Española, ARDE) et à Liège (Agrupación Republicana Española de Lieja, AREL)*. (MOLINA MARMOL M., « L'associationnisme ethnique à l'épreuve du temps : étude de cas. Le Movimiento Asociativo de Emigrantes Españoles en Bélgica » in *Actes des journées d'étude du 10 novembre 2011 « Immigration et troisième âge. Vieillir en migration, constats et solutions pour des populations silencieuses* », Bruxelles, Carhima, 2014, p. 20) » Liège, en étant le deuxième noyau de concentration espagnole, est touchée par ce phénomène. Par conséquent, avec Bruxelles, la cité ardente devient un des bassins de l'antifranquisme en Belgique après 1945. BOSCHLOOS G., « Les enfants volés du franquisme » in *Mémoire d'Auschwitz*, n° ? (2019), p. 1-4 ; MOLINA MARMOL M., « Les Niños pendant la guerre civile espagnole, déplacements et placements (le cas de la Belgique) » in *Témoigner entre histoire et mémoire*, n°110 (2011), p. 96-97 ; MORELLI A., « Le retour des niños devenus grands » in *Imag* [en ligne], n°353 (2020), <https://www.cbai.be/le-retour-des-ninos-devenus-grands/> (page mise à jour en octobre 2020 et consultée pour la dernière fois le 2/04/2022) ; SANCHEZ M.-J., « Les Espagnols en Belgique au XXe siècle » in MORELLI A. (dir.), *Histoire des étrangers et de l'immigration en Belgique de la préhistoire à nos jours*, Bruxelles, Couleur Livres, 2004 [1992], p. 279.

<sup>1655</sup> MOLINA MARMOL M., *Cara a Espana. L'immigration espagnole en région liégeoise : histoire et mémoire des clubs Federico Garcia Lorca*, Seraing, IHOES, 2007, p. 38.

<sup>1656</sup> Bruxelles, Archives de la gendarmerie, boîte 54, comptes-rendus n°981 et 986 : *une grève des ouvriers espagnols à la Petite Bacnure et au Hasard (Cheratte) le 9 mai 1964*.

<sup>1657</sup> Bruxelles, Archives de la gendarmerie, boîte 46, comptes-rendus n°532 et 537 : *une grève des ouvriers espagnols dans les charbonnages du bassin liégeois du 19 avril 1963*.

<sup>1658</sup> SUDRE V., *Nicolás Sartorius : un exemple des modalités de l'action antifranquiste entre agonie du régime et construction démocratique (1956-1978)*, thèse inédite de doctorat en Langues, Littératures, Cultures, Civilisations (spécialités études hispaniques et hispano-américaines), Université Paul Valéry - Montpellier III, 2021, p. 119 ; TROUVÉ M., *L'Espagne et l'Europe de la dictature de Franco à l'Union européenne*, Bruxelles, PIE Peter Lang, 2008, p. 95.

rapportée par certains médias<sup>1659</sup> et par certains artistes engagés comme le chanteur anarchiste Léo Ferré<sup>1660</sup>, les groupes antifranquistes parviennent même à obtenir l'autorisation des autorités communales liégeoises d'organiser en plein centre de Liège des marches et des rassemblements qui dénoncent explicitement le despotisme du régime franquiste. Par exemple, à l'instar de Bruxelles<sup>1661</sup>, la Cité ardente voit le 20 avril 1963 une marche antifranquiste où des personnalités de la gauche liégeoise telles que Jacques Yerna, Raymond Latin et Simon Paque prennent la parole<sup>1662</sup>. En parcourant ces luttes, nous pouvons remarquer que la population et les délégations liégeoises se mobilisent véritablement pour des idéaux antifranquistes. Dans ces mobilisations, l'influence de l'immigration espagnole est évidente :

Toute une saga espagnole s'est développée au sein du syndicalisme wallon, à partir de Liège. Dans les années 60 et 70, les immigrés espagnols étaient capables d'organiser une grève de la faim contre les jugements en référé du franquisme dans l'église Saint-Paul, avec le soutien du curé. Pendant l'homélie, raconte Cayetano Carbonero, le prêtre conseillait à ses fidèles d'aller parler avec les militants espagnols révoltés<sup>1663</sup>.

Cet engagement est exceptionnel car les archives de la gendarmerie ne recensent entre 1962 et 1972 aucun mouvement du monde du travail liégeois contre un autre régime dictatorial<sup>1664</sup>. Pourtant, en observant le Portugal, la Grèce des Colonels et les pays du Pacte de Varsovie, l'Espagne n'est guère la seule dictature en Europe durant la décennie 60. Cela démontre la relation particulière et étroite entre le cœur ouvrier liégeois et l'antifranquisme durant les Golden Sixties surtout que la Cité ardente connaît des manifestations contre d'autres régimes despotiques et que d'autres communautés d'immigrés revendiquent un activisme pour l'avènement de la démocratie dans leur pays d'origine pendant ces années<sup>1665</sup>. Grâce aux luttes contre

---

<sup>1659</sup> « Asturies : la grève des mineurs » in *9 000 000*, le 27 mai 1962, RTB, consulté en ligne sur le site de la Sonuma, <https://www.sonuma.be/archive/asturies-la-greve-des-mineurs>, le 16 juillet 2024 ; ANGOUSTURES A., « L'opinion publique française et l'Espagne, 1945-1975 » in *Revue d'Histoire Moderne & Contemporaine*, t. XXXVII (1990), n°4, p. 679-680 ; FILIPPI V., « Du congrès de Munich aux événements universitaires de 1965 : une nouvelle opposition contre l'état de guerre continu » in *Bulletin d'Histoire Contemporaine de l'Espagne* [en ligne], n°54 (2020), <https://journals.openedition.org/bhce/2827> (page mise en ligne le 01/07/2020 et consultée pour la dernière fois le 16/07/2024), paragraphes 33-34.

<sup>1660</sup> « *L'heure n'est plus au flamenco, Déshonoré Mister Franco, Nous vivons l'heure des couteaux, Nous sommes à l'heure de Grimau, Que t'importe les procédures, Qui font des ombres sur le mur, Quand le bourreau bat la mesure, Franco la muerte, Tu t'es marié à la camarade, Pour mieux baiser les camarades, Les anarchistes qu'on moucharde, Pendant que l'Europe bavarde, Qu'importe si l'Espagne est morte, Entends la mort devant ta porte, C'est Grimau qui te la rapporte, Franco la muerte, Tu couches avec un' Pénélope, Qui tisse un suaire en bas d'l'Europe, Sur cette Espagne que tu stoppes, En attendant qu'elle te chope, L'important pour toi c'est qu'ça dure, Toi tu fais pas d'littérature, Franco la muerte, T'es pas Lorca t'es sa rature, Franco la muerte, Vienne le temps des poésies, Qui te videront de ton lit, Quand nos couteaux feront leur nid, Au coeur de ta dernière nuit, Cette nuit de la désirade, Vers l'aube claire des grenades, Et l'Espagne des camarades, Espagna la vida...* (FERRÉ L., *Franco la muerte*, 1964) »

<sup>1661</sup> Bruxelles, Archives de la gendarmerie, boîte 46, *comptes-rendus n°535 et 544 : une manifestation espagnole à Bruxelles du 20 avril 1963*.

<sup>1662</sup> Bruxelles, Archives de la gendarmerie, boîte 46, *comptes-rendus n°537 et 548 : une manifestation espagnole à Liège du 20 avril 1963*.

<sup>1663</sup> DELFOSSE C., MANDIA D., « Le temps des Espagnols » in *Lattitudes* [en ligne], <https://medialattitudes.be/en/le-temps-des-espagnols/> (page mise en ligne le 10/01/2024 et consultée pour la dernière fois le 16/07/2014).

<sup>1664</sup> Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la Gendarmerie., boîtes 39-78, 83, 88, 93, 98, 103, *les comptes-rendus des carnets de campagne à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1962 et 1968 ainsi que les rapports « modèle V » à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1968 et 1972*.

<sup>1665</sup> « *Les premières associations de Grecs à Bruxelles et à Anvers remontent à l'année 1945. C'étaient des groupes de tendance libérale, mais travaillant surtout pour leurs propres intérêts. Après les années 65, se créent les premières*

l'Espagne dictatoriale, nous voyons que les grèves politiques liégeoises sont touchées par les vents émancipatoires des années 68 bruxelloises<sup>1666</sup>. Néanmoins, en tenant compte des mouvements des mineurs immigrés espagnols en 1963-1964<sup>1667</sup>, il ne faut pas croire que cette dynamique apparaisse seulement dès les

années 68.



**Figure 41 : Le Mur des Libertés à l'Esplanade Saint-Léonard (Liège)**

Source : BEGUIN A., DE CLERCK A., MASSART B., *Le Mur des libertés*, monument d'une vingtaine de mètre avec une sculpture en acier à la forme de l'Espagne, Liège, au fond de l'Esplanade Saint-Léonard, 2009-2014.

Au vu de cette relation particulière, il n'est pas étonnant que le quartier

Saint-Léonard – quartier historiquement ouvrier devenant durant les Trente Glorieuses la plus grande concentration de l'immigration espagnole et un haut-lieu de l'antifranquisme en Cité ardente – abrite depuis octobre 2014 le « *Mur des Libertés* » commémorant l'arrivée des immigrés espagnols et leur combat contre la dictature du *caudillo*<sup>1668</sup>.

associations grecques de gauche à Bruxelles « Communauté hellénique de Bruxelles », et à Liège « Association hellénique de Liège et Environs ». [...] Ce fut un mouvement très fort qui s'exprima par des manifestations : juste après le coup d'état de 1967, 5 000 personnes étaient réunies à Bruxelles et leur action était en concordance avec celle des Grecs immigrés d'Allemagne, de France, d'Italie. [...] Ils organisaient aussi des réunions pour expliquer au public ce qu'était la dictature, comment la démocratie avait été supprimée, l'intervention des états étrangers qui essayaient de promouvoir leurs propres intérêts stratégiques et économiques à travers un régime qui leur obéissait complètement. [...] La campagne contre le régime des « colonels » se faisait régulièrement. [...] Une des préoccupations les plus fréquentes était l'organisation des manifestations où ils invitaient des personnalités. C'est ainsi que Mélina Mercouri, futur ministre de la Civilisation au gouvernement socialiste PASOK, est venue à Bruxelles pour y parler plusieurs fois. [...] D'autre part, Mikis Théodorakis, le compositeur, a donné beaucoup de concerts dans le même but à Bruxelles, à Liège (Conservatoire de Liège 1971), à Verviers (1972) et à Anvers (1973). (ALEXIOU A., « L'immigration grecque en Belgique » in MORELLI A. (dir.), *Histoire des étrangers et de l'immigration en Belgique de la préhistoire à nos jours*, Bruxelles, Couleur Livres, 2004 [1992], p. 303-305) »

<sup>1666</sup> TONDEUR M., « Αλαβαρακ ! AVRIL 1970 : LES ETUDIANTS DE BRUXELLES CONTRE LES COLONELS GRECS » in *Rouges Flammes* [en ligne], <https://rouges-flammes.blogspot.com/2015/03/avril-1970-les-etudiants-de-bruxelles.html> (page mise en ligne le 02/03/2015 et consultée pour la dernière fois le 16/07/2014).

<sup>1667</sup> Bruxelles, Archives de la gendarmerie, boîte 46, *comptes-rendus n°532 et 537 : une grève des ouvriers espagnols dans les charbonnages du bassin liégeois du 19 avril 1963* ; Bruxelles, Archives de la gendarmerie, boîte 54, *comptes-rendus n°981 et 986 : une grève des ouvriers espagnols à la Petite Bacnure et au Hasard (Cheratte) le 9 mai 1964*.

<sup>1668</sup> « C'est sur cette même conjonction, mêlant la référence à la guerre d'Espagne au parallèle avec d'autres vagues migratoires, que s'est érigé le monument inauguré à Liège en octobre 2014. Le « Mur des libertés » [ci-dessous] est la concrétisation, soutenue par la Ville de Liège, du projet du collectif Generación Lorca qui a voulu rendre « un hommage à nos parents et à tous ces hommes et ces femmes qui ont fui la dictature espagnole de Franco (1936-1975) pour des raisons politiques ou économiques ». L'œuvre combine l'inscription d'une phrase du poète Federico García Lorca (« Dans le drapeau de la liberté, j'ai brodé le plus grand amour de ma vie ») sur le mur de soutènement du fond de la place Saint-Léonard, à une table entourée de tabourets, destinée à accueillir des animations pédagogiques concernant la thématique

## 5 La conclusion

À la fin de cette étude concernant les luttes sociales en province de Liège entre 1962 et 1972 grâce aux archives, nous pouvons clairement remarquer la division entre trois parties (1962-1965, 1966-1969 et 1970-1972) employée par l'historiographie belge correspond parfaitement à la conflictualité de la dernière décennie des Trente Glorieuses liégeoises. Néanmoins, les descriptions apportées par cette même historiographie ne retranscrivent pas totalement la situation conflictuelle à Liège en 1962-1965, en 1966-1969 et en 1970-1972. Elles n'insistent pas non plus sur les signes avant-coureurs des évolutions plus apparentes pendant les périodes postérieures. Par conséquent, il est important de représenter les différentes périodes conflictuelles en province de Liège.

Contrairement à ce que rapporte l'historiographie pour l'ensemble de la Belgique entre 1962 et 1965, la province de Liège connaît une quantité non négligeable de luttes sociales pendant la première partie des Golden Sixties. En parcourant les descriptions des archives de la gendarmerie, nous pouvons relever qu'au lendemain de la tempête sociale de l'hiver 1960-1961, la grande majorité des luttes sociales sont offensives, cherchant essentiellement des augmentations de rémunérations. Malgré le nombre important de mouvements rapportés par les archives de la gendarmerie, il serait inadéquat de parler de ruptures de paix sociale même si une poignée d'actions, à l'image de la grève aux Câbleries d'Eupen de l'hiver 1963-1964 et de la première grève des médecins en 1964, aboutit à de longs affrontements. Entre 1962 et 1965, la province de Liège navigue dans une paix sociale peu troublée. Ce calme social s'explique par l'importante croissance du début des années 60 et par la très bonne collaboration entre les organisations syndicales contrôlant les masses travailleuses et les organisations patronales soucieuses de profiter le plus possible de la haute croissance. C'est pourquoi les luttes sociales, bien qu'existantes, sont très courtes et s'intègrent totalement dans le système de la concertation sociale. Nous pouvons parler d'un certain âge d'or de la concertation sociale. En outre, nous pouvons rajouter que la fréquence importante est même le résultat d'une stratégie. Entre 1962 et 1965, le monde du travail liégeois subit de nombreuses luttes connectées, c'est-à-dire de courts arrêts de travail se succédant les unes après les autres avec les mêmes revendications. Même en ce qui concernent les grèves politiques, nous voyons les vents de la grève de l'hiver 1960-1961 s'affaiblir en province de Liège. Néanmoins, en observant la première partie des Golden Sixties, nous relevons à quel point toute cette paix sociale résulte de la conjoncture très positive. En effet, dès les années 1964-1965 où la conjoncture économique se détériore, la province de Liège est impactée quelques luttes plus intensives à l'image de la grève des employés de la FN

---

*de l'immigration. Ainsi, si le « Mur des libertés » semble constituer le premier monument en Belgique spécifiquement consacré à la mémoire de l'immigration espagnole, il est à noter que ce qui met en exergue l'initiative est la mise en question d'une frontière séparant exil et immigration, qui semble particulièrement perméable dans le cas espagnol. Ce positionnement n'est bien entendu pas neutre politiquement et se situe idéologiquement à gauche. (MOLINA MARMOL M., « Le patrimoine au prisme de l'immigration : le cas de la présence espagnole en Belgique » in *Analyse de l'IHOES*, n°141 (le 6 juillet 2015), p. 5) »*

et des occupations d'usine dans l'industrie charbonnière. Des situations similaires sont perceptibles au même moment dans d'autres régions de Belgique telles que la zone portuaire anversoise. Nous décelons donc les premières vagues d'un changement.

À partir de 1966, les luttes sociales deviennent plus importantes en province de Liège. Par rapport à la période 1966-1969, les archives de la gendarmerie recensent en 1966-1969 une augmentation notable des heures de travail perdues. Pourtant, contrairement à l'historiographie et aux relevés de l'Institut National de Statistiques, elles ne rapportent pas une augmentation de la fréquence même si nous relevons tout de même une forte diminution des luttes connectées. Par conséquent, comme la fréquence n'augmente guère, d'où vient cette intensification des mouvements sociaux en province de Liège ? Cette intensification résulte de l'augmentation du nombre de grévistes, de la croissance de la durée des actions, de la hausse du nombre d'entreprises touchées et des tensions plus importantes. À l'image des luttes sectorielles et des occupations d'usine existant déjà pendant la première partie des années 60, certains modèles d'actions plus intensifs sont employés plus fréquemment par les grévistes liégeois entre 1966 et 1969. En regardant les luttes de soutien, nous pouvons voir des actions solidaires entre des travailleurs plus distants. Ce phénomène se déroule au moment où les mondes syndicaux liégeois et carolorégiens s'unissent davantage pour défendre les intérêts de la Wallonie. En outre, cette intensification traduit une véritable crispation de la concertation sociale où les syndicats et les directions ont difficile de dialoguer. Ce n'est pas une rupture de dialogues. Cependant, le patronat demande de plus en plus aux syndicats de réduire leurs revendications, situation complexifiant les interactions entre ces deux groupes naturellement antagonistes. Dans la seconde partie des années 60, nous relevons une augmentation des luttes politiques où nous pouvons recenser une intensité plus grande et le retour des revendications apparues sous l'égide d'André Renard lors de la tempête sociale de l'hiver 1960-1961. Par ailleurs, entre 1966 et 1969, les travailleurs liégeois exécutent un nombre bien plus fréquent de grèves pour défendre leur emploi. Par conséquent, ils prennent davantage une posture défensive. Ce phénomène s'explique par l'affaiblissement de la conjoncture économique qui montrait déjà ses premiers signes en 1964-1965.

Entre 1970 et 1972, la province de Liège connaît une augmentation de la conflictualité sociale par rapport à la période 1966-1969. Cette croissance résulte d'une multiplication et d'une intensification des luttes sociales. Elle est la combinaison de plusieurs phénomènes. D'abord, en voyant la remontée en puissance des luttes offensives salariales et l'arrivée de nouvelles catégories de salariés dans les contestations à l'image de la grève des appointés de la sidérurgie de l'hiver 1971, la province de Liège est impactée par les vents du « mai ouvrier belge » que des spécialistes relèvent à Bruxelles et au Limbourg. En parcourant les luttes sociales liégeoises entre 1970 et 1972, nous relevons une augmentation des modèles d'actions plus intenses (déjà présents à Liège durant les Golden Sixties et même pendant l'« âge d'or de concertation sociale »), une

croissance contrôlée des luttes sauvages et une plus grande insubordination des salariés envers leurs directions. À l'image des femmes et des jeunes, nous observons une participation plus accrue de catégories de travailleurs qui rencontrent des difficultés à se faire entendre. Ce phénomène se place dans les combats pour l'homogénéisation des traitements et des conditions de travail que connaît le monde occidental durant les années 68 et dans la continuité de la grève des ouvrières de la Fabrique Nationale de 1966. Néanmoins, il est notable de remarquer que les archives de la gendarmerie ne recensent quasi aucune grève d'immigrés en province de Liège au début des années 70. Cette situation pourrait résulter du manque d'intérêt des gendarmes pour ce type de mobilisations. En voyant la conflictualité à Bruxelles, c'est peu plausible. Il est bien plus probable que la très faible présence des luttes immigrées au début des seventies liégeoises est la conséquence de la léthargie de l'industrie charbonnière liégeoise et du déplacement des zones d'immigration des travailleurs étrangers dès 1963-1964 en Belgique. En voyant une telle situation, nous voyons que les réalités sociales telles que l'immigration créent des différences au sein des bassins industriels belges. Il serait intéressant d'étudier la province du Hainaut vivant un déclin pour observer si cette spécificité de la conflictualité sociale liégeoise des années 70 se retrouve ailleurs en Belgique. Malgré l'évolution des luttes en province de Liège entre 1970 et 1972, il serait impropre de considérer la poussée conflictuelle du début des seventies liégeoises comme un vrai ouvrier comme le fait Rik Hemmerijckx pour Bruxelles. D'une part, bien que le monde du travail liégeois connaisse dès 1969 une croissance des conflits sauvages, les délégations syndicales liégeoises ne perdent pas le contrôle. Les luttes sociales dans les grands fleurons liégeois, comme Cockerill et la Fabrique Nationale, en sont de beaux exemples. Même si quelques situations démontrent des tensions entre les travailleurs et leurs représentants, les délégations syndicales liégeoises réussissent à rester très majoritairement les plateformes de dialogues entre les salariés et les directions. C'est paradoxal quand nous voyons les critiques lors d'une poignée de mouvements contre les fronts communs et contre l'intégration du monde syndical au système de la concertation sociale. D'autre part, qualifier de mai ouvrier cette augmentation conflictuelle en province de Liège entre 1970 et 1972 serait réduire le phénomène qui se déroule. Bien que la province de Liège soit impactée par un retour d'entreprises historiques (comme le Val Saint-Lambert) dans les arrêts de travail et par une extension significative de la conflictualité sociale, des catégories de travailleurs, telles que les enseignants et les employés, arrivent pleinement sur le chemin des contestations. Nous voyons même des actions des mondes agricole et indépendant. L'explosion conflictuelle en province de Liège dès 1970 résulte donc d'un phénomène global s'inscrivant pleinement dans les mobilisations que la Belgique et la province de Liège connaissent durant les années 68. Ensuite, l'explosion de la conflictualité sociale en province de Liège au début des années 70 ne résulte pas de la situation présentée précédemment. Au niveau de la fréquence, l'augmentation drastique, même si elle dépend des extensions professionnelle et sectorielle, suit le grippement de la concertation sociale. En effet, comme les syndicats veulent revenir sur les accords signés pendant la deuxième partie des années 60 avec les directions, les

interactions entre les organisations syndicales et patronales deviennent plus difficiles au début des années 70. Cela provoque des arrêts de travail. Lors des arrêts de travail, de nombreuses fois, les directions imposent la fin des actions avant toute tentative de conciliation. Très souvent, quand les travailleurs ou les délégations syndicales acceptent d'interrompre leurs mouvements, ils le font en menaçant d'un nouveau dans les prochains jours si les directions refusent de concéder en leurs faveurs. Par conséquent, nous relevons dans des séquences conflictuelles des répétitions de luttes sociales. Lors de certaines répétitions, nous observons des situations d'incrémentations à chaque reprise. Au niveau de l'intensité, nous apercevons encore l'influence du grippement de la concertation sociale. Malgré une conjoncture économique meilleure que durant les années 1966-1968, les directions, redoutant encore à cause du taux de profit trop faible, ne sont pas disposés à accepter facilement les revendications syndicales. Par conséquent, les travailleurs et les délégations syndicales doivent déclencher de plus longs rapports de force afin de contraindre les directions et les organisations patronales d'accepter leurs réclamations. De plus, bien que les luttes offensives reviennent en force, les actions défensives restent présentes. Elles croissent même. À l'instar de la sidérurgie, des secteurs sont bien davantage impactés par de telles actions que par le passé. Cette atmosphère angoissante, renforcée par la hausse du coût de la vie au début des années 70 (même avant le premier choc pétrolier), amène une plus grande unité au sein des salariés. Dans une ère voyant une plus grande solidarité des instances syndicales wallonnes, nous percevons aussi une plus grande solidarité interne et externe entre les travailleurs au cours des mouvements sociaux. Par conséquent, avant même le premier choc pétrolier de 1973, de nombreuses luttes sociales prennent une couleur défensive. Enfin, l'augmentation fréquentielle des arrêts de travail résulte aussi de « nouvelles » thématiques. Par exemple, à l'entrée des années 70, le monde du travail liégeois subit des actions contre la Politique Agricole Commune, contre la Guerre du Vietnam, contre l'Espagne de Franco, contre le déclin de la Wallonie... Tous ces mouvements, apparaissant nouveaux, s'ancrent dans les idéaux des années et dans les mouvements antérieurs (même durant les années 1962-1965).

## 6 La bibliographie finale

### 6.1 Les sources

#### 6.1.1 Les archives des forces de l'ordre

- Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives de la Gendarmerie., boîtes 39-78, 83, 88, 93, 98, 103, *les comptes-rendus des carnets de campagne à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1962 et 1968 ainsi que les rapports « modèle V » à propos des conflits sociaux en province de Liège entre 1968 et 1972* ;
- Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Archives du Centre de documentation et de connaissance de la Police fédérale (DSEK), boîtes 3266-3273, documents n°291-422, *bulletins mensuels d'information(s) de la gendarmerie nationale entre 1962 et 1972 concernant l'ensemble du territoire belge* ;
- Eupen, Archives de l'État d'Eupen, Archives du district d'Eupen de la gendarmerie ;
- Eupen, Archives de l'État d'Eupen, Archives du district de Saint-Vith de la gendarmerie.

#### 6.1.2 Les archives du monde syndical et du monde patronal

##### 6.1.2.1 Les Archives du monde patronal ou d'entreprises

- Blegny-Trembleur, Centre Liégeois d'Archives et de Documentation de l'Industrie Charbonnière, Archives de l'Association charbonnière de la province de Liège ;
- Blegny-Trembleur, Centre Liégeois d'Archives et de Documentation de l'Industrie Charbonnière, Archives de la S.A. des Charbonnages d'Argenteau ;
- Blegny-Trembleur, Centre Liégeois d'Archives et de Documentation de l'Industrie Charbonnière, Archives de la S.A. des Charbonnages de Bonne-Espérance, Batterie, Bonne-Fin & Violette ;
- Blegny-Trembleur, Centre Liégeois d'Archives et de Documentation de l'Industrie Charbonnière, Archives de la S.A. des Charbonnages de la Grande Bacnure ;
- Blegny-Trembleur, Centre Liégeois d'Archives et de Documentation de l'Industrie Charbonnière, Archives de la S.A. des charbonnages du Hasard – siège de Cheratte ;
- Blegny-Trembleur, Centre Liégeois d'Archives et de Documentation de l'Industrie Charbonnière, Archives de la S.A. des charbonnages du Hasard – siège de Micheroux ;
- Liège, Archives de l'état de Liège, Archives de Cockerill ;
- Liège, Archives de l'État de Liège, Archives des Charbonnages de la Grande Bacnure ;
- Marcinelle, Musée du Bois de Cazier, Archives des ACEC ;
- Verviers, Centre Touristique de la Laine et de la Mode, Archives de la Fédération patronale du textile verviétois.



### **6.1.2.2 Les Archives du monde syndical**

- Braine-le-Comte, CARHOP, Archives de la Centrale Chrétienne des métallurgistes de Charleroi (CCMB), dossiers n°314, Front commun syndical : sauvetage de l'emploi à Charleroi (1972-1973) (photos, affiches, tracts) ; rapports de réunions ; notes, 1969-1975 ;
- Bruxelles, Institut Emile Vandervelde, fonds de la Centrale syndicale des travailleurs des mines de Belgique, dossiers n°6.12.5 (Limbourg), 6.12.7 (Argenteau), 6.12 .9 (Colard + Grèves à Liège), 6.12.10 (Espérance), 6.12.11 (Micheroux), 10.7.4.3 (Charbonnage d'Ans-Rocourt), 10.7.4.4 (Charbonnage de Bacnure), 10.7.4.5 (Charbonnage de Batterie), 10.7.4.6 (Charbonnage de Bonnier), 10.7.4.7 (Charbonnage de Colard), 10.7.4.8 (Charbonnage de l'Espérance, Saint Nicolas et Bonne Fortune), 10.7.4.10 (Charbonnages de Gosson), 10.7.4.11 (Charbonnage du Hasard), 10.7.4.13 (Charbonnage de Patience et Beaujonc), 10.7.4.14 (Charbonnage de Trembleur), 10.7.28.2-5 (Grèves. Indemnités), 10.7.28.9 (Grévistes. Listes, Cartes de grévistes. Argenteau, Colard, Saint-Nicolas. Sans date).

### **6.1.2.3 Les archives de personnalités associées au monde du travail**

- Liège, Archives de l'État de Liège, Archives d'Henri Delrée ;
- Verviers, Centre Touristique de la Laine et de la Mode, Archives René Dawant.

## **6.1.3 Les sources statistiques**

- *Annuaire statistique de la Belgique et du Congo belge, 1945-1978.*

## **6.1.4 Les sources photographiques**

- Ans, Centre multimédia du Musée de la Vie Wallonne, fonds Desarcy-Robyns ;
- Bruxelles, Médiathèque de la Commission européenne, photographie de manifestations lors du Conseil des ministres de l'Agriculture le 15 février 1971 ([https://www.cvce.eu/collections/unit-content/-/unit/02bb76df-d066-4c08-a58a-d4686a3e68ff/9180e790-2f28-4b7b-b627-9f18688a123d/Resource#e5effd82-2a37-45af-b527-c1a9e9d2a67a\\_fr&overlay](https://www.cvce.eu/collections/unit-content/-/unit/02bb76df-d066-4c08-a58a-d4686a3e68ff/9180e790-2f28-4b7b-b627-9f18688a123d/Resource#e5effd82-2a37-45af-b527-c1a9e9d2a67a_fr&overlay)) ;
- Herstal, Musée de la ville d'Herstal, collection photographique, *photographies non datées d'une grève à la Petite Bacnure* ;
- Jemeppe-sur-Meuse, Institut d'Histoire Ouvrière, Économique et Sociale, collection iconographique ;
- Jemeppe-sur-Meuse, Institut d'Histoire Ouvrière, Économique et Sociale, Fonds des journaux La Wallonie-Le Matin ;
- La Haye, Archives Nationales des Pays-Bas, Collection photographique Anefo, *Demonstratie van boeren in Brussel tegen het landbouwbeleid van de EEG* ;
- Marcinelle, Musée de la photographie, MPC 87/613, *De la série « Bois du Cazier » vue en plongée sur la foule suivant les funérailles des victimes de la Catastrophe du Bois du Cazier, les 16 & 17 août 1956* ;

- UT N., *La petite fille au napalm*, photographie, Vietnam, le 8 juin 1972.

## 6.1.5 La presse (Belgique et étrangère)<sup>1669</sup>

### 6.1.5.1 La presse radiotélévisée

- « La catastrophe du Bois du Cazier » in *Bulletin d'information*, RTB, le 8 août 1956, 8 min, consulté en ligne sur le site Auvio, <https://auvio.rtb.be/media/des-hommes-contre-du-charbon-bulletin-d-information-2671849>, le 26 juillet 2024 ;
- *Avec ceux du fond*, reportage présenté par DANBLON P., RTB, le 16 juin 1958, 13 min, consulté en ligne sur le site de la Sonuma, <https://www.sonuma.be/archive/reportage-du-16061958>, le 26 juillet 2024 ;
- « Portrait de la ville de Verviers » in *Images de Wallonie*, émission télévisée présentée par MODAVE J., RTB, le 24 mai 1961, consultée en ligne sur le site de la Sonuma, <https://www.sonuma.be/archive/portrait-de-la-ville-de-verviers>, le 8/08/2022 ;
- « Malaise en Bretagne » in *9 000 000*, émission présentée par MORDANT H., RTB, le 18 juin 1961, consulté sur le site de la Sonuma, <https://www.sonuma.be/archive/malaise-en-bretagne>, le 9 janvier 2024 ;
- « Marcinelle, 5 ans après ... » in *9 000 000*, émission télévisée présentée par MANUEL P., RTB, le 26 novembre 1961, 13 min, consulté en ligne sur le site de la Sonuma, <https://www.sonuma.be/archive/marcinelle-5-ans-apres>, le 26 juillet 2024 ;
- COGNIAUX J., « Index ou prixomètre » in *9 000 000*, émission présentée par MORDANT H., RTB, le 11 décembre 1963, consultée sur le site de la Sonuma, <https://www.sonuma.be/archive/index-ou-prixometre>, le 5 août 2024 ;
- « Malaise wallon et fédéralisme » in *9 000 000*, émission présentée par KONEN G., RTB, le 26 novembre 1961, consulté sur le site de la Sonuma, <https://www.sonuma.be/archive/malaise-wallon-et-federalisme>, le 6 août 2024 ;
- « Asturies : la grève des mineurs » in *9 000 000*, le 27 mai 1962, RTB, consulté en ligne sur le site de la Sonuma, <https://www.sonuma.be/archive/asturies-la- greve-des-mineurs>, le 16 juillet 2024 ;
- MEYER P., « Les métallurgistes liégeois » in *Ce pain quotidien*, RTB, le 24 avril 1963, consultée en ligne sur le site de la Sonuma, <https://www.sonuma.be/archive/ce-pain-quotidien-du-24041963>, le 30 juillet 2024 ;
- « Marche anti-atomique » in *Bulletin d'information*, le 15 mars 1964, RTB, consulté en ligne sur le site de la Sonuma, <https://www.sonuma.be/archive/marche-anti-atomique>, le 17 octobre 2023 ;

---

<sup>1669</sup> Placé par ordre chronologique du plus ancien au plus récent.

- Vos D., « La hausse des prix » in *Dossier*, émission présentée par MORDANT H., RTB, le 22 avril 1964, consultée sur le site de la Sonuma, <https://www.sonuma.be/archive/dossier-du-22041964>, le 5 août 2024 ;
- Vos D., « L'autoroute de Wallonie » in *Wallonie*, émission présentée par MORDANT H., RTB (Belgique), le 10 juin 1964, consulté sur le site de la Sonuma, <https://www.sonuma.be/archive/wallonie-du-10061964>, le 21 mars 2024 ;
- « Colonel Laurent, chef des paras belges à Stanleyville » in *9 000 000*, émission télévisée présentée par GOULARD R., RTB, le 1<sup>er</sup> décembre 1964, consulté en ligne sur le site de la Sonuma, <https://www.sonuma.be/archive/colonel-laurent-chef-des-paras-belges-a-stanleyville>, le 17 octobre 2023 ;
- Vos D., « Charbonnages : grèves et fermeture » in *Wallonie*, émission présentée par DETHIER R., RTB (Belgique), le 21 avril 1965, consulté sur le site de la Sonuma, <https://www.sonuma.be/archive/wallonie-du-21041965>, le 9 janvier 2024. ;
- MANUEL P., « Le préavis » in *9 000 000*, RTB (Belgique), le 3 novembre 1965, consulté sur le site de la Sonuma, <https://www.sonuma.be/archive/le-preavis>, le 9 janvier 2024 ;
- DELIRE J., « Bilan d'une économie » in *Wallonie*, émission présentée par DETHIER R. et MORDANT H., RTB, le 8 décembre 1965, consulté sur le site de la Sonuma, <https://www.sonuma.be/archive/wallonie-du-08121965>, le 17 décembre 2023 ;
- « Femmes de la FN ou Herstal » in *9 000 000*, émission télévisée présentée par MANUEL P., RTB (Belgique), le 6 avril 1966., consulté en ligne sur le site de la Sonuma, [https://www.sonuma.be/archive/femmes-de-la-fn-ou-herstal\\_1](https://www.sonuma.be/archive/femmes-de-la-fn-ou-herstal_1), le 26 mai 2022 ;
- « Shape : de Roquecourt à Casteau » in *9 000 000*, émission télévisée présentée par MANUEL P., RTB, le 6 septembre 1966, en ligne sur le site de la Sonuma, [https://www.sonuma.be/archive/shape-de-roquecourt-a-casteau\\_1](https://www.sonuma.be/archive/shape-de-roquecourt-a-casteau_1), le 17 octobre 2023 ;
- MEYER P., « La sidérurgie belge » in *Wallonie*, émission présentée par MORDANT H. et WATELET B., RTB, le 6 juin 1967, consulté sur le site de la Sonuma, <https://www.sonuma.be/archive/wallonie-du-06061967>, le 11 août 2024 ;
- MEYER P., « L'avenir de la sidérurgie wallonne » in *Wallonie*, émission présentée par MORDANT H., RTB, le 5 juillet 1967, consulté sur le site de la Sonuma, <https://www.sonuma.be/archive/wallonie-du-05071967>, le 11 août 2024 ;
- MEYER P., « Le problème de la reconversion de la Wallonie » in *Wallonie*, émission présentée par MORDANT H., RTB, le 26 juin 1969, consulté sur le site de la Sonuma, <https://www.sonuma.be/archive/wallonie-du-23061969>, le 11 août 2024 ;

- « Conseil des Ministres sur la grève des mineurs du Limbourg » in Bulletin d'informations, RTB, le 20 janvier 1970, consulté sur le site de la Sonuma, <https://www.sonuma.be/archive/conseil-des-ministres-sur-la-greve-des-mineurs-du-limbourg>, le 12 janvier 2024 ;
- DELMARCELLE J-P., « L'enseignement primaire en mutation » in *Féminin-Présent*, émission présentée par JUIN J., RTB, le 22 novembre 1970, consulté sur le site de la Sonuma, <https://www.sonuma.be/archive/feminin-present-du-22111970>, le 12/08/2024 ;
- « Procès de Burgos » in *Journal télévisé*, le 3 décembre 1970, consulté en ligne sur le site de la page facebook de la Sonuma, <https://www.facebook.com/watch/?v=4265654066783019>, le 28 juillet 2024 ;
- « La santé économique des fonderies wallonnes » in Antenne Soir, émission présentée par VASSART M., RTB, le 29 janvier 1971, consulté sur le site de la Sonuma, <https://www.sonuma.be/archive/la-sante-economique-des-fonderies-wallonnes>, le 12 août 2024 ;
- HUART C., LEJEUNE G., « Les lieux de travail (1) » in *Ce pays est à vous*, RTB, le 7 février 1972, consulté sur le site de la Sonuma, <https://www.sonuma.be/archive/ce-pays-est-a-vous-du-07021972>, le 13 août 2024 ;
- HUART C., LEJEUNE G., « Les lieux de travail (2) » in *Ce pays est à vous*, RTB, le 6 mars 1972, consulté sur le site de la Sonuma, <https://www.sonuma.be/archive/ce-pays-est-a-vous-du-06031972>, le 13 août 2024 ;
- CORBIAU G., « Les enfants des autres ou les instituteurs » in *9 000 000*, émission présentée par DARTEVELLE A., RTB, le 9 novembre 1973, consulté sur le site de la Sonuma, <https://www.sonuma.be/archive/les-enfants-des-autres-ou-les-instituteurs>, le 5 février 2024 ;
- « Être occupé aux ACEC » in *9 000 000*, émission présentée par GOULARD R., RTB, le 1<sup>er</sup> janvier 1974, consulté sur le site de la Sonuma, <https://www.sonuma.be/archive/etre-occupe-aux-acec>, le 15 février 2024 ;
- « Une réforme appelée "enseignement rénové" » in Bulletin d'information, interview d'Arnould Clause réalisée par LESUR W., RTB, le 17 octobre 1975, consulté sur le site de la Sonuma, <https://www.sonuma.be/archive/une-reforme-appelee-enseignement-renove>, le 12/08/2024 ;
- « Il y a près de 45 ans, voici les précurseurs des gilets jaunes (archives Sonuma) » in *Le site de la RTBF* [en ligne], <https://www.rtb.be/article/il-y-a-pres-de-45-ans-voici-les-precurseurs-des-gilets-jaunes-archives-sonuma-10078476> (page mise en ligne le 21/11/2021 et consultée pour la dernière fois le 19/07/2024) ;

#### **6.1.5.2 La presse écrite belge**

- *La Wallonie*, le 26 avril 1966, p. 2 ;
- COLLARD L., « Pouvoirs spéciaux pour 1967 ? » in *Le Peuple*, le 4 janvier 1967 ;

- *Grenz-Echo*, le 22 mai 1968 ;
- *Grenz-Echo*, le 25 mai 1968 ;
- « Le 23 mars 1971 : jour de colère » in *Le sillon belge* [en ligne], <https://www.sillonbelge.be/7321/article/2021-03-26/le-23-mars-1971-jour-de-colere> (page mise en ligne le 26/03/2021 et consultée pour la dernière fois le 06/08/2024) ;
- HERMANN B., « Les 60's, décennie du rêve » in *L'avenir* [en ligne], le 21 juin 2012, <https://www.lavenir.net/regions/liege/liege/2012/06/21/les-60s-decennie-du-reve-WWQRJ4F72JGHLKA6WU4GHUHZNM/> (page mise en ligne le 21/06/2012 et consultée pour la dernière fois le 10/06/2022) ;
- BRABANT F., « Les sixties, des années pas si dorées que ça » in *Le Vif* [en ligne], <https://www.levif.be/belgique/les-sixties-des-annees-pas-si-dorees-que-ca/> (page mise en ligne le 19/09/2015 et consultée pour la dernière fois le 24/07/2024) ;
- « De Wever : "Les grèves politiques sont inconséquentes et dangereuses" » in *La Libre Belgique* [en ligne], le 26 mai 2016, <https://www.lalibre.be/belgique/politique-belge/2016/05/26/de-wever-les-greves-politiques-sont-inconsequentes-et-dangereuses-6AUM4JAZ5VEPHOCI57H6HLUQAM/> (page mise en ligne le 26/05/2016, mise à jour le 27/05/2016 et consultée pour la dernière fois le 1/11/2023) ;
- « Encourager près de 5 millions d'agriculteurs à quitter leur ferme, c'était non, non et non ! » in *Le Sillon Belge* [en ligne], <https://www.sillonbelge.be/7273/article/2021-03-22/encourager-pres-de-5-millions-dagriculteurs-quitter-leur-ferme-cetait-non-non-et> (page mise en ligne le 22/03/2021 et consultée pour la dernière fois le 27/07/2024) ;
- « Non, non, rien n'a changé » in *Le Sillon Belge* [en ligne], <https://www.sillonbelge.be/7340/article/2021-03-31/non-non-rien-na-change> (page mise en ligne le 31/03/2021 et consultée pour la dernière fois le 27/07/2024) ;
- « Cérémonie d'inauguration du monument aux mineurs le samedi 2 avril à Cheratte-Bas – Bulletin communal avril 2022 » in *Magazine de Visé* [en ligne], le 22 avril 2022, <https://visemagazine.be/blog/2022/04/22/ceremonie-dinauguration-du-monument-aux-mineurs-le-samedi-2-avril-a-cheratte-bas/> (page mise en ligne le 22/04/2022, mise à jour le ? et consultée pour la dernière fois le 11/09/2022) ;
- FONTA L., « Occupation pro-palestinienne des universités : en Belgique, une mobilisation toujours vivace » in *Le Soir* [en ligne], le 24 mai 2024, <https://www.lesoir.be/590212/article/2024-05-24/occupation-pro-palestinienne-des-universites-en-belgique-une-mobilisation> (page mise en ligne le 24/05/2024 et consultée pour la dernière fois le 19/07/2024) ;
- LEMAIRE I., « Chapitre III : Seraing hier, aujourd'hui et demain » in *LaLibre.be* [en ligne], <https://dossiers.lalibre.be/cockerill/chapitre3.php> (page mise en ligne le ? et consultée pour la dernière fois le 22/07/2024).

### 6.1.5.3 La presse écrite étrangère

- « La grève des douaniers belges a suscité des incidents avec des transporteurs » in *Le Monde*, le 18 juillet 1963 ;
- « Tout le trafic frontalier belge est embouteillé dès la première journée de grève des douaniers » in *Le Monde*, le 19 juillet 1963 ;
- « La grève du zèle des douaniers belges embouteille la frontière » in *Le Monde*, le 20/07/1963 ; « La grève des douaniers a failli amener l'armée belge à violer ses propres frontières » in *Le Monde*, le 22 juillet 1963 ;
- KNECHT J., « Des troupes aéroportées belges procèdent à l'évacuation des otages de Stanleyville occupée par les forces gouvernementales Une cinquantaine de prisonniers, dont le Dr Paul Carlson, auraient été tués par les rebelles » in *Le Monde*, le 25 novembre 1964 ;
- NIEDERGANG M., « Madrid : la police a violemment dispersé les manifestants » in *Le Monde* [en ligne], le 3 mai 1968, [https://www.lemonde.fr/archives/article/1968/05/03/madrid-la-police-a-violemment-disperse-les-manifestants\\_2504096\\_1819218.html](https://www.lemonde.fr/archives/article/1968/05/03/madrid-la-police-a-violemment-disperse-les-manifestants_2504096_1819218.html) (page mise en ligne le ? et consultée pour la dernière fois le 16/07/2024) ;
- NIEDERGANG M., « Le procès de Burgos est aussi celui du franquisme » in *Le Monde* [en ligne], le 9 décembre 1970, [https://www.lemonde.fr/archives/article/1970/12/09/le-proces-de-burgos-est-aussi-celui-du-franquisme\\_2641548\\_1819218.html](https://www.lemonde.fr/archives/article/1970/12/09/le-proces-de-burgos-est-aussi-celui-du-franquisme_2641548_1819218.html) (page mise en ligne le ? et consultée pour la dernière fois le 16/07/2024) ;
- « Le procès de Burgos provoque des divisions jusqu'au sein de l'armée espagnole » in *Le Monde* [en ligne], le 14 décembre 1970, [https://www.lemonde.fr/archives/article/1970/12/14/le-proces-de-burgos-provoque-des-divisions-jusqu-au-sein-de-l-armee-espagnole\\_2641187\\_1819218.html](https://www.lemonde.fr/archives/article/1970/12/14/le-proces-de-burgos-provoque-des-divisions-jusqu-au-sein-de-l-armee-espagnole_2641187_1819218.html) (page mise en ligne le ? et consultée pour la dernière fois le 16/07/2024) ;
- BAILBY É., « En Espagne : Le procès de Burgos a mis en lumière les divergences au sein de l'armée » in *Le Monde diplomatique* [en ligne], janvier 1971, <https://www.monde-diplomatique.fr/1971/01/BAILBY/30006> (page mise en ligne le ? et consultée pour la dernière fois le 16/07/2024) ;
- LEE N., « En Suède, dix syndicats à l'assaut de Tesla » in *L'Humanité* [en ligne], le 30 novembre 2023, <https://www.humanite.fr/social-et-economie/greves/en-suede-dix-syndicats-a-lassaut-de-tesla> (page mise en ligne le 30/11/2023, mise mise à jour le 1/12/2023 et consultée pour la 05/08/2024) ;
- SAUVAGE R., « La PAC, composante européenne des colères agricoles » in *Le site de l'INA* [en ligne], <https://www.ina.fr/ina-eclaire-actu/politique-agricole-commune-pac-union-europeenne-agriculture> (page mise en ligne le 01/02/2024 et consultée pour la dernière fois le 19/07/2024).

## 6.1.6 Les sources des institutions politiques

### 6.1.6.1 Les déclarations gouvernementales

- LEFÈVRE T., « Déclaration gouvernementale lue par le Premier ministre Théo Lefèvre à la Chambre le 2 mai 1961 et au Sénat le 2 mai 1961. » in *Le site du CRISP* [en ligne], [https://www.crisp.be/crisp/wp-content/uploads/doc\\_pol/gouvernements/federal/declarations/DG\\_Lefevre\\_2-5-61.pdf](https://www.crisp.be/crisp/wp-content/uploads/doc_pol/gouvernements/federal/declarations/DG_Lefevre_2-5-61.pdf) (page mise en ligne le ? et consultée pour la dernière fois le 17/10/2023) ;
- VANDEN BOEYNANTS P., *Déclaration gouvernementale lue par le Premier ministre Paul Vanden Boeynants à la Chambre le 23 mars 1966 et au Sénat le 23 mars 1966* [en ligne], [https://www.crisp.be/crisp/wp-content/uploads/doc\\_pol/gouvernements/federal/declarations/DG\\_VDB\\_23-3-66.pdf](https://www.crisp.be/crisp/wp-content/uploads/doc_pol/gouvernements/federal/declarations/DG_VDB_23-3-66.pdf) (page mise en ligne le ? et consultée pour la dernière fois le 16/07/2024).

### 6.1.6.2 Le Conseil des Ministres

- « Communication du ministre du Commerce Extérieur – Barcelone Traction Light et Power Cy.Ltd » in Conseil des Ministres, le 21 décembre 1951 (procès-verbal n°79), p. 2-3 ;
- « Litige entre la Belgique et l'Espagne au sujet de la saisie des entreprises d'électricité fondées en Catalogne par les filiales de la Barcelone Traction » in Conseil des Ministres, le 9 novembre 1956 (procès-verbal n°128), p. 10-14.

### 6.1.6.3 La Chambre des Représentants

- « Intervention à la Chambre du député Evrard le 28 mars 1962 » in Annales parlementaires de la Chambre, session 1961-1962, n°54 - le 28 mars 1962 ;
- « Intervention à la Chambre du député Glineur le 3 avril 1963 » in Annales parlementaires de la Chambre, 1962-1963, n°47 – le 3 avril 1963 (après-midi) ;
- « Intervention à la Chambre du député communiste de Bruxelles Gaston Moulin le 24 novembre 1964 » in Annales Parlementaire de la Chambre, 1964-1965, le 24 novembre 1964.

### 6.1.6.4 Les institutions européennes

- Bruxelles, Archives historiques du Conseil de l'Union européenne, fonds CEE et CECA, CM2 CM2 1970, Dossier concernant l'Accord commercial entre la CEE et l'Espagne, signé 29.06.1970, CM2/1970-851, *Demande d'association de l'Espagne à la Communauté économique européenne (9 février 1962)* (disponible en ligne [https://www.cvce.eu/education/unit-content/-/unit/02bb76df-d066-4c08-a58a-d4686a3e68ff/15bb0adb-1ff0-4299-b0aa-a9563ce40459/Resources#8a95e26f-e911-42a0-b811-b623b84a93d9\\_fr&overlay](https://www.cvce.eu/education/unit-content/-/unit/02bb76df-d066-4c08-a58a-d4686a3e68ff/15bb0adb-1ff0-4299-b0aa-a9563ce40459/Resources#8a95e26f-e911-42a0-b811-b623b84a93d9_fr&overlay)).

### 6.1.7 Les sources orales

- DE GAULLE C., « La conférence de presse du général de Gaulle (Paris, 21 février 1966) » in *Le site du CVCE* [en ligne], [https://www.cvce.eu/obj/conference\\_de\\_presse\\_du\\_general\\_de\\_gaulle\\_paris\\_21\\_fevrier\\_1966-fr-6ae5dc3e-af30-4253-9926-980c271ad94b.html](https://www.cvce.eu/obj/conference_de_presse_du_general_de_gaulle_paris_21_fevrier_1966-fr-6ae5dc3e-af30-4253-9926-980c271ad94b.html) (page mise à jour le 23/10/2012 et consultée pour la dernière fois le 16/10/2023) ;
- GAYETOT J., *Discours à l'Assemblée générale du Parti socialiste belge (Liège), 2 février 1961* [en ligne], <http://www.llp.cfwb.be/index.php?page=base&action=ecouter&ID=82> (page mise en ligne le ? et consultée pour la dernière fois le 29/07/2024) ;
- HAUGLUSTAINÉ C., « "La raison de la grève de la FN n'est pas uniquement une question de gros sous, [...] c'est en plus la promotion pour la femme [...]" » in *Interview de Charlotte Hauglustainé à la fin de la grève* [en ligne], <http://www.memoire-orale.be/index.php?page=base&action=ecouter&ID=98> (page mise en ligne le ? et consultée pour la dernière fois le 31/07/2024) ;
- MASSAY A., « Les raisons et le déroulement de la grève » in *Interview d'Annie Massay autour de la grève des ouvrières de la FN (1966)* [en ligne], <http://www.memoire-orale.be/index.php?page=base&action=ecouter&ID=102> (page mise en ligne le ? et consultée pour la dernière fois le 31/07/2024) ;

### 6.1.8 Les sources éditées

- CELLULE MÉMOIRE OUVRIÈRE DE SERAING, *À Seraing : des travailleurs témoignent : 1886-1986*, Seraing, Cellule mémoire ouvrière de Seraing, 1986 ;
- DEFER J., *L'Histoire du Charbonnage de Blegny Trembleur ou du charbonnage d'Argenteau Trembleur à Blegny Mine* [fichier word disponible sur le site du Cladic] ;
- DUBUISSON M., « Discours de M. le recteur M. Dubuisson : Faut-il créer en Belgique de nouvelles institutions universitaires ? » in *Ouverture solennel des cours*, Liège, Université de Liège, 1962, p. 35-47 ;
- FG TB, *Livre blanc sur la situation économique de l'arrondissement de Verviers*, Liège, FG TB, 1972 ;
- JANNE H., « La politique d'expansion universitaire » in *Socialisme*, n°86 (1968), p. 1-17 ;
- LEBURTON E., « La prise de décision en Belgique en matière de santé publique (1945-1975) » in *Res Publica*, n°86 (1979), p. 633-653 ;
- ODOM T.-P., « Dragon operations : hostage rescues in the Congo, 1964-1965 » in *Leavenworth Papers*, n°14 (1988), p. 1-226 ;
- RYCKMANS X., MEERT-VAN DE PUT R., *Les droits et les obligations des médecins ainsi que des dentistes, accoucheuses et infirmières*, t. I, Bruxelles, Ferdinand Larcier, 1971 ;



- SPAAK P.-H., « Document 18 : déclaration au conseil de sécurité de M. Spaak, ministre des Affaires étrangères de Belgique, en date du 11 décembre 1964 » in *Chronique de politique étrangère*, t. XVIII (1965), n°5/6 – Stanleyville : août-novembre 1964, p. 535-550 ;
- VANDE VIJVER M., « Témoignage de Maurice Vande Vijver, ancien mineur » in *Bulletin trimestriel de l'ASBL Patrimoine Industriel Wallonie-Bruxelles*, n°66 (2006) ;
- VAN HOUTTE J., « Aperçu de la politique budgétaire et fiscale en Belgique » in *Public Finance Analysis*, t. XXVIII (1969), n°3, p. 470 ;
- VAN HOUTTE J., « Aperçu de la Politique Budgétaire et Fiscale en Belgique de 1960 à 1965 » in *FinanzArchiv / Public Finance Analysis*, t. XXV (1966), n°1, p. 92-102 ;
- « L'expansion universitaire » in *Bulletin trimestriel de l'Association des amis de l'université de Liège*, t. XXXVII (1965), n°1, p. 3-13 ;
- *Troisième rapport de l'organe permanent pour la sécurité dans les mines de houille*, Luxembourg, Communauté économique du charbon et de l'acier, 1966.

## 6.1.9 Les sources artistiques

### 6.1.9.1 Les sources musicales

- BACHELET P., *Les Corons*, 1982 ;
- BALOJI, *Liège-Bruxelles-Gand (Point de chute-Capital(e)-Perdu)*, 2007 ;
- FERRÉ L., *Franco la muerte*, 1964 ;
- ILLICITE, *Dans mon quartier* [en ligne], [https://www.youtube.com/watch?v=etGXu\\_zoAIE](https://www.youtube.com/watch?v=etGXu_zoAIE) (page mise en ligne le 08/04/2010 et consultée pour la dernière fois le 19/07/2024) ;
- LAAMS, *Baraki*, 2023 ;
- RASK, *Chez moi*, 2020 ;
- RASK, SOFIANE, *Coup de grisou*, 2012 ;
- RASK, *Des terres minées*, 2012 ;
- RASK, *Germinal*, 2012.

### 6.1.9.2 Les sources picturales ou sculpturales

- CATTIER A., *Statue de John Cockerill*, statue de bronze, 1871, Seraing, Place communale devant l'Hôtel de ville ;
- LA CABANE, *Le Mineur*, fresque monumentale de street art, rue Francisco Ferrer à Seraing (à proximité de l'Esplanade de l'Avenir), 2016.

### 6.1.9.3 Les sources paralittéraires

- SALMA S., *Marcinelle 1956*, Bruxelles, Casterman, 2012.

#### 6.1.9.4 Les sources monumentales

- BEGUIN A., DE CLERCK A., MASSART B., *Le Mur des libertés*, monument d'une vingtaine de mètre avec une sculpture en acier à la forme de l'Espagne, Liège, au fond de l'Esplanade Saint-Léonard, 2009-2014 ;

#### 6.1.10 Les autres sources

- BEHRENDT F., *Metamorphose in Spanien* [en ligne], caricature de mai 1963, [https://www.cvce.eu/obj/caricature\\_de\\_behrendt\\_sur\\_l\\_evolution\\_politique\\_de\\_l\\_espagne\\_mai\\_1963-fr-a6ae842c-f685-46b9-a98d-2b876383c620.html](https://www.cvce.eu/obj/caricature_de_behrendt_sur_l_evolution_politique_de_l_espagne_mai_1963-fr-a6ae842c-f685-46b9-a98d-2b876383c620.html) (page mise en ligne le ? et consultée pour la dernière fois le 05/08/2024) ;
- FEB, *Droit de grève : les points sur les i* [en ligne], [https://www.vbo-feb.be/globalassets/actiedomeinen/sociaal-overleg/sociaal-conflict/raadgevingen-voor-de-werkgevers-bij-een-stakingsactie/droit-de-greve-les-points-sur-les-i\\_2021\\_def.pdf](https://www.vbo-feb.be/globalassets/actiedomeinen/sociaal-overleg/sociaal-conflict/raadgevingen-voor-de-werkgevers-bij-een-stakingsactie/droit-de-greve-les-points-sur-les-i_2021_def.pdf) (page mise en ligne le ? et consultée pour la dernière fois le 01/08/2024) ;
- FGFB, *La Cour d'appel se penche sur la condamnation du président de la FGFB d'Anvers* [en ligne], <https://www.fgfb.be/la-cour-dappel-se-penche-sur-la-condamnation-du-president-de-la-fgfb-danvers> (page mise en ligne le 23/04/2019 et consultée pour la dernière fois le 25/07/2024) ;
- FGFB, *17 syndicalistes FGFB condamnés en appel avec augmentation des amendes financières* [en ligne], <https://www.fgfb.be/17-syndicalistes-fgfb-condamnes-en-appel-avec-augmentation-des-amendes-financieres> (page mise en ligne le 19/10/2021 et consultée pour la dernière fois le 25/07/2024) ;
- GENIN V., « Interview avec Francis Balace » in *Contemporanea* [en ligne], <https://www.contemporanea.be/fr/article/2018-1-aan-het-woord-interview-met-francis-balace> (page mise en ligne le ? et consultée pour la dernière fois le 31/07/2024).
- « Article 119 » in *Traité de Rome* [en ligne], <https://mjp.univ-perp.fr/europe/1957rome3.htm> (page mise en ligne le ? et consultée pour la dernière fois le 22/07/2024) ;
- « C100 - Convention (n° 100) sur l'égalité de rémunération, 1951 » in *Normlex* [en ligne], [https://normlex.ilo.org/dyn/normlex/fr/f?p=NORMLEXPUB:12100:0::NO::P12100\\_INSTRUMENT\\_ID:312245#:~:text=Convention%20concernant%20l'%C3%A9galit%C3%A9%20de,%C3%A0%20jour%20\(Conventions%20Fondamentales\).](https://normlex.ilo.org/dyn/normlex/fr/f?p=NORMLEXPUB:12100:0::NO::P12100_INSTRUMENT_ID:312245#:~:text=Convention%20concernant%20l'%C3%A9galit%C3%A9%20de,%C3%A0%20jour%20(Conventions%20Fondamentales).) (page mise en ligne ? et consultée pour la dernière fois le 22/07/2024).

## 6.2 Les instruments de travail

- AMARA M., *Inventaire des archives de la Gendarmerie. Etat-major (Versements 1973-1989), 1952- 1979*, Bruxelles, Archives Générales du Royaume, 2019 ;

- CRISP, *Gouvernement Paul Vanden Boeynants I (19.03.1966 – 1.04.1968)* [en ligne], [https://www.crisp.be/crisp/wp-content/uploads/doc\\_pol/gouvernements/federal/compositions/VDB\\_66-68.pdf](https://www.crisp.be/crisp/wp-content/uploads/doc_pol/gouvernements/federal/compositions/VDB_66-68.pdf) (page mise en ligne le ? et consultée pour la dernière fois le 16/07/2024) ;
- DANNIAU, F., « 1969 Studentenprotest » in *UGentMemorie* [en ligne], <https://www.ugentmemorie.be/gebeurtenissen/1969-studentenprotesten> (page mise à jour le 20/12/2020 et consultée pour la dernière fois le 23/03/2022) ;
- DEGEN B., « De 1945 au début au XXI<sup>e</sup> siècle » in *Dictionnaire historique de la Suisse* [en ligne], <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/016528/2013-12-03/> (page mise en ligne le 03/12/2012 et consultée pour la dernière fois le 22/07/2024) ;
- DELFORGE P., « Delvigne Isi » in DELFORGE P., DESTATTE P., LIBON M. (dir.), *Encyclopédie du Mouvement wallon*, t. I, Charleroi, Institut Jules Destrée, 2000 ; GALLOT F., VIRGILI F., « Un genre de la grève ? » in *Encyclopédie d'histoire numérique de l'Europe* [en ligne], <https://ehne.fr/fr/encyclopedie/th%C3%A9matiques/genre-et-europe/gagner-sa-vie-en-europe/un-genre-de-la-greve> (page mise en ligne le 23/06/2020 et consultée pour la dernière fois le 1/08/2024) ;
- GARCIA-POSADA M., « García Lorca, Federico » in *Diccionario Biográfico electrónico* [en ligne], <https://dbe.rah.es/biografias/10383/federico-garcia-lorca> (page mise à jour le ? et consultée pour la dernière fois le 06/05/2022) ;
- GUBIN É., « 16 février 1966 - À travail égal, salaire égal » in *Quatre dates méconnues de l'histoire des femmes en Europe* [en ligne], <https://lejournal.cnrs.fr/articles/quatre-dates-meconnues-de-lhistoire-des-femmes-en-europe> (page mise en ligne le 07/03/2022 et consultée pour la dernière fois le 22/07/2024) ;
- GUIDOLIN B., « L'or noir de Campine » in *Bulletin d'information de Blegny-Mine asbl*, n°35 (2017), p. 2-5 ;
- GUIDOLIN B., « In Memoriam: Jean Defer » in *Bulletin d'information de Blegny-Mine asbl*, n°22 (2014), p. 4-5 ;
- HEMMERIJCKX R., « Lambion Robert, Joseph » in *Le Maitron* [en ligne], <https://maitron.fr/spip.php?article229023> (page mise en ligne le 08/06/2020, mise à jour le 20/08/2020 et consultée pour la dernière fois le 25/07/2022) ;
- JAHAN S., « Marie-Louise De Roeck, Julie Urbain, Paul Lootens, Tutti cadaveri. Le procès de la catastrophe du Bois du Cazier à Marcinelle » in *Cahiers d'histoire* [En ligne], n°101, <https://journals.openedition.org/chrhc/612> (page mise en ligne le 22/06/2009 et consultée pour la dernière fois le 4/04/2022) ;

- JAVEAU C., *Henri Janne* [en ligne], [https://www.aislf.org/IMG/pdf/henri\\_janne.pdf](https://www.aislf.org/IMG/pdf/henri_janne.pdf) (page mise en ligne le 27/08/2015 et consultée pour la dernière fois le 31/07/2024) ;
- LINOTTE L., *Les manifestations et les grèves dans la province de Liège de 1831 à 1914. Inventaire sommaire des Archives de la Sûreté publique de la province de Liège*, Louvain-Paris, Nauwelaerts, 1964 ;
- PIRLOT J., « Klutz René, Henri » in *Le Maitron* [en ligne], <https://maitron.fr/spip.php?article229951> (page mise en ligne le 08/07/2020 et consultée pour la dernière fois le 05/08/2024) ;
- RIKIR M., *Les parlementaires et ministres communistes et apparentés au sein du Parlement et du Gouvernement du Royaume de Belgique, classés par législature et par assemblée (1924-1985)*, Bruxelles, CArCoB, 2012 ;
- VAN MERRIËNBOER J., « Mansholt, Sicco Leendert » in *Resources Huygens ING* [en ligne], <https://resources.huygens.knaw.nl/#query=mansholt&label=bronnen> (page mise en ligne le 12/11/2013 et consultée pour la dernière fois le 29/07/2024) ;
- WYNANTS P., « OLEFFE André, Antoine, Ghislain. » in *Le Maitron* [en ligne], <https://maitron.fr/spip.php?article158837> (page mise en ligne le 13/05/2014, mise à jour pour la dernière fois le 28/11/2023 et consultée pour la dernière fois le 21/07/2024) ;
- ZANCARINI-FOURNEL M., « Le genre dans les années 68 » in *Encyclopédie d'histoire numérique de l'Europe* [en ligne], <https://ehne.fr/fr/encyclopedie/th%C3%A9matiques/genre-et-europe/genre-et-r%C3%A9volution-en-europe-aux-xixe-xxe-si%C3%A8cles/le-genre-dans-les-ann%C3%A9es-68#:~:text=L'%C3%A9galit%C3%A9%20des%20salaires%20masculins,mai%20juin%201968%20en%20France.> (page mise en ligne le 22/06/2020 et consultée pour la dernière fois le 23/07/2024) ;
- « 22.05 : Bauernprotest gegen Milchpreissenkung » in ZENTRUM FÜR OSTBELGISCHE GESCHICHTE (ZOG), *Chronik* [en ligne], <https://www.geschichte.be/zeitreise/chronik/> (page mise en ligne le ? et consultée pour la dernière fois le 12/08/2024) ;
- « 25.05 : Protestmarsch und Kundgebung in Eupen » in ZENTRUM FÜR OSTBELGISCHE GESCHICHTE (ZOG), *Chronik* [en ligne], <https://www.geschichte.be/zeitreise/chronik/> (page mise en ligne le ? et consultée pour la dernière fois le 12/08/2024) ;
- « Compte-rendu de la visioconférence du mardi 26 janvier 2021 / Les Golden Sixties en Belgique, quel héritage » in *Le site officiel du MOC de Liège-Verviers* [en ligne], <https://moclief.be/compte-rendu-de-la-visioconferencedebat-mardi-26-janvier-2021-les-golden-sixties-en-belgique-quel-heritage/> (page mise en ligne le ? et consultée pour la dernière fois le 22/07/2024) ;
- « Listes des évènements remarquables » in IRM, *Climat de la Belgique* [en ligne], <https://www.meteo.be/fr/climat/climat-de-la-belgique/evenements-remarquables-depuis->

1901/evenements-remarquables/evenements/records (page mise en ligne le ? et consultée pour la dernière fois le 10/08/2024) ;

- « Plongée au cœur des soubresauts de la société belge. Près de 30.000 scans d'archives de la Gendarmerie désormais accessibles en ligne ! » in *Le site officiel des Archives de l'État en Belgique* [en ligne], <https://arch.arch.be/index.php?l=fr&m=actualites&r=toutes-les-actualites&a=2021-10-12-plongee-au-c-ur-des-soubresauts-de-la-societe-belge.-pres-de-30.000-scans-d-archives-de-la-gendarmerie-desormais-accessibles-en-ligne> (page mise en ligne le 12/10/2021, mise à jour le ? et consultée pour la dernière fois le 17/09/2022) ;
- « Pouvoirs spéciaux » in *Vocabulaire politique du CRISP* [en ligne], <https://www.vocabulairepolitique.be/pouvoirs-speciaux/> (page mise en ligne le ? et consultée pour la dernière fois le 06/08/2024) ;
- « The Asturian Strikes of 1962-1963 » in *Le site officiel de la fondation Juan Muñiz Zapico* [en ligne], [https://www.fundacionjuanmunizzapico.org/huelgas1962/huelgas1962\\_prensa\\_2003-2011.htm?IdNoticia=l\\_20090729](https://www.fundacionjuanmunizzapico.org/huelgas1962/huelgas1962_prensa_2003-2011.htm?IdNoticia=l_20090729) (page mise en ligne le 29/07/2009 et consultée pour la dernière fois le 6/05/2022).

## 6.3 Les travaux

### 6.3.1 Les *Courriers hebdomadaires du CRISP* (en gras ceux rédigés à l'époque étudiée)<sup>1670</sup>

- « Le rassemblement national. Un nouveau parti en Belgique » in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°3 (1959) ;
- « Positions belges devant le problème de la sécession Katangaise » in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°73 (1960) ;
- « Les élections législatives du 26 mars 1961. Analyse des Résultats » in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°104 (1961) ;
- « Onze mois de crise politique au Congo » in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°120 (1961) ;
- « Le projet de complexe sidérurgique pour Selzaete. Réactions d'opinions et de groupes » in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°127 (1961) ;
- HERMAN F., « Le malaise agricole en Belgique (I) » in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°166 (1962) ;
- HERMAN F., « Le malaise agricole en Belgique (II) » in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°167 (1962) ;
- « Le conflit social dans le secteur des fabrications métalliques » in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°189 (1963) ;

---

<sup>1670</sup> Les *Courriers Hebdomadaires du CRISP* sot triés par ordre chronologique du plus ancien au plus récent.

- « La politique "Katangaise" de la Belgique. (Juillet 1960 - Décembre 1962) I » in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°182 (1963) ;
- « La politique "Katangaise" de la Belgique. (Juillet 1960 - Décembre 1962) II » in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°184 (1963) ;
- « Les projets gouvernementaux sur le "maintien de l'ordre"(III) » in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°190 (1963) ;
- « Le mouvement de "grève des soins" décidé par la Fédération Nationale des Chambres Syndicales de Médecins : analyse des réactions de groupes » in *Courrier Hebdomadaire du CRISP*, n°239 (1964) ;
- « Les mouvements de la paix en Belgique » in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°240 (1964) ;
- « L'assistance militaire belge à la République du Congo » in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°247 (1964) ;
- « La rupture de l'Action Commune socialiste à Liège » in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°250 (1964) ;
- « Facteurs de changements dans le monde catholique, socialiste et libéral, à la veille des élections communales d'octobre 1964 (III) » in *Courrier Hebdomadaire du CRISP*, n°255-256 (1964) ;
- Le conditionnement politique de l'opération Dragon Rouge (Stanleyville, novembre 1964) in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°264 (1964) ;
- « Le problème de l'expansion universitaire en Belgique » in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°266-267 (1964) ;
- « Le problème des incompatibilités soumis au congrès du Parti socialiste belge des 12 et 13 décembre 1964 et ses conséquences (I) » in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°271 (1965) ;
- HERREMANS M-P., « Le Mouvement Populaire Wallon M.P.W. » in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°275 (1965) ;
- « Le problème de l'expansion universitaire en Belgique (II). De la déclaration gouvernementale de juin 1964 au vote du projet de loi » in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°287 (1965) ;
- « Le problème de l'expansion universitaire en Belgique (II). De la déclaration gouvernementale de juin 1964 au vote du projet de loi » in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°287 (1965) ;
- « Les élections législatives du 23 mai 1965 » in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°288 (1965) ;
- « La crise gouvernementale en Belgique (mai-août 1965) » in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°294-295 (1965) ;
- « La structure de la sidérurgie belge » in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°304 (1965) ;
- « Situation et politique charbonnières en Belgique » in *Courrier Hebdomadaire du CRISP*, n°310 (1966) ;

- La crise gouvernementale en Belgique (février-mars 1966) (II) » in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°315 (1966) ;
- « La grève des Finances de 1963 » in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°318 (1966) ;
- « Les grèves féminines de la construction métallique et la revendication pour l'égalité de rémunération » in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°325-326 (1966) ;
- « L'affaire de Louvain » in *Courrier Hebdomadaire du CRISP*, n°333-334 (1966) ;
- « Les discussions doctrinales au sein du Parti Socialiste » in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°341 (1966) ;
- « La manifestation de Charleroi le 12 décembre 1966 et ses implications régionales » in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°349 (1967) ;
- « L'affaire de l'union minière du Haut-Katanga » in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°350 (1967) ;
- « Bilan et perspectives du Parti Communiste » in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°351 (1967) ;
- « L'évolution du syndicalisme médical depuis la grève de 1964 » in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°355 (1967) ;
- « Le transfert du Shape et du conseil de l'OTAN en Belgique » in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°357 (1967) ;
- « Evolution et implications de l'affaire de Louvain » in *Courrier Hebdomadaire du CRISP*, n°358 (1967) ;
- « Evolution et implications de l'affaire de Louvain » in *Courrier Hebdomadaire du CRISP*, n°364-365 (1967) ;
- « La campagne pour les élections sociales 1967 » in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°371 (1967) ;
- « La campagne pour les élections sociales 1967 (II) » in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°377-378 (1967) ;
- « La campagne pour les élections sociales 1967 (III) » in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°384-385 (1967) ;
- « Les congrès socialistes wallons de 1967 » in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°391 (1968) ;
- « Le déroulement de la crise politique de février 1968 » in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°399 (1968) ;
- « Le renouvellement des structures internes de la F.G.T.B. et le processus de nomination du secrétaire général de la F.G.T.B. » in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°418 (1968) ;
- « Les organisations agricoles en Belgique (I) » in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n° 422 (1968) ;
- « Les solutions apportées aux conséquences des fermetures d'entreprises (I) » in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°423 (1968) ;
- « La région du Centre » in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°438-439 (1969) ;

- « Les problèmes posés par le projet de loi sur les pouvoirs spéciaux » in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°438-439 (1969) ;
- « Les solutions apportées aux conséquences des fermetures d'entreprises (II) » in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°459-460 (1969) ;
- « Le conflit social à l'usine Michelin (fin 1969 - mi 1970) dans le contexte des grèves sauvages » in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°491 (1970) ;
- BAKKER B. D., « La grève des mines du Limbourg, janvier - février 1970 » in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°499 (1970) ;
- MINGRET P., « L'évolution de la répartition géographique des implantations américaines en Belgique de 1960 à 1968 » in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°503-504 (1970) ;
- « L'évolution économique de la province de Liège » in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°548-549 (1972) ;
- « L'évolution du parti communiste de Belgique (1968-1972) (I) » in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°562-563 (1972) ;
- « Les structures du "monde socialiste" en Belgique et leur évolution (II) » in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°572 (1972) ;
- « L'Universitaire Instelling Antwerpen (l'Institution Universitaire d'Anvers) » in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°615 (1973) ;
- BORMS K., « La grève des dockers (6 avril - 6 juin 1973) » in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°618-619 (1973) ;
- « L'entreprise publique en Belgique » in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°630 (1974) ;
- « Le secteur pétrolier en Belgique (I) » in *Courrier Hebdomadaire du CRISP*, n°639-640 (1974) ;
- « La grève de septembre-octobre 1973 à Cockerill » in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°656 (1974) ;
- INSTALLÉ M., « L'industrie sidérurgique en Belgique (I) » in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°660-661 (1974) ;
- DE RONGÉ A., MOLITOR M., « Données relatives aux grèves en Belgique de 1947 à 1971 » in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°677-678 (1975) ;
- « La restructuration des fonderies d'acier de la région de Charleroi » in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°703 (1975) ;
- « Le destin des sociétés charbonnières belges. 1966-1975 » in *Courrier Hebdomadaire du CRISP*, n°720 (1976) ;
- « La grève de la division mécanique de Cockerill (mars-mai 1976) » in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°745 (1979) ;



- « Les A.C.E.C. : l'évolution d'une grande entreprise industrielle belge » in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°868-869 (1980) ;
- PANCIERA S., « Les conseils consultatifs communaux des immigrés » in *Courrier Hebdomadaire du CRISP*, n°963 (1982) ;
- HERMANS M., VERJANS P., « Les origines de la querelle fouronnaise » in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°1019 (1983) ;
- ARCQ P., « L'évolution législative du statut des objecteurs de conscience 1964-1984 » in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°1044 (1984) ;
- GÉRARD A., « La dynamique du mouvement de paix en Belgique francophone » in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°1053-1054 (1984) ;
- BRASSINE J., « La coopération belgo-zaïroise 1960-1985 » in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°1099-1100 (1985) ;
- VAGMAN V., « Charleroi. Eléments d'une mutation post-industrielle » in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°1319 (1991) ;
- BREWAEYS P., DAHAUT V., TOLBIAC A., « L 'extrême droite francophone face aux élections » in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°1350 (1992) ;
- PALSTERMAN P., « L'accord sur le droit de grève » in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°1755 (2002) ;
- COOLSAET R., « La Belgique dans l'OTAN (1949-2000) » in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°1999 (2008) ;
- WITTE E., « Les historiens belges et la construction européenne (1944-1956) » in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°1999 (2008) ;
- JACQUES C., « Le féminisme en Belgique de la fin du 19<sup>e</sup> siècle aux années 1970 » in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°2012-2013 (2009) ;
- MOLITOR M., « Les transformations du paysage universitaire en Communauté française » in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°2052-2053 (2010) ;
- LUYTEN D., « L'économie et le mouvement flamand » in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°2076 (2010) ;
- VANDAELE K., « Les statistiques de grève et leur exploitation » in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°2079 (2010) ;
- VALENDUC G., VENDRAMIN P., « La réduction du temps de travail » in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°2191-2192 (2013) ;
- ARCQ É., « Concertation et démocratie économique (1944-1978) » in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°2237 (2014) ;

- HOUBEN H., « Les restructurations dans l'industrie automobile en Belgique » in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°2295-2296 (2016) ;
- GRIMMEAU J.-P., « Les causes de la disparition des petits commerces (1945-2015) » in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°2301-2302 (2016) ;
- DE WEVER B., VERDOODT F.-J., Vrints A., « Les patriotes flamands et la construction de la nation » in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°2316 (2016) ;
- KESTELOOT C., « Mouvement wallon et identité nationale » in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°2316 (2016) ;
- HUPKENS S., « La Ligue révolutionnaire des travailleurs (LRT), 1971-1984 » in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°2335-2336 (2017) ;
- VALENDUC C., « Distribution et redistribution des revenus : évolution des inégalités en Belgique » in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°2346-2347 (2017) ;
- FANIEL J., ISTASSE C., LEFEBVRE V., SÄGESSER C., « La Belgique, un État fédéral singulier » in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°2500 (2021) ;
- GRACOS I., « Grèves et conflictualité sociale en 2021. I. Concertation interprofessionnelle et fonctions collectives de l'État sous tension » in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°2539-2540 (2022) ;
- GRACOS I., « Grèves et conflictualité sociale en 2021. II. Lutttes sociales : entre salariat et précarité » in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°2541-2542 (2022).

### 6.3.2 Les autres travaux

- ALEXIOU A., « L'immigration grecque en Belgique » in MORELLI A. (dir.), *Histoire des étrangers et de l'immigration en Belgique de la préhistoire à nos jours*, Bruxelles, Couleur Livres, 2004 [1992], p. 274-289 ;
- ALEXIOU A., *La genèse de la communauté des immigrés grecs dans le bassin de Liège (Belgique - 2e moitié du 20e siècle) : essai sur le Temps comme facteur d'intégration*, thèse de doctorat inédite en histoire, Université de Liège, 1997 ;
- ANDRIEU-PAFUNDI H., « Faucons, colombes et albatros : l'opinion publique américaine et la guerre du Vietnam » in CAZEMAJOU J., LACROIX M. (dir.), *La Guerre du Vietnam et l'opinion publique américaine (1961-1973)*, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle, 1991, p. 87-104 ;
- ANGOUSTURES A., « L'opinion publique française et l'Espagne, 1945-1975 » in *Revue d'Histoire Moderne & Contemporaine*, t. XXXVII (1990), n°4, p. 672-686 ;
- ANRYS H., « André Wynen, le géant - (1) l'indépendance » in *Le journal du médecin* [en ligne], le 24 mai 2017, <https://www.lejournaldumedecin.com/actualite/andre-wynen-le-geant-1-l-independance/article-opinion-29521.html> (page mise à jour le 24/05/2017 et consultée pour la dernière fois le 05/08/2024) ;

- ANTIOCHOS A., *L'immigration grecque dans le bassin houillier liégeois. Tentative d'étude quantitative d'une réalité contrastée*, mémoire inédit en histoire, Université Libre de Bruxelles, 2003 ;
- ANTONIN C., « Après le choc pétrolier d'octobre 1973, l'économie mondiale à l'épreuve du pétrole cher » in *Revue internationale et stratégique*, n°91 (2013), p. 139-149 ;
- ARCQ É., DE COOREBYTER V., ISTASSE C., « Fédéralisme et confédéralisme », in *Dossiers du CRISP*, n°79 (2012), p. 11-125 ;
- ARTIÈRES P., « Ouverture. » in ARTIÈRES P., ZANCARINI-FOURNEL M. (dir.), *68 : une histoire collective (1962-1981)*, Paris, La Découverte, 2018, p. 11-18 ;
- AUBRY C., SIANO B., « Travailler dans des ambiances thermiques chaudes ou froides : Quelle prévention ? » in *Hygiène et sécurité du travail*, n°259 (2020), p. 37-66 ;
- BACHOUD A., « Ni tout à fait le même, ni tout à fait un autre, mai 68 en Espagne » in *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n°11-13 : Mai-68 – Les mouvements étudiants en France et dans le monde (1988), p. 53-55 ;
- BACQUÉ M-F., « Les catastrophe collectives au travail » in ZAWIEJA P. (dir.), *Psychotraumatologie du travail*, Paris, Armand Colin, 2016, p. 81-97 ;
- BAHL V., « Relevance (or Irrelevance) of Subaltern Studies » in LUDDEN D. (dir.), *Reading Subaltern Studies. Critical History, Contested Meaning and the Globalization of South Asia*, Londres, Wimbledon Publishing Company, 2002, p. 358-399 ;
- BAILLARGEON C., « Il y a 140 ans, la catastrophe minière de l'Agrappe sous le regard des artistes, et après ? » in *Analyse de l'Ihoes*, n°206 (31 décembre 2019), p. 1-17 ;
- BAIWIR M., *Contribution à l'histoire sociale wallonne : un militant témoigne*, Liège, Fondation André Renard, 2005 ;
- BALACE F., « La droite et l'aide à Franco » in *Revue Belge d'Histoire Contemporaine*, t. XVIII (1987), n°3-4, p. 505-689 ;
- BALLON P., « Le mouvement syndicaliste révolutionnaire à Liège dans l'entre-deux-guerres » in *Revue Belge d'Histoire Contemporaine*, t. XXVIII (1998), n°3-4, p. 339-362 ;
- BALTHAZAR H., « Bien-être social et politique de concertation : un souhait non accompli », in *L'industrie en Belgique. Deux siècles d'évolution : 1780-1980*, Bruxelles, Crédit communal de Belgique/Société Nationale de Crédit à l'industrie, 1981, p. 243-260 ;
- BALTHAZAR H., *De Gentse Werkersverenigingen in 1887*, Gand, Maatschappij voor Geschiedenis en Oudheidkunde, 1964 ;
- BALTHAZAR H., *Bijdrage tot de sociale geschiedenis van de gentse hoge burgerij in het begin van de 20e eeuw en haar sociale oorsprong sinds de franse tijd (1914-1794)*, Gand, RUG, 1960 ;

- BARTHEL C., « La crise sidérurgique des golden sixties. La renaissance internationale de l'acier et l'effacement de la Haute Autorité de la CECA (1961-1967) » in *Terres Rouges. Histoire de la sidérurgie luxembourgeoise*, t. II, Luxembourg, Centre d'études et de recherche Robert Schuman, 2010 ;
- BARTHOLOMI M., *André Renard : figure syndicale et combattant wallon*, Waterloo, Luc Pire, 2021 ;
- BASTIN B., « Les mobilisations belges en faveur des mineurs britanniques en grève (1984-1985) : un exemple de solidarité ouvrière internationale en des temps troublés » in *Analyse de l'Ihoes*, n°150 (18 décembre 2015), p. 1-6 ;
- BASTIN B., *Regards belges sur la Grande-Bretagne thatchérienne aux temps de la grève des mineurs : perceptions, usages, mobilisations*, mémoire inédit en histoire, Université de Liège, 2015 ;
- BAT J.-P., HIRIBARREN V., *Les décolonisations britannique et française de l'Afrique ou la création de l'étalon pour l'impérialisme* [en ligne], [https://www.vincenthiribarren.com/pdf/Bat\\_Hiribarren\\_-\\_2014\\_-\\_Les\\_decolonisations\\_britannique\\_et\\_fran%C3%A7aise\\_de\\_l'Afrique.pdf](https://www.vincenthiribarren.com/pdf/Bat_Hiribarren_-_2014_-_Les_decolonisations_britannique_et_fran%C3%A7aise_de_l'Afrique.pdf) (page mise en ligne en 2014 et consultée pour la dernière fois le 21/07/2024) ;
- BATTAGLIOLA F., *Histoire du travail des femmes*, Paris, La découverte & Syros, 2000 ;
- BAUDSON B., DE WASSEIGE Y., LEONARD G., FALLIET G., *Le mouvement syndical face à la restructuration de la sidérurgie à Charleroi, de 1975 à 1985 : essai d'analyse des stratégies*, Louvain-la-Neuve, UCL, 1990 ;
- BAURAIND B., « La grève n'est pas soluble dans le droit » in *Analyse de Gresea* [en ligne], <https://gresea.be/La-greve-n-est-pas-soluble-dans-le-droit#nh27> (page mise en ligne le 13/06/2023 et consultée pour la dernière fois le 25/07/2024) ;
- BAURAIND B., VANDEWATTYNE J., « L'avenir de la grève » in *Cahier du CIEP*, n°26 (2019), p. 6-15 ;
- BAURAIND B., « Part salariale des Belges » in *Analyse du GRESEA* [en ligne], <https://gresea.be/Part-salariale-des-belges> (page mise en ligne le 09/08/2018, mise à jour en 2022 et consultée pour la dernière fois le 19/08/2022) ;
- BAURAIND B., « Cockerill, la petite poupée russe » in *Analyse de Gresea* [en ligne], <https://gresea.be/Cockerill-la-petite-poupee-russe> (page mise en ligne le 23/03/2013 et consultée pour la dernière fois le 22/07/2024) ;
- BAURAIND B., « Un avenir pour la sidérurgie liégeoise ? » in *Gresea* [en ligne], <https://gresea.be/Un-avenir-pour-la-siderurgie-liegeoise> (page mise en ligne le 07/05/2012 et consultée pour la dernière fois le 19/07/2024) ;
- BAYAR A., « Un aperçu économique de l'immigration turque » in MORELLI A., *Histoire des étrangers et de l'immigration en Belgique de la préhistoire à nos jours*, Bruxelles, Couleur Livres, 2004 [1992], p. 355-374 ;
- BAYENET B., VANDENDORPE L., « Le contexte socio-économique de la Wallonie » in *Overwerk*, t. III (2005), n°4, p. 17-20 ;

- BEAUCAGE A., *Syndicats, salaires et conjoncture économique. L'expérience des fronts communs du secteur public québécois de 1971 à 1983*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 1989 ;
- BEKAERT W., *Studentenbeweging en-protest aan de RUG: Het FK als zenuwknop in het Gentse studentenleven 1969-1985*, mémoire inédit en histoire, Université de Gand, 2012 ;
- BENAMROUCHE A., *Grèves et conflits politiques en Algérie*, Paris, Karthala, 2000 ;
- BENJIDA P.-A., *Le risque professionnel saisi par une administration : Les accidents mortels dans les usines sidérurgiques en région liégeoise (1945 à 1975)*, mémoire inédit de master en histoire, Université de Liège, 2019-2020 ;
- BEN TAIB HAJAR O., *Pionnières de l'immigration marocaine dans la commune de Molenbeek-Saint-Jean. Parcours de femmes entre 1964 et 1974*, mémoire inédit en histoire, Université Libre de Bruxelles, 2013 ;
- BENTOGGIO G., FAYOLLE J., LEMOINE M., « La croissance européenne perturbée par un cycle de courte période » in *Economie et statistique*, n°359-360, p. 83-100 ;
- BEQUIGNON V., *Les immigrés italiens face à la politique française. Une étude de la presse italienne durant l'entre-deux-guerres*, mémoire inédit en Sciences politiques, Université Libre de Bruxelles, 2013 ;
- BERCOT R., « Changements dans les relations au travail. Entre ouverture et fermeture » in *Réseaux*, n°108 (2001), p. 179-205 ;
- BÉROUD S., HAMELIN D., « Quand les syndicats se saisissent de l'image » in *Images du travail, travail des images* [en ligne], n°12 – Images, travail et syndicalisme (2022), <https://journals.openedition.org/itti/2619> (page mise en ligne le 24/02/2022, mise à jour le 16/02/2023 et consultée pour la dernière fois le 22/02/2023) ;
- BÉROUD S., « Crise économique et contestation sociale en Espagne : des syndicats percutés par les mouvements sociaux ? » in *Critique internationale*, n°65 (2014), p. 27-42 ;
- BETTENS L., « Le combat pour la paix, un combat syndical ? Les relations contrastées entre le mouvement pacifiste et le syndicat socialiste » in *Analyse de l'Ihoes*, n°174 (23 novembre 2017), p. 1-12 ;
- BETTENS L., « Quand la culture s'invite dans les conflits sociaux » in *Agir par la culture*, n°30 [en ligne], <https://www.agirparlaculture.be/quand-la-culture-s-invite-dans-les-conflits-sociaux/> (page mise en ligne le 16/05/2012, mise à jour le ? et consultée pour la dernière fois le 28/03/2022) ;
- BETTENS L., GEERKENS É., « Des occupations d'usine à la médiatisation culturelle » in DELHALLE N., DUBOIS J., KLINKENBERG J.-M. (dir.), *Le tournant des années 70. Liège en effervescence*, Bruxelles, Les impressions nouvelles, 2010, p. 63-82 ;
- BETTENS L., « Quand la culture s'invite dans des conflits sociaux : une innovation des années 1970. Et aujourd'hui ? » in *Analyse de l'IHOES*, n°73 (30 décembre 2010), p. 1-12.

- BETTENS L., « FMSS : 115 ans de solidarité » in *Analyse de l'IHOES*, n°22 (11 juin 2007), p. 1-32 ;
- BEVORT A., JOBERT A., *Sociologie du travail. Les relations professionnelles*, Paris, Armand Colin, 2011 ;
- BINGEN A., *Les cellules de reconversion en Wallonie : politiques de l'emploi et restructurations d'entreprises*, Bruxelles, CRISP, 2017 ;
- BISCARI P., « Performances économiques, compétitivité et bien-être de la Wallonie : une analyse comparative par rapport à d'autres régions européennes en transition » in *Le site de la Banque Nationale de Belgique* [en ligne], <https://www.nbb.be/fr/articles/performances-economiques-competitivite-et-bien-etre-de-la-wallonie-une-analyse-comparative> (page mise en mars 2024 et consultée pour la dernière fois le 19/07/2024) ;
- BISMANS F., « Une odyssee économique » in *Wallonie, Atouts et références d'une région* [en ligne], [https://www.wallonie-en-ligne.net/1995\\_Wallonie\\_Atouts-References/1995\\_ch07-3\\_Bismans\\_Francis.htm](https://www.wallonie-en-ligne.net/1995_Wallonie_Atouts-References/1995_ch07-3_Bismans_Francis.htm) (page mise en ligne le ? et consultée pour la dernière fois le 19/07/2024) ;
- BISMANS F., « Les trente glorieuses en Belgique » in *Bulletin de la Classe des lettres et des sciences morales et politiques*, t. IV (1993), n°7-13, p. 533-539 ;
- BLANC-CHALÉARD M.-C., *Histoire de l'immigration*, Paris, La Découverte, 2001.
- BLANCHARD L., « Les syndicats et la main d'œuvre étrangère. Dix ans d'hésitations (juin 1946 – août 1956) » in RODOMONTI I., TILLY P. (dir.), *De Rome à Marcinelle : santé - sécurité : hier, aujourd'hui et plus encore demain ! Actes du colloque des 8 et 9 juin 2006 à Charleroi*, Bruxelles, Le Cri, 2006, p. 33-48 ;
- BOLDT G., DURAND P., HORION P., KAYSER A., MENGONI L., MOLENAAR A. N., *Grève et lock-out*, Luxembourg, CECA, 1961 ;
- BOLI C., *Mohamed Ali*, Paris, Gallimard, 2016 ;
- BORY A., POCHIC S., « Contester et résister aux restructurations. Comment s'opposer à la « fatalité du marché » ? Introduction » in *Travail et emploi*, n°137 (2014), p. 5-20 ;
- BOSCHLOOS G., « Les enfants volés du franquisme » in *Mémoire d'Auschwitz*, n° ? (2019), p. 1-4 ;
- BOTTELDOORN E., MAÜSELER S., « Les fêtes du 14 juillet à Liège » in *Connaitre la Wallonie* [en ligne], [https://connaitrelawallonie.wallonie.be/fr/fetes-du-14-juillet-liege#.Y\\_oknbnMJPY](https://connaitrelawallonie.wallonie.be/fr/fetes-du-14-juillet-liege#.Y_oknbnMJPY) (page mise en ligne en mai 2013, mise à jour le ? et consultée pour la dernière fois le 25/02/2023) ;
- BOUDREAU J.-A., RONDEAU J., *Les mondes urbains de la jeunesse. L'action politique esthétique à Montréal, Laval*, Presses de l'Université de Laval, 2021 ;
- BOULANGÉ B., CAVENAILE R., « La grève des femmes. Fabrique nationale de Herstal 16 février – 10 mai 1966 », in *Bulletin de la société royale Les amis du musée herstalien*, n°177 (2016) ;
- BOUVARD J., « L'héritage impossible du « Mai 68 » japonais : comment le manga dessine-t-il les mouvements sociaux de la fin des années 1960 au Japon ? » in *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique*, n° 139 (2018), p. 17-39 ;

- BRASSINNE DE LA BUISSIÈRE J., « L'équipe administrative » in *Mémoires du Congo et du Ruanda-Unrundi*, n°32 (2014), p. 14 ;
- BRASTER J.F.A., DE POZO A., « Les grèves enseignantes aux Pays-Bas au XX<sup>e</sup> siècle » in *Carrefours de l'éducation*, n°19 (2005), p. 63-75 ;
- BREPOELS J., *Wat zoudt gij zonder 't werkvolk zijn?: de geschiedenis van de Belgische arbeidersbeweging 1830-2015*, Louvain, Van Halewyck, 2015 ;
- BRILLANT B., « Intellectuels et extrême-droite : le cas du Secours rouge » in *Lettre d'information* [en ligne], n°32 - Les années 68 : événements, cultures politiques et modes de vie (1998), [https://sirice.eu/sites/default/files/pdf\\_lettre\\_32\\_brillant.pdf](https://sirice.eu/sites/default/files/pdf_lettre_32_brillant.pdf) (page mise en ligne le ? et consultée pour la dernière fois le 28/07/2024) ;
- BRUNETEAU B., *Les paysans dans l'Etat : le gaullisme et le syndicalisme agricole sous la Ve République*, Paris, L'Harmattan, 1994 ;
- BRUNO A-S., « Solidarité avec les travailleurs immigrés ? » in *Plein droit*, n°90 (2011), p. 36-40 ;
- BRUWIER M., « Que sont devenus les mineurs des charbonnages ? Une première approche : problématique et méthodologie », in *Revue Belge d'Histoire Contemporaine*, t. XIX (1998), n°1-2 (numéro spécial sur les mines et les mineurs en Belgique, en France et en Europe), p. 173-203 ;
- BRUWIER M., BUSIEAU M., DORSIMONTT D., *Histoire des fédérations, 1885-1985. 8 Mons Borinage*, Bruxelles, PAC, 1985 ;
- CAIRE G., « Analyse économique de la grève : problèmes méthodologiques » in *Consommation*, n°3-4 (1979), p. 151-178.
- CAIRE G., *La grève ouvrière*, Paris, Ouvrières, 1978 ;
- CAMARD S., « Comment interpréter les statistiques des grèves ? » in *Genèses*, n°47 (2002), p. 107-122 ;
- CAMARD S., « compter les grévistes » in *Vacarme*, n°26 – Statistiques : les des chiffres et des luttes (2004), p. 21-23 ;
- CAMPION J., « Stabilité et crises du système policier belge (1830-2018) » in *Lien social et Politiques*, n°84 (2020), p. 35-59 ;
- CAMPION Y., *Les motos Gillet Herstal : 1919-1959 : ma passion pour quarante ans d'histoire*, Verviers, Nostalgia, 2000 ;
- CANAL J., BABY S., LUIS J-P., MICHONNEAU S., YUSTA M., *Histoire de l'Espagne contemporain de 1808 à nos jours*, Malakoff, Armand Colin, 2021 ;
- CAPRON M., « La sidérurgie en Wallonie entre craintes et espoirs » in *La Revue Nouvelle* [en ligne], n°4, <https://revuenouvelle.be/la-siderurgie-en-wallonie-entre-craintes-et/> (page mise en ligne en juillet 2010 et consultée pour la dernière fois le 19/07/2024) ;

- CAPRON M., « L'évolution de la conflictualité dans les relations collectives du travail en Wallonie » in ARCQ E., CAPRON M., LEONARD E., REMAN P. (dir.), *Dynamiques de la concertation sociale*, Bruxelles, CRISP, 2010, p. 147-166.
- CAPRON M., « La conflictualité en Belgique entre deux grèves générales », in *La Revue Nouvelle*, n°2 (2006), p. 36-49 ;
- CAPRON M., « Lutte pour l'emploi : l'exemple des verriers de Glaverbel-Gilly » in *La Revue Nouvelle*, mai-juin 1975, p. 589-599 ;
- CARHOP, *La Centrale nationale des employés : aperçu historique 1912-1980*, Bruxelles, CARHOP, 1990.
- CASSIERS I, DURRE A., « Les tendances longues en graphiques » in *Reflets et perspectives de la vie économique*, t. XXXIX (2000), n°1 – Que nous est-il arrivé ? : un demi-siècle d'évolution de l'économie belge, p. 1-165 ;
- CASUTT-SCHNEEBERGER J., *Business cycles and strike activity. Labour conflicts across different economic regimes 1945-2004*, Marbourg, Tectum Verlag, 2012 ;
- CASUTT-SCHNEEBERGER J., « The influence of business cycles on strike activity in Austria, Germany and Switzerland » in VAN DER VELDEN S., *Striking Numbers. New approaches to strike research*, Amsterdam, International Institute of Social History, 2012, p. 13-58 ;
- CASUTT-SCHNEEBERGER J., « Der Einfluss des Konjunkturzyklus auf die Streikaktivität in Deutschland, Österreich und der Schweiz von 1901 bis 2004 » in *Österreichische Zeitschrift für Geschichtswissenschaften*, t. XVIII (2007), n°4, p. 80-100 ;
- CENTRE RÉGIONAL DE VERVIERS POUR L'INTÉGRATION, *Le rôle des syndicats sur la question de l'immigration : une plongée dans l'histoire pour éclairer les similitudes avec les situations d'aujourd'hui* [en ligne], <http://crvi.be/le-role-des-syndicats-sur-la-question-de-limmigration/> (page mise en ligne le 23/10/2019, mise à jour le ? et consultée pour la dernière fois le 31/03/2022) ;
- CHABOTEAUX R., *Le mouvement de grèves en Belgique*, mémoire inédit en droit, économie et sciences sociales, Université de Liège, 1978 ;
- CHAPPELLE-DULIERE J., « Septembre 1893 au charbonnage de Bois-du-Luc : une grève au féminin ? » in *Revue Belge d'Histoire Contemporaine*, t. XIX (1988), n°3-4, p. 247-268.
- CHAUMONT M., « Grèves, syndicalisme et attitudes ouvrières : Les grèves belges de décembre 1960-janvier 1961 », in MOLITOR M., REMY J., VAN CAMPENHOUDT L. (dir.), *Le mouvement et la forme : Essais sur le changement social en hommage à Maurice Chaumont*, Bruxelles, Presses de l'Université Saint-Louis, 1989, p. 27-46 ;
- CHAUMONT M., « Grèves, syndicalisme et attitudes ouvrières : Les grèves belges de décembre 1960-janvier 1961 » in *Sociologie du travail*, t. IV (1962), n°2, p. 142-158 ;
- CHIESSEL M-E., *Histoire de la consommation*, Paris, La Découverte, 2012 ;



- COENEN M.-T., « Les syndicats seraient-ils antiféministes et les féministes, anti-syndicalistes ? » in *Revue politique* [en ligne], <https://www.revuepolitique.be/les-syndicats-seraient-ils-antifeministes-et-les-feministes-anti-syndicalistes/> (page mise en ligne le 29/05/2018, mise à jour le 29/05/2018 et consultée pour la dernière fois le 22/05/2022) ;
- COENEN M.-T., *La grève des femmes de la FN en 1966 : une première en Europe*, Bruxelles, CARHOP, 2016 ;
- COENEN M.-T., *La grève des ouvrières de la FN de 1966 a-t-elle quelque chose à nous dire aujourd'hui ?* [en ligne], [https://www.carhop.be/images/greve\\_FN\\_aujourd'hui\\_2016.pdf](https://www.carhop.be/images/greve_FN_aujourd'hui_2016.pdf) (page mise en ligne le 21/11/2016 et consultée pour la dernière fois le 05/08/2024) ;
- COENEN M.-T., « Un évènement entredeux » in *La Revue Nouvelle* [en ligne], n°11 (2010), <https://www.revue nouvelle.be/Un-evenement-entredeux> (page mise en ligne en novembre 2010 et consultée pour la dernière fois le 17/09/2021) ;
- COENEN M.-T., « Et si on se passait des patrons ? », in *Sens Public* [en ligne], (mai 2009), n°5 - Les femmes dans l'action militante, syndicale et revendicative de 1945 à nos jours (2009), <https://www.erudit.org/fr/revues/sp/2009-sp04855/1064233ar.pdf>, (page mise en ligne le ? et consultée pour la dernière fois le 22/07/2024), p. 1-16 ;
- COENEN M.-T., LORIAUX F., JANSSENS R., *Syndicalisme au féminin*, v. 1 – 1830-1940, Bruxelles, CARHOP, 2008 ;
- COENEN M.-T., « Les fronts communs syndicaux : une pratique et un outil » in COENEN M.-T., GOVAERT S. (dir.), *Le rassemblement des progressistes : 1944-1976*, Paris, De Boeck, 1999 ;
- COENEN M.-T., DRESSE R., STESSEL M., *Les syndicats et les travailleurs immigrés - Du rejet à l'intégration*, Bruxelles, CSC-FEC / CARHOP, 1999 ;
- COENEN M.-T., *La grève des femmes de la F.N en 1966 : une première en Europe*, Bruxelles, POL-HIS, 1991 ;
- COHEN J., « 1968 aux Etats-Unis, tournant politique des années de mouvement », in *IdeAs. Idées d'Amérique*, n° 11 (2018) ;
- COHEN M., « Une gare moderne : la gare des Guillemins entre 1956 et 2008 » in DEBROUX T., VANHAELEN Y., LE MAIRE DE ROMSÉE J., PELGRIMS C. (dir.), *L'entrée en ville : aménager, expérimenter, représenter*, Bruxelles, Université Libre de Bruxelles, 2007, p. 63-76 ;
- CONDETTE J.-F., « "Autour de mai 1968" : de la faculté des Lettres à l'Université de Lille 3 : une mutation accélérée (1968-1970) » in *Revue du Nord*, n°359 (2005), p. 139-176.
- CONORD F., « Paul-Henri Spaak, un socialiste belge au cœur du système des partis » in *Revue du Nord*, n°397 (2012), p. 967-987.

- CONRAADS D., « La résistance fouronnaise » in UBAC P., *Génération Fourons*, Bruxelles, De Boeck, 1993, p. 111-128 ;
- COOLSAET R., *La politique extérieure de la Belgique : au cœur de l'Europe, le poids d'une petite puissance*, Bruxelles, De Boeck, 2002 ;
- COPPIETERS G., « Ontmijnen en ondermijnen. 1919 als uitgangspunt voor het sociale vraagstuk in de steenkoolsector tot 1951 » in *Revue Belge de Philologie et d'Histoire*, t. XCVII (2019), n°4, p. 1229-1254 ;
- CORTEEL D., « Cologne. 1973. Terreur turque ou grève d'usine ? » in *Plein Droit*, n°99 (2013/4), p. 40-44 ;
- COTHIAS S., « Les grèves de mineurs de 1963 dans les Lorraine(s) du fer et du charbon : Autopsies croisées de deux sorties de conflits » in WOLIKOW S. (dir.), *Approches croisées de la conflictualité XVIIIe siècle à nos jours. Grèves et conflits sociaux Ile colloque international de The International Association Strikes and Social Conflict des 15-17 mai à la Maison des Sciences de l'Homme de Dijon et à l'Université de Dijon*, Dijon, Maison des sciences de l'homme de Dijon, 2015, p. 131-140 ;
- COUTEAU M., *Fils du peuple : ... ou l'histoire de ma vie*, Strépy-Bracquegnies, Le livre en papier, 2020 ;
- CUMOLI F., « Des champs aux pays noirs. L'importance des cultures rurales italiennes dans les bassins industriels de Belgique » in MORELLI A. (dir.), *Recherches nouvelles sur l'immigration italienne en Belgique*, Bruxelles, Couleur Livres, 2016 ;
- DABE X., *La crise gouvernementale de 1965*, mémoire inédit en histoire, Université Catholique de Louvain, 2018 ;
- DAUMALIN X., « Usages et résistances des ouvriers immigrés dans l'industrie marseillaise (1880-1914) » in *Cahiers de la Méditerranée*, n°84 : Travailler chez l'Autre en Méditerranée / Les constructions navales en Méditerranée (2012), p. 235-252 ;
- DAUMAS J-C., « Les Trente Glorieuses ou le bonheur par la consommation » in *Projet*, n°367 (2018), p. 6-13 ;
- DAUMAS J-C., « Consommation de masse et grande distribution. Une révolution permanente » in *Vingtième Siècle*, n°91 (2006), p. 57-76 ;
- DAWANT R., *Le syndicalisme en textile verviétois*, Verviers, Centrale Chrétienne des Travailleurs du Textile et du Vêtement de Belgique, 1986 ;
- DEBATTY C., *L'immigration polonaise et italienne à Schaerbeek dans l'entre-deux-guerres : analyse des données des registres communaux*, mémoire inédit en histoire, Université Libre de Bruxelles, 2002 ;
- DE BOSSCHÈRE G., « Le néo-colonialisme » in *Présence Africaine*, n° 38 (1961), p. 61-71 ;
- DEBOUZY M., « Les marches de protestation aux États-Unis (XIXe-XXe siècles) » in *Le Mouvement Social*, n°202 (2003), p. 15-41 ;

- DE BRUYN A. *Anciennes houillères de la Région liégeoise*, Bressoux, Dricot, 1988 ;
- DEGÉE J.-L., « Mai 68 à Liège : chronologie commentée » in *Analyse de l'IHOES*, n°36 (15 décembre 2008), p. 1-5 ;
- DEGÉE J.-L., *L'évolution des luttes ouvrières*, Liège, Fondation André Renard, 1980 ;
- DEGROOTE H., *De la responsabilité des communes en cas d'émeute et de grève*, mémoire inédit en droit et en sciences économiques, Université de Paris, 1906 ;
- DELABY A., LOUVET J. et BEAUVOIS P., *L'Anglo-Germain : 1967 : l'actualité d'une lutte qui a eu trente ans*, Charleroi, Imprimerie provinciale du Hainaut, 1998 ;
- DELAET J.-L., « La centrale syndicale des travailleurs des mines de Belgique et la fermeture des charbonnages wallons (1947-1960) » in *Revue Belge d'Histoire Contemporaine*, t. XIX (1988), n°1-2 (numéro spécial sur les mines et les mineurs en Belgique, en France et en Europe), p. 147-171 ;
- DELANNOI G., *Les années utopiques, 1968-1978*, Paris, La Découverte, 1990 ;
- DELANNOY V., *Opération Dragon Rouge : le Congo dans la guerre froide 1964*, Bruxelles, le Cri, 2011 ;
- DELCORPS V., « Entre opinion publique et pression internationale : la Belgique face à la crise de l'indépendance du Congo » in *Relations internationales*, n°177 - Décolonisation et développement : genèses, pratiques et interdépendances (2019), p. 59-72 ;
- DELCORPS V., « La violence communautaire en Belgique », in *La Revue Générale*, t. X (2012), n° 8-9, p. 19-40 ;
- DELFOSSE C., MANDIA D., « Le temps des Espagnols » in *Lattitudes* [en ligne], <https://medialattitudes.be/en/le-temps-des-espagnols/> (page mise en ligne le 10/01/2024 et consultée pour la dernière fois le 16/07/2014) ;
- DELGADO GOMEZ-ESCALONILLA L., « Welcome to the future ! Science as a Tool for American Geopolitics in 1950s' Spain » » in JANUÉ I MIRET M., PRESAS I PUIG A. (dir.), *Science, Culture and National Identity in Francoist Spain, 1939–1959*, Cham, Springer, 2021, p. 371-385 ;
- DELHOM J., « Plus de rouge que de noir. L'expérience anarcho-syndicaliste de socialisation de l'industrie du cuir à Barcelone (1936-1938) : du renoncement anarchiste au dirigisme socialiste » in *Actuel Marx*, n°66 (2019), p. 64-80 ;
- DELPLANCK T., *Boël, une usine dans la ville*, La Louvière, Archives de la Ville et du CPAS de La Louvière, 2018 ;
- DELVIGNE I., *La grande grève*, Liège, Mosanes, 1936 ;
- DELWIT P., « Le Parti socialiste (PS) Les défis d'une social-démocratie en déclin » in DELWIT P., VAN HAUTE É. (dir.), *Les partis politiques en Belgique*, Bruxelles, Université de Bruxelles, 2021, p. 225-252 ;
- DELWIT P., « Le parti et le gouvernement : les socialistes de la libération aux Golden Sixties » in DELWIT P., LE PAIGE H. (dir.), *Les socialistes et le pouvoir*, Bruxelles, Labor, 1998, p. 221-258 ;

- DENECKERE G., « La grève : rôles des acteurs sociaux et étatiques » in *Reflets et perspectives de la vie économique*, t. XLII (2003), p. 91-100 ;
- DEMOULIN M., DUCHENNE G., VAN LAER A., *La Belgique, les petits états et la construction européenne*, Bruxelles, PIE Peter Lang, 2003 ;
- DEMOULIN M., *La Belgique et les débuts de la construction européenne de la guerre aux traités de Rome*, Louvain, CIACO, 1987 ;
- DENECKERE G., « De algemene staking in 1913 : gerafinaerde conflictbeheersing aan de vooravond van de eerste wereldoorlog » in *Revue Belge d'Histoire Contemporaine*, t. XXII (1991), n°3/4, p. 451-520 ;
- DEPAUW C., L'industrie textile en Belgique, en Wallonie et en Hainaut aux 19e et 20e siècles, dans *Le fil du temps. Revue de la Société d'Histoire de Mouscron et de la Région*, n° 6 (2002), p. 5-41 ;
- DEPREZ R., *La grande grève, décembre 1960-janvier 1961 : ses origines, son déroulement, ses leçons*, Bruxelles, Fondation J. Jacquemotte, 1963 ;
- DEPREZ K., WYNANTS A., « Fouron : insoluble » in *La Bretagne linguistique* [en ligne], n°3 - Neuvième journée d'étude et d'échange (1987), <https://journals.openedition.org/lbl/8326#quotation> (page mise en ligne le 07/01/2022 et consultée pour la dernière fois le 21/07/2024) ;
- DE ROECK M.-L., URBAIN J., LOOTENS P., *Tutti cadaveri : le procès de la catastrophe du Bois du Cazier à Marcinelle*, Bruxelles, Aden, 2006 ;
- DERUETTE S., « Masses rebelles : l'été '50 et l'hiver '60 » in MORELLI A. (dir.), *Histoire de rebelles et subversifs de Belgique : des Gaulois jusqu'à nos jours*, Bruxelles, Couleur Livres, 2011, p. 233-256 ;
- DERUETTE S., « La grève de l'été 1932 dans l'histoire ouvrière belge » in DERUETTE S., DEVLEESHOUWER R., HANNOTTE M., LEMAÎTRE J., *Mineurs en lutte ! La grève générale de l'été 32*, Bruxelles, Fondation Joseph Jacquemotte, 1994, p. 13-61. ;
- DESMARAIS L., *Mémoires d'une bataille inachevée. La lutte pour l'avortement au Québec, 1970-1992*, Montréal, Trait d'union, 1999 ;
- DESPY-MEYER A., D'HOORE M., « Les journées de la contestation : 13 mai – 10 juillet » in DESPY-MEYER A., POLLET I., D'HOORE M. (dir.), *Mai 68, 20 ans déjà*, Bruxelles, Université Libre de Bruxelles, 1988, p. 25-66 ;
- DESSART A., *Figures féminines et contenus genrés dans la presse de bandes dessinées belge francophone (1955-1963)*, mémoire inédit en histoire, Université de Liège, 2022 ;
- DESTATTE P., *La SNCB nuit-elle aux Wallons ?* [en ligne], [https://www.institut-destree.eu/wa\\_files/a01\\_philippe\\_destatte\\_sncb\\_nuit\\_aux\\_wallons\\_2016\\_01\\_22.pdf](https://www.institut-destree.eu/wa_files/a01_philippe_destatte_sncb_nuit_aux_wallons_2016_01_22.pdf) (page mise en ligne le 22/01/2016, mise à jour le ? et consultée pour la dernière fois le 18/08/2022) ;
- DESTATTE P., *L'identité wallonne : essai sur l'affirmation politique de la Wallonie aux XIX et XXèmes siècles*, Charleroi, Institut Jules Destrée, 1997 ;

- DESTATTE P., « La société wallonne depuis la Libération » in *Le site de l'Institut Destrée* [en ligne], [https://www.wallonie-en-ligne.net/1996\\_Societe-wallonne-depuis-Liberation/1996\\_WIA\\_Destatte\\_Philippe.htm](https://www.wallonie-en-ligne.net/1996_Societe-wallonne-depuis-Liberation/1996_WIA_Destatte_Philippe.htm) (page mise à jour le ? et consultée pour la dernière fois le 17/10/2023) ;
- DE WASSEIGE Y., « La grève, Phénomène économique et sociologique. Étude inductive des conflits du travail en Belgique de 1920 à 1940 » in *Bulletin de l'Institut de Recherches Économiques et Sociales*, t. XVIII (1952), n°7, p. 663-724 ;
- DOHET J., *L'antifascisme à Liège. Esquisse d'une lutte jamais abandonnée*, Seraing, IHOES, 2019 ;
- DOHET J., « Le mouvement des gilets jaunes à travers la caricature de la presse quotidienne francophone belge en fin d'année 2018 » in *Analyse de l'Ihoes*, n°198 (24 janvier 2019), p. 1-12 ;
- DOHET J., « Le plan d'actions syndical de 2015 à travers la caricature » in *Analyse de l'Ihoes*, n°158 (12 juillet 2016), p. 1-9 ;
- DOHET J., « La restructuration d'ArcelorMittal Liège à travers la caricature » in *Analyse de l'Ihoes*, n°118 (27 décembre 2013), p. 1-5 ;
- DOHET J., « Lois sur le maintien de l'ordre ou limitation du droit de grève ? Un débat toujours actuel » in FRANCO B., COURTOIS L., TILLY P., *La Mémoire de la grande grève de l'hiver 1960-1961 en Belgique*, Bruxelles, Le Cri, 2011, p. 242-257 ;
- DOHET J., « Au gouvernement, pour faire quoi ? Le rôle des ministres socialistes dans l'établissement des lois sur le maintien de l'ordre en 1963 » in *Analyse de l'Ihoes*, n°75 (30 décembre 2010) p. 1-4 ;
- DRABBE K., « Louis Vos: 'Mei '68' was in Vlaanderen maar mogelijk dankzij de bisschoppen » in *Doorbaak* [en ligne], <https://doorbraak.be/louis-vos-mei-68-was-vlaanderen-mogelijk-dankzij-bisschoppen/> (page mise en ligne le 24/02/2018 et consultée pour la dernière fois le 25/03/2022).
- DRESSE R., LORIAUX F., « Histoire de la grève, la grève dans l'histoire » in *Cahier du CIEP*, n°26 - Grèves et luttes sociales : enjeux et actualités ici et ailleurs (2019), p. 14-25 ;
- DRION F., « Les syndicats et la réforme de l'Etat » in *Res Publica*, n°25 (1983), p. 237-267 ;
- DUCHESNE A., *La grève générale dans l'industrie textile verviétoise du 26 février au 30 juillet 1934*, Verviers, Le travail, 1934 ;
- DUCHESNE A., ROGGEMAN J., *Annexe au rapport de 1922-1923 de la région verviétoise. La grève du peigné. Le lock-out du textile. La politique du peigné. La politique du textile*, Verviers, L'Union, 1923 ;
- DUFRESNE A., BAURAIN B., GOBIN C., MARTINEZ E., BUELENS J., VANDEWATTYNE J., VANDAELE K., « Grève de pauvres et grève de riches ? » in *Newsflash de Gresea* [en ligne], n°133, <https://gresea.be/Greve-de-pauvres-et-greve-de-riches> (page mise en ligne le 08/05/2014 et consultée pour la dernière fois le 12/08/2024) ;
- DUJARDIN V., *Pierre Harmel : Biographie*, Bruxelles, Le Cri, 2021 ;

- DURAND C., « Revendications explicites et revendications latentes » in *Sociologie du travail*, t. XV (1973), n°4, p. 394-409 ;
- EBERFOLD S., DETRAUX J.-J., « Scolarisation des enfants atteints d'une déficience : configurations idéologiques et enjeux » in CHATELANAT G., PELGRIMS G. (dir.), *Éducation et enseignement spécialisés : ruptures et intégrations*, Bruxelles, De Boeck, 2003, p. 78-84 ;
- EDMOND M., *Stakingen te Gent en kanaalzone 1918-1927*, mémoire inédit en histoire, RUG, 1976 ;
- ERNOT I., « L'histoire des femmes et ses premières historiennes (XIX<sup>e</sup>-début XX<sup>e</sup> siècle) » in *Revue d'Histoire des Sciences Humaines*, n°16 (2007), p. 165-194 ;
- FANIEL J., « Syndicats : des acteurs structurellement sous tensions » in *Politique* [en ligne], n°108 – Syndicalisme : un mouvement sous pression, <https://www.revuepolitique.be/syndicats-des-acteurs-structurellement-sous-tensions/> (page mise en ligne le 18/10/2021 et consultée pour la dernière fois le 31/07/2024) ;
- FANIEL J., « Seraing, entre enthousiasme et scepticisme » in *Revue politique* [en ligne], <https://www.revuepolitique.be/seraing-entre-enthousiasme-et-scepticisme/> (page mise en ligne le 06/09/2012 et consultée pour la dernière fois le 19/07/2024) ;
- FANIEL J., « Seraing, une commune façonnée par les luttes » in *Analyse de l'Ihoes*, n°58 (14 Décembre 2009), p. 1-16 ;
- FANIEL J., « Le travail : un objet d'étude dépassé ? » in *Analyse de l'Ihoes*, n°9 (13 novembre 2006), p. 1-2 ;
- FAURE J., ROLLAND D., *1968 hors de France. Histoire et constructions historiographiques*, Paris, L'Harmattan, 2009 ;
- FÉAUX V., *Cinq semaines de lutte sociale : la grève de l'hiver 1960-1961*, Bruxelles, Université Libre de Bruxelles, 1963 ;
- FEBVRE L., « Vers une autre histoire » in *Revue de Métaphysique et de Morale*, t. LIV (1949), n°3 – Les problèmes de l'histoire, p. 225-247 ;
- FEINTRENIE A., « Chronique de la grève de 1974 au Crédit lyonnais » in DESJARDINS B., LESCURE M., NOUGARET R., PLESSIS A., STRAUS A., *Le Crédit lyonnais (1863-1986)*, Genève, Droz, 2003, p. 153-160 ;
- FILLIEULE O., SOMMIER I., *Marseille années 68*, Paris, Sciences Po, 2018 ;
- FERNANDEZ SORIANO V., *Le fusil et l'olivier. Les droits de l'Homme en Europe face aux dictatures méditerranéennes (1949-1977)*, Bruxelles, Université Libre de Bruxelles, 2015 ;
- FERNANDEZ SORIANO V., « La CEE face à l'Espagne franquiste. De la mémoire de la guerre civile à la construction politique de l'Europe » in *Vingtième Siècle*, n°108 (2010), p. 87-95 ;
- FILIPPI V., « Du congrès de Munich aux événements universitaires de 1965 : une nouvelle opposition contre l'état de guerre continu » in *Bulletin d'Histoire Contemporaine de l'Espagne* [en ligne], n°54

- (2020), <https://journals.openedition.org/bhce/2827> (page mise en ligne le 01/07/2020 et consultée pour la dernière fois le 16/07/2024) ;
- FILLEULE O., *Stratégie dans la rue*, Paris, Sciences Po, 1997 ;
  - FLAGOTHIER-MUSIN L., « La grève de 1960 » in DESAMA C. (dir.), *Fédération Verviétoise du Parti Socialiste (1898-1998) : Les Belles Heures d'une jeune centenaire*, Verviers, Fédération Verviétoise du Parti Socialiste, 1998, p. 91-98 ;
  - FLAGOTHIER-MUSIN L., « Le POB liégeois et la Guerre d'Espagne » in *Revue Belge d'Histoire Contemporaine*, t. XVIII (1987), n°3-4, p. 315-341 ;
  - FLAGOTHIER-MUSIN L., « La grève générale de 1913 dans l'arrondissement de Liège : analyse quantitative » in *Revue Belge d'Histoire Contemporaine*, t. XIII (1982), n°2-3, p. 313-338 ;
  - FLAGOTHIER-MUSIN L., *La grève générale de 1913 dans l'arrondissement de Liège*, mémoire inédit en histoire, Université de Liège, 1979 ;
  - FOULON M., POULAIN M., « L'immigration flamande en Wallonie : évaluation à l'aide d'un indicateur anthroponymie » in *Revue belge d'Histoire Contemporaine*, n°12 (1981), p. 229-236 ;
  - FOURASTIÉ J., *Les Trente glorieuses, ou, La Révolution invisible de 1946 à 1975*, Paris, Fayard, 1979 ;
  - FRAEYS W., « La campagne électorale de mars 1961 : Les résultats des élections législatives du 26 mars 1961 » in *Res publica*, t. III (1961), n°4, p. 388-403 ;
  - FRANÇOIS L., *Théorie des relations collectives du travail en droit belge*, Bruxelles, Bruylant, 1980 ;
  - FRANCO B., LAPEYRONNIE D., « Lutttes ouvrières et mobilisations régionales : le cas de la Wallonie industrielle » in *Sociologie du travail*, t. XXXII (1990), n°1, p. 39-54 ;
  - FRANSENS W., « Actualités – Vingt-neuf mineurs noyés au charbonnage de la Grande Bacnure en 1865 (Liège) » in *Patrimoine Industriel Wallonie-Bruxelles* [en ligne], <http://www.patrimoineindustriel.be/fr/publications/actualite/+vingt-neuf-mineurs-noyes-au-charbonnage-de-la-grande-bacnure-en-1865-liege> (page mise à jour le 9/11/2017 et consultée pour la dernière fois le 03/05/2022) ;
  - FRENNET-DE KEYSER A., « L'immigration marocaine en Belgique » in MORELLI A. (dir.), *Histoire des étrangers et de l'immigration en Belgique de la préhistoire à nos jours*, Bruxelles, Couleur Livres, 2004 [1992], p. 329-354 ;
  - FREYSSENET M., *La sidérurgie française. 1945-1979. Histoire d'une faillite. Les solutions qui s'affrontent*, Paris, Savelli, 1979 ;
  - FWA, *23 mars 1971 : une journée qu'on n'oublie pas* [en ligne], <https://www.fwa.be/fwa/23-mars-1971-une-journee-quon-noublie-pas> (page mise en ligne le ? et consultée pour la dernière fois le 24/05/2024) ;

- GACON S., JARRIGE F., « Les trois âges du paternalisme. Cantines et alimentation ouvrière au Creusot (1860-1960) » in *Le Mouvement Social*, n°247 (2014), p. 27-45 ;
- GAIER C., KARLHAUSEN R., *Ars Mechanica. Le grand livre de la FN. Une aventure industrielle extraordinaire : FN Herstal, Browning, Winchester*, Bruxelles, La Renaissance du Livre, 2007 ;
- GAIER C., *Cinq siècle d'armurerie liégeoise*, Alleur, Perron, 1996 ;
- GAILLY J-P., « Refuser la guerre. Une brève histoire des mouvements pour la paix en Belgique » in *Revue politique* [en ligne], <https://www.revuepolitique.be/refuser-la-guerre-une-breve-histoire-des-mouvements-pour-la-paix/> (page mise en jour le 3/10/2023 et consultée pour la dernière fois le 17/10/2023) ;
- GALL G., « Les formes contemporaines de l'activité gréviste en Europe occidentale » in *Savoir/Agir*, n°27 (2014), p. 15-20 ;
- GALLOT F., « L'agency : un concept heuristique pour penser le genre et les classes populaires » in *Écrire l'histoire*, n°20-21 (2021), p. 35-42 ;
- GALLOT F., ZANCARINI-FOURNEL M., *À l'intersection des dominations*, Paris, Sciences po, 2020 ;
- GALLOT F., POCHIC S., SÉHILI D., *Intersectionnalité au travail*, Paris, La Découverte, 2020 ;
- GALLOT F., *En découdre : comment les ouvrières ont révolutionné le travail et la société*, Paris, La Découverte, 2015 ;
- GALLOT F., *Les ouvrières, des années 1968 au très contemporain : pratiques et représentations*, thèse inédite en histoire, Université de Lyon 2, 2012 ;
- GEERKENS É., « Travail et travailleurs dans l'historiographie belge de la période contemporaine » in PIGENET M., VIGNA X., HATZFELD N. (dir.), *Travail, travailleurs et ouvriers d'Europe au XXe siècle*, Dijon, Éditions universitaires de Dijon, 2016, p. 29-46 ;
- GEERKENS É., « La négociation collective d'une maladie professionnelle : la pneumoconiose des ouvriers belges (c. 1937 – c. 1970) » in RAINHORN J. (dir.), *Santé et travail à la mine : XIXe-XXIe siècle*, Villeneuve d'Ascq, Septentrion, 2014, p. 59-80 ;
- GEERKENS É., *La rationalisation dans l'industrie belge de l'Entre-deux-guerres*, Bruxelles, Académie royale, 2004 ;
- GEERKENS É., « Une rationalisation autoritaire dans l'industrie textile: Verviers 1934-1936 » in FONTANA L., GAYOT G. (dir.), *Wool : products and markets (13th-20th centuries)*, Padoue, Cleup, 2004, p. 907-923.
- GEERKENS É., « Estimation du taux de la plus-value en Belgique (1948-1994) : méthodes et résultats » in *Contradictions*, Bruxelles, Contradictions, 1996, p. 85-100 ;
- GENIN E., « Quels facteurs influencent la satisfaction des cadres à l'égard de l'équilibre des temps (personnel et professionnel) ? » in *@GRH*, n°10 (2014), p. 87-107 ;



- GENIN V., *La mort du militantisme wallon ? Quand le coq rentre au poulailler, 1958-1963 : étude d'après les sources*, Liège, Musée de la Vie wallonne, 2015 ;
- GENIN V., « La France et le Congo ex-belge (1961-1965). Intérêts et influences en mutation » in *RBPH*, t. XCI (2013), n°4, p. 1057-1110 ;
- GERARD E., « La crise du Congo (1960-1963) : la démonstration d'une décolonisation ratée ? » in GODDEERIS I., LAURO A., VANTHEMSCHE G. (dir.), *Le Congo colonial. Une histoire en questions*, Waterloo, Renaissance du Livre, 2020, p. 95-109 ;
- GERARD E., VERLEDEN F., « Quelques aspects de l'historiographie politique de la Belgique contemporaine » in NANDRIN J-P. (dir.), *Bilans critiques et historiographiques en histoire contemporaine*, Bruxelles, Facultés universitaires Saint-Louis, 2005, p. 31-46 ;
- GERARD É., WYNANTS P. (dir.), *Histoire du mouvement ouvrier chrétien en Belgique*, Louvain, Université Catholique de Leuven, 1994 ;
- GÉRARD-LIBOIS J., GOTOVITCH J., *Léopold III de l'an 40 à l'effacement*, Bruxelles, POL-HIST, 1991 ;
- GÉRARD-LIBOIS J., HEINEN J., *Belgique Congo 1960*, Bruxelles, POL-HIST, 1990 ;
- GÉRY M., « La substance de l'art » in *La pensée sauvage*, t. X (2009), n°3, p. 352-356 ;
- GIMENEZ I., « Sauver les Basques. Burgos, 1970 : réseaux et mobilisations transnationales » in ARTIÈRES P., VEYRON F. (dir.), *Ripostes ! - Archives de luttes et d'actions 1970-1974*, Paris, CNRS, 2023 ;
- GIRARD P., « De 1968 au terrorisme : les brigades rouges et l'Italie des années de plomb » in ARTIÈRES P., ZANCARINI-FOURNEL M. (dir.), *68 : une histoire collective (1962-1981)*, Paris, La Découverte, 2018, p. 466-474 ;
- GIRAUD B., « Des conflits du travail à la sociologie des mobilisations : les apports d'un décloisonnement empirique et théorique » in *Politix*, n°86 (2009), p. 13-29 ;
- GIRAUD B., *Faire la grève. Les conditions d'appropriation de la grève dans les conflits du travail en France*, v. 1, thèse inédite en science politique, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 2009 ;
- GIUNTA P., *Parler italien en tant que locuteur issu de l'immigration italienne : une question d'identité ? Une étude sur trois générations*, mémoire inédit de master en linguistique, Université Catholique de Louvain, 2017-2018 ;
- GOBE É., « Les mobilisations professionnelles comme mobilisations politiques : les avocats tunisiens de la "révolution" à la "transition" » in *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°211-212 (2016), p. 92-107 ;
- GOBILLE B., *Mai 68*, Paris, La Découverte, 2018 ;
- GOBLET C., *L'Action Commune socialiste à Liège : Des suites des grèves de 60' jusqu'à sa rupture en 1964*, mémoire inédit en histoire, Université de Liège, 2015-2016 ;

- GOEDWINGS S., « Labour market developments, National Migration Policies and The integration of Western Europe, 1948-1968 » in LEBOUTTE R. (dir.), *Migrations et migrants dans une perspective historique. Permanences et innovations*, Bruxelles, PIE-Peter Lang, 2000, p. 311-312 ;
- GONZALEZ ABAD F., *La presse de l'immigration espagnole en Belgique : reflet d'une communauté (1931-1975)*, mémoire inédit en histoire, Université Libre de Bruxelles, 1994 ;
- GORDON D. A., « Les travailleurs immigrés sortis de la nuit » in *Lava* [en ligne], <https://lavamedia.be/fr/les-travailleurs-immigres-sortis-de-la-nuit/> (page mise en ligne le 05/04/2018 et consultée pour la dernière fois le 11/08/2024) ;
- GÖRTZ N., « Sortir du fétichisme de la concertation sociale » in *Lava* [en ligne], <https://lavamedia.be/fr/sortir-du-fetichisme-de-la-concertation-sociale/> (page mise en ligne le 23/06/2021 et consultée pour la dernière fois le 10/08/2024) ;
- GÖRTZ N., *Approche marxiste des trajectoires des organisations syndicales. Étude de cas de la CSC et de la FGTB*, thèse inédite de doctorat en sciences de gestion, Solvay Brussels School of Economics and Management, 2007 ;
- GOSSEZ R., *Les ouvriers de Paris, t. I : L'organisation 1848-1851*, Paris, Rivière, 1967 ;
- GOTOVITCH J., « La grève des 100 000 » in *Les publications du CARCOB* [en ligne], [http://www.carcob.eu/IMG/pdf/greve\\_des\\_100000.pdf](http://www.carcob.eu/IMG/pdf/greve_des_100000.pdf) (document réalisé en 1992, page mise à jour le ? et consultée le 23/09/2021) ;
- GOTOVITCH J., « La Belgique et la guerre civile espagnole : un état des questions » in *Revue Belge d'Histoire Contemporaine*, t. XIV (1983), n°3-4, p. 497-532 ;
- GOVAERT S., *Mai 68 en Belgique*, Bruxelles, Belg-O-Belge, 2018 ;
- GRANGER C., « Le match et la grève, ou les usages militants de l'événement (années 1970) » in *Sociétés & Représentations*, n°32 (2011), p. 111-134 ;
- GRAVIER J., *Les conséquences juridiques de la grève*, thèse inédite en droit, Université d'Aix-Marseille, 1912 ;
- GRÉTRY M., « Le docteur Henrard, figure du syndicalisme médical, est décédé » in *Le site officiel de la RTBF* [en ligne], <https://www.rtf.be/article/le-docteur-henrard-figure-du-syndicalisme-medical-est-decede-9566218> (page mise en ligne le 28/03/2017 et consultée pour la dernière fois le 21/07/2024) ;
- GRISAR T., « Mai 68. La révolte étudiante » in *Univers cité* [en ligne], [https://www.lqi.uliege.be/cms/c\\_11829889/fr/mai-68](https://www.lqi.uliege.be/cms/c_11829889/fr/mai-68) (page mise en ligne le 16/05/2018 et consultée pour la dernière fois le 25/03/2022) ;
- GROOTAERS D., « Cent cinquante ans d'instruction publique, à la poursuite de l'intégration sociale et de la promotion individuelle » in GROOTAERS D. (dir.), *Histoire de l'enseignement en Belgique*, Bruxelles, CRISP, 1998, p. 86-108 ;

- GROUX G., PERNOT J-M., *La grève*, Paris, Sciences Po, 2008 ;
- GUBBELS R., *La grève au féminin : essai d'analyse du mouvement revendicatif à la Fabrique Nationale d'armes de guerre*, Bruxelles, CERSE, 1966 ;
- GUBBELS R., *La grève, phénomène de civilisation*, Bruxelles, Institut de Sociologie, 1962 ;
- GUBBELS R., *Productivité, progrès technique et relations industrielles*, Bruxelles, ULB, 1960 ;
- GUBIN É., *Éliane Vogel-Polsky : une femme de conviction*, Bruxelles, Institut pour l'égalité des femmes et des hommes, 2007 ;
- GUILLAUME C., « La mobilisation des syndicats anglais en faveur de l'égalité salariale (1968-2012) » in *Travail, genre et sociétés*, n°30 - Genre, féminisme et syndicalisme (2013), p. 93-110 ;
- GUINCHARD F., « De Charybde en Scylla. La réunification manquée de la cnt espagnole en exil dans les années 1960 » in *Cahiers de civilisation espagnole contemporaine* [En ligne], n°9 - Anarchistes espagnols en France: de la Guerre Civile à la fin du franquisme (2017), <http://journals.openedition.org/ccec/6774> (page mise en ligne le 28/12/2017, mise à jour pour la dernière fois le 27/01/2021 et consultée pour la dernière fois le 16/07/2024) ;
- HAEGHENS A-B., *L'opposition à la guerre du Vietnam en Belgique (1965-1970) : politique extérieure, débats parlementaires, initiatives personnelles, comités de soutien et couverture médiatique*, mémoire inédit de master en histoire, Université Catholique de Louvain, 2015 ;
- HALIN C., *Mémoire des événements de Grâce-Berleur du 30 juillet 1950*, mémoire inédit en histoire, Université de Liège, 2008 ;
- HALLEUX R., *Cockerill. Deux siècles de technologie*, Allier, Perron, 2002 ;
- HATZFELD H., « Le « contrôle ouvrier » : diffusion et disparition d'un imaginaire » in *Histoire @ Politique* [en ligne], n°4 - Nouvelles gauches et extrêmes gauches européennes à l'épreuve des années 1970 (2020), <https://journals.openedition.org/histoirepolitique/691> (page mise en ligne le 01/10/2020 et consultée pour la dernière fois le 13/08/2024) ;
- HAUPTMANN G., *Les tisserands : drame en cinq actes, en prose*, Paris, Charpentier et Fasquelle, 1893 ;
- HEMMERIJCKX R., « Op zoek naar de arbeidersklasse. Intellectuelen-arbeiders in de nasleep van mei '68 » in *Brood & Rozen*, t. XXXIII (2018), n°4, p. 48-63 ;
- HEMMERIJCKX R., « Le Mai ouvrier » in *Politique*, n°54 (2008), p. 31-33 ;
- HEMMERIJCKX R., « In de geest van Mei 68. Arbeidersprotest en radicaal militantisme in België », in *Cahiers d'Histoire du Temps Présent*, n°18 (2007), p. 163-182 ;
- HEMMERIJCKX R., « Mai 68 et le monde ouvrier en Belgique » in MORELLI A., GOTOVITCH J. (dir.), *Contester dans un pays prospère : l'extrême gauche en Belgique et au Canada*, Bruxelles, P.I.E. Peter Lang, 2007, p. 135-152 ;

- HEMMERIJCKX R., « Communistes et socialistes : une lutte fratricide » in *Rouge Métal : cent ans d'histoire des métallos liégeois de la FGTB*, Seraing, IHOES, 2006, p. 124-125 ;
- HIRIAUX F., « Des années décisives. Quelques repères autour de la création de Louvain-la-Neuve et du site de Woluwe » in *L'avènement d'une ville universitaire. La création de Louvain-la-Neuve*, Louvain-la-Neuve, Bruylant-Academia, 2009, p. 17-36 ;
- HIRTZ N., « Inégalités salariales entre femmes et hommes. Un combat toujours d'actualité » in *Gresea* [en ligne], <https://gresea.be/Inegalites-salariales-entre-femmes-et-hommes> (page mise en ligne le 11 juillet 2019 et consultée pour la dernière fois le 22/07/2024) ;
- HOICHE C., *La responsabilité de l'administration peut-elle être engagée à l'occasion de l'occupation des lieux du travail par les salariés en grève ?*, mémoire inédit en droit, Université de Nancy, 1937 ;
- HONOREZ M., « Une région de tradition industrielle : Mons – Borinage » in *Bulletin de la Société Géographique de Liège*, n°30 (1994), p. 85-98 ;
- HOORICKX E., « Stratégie atlantique et position de la Belgique dans la détente (1954-1972) » in *Stratégique*, n°110 (2015), p. 79-92 ;
- HORN G.-R., *The Spirit of '68: Rebellion in Western Europe and North America, 1956-1976*, Oxford, OUP, Oxford, 2007 ;
- HOUSEN J., « Le Val-Benoît, témoignage majeur du Modernisme à Liège » in *Les Cahiers de l'Urbanisme*, n°73 (septembre 2009), p. 52-56 ;
- HUBERTY C., « Histoire économique : l'évolution du rôle de l'État belge dans l'économie » in *Revue démocratie* [en ligne], [https://www.revue-democratie.be/index.php?option=com\\_content&view=article&id=254:histoire-economique-levolution-du-role-de-letat-belge-dans-leconomie&catid=12&Itemid=129](https://www.revue-democratie.be/index.php?option=com_content&view=article&id=254:histoire-economique-levolution-du-role-de-letat-belge-dans-leconomie&catid=12&Itemid=129) (page mise en ligne le 19/04/2021 et consultée pour la dernière fois le 31/07/2024) ;
- HUENS M., VANDAMME J., « Législation sociale et relations du travail en 1964 » in *Recherche économique de Louvain*, t. XXXI (1965), n°4, p. 221-237 ;
- IHOES, « Coup d'œil sur l'émancipation des femmes en Belgique au cours des Trente Glorieuses » in *Analyse de l'IHOES*, n°137 (31 décembre 2014), p. 1-6 ;
- IHOES, *Rouge métal : 100 ans d'histoire des métallos liégeois de la FGTB*, Seraing, IHOES, 2006 ;
- INAMI, *L'assurance soins de santé et indemnités belge Repères du passé, balises pour le futur*, Bruxelles, INAMI, 2014 ;
- INAN C., PIGNONI M.-T., « Les facteurs de pénibilité physique au travail » in *Dares* [en ligne], <https://dares.travail-emploi.gouv.fr/publication/les-facteurs-de-penibilite-physique-au-travail> (page mise en ligne le 02/05/2024 et consultée pour la dernière fois le 09/08/2024) ;

- INGHELIS N., « Histoire du mouvement anarchiste en Belgique francophone de 1945 à aujourd'hui. (Complément au volume 7 de la revue Dissidences : la Belgique sauvage) » in *Dissidences* [en ligne], n°3 (2012), <https://preo.u-bourgogne.fr/dissidences/index.php?id=213#quotation> (page mise en ligne le 3/11/2011 et consultée pour la dernière fois le 16/07/2024) ;
- JAMOULLE M., GEERKENS E., FOXHAL G., KEFER F., BREDAEL S., *Le temps du travail : transformations du droit et des relations collectives du travail*, Bruxelles, CRISP, 1997 ;
- JOOS L., *Stakingen te Gent 1903-1914*, mémoire inédit en histoire, Université de Gand, 1975 ;
- JORIS F., *1906, une saga verviétoise*, Verviers, Champs, 2006 ;
- JORIS F., « Un mouvement ouvrier dynamique » in JORIS F. (dir.), *Le XIX<sup>e</sup> siècle verviétois*, Verviers, Centre Touristique de la Laine et de la Mode, 2002, p. 267-280 ;
- JORIS F., *Les premières luttes syndicales des métallurgistes verviétois (1868-1914)*, Verviers, Fédération syndicale des métallurgistes de la province de Liège, 1987 ;
- JORIS F., *Les Wallons et la réforme de l'Etat : 1890-1971*, Bruxelles, Institut Émile Vandervelde, 1983 ;
- JULIEN É., « Le comparatisme en histoire. Rappels historiographiques et approches méthodologiques » in *Hypothèses*, n°8 (2005), p. 191-201 ;
- KERNALEGENN T., « Le réveil des revendications régionalistes et nationalitaires au tournant des années 1968 : analyse d'une vague nationale » in *Fédéralisme Régionalisme* [en ligne], n° 2013 - La vague nationale des années 1960-1970. Regards croisés sur le Canada et l'Europe, <https://popups.uliege.be/1374-3864/index.php?id=1195> (page mise en ligne le 05/02/2011 et consultée pour la dernière fois le 21/07/2024) ;
- KESTELOOT C., PELEMAN K., ROESENS T., « Terres d'exil en Belgique » in COENEN M.-T., LEWIN R. (dir.), *La Belgique et ses immigrés : les politiques manquées*, Paris, De Boeck, 1997, p. 25-44 ;
- KHOIJINIAN M., « Les ouvriers mineurs turcs en grève au charbonnage de la Petite Bacnure et l'insubordination ouvrière des années 68 » in *Analyse de l'IHOES*, n°187 (18 juillet 2018), p. 1-15 ;
- KHOIJINIAN M., *Les Turcs à la mine : l'immigration turque dans l'industrie charbonnière belge (1956-1970)*, Louvain-la-Neuve, EME éditions, 2018 ;
- KHOIJINIAN M., « L'accueil et la stabilisation des travailleurs immigrés turcs en Belgique, 1963-1980 » in *Cahiers d'Histoire du Temps Présent*, n°17 (2016), p. 73-116 ;
- KHOIJINIAN M., *L'immigration, une main-d'œuvre d'appoint temporaire ? Marché du travail, politiques étatiques et trajectoires des travailleurs turcs recrutés pour l'industrie charbonnière belge (1956-1980)*, thèse inédite en histoire, Université Libre de Bruxelles, 2014-2015 ;
- KLEIN-BEAUPAIN T., *Deux systèmes de relations industrielles en Belgique : textile et fabrications métalliques*, Bruxelles, Université de Bruxelles, 1979 ;

- KLEIN-BEAUPAIN T., *Contribution à l'étude des systèmes de relations industrielles : les conventions collectives conclues au niveau de la branche d'activité : l'industrie textile (Gand) et l'industrie des fabrications métalliques : 1960-1975*, Bruxelles, Thérèse Klein-Beaupain, 1977 ;
- KNOTTER A., « La rupture de la politique salariale dirigée aux Pays-Bas : syndicats “reconnus”, grèves “sauvages” et explosion salariale de 1964 » in *Analyse de l'Ihoes*, n°215 (2 décembre 2021), p. 1-14 ;
- KUTSCHKE B., *Music and protest in 1968*, Cambridge, Université de Cambridge, 2013 ;
- LACHAISE B., « De Gaulle et les gaullistes face aux conflits sociaux au temps du RPF » in VANDENBUSSCHE R., SIRINELLI J-F., SADOUN M (dir.), *La politique sociale du Général de Gaulle*, Lille, Septentrion, 1990, p. 69-74 ;
- LADURON C., *La Belgique face à la crise des missiles de Cuba. Étude des positions des politiques belges, des diplomates en fonction et des mouvements belges de soutien à Cuba en 1962*, mémoire de master en histoire, Université Catholique de Louvain, 2019-2020 ;
- LAMBERT J-P., « Rationalisation de l'offre universitaire et structuration du paysage » in *La Revue Nouvelle*, n°7 (2016), p. 62-68 ;
- LANNEAU C., « Voisinage et représentations : La Belgique francophone et la France, du Front populaire à la guerre froide » in *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n°97-98 (2010), p. 3-10 ;
- LAPORTE C., *L'affaire de Louvain*, Paris, De Boeck, 1999 ;
- LATTEUR N., *Naissance de l'action syndicale wallonne* [en ligne], [https://www.cepag.be/sites/default/files/publications/analyse\\_cepag\\_-\\_septembre\\_2019\\_-\\_action\\_syndicale\\_wallonne\\_0.pdf](https://www.cepag.be/sites/default/files/publications/analyse_cepag_-_septembre_2019_-_action_syndicale_wallonne_0.pdf) (page mise en ligne en septembre 2019 et consultée pour la dernière fois le 01/08/2024) ;
- LAUFER J., « Entre égalité et inégalités : les droits des femmes dans la sphère professionnelle » in *L'Année sociologique*, t. LIII, n°1 (2003), p. 143-173 ;
- LAUREYS D., « 1971. La grève des appointés de la sidérurgie liégeoise » in IHOES, *Cols blancs coeur rouge : les combats des employés, techniciens et cadres du SETCa Liège-Huy-Waremme*, Seraing, IHOES, 2012, p. 147-154 ;
- LAUREYS D., *La contribution de la Belgique à l'aventure spatiale européenne. Des origines à 1973*, Paris, Beauchesne, 2008 ;
- LEBOUTTE R., *Histoire économique et sociale de la construction européenne*, Bruxelles, P.I.E. Peter Lang, 2008 ;
- LEBOUTTE R., « L'histoire longue de Cockerill Sambre » in FUSULIER B., VANDEWATTYNE J., LOMBA C. (dir.), *Kaléidoscopie d'une modernisation industrielle : Usinor – Cockerill Sambre – Arcelor*, Louvain-la-Neuve, Presses universitaires de Louvain, 2003, p. 47-57 ;

- LE COMITÉ DES FEMMES ELIANE VOGEL-POLSKY DE LA FGTB BRUXELLES, « Témoignage du Comité des femmes Eliane Vogel-Polsky de la FGTB Bruxelles » in *e-legal, Revue de droit et de criminologie de l'ULB* [en ligne], n°3 (2019), <https://e-legal.ulb.be/medias/pdfs/77-temoignage-du-comite-des-femmes-eliane-vogel-polsky-de-la-ftgb-bruxelles.pdf> (page mise à jour pour la dernière fois le 18/02/2020 et consultée pour la dernière fois le 22/07/2024) ;
- LEDUC A., « En l'absence de politique publique d'accueil, une expérience associative dans la mouvance de la FGTB de Bruxelles (1968 – 1989) » in *Les Cahiers du fil rouge*, n°20 - L'immigration marocaine : 50 ans d'histoire associative à Bruxelles (2014), p. 24-36 ;
- LEFRANC G., *Grèves d'hier et d'aujourd'hui*, Paris, Aubier-Montaigne, 1970 ;
- L'ENTRÉE J., « La gestion de l'ordre en 1950. L'exemple du Hainaut » in CAMPION J. (dir.), *Organiser, innover et agir. Réformer et adapter les polices en Belgique (18<sup>e</sup>-21<sup>e</sup> siècles)*, Louvain-la-Neuve, UCL, 2017, p. 163-178 ;
- LÉONI L., « Histoire de la prévention des risques professionnels » in *Regards*, n°51 (2017), p. 21-31 ;
- LERAT S., *Géographie de la métallurgie. L'élaboration des métaux*, Paris, Genin, 1975 ;
- LE ROUX T., « L'émergence du risque industriel (France, Grande-Bretagne, XVIII<sup>e</sup> – XIX<sup>e</sup> siècle) » in *Le Mouvement social*, n°249 (2014), p. 3-20 ;
- LÉVY J., « La mondialisation : un évènement géographique » in *L'information géographique*, n°71 (2007), p. 6-31 ;
- LIÉBIN J., *Bois-du-Luc : un charbonnage hainuyer du XVI<sup>e</sup> au XXI<sup>e</sup> siècle*, Mons, Hainaut Culture et Démocratie, 2002-2003 ;
- LIEBMAN M., *Les socialistes belges 1885-1914. La révolte et l'organisation*, Bruxelles, Vie Ouvrière, 1979 ;
- LIEBMAN M., « P.-H. Spaak ou la politique du cynisme. Éléments pour une étude biographique » in *Mai* [en ligne], n°26 (1972), <http://www.institut-liebman.be/wp-content/uploads/2018/09/Spaak.pdf> (page mise à jour le ? et consultée pour la dernière fois le 18/10/2023) ;
- LIEBMAN M., « La pratique de la grève générale dans le Parti ouvrier belge jusqu'en 1914 » in *Le Mouvement Social*, n°58 (1967) ;
- LINHARDT D., « La fraction armée rouge et les autres : la guérilla en RFA » in ARTIÈRES P., ZANCARINI-FOURNEL M. (dir.), *68 : une histoire collective (1962-1981)*, Paris, La Découverte, 2018, p. 474-481 ;
- LOMBA C., *La restructuration permanente de la condition ouvrière : de Cockerill à ArcelorMittal*, Bellecombe en Bauge, Croquant, 2018 ;
- LOMBA C., « Restructurations industrielles : appropriations et expropriations des savoirs ouvriers » in *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°196-197 (2013), p. 34-53 ;
- LORENZO C., *Les anarchistes espagnols et le pouvoir, 1868-1969*, Paris, Éditions du Seuil, 1969.

- LORIAUX F., « Le chômeur et l'État : entre assistance et assurance » in *Dynamiques régionales*, n°4 (2016), p. 10-17.
- LORIAUX F., « Quand les femmes de la FN entrent dans la légende : construction et mythes d'un combat » in *Dynamiques*, n°0 – Les ouvrières de la FN changent l'histoire 1966-2016 (2016) ;
- LORIAUX F., *Catastrophes minières et traitement de la mort collective durant l'entre-deux-guerres* [en ligne], [https://carhop.be/images/Catastrophes\\_Mini%C3%A8res\\_F.LORIAUX\\_2007.pdf](https://carhop.be/images/Catastrophes_Mini%C3%A8res_F.LORIAUX_2007.pdf) (page mise en ligne le ? et consultée pour la dernière fois le 19/07/2024) ;
- LORIAUX F., *La Bataille du Souvenir* [en ligne], [https://www.carhop.be/images/Bataille\\_du\\_Souvenir\\_F.LORIAUX\\_2006.pdf](https://www.carhop.be/images/Bataille_du_Souvenir_F.LORIAUX_2006.pdf) (page mise en ligne le ? et consultée pour la dernière fois le 19/07/2024) ;
- LUCAS Y., « Le Comité Toulousain pour l'Espagne (1965-1975) : dix années de solidarité et d'actions » in *Républicains espagnols en Midi-Pyrénées : exil, histoire et mémoire*, Toulouse, Presses Université du Mirail, 2005, p. 246-248 ;
- LUTHI L., « Les relations sino-soviétiques et l'effondrement de l'unité socialiste. Du rapport secret à la conférence de Moscou février 1956 – novembre 1957 » in *Communisme*, n°74-75 (2003), p. 109-116 ;
- LUXEN M., *Le traitement journalistique de la grève de la poste de janvier 2011 à juillet 2019*, mémoire inédit en communication, Université de Liège, 2019 ;
- LYNCH É., « Détruire pour exister : les grèves du lait en France (1964, 1972 et 2009) » in *Politix*, n°103 (2013), p. 99-124 ;
- LYNCH É., « Les manifestations paysannes en mai 68 : " Si loin, si proche ? " » in MORIN G., RICHARD G., VERGNON G, BENOIT B., CHEVANDIER C. (dir.), *À chacun son mai ? Le tour de France de mai-juin 1968*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2011, p. 237-251 ;
- MABILLE X., *La Belgique depuis la seconde guerre mondiale*, Bruxelles, CRISP, 2003 ;
- MAERTENS D., *Stakingen in de provincie Limburg, 1944-1969*, mémoire inédit en histoire, Vrije Universiteit Brussel, 1975 ;
- MAINHAGU S., CASTÉLAN H., « L'identification au contenu du travail comme déterminant du souhait de rester dans un emploi » in *Relations industrielles / Industrial Relations*, t. LXXI (2016), n°3, p. 544-567 ;
- MANTOUX S., « L'offensive du Têt : la surprise au service d'un choc stratégique » in *Stratégique*, n°106 (2014), p. 95-110 ;
- MARISSAL C., GUBIN É., *Jeanne Vercheval: un engagement social et féministe*, Bruxelles, Institut pour l'égalité des femmes et des hommes, 2011 ;
- MARTENS A., PULIGNANO V., « Renewed Trade Union Militancy in Belgium? An Analysis Based on Expenditure from the Strike Fund (CWK/ACV) during the Period 1974—2004 » in *Economic and Industrial Democracy*, t. XXIX (2008), n°4, p. 437-466 ;



- MARTENS A., « Het arbeidsprotest gebreideld ? Kwantitatieve analyse van de stakingsvergoedingen uitbetaald door de ACV-Centrale Weerstandskas tijdens de periode 1948–1997 (een halve eeuw Centrale Weerstandskas) » in *Tijdschrift voor Sociologie*, t. XX (1999), n°2, p. 99-147 ;
- MARTIN J.-P., « La grève du lait. Un Mai 68 paysan en Bretagne ? » in *Bécédia* [en ligne], <https://bcd.bzh/becedia/fr/la-greve-du-lait-un-mai-68-paysan-en-bretagne> (page mise en ligne en mai 2022 et consultée pour la dernière fois le 23/07/2024) ;
- MARTIN J.-P., « Les contestations paysannes autour de 1968. Des luttes novatrices mais isolées » in *Histoire & Sociétés Rurales*, n°74 (2014), p. 89-114 ;
- MARTINIELLO M., « Rap, antiracisme et identités locales en région liégeoise » in *Hommes & Migrations*, n°1317-1318 (2017), p. 158-164 ;
- MARUANI M., *Travail et emploi des femmes*, Paris, La Découverte, 2017 ;
- MARUANI M. (dir.), *Travail et genre dans le monde : L'état des savoirs*, Paris, La Découverte, 2013 ;
- MARUANI M., MERON M., *Un siècle de travail des femmes en France 1901-2011*, Paris, La Découverte, 2012 ;
- MARX K., ENGELS F., *L'idéologie Allemande*, Paris, Sociales, 1971 ;
- MASCLET C., *Sociologie des féministes des années 1970. Analyse localisée, incidences biographiques et transmission familiale d'un engagement pour la cause des femmes en France*, thèse inédite en science politique et en sociologie, Université de Lausanne et Université Paris 8, 2017, p. 89-107 ;
- MATAGNE G., BEAUFAYS J., *La Belgique en mutation : systèmes politiques et politiques publiques (1968-2008)*, Bruxelles, Bruylants, 2009 ;
- MAZBOURI M., « La première guerre mondiale et l'essor de la place bancaire helvétique. L'exemple de la société de banque suisse » in *Histoire, économie & société*, t. XXXII (2013), n°1, p. 73-94 ;
- MECHU L., « Les premières expériences de la CECA en matière de sécurité au travail : un modèle pour l'avenir » in RODOMONTI I., TILLY P. (dir.), *De Rome à Marcinelle : santé - sécurité : hier, aujourd'hui et plus encore demain ! Actes du colloque des 8 et 9 juin 2006 à Charleroi*, Bruxelles, Le Cri, 2006, p. 59-66 ;
- MÉDA D., *Le travail. Une valeur en voie de disparition*, Paris, Flammarion, 2021 ;
- MENCHERINI R., « Le Parti communiste français dans les grèves de novembre-décembre 1947 » in GIRAULT J. (dir.), *Des communistes en France (années 1920-années 1960)*, Paris, Sorbonne, 2002, p. 195-204 ;
- MENENDEZ MENENDEZ M. I., « La presse féminine et la deuxième vague du féminisme en France. Lutttes et débats autour de la revue Des femmes en mouvements (1977-1979) » in *Cahiers Sens public*, n°30 (2021), p. 37-59 ;

- MÉRENNE-SCHOUMAKER B., « L'apport d'une université au développement régional. Le cas de Liège » in *Mutations. Mémoires et Perspectives du Bassin Minier*, n°2 - Villes universitaires. Un espace de développement économique et humain (2010), p. 51-56 ;
- MÉRENNE-SCHOUMAKER B., « Développement industriel et nouvelles localisations. Le cas du Limbourg belge » in *La Géographie*, n°106 (1975), p. 185-210 ;
- MÉRENNE-SCHOUMAKER B., « Les zones et les parcs industriels » in *La Géographie*, n°106 (1975), p. 87-110 ;
- MÉRENNE-SCHOUMAKER B., « Guide d'excursion. Aspects industriels et commerciaux nouveaux du Moyen-Limbourg » in *La Géographie*, n°96 (1973), p. 83-99 ;
- MÉRENNE-SCHOUMAKER B., « Guide d'excursion. La région liégeoise », in *La Géographie*, n°95 (1972), p. 257-272 ;
- MÉRENNE-SCHOUMAKER B., « L'évolution économique de la province de Liège depuis 1960 » in *La Géographie*, n°92 (1972), p. 257-272 ;
- MESSIAEN J.-J., MUSICK A., *Histoire des fédérations, 1885-1985. 11 Verviers*, Bruxelles, PAC, 1985 ;
- MEYERS M., *Stakingen in het arrondissement Antwerpen 1930-juni 1936*, mémoire inédit en histoire, Université de Gand, 1978 ;
- MICCICHE A., « Chapitre 4. Le cas du groupe d'étude belge pour une réforme de la médecine et les médias (1964-1990) » in CORROY L., CHAUZAL-LARGUIER C., POURREZ A. (dir.), *Expertes, experts en santé dans les médias. Entre légitimité et controverses*, Londres, ISTE Group, 2024, p. 77-92 ;
- MICCICHE A., « « Ils ont chanté, ils ont scandé, ils ont même crié. » Slogans et mobilisations infirmières en Belgique (1971-1989) » in *Fabula* [en ligne], <https://www.fabula.org/colloques/document9419.php> (page mise en ligne en 2023 et consultée pour la dernière fois le 12/08/2024) ;
- MICCICHE A., « Des mouvements sociaux sous la loupe médiatique : un dédale pour l'historien ? » in *Contemporanea* [en ligne], <https://www.contemporanea.be/fr/article/20211-review-fr-alexandra-micciche> (page mise en ligne le ? et consultée pour la dernière fois le 12/08/2024) ;
- MICCICHE A., ROEKENS A., « Images et visages d'une grève de femmes (RTB-BRT, 1966-2016) » in *Dynamiques*, n°0 : Les ouvrières de la FN changent l'histoire 1966 – 2016 (2016), p. 1-10 ;
- MICCICHE A., *L'image de Charleroi à travers les journaux télévisés de la R.T.B.(F.) (1965-2005)*, mémoire inédit de master en histoire, Université Libre de Bruxelles, 2015 ;
- MICHEL J., « Les réactions syndicales à la régression charbonnière en Europe occidentale. France, Grande-Bretagne, Belgique, Allemagne Fédérale de 1958 à 1974 » in *Revue Belge d'Histoire Contemporaine*, t. XIX (1988), n°1-2 (numéro spécial sur les mines et les mineurs en Belgique, en France et en Europe), p. 131-146 ;

- MILLS S., *Contester l'empire. Pensée postcoloniale et militantisme politique à Montréal, 1963-1972*, Montréal, Hurtubise, 2011 ;
- MILZA P., « Italie 1968 : "le mai rampant". » in *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n°11-13 : Mai-68 : Les mouvements étudiants en France et dans le monde (1988), p. 38-41 ;
- MINGRET P., « Les investissements américains en Belgique » in *Geocarrefour*, t. XLV (1970), n°3, p. 243-278 ;
- MINGRET P., « Quelques problèmes de l'Europe à travers l'exemple de Liège et de sa région » in *Revue géographique de Lyon*, t. XXXVII (1962), n°1, p. 5-71 ;
- MINK G., « Mouvement de mai 1968 en Pologne et ses liens de parenté avec la contestation dans le monde » in *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, n°6 (2008), p. 1-14 ;
- MIROIR A., LETON A., *Les conflits communautaires en Belgique*, Paris, PUF, 1997 ;
- MOENS D., « Le point de vue du dispensateur de soins [version française de l'exposé prononcé en anglais par le Dr Moens à l'occasion du symposium de l'INSEAD "The patients perspective : developments in the Belgian healthcare system" organisé le 23 mai 2003 dans les locaux de l'INAMI à Bruxelles] » in *Le Médecin Spécialiste* [en ligne], n°5 (2003), <https://www.gbs-vbs.org/uploads/media/0305fr.pdf> (page mise en ligne le ? et consultée pour la dernière fois le 21/07/2024) ;
- MOLINA MARMOL M., « Fils à papa » et « fils de pauvres » : des relations entre les mondes étudiants et ouvriers en 68 » in *Aide-mémoire* [en ligne], n°85 (2018), <https://www.territoires-memoire.be/aide-memoire/aide-memoire-85/85-05.html> (page mise en ligne en septembre 2018, mise à jour le ? et consultée pour la dernière fois le 20/09/2021) ;
- MOLINA MARMOL M., « Du militantisme à la commémoration. Un monument en hommage à l'immigration espagnole à Liège » in *Communications*, n°100 (2017), p. 73-86 ;
- MOLINA MARMOL M., « Le patrimoine au prisme de l'immigration : le cas de la présence espagnole en Belgique » in *Analyse de l'IHOES*, n°141 (6 juillet 2015), p. 1-6 ;
- MOLINA MARMOL M., « L'associationnisme ethnique à l'épreuve du temps : étude de cas. Le Movimiento Asociativo de Emigrantes Españoles en Bélgica » in *Actes des journées d'étude du 10 novembre 2011 « Immigration et troisième âge. Vieillir en migration, constats et solutions pour des populations silencieuses »*, Bruxelles, Carhima, 2014 ;
- MOLINA MARMOL M., « Les Niños pendant la guerre civile espagnole, déplacements et placements (le cas de la Belgique) » in *Témoigner entre histoire et mémoire*, n°110 (2011), p. 86-99 ;
- MOLINA MARMOL M., « Les clubs Federico García Lorca en Belgique : couverture du PCE et maisons de l'anti-franquisme (1954-2009) » in *Journée consacrée aux partis communistes étrangers en Belgique – 14 février 2009*, Bruxelles, CArCoB, 2009, p. 1-10 ;

- MOLINA MARMOL M., *Cara a Espana. L'immigration espagnole en région liégeoise : histoire et mémoire des clubs Federico Garcia Lorca*, Seraing, IHOES, 2007 ;
- MOLITOR M., « Social conflicts in Belgium » in CROUCH C., PIZZORNO A., *The resurgence of class conflict in western europe since 1968*, vol. 1 – National studies, New York, The Macmillan Press LTD, 1978, p. 21-52 ;
- MOREAU S., *Résistance des employeurs et moyens de pression utilisés lors d'une grève et droit d'action des employeurs. Les pratiques de résistance des employeurs face à la grève sont-elles conformes à la loi du 10 mai 2007 et à la Charte sociale européenne ; les mécanismes belges de droit d'action collective des employeurs sont-ils la transposition conforme de ladite Charte ?*, mémoire inédit en droit à finalité spécialisée en droit de l'entreprise, Université Catholique de Louvain, 2018-2019 ;
- MORELLI A., « Le retour des niños devenus grands » in *Imag* [en ligne], n°353 (2020), <https://www.cbai.be/le-retour-des-ninos-devenus-grands/> (page mise à jour en octobre 2020 et consultée pour la dernière fois le 2/04/2022) ;
- MORELLI A., *Fabiola, un pion sur l'échiquier de Franco*, Waterloo, Renaissance du Livre, 2015 ;
- MOUCHARIK S., « Trois romans pour trois figures : l'ouvrier, le militant, la grève » in *Ethnologie française*, t. XXXI (2001), n°3, p. 401-412 ;
- MOUTET A., « La rationalisation dans l'industrie française : une réponse aux problèmes de la seconde industrialisation ou l'invention de la consommation de masse ? » in *Histoire, économie & société*, t. XVII (1998), n°1 - Industrialisation et société en Europe Occidentale (1880-1970) : nouveaux aperçus, p. 101-117 ;
- MÜLLER A., « Le mouvement étudiant au Brésil : résonances françaises et spécificités » in *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n°94 (2009), p. 78-84 ;
- MUNIZ-SANCHEZ J., « Le réformisme dans le syndicalisme minier en Espagne au début du XXe siècle » in *Le Mouvement Social*, n°234 (2011), p. 33-44 ;
- MUNOZ GIL G., « Le charbonnage du Hasard de Cheratte tue un mineur espagnol » in *Chroniques des Garcia Lorca* [en ligne], [https://www.generacionlorca.be/crbst\\_235.html](https://www.generacionlorca.be/crbst_235.html) (page mise en ligne en mai 2010 et consultée pour la dernière fois le 26/07/2024) ;
- NAEGELS T., *La nouvelle Belgique. Une histoire de l'immigration 1944-1978*, traduction du néerlandais par LAMBERT P., Tielt, Lannoo, 2021 ;
- NAOUAL L., *Verviers, ville invisible* [en ligne], [https://www.academia.edu/11340763/Verviers\\_ville\\_invisible](https://www.academia.edu/11340763/Verviers_ville_invisible) (page mise en ligne le ? et consultée pour la dernière fois le 24/08/2022) ;
- NEJSZATEN M., « Que sont les ouvriers devenus ? La face cachée de "l'âge d'or" ouvrier : le travail productif de 1960 à 1975 » in *Analyse de l'Ihoes*, n°123 (15 février 2014), p. 1-10 ;

- NEUVILLE J., YERNA J., *Le choc de l'hiver 60-61 : les grèves contre la loi unique*, Bruxelles, POL-HIST, 1990 ;
- NEUVILLE J., *L'évolution des relations industrielles*, t. I – L'avènement du système de relations « collectives », Bruxelles, Vie Ouvrière, 1976 ;
- NOËL G., « La Politique agricole commune » in BUSSIÈRES É., DUMOULIN M., SCHIRMANN (dir.), *Milieus économiques et intégration européenne au XXe siècle : la crise des années 1970, de la conférence de La Haye à la veille de la relance des années 1980*, Bruxelles, PIE Peter Lang, 2006, p. 194-224 ;
- NOULIN F., « Les diggers : une expérience singulière au cœur d'une décennie contestataire » in *Cahiers d'histoire* [en ligne], n°133 – Partir en communauté (2016), p. 101-109 ;
- NUTI L., « L'Italie et l'escalade de la guerre du Vietnam » in *Guerres mondiales et conflits contemporains*, n°245 (2012), p. 61-78 ;
- ODERO A., GERNIGON B., GUIDO H., « Les principes de l'OIT sur le droit de grève » in *Revue belge de droit international*, t. XXXV (2000), n°1, p. 41-80 ;
- OFFICE NATIONAL DES VACANCES ANNUELLES, *Les vacances annuelles en Belgique. Édition 2023. « La genèse et l'évolution jusqu'à nos jours »*, Bruxelles, Office National des Vacances Annuelles, 2023 ;
- OLIVIER-TÉLLEZ G., TAMAYO FLORES-ALATORRE S., VOEGTLI M., « La démobilisation étudiante au Mexique : le double visage de la répression (juillet-décembre 1968) » in *European Journal of Turkish Studies*, n°17 – Looking for Student Activists (2013), p. 1-29 ;
- PAS N., « Images d'une révolte ludique. Le mouvement néerlandais Provo en France dans les années soixante » in *Revue historique*, n° 634 (2005), n° 2, p. 343-373 ;
- PASLEAU S., « Caractéristiques des bassins industriels dans l'Eurégio Meuse-Rhin » in *Fédéralisme* [en ligne], n°3 - Mobilité et identités dans l'Eurégio Meuse-Rhin (2002-2003), <https://popups.uliege.be/1374-3864/index.php?id=298&lang=nl> (page mise à jour le ? et consultée pour la dernière fois le 16/05/2024) ;
- PASLEAU S., *La gestion d'une commune en proie aux mutations économiques et sociales, Seraing, 1836-1993*, Bruxelles, Crédit communal de Belgique, 1998 ;
- PASLEAU S., « L'immigration des travailleurs à Seraing durant la seconde moitié du XIXe siècle » in *Annales de Démographie Historique*, n°32 (1993), p. 227-250 ;
- PASTURE P., « Histoire et représentation d'une utopie. L'idée autogestionnaire en Belgique » in GEORGI F., *Autogestion, la dernière utopie*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2003, p. 143-156 ;
- PASTURE P., *Kerk, politiek en sociale actie : de unieke positie van de christelijke arbeidersbeweging in België 1944-1973*, Louvain, Garant, 1992 ;
- PASTURE P., MAMPUYS J., *In de ban van het getal : ledenanalyse van het ACV 1900-1990*, Louvain, Instituut voor de Arbeid, 1990 ;

- PAULISSEN R., *La contestation à l'Université de Liège*, mémoire inédit de master en histoire, Université de Liège, 1991-1992 ;
- PAVARD B., *Mai 68*, Paris, PUF, 2018 ;
- PAWIN R., « Retour sur les “Trente Glorieuses” et la périodisation du second XX<sup>e</sup> siècle » in *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, t. LX (2013), n°1, p. 155-175.
- PEIREN L., *La Centrale, c'est nous! 100 ans de Centrale générale FGTB, 200 ans d'histoire syndicale*, Gand, AMSAB, 2008 ;
- PEIREN L., *Chauffés au rouge. Histoire de la Centrale des Métallurgistes de Belgique*, Gand, AMSAB, 1990 ;
- PENISSAT É., « Mesure des conflits, conflits de mesure. Retour sur l'histoire des outils de quantification des grèves » in *Politix*, n°86 (2009), p. 51-72 ;
- PENISSAT É., « Les occupations de locaux dans les années 1960-1970 : Processus sociohistoriques de « réinvention » d'un mode d'action » in *Genèses*, n°59 (2005), p. 71-93 ;
- PERLMAN F., « Naissance d'un mouvement révolutionnaire en Yougoslavie », in *L'Homme et la société*, n°16 - Sociologie et contestation (1970), p. 267-285 ;
- PERRON T., « Le territoire des images : pratique du cinéma et luttes ouvrières en Seine Saint-Denis (1968-1982) » in *Le Mouvement Social*, n°230 (2010), p. 127-143 ;
- PERROT M., « Où en est l'histoire des femmes ? Communication au colloque d'Aix-en-Provence, juin 1975 » in *Cahiers du Centre de recherches historiques*, n°36 - Pour une histoire de la recherche collective en sciences sociales, Le temps des désillusions ? Un genre au féminin ? (2005/2) [en ligne], <https://journals.openedition.org/ccrh/3067#quotation> (page mise en ligne le 25/05/2011 et consultée pour la dernière fois le 14/08/2022) ;
- PERROT M., *Les ouvriers en grève. France 1871-1890*, Paris, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, 2001 ;
- PERROT M., *Les Femmes ou les silences de l'Histoire*, Paris, Flammarion, 1998 ;
- PERROT M., *Les ouvriers en grève : France 1871-1890*, Paris – La Haye, Mouton, 1973 ;
- PERROT M., « Travaux belges sur les grèves » in *Le Mouvement social*, n°48 (1964), p. 119-125 ;
- PIGENET M., « La grève des mineurs de 1963 » in PIGENET M., TARTAKOWSKY D. (dir.), *Histoire des mouvements sociaux en France. De 1814 à nos jours*, Paris, La Découverte, 2014, p. 456-463 ;
- PINOL M., « Dix ans de manifestations paysannes sous la cinquième république (1962-1971) » in *Revue de géographie de Lyon*, t. L (1975), n°2, p. 111-126 ;
- PITTI L., « Les luttes centrales des O.S. immigrés » in *Plein droit*, n°63 (2004), p. 43-47 ;

- PITTI L., *Ouvriers algériens à Renault-Billancourt, de la guerre d'Algérie aux grèves d'OS des années 1970 : contribution à l'histoire sociale et politique des ouvriers étrangers en France*, thèse inédite de doctorat en histoire, Paris 8, 2002 ;
- PITTI L., « Grèves ouvrières versus luttes de l'immigration : une controverse entre historiens » in *Ethnologie française*, n°31 (2001), p. 465-476 ;
- POILPOT-ROCABOY G., DUMAS M., DEDESSUS-LE-MOUSTIER N., CHEVANCE A., « Dimensions du temps de travail et pénibilité : Repérage des risques et des actions proposées » in *Revue de gestion des ressources humaines*, n°103 (2017), p. 3-19 ;
- PORHEL V., SAINCLIVIER J., *Ouvriers bretons : conflits d'usines, conflits identitaires en Bretagne dans les années 1968*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2008 ; VIGREUX J., *Mai 1968 en Bourgogne*, Dijon, Université de Dijon, 2018 ;
- POTELLE J-F., *Verviers 250 ans de résistance*, Cuesmes, Cerisier, 2009 ;
- POUCKET T., « Chronique d'une grève » in *Revue Politique* [en ligne], <https://www.revuepolitique.be/chronique-dune-greve/> (page mise en ligne le 08/11/2021 et consultée pour la dernière fois le 21/07/2024) ;
- POULIN G., « L'infiltration communiste dans les Industries Anglaises » in *Relations industrielles / Industrial Relations*, t. X (1954), n°1, p. 40-46 ;
- PROST A., CYTERMANN J-R., « Une histoire en chiffres de l'enseignement supérieur en France » in *Le Mouvement Social*, n°233 (2010), p. 31-46 ;
- PUISSANT J., « Patrimoines multiples : Autour de l'exemple de la Cie des Bronzes de Bruxelles » in *Cahiers Bruxellois*, t. XLIX (2017), n°1, p. 371-393 ;
- PUISSANT J., VANDE VIJVER G., « La catastrophe de Marcinelle entre mémoire et histoire » in *Les analyses de l'IHOES*, n°3 (le 10 juillet 2006), p. 1-8 ;
- PUJALS I LLADO M., *Les "années 68" de l'immigration espagnole en France Chemins de politisation à l'aune de l'expérience migratoire (1961-1973)*, mémoire inédit en histoire des sociétés occidentales contemporaines, Université Paris 1 Panthéon Sorbonne, 2018-2020 ;
- QUAIRIAUX Y., « Les Flaminds avant 1914 en Wallonie. Du dénigrement à l'assimilation » in JESSENNE J-P. (dir.), *L'image de l'autre dans l'Europe du nord-ouest à travers l'histoire*, Lille, Septentrion, 1996, p. 237-253 ;
- QUÉVIT M., *Les causes du déclin wallon : l'influence du pouvoir politique et des groupes financiers sur le développement régional*, Bruxelles, Vie Ouvrière, 1978 ;
- QUIJOUX M., « Les conflits du travail dans le monde aujourd'hui » in *Critique internationale*, n°74 (2017), p. 155-161 ;

- QUIJOUX M., « Les conflits du travail : enjeux scientifiques d'un phénomène global » in *Critique internationale*, n°64 (2014), p. 9-16 ;
- RAHAL M., « 1965-1971 en Algérie. Contestation étudiante, parti unique et enthousiasme révolutionnaire » in BLUM F., GUIDI P., RILLON O. (dir.), *Étudiants africains en mouvements. Contribution à une histoire des années 1968*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2017 (Article consulté sur <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01424418/document>) ;
- REA A., « Mouvements sociaux, partis et intégration » in COENEN M-T., LEWIN R. (dir.), *La Belgique et ses immigrés. Les politiques manquées*, Paris, De Boeck, 1997, p. 45-72.
- REBETEZ N., « Comment en vient-on à refuser le service militaire en Suisse ? Analyse de récits d'objecteurs des années 1960 et 1970 » in *Trajectoires*, n°11 – Non ! Nein ! Manifestations et traductions du refus (2018) ;
- RENARDY C., MONTOLIEN J., *Le château Cockerill à Seraing : témoin d'une aventure industrielle de deux cents ans*, Namur, Institut du patrimoine wallon, 2017 ;
- REUSS C., « La métallurgie en 1957 » in *Bulletin de l'Institut de Recherches Économiques et Sociales*, t. XXIV (1958), n°4 – La Belgique en 1957, p. 353-372 ;
- RHO M.-L., « Les étudiants francophones de Montréal et le "phénomène 1968". De l'influence tiers-mondiste à l'affirmation d'un discours engagé », in *Histoire, Idées, Sociétés (Revue d'histoire de l'Université du Québec à Montréal)* [en ligne], septembre 2018, p. 1-21 ;
- RICHELLE S., « Ce que " se laver " signifie : histoire de pratiques et d'expériences. Le cas des bains-douches des charbonnages belges (1911-1950) » in *Le Mouvement Social*, n°275 (2021), p. 73-92 ;
- RIHOUX B., « Ecolo et les "nouveaux mouvements sociaux" en Belgique francophone : frères de sang ou lointains cousins ? » in *Res Publica*, t. XXXVII (1995), n°3-4, p. 443-459 ;
- ROBERT A. D., TYSENS J., « Comparer deux grèves prolongées d'enseignants : Belgique francophone 1996, France 2003 » in *Éducation et sociétés*, n°20 (2007), p. 61-73 ;
- ROBERT A. D., TYSENS J., « Pour une approche sociohistorique de la grève enseignante » in *Éducation et sociétés*, n°20 (2007), p. 5-17 ;
- ROBERTI J.-M., « Au val saint-lambert un conflit-test; pour l'emploi, le contrôle et le salut public » in *Socialisme Bruxelles*, n°129 (1975), p. 183-201 ;
- RODRIGUEZ BARRIO I., « L'immigration espagnole dans les charbonnages belges » in *Revue Belge d'Histoire Contemporaine*, t. XXXVII (2007), n°3-4, p. 485-515 ;
- ROELS L., *Het tekort : studies over de arbeidsmarkt voor mijnwerkers in het Luikse kolenbekken vanaf het einde van de negentiende eeuw tot 1974*, Hilversum, Uitgeverij Verloren, 2014 ;



- ROLAND M., « 1945-1990 : maisons médicales, semailles et germination » in *Revue politique* [en ligne], <https://www.revuepolitique.be/1945-1990-maisons-medicales-semailles-et-germination/> (page mise en ligne le 22/12/2021 et consultée pour la dernière fois le 21/07/2024) ;
- ROMUS P., « L'évolution économique régionale en Belgique depuis la création du Marché Commun (1958-1968) » in *Revue du Marché Commun*, n°119 (1969), p. 19-40 ;
- RONDET N., *Le droit du travail en schéma*, Paris, Ellipses, 2021 ;
- RONY J., *La lente rupture : l'Espagne, du franquisme à la démocratie*, Paris, Éditions sociales, 1977 ;
- ROUCLoux A., « Le front commun syndical à l'épreuve du lock-out patronal » in *Dynamiques* [en ligne], n°18 - Militier en entreprise, une réalité polymorphe : l'exemple des ACEC (2022). <https://www.carhop.be/revuescarhop/index.php/category/revue-0/17-revue-n18-juin-2022-militer-en-entre-prise-une-realite-polymorphe-lexemple-des-acec/> (page mise en ligne le ? et consultée pour la dernière fois le 13/08/2024) ;
- ROUSSEAU S., « Christianisme français et engagement politique à travers les guerres d'Indochine et du Vietnam (1945-1975) » in *Chrétiens et Sociétés*, n°7 (2000), p. 75-98 ;
- ROUSSEL V., « Les artistes s'engagent. Perspective historique » in *Art vs War. Les artistes américains contre la guerre en Irak*, Paris, Sciences Po, p. 123-145 ;
- ROZENBERG D., *L'Espagne contemporaine et la question juive. Les fils renoués de la mémoire et de l'histoire*, Toulouse, Presses universitaires du Midi, 2006 ;
- RUELLAN D., « Être une journaliste pendant la guerre du Vietnam » in *Effeuilage*, n°10 (2021), p. 20-25 ;
- RUPNIK J., « Les deux Printemps de 1968 », in *Etudes*, t. CCCCVIII (2008), n° 5, p. 585-592 ;
- RYDBERG E., « La grève, le pain et les roses » in *Revue Politique* [en ligne], n°82 (novembre-décembre 2013), <https://www.revuepolitique.be/la-grève-le-pain-et-les-roses/> (page mise en ligne le 5/11/2013, mise à jour le ? et consultée pour la dernière fois le 7/08/2022) ;
- SAINSAULIEU I., *Conflits et résistance au travail*, Paris, Sciences Po, 2017 ;
- SANCHEZ M.-J., « Les Espagnols en Belgique au XXe siècle » in MORELLI A. (dir.), *Histoire des étrangers et de l'immigration en Belgique de la préhistoire à nos jours*, Bruxelles, Couleur Livres, 2004 [1992] ;
- SCHOONVAERE Q., *Belgique-Maroc : 50 années de migration. étude démographique de la population d'origine marocaine en Belgique*, Louvain-la-Neuve, Centre de recherche en démographie et sociétés et Centre fédéral pour l'analyse des flux migratoires, la protection des droits fondamentaux des étrangers et la lutte contre la traite des êtres humains, 2014 ;
- SCHRIJVERS K., « De artsenstaking van 1964. Of hoe de artsen een machtig eenheidsfront wisten te vormen in hun strijd tegen de overheid », in *Cahiers d'Histoire du Temps Présent*, n°16 (2015), p. 57-89 ;
- SCOT M., « Y eut-il un "Mai 1968" en Angleterre ? » in *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, n°6 (2008) ;

- SCUTO D., « Public discourse and private memory processes in Luxembourgian Steel workers families » in BOESEN E., LENTZ F., MARGUE M., SCUTO D., WAGENER R., *Peripheral Memories. Public and Private Forms of Experiencing and Narrating the Past*, Bielefeld, Verlag, 2012, p. 183-201 ;
- SEGERS C., *Vrouwenstaking F.N. 1966 : een situering in feministisch perspectief*, Bruxelles, Vrij Universiteit van Brussels, 1983 ;
- SEGERS W., « De Limburgse mijnstaking van 1970 » in *Alle Macht Aan De Arbeiders '1968' en de inzet voor de arbeiders. 1966-1979*. [en ligne], mémoire inédit en histoire, Katholieke Universiteit Leuven, 2004, <https://www.npdoc.be/Segers-Ward-intro/> (page mise en ligne le ? et consultée pour la dernière fois le 12/08/2024) ;
- SESMA N., « Un scandale : Franco à l'UNESCO » in JANUÉ I MIRET M., PRESAS I PUIG A. (dir.), *Science, Culture and National Identity in Francoist Spain, 1939–1959*, Cham, Springer, 2021 ;
- SHULZ S., « La grève est-elle démocratique ? » in *Notes d'analyse du collectif Pour La Solidarité* [en ligne], juin 2016, [https://www.pourlasolidarite.eu/sites/default/files/publications/files/na-2016-\\_greve-democratique.pdf](https://www.pourlasolidarite.eu/sites/default/files/publications/files/na-2016-_greve-democratique.pdf) (page mise en ligne le 07/06/2016, mise à jour le 07/06/2016 et consultée pour la dernière fois le 07/08/2024) ;
- SIROT S., *Le syndicalisme, la politique et la grève : France et Europe XIX<sup>e</sup> et XXI<sup>e</sup> siècles*, Nancy, L'Arbre Bleu, 2011 ;
- SIROT S., *La grève en France : une histoire sociale (XIX<sup>e</sup> – XX<sup>e</sup> siècle)*, Paris, Odile Jacob, 2002 ;
- SOARES LOUREIRO NUNES L., *L'immigration portugaise à Bruxelles de 1960 à 1980*, mémoire inédit en histoire, Université Libre de Bruxelles, 2010 ;
- SNEESSENS J-F., *Le problème agricole et sa réponse politique*, Louvain, Université Catholique de Louvain, 1983 ;
- SPORCK J., MALEVEZ N., SPORCK-PELLETIER S., « Le commerce de détail à Liège-Ville Évolution quantitative et qualitative (1964-1973) » in *Bulletin de la Société géographique de Liège*, n°11 (1975), p. 5-88 ;
- SPORCK J., *L'activité industrielle dans la Région liégeoise, Etude de géographie économique*, Liège, Georges Thone, 1957 ;
- STAELENS C., « Le POB et la reconnaissance de Burgos : rupture ou continuité ? » in *Revue Belge d'Histoire Contemporaine*, t. XVIII (1987), n°3-4, p. 291-313 ;
- SUDRE V., *Nicolás Sartorius : un exemple des modalités de l'action antifranquiste entre agonie du régime et construction démocratique (1956-1978)*, thèse inédite de doctorat en Langues, Littératures, Cultures, Civilisations (spécialités études hispaniques et hispano-américaines), Université Paul Valéry - Montpellier III, 2021 ;
- SUETENS L. P., « La grève. Techniques nouvelles et leur licéité en droit comparé » in *Revue de droit social*, t. XXXIII (1962), n°1, p. 1-9 ;

- TAILLOT A., « Guerre d'Espagne : Intellectuels et engagements » in *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n°123-124, p. 4-7 ;
- TANGO C., *L'Espagne : Franquisme, transition démocratique et intégration européenne 1939-2002*, Genève, Institut européen de l'Université de Genève, 2006 ;
- TARTAKOWSKY D., « 1968. Photographier la grève » in *Le Mouvement social*, n°264 (2018), p. 137-153 ;
- TARTAKOWSKY D., *Les manifestations de rue en France, 1918-1968*, Paris, Sorbonne, 1998 ;
- TAVARES GOUVEIA S., VERSCHUEREN N., « Introduction au dossier La grève des ouvrières de la FN de 1966 : enjeux et mémoires » in *Dynamiques* [en ligne], n°0 – Les ouvrières de la FN changent l'histoire 1966-2016 (2016), <https://www.carhop.be/revuescarhop/wp-content/uploads/2016/11/Introduction-au-dossier-1.pdf> (page mise en ligne le 24/01/2017 et consultée pour la dernière fois le 22/07/2024) ;
- TAVARES GOUVEIA S., « La conquête du temps libre par la réduction du temps de travail. De la fin du 19ème siècle aux années 1960 » in *Le Syndicaliste*, n°809 (le 25 septembre 2014), p. 12-13 ;
- TAVERNIER Y., « Les aspects permanents de la crise paysanne en 1964 » in *Economie rurale*, n°62 (1964), p. 5-10.
- TAVERNIER Y., MENDRAS H., « Les manifestations de juin 1961 » in *Revue française de science politique*, t. XII (1962, n°3 – Les paysans et la vie politique sous la V<sup>e</sup> république, p. 647-671.
- TEICHER E., *Polices, protestataires et manifestations violentes : une histoire de la contestation de rue en Belgique (1965-1985)*, thèse inédite de doctorat en histoire, Université de Lorraine - Université de Liège, 2023 ;
- TEICHER E., « Une brèche dans le système belge de relations collectives ? Les grèves à Citroën-Forest (1969-1970) » in *Le Mouvement Social*, n°278 (2022), p. 89-113 ;
- TEKAYA M., *Les mouvements de grève dans la province de Liège à la libération (septembre 1944-1945)*, mémoire inédit de master en histoire, Université de Liège, 2006-2007 ;
- THERMIESSE L., « Problèmes de reconversion et d'aménagement de la région boraine » in *Hommes et Terres du Nord*, n°1 (1967), p. 10-21 ;
- THOMANN B., « Rationalisation, modernisation de l'organisation du travail et transformation de la vie des mineurs de charbon dans le Japon du XXe siècle » in *Cahiers d'études japonaise Cipango* [en ligne], n°23 – Charbon et communautés minières au Japon (2020), <https://journals.openedition.org/cipango/3416> (page mise en ligne le 16/06/2020 et consultée pour la dernière fois le 22/07/2024) ;
- THOMAS A., *Robert Dussart : une histoire ouvrière des ACEC de Charleroi*, Bruxelles, Aden, 2021 ;
- THOMAS A., « Quarante ans de cellules communistes aux ACEC » in *Lava* [en ligne], <https://lavamedia.be/fr/quarante-ans-de-cellules-communistes-aux-acec/> (page mise en ligne le 30/12/2021, mise à jour le ? et consultée pour la dernière fois le 15/09/2022) ;

- THOMAS A., « Comment les communistes ont précipité la “grève du siècle” » in *Lava* [en ligne], <https://lavamedia.be/fr/comment-les-communistes-ont-precipite-la-greve-du-siecle/> (page mise à jour le 21/12/2020 et consultée pour la dernière fois le 28/07/2024) ;
- THOMAS A., « “Une telle indifférence”. La présence communiste dans les entreprises belges de l’après-guerre (1945-1948) » in *Analyse de l’IHOES*, n°155 (7 avril 2016), p. 1-8 ;
- THOMPSON E.P., *La guerre des forêts. Luttés sociales dans l’Angleterre du XVIIIe siècle*, Paris, La Découverte, 2014 ;
- TILLY C., SHORTER E., « Les vagues de grèves en France, 1890-1968 » in *Annales*, t. XXVIII (1973), n°4, p. 857-887 ;
- TILLY P., « Les congés payés, une véritable révolution », in *Analyse de l’IHOES*, n°159 (27 décembre 2016), p. 1-9 ;
- TILLY P., « La médecine gratuite pour tous voulue par André Renard » in *Analyse de l’IHOES*, n°90 (27 décembre 2011), p. 1-5 ;
- TILLY P., « Les acteurs socio-économiques avant, pendant et après la grève : du changement dans la continuité ? » in FRANCO B., COURTOIS L., TILLY P. (dir.), *Mémoire de La Grande Grève de l’hiver 1960-1961 en Belgique*, Bruxelles, Le Cri, 2011, p. 141-155 ;
- TILLY P., « Le renardisme, un héritage durable ? » in *Les analyses de l’IHOES*, n°1 (16 janvier 2006), p. 1-3 ;
- TILLY P., *André Renard*, Bruxelles, Le Cri, 2005 ;
- TISSOT S., « Les sociologues et la banlieue : construction savante du problème des “quartiers sensibles” » in *Genèses*, n°60 (2005), p. 57-75 ;
- TOMSIN P., « Le fonctionnement de la commission d’enquête sur la catastrophe du charbonnage du Bois de Cazier (Marcinelle, 8 août 1956). Entretien avec le professeur Stassen » in *Revue du Nord*, n°394 (2012), p. 199-216 ;
- TONDEUR M., « La JOC et la question des discriminations et du racisme dans les années 1970 en Belgique. Le témoignage d’Alfonso Álvarez Lafuente » in *Dynamiques* [en ligne], n°19 – Histoire des mobilisations antiracistes (2022), [https://www.carhop.be/revuescarhop/wp-content/uploads/2022/11/20221108\\_RD19\\_JOC\\_et\\_antiracisme\\_JT\\_VD.pdf](https://www.carhop.be/revuescarhop/wp-content/uploads/2022/11/20221108_RD19_JOC_et_antiracisme_JT_VD.pdf) (page mise en ligne le 8/11/2022 et consultée pour la dernière fois le 16/07/2024), p. 1-13 ;
- TONDEUR M., *Éléments d’une histoire vécue. Les années UUU (Universités-Usines-Union) 1968-1971*, Seraing, IHOES, 2020 ;
- TONDEUR M., « Il y a 50 ans, le drapeau noir à La Louvière : l’occupation de l’usine Anglo-Germain en mai-juin 1967 » [en ligne], <https://rouges-flammes.blogspot.com/2017/06/il-y-50-ans-le-drapeau->

noir-flottait-la.html (page mise en ligne le 13/06/2017 et consultée pour la dernière fois le 17/02/2022) ;

- TONDEUR M., « Qui est la petite Germaine ? Portrait d'une femme de tête à la tête des femmes en grève » in *Dynamiques*, n°0 (2016) ;
- TONDEUR M., « Αλαβαρακ ! Avril 1970 : Les étudiants de Bruxelles contre les colonels grecs » in *Rouges Flammes* [en ligne], <https://rouges-flammes.blogspot.com/2015/03/avril-1970-les-etudiants-de-bruxelles.html> (page mise en ligne le 02/03/2015 et consultée pour la dernière fois le 16/07/2024) ;
- TREMBLAY L-M., « L'action politique syndicale Organized Labor & Political Action » in *Relations industrielles/Industrial Relations*, t. XXI (1966), n°1, p. 44-57 ;
- TROUVÉ M., « Un voisinage complexe : l'Espagne et l'Europe de la guerre froide à la mort de Franco » in *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n°97-98 (2010), p. 17-23 ;
- TROUVÉ M., *L'Espagne et l'Europe de la dictature de Franco à l'Union européenne*, Bruxelles, PIE Peter Lang, 2008 ;
- TUÑÓN DE LARA M., « L'Espagne des grèves » in *Bulletin d'Histoire Contemporaine d'Espagne*, n°52 – Manuel Tuñón de Lara (1915-2015) (2017), p. 268-272 ;
- TYSENS J., *Guerre et paix scolaires*, Paris, De Boeck Université, 1997 ;
- URBAIN J., « Le procès de la catastrophe du Bois du Cazier (1959-1962) » in *Brood & Rozen*, t. XI (2006), n°3, p. 7-29 ;
- VAILLANT J., « La portée du mouvement de contestation en RFA : échec, récupération, intégration et popularisation de quelques-uns de ses thèmes » in *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n°11-13 - Mai-68 : Les mouvements étudiants en France et dans le monde (1988), p. 24-30 ;
- VALSCHAERTS H., « Le charbon, le gaz et l'électricité en 1960 » in *Recherches Économiques de Louvain*, t. XXVII (1961), n°4, p. 269-280 ;
- VANDAELE K., « Les grèves en Flandre depuis 1966: une région docile en 'Colère Blanche'? » in ARCQ É., CAPRON M., LÉONARD É., REMAN P. (dir.), *Dynamiques de la concertation sociale*, Bruxelles, CRISP, 2010, p. 167-199 ;
- VANDEPUTTE R., *Sociale geschiedenis van België 1944-1985*, Tielt, Lannoo, 1987 ;
- VAN DEN BROECK E., « Aperçu historique de la lutte contre le grisou en Belgique pendant la période du XVIe au XIXe siècle et analyse des travaux publiés englobant les questions d'aérage, d'éclairage, d'abatage, etc. » in *Bulletin de la Société belge de géologie, de paléontologie et d'hydrologie*, t. XII (1898), fasc. n°1, p. 101-208 ;
- VAN DER LINDEN M., « Enjeux pour une histoire mondiale du travail » in *Le Mouvement Social*, n°241 (2012), p. 3-29 ;

- VANDERMOTTEN C., « Les structures économiques de la Belgique et leur spatialité, des Golden Sixties à aujourd'hui » in *Revue belge de géographie*, t. XVIII (2017), n°4 ;
- VANDERVELDE É., DE BROUCKÈRE L., *La grève générale en Belgique : avril 1913*, Paris, Alcan, 1914 ;
- VAN DER VELDEN S., « Building a repository for strike data. The search for micro data » in *Striking Numbers. New approaches to strike research*, Amsterdam, International Institute of Social History, 2012 ;
- VAN DER VELDEN S., *Stakingen in Nederland Arbeidersstrijd 1830-2008*, Rotterdam, Sjaak Van der Velden, 2009 ;
- VAN DER VELDEN S., DRIBBUSCH H., LYDDON D., VANDAELE K. (dir.), *Strikes around the World, 1968–2005 : Case-Studies of 15 Countries*, Amsterdam, Aksant, 2007 ;
- VAN DER WERF-DAVELAAR T., « La recherche en histoire mondiale du travail et de l'économie » in *Bulletin des Bibliothèques de France*, t. LIII (2008), n°1, p. 82-87 ;
- VANDEWATTYNE J., « Conflictualité sociale en milieu industriel à Bruxelles. De la grande grève de '60-61 à la fermeture de VW-Forest » in *Cahier de la Fonderie*, n°42 (2020).
- VANDEWATTYNE J., Des golden sixties à 2010 : un demi-siècle de désindustrialisation et de conflits sociaux à Bruxelles » in *Brussels Studies*, n°93 (2015).
- VAN GHEEM F., *Stakingen te Gent en kanaalzone 1930-juni 1936*, mémoire inédit en histoire, Université de Gand, 1977 ;
- VAN HAECHT A., « L'enseignement rénové, avant, après » in *Cahiers Bruxellois*, t. XLVII (2015), n°1, p. 150-158.
- VAN KERCKHOVE J., « Grèves spontanées, phénomènes et symptômes de crise. Quelques constatations et réflexions sur la vague de grèves en Belgique de 1970 à 1972 » in *Recherches sociologiques*, t. IV (1973), n°2, p. 335-356 ;
- VAN MOLLE L., *Chacun pour tous. Le Boerenbond 1890-1990*, Louvain, Presses universitaires de Louvain, 1990 ;
- VAN REETH C., « Les moissons difficiles » in *Alter échos* [en ligne], <https://www.alterechos.be/les-moissons-difficiles/> (page mise en ligne le 20/03/2024 et consultée pour la dernière fois le 02/08/2024) ;
- VAN ROMPAEY L., DEPAEPE M., SIMON F., « Le COV et l'arme de la grève en Belgique. Une histoire d'attrance et de rejet » in *Carrefours de l'éducation*, n°19 (2005), p. 49-61 ;
- VANVELTHEM L., « Cinquante ans de vie sociale aux UGB (1947-1997) - 1ère partie. La représentation syndicale aux Usines Gustave Boël : structures et évolution » in *Analyse de l'Ihoes*, n°188 (22 août 2018), p. 1-12 ;

- VANVELTHEM L., « Histoire du temps de travail en Belgique – 2<sup>e</sup> partie. Le temps de travail en Belgique depuis la fin de la Première Guerre mondiale », in *Analyse de l'IHOES*, n°160 (20 octobre 2016), p. 1-9 ;
- VANVELTHEM L., « Histoire du temps de travail en Belgique – 1<sup>ère</sup> partie : Le temps de travail en Belgique durant le long XIX<sup>e</sup> siècle (1800-1914) » in *Analyse de l'IHOES*, n°159 (20 octobre 2016), p. 1-11 ;
- VANVELTHEM L., « Autour de la grève des ouvrières de la FN Herstal (1966). Le son et l'écho de la grève » in *Analyse de l'Ihoes*, n°156 (27 avril 2016), p. 1-9 ;
- VANVELTHEM L., « 1949-2010 : le SETCa Liège-Huy-Waremme en marche » in IHOES, *Cols blancs coeur rouge : les combats des employés, techniciens et cadres du SETCa Liège-Huy-Waremme*, Seraing, IHOES, 2012, p. 83-85 ;
- VANTHEMSCHE G., *Les paradoxes de l'État. L'État face à l'économie de marché : XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècle*, Bruxelles, Labor, 1997 ;
- VANTHEMSCHE G., *La sécurité sociale : les origines du système belge, le présent face à son passé*, Bruxelles, De Boeck, 1995 ;
- VEGA GARCIA R., *El movimiento obrero en asturias durante el Franquismo, 1937-1977*, Oviedo, Fondation Juan Muñiz Zapico, 2013 ;
- VEGA GARCIA R., « Déclin industriel et résistances ouvrières dans les Asturies depuis les années 1970 » in JALABERT L., PATILLON C. (dir.), *Mouvements ouvriers et crise industrielle dans les régions de l'Ouest atlantique des années 1960 à nos jours*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2010, p.67-83 ;
- VEGA GARCIA R. (dir.), *Las huelgas de 1962 en Asturias*, Gijon, Fondation Juan Muñiz Zapico, 2002 ;
- VEGA GARCIA R., *Les Commissions Ouvrières des Asturies dans la transition et la démocratie : histoire des CC. OO des Asturies*, Metz, Comité Régional CGT de Lorraine, 1995 ;
- VERCAUTEREN G., *In naam van de social vooruitgang*, Louvain, Acco, 2007 ;
- VERHAEGEN B., « Les rébellions populaires au Congo » in *Cahiers d'Études africaines*, n°26 (1967), p. 345-369 ;
- VERJANS P., « Les démocrates-chrétiens wallons pris en tenailles » in BEERTEN W. et alii, *Le rassemblement des progressistes 1944-1976*, Bruxelles, De Boeck, 1999 ;
- VERJANS P., « La frontière linguistique » in UBAC P., *Génération Fourons*, Bruxelles, De Boeck, 1993, p. 71-86 ;
- VERSCHUEREN N., « Appréhender le travail des ouvrières par le chant » in *Revue multidisciplinaire sur l'emploi, le syndicalisme et le travail*, t. IX (2014), n°2, p. 190-211 ;
- VERSCHUEREN N., « Quelles contre-propositions ouvrières lors des restructurations industrielles en Wallonie de 1959 à 1984 ? Stratégies de reconversion et paradigmes économiques » in *Travail et Emploi*, n°137 (2014), p. 21-35.

- VERSCHUEREN N., « L'expression culturelle de la protestation dans un ancien bassin charbonnier » in *Mouvements*, n°65 (2011), p. 67-78 ;
- VIGNA X., *L'espoir et l'effroi. Lutttes d'écritures et lutttes de classes en France au XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, La Découverte, 2016 ;
- VIGNA X., ZANCARINI-FOURNEL M., « Intersection entre histoire du genre et histoire ouvrière » in *Clio*, n°38 – Ouvrières, ouvriers (2013), p. 181-208 ;
- VIGNA X., ZANCARINI-FOURNEL M., « Les rencontres improbables dans les années 68 » in *Vingtième Siècle*, n°101 (2009), p. 163-177 ;
- VIGNA X., *L'insubordination ouvrière dans les années 68 : essai d'histoire politique des usines*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2007 ;
- WARNECK W., *La réglementation des grèves dans l'Union des 27 et au-delà*, Bruxelles, ETUI-REHS, 2008 ;
- WARREN J.-P., « Les années 68 au Québec » in *Vingtième Siècle*, n° 129 (2016), n° 1, p. 61-74 ;
- WARZÉE O., « Chapitre X : évocations diverses » in *A Jupille, le hameau des Bruyère se raconte*, Liège, Dricot, 1990, p. 249-266 ;
- WELSKOPP T., « L'histoire sociale du XIX<sup>e</sup> siècle : tendances et perspectives » in *Le Mouvement Social*, n°200 (2002), p. 153-162 ;
- WERTZ D., *Évolution quantitative et qualitative du commerce de détail à Verviers (1963-1977)*, mémoire inédit en sciences géographiques, Université de Liège, 1978 ;
- WINOCK M., *La France et les juifs de 1789 à nos jours*, Paris, Le Seuil, 2004 ;
- WINTERTON J., « The trend of strikes in coal mining 1949-1979 » in *Industrial Relations Journal*, t. XII (1981), n°6, p. 10-19 ;
- WYBAUW T., *L'immigration espagnole à Saint-Gilles (1956-1980)*, mémoire inédit en histoire, Université Libre de Bruxelles, 2010 ;
- WYNANTS P., « André Oleffe (1914-1975) face à la poussée fédéraliste (1961-1972) » in ZELIS G. (dir.), *Les intellectuels catholiques en Belgique francophone aux 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles*, Louvain-la-Neuve, Presses universitaires de Louvain, 2009, p. 308-338 ;
- XHAUFLAIR V., PICHAULT F., « Comment forger l'avenir après deux siècles de sidérurgie ? Les apports d'une gouvernance réflexive des restructurations » in *La Revue de l'IREs*, n°72 (2012), p. 65-90 ;
- XHAYET G., « Ouvrières et ouvriers de l'industrie lainière verviétoise aux XIX<sup>e</sup> siècle (ca 1830-1914) » in PALAUDE S., PÉTERS A., LALOUX L. (dir.), *Textile & habillement*, t. I, Valenciennes, Presses universitaires de Valenciennes, 2020, p. 161-176 ;
- ZALC C., « Le petit commerce » in PIGENET M., TARTAKOWSKY (dir.), *Histoire des mouvements sociaux en France. De 1814 à nos jours*, Paris, La découverte, 2012, p. 487-497 ;



- ZAMORA D., « Histoire de l'aide sociale en Belgique » in *Revue Politique* [en ligne], <https://www.revuepolitique.be/histoire-de-laide-sociale-en-belgique/> (page mise en ligne le 18/10/2021 et consultée pour la dernière fois le 31/07/2024) ;
- ZANATTA M., « De la résistance à l'action pour la paix » in *Analyse de l'IHOES*, n°15 (11 décembre 2006), p. 1-4 ;
- ZANCARINI-FOURNEL M., « Changer le monde et changer sa vie » in ARTIÈRES P., ZANCARINI-FOURNEL M. (dir.), *68 : une histoire collective (1962-1981)*, Paris, La Découverte, 2018, p. 409-449 ;
- ZANCARINI-FOURNEL M., « L'épicentre » in ARTIÈRES P., ZANCARINI-FOURNEL M. (dir.), *68 : une histoire collective (1962-1981)*, Paris, La Découverte, 2018, p. 211-275 ;
- ZANCARINI-FOURNEL M., « Les formes de contestation du travail dans les années 1968 » in *Travailler*, n° 36 (2016), p. 109-115 ;
- ZANCARINI-FOURNEL M., « À propos du "retard" de la réception en France des Subaltern Studies » in *Actuel Marx*, n°51 (2012), p. 150-164 ;
- ZANCARINI-FOURNEL M., « 1968 : temps et espaces », in *Cahier d'histoire du mouvement ouvrier*, n°21 (2005), p. 31-42 ;
- ZANCARINI-FOURNEL M., DREYFUS-ARMAND G., « Retour sur "Grenelle" : la cogestion de la crise », in *Les années 68 : le temps de la contestation*, Paris, Editions Complexe, 2000, p. 443-460 ;
- ZEEGERS J., « Les limites du droit de grève » in *Les Analyses du Centre Jean Gol*, Avril 2015 ;
- ZOLA É., *Germinal*, Paris, G. Charpentier et Cie, 1885 ;
- *L'évolution des relations industrielles en Belgique : adaptation ou mutation ?*, Louvain-la-Neuve, Institut des sciences du travail, 1985 ;
- *L'objection de conscience au service militaire*, Genève-New York, ONU, 2012.